

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

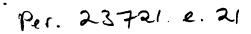
We also ask that you:

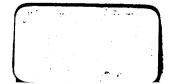
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

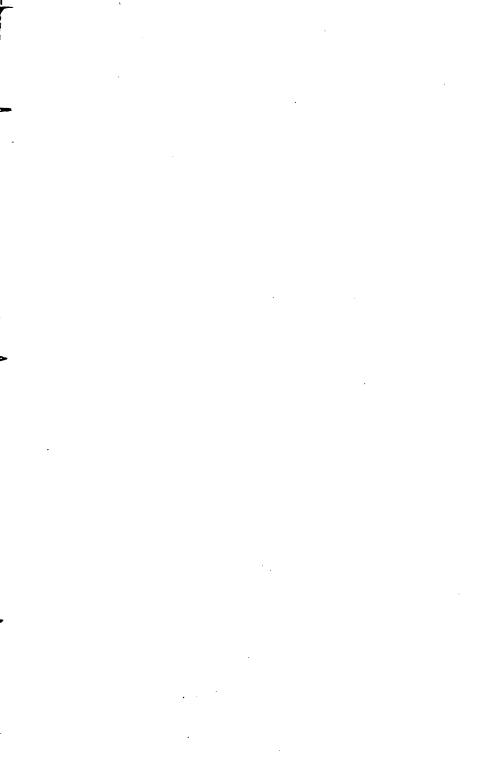
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/









• .

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

. • · · · ••• • . -• 1 · · · •

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H. LECOCQ,

CHRF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR, Grand'Place. rue Nationale.

55^e ANNÉE. - 1883.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Présidence de la République.

M. JULES GRÉVY. G. *, Président de la République.

MM. F. PITTIÉ, (C. **), général de brigade, Chef de la Maison militaire, Secrétaire général : FOURNERET **, Secrétaire particulier.

MAISON MILITAIRE.

MM. BRUYÈRE (O. #), Colonel d'artillerie; LICHTENSTEIN (O. #), Lieutenant-colonel de cavalerie; DESSIRIER, #, Chej de bataillon d'infanterie; FAYET (O. #), Chef d'escadron d'artillerie; CANCE (O. #), Chef d'escadron de gendarmerie, Commandant militaire du palais de l'Elysée

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.

M. DUCLERC, sénateur, Ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil.

M. DEVÈS, député, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

M. FALLIÈRES, député, Ministre de l'Intérieur et des Cultes

M. TIRARD, député, Ministre des Finances.

M. le général de division BILLOT (C. *), sénateur, Ministre de la Guerre.

M. le vice-amiral JAURÉGUIBERRY (C. *), Ministre de la Marine et des Colonies.

M. DUVAUX, député, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. HERISSON, député, Ministre des Travaux publics.

M. Pierre LEGRAND, député, Ministre du Commerce.

M. DE MAHY, député, Ministre de l'Agriculture.

M. COCHERY, député, Ministre des Postes et des Télégraphes.

4

Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

BURBAU DU SÉNAT.

Président : M. Le Royer.

Vice-Présidents : MM. le comte Rampon; Calmon; Peyrat. N....

Questeurs . MM. Rampont; le général Pélissier; Eugène Pelletan.

Secrétaires : MM. Lenoël, baron Lafond-de-St-Mûr, Labiche, Barne, Roger-Marvaise, Clément.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Orne; Barthélemy St-Hilaire, Oise : Bérenger, Drome: général Billot, *Corrèze: Calmon, Seine-et-Oise; Carnot père, Seine-et-Oise; Cazot, Gard; général de Chabron, Haute-Loire: colonel de Chadois, Dordogne; gén^{ral} Chanzy, Ardennes; Corbon, Seine ; Cordier, Seine-Inférieure; Corne, Nord; comte de Cornulier-Lucinière, Loire-Inférieure ; Denormandie, Seine; comte de Douhet, Puy-de-Dome; Duclerc, Basses - Pyrénées; Dumon, Gers; amiral Fou-

richon, Dordogne ; Foubert, Manche ; général Frébault, Seine; Gauthier de Rumilly, Mayenne; Gouin, Indre-et-Loure; Hervé de Saisy, Cotes-du-Nord: Humbert. Haute-Garonne: amiral Jaurès, Tarn; Kolb-Bernard, Nord; Krantz, Seine; Laboulaye, Seine ; de Lasteyrie Seine el-Marne; Laurent-Pichat, Seine; Le Royer, Rhône; Littré, Seine; vicomte de Lorgeril, Côtesdu-Nord; Luro, Gers; Magnin, Cotes - du - Nord; marquis de Maleville, Dordogne, Martel, Pas - de - Calais ; amiral de Montaignac, Allier; Pajot, Nord; Rampont, Yonne; Scherer, Seine-et-Oise; Scheurer-Kestner, Seine, Schælcher, Martinique;

J. Simon, Marne; Testelin, Nord; Théry, Nord; comte de Tréville, Aude; Tribert, Deux Sévres; Wallon, Nord.

Sénateurs élus par le Sénat.

MM. Allou; Baragnon; Bardoux; F. Barrot; Berthelot; Lucien Brun; Buffet; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Cheneslong; Clamageran; Deschanel; Didier; Dietz-Monnin; Dupuy de Lôme; général Farre; Grandperret; général Gresley; Albert Grévy; amiral Jauréguiberry; d'Haussonville; Lefranc; John Lemoinne; de Vallée; de Voisins-Lavernière; Wurtz.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Adam, Seine-et-Marne; Ancel, Seine-Inférieure; général Marquis d'Andigné, Maine-et-Loire; général comte d'Andiau, Oise; Emmanuel Arago, Pyrénées-Orientales; Arbel, Loire; général Arnaudeau, Vienne; Audren de Kerdrel, Morbihan.

Barbey, Tarn; Barne, Bouches-du-Rhône; Barthe, Basses-Pyrénées; Batbie, Gers; Bazille, Hérault ; Béraldi , Aude ; Bernard, Meurthe-et-Moselle: X. Blanc, Hautes-Alpes; Bocher, Calvados ; Boffinton, Charente-Inférieure ; Boisse, Aveyron ; comte de Bondy, *Indre ;* Bonnet, Ain; de Bosredon, Dordogne; Boucher-Cadard, Pas-de-Calais; Bozérian, Loir-et-Cher; général Bremond d'Ars, Charente; duc de Broglie, Eure; Brugerolle, Cantal; Ch. Brun, Var; Brunet, Corrèze.

Callen, Gironde; Camparan, Haute - Garonne; Canrobert, Charente; de Carné, Cotes-duNord ; Carquet, Savoie; Challemel-Lacour. Bouches-du-Rhone; H. de Champagny, Cotes-du-Nord; de Chantemerle, Allier; Chardon, Haute-Savoie; Charton, Yonne; Chaumontel, Haute-Savoie; Chavassieu, Loire; Cherpin, Loire; Chiris, Alpes-Maritimes; Claude, Vosges; Clément, Indre, Combescure, Hérault: Cordelet, Sarthe; comte de Cornulier, Vendée; Cuvinot, Oise.

Dauphin, Somme; Dauphinot, Marne; Daussel, Dordogne; Deffès, Hautes-Pyrénées; Delacroix, Eure-et-Loir; Delbreil, Tarn-et-Garonne; Delord, Lot; Delsol, Aveyron; Demiautte, Pas-de-Calais; Demôle, Saóneet-Loire; Denis, Mayenne; Desmazes, Martinique; Devaux, Pas-de-Calais; Dieudé-Defly, Alp.-Maritimes; Donnot, Haute-Marne; de Dompierre-d'Hormoy, Somme; général Duboys-Fresney, Mayenne; comte de Chaffaut, Basse-Alpes; Dufay, Loire-et-Cher; Dufresne, Manche; Dumesnil, Loiret; Dupouy, Gironde; Dupré, Hautes-Pyrénées; Dutilleul, Nord; Duval, Côtes du-Nord.

Escarguel, **Pyrén.-Orientales**; général Espivent de la Villeboisnet, *Loire-Infér*¹⁰; Eymard-Duvenay, *Isère*.

Faidherbe, Nord; Faye, Lotet-Garonne; Fayolle, Creuse; Feray, Seine-et-Oise; comte Ferrouillat, Var; Cie de Flers, Orne; Foucher de Careil, Seineet-Marne; Fournier. Cher; Casimir Fournier, Nord; Fournier, Indre-et-Loire; de Fourtou, Dordogne; Frezoul, Ariège; Fresneau, Morbihan; de Freycinet, Seine.

Gailly, Ardennes; Galloni d'Istria, Corse; Garrisson, Tarnet-Garonne; Gaudineau, Vendée; de Gavardie Landes; Gayot, Aube; Gazagne, Gard; Gent, Vaucluse; George, Vosges; Gilbert-Boucher, Seine - et - Oise; Goguet, Deux-Sèvres; Gontay, Puy-de-Dôme; général Grévy, Jura; Griffe, Hérault; Guiffrey, Hautes-Alpes; général Guillemaut, Saône-et-Loire; Guinot, Indre-et-Loire; Guyot, Rhône; Guyot-Lavaline, Puy-de-Dôme.

Halna du Fretay, Finistère; Hébrard, Haute-Garonne; Hébrard,-Inde-Française; Honnoré, Meuse; Victor Hugo, Seine; Huguet, Pas-de-Calais.

Issartier, Gironde.

Jacques, Oran; Jobart, Haute-Saone; Joubert, Maine-et-Loire, Jouin, Ille-et-Vilaine.

Kiéner, Vosges.

Labiche, Manche, Labiche, Eure-et- Loir ; Labitte, Somme; Labordère, Seine; Lacave-Laplagne, Gers; La Caze, Basses-Pyrénées ; Lacomme, Côte-d'Or; général de Ladmirault, Vienne; de La Fayette, Haute-Loire; Lafond de Saint-Mur, *Corrèze*; Lagache, Oise; général vicomte de la Jaille, Guadeloupe; Lambert de Sainte-Croix, Aude; Lamorte, Dróme; baron de Lareinty, Loire-Inférieure; de Lasicotière, Orne; de Lavrignais, Loire Inférieure ; Le Bastard , Ille-et-Vilaine; Leblond, Marne: G^{al} Lecointe, *Eure;* Bon Le Guay, Maine-et-Loire; LeGuen, Finistère; Lelièvre, Alger; Le Monnier, Sarthe; Lenoël, Manche; Lizot, Seine-Inférieure; Lucet, Constantine; de Lur Saluces, Gironde.

Magniez, Somme; Malens, Drome; Martenot, Allier; Martin, Aisne ; Massé, Nièvre ; Massiet-du-Biest, Nord; Masson de Morfontaine, Aube; Mathey, Saone-et-Loire; Mayran, Aveyron ; Mazeau, Cote-d'Or ; colonel Meinadier, Gard; Merlin, Nord; de Mérode Doubs : Michal Ladichère, Isere; Michel, Basses-Alpes; Milhet-Fontarabie, la Réunion; Millaud, Rhône; comte de la Monneraye, Morbihan; Mussier, Rhône.

Ninard, Haute-Vienne; Noblot, Haute-Saône.

Oudet, Doubs.

Palotte, Creuse; Parent, Savoie; de Parieu, Cantal; Paulmier, Calvados; gén. Pélissier, Haute-Marne; E. Pelletan, Bouchesdu-Rhône; Péronne, Ardennes; Peyrat, Seine; Piétri, Corss; Pin, Vaucluse: Pons, Lot-et-Garonne; Poriquet, Orne; Pouyer-Quertier, Seine-Inférieure.

De Raismes. Finistère; comte Rampon, Ardèche; B^{on} de Ravignan, Landes; Reignié, Deux-Sèvres; P. de Rémusat, Haute-Garonne; Renaud, Basses-Pyrénées; Ribière, Yonne; Rigal, Tarn; duc de Rivière, Cher; Robert de Massy, Loiret; général Robert, Seine-Infér.; Robin, Ain; Roger Marvaise, Ille-et-Vilaine; Ronjat, Isère; Roussel, Lozère; Roy deLoulay, Charente-Inférieure; de Rozière, Lozère; Rubillard, Sarthe. Vicomte de Saint-Pierre, Calvados; comte de Saint-Vallier, Aisne; Salneuve, Puy-de-Dôme! Léon Say; Seine-et-Oise; Soubigou, Finistère.

Tailhand, Ardèche; Teisserenc de Bort, Hte-Vienne; Tenaille-Saligny, Nièvre; Thurel, Jura; Tolain, Seine; comte de Tréveneuc, Côtes-du-Nord.

Vallier, Rhône; Varroy, Meurthe-et-Moselle; baron Vast-Vimeux, Charente - Inférieure; baron de Veauce, Allier; Viellard-Migeon, Belfort; Vigarosy, Ariège; Vissaguet, Hte-Loire; Vivenot, Meuse.

Waddington, A isne.

Nous croyons devoir indiquer, en .outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain. MM. Bonnet, Robin.

Aisne. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier, Sandrique.

Allier. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenot.

Alpes (Basses). Michel, comte du Chaffaut.

Alpes (Hautes). Guiffrey; Xavier Blanc.

Alpes - Maritimes. Dieudé-Defly, Chéris.

Ardeche. Comte Rampon, Tailhand.

Ardennes. Gailly, Péronne.

Ariège. Vigarosy, Frézoul.

Aube. Masson de Morfontaine, E. Gayot. Aude. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

Aveyron. Boisse, Delsol, Mayran.

Bouches - du - Rhône. Barne, Challemel-Lacour, Pelletan.

Calvados. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

Cantal. De Parieu, Brugolre. Charente. Général Brémont d'Ars, Caprobert (maréchal).

Charente-Inférieure. Boffinton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux,

Cher. H. Fournier, duc deRivière.

Corrèze. Brunet, Baron Lafond de St-Mur. Corse. Galloni d'Istria, Piétri. Cote-d'Or. Lacomme, Mazeau.,

Côtes du Nord. Vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, de Carné. Sylvain Duval.

Creuse. Fayolle, Palotte.

Dordogne. Daussel, de Fourtou, de Bosredon.

Doubs. de Mérode, Oudet. Drôme. Lamorte, Malens.

Eure. duc de Broglie, général Lecointe.

Eure - et - Loir. Delacroix, Labiche.

Finistère. De Raismes, Soubigou, Halna du Fretay. Le Guen

Gard. Gazagne, colonel Meinadier. N.....

Garonne (Haute). Camparan, Hébrard, Paul de Rémusat.

Gers. Batbie, Lacave - Laplagne.

Gironde. Callen , Dupouy , de Lur-Saluces , Issartier.

Hérault. G. Bazile, D^r Combescure, Griffe.

Ille-et-Vilaine. Le Bastard, Jouin, Roger-Marvaise.

Indre. comte de Bondy, Clément.

Indre-et-Loire. Fournier, Guinot.

Isere. Michal - Ladichère, Eymard-Duvernay, Ronjat.

Jura. Genéral Grévy, Thurel. Landes. Baron de Ravignan, de Gavardie.

Loir-et-Cher.Bozérian, Dufay.

Loire. Arbel, Chavass eu, Cherpin.

Loire (Haute). E. de Lafayette, Vissaguet.

Loire - Inférieure. Baron de Lareinty, général Espivent de la Ville-Boisnet, de Lavrignais. Loiret. Dumesnil, Robert de Massy.

Lot. Delord. N.....

Lot-et-Garonne. L. Faye, Pons Lozère. T. Roussel, de Rozière.

Maine - et - Loire. Général d'Andigné, baron Le Guay, A. Joubert.

Manche. Dufresne, Labiche, Lenoél.

Marne. Dauphinot, Leblond. Marne (Haute). Général Pélissier, Donnot.

Mayenne. Général Duboys-Fresney, G. Denis.

Meurthe-et-Moselle. Bernard, Varroy.

Meuse. Honnoré, Vivenot.

Morbihan. Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, Fresneau.

Nièvre. Massé, Tenaille-Saligny.

Nord⁽¹⁾.Dutilleul, général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Merlin.

Oise. Colonel comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.

Orne. De Flers. Poriquet, de la Sicotière.

Pas-de-Calais. Huguet, Boucher-Cadart, Demiautte, Devaux

Puy-de-Dome. Guyot-Lavaline,

Salneuve, Goutay.

Pyrénées (Basses). Barthe, La Caze, Renaud.

Pyrénées (Hautes). Gai Diffes, Dupré.

Pyrénées - Orientales. Em. Arago, Escarguel.

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 7.

Rhin (Haut). Belfort, Viellard-Migeon.

Vallier, Millaud, Rhône. Guyot, Munier.

Saone (Haute). Jobard, Noblot.

Saone-et-Loire. Général Guillemaut, Demolle, Mathey.

Sarthe. Rubillard, Le Monnier, Cordelet.

Savoie. Parent, Carquet.

Savoie (Haute). Chardon, Chaumontel.

Seine. De Freycinet, V. Hugo, Peyrat, Tolain, Labordère.

Seine – Inférieure. Ancel. Pouver-Quertier, général Robert, Lizot.

Seine-et-Marne. Adam, Fouché de Careil.

Seine - et - Oise. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.

Sevres (Deux). de Reignier, Goguet.

Somme. Dauphin, Magniez, Labitte.

Tarn. Rigal, Barbey.

Tarn-et-Garonne. Delbreil, Garrisson.

Var. Ch. Brun, Ferrouillat.

Vaucluse. Pin, Gent.

Vendée. Gaudineau, comte de Cornulier.

Vienne, général Arnaudeau, général de Ladmirault.

Vienne (Haute). Teisserenc de Bort, Ninard.

Vosges. Claude, George, Kiener.

Yonne. Charton, Ribière. Algérie. Alger, Leliévre; Constantine, Lucet ; Oran, Jacques.

MARTINIQUE. Desmazes.

GUADBLOUPE. Général vicomte de la Jaille.

RÉUNION. Milhet-Fontarabie. INDE FRANÇAISE. Hébrard.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), *, secrétaire-général : Didier, sous-che/. CABINET DU PRÉSIDENT : M. Lebon, *, chef du cabinet; M. Leleux, chef-adjoint.

DOMICILES DES SÉNAIEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

Sénateurs élus par le Département.

M. CORNE, rue d'Assas, 76.

M. Kolf-Bernard, ruede Tournon, 14.

- M. PAJOT, rue de Rennes, 93
- M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.
- M. THÉRY, rue de Rennes, 93.
- M. WALLON, Quai Conti, 25.

- M. DUTILLBUL, rue d'Amsterdam, 36.
- de la Légion d'Honneur.
- M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.
- M. MASSIET DU BIEST, rue du Four-St-Germain, 53.
- M. MERLIN, rue d'Assas, 15.

M. le général FAIDHERBE, au Palais

Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. H. Brisson.

Vice-Présidents : MM. Philippoteaux, Lepère, Boysset. Questeurs : MM. Madier de Montjau, Margaine, Nadaud.

Secrétaires : MM. Armez, Adrien Bastid, Marcellin Pellet, Renault-Morlière, Riotteau, De La Billiais, Bénazet, Roquet.

Liste alphabétique de Messieurs les Députés.

Achard, Gironde; d'Aillières, Sarthe; Alicot, Hautes-Pyrén.; Allain-Targé, Seine; Amagat, Cantal; Ancel, Mayenne; André, Charente : Andrieux, Rhône; Ansart, Pas-de-Calais, Arène, Corse; Armez, Côtes-du-Nord; Arnoult, Finistère: Arrazat, Hérault; Audiffred, Loire.

Bacquias, Aube; Baïhaut, Haute-Saone; Ballue, Rhone; Baltet, Aube ; Bansard des Bois. Orne; Barbedette, Charente-Inférieure ; Barodet, Seine ; Bartoli, Corse; Bastid, Cantal, Baudryd'Asson, (de) Vendée ; Bavoux, Jura; Beauquier, Doubs; Bel, Savoie ; Bélizal (Vte de) Côtes-du-Nord ; Belle , Indré-et-Loire : Bellot, Cher; Belon, Lozère; Bénazet, Indre; Benoist, Maineet-Loire; Bergerot, Nord; Berlet, Meurthe-et-Moselle; Bernard, Doubs; Bernard, Nord; Bernier, Loiret; Bernot, Somme; P. Bert, Yonne; Bertholon, Loire; Bienvenu, Vendée; Billiais (de

la), Loire-Inférieure; Bischoffsheim, Alpes. Maritimes; Bisseuil, Charente- Inférieure ; Bizarelli, Drome; Bizot de Fonteny, Haute-Marne; Blanc Pierre Savoie; Blancsubé, Cochinchine; Blandin, Marne; Blin de Bourdon (vto), Somme; Boissy d'Anglas (bon), Ardèche; Bontoux, Basses-Alpes; Borriglione, Alpes-Maritimes; Boucau, Landes ; Bouchet, Bouches-du-Rhône; Boudeville, Oise; Bougues, Haute-Garonne; Boulliez-Bridou, Pas-de-Calais; Boulard, Cher; Bourgeois, Vendée; Bourrillon, Lozère; Bousquet, Gard, Bouteille, Basses-Alpes, Bouthier de Rochefort, Saone-et-Loire, Bovier-Lapierre, Isère; Boyer, Gard; Boysset, Saoneet-Loire; Brame, Nord; Bravet, Isere; Brelay, Seine; Bresson. Vosges; Brice, Ille-et-Vilaine; Brierre, Loiret; Brisson, Seine; Brossard, Loire; Brousse, Pyrénées-Orientales; Brugère, Dordogne; Brugnot, Vosges; Bru

neau. Mayenne; Bully, Eure; Bury, Maine-et-Loire; Buvignier, Meuse; Buyat, Isere.

Cadet, Seine; Caduc, Gironde; Camescasse, Finistère; Cantagrel, Seine; Carette, Somme; Carnot (Sadi), Cotes-d'Or; Casimir-Perrier, Aube; Casimir-Perrier (Paul), Seine-Inférieure : Casse, Seine; Cassou, Basses-Pyrénées; Caurant Finistère; Cavaignac, Sarthe; Cavalié, Tarn; Cavrade, Aveyron; Cazauvieilh, Gironde; Caze, Haute-Garonne; Cazeaux, Hautes -Pyrénées ; Chabrié , Tarn-et-Garonne; Chaix, Hautes-Alpes; Chalamet, Ardeche; Chantemille, Allier ; Charmes, Cantal ; Chauveau, Oise; Chavanne (Marius), Loire; Chavanne, Rhône; Chavoix, Dordogne; Chenau, Cher; Chevallay, Savoie; Chevandier, Drôme; Chevreau (Léon) Oise; Choiseul (Horace de), Seine-et-Marne ; Christophle, Orne; Cibiel, Aveyron; Cirier, Nord; Clémenceau, Seine; Cochery, Loiret; Colbert-Laplace (c¹⁰ Jean de), Calvados; Compayré, Tarn; Constans, Haute-Garonne; Corentin Guyho, Finistère ; Corneau, Ardennes Cornudet, Creuse; Costes, Puy-de-Dôme : Courmeaux, Marne; Couturier, Isère.

Danelle - Bernardin, Haute-Marne; Daron, Saóne-et-Loire, Datas, Allier; Daumas, Var; Dautresme, Seine-Inférieure; David Jean, Gers; David, Indre; Daynaud, Gers; Debuchy, Nord; Delafosse, Calvados; Delattre, Seine; Deluns - Montaud, Lot-et-Garonne; Demarcay (baron), Vienne; Deniau, Loir-et-Cher; Deproge, Martinique; Deroyer, Cotes-du-Nord; Descamps. Gers; Desmons, Gard; Desmoutiers, Nord; Desprez, Pas-de-Calais; Dessoliers, Oran; Desson de Saint-Aignan, (victo), Seine - Inférieure ; Dethomas, Seine-et-Marne; Dethou, Yonne; Devade, Loiret ; Develle, Eure ; Develle, Meuse; Devès, Hautes - Pyrénées Devic, Aveyron; Dieu, Somme; Donnet, Haute-Vienne, Douville-(C^{te} de) Somme; Maillefeu Dréolle, Gironde ; Dreux . Eure-et-Loir; Dreyfus, Seine-et--Oise ; Drumel, Ardennes; Du Bodan Morbihan; Dubois, Coted'Or; Dubost, Isère; Duchasseint. Puy-de-Dome : Duchesne-Fournet, Calvados; Duclaud, Charente ; Ducroz , Hue-Savoie ; Dufour (baron), Lot; Dupont, Haute-Savoie; Duportal, Haute-Garonne; Durand, Ille-et-Vilaine; Dureau de Vaulcomte, la Réunion; Durfort de Civrac (comte de), Maine-et-Loire; Durieu, Cantal; Dusolier, Dordogne; Dutailly, Haute-Marne; Duvaux, Meurthe-et - Moselle; Duvivier, Seine - Inférieure.

Escande, Dordogne; Escanye, Pyrénées-Orientales; Eschasseriaux, (baron,) Charente-Inférieure; Esnault, Calvados; Espeuilles, (comte d') Nièvre; Etienne, Oran; Even, (de Lannion) Cótes-du-Nord.

Fabre, Aveyron; Fallières, Lot-et-Garonne; Fanien, Pasde-Calais; Farcy, Seine; Faure Hippolyte, Marne; Faure Félix, Seine-Inférieure; Fauré, Gers; Féau, Seine-st-Oise; Feltre (Duc de), Cótes - du - Nord; Ferrary, Hautes-Alpes. Ferry Albert Vosges; Ferry Charles, Vosges; Ferry Jules, Vosges; Fleury, Orne; Floquet, Pyrénées-Orientales; Florent-Lefebvre. Pas-de-Calais; Folliet, Haute-Savoie; Forné, Pyrénées - Orientales; Fouquet, Aisne; Fourcand, Gironde; Fousset, Loiret; Franconie, Guyane française; Frébault, Seine; Freppel, Finistère; Fréry. Belfort;

Gagneur, Jura; Gaillard. Vaucluse ; Galpin, Sarthe ; Gambetta, Seine ; Gambon , Nièvre ; Ganault, Aisne; Ganne, Deux-Sevres; Garet, Basses-Pyrénées; Garrigat, Dordogne; Gasconi, Sénégal; Gassier, Basses-Alpes; Gatineau, Eure-et-Loir; Gaudin, Loire-Inf.; Gaudy, Doubs; Gautier .. Charente ; Gavini , Corse; Gerard (baron). Calvados; Germain, Henri, Ain; Germain, Haute - Garonne; Gerville - Réache. la Guadeloupe; Gevelot, Orne; Gilliot, Saone - et - Loire ; Ginoux de Fermon (comte), Loire - Inférieure; Giard, Nord; Girard, Nord: Giraud. Deux-Sevres; Girault, Cher; Girodet, Loire; Girot-Pouzol, Puy-de Dome; Giroud, Nord; Goblet, Somme; Gomot, Puy-de-Dome ;GonidecdeTraissan(comte Le), Ille-et - Vilaine; Granet, Bouches - du - Rhône; Granier de Casagnac (P.), Gers; Graux, Pas-de-Calais; Graziani, Corse; Greppo, Seine; Grollier, Orne; Gueguen; Finistere; Guichard, Yonne; Guillemin, Nord; Guillot. Isere; Guilloutet (de), Landes; Guvot(Paul), Marne;

Haëntjens, Sarthe; Hamille. Pas-de-Calais; Hémon, Finistère; Henry, Calvados; Herault, Vienne; Hérédia, (de) Seine; Hérisson, Nièvre; Hérisson, Seine; Horteur, Savoie; Hovius, Ille-et - Vilaine; Hugot, Cóte-d'Or; Hugues, Bonches-du-Rhône; Hurard, la Martinique.

Jametel, Somme; Janvier de la Motte, Eure; Zanzé (le baron) Côtes-du-Nord; Joigneaux, Côted'Or; Jolibois, Charente-Inférieure; Joubert, Indre-et-Loire; Journault, Seine-et-Oise, Jouve, Haute-Loire; Juigné(Comte de), Loire-Inférieure; Jullien, Loiret Cher.

Kergorlay (comte de) Haute-Loire : Kermenguy (vicomte de), Finistère ;

La Bassetière (de) Vendée; Labat, Basses-Pyrénées; Labussière, Allier ; . Labuze, Haute-Vienne: Lacôte Creuse: Lacretelle (de), Saone-et-Loire; Ladoucette (Etienne de), Ardennes; Laffitte Lajoannenque (de), Lot-et-Garonne; Lafont, Seine; La Forge (Anatole de) Seine: Rhône ; Lagrange, Laisant, Loire-Inférieure ; Lalande, Gironde; Lalanne, Gironde ; Lanel, Seine-Inférieure; Lannessan (de) Seine; Langlois, Seine-et-Oise; Lanjuinais, (comte de) Morbihan; Laporte, Niècre; Laporte (de), Deux-Sevres; Largentave (de), Cotes-du-Nord; Lariboissière(C), Ille-et Vilaine; La Rochefoucault duc de Bisaccia.Sarthe; La Rochejaguelein (marguis de) Deux-Sevres ; Laroche-Joubert, Charente; La Rochette, (Er-

nest de), Loire-Inférieure; Laroze Gironde; Lesbaysses, Ariege; Lasserre, Tarn-et-Garonne; Latour, Haute-Garonne; Latrade, Corrèze; Laurencon, Hautes-Alpes; Lavergne, Tarn; La vieille, Manche; Laville, Puy de-Dôme; Lebaudy, Seine - et -Oise; Le Cherbonnier, Corrèze; Lechevallier, Seine Inferieure : Le Comte, Mayenne; Leconte. Lefebvre , Seine - et -Indre ; Marne: Lefebvre-du Prev, Pasde-Calais; Lefevre, Seine: Leglise, Landes; Legrand (Arthur), Legrand (Pierre), Manche ; Nord; Lelièvre, Jura; Lenient, S.-et-Marne; Léon (Prince de), Morbihan; Lepère, Yonne; Leporché, Sarthe; Le Provost de Launay, Cotes-du-Nord; Leroux Vendée; Lerov, Cote - d'Or; Lesguillier, Aisne; Letellier, Alger; Levavasseur, Oise; Levêque Cote-d'Or ; Levert , Pas-de-Calais; Levet, Loire; Leydet, Bouches-du-Rhone: Liouville. Meuse: Lockroy, Seine; Logerotte, Saone-et-Loire : Lombard. Jura ; Lorois , Morbihan ; Loubet. Dróme: Loustalot, Landes;

Mackau (Bonde), Orne; Madier de Montjau, Dróme; Mahy (de), La Réunion; Maigne, Haute-Loire; Maillé (d'Angers), Maineet-Loire; Malartre, Haute-Loire Malézieux, Aisne; Mallevialle, Aveyron; Malric, Aude; Mangon (Hervé), Manche; Marcère (de), Nord; Marcou, Aude; Maret, Seine; Margaine, Marne; Margue, Saóne-et-Loire; Marion, Isère; Marmottan, Seine; Marquiset, Haute-Saóne; Marrot, Charente; Martin (d'Auray),

Morbihan; Martin-Feuillée, Illeet-Vilaine; Mas, Aveyron; Massip, Ariège; Masure, Nord; Mathé, Yonne; Mathieu, Morbihan : Mauger, Calvados; Manguin, Alger; Maunoury, Eureet-Loir; Maurel, Var; Mayet, Savoie ; Maynard de la Claye, Vendée ; Maze , Seine-et-Oise ; Mazéron, Creuse; Méline, Vosges; Ménard – Dorian, Hérault; Mercier, Ain; Mestreau, Charente-Inférieure; Mézières, Meurthe-et-Moselle; Michou, Aube; Million, Rhone; Mingasson, Cher; Mir, Aude; Montané, Haute-Garonne; Morel, Manche; Mun, (comte Albert de) Morbihan, Murat (Comte Joachim), Lot.

Nadaud, (Martin). Creuse; Naquet, Vaucluse; Neveux, Ardennes; Noël-Parfait, Eure-et-Loire: Noirot, Haute-Saone.

Ollivier, Cotes-du - Nord; Ordinaire, Doubs; Ornano (Cunéo d'), Charente; Osmoy, (comte d') Eure; Outters, Nord; Pagés, Tarn - et - Garonne; Pain, Vienne, Papon, Eurc; Parry. Creuse : Passy (Frédéric), Seine; Passy (Louis) Eure; Pelisse, Lozere; Pellet, Gard ; Pelletan, Bouches - du - Rhône; Pénicaud, Haute-Vienne; Pénières, Corrèze; Péraldi, Corse; Périgois, Indre; Périn, Haute-Vienne; Perras, Rhone; Petitbien', Meurthe - et - Moselle ; Peulevey , Seine - Inférieure ; Peytral, Bouches-du-Rhone; Philippe (Jules) Haute-Savoie; Philippoteaux, Ardennes; Picard, (Arthur); Basses-Alpes; Pierre, Alype, Inde-française; Pievr2, Gard ; Pinault, Ille-et-Vilaine;

Plantié, Basses Pyrénées; Plessier, Seine-et-Marne; Plichon, Nord; Ponlevoy (Frogier de), Vosges; Poujade, Vaucluse: Poulet, Var; Pouliot, Haute-Vienne; Pradal, Ardèche; Pradet-Balade, Basses - Pyrénées; Pradon. Ain; Prax-Paris, Tarnet-Garonne; Préverand, Allier; Antonin Proust, Deux-Sèvres.

Rameau.Seine-et-Oise; Banc, Seine ; Raspail, Seine ; Rathier, Yonne: Rauline, Manche; Ravual, Gironde; Récipon, Alpes-Maritimes; Regnault, Manche; Reille, (baron) Tarn ; Remoiville, Seine el-Oise; Renault, Alpes-Maritimes; Renault-Morlière, Mayenne; Révillon, (Tony), Seine; Rey, Basse - Pyrenées; Reymond, Loire; Reyneau, Saone-et-Loire: Ribot. Pas-de-Calais; Richard, Drome; Ringuier, Aisne; Riotteau, Manche; Rivière, Indre-et-Loire; Robert, Oise; Roche, Charente-Inférieure; Roche, Var; Rodat. Aveyron: Roger, Dordogne; Roque (de Fillol), Seine; Roselli Mollet, Ain; Rotours (des) Nord; Roudier, Gironde; Rouge, Aude; Rousseau, Finistère; Rouvier. Bouches-du-Rhône; Roy de Loulay, Charente-Inférieure; Royer, Meuse ; Roys (marquis de), Aube:

Saint - Martin (de) Indre; Saint-Martin, Vaucluse; Saint-Prix, Ardèche Saint - Romme, Isère; Salis, Hérault; Aisne, Sandrique; Salomon, Vienne; Sarlat, La Guadeloupe; Sarrette, Lot-et-Garonne; Sarrien, Saône-et-Loire; Savary, Manche; Screpel, Nord; Sentenac, Ariège; Serph, Vienne: Silhol, Gard; Simon, Loire-Inférieure; Simonnet, Allier; Soland (de) Maine-et-Loire; Sonnier (de) Loir-et-Cher; Soubeyran (baron de), Vienne; Souchu-Servinière, Mayenne; Sourigues; Landes; Soustre, Basses-Aipes; Soyc, Aisne; Spuller Seine; Steeg, Gironde;

Talandier, Seine ; Tallon (Alfred), Puy-de Dôme; Tarbouriech, Hérault, Tassin, Loir -et-Cher; Teilhard, Lot; Ténot, Hautes - Pyrénées ; Terves (de) Maine-et-Loire; Tézenas, Aube; Theulier, Dordogne; Thiessé, Seine-Inférieure ; Thirion-Montauban. Dordogne: Thoinet de la Turmelière, Loire-Inférieure; Thomas, Marne; Thomas (Frédéric), Tarn; Thompson, Constantine; Tiersot, Ain; Tirard, Seine; Tisserand, Puy-de-Dome; Tondu, Ain; Toulet, Somme; Treille, Constantine; Trouard-Riolle, Seine-Inférieure; Truelle, Eure-et-Loir; Trystram, Nord; Turigny, Nievre; Turquet, Aisne.

Vachal, Corrèze; Vacher, Corrèze; Valon (de) Lot; Varambon, Rhône; Vaschalde, Ardèche; Vermond, Seine-et-Oise; Vernhes, Hérault; Verniere, Hérault; Versigny, Haute-Saône; Vielfaure, Ardèche; Viette, Doubs; Vignancour, Basses-Pyrénées, Villain, Aisne; Villeneuve. Seine; Villiers, Finistère; Viox, Meurthe-et-Moselle;

Waddington, Seine-Inférieure; Waldeck-Rousseau, Ille - et -Vilaine; Wilson, Indre-et-Loir

ous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la mbre des députés par département.

Ain. MM. Tiersot, Tondu, Roselli-Mollet, Pradon, Mercier, Germain.

Aisne. Ganault, Fouquet, Lesguiller, Villain, Malézieux, Ringuier, Soye, Turquet.

Allier. Datas, Labussiere, Chantemille, Simonnet, Roquet, Préverand.

Alpes (Basses). Soustre, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Bontoux.

Alpes (Hautes). Chaix, Laurençon, Ferrary,

Alpes-Maritimes. Borriglione, Bischoffsheim, Rénault, Recipon.

Ardeche. Chalamet, Pradal, Vieilfaure, Vaschalde, Saint-Prix, baron Boissy-d'Anglas.

Ardennes. Corneau, Drumel, Neveux, Philippoteaux, baron de Ladoucette.

Ariege. Massip, Lasbaysses, Sentenac.

Aube. Bacquias, Ballet, Tézenas, comte de Roys, Michou, Casimir Périer.

Aude. Marcou, Mir, Rougé, Malric.

Aveyron. Fabre, Rodat, Devic, Mas, Mallevialle, Cibiel, Cayrade.

Bouches-du-Rhône. Peytral, Hugues, Rouvier, Bouchet, Pelletan, Clémenceau, Granet, Leydci.

Calvados. Henry, Mauger, baron Gerard, Esnault, comte de Colbert, Laplace (Jean), Duchesne, Delafosse.

Cantal. Bastid, Durieu, Charmes, Amagat.

Charente. Laroche-Joubert, Marrot, André, Ornano (Cunéo d') Duclaud, Gantier.

Charente-Inférieure. Barbedette, baron Eschassériaux, Mestreau, Bisseuil, Jolibois, Roy de Loulay fils, Roche.

Cher. Cheneau, Boulard, Girault, Bellot, Mingasson.

Corrèze. Vachal, Vacher, Le Cherbonnier, Latrade, Pénières.

Corse. Péraldi, Gavini. Graziani, Bartoli, Arène.

Côte-d'Or. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot.

Cotes - du - Nord. Armez, vicomte de Bélizal, de Largentaye, Ollivier, duc de Feltre, Le Provost de Launay, Even (de Lannion), b^{on} de Janzé, Déroyer.

Creuse. Lacôte, Nadaud, Parry, Mazeron, Cornudet.

Dordogne. Theuller, Chavoix, Garrigat, Thirion-Moatauban, Dusolier, Brugère, Roger, Escande.

Doubs. Beauquier, Gaudy, Bernard, Viette, Ordinaire.

Dróme. Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, Richard.

Eure. Bully, Papon, Passy, Janvier de la Motte, Develle, comte d'Osmoy.

Eure-et-Loir. Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

Finistère. Hémon, Arnoult, Camescasse, Villiers, Freppel. Caurant, Gueguen. Rousseau, vicomte de Kermenguy, Corentin -Guyho.

Gard. Boyer, Bousquet, Desmons, Silhol, Pellet, Pieyre.

Garonne Haute). Constans, Duportal, Montane, Germain, Bougues, Latour, Caze.

Gers. David, Daynaud, Descamps, Fauré, Granier de Cassagnac (Paul).

2

Hérault. Ménard – Dorian, Salis, Vernhes, Arrazat, Tarbouriech, Vernière.

Ille-et-Vilaine. Waldeck -Rousseau, Martin - Feuillée, comte de Lariboisière, Pinault, Brice, Hovius, Durand, lecomte de Gonidec de Traissan.

Indre. Périgois, David, Benazet, Leconte, De Saint-Martin.

Indre-et-Loire. Belle, Rivière, Joubert, Wilson.

Isère. Bravet, Bovier - La pierre, Guillot, Dubost, Marion. Saint - Romme, Buyat, Couturier.

Jura. Lelièvre, Lombard, Gagneur, Bavoux.

Landes. De Guilloutet, Boucau, Loustalot, Léglise, Sourigues.

Loir et Cher. Deniau, Tassin, Julien, De Sonnier.

Loire. Bertholon, Girodet, Chavanne, Levet, Reymond, Audiffred, Brossard.

Loire (Haute), Jouve, comte de Kergorlay, Maigne, Malartre.

Loire - Inférieure. Laisant, Gaudin, Biliais (De La) Thoinnet de la Turmelière, Ginoux de Fermon (comte), Juigné, (Comte de), Simon, De La Rochefte.

Loiret. Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierre.

Lot. Murat (comte de), De Valon, Teilhard, Dufort (baron)

Lot et Garonne. De Lafite De La Joannenque, Deluns - Montaud, Fallières, Sarrette. Lozère . Bourrillon , Belon , Pelisse.

Maine-et-Loire. De Soland, Maillé,Benoist, comte de Maillé, comte de Durfort de Civrac, Bury, de Terves.

Manche. Rauline, Morel, Riotteau, La Vieille, Savary, Regnault, Legrand, Mangon (Hervé).

Marne. Faure, Blandin, Courneaux, Thomas, Margaine, P. Guyot.

Marne (Haute) Dutailly, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

Mayenne. Souchu - Servi gnière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

Meurthe-et-Moselle. Duvaux, Berlet, Mézières, Viox, Petitbien.

Meuse Develle, Liouville, Royer, Buvignier.

Morbitan. Du Bodan, Lorois, Mathieu, Martin (d'Auray), C^{to} de Lanjuinais, comte de Mun, Prince de Léon.

Nièvre. Laporte, Turigny, comte d'Espeuilles, Hérisson, Gambon.

Nord⁽¹⁾. P. Legrand, Masure, Screpel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemin, de Marcère, Bernard, Cirier, Giroud, Desmoutiers, Trystram, Befgerot Outters, Plichon, Girard, Giard.

Oise. Boudeville, Chevreau, Le Vavasseur, Robert, Chauveau (Franck).

Orne. Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot, Bansard des Bois, Fleury.

Pas-de-Calais. — Bouilliez-Bridou, Florent-Lefebvre, Fa-

Adressés des députés du Nord, à Paris, page 16 nien, Desprez, Ansart, Ribot, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Graux.

Puy-de-Dôme. Tisserand, Tallon, Costes, Girot-Pouzol, Gomot, Laville, Duchasseint.

Pyrénées (Basses), Garet, Cassou, Plantié, Labat, Pradet-Balade, Rey, Vignancour.

Pyrénées (Hautes). Cazeaux, Tenot, Alicot, Devès.

Pyrénées-Orientales. Brousse, Forné, Escanyé, Floquet.

Rhin (Haui) Fréry.

Rhone. Ballue, Chavanne, Andrieux, Varambon, Perras, Lagrange, Million.

Saone (Haute). Noirot, Versigny, Baïhaut, Marquiset.

Saone-et-Loire. Margue, de Lacretelle, Gilliot, Reyneau, Boysset, Daron, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Logerotte.

Sarthe. Leporché, Haëntjens, Galpin, de la Rochefoucauld duc de Bisaccia, d'Aillières, Cavaignac

Savoie. Chevallay, Bel, Blanc, Mayet, Horteur,

Šavoie (Haute). Philippe, Ducroz, Dupont, Folliet.

Seine. Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, de Lanessan, Hérisson, Frebault, Passy, De La Forge, Ranc, Lefebvre, Brisson, Cadet, Lockroy, Greppo, Cantagrel, Casse, Farcy, Marmottan, de Hcredia, Maret, Allain-Targé, Gambetta, Révillon Tony, Delattre, Villeneuve, Roque (de Fillot), Raspail, Talandier, Lafont, Clémenceau, N...

Seine - Inférieure. Duvivier, Dautresme, Waddington, Lanel, Trouard - Riolle, Peulevey, Casimir Périer, Faure, Thiessé, Lechevalier, Desson de SaintAignan (V^e).

Soine-et-Marne. De Choiseul Plessier, Lefebvre, Dethomas, Lenient.

Seine-et-Oise.Journault, Maze, Rameau, Remoiville, Féau. Lebaudy, Vermond, Langlois, Dreyfus.

Sevres (Deux-). Proust, de La Porte, Marquis de la Rochejaquelin, Giraud, Ganno.

Somme.Goblet, Dieu, Carette, comte de Douville-Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jametel, Bernot, Toulet.

Tarn. Cavalié Thomas, Baron Reille, Lavergne, Compayré.

Tarn-et-Garonne. Prax-Paris, Pagès, Laserre, Chabrié.

Var. Roche, Daumas, Maurel, Marius Poulet.

Vaucluse. Saint-Martin, Naquet, Poujade, Gaillard.

Vendée. Maynard de la Claye, Bourgeois. Bienvenu, Le Roux (Paul), de la Bassetière, Baudryd'Asson (de).

Vienne. Salomon, Pain, Hérault, Serph (Gusman), baron de Soubeyran, baron Demarçay.

Vienne (Haute). G. Périn, Pé-

nicaud, Labuze, Donnet, Pouliot. Vosges. Brugnot, Ferry (Ch.),

Bresson, Poulevoy (Frogier de), Méline, Ferry (Jules), Ferry (A.)

Yonne. Lepère, Bert (Paul), Germain Mathé, Dethou, Guichard, Rathier.

Algérie. Letellier, Mauguin, Thomson, Etienne, Dessoliers, Treille.

Colonie. Gerville-Réachc, Sarlat, Pierre Alype, Dureau de Vaulcomte, De Mahy, Franconie, Hurard, Deproge, Gasconi, Blancsubé.

·SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE.

MM. Poudra, O. *, Secrétaire-Général; — Garreaud, *, Sous-Chef; — Pierre, Secrétaire-Rédacteur; — Lefebvre, Commis principal.

DOMICILES DES DÉPUTÉS DU NORD, A PARIS.

AVESNES. — 1^{re} circonscription. — Cantons d'Avesnes Sud et Nord, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon: M. Guillemin, rue de l'Estrapade, 15. — 2^e circonscription. — Cantons de Bavai, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy Est et Ouest : M. de Marcère, rue Montaigne, 23.

CAMBRAI. — 1^{re} circonscription — Cantons de Cambrai Est et Ouest, Carnières, Marcoing: M. Bernard, Boulevard St-Germain, 215 bis. — 2^e circonscription. — Cantons du Câteau, Clary, Solesmes: M. Cirier, rue de l'Université, 35.

DOUAI. — 1^{ro} circonscription. — Cantons de Douai Nord, Ouest et Sud: M. Giroud, rue Jacob, 12. — 2° circonscription. — Cantons d'Arleux, Marchiennes, Orchies: M. Desmouticrs, rue Jacob, 29.

DUNKERQUE. — 1^{re} circonscription. — Cantons de Dunkerque Est et Ouest, Gravelines : M. Trystram, rue de Rennes, 95. — 2^e circonscription. — Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt : M. Bergerot, rue Richepanse, 5.

HAZEBROUCK. — Cantons de Cassel, Hazebrouck Nord et Sud, Steenvoorde: M. Outters, rue du Faubourg Saint-Honoré, 108. — 2^e circonscription. — Cantons de Bailleul-Nord-Est et Sud-Ouest, Merville: M. Plichon, rue de Lisbonne, 2.

LILLE. — 1^{re} circonscription. — Cantons de Lille Nord-Est et Ouest: M. Pierre Legrand, au Ministère du Commerce. — 2° circonscription. — Cantons de Lille Sud-Est et Sud-Ouest: M. Masure, rue Godot-de-Mauroi, 35. — 3° circonscription. — Cantons de Roubaix-Est et Ouest: M. Scrépel, rue Montmartre, 132. — 4° circonscription. — Cantons d'Armentières, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deule: M. Des Rotours, rue de l'Université, 29. — 5° circonscription. — Cantons de Gysoing, Lannoy, Pont-à-Marcq, Seclin: M. G. Brame, rue Tronchet, 25. — 6° circonscription. — Cantons de Tourcoing-Nord et Sud: M. Debuchy, rue du Départ, 1.

VALENCIENNES. — 1^{re} circonscription. — Cantons de Valenciennes-Nord, Est et Sud : M. Giard — 2^e circonscription. — Cantons de Bouchain, Condé, Saint-Amand (rive droite et rive gauche): M. A. Girard, rue de Rome, 68.

Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qu'i devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Composition des sections du Conseil d'État.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, Président. — Conseillers d'Etat en service ordinaire: MM. Courcelle, Seneuil, Victor Chauffour, Paul Dupré, Colonna Ceccaldi, Camille Sée. — Conseillers d'Etat en service extraordinaire: MM. Jacquin, Billot. — Maîtres des requêtes : MM. Paul Boiteau, Léon Béquet, Brossard-Marsillac. — Auditeurs de 1^{ro} classe : MM. Bize, Gueret Desnoyers. — Auditeurs de 2^o classe : M. Wolski. — Secrétaire : M. Salin.

Section du contentieux. — M. Laferrière, Président. Conseillers d'Etat: MM. Lamé-Fleury, Bertout, Braun, Tétreau, Georges Coulon, Chabrol. — Maîtres des requêtes : MM. Mayniel, Matheus, Gervais de Rouville, Guuwain, Georges Bousquet, Abel Flourens, Dédebat, Jagerschmidt. — Commissaires du gouvernement : MM. Gomel, Le Vavasseur de Précourt, Marguerie, Chante-Grellet. — Auditeurs de 1^{ro} classe : MM. Baudenet, Vandal, Saint-Paul, de Mouy. — Auditeurs de 2^o classe : MM. Villetard de Prunières, Labiche, Bénac, Quennec, Guillemin, Romieu, Menant, Simon. — Secrétaire : M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux arts. — M. Collet, président — Conseillers d'Etat en service ordinaire: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. Conseillers d'Etat en service extraordinaire : MM. Gilbert Le Guay, Dumont, Zévort.— Maîtres des requétes : MM. Vacherot, de Salverte, Francisque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — Auditeurs de 1^{re} classe : MM. Sevène, Mourier. — Auditeurs de 2^{me} classe : MM. Blondot, Cottu, Dubief. — Secrétaire : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. l'intendant général Blondeau, président. — Conseillers d'Etat en service ordinaire : MM. le vice-amiral Bourgeois, Gougeard, Hely d'Oissel, le colonel Mojon, Paul Dislère. — Conseillers d'Etat en service extraordinaire : MM. Dufrayer, Gay, Lesler, Ambaud, général Ferron, intendant-général Ferrier, Fournier, Pallain. — Maitres des requêtes : MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Camille Lyon, Léon Grévy. — Auditeurs de 1re classe : MM. Marcel, Ducos. — Auditeurs de 2me classe : MM. Turrel, Grenier. — Secrétaire : M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Berger, président. — Conseillers d'État en service ordinaire : MM. Picard, Béral, Dunoyer, Chauchat, Albert Delmar. — Conseillers d'État en service extraordinaire : MM. Girard, Leblanc, Tisserand, Lax. — Maîtres des requétes : MM. Fabas, Cotelle, Camille Krantz, Bérard-Varagnac, Bailly. — Auditeurs de 1re elasse : MM. Auburtin, Colson. — Auditeurs de 2me classe : MM. de Loménie, Manégat. — secrétaire : M. Delabarre.

BURBAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaud, *, président; Collin, *, administrateurs de l'enregistrement et des domaines; Geraud, *, directeur de l'enregistrement et du timbre; Gonse, *, Griolet, *; Housset, *. Lehmanne; Caille, *, secrétaire du contentieux, secrétairedélégué.

Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, président; Collet, ¥, présid. de section au Conseil d'Etat, vice-président; Braun, ¥, Berger, Chauffour, conseillers d'État; Merville, ¥, Demangeat, O ¥, Saint-Luc, O ¥, conseillers à la Cour de cassation, Accarias, inspecteur général des facultés de droit; — Membres suppléants : MM. Hallays-Dabot, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, et Leveillé, professeur à la faculté de droit.

Commissaires du Gouvernement.

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.

M. Chante-Grellet, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Suppléants.

M. Ronjat, avocat général à la Cour de cassation. M. Tappie, ¥, avocat-général à la Cour de cassation. Secrétaire : M. Boyeldieu d'Auvigny.

MINISTERES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Duclerc, sénateur, Ministre des Affaires Etrangères, Président du Conseil.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT. — M. Barry, chef; M. le baron Pierlot, sous-chef.

SERVICE DE L'ANALYSE DES DÉPÈCHES ET DES TRAVAUX RÉSERVÉS. — M. le baron Imbert de St-Armand, O ¥, Ministre plénipotentiaire de 1^{ro} classe.

SERVICE DE LA PRESSE. — M. Liévin, chef.

CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. le capitaine Barry, chef. SERVICE DU PROTOCOLE. — M. Mollard, O *, ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de directeur; M. de Pont, *, sous-chef.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES. — M. Billot, directeur; M. Nisard, O ¥, sous-directeur du Nord; M. Cogordan, ¥, sousdirecteur du Midi.

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES. — M. Clavery, O ¥, directeur; M. Malivoire de Butet, ¥, secrétaire-archiviste; Louis (Georges), sous-directeur des affaires commerciales; Chevrey-Rameau, O ¥, sous-directeur des affaires consulaires; Belliard, ¥, sous-directeur des affaires de chancellerie.

DIRECTION DU CONTENTIEUX POLITIQUE ET COMMERCIAL. — M. Billot, O ¥, directeur; Boutin, ¥, et Millet, sous-directeurs.

DIVISION DES ARCHIVES. — M. Girard de Rialle, #, chef de division.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Brédif, ¥, chef de division (en mission); M. Houette, inspecteur des finances, chargé de la division.

DIRECTION SUPERIEURE DES ARCHIVES. — M. Despretz, inspectour général, directour.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Gronier, chef. M. Louis Couturier, secrétaire particulier.

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Jacquin, directeur. — 1^{er} bureau. Personnel des Cours, Tribunaux, etc., 2^e bureau. Personnel des justices de paix, etc.; 3^e bureau. Algérie.

Division de la comptabilité et des pensions. — M. Durier, \approx , chef de division. — 1^{er} bureau, comptabilité; 2^e bureau, pensions et secours.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU. — M. Gonse, #, directeur. — Bureau d'administration et de législation. — Bureau du notariat et des officiers ministériels.

BURRAU DU SCRAU. — M. Fabrègue, chef de bureau. — 1^{ro} section. Naturalisations. Admission des étrangers au domicile en France. Autorisation de servir à l'étranger. Dispenses d'age, de parenté et d'alliance pour mariage. — 2° section. Titres nobiliaires, majorats, dotations, changements et additions de noms, etc.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES. — M. POUX-Franklin, directeur. — 1^{er} bureau. Affaires criminelles. — 2^o bureau. Graces. — 3^o bureau. Statistique. — 4^o bureau. Frais de justice.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

M. Fallières, député, Ministre.

M. Jules Develle, député, sous-secrétaire d'Etat.

CABINET DU MINISTRE. — M. Henry Marcel, chef; Grumbach et Menant, sous-chefs.

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE. — M. Alfred Foubert, *, chef; M. Cassagneau, secrétaire particulier; M. Demagny, secrétaire-adjoint.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. de Pince, chef du cabinet; M. Noël, sous-chef; M. Leroy, secrétaire particulier:

SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE. — Bureau de la correspondance générale : M. Fleury, O. *, chef. — Bureau du personnel : M. Farcinet, O *, chef. — Bureau des secours généraux : M. Gallo, *, chef. — Service de la presse : M. Carles, O. *, sous-directeur, chef du service.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. ROUSSEAU, \ddagger , directeur.

SECRÉTARIAT. — 1^{er} Bureau : Secrétariat. — 2^e bureau : personnel de l'administration centrale et de l'inspection générale. — 3^e bureau : Sociétés de secours mutuels. — 4^e bureau : Etablissements généraux de bienfaisance.

COMPTABILITÉ. — 1^{er} bureau: M. Corpel, ¥, chef, Opérations et écritures centrales. — 2^o bureau: M. Bernard, ¥, chef, Ordonnancement. — 3^o bureau: M. Tardieu, chef, Comptabilité départementale. — Caisse centrale du ministère : M. Badin, ¥, caissier.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE. — M. Gilbert-Le Guay, O.*, directour, Conseiller d'Etat en service extraordinaire. DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE. — 1° bureau : M. Morgand, *, chef, Administration générale, élections, pensions. — 2° bureau : M. Lucas, *, chef, Administration départementale. — 3° bureau : M. Payelle, *, chef, Aliénés, enfants assistés, mendicité.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — 1^{er} bureau : M. de Roulhac du Maupas, *, chef, Administration financière des communes. — 2^o bureau : M. Vaucheret, chef, Contentieux des communes. — 3^o bureau : M. Guillaume, *, chef, Voirie urbaine et vicinale. — 4^o bureau : M. Defarge, *, chef. Construction et comptabilité des chemins vicinaux. — 5^o bureau : M. de Valbreuze, chef, Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNIFENTIAIRE. — M. Herhette, #, directeur. — 1^{er} bureau : Contrôle des dépenses et de la comptabilité; affaires diverses. — 2^e bureau : Prisons départementales — 3^e bureau : Maisons centrales de force et de correction et pénitentiers agricoles. — 4^e bureau : Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel. — 5^e bureau : Transférements.

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — M. Schnerb, *. directeur. — 1^{er} bureau : Correspondance politique. — 2^e bureau : Correspondance personnelle. — 3^e bureau : Police administrative. — 4^e bureau : Police spéciale. — 5^e bureau : Correspondance, imprimerie et librairie.

SERVICE DE L'ALGÉRIE. — M. Delabarre ¥, chef du service.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CULTES.

M. Flourens, O *, directeur général. — 1^{er} bureau: cabinet du directeur général, affaires réservées et contentieuses. — 2° bureau: personnel du clergé, organisation et régime administratif des chapitres, séminaires, cures et succursales. — 3° bureau: biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs, contrôle administratif. — 4° bureau: administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions. — 5° bureau édifices diocésains.

CULTES NON CATHOLIQUES. - M. Eugène Hepp, *, sous-directeur.

COMPTABILITÉ, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES. — M. A. de Taillandier, *, chef du service. — 1^{er} bureau : opérations centrales, liquidation, ordonnancement. — 2^e bureau : écritures centrales, tenue des livres, pensions, service du matériel des bureaux. PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES. — M. Tiphaigne, O ¥, sous-directeur du contrôle des administrations financières et contre-seing.

DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'INSPECTION GÉNÉRALE, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ORDONNANCEMENT. — M. Pallain, \mathbf{x} , directour, agent judiciaire du Trésor.

1º SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. Machart, #, inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Harmand, O *, Tronson du Coudray, O *, de Colmont, O *, Cavailhon, O *, marquis de Marguerie. O *, Druilhet, O *, Rouget, O *, Duparge, O *, Jacquême, O *, Le Blant, *, Brodin, *, Bellaigue de Bughas, *, Hamot, *.

2º SERVICE DU CONTENTIEUX.

3º SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION COMPARÉE.

4º SERVICE DE L'ORDONNANCEMENT ET DE LA COMPTABILITÉ.

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — M. Gay, O ¥, directeur. — M. Prevost, ¥, sous-directeur. — Section des opérations de trésorerie. — Bureau central. — Section, des ordonnances. — Bureau du service extéricur. — Bureau des écritures.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE. — M. Thiboust, O *, directeur, M. Grimprel, O *, sous-directeur. — Bureau central. — Bureau du Grand-Livre. — Bureau du double du Grand-Livre. — Bureau des transferts et mutations (à la Bourse). — Bureau des reconversions et renouvellements des titres de rentes au porteur (au Louvre). — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — M. de Roussy, G.O. *, conseiller d'État, directour-général. — M. Couder, O *, directour-adjoint. — Bureau central — 1° Budget général de l'État. — 2° Ecritures et comptes. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. — Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée — Bureau de la comptabilité des administrations financières. — Bureau de la comptabilité des chemins de fer de l'État.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — MM. Chazal, O *, caissier-payeur-central. — Bureau central et de Comptabilité. — Contrôle des dépenses. — Opérations en numéraire. — Portefeuille du Trésor. SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE. — M. de Marcillac, O *, *payeur-central.* — Bureau central. — Bureau des paiements. — Bureau de la comptabilité.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — M. de Boisdeffre, O *, contrôleur central du Trésor, chef de la division.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Billot, C. *, sénateur, Ministre.

CABINET DU MINISTRE. — M. Penne, O ‡, général de brigade, chef du cabinet. — 1^{er} bureau: ouverture des dépéches, centralisation du travail pour le Président de la République, affaires réservées, etc., M. Ray, ‡, chef. — 2^e bureau: Correspondance générals, personnel des officiers généraux etc., M. Jeanson, O ‡, chef.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉBAL. — MM. Vuillemot, G O *, général de division, chef d'état-major général; Ferron, *, général de brigade, de France, O *, colonel d'artillerie, sous-chefs d'état major général. — Bureau du personnel des services d'état-major. — 1^{er} bureau: organisation et mobilisation générale de l'armée, emplacements et effectifs. — 2^e bureau: statistique militaire et d'étude des armées étrangères. — 3^e bureau: opération militaire et instruction générale de l'armée — 4^e bureau: service des étapes et des chemins de fer; exécution des mouvements de troupes; transports des troupes par voie de fer et par eau.

SOUS-DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE. — Service géographique. — M. Perrier, O *, colonel d'infanterie, sous-directour.

1^{re} DIRECTION, (Infanterie). — M. Boulanger, C ¥, général de brigade, directeur; M. Tramond, ¥, colonel; sous-directeur. — 1^{et} bureau: personnel de l'infanterie. — 2^e bureau: instruction technique et matériel particulier de l'arme de l'infanterie. — 3^e bureau: recrutement. — 4^e bureau: réserves et armée territoriale.

2° DIRECTION, (Cavalerie). — M. Humann, *, général de brigade, directeur. — 1^{re} sous-direction: M. Robert, lieutenant-colonel, sousdirecteur. — 1^{er} bureau: cavalerie. — 2° bureau: remontes. — 2° sous-direction: M. d'Estouvilles, O *, sous-directeur. — 3° bureau: justice militaire. — 4° bureau: gendarmerie.

3° DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Tricoche, O *, général de brigade, directeur. — 1^{er} bureau: personnel de l'artillerie et des équipages militaires. — 2° bureau: Matériel de l'artillerie et des équipages militaires. 4° DIRECTION, (Génie). — M. Gillon, O *, colonel du génie, directour. — 1° bureau: personnel du génie. — 2° bureau: matériel du génie.

5° DIRECTION, (Services administratifs). — M. Delaperriere, O *;, intendant militaire directeur. — 1^{r°} sous-direction: M. N..., sousdirecteur. — 1^{°°} bureau: personnels administratifs et transports généraux. — 2° bureau: vivres. — 3° bureau: fourrages et chauffage. — 2° sous-direction: M. Monnier, O *;, sous-directeur. — 4° bureau: solde, revue de comptabilité, indemnités de route. — 5° bureau: habillement et campement.

6° DIRECTION, (Poudres et Salpêtres). — M. Maurouard O * . inspecteur général, directeur. — Bureau des poudres et salpêtres: M. Bonnard, *, chef.

7° DIRECTION, (Service de santé). — M. Baizeau, C *, médecininspecteur, directeur. M. Dehau, O *, sous-directeur. — Bureau des hópitaux: M. Flandin, chef.

DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Wuillaume, O *, directeur. — 1^{ro} sous-direction : M. Fieffé de Liévreville, *, sous-directeur. — Section des budgets, 1^{or} bureau : contrôle des dépenses, contentieux, liquidation de la dotation de l'armée, liquidation des dépenses des armées, agence comptable. — 2° bureau : fonds, ord onnances et comptes généraux. — 3° bureau : comptes, matières, état des approvisionnements généraux. — 2° sous-direction, M. de Beaucourt, O *, sous-directeur. — 4° bureau : pensions ct seccurs. — 5° bureau : archives administratives. — 6° bureau : service intérieur.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice amiral Jauréguiberry, G C *, sénateur, Ministre.

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE. — MM. Peyron, G C *, vice-amiral, chef d'état-major, chef du cabinet. — Humann, O *, capitaine de vaisseau, aide de camp: Dupont, *, capitaine de frégate, idem; Fournier, O *, idem, idem; Schlumberger, *, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance; Richard, *, idem, idem; Cordier, *, idem, idem; Garnault, *, idem, idem; Humbert, *, capitaine en premier d'artillerie de marine, idem; Lange, *, capitaine d'infanterie de marine, idem; Josse, capitaine d'artillerie de l'armée de terre, idem.

CABINET DU MINISTRE. — M. Peyron, G C *, chef d'étal-major, chef du cabinet. — 1° bureau : mouvements de la flotte et opérations militaires. — 2° bureau : statistique maritime et étude des marines étrangères. — 3° bureau: Etat-major de la flotte, services spéciaux de l'état-major. — 1^{er} service: mouvements, affaires militaires et nautiques réservées. — 2° service: mobilisation et défense des ports.

CABINET DU MINISTRE. — M. Giraud, O *, commissaire général de la marine, chef du cabinet. — 1^{or} bureau: secrétariat. — 2º bureau: service intérieur et bibliothèques. — 3° bureau: archives et publications.

1^{re} DIRECTION. — PERSONNEL. — M. Mottez, G O *, contreamiral, directeur. — 1^{er} bureau : corps entretenus et agents divers. — 2^e bureau : troupes de la marine. — 3^e bureau : équipages de la flotte et justice maritime. — 4^e bureau : Inscription maritime et police de la navigation. — 5^e bureau : Péches et domanialité maritimes. — 6^e bureau : solde, habillement et revues.

2° DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. de Fauque de Jonquières, GO #, vice-amiral, directour. — 1^{er} bureau : constructions navales et torpilles. — 2° bureau : travaux hydrauliques et bâtiments civils. — 3° bureau : artillerie. — 4° bureau : approvisionnements généraux. — 5° bureau : Subsistances et hópitaux.

SERVICES TECHNIQUES. — M. de Bussy, O *, directeur des constructions navales, et Dard, O *, général de brigade d'artillerie de marine.

3° DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — M. Fournier, O. ¥, directeur. — 1^{er} bureau : fonds et ordonnances. — 2° bureau : dépenses d'outre-mer. — 3° bureau : comptabilité centrale des fonds. — 4° bureau : comptabilité des matières.

DIRECTION DES COLONIES. — MM. Dislère, O *, directeur; Roy,. O *, directeur-adjoint. — 1^{er} bureau: administration générale et affaires politiques. — 2^e bureau: administration intérieure, colonisation libre et pénale. — 3^e bureau: justice, instruction publique, cultes. — 4^e bureau: solde, congés, etc., troupes indigènes, commissariat colonial. — 5^e bureau: finances, travaux, approvisionnements, bâtiments militaires.

INVALIDES DE LA MARINE. — M. Roubaud, $O \not\approx$, directeur. — Bureau central des invalides. — Bureau des pensions et secours. — Bureau des prises, bris et naufrages, du service des gens de mer.

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Vermot, C. *. Inspecteur en chef; Bideau, *, Gestin. * Châtelain, *, Inspecteurs.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — M. le contre-amiral Duburgnois, C ¥, directeur général.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Jules Duvaux, député, Ministre.

M. Logerotte, député, sous-secrétaire d'Etat.

CABINET DU MINISTRE. — M. Morel, chef; M. Roujon, chef de bureau.

SECRÉTARIAT PARTICULIÈR DU MINISTRE. — M. Leroy, secrétaire particulier, affaires personnelles.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Chalamet, chef du cabinet.

SERVICE INTÉRIEUR DU MINISTÈRE. — M. Réjon, chef du service.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT. — M. Charmes, directeur. — 1^{er} bureau: enregistrement général et archives du ministère. — 2^e bureau: travaux historiques et scientifiques, sociétés savantes, missions et échanges internationaux. — 3^e bureau grandes bibliothèques et archives nationales, souscription, dépôt légal. — 4^e bureau: bibliothèques populaires, communales et du ministère.

DIRECTION DE L'ENSRIGNEMENT SUPÉRIEUR. — M. Dumont, $O \not\approx$, directeur. — 1^{er} bureau : inspection générale, facultés et écoles. — 2° bureau : administration académique, établissements scientifiques et littéraires. — 3° bureau : matériel et comptabilité des facultés et écoles. — 4° bureau : matériel et comptabilité des établissements scientifiques, etc.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — M. Zévort, G O *;, directeur. — 1^{er} bureau : enseignement secondaire, classique et enseignement special. — 2^e bureau : personnel. — 3^e bureau : matériel et comptabilité des lycées. — 4^e bureau : comptabilité des colléges et caisses des lycées et colléges.

DIRECTION DE L'ENSRIGNEMENT PRIMAIRE. — M. Buisson, O *; directour. — 1° bureau: personnel de l'enseignement primaire. — 2° bureau: contentieux et discipline de l'enseignement primaire. — 3° bureau: maisons d'école, mobilier scolaire. — 4° bureau: comptabilité de l'enseignement primaire. — 5° bureau: matériel d'enseignement. — 6° bureau: créations d'écoles et d'emplois., examens, bourses.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Langlois de Neuville, O #, directeur. — 1^{er} bureau : comptabilité générale. — 2^e bureau : pensions de retraite. — Beaux-arts. — 1^{er} bureau : ordonnancement, budgets, crédits supplémentaires. — 2^e bureau : écritures centrales.

DIRECTION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS.

M. Paul Mantz, O *, directeur général honoraire. — M. Kaempfer, délégué dans les fonctions de directeur.

SECRÉTARIAT DE LA DIRECTION. — M. Roger Ballu, secrétaire. — Beaux-arts: 1º bureau des travaux d'art. — 2º Bureau de l'enregistrement. — 3º Bureau des musées et des expositions. — 4º Bureau des monuments historiques. — 5º Bureau des théatres. — 6º Bureau des manufactures nationales.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX. — M. Poulin, *;, directeur. — 1° bureau des batiments civils. — 2° bureau des palais nationaux. — 3° bureau du mobilier national et régies des palais. — 4° bureau des comptes.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Hérisson, député, Ministre.

M. Baïhaut, député, sous-secrétaire d'Etat.

CABINET DU MINISTRE. — M. Choquet, chef. — M. Bénac, chefadjoint. — Demandes d'audience. — Réceptions. — Rapports personnels avec les Chambres. — Communications avec la Presse. — Affaires réservées.

CARINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — M. Ménard, chef.

Direction du personnel et du secrétariat : M. Gonzav, *****, *directeur*.

1^{re} DIVISION. — M. Nobécourt, chef de division, — Nominations, promotions et mouvements.

2' DIVISION. — M. Bizé, #, chef de division. — Frais et indemnités, pensions, secours, contrôle et statistique du personnel.

Division du Secrétariat : M. Marin, chef de division.

Direction de la comptabilité : M. Boyer, *, directeur.

1^{re} Division. — M. Bouteiller, *, chef de division.

2º DIVISION. — M. Génué, *, chef de division.

Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique : M. Cheysson, *****, ingénieur en chef directeur.

DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRA-PEIQUE. — M. Charle, \neq chef de division : 1^{°r} bureau : cartes et plans; 2° bureau : archives; 3° bureau : statistique graphique.

Direction des routes et de la navigation. – M. Leblanc, O *****, directeur. DIVISION DES ROUTES ET DE LA NAVIGATION. — M. Grancoin, *, chef de division. — 1^{er} bureau: routes nationales, — 2^e bureau: routes départementales; police du roulage.

DIVISION DE LA NAVIGATION. — M. Caulet de Longchamp, O. ¥, chef de division. — 1^{er} bureau : ports maritimes, phares et balises. — 2^e bureau : rivières navigables et flottables. — 3^e bureau . canaux de navigation.

DIVISION DES MINES ET USINES. — M. Dequet, *, chef de division.— Bureau : des mines et usines. — Statistique de l'industrie minérale.

Direction de la construction des chemins de fer : M. Lax, *directeur*.

1^{re} Division.— Etudes et travaux des chemins de fer non concédés : M. Schelle, chef de bureau ffons de chef de division.

2° Division. — Etudes et travaux des chemins de fer concédés : M. de Muizon, #, chef de division.

3° Division. — Controle des comptes des Compagnies et statistique des chemins de fer : M. Systermans, *, chef de division. — 1°r bureau: controle des comptes des Compagnies des chemins de fer : 2° bureau: statistique des chemins de fer.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER. — M. Rougeot de Briel, *, chargé de la direction — 1^{er} bureau : exploitation commerciale. — 2^e bureau : exploitation technique. — 3^e bureau : rapports avec les autres départements ministériels; conventions internationales; services extérieurs des Compagnies; inventions.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. de Mahy, député, ministre.

CABINET DU MINISTRE. — M. Ouchard, chef; M. Gélinet, sous-chef; M. Soubier, chef de bureau; M. Camille Friant, secrétaire particulier.

Division du secrétariat et de la comptabilité et des services intérieurs. — M. Signard, *, chef de division. — 1^{er} bureau : secrétariat. — 2° bureau : comptabilité. — 3° bureau : services intérieurs.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE. — M. Tisserand (C *), directeur. — 1^{re} DIVISION : M. Leblond, chef de division. — 1^{er} bureau : Enseignement agricole. — 2^e bureau : Écoles et services vétérinaires.

2º DIVISION : M. Challot, *. - 1ºr bureau : Encouragements à

l'agriculture. — 2^e hureau : Subsistances, secours et statistique, service de la statistique graphique et bibliothèque.

DIRECTION DES FÔRETS. — M. LORENTZ (O. \bigstar), directeur. — 1^{er} service: personnel et contrôle; MM. Loyer, inspecteur, chargé de la section du personnel; Gallot, inspecteur, chargé de la section du contrôle. — 2^e service: aménagement et exploitation; M. Lecomte, conservateur, chef de service. — 3^e service: reboisement et travaux; M. Ethis, conservateur, chef de service. — 4^e service, contentieux et comptabilité; M. Colnenne, conservateur, chef de service.

DIVISION DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE. — M. Philippe, O. *, ingénieur en chef, directeur.

DIVISION DU SERVICE HYDRAULIQUE. — M. Chenou, #, chef de division.

DIRECTION DES HARAS. — M. de Cormette (O. \clubsuit), inspecteur général, directeur. — 1^{er} bureau : Administration des dépôts d'étalons. — 2^e bureau : Remonte des haras et encouragements à l'industrie chevaline.

MINISTÈRE DU COMMERCE.

M. Pierre Legrand, député, Ministre.

CABINET DU MINISTRE. — M. Paul Wallet, chef du cabinet. — · M. Pasquier, chef-adjoint. — M. Bouquet, secrétaire particulier.

DIBECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ. — MM. Grison, ‡, directeur. 1^{er} bureau : Secrétariat et personnel. — 2^o bureau : Comptabilité. — 3^o bureau : Statistique.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR. — MM. Girard, O. *; , directeur; Rougeot, *; , sous-directeur. — 1^{er} bureau : commerce. — 2^e bureau : industrie. — 3^e bureau : police sanitaire et industrielle. — 4^e bureau : enseignement professionnel et travail des enfants dans les manufactures.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — MM. Marie, C. *, directeur; Hédouin, O. *, sous-directeur. — 1^{er} bureau : législation et larifs de douanes en France. — 2^e bureau : législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger. — 3^e bureau : mouvement général du commerce et de la navigation.

3

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M A. Cochery, député, Ministre.

DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL. — M. G. Cochery, *, directeur. — Cabinet, contentieux, service intérieur, service central.

DIRECTION DU PERSONNEL. - M. Fribourg, O. *, sous-directeur.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — M. Bergon, O ×, directeur — Construction et entretien des lignes aériennes, matériel des bureaux, construction et entretien des lignes spéciales, liquidation des dépenses et comptabilité, matières

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES — M. Baron O. *, directeur. — Service sédentaire de bureaux; transmission télégraphique; distribution.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — M. Besnier. O #, directeur. — Correspondance intérieure, correspondance étrangère, services maritimes, service des colis postaux, franchises, contraventions, fabrication des timbres postes.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Chassinat, O, ¥, directeur. — Ordonnancement des dépenses. — Vérification des produits, articles d'argent. — Réclamations.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPA RTEMENTS	CHEFS-LIBUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et Évêques.	DIOCÈSES.
· ·		MM.	NN, SS.	
Ain	Bourg	Stéhélin, 🔆	Soubirane.	Belley.
Aisne	Laon	Sebline, ¥, UA	Thibaudier , 💥	Soissons.
Allier	Moulins	Genouille, 💥	De Dreux-Brézé	Moulins.
Alpes (B.)	Digne	Danican-Fhilidor , 💥 , 🚺 I.	Vigne	Digne.
Alpes (H.)	Gap	Vernet, QA	Jacquenet	Gap.
Alpes-Marit	Nice	Lagrange de Langre, O 🔆.	Balaïn, 🔆	Nice.
Ardèche	Privas	Faure	Bonnet.	Viviers.
Ardennes	Mézières	Blondin, 💥 🗘 A	Langénieux	Reims (Marne).
Ariége	Foix	Paul, 😲 A	Rougerie	Pamiers.
Aube	Troyes	Rondineau, 💥	Cortet, *	Troyes.
Aude	Carcassonne.	Bossu, 🔆	Billard	Carcassonne.
Aveyron	Rhodez	Demangeat ¥	Bourret.	Rodez.
Bouches - du-		0	(FORCADE, 0 🛠	AIX, Aries e
Rhône	Marseille	Poubelle, 💥, M 🗘 I	{	Embrun.
			Robert	Marseille.
alvados	Caen	Monod, ¥	Hugonin, ¥	Bayeux.
antal	Aurillac	Deron , 🗱 ,	Baduel	Saint-Flour.
ha rent e	Angoulême	Rivaud, ¥	Sebaux	Angouléme.
harente-Inf.	La Rochelle	Lagarde, 🛠	Thomas, ¥	La Rochelle.
lber	Bourges	Ribert, ¥	Marchal	BOURGES.
	/Dep11.	Defense V	Désabas	Tulle.
orrèze	Tulle	Briens ¥	Dénechaux	
orse	Ajaccio	A. de Trémontels, ¥, QA.	De la Foata	Ajaccio.
ôte-d'Or	Dijon	Duval, ¥	Rivet, 0 ¥	Dijon. Saint Priore
ôtes-du-Nord	Saint-Brieuc	Cleiftie, 🤂 A	Bouché	Saint-Brieuc.
reuse	Guéret	Javal	Lamarou	Limoges (Haute- Vienne).
ordogne	Périgueux	Le Mallier	Dabert, ★	Périgueux.
oubs	Besançon	Galtió, ¥, ♥ A	Paulinier ¥	BESANÇON et Haute-Saône.
rôme		Najean	Cotton	Valence.
ure	Évreux	Barrême, ¥	Grolleau.	Évreux.
ure-et-Loir.	Chartres	Floret 粪	Regnault ¥ ,	Chartres.
inistère	Quimper	Gragnon	Nouvel	Quimper.
ard		Girardín, ¥	Besson	Nimes.
aronne (H.)		Baille, ∦.	DESPREZ, O 🛠 .	TOULOUSE et Narbonne.
ers	Auch	Delatte	GÉRAULT DE LAN- GALERIE, ¥	AUCH.

ĸ,

-				
DÉPARTE ME NTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÉQUES ^{et} ÉvÉQUES.	DIOCÈSES.
Gironde	Bordeaux	MM. Saisset-Schneider, O ¥	NN. SS. S. E. le Cardinal DONNET, G. C¥.	BORDEAUX.
Hérault			De Cabrières	Montpellier. RENNES.
Ille-et-Vilaine	Rennes	Le Comte de Brancion, C 💥.	Place	KENNES.
Indre	Châteauroux	Reboul, 💥, 🗘 A	Marchal	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire		Daunassans, O 🛠 , 🗘 A	COLET , 0 ¥	TOURS.
Isère	Grenoble	Pointu, * A	Fava	Grenoble.
Jura	Lons-le-Sauln	1	Marpot	Saint-Claude.
Landes	Mont-de-Mars		Delannoy, ¥	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	Maréchal Lebron , 💥	Laborde	
Loire	St-Étienne		Caverot	Lyon (Rhône). Le P uy
Loire (Haute)	Le Puy	Allain-Targé 🔆	Lebreton, O ¥	Le Puy.
Loire–Infér Loiret	Nantes Orléans	Catusse, ≵, ♥ A Henry, O. ★	Le Coq Coullié	Nantes. Orléans.
	Cahors		Grimardias, 💥	Cahors.
Lot-et-Garon.		Chapron, ¥	Fonteneau, ¥	Agen.
Lozère	Mende	Lebœuf.	Costes	Mende.
Maine-et-Loir	Angers		Freppel, *	Angers.
Manche	St-L0	Filippini, 💥, 🗸 A	Germain	Coutances.
Marne	Châlons	·····	LANGENIEUX, *	REIMS (Arr. de Reims et Arden.
			Sourrieu	Châlons.
Marne (H)	Chaumont		Bouange	Langres.
Mayenne	Laval	Baudran	Le Hardy du Marais	Laval.
Meurthe etMoselle	Nancy	Cazelles, O 💥	Turinaz	Nancy.
Meuse	Bar-le-Duc	Proudhon.	Hacquart, 0 ¥	Verdun.
Morbihan	Vannes		Bécel, ¥	Vannes.
Nièvre	Nevers		Lelong.	Nevers.
Nord	Lille	Jules Cambon , 💥 , 🗘 I	DUQUESNAY, 💥	CAMBRAI.
			Monnier, évêque in partibus de Lydda.	1
Oise	Beauvais	De Selves, ¥	Dennel	Beauvais.
Orne	Aiençon	Robert de Massy, 💥	Trégaro, O 🗱	Séez.
Pas-de-Calais.	Arras	Bihourd, ¥	Meignan, ¥	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F	Lefebvre du Grossiez	Boyer	Clermont
Pyrénées (B).	Pau	Laurens, 💥 , 🗘 A	Ducellier	Bayonne
	. 1	1	, I	-

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES ^{et} ÉVÊQUES.	DIOCÈSES
Pyrénées (H).	Tarbes	MM. Jules de Lamer, ≵	NN. SS. Billère	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan	Do u cin	Caraguel.	Perpignan.
Rhin (Haut)	Belfort	Gros	Foulon.	Nancy.
Rhône		Massicault, O 🗱, 🗘 I	CAVEROT, O ¥	LYON et Vienne.
Saône (H)		Michel, 🗘 A	Foulon	Besançon (Doubs)
Saône-et-Loire		Bertereau, 🗱	Perraud, ¥	Autun.
Sarthe	Le Mans	Dumonteil	, D'Outremont	Le Mans.
			LEUILLIEUX	CHAMBÉRY.
Savoie	Chambéry	Bargeton , 🛠	Pagis	St-Jean de Maurienne
			Rosset	Tarentaise.
Savoie (H.)	Annecy	Levaillant, 🗱 📢 A	Isoard	Annecy.
Seine	PARIS	Oustry C ≱, Q 1	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ¥	PARIS.
		• .	Richard, ev. coadjut.	
Seine-Infér	Rouen	Hendlé, O 💥, 🕻 A	S. E. le Cardinal DE BONNECHOSE C.*	ROUEN.
Seine-et-Marn	Meaux	Palinot , O ≵	Allou, O ¥ de Briey, coadj ^r	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles	Bon Cottu, O 🔆, 🚺 I	Goux	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort	Grimanelli	Bellot des Minières	Poitiers (Vienne et Deux-Sev.)
Somme	Amiens	Cobn, 💥, 🗘 i	Guilbert, *	Amiens.
Tarn	Alby	Bourgeois	RAMADIÉ, ≱	ALBY.
Tarn-et-Gar	Montauban	Émile Martin	Fiard, 💥	Montauban.
Var	Draguignan	Favalelli, 🗘 A	.Terris.	Fréjus et Toulon.
Vaucluse	Avignon	Assiot, 💥, 🚺 I	Hasley	AVIGNON.
Vendée	La Roche-sYon.	Calvet	Cateau	Luçon.
	Poitiers	Obissier-St-Martin, \bigstar	Bellot des Minières .	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Vienne (H.)	Lamoges	Henri Fresne, 💥, 🕻 A	Lamazou, 🛠	
Vosges	Épinal	Bœgner, 💥, 🚺 A	De Briey	
Yonne	Auxerre!	Laffou	BERNADOU, O ♣	So SetAuxerre
Administration départementaie de l'Algérie.				
Département d'Alger, M. Firbach, O &, préfet : - Département d'Oran, M. Laugier, préfe				

Département d'Alger, M. Firbach, O 🎇, préfet; — Département d'Oran, M. Laugier, préfe Département de Constantine, M. Doucin, préfet

^{Evêchés} des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (lle de la Réunion, Afrique)	Mgr.	Goldefy
Basse-Terre (Guadeloupe, Antifies)		Blanger.
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antiiles)		Carméné.
Sénégal.		Dubois.

Evêchés d'Algerte, suffragants de l'archevêché d'Alger. Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand Lavigerie, O 💥 ; Duserre, coadjuteur. Evêque d'Oran, Mgr. Ardin. — Évêque de Constantine, Mgr. Combes

١

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, officier de la Légion d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte Brugnor a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron Simion, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nomme le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'Etat, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeurgénéral des postes.

M. le comte de Rémusar, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet de la Haute Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban de VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de SaintJean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron Méchin, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte de SAINT-AIGNAN, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Em. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, commandeur de la Légion d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénatcur, décédé en 1864.

M. BESSON, grand officier des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYGRET, commandeur des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, officier de l'Instruction publique; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÈTRI, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. SENCIER, grand officier de la Légion d'Honneur, nomme le 19 février 1866; auparavant prefet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon Masson, chevalier de la Légion d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, depuis sénateur.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, depuis député et ministre du commerce.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, depuis député et ministre de l'instruction publique.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, depuis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher et de Saône-et-Loire.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871. M. CLEENEWERCK DE CRAVENCOUR, vice-président du Conseil de

Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, Préfet par intérim. M. BARON. réintégré dans les fonctions de Préfet par intérim,

par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron Séguisa, officier de la Légion d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, (O *), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873; depuis sénateur.

M. Lizor (O ≭), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE (C *), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, $\approx (l. Q, G. O. H)$, nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, depuis ministre plénipotentiaire.

ADVINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'Étai et du Dépar tement ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics; il administre le département; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet : M. Jules Cambon, *, I. V. G. O. H.

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

M. Poirson, Conseiller de Préfecture, délégué à la direction du cabinet

MM. Forestier, chef du Secrétariat particulier du Préfet; Rével, employé de 1^{re} classe.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Prefet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture

Secretaire-général : M. Gabriel Bouffet, C. H. A. Q.

k

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de prélecture n'est pas juge ordinaire du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des concentes a de l'élissements de bienfaisance ne directes de sont content to asse content les observations orales des nucleus de vent content en son content les observations orales des nucleus de vent content de son content les observations orales des nucleus de vent content de son content les observations orales des

La presence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, président ; Arnauld de Praneuf, C+4, I. (), viceprésident ; Delaporte, O+4, Joppé, O+4, Poirson, O+4, conseillers.

En cas d'empèchement, les membres du Conseil de préfecture sont supplées par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le secrétaire-général et, à son défaut, un des conseillers.

GREFFE. — MM. Bury, chef de bureau, secrétaire - greffie, Leplus, commis-greffier; Bouchez et Puvrez, employés: Colas, ausché.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le Conseil général a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Conformément à la loi du 10 août 1871, il a été procédé, le 16 septembre suivant, le 8 novembre 1874, le 4 novembre 1877 et le 4 juillet 188³, a l'élection des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche Levent à Bavai.
Berlaimont,	Evrad Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. Q, propriétaire a Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. Q, agriculteur, maire de Salesches
	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge.	Sculfort, industriel à Maubeuge.
	Duponchel, maître de verreries à Sars-Poteries.
Trélon,	Boussus, 🛪 , filateur à Wignehies.
	Arrondissement de Cambrai.
Contra R	Of the Alf and a second Count of

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai
Cambrai-Ouest,	Bernard, député fab. desucre à Aubencheul-au-Bac
Carnières,	Telliez, 🛪 , propriétaire à Carnières.
Clary,	Dutemple, ancien notaire à Walincourt.
Le Câteau,	Ch. Seydoux, O. 🗱, I. 😲, 🛧, manuf. au Câteau.
Marcoing,	Crépin, *, propriétaire, cultivateur et maire à
	Noyelles-sur-l'Escaut.
0.1	

Solesmes,

Macarez, *, industriel à Saint-Python.

(4) Voir à la 3^o partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, propriétaire, à Douai.
Douai-Nord,	Alain-Chartier, 💥, A 😲 industriel a Douai.
Doual-Ouest,	Giroud, 💥, A. 📢, députe à Douai
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre à Sin.
Marchiennes.	Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies,	Des Rotours. député, maire d'Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues,	Claeys, maire de Bergues.
Bourbourg,	Edmond Duriez, fabricant de sucre, à Bourbourg.
	Gustave Lemaire, avocat, à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Trystram, deputé, négociant et président de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines,	Goussard, O. *, ancien prés dent de section au Conseil d'Etat (à Watten).
Hondschoote,	Boudewel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Bergerot, député, maire à Esquelbecq.
	Arrondissecutes d'Hazebrouck.

redend N. F.	and a state of the taire à Bailleul.
pan -e.	Search, 💓 🛛 C 🗛, député, à Bailleul.
Care.	y
Hazehouck-iN.,	Joets de Metershof, propriétaire à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Massiet du Biest, sénateur, maire à Hazebrouck
Merville,	Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde,	Outters, député, notaire à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Armentières.	Aug.Mahieu, manufacturier, maire d'Armentières.
Cysoing,	Georges Brame, *, député, propriétaire à Hem.
Haubourdin,	Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin.
La Bassée,	Edouard Chombart, maire d'Herlies.
Lannoy,	Bouchery, maire de Sailly.
Lille-Centre,	P. Legrand, député, ministre du commerce.
Lille-Nord-Ést,	Jules Dutilleul, *, A. Q. sénateur, propriétaire
	à Lille.

Albert Legrand, industriel, maire de St-André. Lille-Ouest. Lille-Sud-Est, Mariage, négociant à Lille. Lille-Sud-Ouest, Testelin, docteur en médecine, sénateur à Lille Desmoutier, *, cult. et propr. à Mons-en-Pévèle Pont-à-Marcq, Quesnov-sur-D., Meurillon, notaire à Comines. Pierre Catteau, 🗱, manufacturier à Roubaix. Roubaix-Est, Roubaix-Ouest, Emile Moreau, ingénieur à Roubaix. Desmazières, industriel, maire à Seclin. Seclin. Tourcoing-Nord, Ch. Jonglez, Président de la chambre de comnierce de Tourcoing. Tourcoing-Sud, Lehoucq, propriétaire à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain,	Caullet, fabricant de sucre, maire à Haspres.
Condé,	Dervaux, 💥 , industriel à Condé.
St-Amand, r. d.,	Sirot, maître de forges à St-Amand.
St-Amand, r.g.,	L. Legrand (de Levelles), avocat à Douai
Valenciennes-E.	, Bultot, 💥, A 😲, maire de Valenciennes.
	Jules Rousseau, propriétaire à Valenciennes.
Valenciennes-S.	, Louis Legrand (de Valenciennes), ministre pléni-
•	potentaire à la Have.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 août 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Dutemple, président ; Alain Chartier, secrétaire ; Sculfort, Potié, Claeys, Joets de Metershof et Jules Sirot.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées : 1¹⁰ SÉRIE. 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont. Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon. Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2° SÉRIE. 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Câteau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1^{re} série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1^{re} série et le 4 novembre 1877 pour la seconde

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série, ont été renouvelés le 4 juillet 1880. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1883.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-mid?.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux,

Chefs de division honoraires : MM. A. Druez, *, Ch. Vincent, *, A. Q, Baillœuil.

Première division. — M. Charrier, chef de division.

1^{er} BUREAU. — SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL. — MM. Breton, père, chef de bureau; Plouvier, sous-chef; Delesalle fils, Cailliau, employés de 3^e classe.

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales, maires, adjoints. conseils municipaux. - Agriculture, Alfaires générales. - Chambres consultatives. - Associations agricoles. - Concours. -Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. - Bascules publiques. - Alsaciens-Lorrains. - Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir ; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épicerics, remèdes secrets. - Beauxarts : élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements. — Bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Bureaux de conditionnement publics. —Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiersinterprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité.— Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Cultes, personnel. — Congrégations religieuses, personnel. — Douanes. - Ecoles supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections : Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidemies. - Epizooties : Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand : Admission des indigents. - Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. - Grèves. - Hospice des quinze-vingts. -İmprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. - Légalisations. -Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des

jurés. - Logements insalubres. - Lycées et collèges, création, bourses. — Médecine vétérinaire. — Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Orphelins de la guerre. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. Postes et télégraphes. - Ports maritimes, pêche à la morue, allocation de primes.-Presse, journaux et écrits périodiques.-Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir; munitions. — Sociétés particulières. - Sociétés savantes. - Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. - Sociétés de charité maternelle; crèches. - Sociétés subventionnées. - Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

Affaires militaires. — MM. Plumecocq, chef de bureau adjoint; Lesaffre, employé de 2º classe; Duhin, employé de 3º classe.

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers: questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canonniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

2° BUREAU. — POLICE. MM. Breton fils, chef de bureau; Torck, sous-chef; Lefebvre, employé de 2° classe; Demade et Telliez, employés de 3° classe.

ATTRIBUTIONS. — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnes libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evènements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions.— Gardeschampêtres, gardes messiers, gardes particuliers.— Gendarmer création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice. d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'etranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour évènements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

Deuxième division. - M. H. Lecocq, chef de division

1[°]r BURBAU. — MM. Barbotin, chef de bureau; Pruvost, sous-chef; Guinois, employé de 1[°] classe; Bourelle, employé de 2° classe; Colpaert, employé de 3° classe.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de desséchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2^e BURRAU. — MM. Heidet, chef de bureau; Petit, sous-chef; Coquelle, employé de 3^e classe.

ATTRIBUTIONS. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers; surveillance, règlement et contenticux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

Troisième division. — M. Féver, chef de division.

1^{er} BURRAU. — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — MM. Vincent, chef de bureau; Crépin, sous-chef; Decourcelles, Lefebvre et Delesalle, employés de 3^e classe.

Attributions. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux.—Emprunts.—Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. - Hospices et bureaux de bienfaisance. - Montsde-piété. — Caisses d'épargne. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité.- Taxe des chiens.- Cotisations municipales. - Registres de l'état-civil. - Marais communaux : Portions ménagères. - Secours aux établissements de bienfaisance. -Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. --- Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. - Baux de biens. - Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. - Cimetières. - Cultes.

2° BUREAU. FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS ET DU 1° AGE. — MM. Coupey, chef de bureau; Ducro, sous chef; Broutin, employé de 1° classe; Delcambre, employé de 2° classe; Quenet, Brisy et Olivier, employés de 3° classe.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Comptes des contumax. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Amendes de police. — Ordonnancement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles — Rentes et valeurs mobilières consignées — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité et comptes ouverts des depenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. —Produits éventuels du département. — Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1^{er} âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1^{er} âge.

Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.

Directeur départemental: M. Brunel, ¥, I. (), inspecteur d'académie ; M. Poulain, A. (), chef de division, inspecteur primaire délégué, secrétaire.

1^{er} BURRAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — M. Rogeaux, chef de bureau, Badard, Morelle, employés.

ATTRIBUTIONS.— INSTRUCTION SECONDAIRE.—Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. - Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. - Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. - Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. - Inscription des candidats aux écoles normales et aux cours normaux, au brevet de capacité, au certificat de grammaire, aux bourses dans les lycées, collèges et au prytanée, à l'école de Cluny. - Expédition des diplômes. - Enquête sur les demandes de bourses dans les lycées et collèges. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et dictinctions honorifiques - Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. Bibliothèques pédagogiques. — Bibliothèques scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Beoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture — Statistiques diverses. — Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord.- Bulletin de l'enseignement primaire.

2º BURRAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — MM. Bouchez, chef de bureau; Ménétreau, Berthelon, Leleux, employés.

ATTRIBUTIONS.— Conseil départemental de l'instruction publique. - Comptabilité des écoles normales. — Budget départemental de l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Rétributions scolaires. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. -Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. - Cartes et globes. propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, pour les cours d'adultes, pour les caisses d'épargne scolaires, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

ABCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I. (), archiviste honoraire; M. Finot, archiviste; Forret, chef de bureau; Declene, Vermaere, employés; M. Fournet, dessinateur.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, président; Van Hende, propriétaire à Lille; Houdoy, propriétaire, à Lille; l'abbé Dehaisnes, I \mathcal{Q} ; Finot, archiviste, secrétaire.

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Dane!, *, à Lille, rue Nationale. Conservateur-régisseur, M. Plumecocq.

Huissier du cabinet du préfet, Delesalle. — Huissier du cabinet du secrétaire-général, Quille. — Huissier du Conseil de Préfecture, Delannoy. — Concierge de l'hôtel, place de la République, Godard. — Concierge des bureaux, rue Jacmars-Giélée, Delesalle. — Concierge du Secrétaire-Général, Garin.

Garçons de bureau, Delannoy, brigadier; Delattre, George, Garin, Benazet.

SOUS-PRÉFECTURES BT CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils delibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 4 juillet 1880. Des élections auront lieu en 1883.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-préfet, M. René-Pichon.

Secrétaire, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

Bergues, Bourbourg,	MM. de Meesemaecker, à Bergues. Vercoustre, président des Waeteringues,
0.	à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque.
	Derode, maire de Rosendael.
Dunkerque-O.,	Gaspard, propriétaire, à Dunkerque.
·	Gaspard, propriétaire, à Dunkerque. Vancauwemberghe, industriel, maire de Saint-Pol.
Gravelines,	Demarle-Fetel, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Outters, propriétaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Outters, propriétaire, à Hondschoote. Lernout, docteur en médecine à Worm houdt.

ARBONDISSEMENT D'HAZEBROUCK -

Sous-préfet, M. Eric Isôard. A. Q., Secrétaire, M. Quilliet.

Conseil d'arrondissement.

Bailleul-NE., Bailleul-Sud-O., Cassel, Hazebrouck-N., Hazebrouck-S., Merville, Steenvoorde,	MM.	Ignace de Coussemacker, à Bailleul. Plouvier, notaire à Steenwerck. H. de Coussemaker, propriétaire à Bailleul. Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel. Dausse, négociant à Hazebrouck. Deram, notaire, maire à Steenbecque. Hennion, notaire à Estaires. Bouilliez, #, à Merville. Verrièle, maire de Winnezeelc.
	•	RRONDISSEMENT DE LILLE.
	' C a	onseil d'arrondissement.
Armentières, Cysoing, Haubourdin, La Bassée, Lannoy, Lille-Centre, Lille-Nord-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-O., Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-D., Roubaix-Est, Roubaix-Est,	mm.	Lescornez, Achille, Armentières. Dubreucq, Victor, Templeuve. Billon, *, docteur en médecine à Loos. Leroy-Dubois, cultivateur et maire d'Illies. Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng. Jules Leduc. Géry Legrand, maire de Lille. Barbe, avocat à Lille. G. Wattrelot, à Lille Pérot, banquier à Lille. Et. Vallois, maire de Wahagnies. Bodé, Charles, à Quesnoy-sur-Deûle. Lacquement, à Boubaix. Morel, Augustin, *, manufact. à Roubaix.
Seclin, Tourcoing-N., Tourcoing-S.,		Achille Leleu, à Annœullin. Dhalluin, notaire et maire de Linselles. Léon Ducrocg, à Marcg-en-Barœul.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-préfet, M. Desprez. Secrétaire, M. J. Sainsaux.

Conseil d'arrondissement.

Cambrai-Est, MM. Fiévet, brasseur, à Iwuy. Cambrai-Ouest, Liefquint, Jean - Baptiste, cultivateur à Haynecourt. Carnières, Clary,

Le Câteau,

Marcoing,

Solesmes,

Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.

Bauchard, propriétaire à Ligny.

Poete-Taisne, ¥, manufacturier, maire de Maretz.

Hallette, Jules, *, fabricant de sucre, Câteau.

Constant Lozé, maire du Câteau.

Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.

Vallez, fabricant de sucre et maire de Briastre.

ARBONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-préfet, M. G. Pasques. Secrétaire, M. Gravet, Albert.

Conseil d'arrondissement.

Avesnes-N,, MM.	Herbecq, père, à Avesnes.
Ayesnes-Sud,	Pecqueriaux, père, à Avesnelles.
Bavai,	Gravis, Amand, à Louvignies-Bavay
Berlaimont.	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,	Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,	George, à Solre-le-Château.
Trélon,	Berteaux, à Fourmies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. J. Boyenval, *. Secrétaire, M. P. Collier, licencié en droit

Conseil d'arrondissement.

Josson fils.

 Arleux,
 MM. Trannin, maire de Lambres.

 Douai-Nord.
 Morel, maire de Lallaing.

 Renard, agricult^r et maire de Sin-le-Noble.

 Douai-Ouest,
 Bernard, #, maire de Roost-Warendin.

 de Boisset, #, ancien directeur des mincs de l'Escarpelle.

 Douai-Sud,
 Ducret, Charles, maire d'Aniches.

 Marchiennes,
 Couplet-Josson, fabricant de sucre à Mar chiennes.

 Mottez, fabricant de sucre à Wandignies.

Orchies,

54

ARBONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. H. de Malherbe. Secrétaire, M. Ségard.

r. g.

Conseil d'arrondissement,

Bouchain,

Condé.

MM. Delcambre, vétérinaire et maire à Denain. Laderrière, brasseur à Escaudain. Wagret, maître de verreries à Escaupont.

Le docteur Isnard.

Barbieux, ancien notaire à St-Amand.

Dècle Julien, banquier à Valenciennes. Jénart, négociant à Anzin.

Debaralle, Paul, adjoint au maire de Valenciennes.

Valenciennes-S.,

Saint-Amand, r. d.

Valenciennes-E.,

Valenciennes-N.,

Thellier, propriétaire à Hérin.

SERVICES PUBLICS ÉT DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Personnel.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

Le 3, arrondissement comprend le service ordinaire des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Bou logne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

Inspecteur général du 3º arrondissement, M. Robaglia, #, à Paris.

SERVICE ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, desséchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables, chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, $\underset{n \in \mathcal{P}}{*}$, Ingénieur en chef du département, rue Nationale, n° 91, Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Gérard, **, à Lille; Cosserat, à Dunkerque; Etienne, à Cambrai; Barbet, à Douai; Berthet, à Valenciennes; Bonneau, cond' Pal ff. d'ingr à Avesnes

Conducteurs principaux. — MM. Legendre, J., à Lille.

Conducteurs de 1^{re} classe. — MM. Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Caroulle, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Heunet, à Douai.

Conducteurs de 2^e classe. — MM. Godin, Vanriscotte, à Lille; Vallez, à Douai; Groniez, à Dunkerque; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque; Mallet, J.-B., à Cambrai; Robin, à Lille; Dagalier, Belin, Dargent, à Valenciennes.

Conducteurs de 3^o classe. — MM. Baelen, à Bailleul; Delsaux, à Cambrai; Lecat, Léon, à Lille; Dayez, à Valenciennes; Magné, à Dunkerque.

Conducteurs de 4° classe. — MM. Caullery, à Avesnes; Thoury, Bourel, à Lille; Desmasures, à Avesnes; Muylaert, à Douai; Legendre, R., à Hazebrouck; Lecat (Louis), Sipra, à Dunkerque.

Sous-chef de section. — M. Loir (Erasme), sous chef de section de 1^{re} classe, à Cambrai.

Employés secondaires ; 1^{re} classe.— MM.V. Ingelrans, Pigache, Billiau, Degouge, Piat, Legroux, à Lille; Désicy, à Cambrai; Denis, Berthelot, à Valenciennes; Martinès, à Avesnes; Canonne, à Cambrai; Coquel, à Valenciennes.

Employés secondaires: 2e classe. — MM. Godfrind, Couvez, Devos, Risbourg, Gombert, à Lille; Wiart, à Douai; Hahault, à Avesnes; Troncquée, à Dunkerque; Wattremez, à Valenciennes; Legendre (Gustave), à Lille; Gendrop, à Douai; Ravaux, Damman, à Dunkerque; Delavalle, à Cambrai; Delvaux; à Avesnes.— Agents temporaires: A. Ingelrans, Tembremande, Lefèbre, à Lille; Malaquin, à Valenciennes.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, *, ingénieur en chef, à Dunkerque

Ingénieurs ordinaires : MM. Crépin et Dardenne, à Dunkerque

Conductours de 1^{ro} classe : M. J. Haeuw, Gauthier, Leduc et Em. Debacker, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe : MM. Ed. Debacker, Dieuset, E. Haeuw, Vitrant et Verlinde, à Dunkerque.

Conducteurs de 3° classe : MM. Delbouve, Breynaert, A. Balsen, Cleenewerck, J^h Mesnage, Denquin et Lecomte, à Dunkerque; Decreus et Darnet, à Gravelines.

Conducteurs de 4° classe : MM. Laverge, Vangraefschepe, et G. Balsen, à Dunkerque ; Bourdon, à Gravelines.

Sous-chef de section de 2° classe du cadre auxiliaire : M. Lafra, à Dunkerque.

Employé secondaires de 1^{re} classe : MM. Sipra et Butez, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2^e classe : MM. Delahaye, Lubin, Fournier, Nortier, Declercq, Jannín, Bocquet, Galloo, Landay, A. Mesnage. Berthe, Breynaert, Vanloo, Magniez, Wadoux, Decleer et Louis, à Dunkerque; Duthoit, à Gravelines.

Officiers de port : MM. Devriés, capitaine de port de 2° classe, chef de service; Hamelin, Damman (P^{ro}) et Sion, lieutenants de 2° classe; Couvreur, maître de 1^{re} classe; Damman (J^h) et Clayessen, maîtres de 2° classe; Lathouwer, Merlen, Brossier, Messen, Bommelaer, Robyn, N...., N...., maîtres de 3° classe, à Dunkerque; Lavallée, maître de 3° classe, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Morice, capitaine d'armements; Léglise Bateman, Trouchaud et Guillermou, capitaines en premier; Michelot, Dhondt et Cousin, capitaines en second; Dumont, Darnet, Vanwaelfelghem et Boëchie, maîtres d'équipage; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 19 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves et rivières et sur mer, établie à Dunkerque, conformément aux ordonnances royales des 23 mai 1843 et 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, *, ingénieur en chef des Ponts et

Chaussées, président; Crepin, * ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire; Berteloot, *, lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port; Dardenne, ingénieur des Ponts et Chaussées; Dardenne, ingénieur civil; Devries, capitaine de port; Cosserat, ingénieur des Ponts et Chaussées; Lemerle, oommissaire de l'inscription maritime; Rouillé, chef à terre des pilotes; Terquem, *, professeur d'hydrographie en retraite.

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Gruson, 💥 🕴 I, ingénieur en chef de 2º classe, à Douai.

Ingénieur ordinaire de 2º classe : M. Cosserat, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires de 3° classe : MM. Barbet, à Douai ; Stoclet, à Lille.

Conducteurs principaux : MM. Cuvelier, à Dunkerque; Pons, à Douai.

Conducteurs de 1^{re} classe: MM. Diruit, à Roubaix; Coyaux, à Lille; Truck, à Douai.

Conducteurs de 2° classe : MM. Mallet, à Lille, Haeuw, à Douai : Dereuder, à Dunkerque ; Wackernie, à Merville.

Conducteur de 3º classe : M. Renault, à Douai.

Conducteurs de 4° classe : MM Durier, à Dunkerque ; Gin et Willemyns à Douai.

Sous-chef de section des travaux de l'État : MM. Devrez, 1^{re} classe, Douai ; Roussel, *id.* ; Savagner, 1^{re} classe, Dunkerque ; Pezard, 2^o classe, Lille.

Employés secondaires de 1^{re} classe: MM. Pingel, Charley, à Douai; May, à Dunkerque; Brifaut, à Lille; Lejonne, à Douai.

Employés secondaires de 2^e classe: MM. Gheers, Leferre, Roux, à Lille; Pesin, à Dunkerque; Héquet, Boucher, Pons et Caby, à Douai.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.

Direction du service. — M. Derôme, ¥, ingénieur en chef, à Compiègne; MM. Doldé, conducteur de 2° classe; Chevrier, conducteur de 3° classe; Bastien, conducteur de 4° classe; Billa, Pecqueux, Ruin, employés secondaires de 1^{ro} classe; Réné, employé secondaire de 2° classe.

Première section du canal de Saint-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé : 1^{re} partie, canal de Mons à Condé et Escaut, M. Berthet ¥, ingénieur ordinaire, à Valenciennes; 2° partie, Escaut et canal de Saint-Quentin, M. Etienne, ingénieur ordinaire, à Cambrai; MM. Huriez, conducteur principal à Valenciennes; Cavel, conducteur de 2° classe, à Condé; Brassart, 2° classe, à Riqueval; Rose, 3° classe, à Cambrai; Carlier, 4° classe, à Cambrai; Lerebours, idem, à Valenciennes: — Employés secondaires de 1° classe MM. Carion, à Valenciennes; Paul, Raux, Bruniaux, à Cambrai; Latreille, à Valenciennes; de 2° classe: MM. Cuisset, a Valenciennes; Corneille, à Cambrai; Mercier, à Condé.

Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (service du contrôle): MM. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Avesnes; Dubreuque, ingénieur ordinaire, à Saint-Quentin; Drouets, conducteur de 1^{re} classe, à Avesnes; Gauché, conducteur de 1^{re} classe à Saint-Quentin; Goursault, employé secondaire de 1^{re} classe, à Avesnes.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de . défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BURBAU : MM. Alfred Girard, député, président d'honneur; Raverdy, président; N...., secrétaire-trésorier.

Chemins de Fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Meissonnier, O. *, inspecteur général des mines, chef du service, à Paris, boulevard Magenta, 137.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'Ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2^o section : les lignes de Busigny à Erquelinnes, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1^{ro} section. Ingénieur en chef de la 1^{re} section : M. Daniel, *****, à Paris, rue de Navarin, 3.

Ingénieur en chef de la 2^e section : M. Bonnet, ¥, à Amiens, boulevard Fontaine, 38.

Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées : M. Damery, à Laon: lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Dubreuque, à Saint-Quentin : lignes de Busigny à Erquelines et d'Hautmont à Quévy.

M. Stoclet, à Lille : lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux; de Lille à Douai; de Douai à Valenciennes; de Lille à Béthune; de Dunkerque à Furnes; d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

M. Berthet, à Valenciennes; legnes de Somain à Busigny; de Cambrai au Quesnoy; de Somain à Valenciennes: de Valenciennes à Quiévrain; de Valenciennes à Aulnoye; de Cambrai à Dour; de Cambrai à Douai.

Ingénieurs des mines : MM. Poincaré, à Paris; Olry, à Lille; Soubeiran, à Valenciennes.

Ingénieurs des mines: MM. Poincaré, à Paris; Olry, à Lille. — MM. Lefevre, Devaux, garde-mines, à Lille. Vaillant, à Valenciennes et Poteau, à Douai.

Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.—MM. Peslin, ‡, ingénieur en chef des mines, à Douai; Soubeiran, ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes; Berthet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem; Lafont, garde-mines, idem.

Inspecteurs de l'exploitation commerciale : MM. de Roux, inspecteur principal, à Paris; Thévenin, inspecteur particulier, à Lille.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duméril, commissaire de 3° cl., à Lille; Barre, O. *, idem de 2° classe, à Lille; Samuel, *, fidem de 2° classe, à Valenciennes; Blondiaux, idem de 4° classe, à Douai; Boissier. *, idem de 4° classe, à Dunkerque; N...., idem de 4° classe, à Maubeuge; Germond, idem de 4° classe, à Hazebrouck; Prêcheur, *, idem de 4° classe, à Cambrai. CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. — M. Marula, commissaire de 3º classe, à Anzin.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHY, DE MARCOING A MASNIÈRES ET DE MARCOING A HAVRINCOURT. — M. Ducamin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE VALENCIENNES A DOUZIES-MAU-BEUGE.— M. Gagnebin, commissaire de surveillance administrative, à Valenciennes.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE DON A HÉNIN-LIÉTARD. — M. Barré, commissaire de surveillance administrative, à Lille.

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), *, ingénieur en chefà Paris, rue Vineuse, 10.

Lignes de Lille à Valenciennes. — MM. Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes; Roussel, conducteur, idem.

Ligne de Maubeuge à Fourmies. — MM. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Avesnes; Passage, conducteur, idem.

De Gravelines à Watten, de Calais à Dunkerque. — MM. Cosserat, ingénieur ordinaire à Dunkerque; Cuvelier, conducteur, principal, idem.

Lignes de Lille à Valenciennes, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière. — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai; Vallez et Haeuw, conducteurs à Douai.

Ligne de Cambrai à Dour. ---MM. Etienne, ingénieur ordinaire à Cambrai; Delsaux, conducteur, idem.

Lignes d'Aubigny-au-bac à Somain. — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai; Haeuw, conducteur, idem.

Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens. — MM. N....., ingénieur ordinaire à Béthune; Averlant, conducteur, idem.

SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

M. Doniol, *, ingénieur en chef du service ordinaire du département à Lille. — MM. Etienne, ingénieur à Cambrai. — Barbet, idem, à Douai. — Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ingénieur des mines, à Lille. (matériel et exploitation technique et commerciale.)

SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

MM. Doniol, *, ingénieur en chef du service ordinaire du dépar tement, à Lille. — Gérard, *, ingénieur, à Lille. — Cosserat, idem, à Dunkerque. — Berthet, idem, à Valenciennes. — Étienne, idem à Cambrai; Barbet, idem, à Douai; Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, à Avesnes; Olry, ingénieur des mines, à Lille.

ÉTUDES ET TRAVAUX DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT.

Service de M. Doniol, 💥, ingénieur en chef à Lille rue Nationale, 91.

Bureaux du service général : conducteur principal : M. Legrand, chef-comptable; chef de section : M. Sannier, chef de bureau; sous-chef de section : M. Blancard; agents temporaires : MM. Tramblav et Amant; Expéditionnaire : M. Leuridan.

1^{er} ARRONDISSEMENT. — Lignes de Lens à Armentières, d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, de Don à Templeuve, et de Lille-la-Madeleine à Lannoy. — Ingénieur ordinaire : M. Gérard, ¥, à Lille. — Conducteurs : MM. Larivière, à Lens ; Bouchez, à Lille ; Chesnoy, à Lens. — Chef de section : M. Martin, à Lens. — Agent secondaire : M. Danthoine, à Lens. — Agents temporaires : MM. Dupont, Peltier, Peckre, et Bellegœuifle, à Lille, et M. Douchet, gardo-magasin à Lens.

2[°] ARRONDISSEMENT. — Lignes de Valenciennes au Cateau, de Thiant à Lourches, et de Denain à St-Amand. — Ingénieur ordinaire: M. Etienne, à Cambrai; conducteurs: MM. Géneau, à Solesmes et Barré, à Valenciennes; sous-chefs de section: MM. Bara, à Denain, Chamillard à Thiant, Schwartz, à Solesmes et Derez, à Neuvilly; agent secondaire: M. Choquart, à Valenciennes; agents temporaires: MM. Lacroix et Ducornez, à Cambrai.

3° ARRONDISSEMENT — Ligne d'Avesnes à Solre-le-Château. — Ingénieur ordinaire : M. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, à Avesnes.

Service de M. Menche de Loisne, ¥, ingénieur en chef à Laon, 38, rue Saint-Martin.

Ligne de Valenciennes à Laon. 2° section du Câteau à Laon. — MM. Jongleux, conducteur principal, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Bourbier, faisant fonctions d'ingénieur, à Laon. — M. Leprest, conducteur, à Guise. — Dufour, conducteur, à Marle. — Havart, conducteur à Laon. — Tondu, conducteur, à Laon. — Beldame chef de section à Crécy-sur-serre. — Petit, sous-chef de section, à Crécy-sur-Serre.

Ligne de Busigny à Hirson. — MM. Jongleux, conducteur principal, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Vergnol, ingénieur auxiliaire, à la Capelle. — Havart, conducteur à Laon. — Maroteaux, conducteur au Nouvion — Michaud, chef de section principal à La Capelle — Richet, chef de section, à La Capelle. — Franckhauser, chef de section, à La Capelle. — Villenave, chef de section, au Nouvion. — De Salma, chef de section, à La Capelle. — Lecœur, sous-chef de section, à La Capelle. — Michel, sous-chef de section, à Vaux-Audigny. — Fraënkel, sous-chef de section, à Ohis. — Bergounhoux, sous-chef de section, à La Capelle. — Schulerud, sous-chef de section, à Etreux. — Cabasse, sous-chef de section à La Capelle.

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETES DANS LE DÉPARTEMENT.

Canal du Nord sur Paris — MM. Flamant, ¥, ingénieur en chef, à Amiens (provis^{re})— Cadart, ingénieur ordinaire, à Arras.— Debauve, ¥, ingénieur ordinaire à Clermont. — Nicou, ¥, ingénieur ordinaire, à Paris.— Lecourt, ingénieur ordin^{re}, à Beauvais.

Canal de la Meuse à l'Escaut. — MM. Quinette de Rochemont, *, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Bourquelot, ingénieur ordinaire, à Valenciennes.

SERVICE SPECIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, *, ingénieur en chef, à Lille.

1^{er} arrondissement — Bassin de la Sambre et ses affluents. — M. Bonneau, conducteur principal, fl^{ons} d'ingénieur, à Avesnes.

2° arrondissement. — Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpc et de la Lys. — M Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3^e arrondissement. — Bassin de la Scarpe. — M. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai.

4^e arrondissement. — Bassin de la Lys. — M. Stoclet, ingénieur ordinaire, à Lille.

5° arrondissement. — Bassin de l'Yser. — M. Cosserat, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

MINES

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. de Chancourtois, O ¥.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et de l'Aisne, M. Peslin, ¥, ingénieur en chef à Douai. — Ingénieurs ordinaires des mines, MM. Olry, à Lille; Soubeiran, à Valenciennes — Gardes-mines, MM. Lafont, Vaillant, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux, à Lille; Poteau, à Douai.

ÉCOLE DES MAITRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les Sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

L'instruction qui leur est donnée et qui a pour but d'en faire des maîtres – mineurs éclairés, comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin de plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

PERSONNEL.

Directeur, M. Peslin, *, Ingénieur en chef des Mines. — Professeurs, MM. Maris et Cambessédès, gardes-mines. — Maître-surveillant, M. Dorsinfang. — Econome: M. Poteau, gardemines.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÉTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6° Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la abrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'Ecole Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Cotonpoudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Soufrerie.

Directeur du service, M. Maurouard, O. *, inspecteur général de 1^{re}-classe, rue d'Argenton, n^o 1, Paris.

RAFFINERIE DE SALPÊTRE DE LILLE.

Inspecteur général, M. Arnould, ¥, inspecteur général de 2º classe, rue Herschell, nº 6, Paris; Directeur, M. Faucher (Léon), ¥, 1) A. Ingénieur en chef de 1^{ro} classe cour des Bourloires, nº 5, Lille; Caissier-comptable, M. Baratte, commis principal de 3º classe; Chefs ouvriers. MM Camelin, chef raffineur; Chevrette, chef tonnelier; Bouchard, adjoint au chef raffineur.

SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

Chargés des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.

M. Doniol, *****, agent-voyer en chef, à Lille.

M. Ternant, sous-agent-voyer en chef, à Lille.

MM. Dubois, Romain # et Leroy, agents-voyers en chef honoraires.

AGENTS-VOYERS D'ABRONDISSEMENT

MM. Baelde, agent-voyer principal de 1^{re} classe, à Douai; Carbonel (Alexandre), idem, de 1^{re} classe, à Cambrai; Fourquez, idem, de 2^e classe, à Valenciennes: Vandevelde, idem, de 2^e classe, à Lille: Rolez, idem, de 3^e classe, à Avesnes; Jeanjean, idem, de 3^{me} classe, à Hazebrouck; Degravier (Edouard), idem, de 3_e classe à Dunkerque;

AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

Bureaux de l'agent-voyer en chef.

MM. Dubois, agent-voyer principal de 3° classe, chef de bureau; Quillet, agent-voyer cantonal de 4° classe, chargé de la comptabilité; Mestagh, agent-voyer cantonal de 5° classe Leroy (Charles), commis de 1° classe; Montaigne, Dusautoir, Thomas et Doulier, idem, de 3^{mo} classe.

Bureaux des agents-voyers d'arrondissement.

MM. Pruvot, agent-voyer contonal de 4º classe à Avesnes;

Nissen, idem, de 4° classe à Lille; Riddez, idem, de 5° classe à Hazebrouck; Fiévet, idem, à Donai; Dhenin, idem, à Valenciennes; Houcke, idem, à Dunkerque; Delasalle (Paul), idem à Cambrai; Mestagh, idem, à Lille; Parent, commis de 1° classe, à Valenciennes; Pourrez, commis de 2° classe, à Lille; Catoire, idem, de 2° classe, à Avesnes; Blavoet, idem, de 3° classe, à Dunkerque; Roch, idem de 2° classe à Cambrai; Debadts, commis de 3° classe à Lille; Degravier (Auguste), idem, de 3° classe à Dunkerque; Basier, idem de 3° classe à Hazebrouck; Carbonel (Alphonse), idem de 3° classe à Cambrai; Laude, idem, de 3° classe à Avesnes; Douchez, Jules, idem, de 3° classe à Douai.

SERVICE DES CIRCONCRIPTIONS.

Arrondissement de Lille. — MM. Bodvin, agent-vover cantonal, de 1^{ro} classe, à Lille; Collart, idem, à Tourcoing; Deschodt, idem, de 2^o classe, à Haubourdin; Saguez, idem, de 3^o classe, à Lannoy; Maranjon, idem, de 3^o classe, à Pont-à-Marcq; Cloëz, idem, de 3^o classe, à Cysoing; Codvelle, idem, de 3^o classe à Armentières; Nory, idem, de 4^o classe, à Seclin.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Delasalle, Jean-Baptiste, agent-voyer cantonal, de 1^{re} classe, au Quesnoy; Siron, idem, de 2^o classe, à Trélon; Ansieaux, idem de 2^o classe, à Maubeuge; Langelé, idem, de 3^o classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 3_o classe, à Avesnes; Devred, idem, de 3^o classe, à Bavai; Delille, idem, de 3^o classe, à Berlaimont; Bruyère, idem, de 4 classe, à Landrecies.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1^{re} classe, au Câteau; Bouvier, idem, de 1^{re} classe, à Cambrai; Vasseur, idem, de 2^o classe, à Solesmes; Gillot, idem, de 3^o classe, à Marcoing; Renaux, idem, de 3^o classe, à Clary; Lecoutre, idem, de 3^o classe, à Carnières; Quarré, idem, de 3^o classe, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. — MM. Lefèvre-Malet, agent-voyer cantonal de 1^{re} classe, à Douai; Pilate, idem, de 2^e classe, à Douai; Guilbert, idem, de 2^e classe, à Marchiennes; Coplo, idem, de 3^e classe, à Arleux.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 1^{re} classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 2^e classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 3^e classe, à Bourbourg; Willaeys, idem, de 4^e classe, à Wormhoudt; Falempin, idem, de 4^e classe, à Hondschoote. Arrondissement d'Hazebrouck — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1^{re} classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 1^e classe, à Hazebrouck; Petit,, idem, de 2^e classe, à Cassel; Clément, idem, de 4^e classe, à Merville; Lotthé, idem, de 4^e classe, à Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Garbe, agent-voyer cantonal de 2° classe, à Valenciennes; Guilmain, idem, de 2° classe, à Bouchain; Leroy (Jules), idem, de 3° classe, à Denain; Guillaume, idem, de 4° classe, à Condé; Delerue, idem, de 4° classe, à Saint-Amand.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE.

M. Mongy, A. Q, conducteur des ponts et chaussées, Directeur.

M. Midard, conducteur des ponts et chaussées, inspecteur principal, chef du service de la 1^{re} circonscription.

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts et chaussées, inspecteur principal, chef du service de la 2^{me} circonscription.

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C. *, président; le baron de St-Didier, O. *, vice-président; Léon Say: Griolet, *; de Waru, *; Vallon, *.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, #, secrétaire de la Compagnie, de Ronseray, *, chef du contentieux et du domaine; Graffin, chef de la Comptabilité générale; Binay, caissier central: Gateau, chef du bureau des titres.

EXPLOITATION. — MM. Félix Mathias, O. *, Ingénieur chef de l'exploitation; Sartiaux, Albert, *, Ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation; Muel, *, Inspecteur principal, à Lille; Lechelle, Inspecteur, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ¥, Ingénieur chef du matériel et de la Traction; Mathias, Ferdinand, ¥, Ingénieur de la Traction, à Lille: Dubousquet, Sous-Ingénieur de la Traction, à Fives.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Mantion, O. *, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service des travaux et de

la surveillance; Boucher, O ¥, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, inspecteur général des travaux neufs et d'entretien; Vainet, ¥, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ingénieur principal à Paris; Morice, ¥, ingénieur de la voie, à Hazebrouck; Piéron, ¥, idem, à Lille; Dablincourt, inspecteur de la voie, à Lille; Hardelin, inspecteur de la voie à Hazebrouck.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Mantion, O. *, Ingénieur en chef; Salle, *, idem.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

Siege de la Compagnie, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, *, A, ancien député, président; Vulfran-Mollet, *, président de la Chambre de commerce, à Amiens, vice-président; Cucheval-Clarigny, O. *, propriétaire à Paris; Wattinne, Gustave, propriétaire à Roubaix; le comte de Villermont, propriétaire à Paris; J. Brabant, *, ancien député, ancien maire de Cambrai, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Beauvais; Gontran Gonnet, O. *, ancien notaire, à Péronne; Wallerand, *, président de la Chambre de commerce, à Cambrai; Quenon, propriétaire à Mons; le comte de Fontaine de Resbecq, *, propriétaire à Paris, administrateurs. Ingénieur en chef. -- M. E. Cambier, O. *, à Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite : M. Sauvalle, 23, rue Richer, Paris.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES. Siège social : rue de Dunkerque, 48, Paris.

Conseil d'administration : MM. Emile Level, *, président; Aubertin, *, Bertin, *, Lévi-Alvarès, *, de Loynes, Prévôt, de Saisset, O *, Tambour, *, Vion. M. Monjean, Ingénieur attaché au Conseil.

MM. de la Frémoire, *, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, ingénieur en chef des travaux et de la voie; Plocq, Ingénieur de l'exploitation, à Arras; Keromnès, ingénieur du matériel et de la traction, à Roye; Crotet-Parent, Inspecteur de l'exploitation, à Cambrai; Doux, idem, à Roye; de Coubertin, Inspecteur de l'exploitation, à Arras; Faidherbe, sous-inspecteur de l'exploitation, à Roye. COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS. Siège social, 24 : rue Porte-Robert, à Cambrai.

Conseil d'administration : MM. le comte de Saint-Foix, président ; Nicolas, Georges et Rey.

Ingénieur, directeur de la Compagnie : M. Lambert.

Tramways de Dunkerque.

M. Spilliardt, banquiér à Anvers, rétrocessionnaire. M. Lessent, sous-directeur, à Dunkerque.

Tramways de la ville de Lille.

Administrateur délégué: M le comte Delamarre, à Paris. — Ingénieur-directeur de la construction : M. Marsillon, ingénieur, 2, rue Vauban, à Lille. — Directeur de l'exploitation : M. Muller, rue Vauban, 2. à Lille.

Tramways de Roubaix-Tourcoing.

La compagnie rétrocessionnaire est en faillite et les villes sont actuellement en instance pour obtenir sa déchéance. — Syndie de la faillite : M. Ruffelet, à Roubaix.

Tramways de Valenciennes à Anzin et extensions.

Président du Conseil d'administration : M. Terlinden, à Bruxelles. — Administrateur délégué : M. Empain, banquier, à Bruxelles. — Directeur : M. V. Mestreit, rue de la Cave, 56, à Anzin. — Ingénieur : M. Ferret, 3, rue du Quesnoy, à Valenciennes.

ENTREPRISE : Société anonyme d'entreprises générales, 16, place Vendôme, à Paris; *Administrateur délégué* : M. T. Fresson. — *Ingénieur :* M. Tournier, 6, rue des Anges, à Valenciennes.

APPAREILS A VAPEUR.

Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, ¥, ¥, ingénieur en chef de l'association. — Bureaux: rue de la Gare, 16, à Lille.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARBONDISSEMENT

Arrondissement de Lille, M. Marteau \neq ; — de Dunkergue, M. Van Moé; — d'Hazebrouck, E. Vandenbulcke; — de Cambrai, M. N......; — d'Avesnes, M. Fiévet; — de Douai, M. Dubrulle; — de Valenciennes, M. Bernard.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goât et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, président, Masquelez, O ¥, ingénieur en chef, directeur de l'Institut industriel, vice-président; Marteau, ¥, architecte du département, secrétaire; A. de Praneuf, C. ↓, I. Q, vice-président du Conseil de préfecture; Vandenberg, architecte, à Lille; Mourcou, idem; Druez, ¥, chef de division honoraire de la Préfecture; Dubrulle, architecte du département et de la cour d'appel, à Douai; Leroy, agent-voyeren chef honoraire du département, à Lille; Contamine, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblanc, architecte, à Tourcoing; Sproit, architecte, à Lille; Gérard, ¥, ingénieur des ponts et Chaussées, à Lille; Faucher, ¥, ingénieur en chef, directeur des poudres et salpêtres, et H. Lecocq, chef de la division des travaux publics à la Préfecture.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Alfred, Roubaix, 16 mars 1868; Argelliès, Gustave, Roubaix, 16 mars 1868; Barbier, Hazebrouck, 22 mai 1860; Barbotin, Roubaix, 31 mai 1859; Barbotin, Lille, 28 mars 1870; Barbotin, Louis, Roubaix, 21 décembre 1880; Batteur, Lille, 1^{er} février 1872; Bernard, Jules, Valenciennes, 31 décembre 1872; Barré, Valenciennes, 8 avril 1833; Boivin, Lille, 4 juin 1869; Boudin, Haubourdin, 17 mai 1878; Bruyerre, Paris, 10 décembre 1858; Cannissié, Lille, 5 octobre 1875; Canonne, *nu Cateau*, 19 novembre 1866; Canu, Valenciennes, 19 septembre 1854; Caron, Lille, 25 février 1867; Cokempot, Lille, 12 juin 1868; Contamine, Lille, 23 janvier 1849; Contamine, Albert, Lille, 23 mars 1880;

ordonnier, J.-Bte, Haubourdin, 17 août 1847; Cordonnier, Louis, Lille, 7 juin 1882; Croin Louis, Tourcoing, 21 mai 1869; Dautel, Valenciennes, 11 novembre 1869; Debayser, Lille, 4 décembre 1832 : Decroos, Lille, 8 mai 1861 ; Delery, Edmond, Lille, 18 août 1882 ; Dellemmes, Lille, 17 août 1864 ; Delvigne, Cambrai, 30 avril 1879 ; Deperne, Charles, Lille, 16 mars 1868 ; Deperne, Jules Lille, 14 novembre 1870; Derégnaucourt, Roubaix, 21 mars 1856 ; Destombes, Paul, Roubaix, 5 avril 1879 ; Dubrulle, Douai, 11 avril 1849; Dubuisson, Lille, 19 avril 1865; Dupire, Lille, 15 juin 1870 : Lussart, Valenciennes, 22 novembre 1851 : Duthilleul, Lille, 5 avril 1862; Dutouquet, Hasnon, 4 août 1847; Duvivier, Cambrai, 24 janvier 1862; Duyck, Lille, 12 juin 1868; Faucon, Arthur, Hondschoote, 1er oct. 1869; Fiévet, Oscar, Avesnes, 10 décembre 1868 ; Flament, Fourmies, 24 avril 1846; Gilquin, Lille, 8 octobre 1856 ; Godey, Roubaix, 12 novembre 1863 ; Foucart, Jean-Georges-Victor, Paris, 18 août 1882; Goris, Gustave, Haubourdin, 14 juin 1877; Gourmez, Hazebrouck 10 juillet 1874; Gruloy, Lille, 15 mars 1849; Guillemin, Maubeuge, 6 avril 1859 ; Guillot, Lille, 6 février 1868 ; Hannotin, Lille, 23 novembre 1875 ; Lafitte, Jean, Fourmies, 6 mars 1882 ; Lajoie, Anzin, 29 mai 1869; Lallemand, au Cateau, 3 octobre 1868; Leblan, Louis, Tourcoing, 23 février 1876; Lecocq, Hazebrouck, juillet 1872; Leroux, Tourcoing, 2 mars 1880; Lestienne, Lille, 6 juillet 1868; Liagre, Achille, Lille, 7 juin 1882; Lobert, Valenciennes, 29 août 1857 ; Mahieu , Adolphe, Lille. 1er août 1866 ; Marteau . Lille. 12 juin 1839; Meurant, Maubeuge, 27 mars 1844; Meurillon, Lille, 9 décembre 1861; Mourcou, Lille, 11 mai 1852; Mouton, Lille, 12 juin 1868; Neveux, Louis, Douai, 2 décembre 1879; Neuilliès, fils, Maubeuge, 1er septembre 1869; Newnham, Lille, ?8 mai 1862 ; Nicole, Désiré, Haubourdin, 6 août 1872 ; Nieuviarts, Félix-Paul Joseph, Haubourdin, 14 décembre 1882 ; Normand, Lille, 31 mars 1854; Outters, Bergues, 13 septembre 1848; Pavot, Henri, Bergues, 22 juillet 1874; Pennel, Lille, 22 mai 1860; Peckre, Lille, 30 mars 1875; Pennequin, Lille, 6 juillet 1868; Pèpe, Douai, 24 novembre 1859; Pilette, Emile Armentières, 17 novembre 1880; Richez, Valenciennes, 8 août 1871; Roussel, Lille, août 1873; Salomé, Henri - Joseph - Edouard, Lille, 18 août 1882 ; Sauvage, Lille, 26 juin 1851 ; Seiter, Emile, Lille, 27 juillet 1858; Sproit, Eugène, Lille, 16 décembre 1879; Teniere, Cambrai, 4 septembre 1867; Thibeau, Ernest, Roubaix, 1^{er} mai 1879; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854; Vandenbulcke, *Hazebrouck*; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871; Vennin, Cambrai, 22 mars 1967; Vitrant, Valenciennes, 7 mars 1841; Wissocq, Bourbourg, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÉTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. ----

EXAMENS & SUBIR.

Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1873.

Le postulant doit : 1º Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d écoles qui ont dirigé les études du candidat ;--2º Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ;- 3º Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statique, (stabilité), etc., éléments de perspective Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ;- 4º Subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; - 5º Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; - 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène; -- 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse sera faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livrera à cette étude n'aura de communication avec personne); — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1º nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2º fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc.; - 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On pourra en outre demander l'éxécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

• COMMISSION POUR L'EXAMEN DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE MAISONS D'ÉCOLE.

Aux termes d'un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 8 novembre 1881, une commission est instituée dans chaque département pour l'examen des projets et la surveillance des travaux de construction de maisons d'école. La commission du département du Nord est composée de la manière suivante:

MM.Brunel #, inspecteur d'académie, directeur departemental de

l'enseignement primaire; Albert Legrand, conseiller général; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Marteau, architecte du département, Vandenberghe, architecte, à Lille; Toussaint, inspecteur primaire, à Lille; Aubert, idem; Bertrand, idem; Contamine, Albert, architecte, à Lille, contrôleur-rapporteur; Faucault, inspecteur primaire honoraire, secrétaire.

DESSÉCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES,

MORRES. — Commission administrative. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, président; Hovelt Em., Collette, Louis; Christiaens, Louis; Feron, Gustave. — Conducteur, M. Fornet, à Warhem; percepteur, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque. Sa superficie est de 9,729 hectares.

1^{re} section: — Commission administrative. — MM. Vandenbavière, président ; Louf, vice-président ; Cocquillier, Hamerel, Geerssen. — Conducteur secrétaire : M. Degravier ; percepteur : Barbier.

2e section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord; le canal de la Haute-Colme, au Sud; — de Bergues à Dunkerque, à l'Est; la rivière d'Aa (section de Watten au sas du Guindal), à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

Commission administrative. — MM. Vercoustre, président; Meezemacker, Alexandre(Looberghe), vice-président; Meezemacker, Isaïe (Bierne), Ghys, Charles, Demerseman.— Conducteur: M. Petit; Secrétaire: M. Petit. — Receveur: M. Flajollet.

Troisième section.— Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Houdergracht. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3° section.—Commission administrative.—MM. N...., président; Outters, vice-président; MM. Daniel Dantu, Bellanger; Vanhove Edouard; Decroocq, receveur; Hagron, conducteur et secrétairearchiviste.

Quatrième section. — Cette section ne comprend pas le bassin

des Moëres, situé à l'ést de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

4. section. — Commission administrative. — MM. Delelis, Jules, président; Demeezemaker, Stanislas, vice-president; Grysez, Jules; Lebecque, Auguste; Boudeweel, Auguste; Conducteur, M. A. Smagghe, à Dunkerque; percepteur, M. L. de Baecque, à Bergues; secrétaire, M. Mine, à Dunkerque.

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du desséchement des marais de la Haute-Deûle, est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.

MM. Ed. d'Hespel, directeur; E. Schotsmans, directeur-adjoint; le maire de Wavrin; Ducourouble, propriétaire à Lille; N...., syndics; M. Parsy, propriétaire à Annœullin et M. le maire d'Emmerin, syndics suppléants.

Percepteur, M. Deman, à Haubourdin; secrétaire, M. Godin, conducteur des ponts et chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du desséchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — Syndicat d'entretien. — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, directour; Ramery, Alexandre, directour-aljoint; Delattre-Desplanque, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles, syndics.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composéé des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de desséchement. — Commission administrative (1). MM. le baron de Bouteville, président-directeur; Lenclud, à Hasnon; Sion, à Pecquencourt; Barbieux, ancien notaire à St Amand; André, à Nivelle; Denisse, à Raches; Morel

(4) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, un qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires. à Lallaing. — Taxes et rôles. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — Percepteurs. Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée; receveur-payeur, M. Rennuit, percepteur à Somain. Conducteurs, M. Lefèvre, à Douai, Guilbert, à Marchiennes. — Piqueur, M. Baudry, ¥, à Hasnon. — Garde auxiliaire. Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Le syndicat a donné sa démission. On va procéder à de nouvelles élections. — Conducteur, M. Brunelat; secrétaire-percepteur, M. Mayeur, Constantin; garde des canaux, Wuillaume.

MABAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Commission administrative MM. Miroux, Arthur, président; Hautcœur, Emile, vice-président; Dubois, Ernest; Lamotte Isidore; Dorchies, Gustave, membres; M. Hette, Théodore, conducteur-percepteur.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — Com mission administrative. — MM. Joseph de Bretagne, président; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — Percepteur-receveur, M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — Syndicat, MM. Defernez, directeur; Dufrénoy, directeur-adjoint; J.-B. Devaux, Hermart, syndics; Wibaut, Thuin, syndics-suppléants.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le desséchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. Coquelle, Clément, directour; Gidoin, secrétairegénéral de la Cie d'Anzin, directeur-adjoint; Dombré, directeur des mines de Douchy; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, brasseur à Denain; syndics; le baron de Maingoval, à Douchy; Diverchy, négociant à Rœulx, syndicssuppléants. — Receveur, M. Baude, à Bouchain.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

Commission syndicale — MM. C. Defernez, président-directeur, Capillon, directeur-adjoint, Blicquy-Hocq, Lemer-Dupriey, Dupriez, Jules, membres; Lecœuvre-Laramez, Dupas Pierre, suppléants. MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce desséchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — Syndicat : MM. Fontaine, Henri, président-directeur; Theillier de Poncheville, directeur-adjoint; Maurice, Leduc, Jules Douchy, Peniaux, N..., syndics; M. Dupont, receveur à Trith-St-Léger. Le syndicat est en voie de reconstitution.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat.

Commission administrative du syndicat de la rive droite. — MM. Briatte, directeur; Mary, Alfred, directeur adjoint; le baron Ferdinand de l'Epine, Cauderlier, Lamelin, Poulet, l'aul Evrard, syndics titulaires; Evrard Achille, Balligand-Waignier, syndicsadjoints. — Conducteur, M. Drouets.

Commission administrative du syndicat de la rive gauche. — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douillet, membres.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siègeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siége est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, directour; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, directour-adjoint; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont; Wittrant, Jules, propriétaire à Aulnoye; Wuiot, Célestin, propriétaire à Pont-sur-Sambre, syndics; Demade, Pierre; propriétaire ; Pont-sur-Sambre; Bayard, Eléonore, propriétaire à Bachant; Dequesne, Léon, propriétaire à Leval, syndics-suppléants. — M. Drouets, conducteur,

Syndicat de Maubeuge — MM. Deharveng-Colson, propriétaire à Maubeuge, directeur; Meurisse, propriétaire à Recquignies, directeur-adjoint; Duchateau, fermier, à Assevent; Bultiaux, Constant, propriétaire à Rousies; Neuillies, Jules, propriétaire à Assevent. — Syndics-suppléants : MM. Wilmant, nég. à Maubeuge; Henri, Charles, propriétaire à Jeumont; Fissiau, propriétaire, à Assevent.

COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien de curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Lamelin, directour; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Sohier Suger, Preux André, membres; Bever Ignace, membre suppléant.

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de Calais, et du courant des Breux, son affluent.

Syndics nommés par le département du Nord. — MM, Messéan, maire de Bois-Grenier; Lemaire, propriétaire à Framelles; Capelle, cultivateur à Radinghem, Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.

Syndics nommés dans le Pas-de-Calais. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix; Bavière, maire de La Ventie; Lebleù, maire de Sailly; Legillon, avocat à Béthune.

Suppléant du Nord. - M. Wattel, cultivateur à Bois-Grenier.

Suppléant du Pas-de-Calais. — M. Cuvelier, maire de Lorgies.

Bureau du syndicat. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, président; Messéan, maire de Bois-Grenier, secrétaire.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Albert Legrand, conseiller général, président; Morel, Auguste, conseiller d'arrondissement vice-président; les maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ff^{ons} de maires), et Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing, secrétaire; M. Wéber, conducteur des ponts et chaussées à Lille, régisseur comptable.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre, 1881, une association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

Les membres de cette association nommés par arrêté du 9 décembre 1882 sont : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes; MM. Staincq Alphonse, Berteaux, Bélisaire, filateurs à Fourmies; MM. Gouttière Omer, filateur, et Rousseaux Emile, propriétaire à Wignehies, syndics. — MM. Legrand Auguste, filateur à Fourmies, et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, syndics suppléants.

SERVICES DE SANTÉ.

Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque; Decool, à Hazebrouck; Pilat, *****, à Lille; A. Delbarre, à Cambrai; Contesse, à Etrœungt; Bagneris tils, à Douai; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *, président; Meurein, * 4, pharmacien, vice-président; Pilat, *, d' en méd., secrétaire-général; Garreau, *, professeur à la Faculté de médecine; Charles, médecin-vétérinaire; Joire, docteur en médecine; Viollette, *, doyen de la Faculté des Sciences; Delezenne, pharmacien; L. Faucher, *, ingénieur en chef des poudres et salpêtres; Pollet, médecin-vétérinaire; Hallez, docteur en médecine; Masquelez, O *, ingénieur en chef directeur de l'institut industriel du Nord; Wannebroucq, *, doyen de la Faculté de médecine; Thibaut, d' en méd., pharmacien, chef des travaux chimiques de la Faculte; Marteau, *, architecte du département; Arnould, *, d' en méd., professeur à la Faculté.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, président; Deswartes, docteur en médecine, Lemaire, docteur en médecine, vice-président; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendaël; Vaneste, pharmaçien; Duriau, docteur en médecine; Blanckaert, docteur en médecine; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique; Coolen, médecin vétérinaire; Dieu, directeur du service sanitaire; Van Moé, architecte départemental; Géry Dantu, maire de Steene.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, président; Decool, docteur en médecine, secrétaire; Fiévé, pharmacien, à Merville; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck; Lesage, pharmacien à Bailleul; Vandenbulcke, architecte départemental; de Baccker, pharmacien, à Hazebrouck; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck; de Capol, industriel, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires, Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Tersin Gustave, industriel à Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM le sous-préfet, président; A. Boileux, pharmacien, viceprésident; Genet, pharmacien, secrétaire; Delbarre fils, docteur en médecine; Timal, idem; Brunelle, idem; Ronnelle, architecte; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai; Bernard (Auguste), député, à Aubencheul-au-Bac; Boucly, docteur en médecine, à Cambrai; Robert, docteur en médecine à Ligny, Depoutre, pharmacien à Cambrai, et Lallemand, architecte à Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Mouronval, doct^r en médecine, à Avesnes; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Demazure, docteur. à Dourlers; Flament, filateur, à Avesnelles; Lemoine, pharmacien, à Avesnes; Mariscal, pharmacien, à Dourlers; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Malard, docteur en médecine, à Bavai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, président; N....., vice-président; Vasse aîné, ¥, ancien professeur de sciences au lycée, secrétaire; Léonardi, docteur en médecine; Delplanque, vétérinaire; Frey, pharmacien; Gruson, ¥, ingénieur en chef de la navigation; Paix, chimiste; Trannin, agronome, fabric. de sucre, maire de Lambres; Sockeel, docteur en médecine; Watelle, fils, idem; Laigniez, id.; Pollet, id.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, président; Pesier, *, chimiste, vico-président; Dutemple, ancien fabricant de sucre; Lecerf et Devémy, docteurs en médecine; Honnis. ex-pharmacien; Canu, architecte; Huart, vétérinaire; Bara, docteur en médecine; Manouvriez, Anatole, docteur en médecine; Tanchon, docteur en médecine; Abadie, pharmacien; Weil, industriel, maire de Marly. — Secrétaire : M. Devemy.

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, forméront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. Meurein, * 4 A.Q, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, Président ; le comte de Melun, Vice-Président honoraire.

1^{re} Section : MM. V. Meurein * 4 A Q, inspecteur de la salubrité, Président ; J. Dutilleul, architecte ; Paul Thellier, avocat ; Deleplanque, propriétaire : Manoury, docteur en médecine. — Secrétaire, M. Lestiennc, architecte.

2° Section : MM. D. Sauvage, architecte, Président, Bécourt, docteur en médecine; Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur; Ozenfant-Scrive; Charles, vétérinaire; Noé, ancien entrepreneur. - Secrétaire, M. Bouchée, conseiller municipal.

3° Section : MM. Mourcou, architecte, Président ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langangne, conducteur des ponts et chaussées en retraite ; Bazin, administrateur des hospites ; Carlier, propriétaire, ancien entrepreneur ; Caron, docteur en médecine.

Service : M. J. Colin, inspecteur-secrétaire; MM. Sauvage et Alberty, employés.

Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service.

Arrondissement de Lille. MM. Joire, docteur en médecine, professeur à la Faculté; Garreau ¥, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la Faculté; Meurein, ¥ ↓, pharmacien, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM: Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste, pharmacien, idem; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendael.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, a Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine à Estaires; Debaccker, Gaston, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Boileux et Genet pharmaciens à Cambrai.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine à Avesnes; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes; Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

Arrondissement de Douai. MM. Vasse, *, chimiste à Douai; Frey, pharmacien à Douai; N.....

Arrondissement de Valenciennes. MM. Honnis, pharmacien à Valenciennes; Devemy et Bara, docteurs en médecine à Valeneiennes.

Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes. Coquelle-Gourdin, conseiller municipal; Lefebvre, Alexandre, idem; Petyt, Alfred, membre de la Chambre de commerce; Vancauwemberghe-Lemaire, idem; Duriau, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène; Deswarte, idem; Féron, délégué du corps consulaire.

Agents santtaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872 : MM. Sauvage, capitaine des douanes, à Dunkerque ; Lenoir, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque ; Couture, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879 approuvé par décision ministérielle: MM. les officiers du port, les pilotes et les gardes maritimes.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, président ; Joppé, membre du Conseil de Préfecture, vice-président ; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; le curé-doyen de Saint-Michel; Ollier, pasteur protestant; Pilat, *, docteur en médecine; Wannebrouck, *, docteur en médecine; Hallez, docteur en médecine; Olivier, idem; Rey, idem, secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfei, président ; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Derode, conseiller d'arrondissement; Vitse, doyen-curé de la paroisse St-Eloi, à Dunkerque; Breynaert, docteur en médecine; Duriau idem; Reumcaux, médecin des épidémies, secrétaire.

COMITÉ D'ABRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, secrétaire du Comité.

COMITÉ D'ABRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Bernard, Auguste, à Aubencheul-au-Bac; Hannois, docteur en médecine; Delbarre, médecin des epidémies; Timal, docteur en médecine, secrétaire du Comité.

COMITÉ D'ABRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, président; le maire d'Avesnes; Hannoye, doyen-curé à Avesnes; Marquis, docteur en médecine, secrétaire du Comité, à Avesnes.

COMITÉ D'ARBONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Douai; le viceprésident du bureau de bienfaisance de Douai; Faucheux, père, docteur en médecine; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre; Wattelle fils, docteur en médecine; Léonardi. médecin des épidémics, secrétaire du Comité.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, président; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Marbotin, ¥, docteur en médecine à Valenciennes; Manouvriez. ¥, ex-médecin des épidémies, secrétaire du Comité.

Eaux et Boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources : La Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Grégoire, jusqu'au 31 décembre 1906 en vertu d'un acte passé 23 juin 1882 et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement, M. Isnard, *, docteur en médecine à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur Isnard, #, à Saint-Amand.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'Assises ; six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebronck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Prisons départementales.

Directeur, M. Le Gouest, directeur de la maison centrale de Loos et des prisons du Nord; gardiens-chefs, MM. Pouzet, à Lille; Champaya, à Douai; Delvallée, à Avesnes; Costa, à Cambrai; Cliquot, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; Montacq, à Valenciennes.

Commission des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur de la République sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, président ; Dessurne, vice-président ; le maire de Dunkerque; de Maindreville, président du tribunal ; Pelletreau, procureur de la République ; Lucas, ancien juge ; de Vienne, juge d'instruction ; Reumeaux, docteur en médecine ; Terquem, adjoint au maire de Dunkerque; Decoster Gustave, négociant ; Lefebvre, avocat, secrétaire.

HAZEBBOUCK. MM. le Sous-Préfet, président; le président du tribunal, le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé; le Procureur de la République; Dufresne, juge; Delalé, juge de paix; Taverne, avoué; Deschodt, Louis.

LILLE. MM. le Préfet, *président*; Scrive, *vice-président*; Albert Legrand; Werquin; Bommart; L. Rouzé, licencié en droit; Coquelin, juge au Tribunal civil.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, président ; de Liénard, vice-président ; le maire de Cambrai ; Vallée, vicaire-général ; Wallerand, ¥, manufacturier ; Tamboise, juge de paix ; Borel, juge d'instruction. AVESNES. MM. le Sous-Préfet, président; Caplain; Guillemin, Pasqual; Legrand; Manesse; Pillion.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, président ; Jorel, *, président de Chambre à la Cour d'appel, vice-président ; Desmarets, propriétaire, trésorier; Espinas, conseiller à la Cour, secrétaire; le procureur général ; le maire de Douai ; Legentil, propriétaire ; Hanotte, *; Hattu, avocat ; Emile Dubois, ancien notaire, à Douai.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, président; le maire de Valenciennes; le président du Tribunal civil; le procureur de la République; Bultot, juge, vice-président; Courtin, juge suppléant; Guillemart, juge d'instruction; Sabès, juge de paix; Lecerf, docteur en médecine; Lemaître, conseiller municipal.

Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Vezien; Hazebrouck, M. le d^r Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge; Dunkerque, M Jourdin; Hazebrouck, M. Govaere; Lille, M. Sterskeman; Cambrai, M. Marle; Avesnes, M. Schmitz; Valenciennes, M. Dupuis.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin, sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles. Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

M. Billon, *, maire de Loos.

Administration. — MM. Le Gouest, directeur; Froideval, inspecteur; Renard, greffier-comptable; Billon, *, docteur en médecine; Dewailly, pharmacien; N....., aumonier; Lebrat, Pasteur protestant; Martin, instituteur; M Marteau, architecte; Brandstetter, Chauvière, Dussaud, Herménégilde, commis aux écritures; Roussel, gardien-chef; cinq premiers gardiens et quarante-eing gardiens.

Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 400.

Administration. MM. Bondy, directeur; Delavigne, économe, Courmontagne, greffier-comptable; Régrigny, aumonier; Lipman, rabbin; Vigier, teneur de livres; Guilloux, instituteur; Toulze, gardien-chef; 2 premiers gardiens, un gardiencommis-greffier, 10 gardiens contre-maîtres et 17 gardiens ordinaires.

Commission de surveillance. MM. A. de Praneuf ()A, vice-président du Conseil de préfecture, vice-président ; Albert Legrand, conseiller général ; Chombart, idem ; de Valroger, vice-président du Tribunal civil de Lille ; Duriez, curé de la paroisse de Sainte-Catherine, à Lille.

Monastère du Bon-Pasteur.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre, a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

Société de patronage des jeunes libérés.

Comité central de Lille. Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, président-d'honneur; Aug. Scrive, président; général du Guiny. vice-président; M. Houdoy, secrétaire; le premier président de la Cour d'appel de Douai, le Préfet du département, le Procureur général, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, le maire de Lille, le président du Comité agricole, chanoine Lasne, curé-doyen de Saint-Maurice, Arnault de Praneuf (A. ()), vice président du Conseil de Préfecture, de Valroger, vice-président du Tribunal civil, l'abbé Duriez, archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Renard, ancien directeur des contributions directes; Potié, conseiller-général; Bondy, directeur de la colonie agricole de St-Bernard; Charrier, chef de division à la préfecture.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10 membres da	ns les communes de :	500 habitants,
12		501 à 1,500,
16		1,501 à 2,500,
21		2,501 à 3,500,.
23		3,501 à 10,000,
27		10,001 à 30,000,
30	 .	30,001 à 40,000,
32	·	40,001 à 50,000,
34 .		50,001 à 60,000,
36		60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal; en cas d'absence ou d'empechement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 12 août 1876, les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans les chefslieux de département, d'arrondissement et de canton; tans les autres communes ils sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis. membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — Maire, M. E. Lebleu, O. * (QI).

Adjoints, MM. Terquem, *, • A., Fichaux et Duriau.

Conseillers municipaux, MM. Woutermaertens, Vézien, Sergent, Montenuis, Charpentier, Ricquer-Debadts, Daigrement, E. Marchand, Grysez, Montigny, Coquelle-Gourdin, Crujeot, Deloince, Detraux, Belle, Vancauwemberghe-Lemaire, Dutoit, d'Ortigue, Bossaert-Tresca, Coolen, Dubuisson, Demey, Lefebvre, Verleye, Dusommerard, Herfort. — Secrétaire en chef de la mairie, M. Chambelant *; receveur municipal, M. Gardet.

BERGUES. — Maire, M. Léon Claeys.

Adjoints, MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal, MM. Claeys Léon, Cieren Jean, N..... Carpentier, de Meczemaker, Goetgheluck, Vermullen, Dekyndt, Margory, Dael, Dupuy, Vanderhaeghe, Caroulle, Charlemaigne, Fasseur, Beyaert Louis, Bekelynck, Bérenger, Beck, Lips. Marcant, J. Swynghedauw. — Secrétaire de la mairie, M. Braets. — Receveur municipal, M. Deconinck.

GRAVELINES. — Maire, M. Demarle-Fétel.

Adjoints, MM. Voiturriez et Leurette.

Conseil municipal, MM. Demarle, Leurette, Voituriez, Trollé-Levert, Salamé, Buttez-Laudes, Gellé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Hannequin-Darnet, Anquez, Daullé-Martel, Merlen, Demarthes, Legoulon, J. Lavallée, Carney Merlen, L. Corne, Gombert Lavalée, J. Merlen, E. Bonne, Jannin Codron, C. Dumont.— Secrétaire de la mairie, M. Bellon. — Receveur municipal, M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — Maire, M. Charles Vanderheyde.

Adjoints, MM. Eugène De Bil et Alfred Outlers.

Conseil municipal, MM. Vanderheyde, De Bil, Outters, Coornaert, Vercamer, Deturck, Andries, Sapelier, Bollengier, Debril, Vansteenberghe, Delaroière, Hennegrave, Depoorter, Pickaert, Beyaert, Billiaert, Massélis, Boudeweel, Boulogne, Plécy, Dumolin, Verhulst.—Secrétaire de la mairie, M. A. Cornette. — Receveur municipal: M. Joathon.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK. — Maire, N....

Adjoints, MM. Carlier et Deregnaucourt.

Conseil municipal, MM. Massiet du Biest, sénateur, Plancke, Carlier, de Capol, Cailliau, Deschot, Delbecq, Goidin, Laporte, Leleu, Huyghe, Bourel, Vandamme Victor, Debruyne, François, Deregnaucourt, Verlynde, Demey, A. Villette, G., Tersen, Vandamme Alfred, Dausse, Legrand, Charles, Marrie. — Secrétaire de la mairie, M. Corsin. — Receveur municipal, M. Andries.

BAILLEUL. - Maire, M. Emile Hié.

Adjoints, MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault.

Conseil municipal, MM.Hié; H. Flahault, J. de Coussemaker, Delalleau, M. de Coussemaker, Devos, Vanuxem, P. Liefooghe, Lesage, Leroy, Bieswal, Th. Liefooghe, Lebleu, Vandewalle, Hopsomer, Herry, V. Flahaut, Venière, Becuwe, V. Behaghel, H. de Coussemaker, Dumez, Perrier, Pruvost, Gourmez, Dufour, P. Behaghel.

- Secrétaire de la mairie, M. D. Declercq. - Receveur municipal, M. Hopsomer.

CASSEL. — Maire, M. Desmyttère, *.

Adjoints, MM. Dehandschœwercker et Vantroven.

Conseil municipal, MM. Desmyttère, *, Vantroven, Windrif, Dehandschœwercker, Vanbever, Becuwe, Bosquillon de Jenlis, Marant, Smagghe, Grondel, Delabaere, Chevalier, Dequidt, Crinquette, Laporte, Balcop, Vernimmen, Deprieck, Ryckewaert, Clyté. — Secrétaire de la mairie, M. Pastoors. — Recencer municipal M Decoussor

— Receveur municipal, M. Decousser.

ESTAIRES. — Maire, M. Degruson Edouard.

Adjoints, MM. Fénart, Salomé, et Singer.

Conseil municipal, MM. Deroullers, Dupont, Pascalin, Delbecq. Hernu, Blanquart, Dethoor, Duprez, Durez, Gruson, Hennion, Watine, Duchateau, Hameau, Patinier, Logez, Rohart, Taffin. — Secrétaire de la mairie, M. Bertein. — Receveur municipal, M. Bossu.

MERVILLE. — Maire, M. Duhamel, Charles.

Adjoint : M. Bouilliez, Emile, *, et Traisnel, Henri.

Conseil municipal. MM. Duhamel Charles, Deroo, Roussel, Lefebvre, Bourel, Potié, Crinquette, Dambrine, Ducatez, Bouilliez, Degruson, Duhamel Léon, Traisnel, Cappon, Desnoulez, Loridan, Verhaeghe, Halonchery, Senellart, Delcambre, Hennion, Legrand, Arnould. — Seorétaire de la mairie, M. Leroy. — Receveur municipal, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — Maire, M. Dusour. Adjoints, MM. Outters et Verbèke Conseil municipal, MM. Lardeur, Samsoen, Mortier, Meaux Serlooten, Dufour, Vasseur, Dejonghe, Outters, Verbèke, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Neuwe, Becquaert, Dewitte, Fossaert, Gilloots Louis, Gilloots Alfred, Vanhove, Marant Désiré, Maerten, Goetgheluck. — Secrétaire de la mairie, M. Dejonghe. — Receveur municipal, M. Buns.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLB. — Maire, M. Géry Legrand.

Adjoints, MM. Rigaut * • A, Mercier, Meurein *, + A •. Violette *, Werquin, Giard.

Conseil municipal, MM. Alhant, Baggio, Basquin, Bonduel, Bouchée, Bucquet, Cannissié, Carron, Carton, Charles, Crépy, Dalbertanson, Debièvre, Ed. Desbonnets, J.-B. Desbonnet, Deschamps, Dodanthun, Faucher &, Gavelle, Giard, Grandel, Legrand, Manoury, Marsillon, Martin, Mercier Q A, Meurein, *, + A Q, Pamelard, Peert, Rigaut *, Rochart, Roussel, Viollette, *, Werquin.

- Secrétaire général de la mairie, M. Toffart A.Q - Receveur municipal, M. F. Leclercq.

ARMENTIÈRES. --- Maire, M. Tahon-Fauvel.

Adjoints, MM. Decherf, Lebleu, Lacherez-Dewilde.

Conseil municipal, MM. Villard, Tahon-Fauvel, Decherf, Miellez, Becquart Lacherez-Dewilde, Lebleu, Vermeulen, Chas, Wanin, Rogeau, Hacot, Potel, Fontaine, Fremaux, Duriez, Dubar, Prevost, Turpin, Hoet, Dautricourt, Briquet, Dumoulin, Sénéchal, Dulac, Olivier. — Secrétaire de la mairie, M. C. Fremaux. — Receveur municipal, M. J. Cerf.

COMINES. — Maire, M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints, MM. Meurillon et Hassebroucq.

Conseil municipal, MM. Lauwick-Van Elslande, Meurillon Augustin, Hassebroucq Liévin, Bourlet Charles, Capelle Louis, Carissimo Henri, Desprez Clément, Desprez Louis, Flayelle Léon, Goeman Louis, Gondrexon Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq César, fils: Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre Florent, Montaigne Désiré, Pollet Augustin, Pollet Noël, Roussel Louis, Salembié Jean-Baptiste, de Wulf Eugène. — Secrétaire de la mairie. M. Paul Desprez. — Receveur municipal, M. Delobel.

- ROUBAIX. — Maire, M. Léon Allart, H.

Adjoints, MM. P. Flipo, Roussel, Ryo, Lacquement, Willem. Conscil municipal, MM. Renaux, Bourgois, Legrand, Briet, Dhalluin, Moreau, Vienne, Godefroy, Destombes, Lepercq, Caudrelier, Spel, Bonne, Debuisne, Vaissier, Deletoile, Carette, Degremont, Trannoy, Bonnel, Hte Pennel, Saen, Béghin-Bonave, Reboux, Largillière, Degand, Delebois, Demarquette, Cordonnier et X... — Secrétaire en chef de la mairie, M. Gung'l. — Chef du bureau du secrétariat, N. Comerre, (JA. — Receveur municipal, M. Salembier. — Service des travaux municipaux, M. L. Bailly, chef du service de la voirie; M. A. Richez, idem, des bâtiments.

Tourcoing. — Maire, M. V. Hassebroucq.

Adjoints, MM.L.Leloir, Fidèle-Lehoucq, Edouard Sasselange, *. Conseil municipal, MM. Vandebeulque, Honoré-Dumortier, Lehoucq, Marafin, Leloir, Pollet-Hassebroucq, Fourlignie, Sasselange, *, Leroy-Meurice, Rasson, Glorieux, Didry-Bodin, Lefrançois, Dervaux, Doublemart, Hassebroucq, Dupont-Chopart, Dupont-Jevenois, Jubaru, Fournier, Vienne, Dupire, Darras, Apprédéris, Dehaene, Faveur, Duvillier-Labbe, Lefebvre-Poissonnier — Secrétaire général de la mairie, M. O. Devaux. — Receveur municipal, M. Bulté.

SECLIN. - Maire, M. L. Desmazières.

Adjoints, MM. Pinte, Desurmont Edouard.

Conseil municipal, MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier, Lepoivre, Desmons, Duriez, Guillemaud, Vasscur, Demeestère, Collette, Gruson, Duvivier, Delaune, Dujardin-Bernard, Thuet, Roger-Caucheteux, Liénart, Delahaye, Delhaye.—Secrétaire de la mairie, M. Hue-Delacourt.— Receveur municipal, M. de Beauvais.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — Maire, M. Renard, Louis.

Adjoints, MM. Galland, Ruskoné.

Conseil municipal, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cirier, Lancelle, Danquigny-Mallet, Ronnelle, Lallement, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Soland, Cornaille, Galland, Timal, Brunelle-Pierson, Ramette, Bilbaut, Lallemant A., Boucly, Delalande, Bocquet et Simon. — Secrétaire en chef de la mairie, M. Dhaussy. — Receveur municipal, M. Delattre.

CATBAU. — Maire, M. Lozé.

Adjoints, MM. Basquin et Ponsin.

Conseil municipal, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, O.*, I. Q. A. Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Déjardin-Denise, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Garin, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Soufflet-Leblond, Maréchal-Fleuru, Picard, Lacourte-Dumont, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — Secrétaire de la Mairie, M. Dubois. — Receveur municipal, M. France.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. — Maire, M. Herbecq.

Adjoints, M. Manesse.

Conseil municipal, MM. Liézard, Clavon, Manesse, Marquis, Guillemin, Lecohier, Herbecq Casimir, Herbecq Isidore, Goursault, Pillion, Lemoine Ad., Baudoux, Lequime, Legrand, Dubois Ed., Druart, Cromback, Neuillies, Stou, Caffiéri, Ducarne. — Secrétaire de la mairie, M. Lemire. — Receveur municipal, M. Pinchart.

FOURMIES. — Maire M. N....

Adjoints, MM. N.....

Conseil municipal, MM. Legrand, Bouret, Sizaire, Bernier, Hardy, Lefebvre, Belin, Hancart, Driguet, Mulat, Gobinet, Delval, Buissart, François, Jacquot, Staincq, Flament, Ravaux, Défontaine, Marchand, Goury, Legrand Baligant, Delsaux, Desbons, Levasseur, Bricout. — Secrétaire de la mairie, M. Rousscau. — Receveur municipal, M. Hettler.

MAUBBUGB. — Maire, M. Berteaux.

Adjoints, MM. Pechmarty, Neuillès.

Conseil municipal, MM. Walrand, Dubois, Berteau, Laurent, Verdavaine, Monier, Delgorge, Givet, Dufranne, Warnotte, Evrard, Duvivier, Arnould, Neuilliès, Laloux, Autier, Colart, Deharveng, Pesant. Manfroy, Brasseur, Michaux, Herbecq, Pechemarty, Riquaire, Julien. — Secrétaire de la mairie, M. Cobert. — Receveur municipal, M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — Maire, M. Merlin, A. Q, sénateur.

Adjoints, MM. Hanotte, 💥 et Maugin, A. Q.

Conseil municipal, MM. Courtecuisse, Pochez, Hanotte, #, Clavon, François-Bertelle, Haycz, Boulé, Farez Q, Watelle, Picot, Evrard, Maugin Q, Giroud #, Courdaveaux #, Merlin A. Q, Demont, Bourrion #. Fabre A. Q, Raison, Dubois-Estabel, Treuffet, Leconte, Corne, Cavroy, Saphore, Messicn et Ch. de Bailliencourt — Secrétaire général de la mairie, M. Fonrobert. — Receveur municipal. M. Parsy. MARCHIENNES-VILLE. - Maire, M. Maton.

Adjoints, MM. Hubert et Rocquet.

Conseil municipal, MM. Maton, Groulez, Laden, Lepeuple, Hubert, Finez, Rocquet, Théry, Descamps, Lesur, Poitau, Henniquaux, Carbonné, Cardon, Legros, Fromont, Meunier, Rombaut, Haze, Tilmant et Henri Dubois. — Secrétaire de la mairie, M. Foulon. — Receveur municipal, M. Havez.

ORCHIES. — Maire, M. Sturne.

Adjoints, MM. Dufossé et Herbo.

Conseil municipal, MM. Henno, Sturne, Herbo, Naveau, Delemer, Désespringalle, Couplet, Deletombe, Dhainaut, Chantraine ¥, Rémy, Broutin, Coëz, Tréhout, Legris, Dufossé, Descarpentries, Carlier, Butez, Duraud, Broutin, Desmarescaux et Delbecq. — Secrétaire de la mairie, M. Lorthoir. — Receveur municipal N...

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. — Maire, M. Bultot *.

Adjoints, MM. Debaralle et P. Sautteau.

Conseil municipal, MM. Doutriaux Auguste; Sautteau Paul; Leduc Hyacinthe; Lestoille Edmond; Debaralle Paul; Cheval Chails; Boucher Charles; Debrabant Henri; Dêcle Julien; Damien François-Côme; Mineur Léon; Lecerf Iréné; Renotte Adolphe; Lemaître Louis; Vincent Edmond; Desorbaix Victor; Canu Alexandre; Bultot Amédée; Beauvois Louis; Trinquet Alfred; Robert Charles; Debiève Anatolc; Mariage Edouard; Giard-Motte; N.... – Secrétaire de la mairie, M. Victor Patou. – Receveur municipal, M. Caffiaux.

CONDÉ.—Maire, M.Castiau; adjoints: MM. Lefèvre et Abrassart. Conseil municipal: MM. Gostiaux, Martel, Fougnies, Pureur, Colbert, Mention, Amand, Deblaton, Cousin, Fally, Housez, Raverdy, Sirez, Miroir, Dubruille, Beaumont, Fauveau, Cavel, Jossé, Dubreucq. — Secrétaire de la mairie, M. Caille — Receveur municipal, M. Nector Gonthier

SAINT-AMAND. — Maire, M. Bruneau-Flour.

Adjoints, MM. Davaine et Biller.

Conseil municipal : MM. Bouillaux, Sirot, Deneur, Masingue, Copin, Davaine, Haudegand, Raviart, Spelle, Remy, Baudet, Doutriaux, Debrabant, Corez, Basiez, Beauboutique, Coquériaux, Dorchies, Duflot, Herbert, Davaine, André, Coquériaux et Caroul. Secrétaire de la mairie, M. Flament. — Receveur municipal, Portet.

Les nome des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

NOMS			BURBAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Abancouri Abscon Aibes Aibes Allennes-les-War. Alnes Amfroipret Amfroipret Anniche Annappes Anneux Annœulin Anor Annœulin Anor Anorelin Anor Anteux Anteux Arneux Arain Arleux Armentières Arrieke Ascq Assevent Attiches Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubers Aubercheul-au-B. Aubers Aubercheul-au-B. Aubercheul-au-B. Aubers Aubercheul-au-B. Aubers Aubercheul-au-B. Aubers Aubercheul-au-B. Aubers	C VADLDABD L CLALV D DK LHVLALCDLDVDDCAVALAA	Cambrai-O Bouchain Solre-le-Chàt Orchies Seclin Marchiennes. Bavai Douai-Nord Douai-Sud Lannoy Valenciennes. Arleux Bergues Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes Lannoy Valenciennes. Douai-Sud Valenciennes. Douai-O Orchies Valenciennes. Berlaimont Pont-à-Marcq. Avesnes Avesnes	Cambrai Lourches Cousolre Orchies Seclin Marchiennes. Bavai Raches Bureau Ascq Bureau Id Bergues Bureau Id Bergues Bureau Id Maubeuge Pont-à-Marcq. Aubigny Bureau Flers Caudry Bavai Flers Caudry Bavai Flers Caudry Bavai Flers Caudry Bavai Sureau Bavai Valenciennes. Berlaimont Pont-à-Marcq. Avesnes Bureau	Lesne, V Scribe Petit, D Macchand Marchand Monier Carlier A Caby Ducret De Montelembert Panien Parsy Legrand C Delaoutre Jenart Bar Dewaele Tahon Fauvel Becquaert D'Haussy Lamblin Fissiau Peneulin Fontaine Bulsson Waymel Hannois Mambré Courtecuisse. Simon Nicolas, C Hennet d'Audi- gnies Carpentier Des Rotours Pecqueriaux	Lesne, F Boulanger, Fiévet Hersoy Bouly Lhomme Carlier Xavier Coulmont Dubrulle, Bàstin. Picavet Crépin Wattrelot, Leleu. Boulet, Hansenius Dufay Villain, Senault. Herbo Dugont Decherf, Lebluu, La- cherez Deswatenne Deswatenne Deswatenne Deswatenne Delerue. Mousain Lecomte Dufonin Buisset Dehaussart Dumont Ebrun Facomprez Dupre Marlin Jonart Cainez Colmant, Lecouffe Hannoye Manesse	Bourdon. Gobert Dorchies. Mucherie. Dechy. Leroy. Cailliez. V. Raches. Lecocq. Deloroix. Parent Allard, Ridez. Crouzel. Delassus. Delassus. Delattre. Vandepitte. Pillyser. Berteloot, Huet. Beck. Douce. Dillies. V. Boussois. Desmarescaux. V. Aubigny-au-Bac Samain. Caullier. Dumont. Collet. Marcotte. Marcotte. Marcotte. Marcotte. Marcotte. Marcotte. Marchy. V. Bacas. Dervaux. N Barbieux. Deloffre. Hannoye.
Avesnes-le-Sec Avesnes-lez-Aub. Awoingt Aymeries Bachant Bachy Bailleul	V C A A L H	Bouchain Carnières Cambrai-Est Berlaimont id Cysoing Bailleul	Bouchain Bureau Cambrai Berlaimont Pont s/Sambre Cysoing Bureau	Bricout Canonne Lesage Mary Demade Quique Hié-Delemer .	Lanthiez Wallez, Couvez Tellier Bertrand Bayard Devienne de Coussemaker, Fla- haut	Linglin. Joly. Pinet. Samain. Portier. Wastin. Hames,Coubroune Dannoot, Revel,

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré cl-après, dans la seconde partie de l'Annuaire.

́94

NOMS			BUREAU	NOMS DBS		
des Communes.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES da Culte.
Baisieux Balves Banteux Banteux Bantigny Bantouzelle Bas-Lieu Bas-Lieu Baudegnies Bauvin Bavinckhove. Basuel Beauront Beauront Beauront Beauront Beauront Beauront Beauront Beauront Beauront Beauront Berelles Berlignies Berflignies Berflignies Berthen Betthencourt Bettrechies Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beuvrages Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bettrechies Beturont Bissezeele Bissezeele Biaringhem Bisoschèpe Booseghem Bois-Grenier. Bois-Grenier.	AAL AHCLACCAACVAADk ACALAHCCAAAVDCDDHCH H	Lannoy Trélon Hondschoote. Marcoing Cambrai-O Marcoing Avesnes-N Le Quesnoy-E Seclin Bavai Cassel Le Câteau Haubourdin Maubeuge Le Câteau Haubourdin Maubeuge Le Câteau Solre-le-Chât. Carnières Solre-le-Chât. Berlaimont Solesmes Berlaimont Solesmes Berlaimont Solesmes Bavai Pont-à-Marcq Maubeuge Bailleul-S-O Clary Carnières Bavai Valencien Solesmes Bavai Carnières Bavai Valencien Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Barda Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Barda Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Bavai Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Carnières Barda Barda Barda Carnières Barda Barda Barda Carnières Barda Barda Carnières Barda	Bureau Trélon Wormhoudt Masnières Avesnes Le Quesnoy Bureau Id Cassel Le Câteau Fournes Hautmont Inchy Solesmes Landrecies Solre-le-Chât. Bureau Valenciennes Bavai Solre-le-Chât. Bureau Valenciennes Bavai Solesmes Bavai Solesmes Bavai Pont-à-Marcq. Maubeuge Bailleul Bureau Caudry Bavai Caudry Bavai Sars-Poteries Anzin Orchies Carnières Bergues Id Renescure Cambrai Godewaersveide Hazebrouck Armentières Bureau	Carrez Pécheux Foveau Foveau Foveau Piersei de Cour- tefoy Pierrens Besse Prémesque Courtin Dejardin Dejardin Derecq Melot De Robaulx Wattremez Joly Reliez Evrard. Crépin Carlier Hovine Noreau Vandewalle. Fontaine Herbet. Dubois Noreau Vandewalle. Fontaine Herbet. Dubois Prevót Bastaert Vanhoucke. Dacquin Normand. Ryckewaert Foine Messéan Bellynck	Dubar	Bombart. Imbert. Debeer. Mascaux. Ployart. Callens. V. Avesnes. Trannols. Decottignies. Libert. Vandromme Desilve. Mortreux. Marchand. V. Inchy. Noisette. Mutte Dauchy Remy. Delannoy. Jourdain Germe. Delautre. Dubols. Delrue. V Amfroipret Turpin. V Villers-sire-N. Thibaut. Druenne. Pollet. V. Mairieux. Facon. Brassart. Ghyselinck. Wallez. Vandermeerch. Deloode. Deloode. Deloode. Devos. Declerck. Cardon. Caulier. Reuben. Mouque. Leturgie.
Bondues.	Ĺ	Tourcoing-S	Bureau	Dhespel	Pollet, Desbonnets	Lecœuvre.

NOMS.			BUREAU		NOMS DES	
des CO MMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
COMMUNES. Borre Bouchain Bouchain Bourbourg-Camp. Bourbourg-Ville. Bourgheiles . Bousideres Bousideres Bousideres Bousideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Boussideres Bouvines Briastre Brockeele Brockeele Brudie-lez-March. Brudie-lez-March. Brudie-lez-March. Brudie-lez-March. Brudie-lez-March. Brudie-lez-March. Cagnoncles Cambrai Cambrai Capelle Cappelle Cappelle Cappelle Cappelle Cappelle Cappelle Cappelle	* HV ADAK LCLAAVACADLCVDKK DVDADCHHC CLLCDCLMLDK	HazebrSud Bouchain Avesnes-Sud Bouchain Id Cysoing Tourcoing-N. Landrecies Solre-le-Chât st-Amad (r. g.) Berlaimout Carnières Marchiennes. Cysoing Solesmes st-Amand (r. g.) Bourbourg Solesmes Solesmes st-Amand (r. g.) Bourbourg Cassel Le Quesnoy-O Arleux Clary Cassel HazebrN Cambrai -Est. Cambrai -Est. Cambrai Solesmes Solesmes Arrieux Le Quesnoy-O Arleux Cassel HazebrN Cassel Solesmes Solesmes Arneux Cassel HazebrN Cassel Solesmes Armentières Bourbourg Carnières	Hazebrouck Bureau Bourbourg Bureau Hermies(P-d-C) Halluin Hasnon Hautmont St-Aubert Jeumont Hasnor Hasnor St-Aubert Jeumont Bourbourg Viesly Hasnov Sollezeele Anzin Somain St-Amand Arleux	Soots N Duriez Vandenbroucque Foutry Baclet Dalle Legrand Pouillard Porest Senez Moulin Fortest Senez Moulin Porest Senez Moulin Porest Senez Moulin Debavelaere Debavelaere Debavelaere Brabanl Wargoy Duben , Louis François J Mailliet Degroote Lefebyre Lefebyre Lefebyre Cuede Brigode Raux Delepierre Delepierre Delepierre Delepierre Delepierre Defardin	Moreaux Dénizart Vilette, Debail Devinck Vanbeufville Lemaire Galland-Ruskoné Collette	Cappelaere. Bourgois Momal. Y. Bourbourg-Y. Dominicus. Lotthé. Roget. Duez. Lubrez. Lerche Y. Brillon. Ducatteau Léveillé Fiévet Leconte Desbarbieux. Boutrouille. Dumon
Carnin Carlignies Cassel		Seclin Avesnes-Sud. Cassel	Carvin Bureau Id	Ledoux Huet Desmyttère X	Berte Vittrant Dehandschæwercker, Vantroyen.	Cauliez. Duhem. Loviny. 7

NOMS			BURBAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Catillon Cattenières Caudry Caulery Cauroir Cerfontaine Chapelle-d'Arm Cháseau-l'Abbaye Chéreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Chóreng Choisies Clary Clary Colleret Colleret Colleret Coulekerque Coudekerque Coudekerque Coudekerque-Br. Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Courchelettes Cousolre* Cousolre* Cousolre* Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches Cousolre* Curches	CCCC CCALVLLACALAL VORK DVCDALDVCLADCVL	Le Câteau Carnières Clary Cambrai-Est. Maubeuge Armentières. Secii Soire-le-Chât. Clary Soire-le-Chât. Cysoing Quesnoy-s-D. Condé Dunkerque-E. Id Soire-le-Chât. Orchies Gravelines Condé Bourai-O Soire-le-Chât. Orchies Gravelines Condé Borgues Bargues Landrecies Roubaix Douai-O Yalenciennes-E. Cambrai-O Yalenciennes-E.	Bureau Carnières Bureau Carnières Perrière la Gda' Armentières. St-Amand Phalempn Baiseux Solre-le-Chât. Bureau Solre-le-Chât. Cysoing Bureau Bureau Bureau Bureau Gravelines Bureau	Vigneron Camberlin Camberlin Cordonnier Duquennoy Suin Grulois Bugnin Larvick- Van Es- Inde Castiau Jacquart Vaclere Jacquart Vaclere Jacquart Vaclere Jacquart Vaclere Jacquart Vaclere Jacquart Vaclere Jacquart Vaclere Jacquart Valler and Deregnaucourt Lacomblez Pluquet Vis d'Aoust X: Rigaut Germe Parent-Delinselle Moustier Pelcambre Philippo	Clément, Cordier Lefebvre Debail, Lemaire Vitou Bricout, H Bricout, H Maricaux Béhagle, Constenoble, Jouveneaux Winglet Castel Huvenoit Fontaine, Millot. Payen Wartel. MeurillonHassebroucq Lefèvre, Ar assart. Janssen Piéters, Mabe Bayart Lecat etWastiaux Drumez Desmidt Laurent Dhouailly Thibouw Deben Selosse, Ségard Lemaire Hermain Théry Noo que, Gallenghien. Daniel Lalot Levau Dienne, Douay Chuffart	Delassus. Vandenbroueque, Dayez. Delannoy. V. Rousies. Serleys Fourdin. Becuwe. Leroy. V. Obrechies. Senneville. Pruvost. Boulogne. Lécuyer. Duburcq. Béréaud, Dere- gnaucourt. Labey. V. Dunkerque V. Dunkerque V. Dunkerque V. Lambres. Genain. de Calmayrac Dekervel. Margerin. Cailliez, Fiévez. Leenhouder. Bottiaux. Deram Lamorisse. Taquet. V. Bantigny. Herrengt. Dupire. Debuchy. V. Malincourt Vaast. Lavechin
Dimechaux Dimont Doignies Dompierre Dou a i	A C A D	Solre-le-Chât. Id Marcoing Avesnes-N Douai	Solre-le-Châ. Sars- Poterie. Hermies(P-d-C Avesnes Bureau	Bulticaux N Harramant Merlin	Dubray Dequesnes Caudriller Pecqueur Hanolle, Maugin .	V. Dimont. Dardenne. Duvillier. Bertrand. Voir au chapitre des Cultes.
Douchy Dourlers Drincham	V A Dk	Bouchain Avesnes-N Bourbourg	Bouchain Bureau Bourbourg	Soriaux Desmazures Declercq	Dutemple Desquennes Bertram	Toupet Denis. Impe.

94

.

des COMMUNES. COMMUNES. COMMUNES. Communes. Commun	Hazebrouck-N. Douai-Sud Soire-le-Chât. Maubeuge Berlaimont. Steenvoorde. Clary	DE POSTE duquel chaque commune dépend. Bureau Hazebrouck Montigny Soire-lo-Chât. Hautmont	MAIRES.	ADJOINTS. Terquem,Fichaux Duriau Dassonneville	MINISTRES du Calte.
BbblinghemHEcaillonDEcclesABclaibesABcuelinAEeckeHBlincourtCBlesmesABmerchicourtVBmmerinLEnglefontaineAEnglefontaineL	Hazebrouck-N. Douai-Sud Soire-le-Chât. Maubeuge Berlaimont. Steenvoorde. Clary	Hazebrouck Montigny Solre-lo-Chât. Hautmont	Dumont Lecouffe	Duriau Dassonneville	Vitse, Lootgieter et Scalbert.
Ecaillon D Eccles A Eclaibes A Eccles A Eccke H Elincourt C Elesmes A Emerchicourt V Emmerin L Englefontaine A Engl?? L	Douai-Sud Solre-le-Chât. Maubeuge Berlaimont. Steenvoorde. Clary	Montigny Solre-le-Chât. Hautmont	Lecouffe	Dassonneville	Gantois.
Ennetières-en-W. L Bnnevelin L Bppe Sauvage A Brchin D Bringhem Dk Erquinghem-Lys L Brre D Escarmain C Escaudain V Escaudain V Escaudauvres C Escaudauvres D Estaires D Eth A Feignies D Felleries A	Haubourdin Armentières. Marchiennes. Solesmes Bouchain Cambrai-Est. Condé Haubourdin Clary	Steenvoorde - Walincourt Maubeuge Aniche Haubourdin . Bureau Haubourdin . Id Cantin Esquelbecq . Haubourdin Armentières. Sonain Solesmes Bureau Fresnes Haubourdin Bureau Flers Bureau Flers Bureau Flers Bureau Sallain Bureau Sallain Bureau Saultain Bureau Saultain Bureau Saultain Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Sultain Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau	Cuisset Fiévet Desmarescaux Delhay Bayart Rémy, Ph Castel Lenglet Bajeux Lefebvre Favier Cuihiat-Da Fresne Verrier Meneboo Six Morel Lotte Macarez.	Locquet N. Caignet Wattelle Delcambre Brabant Alglave Fortrie Laslins, H. Champeaux Lubrez Singer, Fenart Salomé Roland Jacquart Guilbert Cuisset, Godbille Becquériaux Boulet Lelong Duhainaut Lottiaux Hornez Dupont Delcambre Mearant, Dursent	Hébert. y. Solrinne . Louys y. St.Remi-Ch Despicht. Carpentier. Delcambre y. Aniche. Oblin. Pollet. Budin. Budin

NOMS			BUREAU	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arroudt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune depend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Férin Féron Ferière-la-Gr Ferrière-la-Gr Ferrière-la-Petite Flaumont et Waud Flers Flesquières Flèrs Flèrs Flèrs Flèrs Flèrs Flèrs Flèrs Flèrs Fliesquières Floursies Fontaine-au-Beis Fort-Mardyck Fourmies Frasnoy Fresseis Fresseis Fresseis	A L D C H V D A A	Doual-Sud. Trélon Maubeuge. Id Lannoy Douai Marcoing Bailleul-S-O. st-Amand (r. d.) St-Amand (r. d.) Jouai.N. Avesnes-N. Avesnes-N. Landrecies. Cambrai-O. Cambrai-B. Landrecies. Dunkerque-O Trélon La Bassée La Bassée La Bassée Cambrai-G. Armentières. Condó Cambrai-O. Arleux	Wignehies Bureau Ferrière-la-Gr Avesnes Croix Bureau Bailleul Mortagne Bailleul Mortagne Bureau Dourlers Etrœungt Land recies Beau vois Cambrai Bousies Dunkerque Bureau Id Bureau Id Bureau Cambrai Houplines Bureau Cambrai Aniche	Lion	Bosquet. Herbecq, Lemaire Huftier Camille Renoirt. Wattel, Leclercq. Nutly-Desmoutier Coupez. Huyghe Colin. Godin, Deregnaucourt Thiroux. Dussart. Leblond. Lenotte.	 Bourlet. Cattelin Dubray. Lefebvre. Cailliez: Dervaux. Vancostenoble. Dherin. Rouez. V. Somousies Fosset. Faidherbe. Laisney. Claisse. 	
Pretin Promelles Hissignies Hyvelde Hageon Goguies-Chaussée Hommegnies. Hondecourt Hondecourt Hondecourt Houzeaucourt rande-Synthe Frand-Fayt	D L L D k A H D A A L C C D k A I V k		Pont-à-Marcq Aubers Templeuve Le Quesnoy Dunkerque Bureau Bureau Maubeuge Le Quesnoy Seclin Gouzeaucourt Bureau Dunkerque Cartignies	Wastelier du Parc, * Deszemps Delezenne Douay Mormentyn Mehaux Staes D'Heursel Lemaire	Chuffart Gruson Mortreux Deparis Deswarte Valbert Vermersch Branque Flamand Basilaire, Payen . Grard Desjardin Lefebvre Denis	Martinache. Goëman. Catteau. D'halluin. Dufour. Devulder. Lacomblez. Legrain. Laurette. Baert. Proye, Baillet. Helle Seulin. Selosse. Deduytsche. Bertrand. Brousse, Harrau	

	NOM S			BUREAU		NOMS DES		
	des Cummuntes.	de l'arrondt,	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
	Guesnain Gussignies Ballennes-1-Baub Halluin Hantay Hardifort Hardifort Hardifort Hardifort Hardifort Hardifort Hardifort Hardifort Hardifort Haubourdin Haubourdin Haucourt Haucourt Haucourt Haut-Lieu Havenskerque Haynecourt Haveluy Havenskerque Haynecourt Haveluy Haveluy Haveluy Haveluy Havenskerque Haynecourt Hellemme ^c Hellemme ^c Herlies Herlies Herrin Herrin Horles Hon-lergies Joonechy Ionnechy Ionnechy Ionnaing Iouguin	9 DALL DLHAVVL CVCAA VHCHAVLL CVLVLDADHDACCVDAL	Doual-Sud Bavai Haubourdin. Tourcoing-N. Arleux La Bassée Cassel Berlaimont St-Amand (r. d) Bouchain Haubourdin Clary Valenclennes-S. Solesmes Avesnes-Sud. Maubeuge Bouchain Hazebrouck. Le Quesnoy-B Bouchain Hazebrouck. La Bassée ValenciennS Seclin Wormhoudt. Solre-le-Chát. Solre-le-Chát. Solre-le-Chát. Solre-le-Chát. Bouchourg Hazebrouck N Hondschoole. Bavai Bouchain Marchiennes. Bavai Seclin	Douai Bavai Bavai Bureau Arleux La Bassáe Cassel Pon-su-Sambre Bureau Bouchain Bouchain Bouchain Bouchain Solesmes Avesnes Bureau Denain Hazebrouck. Cambrai Bureau Bureau Englefontaine Denain Lille Lamoy Cambrai Yieux-Conde. Fournes Valenciennes Seclin Bureau	Brassart Castel Leuridan Dupas Chombart Sauvage Queva Outers-Hilst Binot Vanderheyde N Vanderheyde N Olivier Brassart Burlart Durot	Decalonne, Raquet Franchomme, Braquaval Berlant France, Dubruille De Beaulincourt. Breucq Durot Declunder Boisart Lardeur Plancke Debil, Outters Joli Francomme François Bridoux Carlot Marchand	Reytier. Defroyenne. Pennequin. Deyne. Rigaut. Bauduin. Saváge. Pouille. Duquesne. Deswel. Cateau. Dailliez. Bécar. Fatrez <i>V. Avesnes.</i> Clarisse Pierchon. Verbecque. Devred. Salomé. Criffon Lemay. Vanacker. Deltour. Tartulier.	
H	outkerque	L H Dk	Armentières. Steenvoorde . Bergues	Bureau Steenvoorde. Bergues	Lutun Castelyu Vernaelde	Vanlichtervelde .	Depecker . V. Borguos	

NOMS		BURBAU	NOMS DEŞ			
des to the test of tes	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Illies L Inchy. C Iwuy. C Jenmont A Jeumont A Jolimetz A Jalimetz A Killem D La Bassée L La Flamengrie. A La Groise C La Groise C La Groise C La La Groise C La Iangueville. A La Madeleine. L Landrecies A La Neuville. L La Rouillies. A La Sentinelle L La Rouillies. A La Sentinelle D Lederaeu C Lederinghem Dk Leers L Les Moëres Dk Leers L Lewain L Lewain L Lewain L Lewain L Lewarde Dk Lezenn	La Bassée Le Câteau Cambrai-E Le Quesnoy-O Maubeuge Le Quesnoy-E Hondschoote. La Bassée Bavai Merville Le Câteau Douai-N Bavai Douai-N Bavai Douai-O Uille-C Douai-O Orchies Landrecies Pont-a-Marcq Lannoy Avesnes-S Valencienn-S Douai-O Le Câteau St-Amaad (r. g.) Arleux Dunkerque-E Haubourdin Berlaimont Douai-S Lille-SE Solre-le-Chât. Id Bouchain Clary Haubourdin	Hondschoote. Bureau Bureau Catillon. Raches Bavai Bureau Orchies Bureau Bureau Bureau thumeries Bureau Etrœungt Fich.s Bureau St Amand Bureau Watten Bureau Watten Bureau Watten Bureau Bureau Bureau Bureau Si Amand Bureau Bureau Bureau Bureau Boureau Boureau Boureau Boureau Boureau Boureau Boureau Boureau Bureau Boureau Bureau	Hannequart. Poirette. Debreeuw Philippe Cattoir. Denise. Prévot Bailly Crépelle Trannin. Dupire. N. Bernard. Mulliez de Wallly Contesse. Laurette Cauchy Laurette. Cauchy Laurette. Cauchy Contesse. Laurette. Cauchy Contesse. Laurette. Cauchy Cauchy Lozé Bouchart. Branque. Debroucker. Cailliau. Baeckeroot. Carlier. Dubis. N. Mallengier. Béharelle. Lainé. Béharelle. Lainé. Margerin Margerin	Rigaut. Delwarde. Fiévet, Derieux. Couvreur. Ronflette. Cornette. Cornette. Cordier, Leroy. Duhot. Lefer, Ridez Béthune. Caron Jean Victor Ricouart, Galley. Mazet. Duhem. Kicouart, Galley. Mazet. Duhem. Bétremieux. Courbet. Dumont, Martin Cresson Betremieux. Courbet. Dumont, Martin Cresson Devynck. Castier Ducatillon, Hespel. Lenoir Lutan. Carlier, Avis. Dorchin Regodt. Simon. Deflandre. Virgo. Largillière. Gosscz. Maubec. Foucart.	Testelin. Mériaux. Dehaisnes. Dupont. Montay. Lancelle. Martin. Leblon. Dancl. Ruyssen. Menet. Lefebvre. Delvallée. Cazier, Capelle. Blanquart, Démarel. Blanquart, Démarel. Blondel. Carlier. Destombes. Dransart Heirfelinck. Réquillart. Decorne. Cérisier. Richez. Franchois. Gryson. Bordoduc. Monsterlet. Corntile. Lotte. Gonthier. Decherf. Crépin. Vandeville. Mascret. Legrand. Lamour. Vallez. Lécuyer. Claise. <i>V. Beaucamps</i>	

2

I

98

ē

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arroadt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Lille	L	Lille	Bureau	Géry Legrand	Rigaut, Mercier, Meu- rein, Violette, Wer- quin et Giard.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine Linselles	A L	Maubeuge Tourcoing-N.	Hautmont Bureau	Vandermarcq Dhalluin	François Ducatieau, Demarcq	Dehon. Leroux.
Locquignol Loffre Lomme	A D L	Le Quesnoy-E Douai-Sud Haubourdin	Le Quesnoy Montigny Bureau	Renard Blanchart Becquart	Douyet Debève DefiandreBecquet	Wallez. <i>V. Montigny</i> . Loquel.
Lompret Looberghe Loon Loos	L Dk Dk L	Quesnoy-sD Bourbourg Gravelines Haubourdin	Lille Bourbourg Bureau Id	Destom bes Hocquette Fetel Billon, ¥	Lesage N Matrenghem Delplanque, Denoyelle	Meurillon. Maes. Leynäert. Bodin.
Louvil Louvroil Lynde Lys-lez-Lannoy. Maing Mairicux Marbaix Marchiennes-C Marcoing Marcq	LAHLVACADDCD	Bouchain Bavai Le Quesnoy-E Cysoing Maubeuge Hazebrouck-N Lannoy ValenciennS Maubeuge Clary Avesnes-S Marchiennes. Id Arleux Tourcoing-S.	ld Bavai Le Quesnoy Cysoing Maubeuge Hazebrouck Lannoy Trith-S- Léger Maubeuge Valincourt Avesnes Bureau Bureau	Dertelle Mary Bruneau Damide Flamet Wambergue. Boutemy	Brugneau, Lesne. Lobry Wattremez Dehau Laurent, Prevot. Baey Hespel, Constant. Dupont Veillez Laude Bertaux. Lesens Hubert, Rocquet. Bidaux. Wiart Debucby,Gouillard.	V. Bavai. Dewez. Ducarin.
Mardyck Maresches Maretz Marly Maroilles	Dk A C V A.	Dunkerque-O Le Quesnoy-O Clary ValenciennE Landrecies	Dunkerque Artres Bureau Valenciennes. Bureau	Cocquillier Frémaut Poete- Taisne. Weil Briatte	Mormentyn Sueur Louis, Lantoine Druesne Wery	Aernouí. Cambreleng. ^{Charles} . Dabus. Farinaux.
Marpent Marquette Marquette Masnières Masnères Mastaing Maubeuge Maude Maude Mazinghien	ALVLCDV AVCC	Maubeuge Lille-Ouest Bouchain La Bassée Marcoing Douai-Sud Bouchain Maubeuge st-Amand (r. g.) Le Cáteau Id	Jeumont Lille Bouchain Fournes Bureau Montigny Lourches Bureau Mortagne Honnechy Le Câteau	Moulin Desprets Cachera, J Coget N Fiévet, O X Coquelle Berteaux Dutrieux Taine Warin	Desombiaux Desrumaux, Goeman. Cachera, JB Brunel Herbage Miens Pechmarty, Neuilloz. Chaulin Richard	Roseau. Dethoor. Comère. Millescamps. Pollet. Heughebart. Detournignies. Lasselia, Sinsol- lier. Baligand. Metsu. Wyart.

TABLEAU ALPHABETIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU	NOMS DES			
des Communes.	de l'errondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culie.
Mecquignies . Mérignies Merkeghem . Merris Merville Meteren	A L Dk H H	Bavai. Pontà arcq Wormhoudi. Bailleul-S-O. Merville Bailleul-S-O.	Bavai Pont-à-Marcq Bollezcele Bailleul Bureau Bailleul	Gérin Leboucq Desmidt Dubaèle Duhamel Bécuwe P	Prévost Henne Clément Savaete Bouillies, ¥, Traisnel Deswarte, B. Bocuwe	Loyez. Lambert. Carnel. Bécuwe. Becquart Ruckebusch ,
Millam Millonfosse Mœuvres Monchaus Moncheaux Moncheaux Monchecourt. Mons-en-Bar. Mons en-Pév.	Dk V C A V L D L L	Bourbourg st-Amand (r. g.) Marcoing Berlaimont ValenciennS Pont-à-Marcq Arleux Pont-à-Marcq	Aniche Lille	Vandenbavière Mouy Foulon, Ph Bosseau Léquipar Mathis Dujardin Delemar Lefebvre	Delgrange Larivière Pagnicz Vitrant Dhaussy Carlier Hocquet Dewas Carpentler	Meesemacker V. Hasnon. Fremaux. Hénin. Richard. Panien. Dewitte. Derode Deregnaucourt,
Montay Montigny Montigny Montrécourt Morbecque	C C D C H	Le Câteau Clary Douai-Sud Sclesmes Hazebrouck-S	Le Câteau Bertry Bureau Saulzoir Hazebrouck	Wanaique Millot Dovillers Thomas Deblonde	Dupont Rousseaux Legrand Télart Vermelle, Béquart	Dehen. Leveaux. Masquelier. Delfosse Staelen, Facon.
Morenchies Mortagne Mouchin Moustiers Mouveaux	C V L A L	Cambrai-O st-Amand (r. d.) Cysuing Trélon Tourcoing-S.	Cambrai Bureau Orchies Trélon Tourcoing	Bonnel de Bretagne. Varlet Hancart Varasse	Gamez Decourrières Dumoulin Docquier Lepers , Lecroart	V. Tilloy. Margerin, Hennino. Imbert. Deleruyelle.
Naves Neuf-Berquin. Neuf-Mesnil Neuville sn-Ferr Neuville-St-Remi Neuville-St-Remi Neuville-sPEsc. Neuvilly	A A L	Cambrai-Est. Merville Bavai Le Quesnoy-E Tourcoing-N. Cambrai-O Bouchain Le Câteau	Cambrai Estaires Maubeuge Poix Tourcoing Cambrai Bouchain Bureau	Lemaire Papegaey Boez Jacquemart Dewitte Ledoux Fauville Toillez	Lecquet Dedours Chony Lacomblez Gau-Carette, D'halluin Derly Félix Watremez. Facon	Mutel. Coevoet- Lelong. Sockeel. Prince. Felmy. Sapelier. Dapvril.
Nieppe Niergnies Nivelle Nomain	C V	Bailleul-N-B. Cambrai-E St-An.and (r. g.) Orchies	Armentières. Cambrai St-Amand Orchies	Loridan Masclet Monnier Lemaire	Delcour, Desch ildre. Courbet Tréhout Dorchies	Schacht. Sénéchal. Ficheux. Cloche.
Noord peene Noyelles Noyelles Noyelles-1-Seelin. Noyelles-5Seile Obies Obrechies	C L V A	Cassel Berlaimont Marcoing Seclin Bouchain Bavai Maubeuge	Cassel Marollles Cambrai Watignies Bouchain Bavai Ferrière - la - Grande.	Heele Demade Crépin, ¥ Debuchy Oudart Duhot Butin-Martial.	Marquis Lécaillez Dherbécourt Chivoret Flament Deghaye Legrand Victor.	Carlier.



TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

_						
NOMS		BURBAU	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt.	đu CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépen .	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culto.
Odomez. Ohain Ohain Ohain Disy. Ohain Onnaing. Ohain Ost-Cappel I Orchies Ohain Orchies Ohain Orchies Ohain Orchies Ohain Orchies Ohain Orsinval. I Ostricourt. I Oudezeele. I Dudezeele. I Declaere I Pecquencourt Pecquencourt Pérenchies. I Pérenchies. I Pecquencourt I Petite-Synthe I Poita I Poita I Poita I Poita I Preseau I réseau I reux-au-Sait		Cassel Condé Trélon YalenciennB Hondschoote. Orchies Le Câteau Le Quesnoy-O Pont-à-Marcq. Steenvoorde . Cassel Cassel Cassel Cassel Cassel Cassel Cassel Cassel Cassel Cassel Pont-à-Marcq Bergues Pont-à-Marcq Berlaimont Le Quesnoy-B Hazebrouck-S Armentières. Valenciennes. Le Quesnoy-B Hazebrouck-S Armentières. Valenciennes. Cambrai-O Bergues Valenciennes. Cambrai-O Bergues Valenciennes. Quesnoy-8D. Maubeuge. YalenciennB Carnières Haubourdin Cambrai-O Bustour-D	Bureau Hondschoole. Bureau Le Câteau Le Quesnoy Carvin Cassel ld wuy Wuy Montigny Lille Cysoing Anzin Dunkerque Cartignies Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Le Câteau Bureau Le Cateau Bureau Le Cateau Bureau Le Cuesnoy Hazebrouck Lomme Curgies Landrecies	Outerleys Bocquei Bastien Pluchart N Sturne Vermersch Sturne Dubois Blaevoet. Joos Gamez Blaevoet. Joos Gamez Decotlignies. Decotlignies. Decotlignies. Decotlignies. Decotlignies. Decotlignies. Decotlignies. Deschamps. Rousseaux Deschamps. Rousseaux Deschamps. Rousseaux Detraite Cacheux Didier Delmarle Cacheux Didier D'Hespel de Flenc- ques Delater Alglave Crépin, ChP Lequesne Delater Alglave Tamboise Dervaux Hannequart Cartry Deloroix Dense Lernould Dépret. Bury Dupuis	Bossuwe. Faes. Delmotte. Derode. Lamblin. Delval. Lobert. Cardock. Lebon. Thérin. N. Fignier. Manesse. Six. Brissy. Lecomte. Debrock. Lesage. Chuffart. Ternant. Dehove. Béthune-Maréchal. Mallet. Dinoir. Menu-Morteleeque. Dewael? Joly, Maizière. Huloux. Bodé, Delannoy. Suin. Lecocq. Deladœulle, Davaine Delclève. Barber? Chauwi	V. Hérin. Cailliez. Frieux

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

CONNEWER CANTON dépend.	IRES. ADJOINTS. MINISTRES du Culte.
RaismesVst-Amand (r. d.)BureauWuibRamilliesCCambrai-Est.Cambrai.VasseRamousiesAA vesnes-NSainsRouseRaucourtALe Quesnoy-EEnglefontaineLozé.RecquigniesAMaubeugeJeumontDelfonRenescureHHazebrouckBureauSockeReumontCLe CáteauLe CáteauPasseRexpoëdeDHondschoole.Hondschoole.DewaRibécourtCMarchiennesMarchiennes'Warchienes'RieulayDMarchiennesMarchiennes'PauplRœulxCCarnièresBureauKd. VRobersartALandreciesLandreciesPauplRomties et MarchVValencien-RSolesmesBoursRonchinLLille-Sud-EstLilleDubuRosendaël (le)DkDunkerque-BDunkerqueDeroudRousiesAMaubeugeMaubeugeHenseRousiesALe Quesnoy-ELe Quesnoy.CarainRumegiesYSt-Amand (r.g.)St-AmandRoberRumegiesYSt-Amand (r.g.)St-AmandBureauRubouckHCasselArnêkeLeursRusesALeursony-ELeuesnoy.GarainRusesALeuesnoy-ELeuesnoy.GarainRusesALanoySt-AmandRoberRousies	ne Fauconnier Anselol. Rogie, Gillet. Rogie, Gillet. Belcourt. Deschamps. Caudrelier Deschamps. Caudrelier Deschamps. Caudrelier

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS	NOMS			NOMS DES		
dos	du CANTON.	DE POSTE duquei chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
St-MomelinDkSt.PierrebrouckDkSt-PolDkSt-PythonCSt-PythonCSt-Rémy-Chauss-ABSt-Rémy-Chauss-AMSt-SaulveVVVSt-SaulveVSt-SaulveVVVSt-SaulveVVVSt-SaulveVVVSt-SaulveVSt-Sytostre-Cap.HSt-VaastABaleschesASaloméLLaSaloméLSanéonDSantesIArs-et-Rostères.VSaultainVSaultainVSeclinLSechourgVVSassegniesALSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLSechinLBernousiesASolrinesASolrinesASolesmesCSolesmesASolesmesASolesmesASolesmesASolesmesASolesmesASolesmerBSteenbecqueHH<	a Bassée Jrchies ambrai-O laubourdin LAmand (r. g.) olre-le-Chât ierlaimont 'alencien -E. olesmes alercien -E. elin lary e Quesnoy-O aubourdin arnières azebrouck-N ouai-Nord ergues olre-le-Chât ld olre-le-Chât ld azebrouck-N azebrouck-N azebrouck-N azebrouck-S ergues laenchiennes ourbourg azebrouck-S argues laenchiennes	Bureau Id Hazebrouck	Lecerf. Castier. Dereudre. Vancauwembergh Cardon. Martin Bois. Jacqinarcq. Delay. Gantois. Langrand. Delosse. Boulangé. Dubrulie. Herbomez. Nodriguez. Fremaux. Doby. Manfroid. Flament. Hamoir, # Gouvion Lengrand. Desmazières. Delmay. Hazard. Vandermarcq Wallerand. Corenwinder Lenoir Hazard. Vandermarcq Wallerand. Corenwinder Lenoir. Justice. Renard. Poublanc. Petit Narcisse Legrand-Bever Leporcq. Morelle. Bruyère. Depoers. Fovez E. Denu Géry. Dantu Géry. Dufour. Ploswarte. Witraut, Isid.	Vanvynck, Liagre Douay Lapostolle Jus'e Bricout, Fontaine Deboudt Signal Cauchie Monier Fourmault Duhem Duhem Coustenoble Coustenable	Des dt. Lefebvre. Corneil. Lenclut. Graveline.	

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES

`

NOMS		BUREAU	NOMS DES			
des Protection des COMMUNES.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte	
Taisniòres-sur-H. A Templemars. L Templeuve L Terdeghem Dk Thiant V Thiennes H Thivencelles. V Thumeries L Thun-Si-Martin C Thun-Si-Martin C Tilloy D Toufflers L Tourneignies. L Tournignies. L Tournignies. L Tournignies. L Treisvilles C Uxem Dk Valenciennes V Vendegies-an-B A Vendegies-ar-B A Vendegiles C Vendeville L Vertain et Maug Vieux-Rengt. A Villers-au-Tertre. D Villers-Guislain C	BavaiSeclin SeclinSteenvoorde. Dunkerqueet. Valenciennes-S Hazebrouck-S CondéPont-à-Marcq. St-Amand /rg.). Cambrai-Bst. IdCambrai-Bst. IdCambrai-O Marchiennes. Lannoy Tourcoing Pent-à-Marcq. Trélon Valenciennes-S Le Câteau Dunkerque-E. Valenciennes-S Le Quesnoy-SD. Solesmes Solesmes Solesmes Solesmes Bailleul-S-O Condé Bailleul-S-O Condé Marchiennes. Candé Solesmes Solesmes Bailleul-S-O Condé Marchiennes. Carnières Marchiennes. Carnières Marchiennes. Carnières Marchiennes. Carnières Marchiennes. Carnières Marchiennes. Carnières Marchiennes. Carnières Marcoing	Dunkerque Denain Hazebrouck Condé	Mariage Dequiedl Plaquelz Coget Robart Charlet Miroux Bricquet Cimetière Hassebroucq Cambier N Fourmestraux N Rigaut Bultot	Auquier Caby Dubreucq Colpaert Fouble Bertout N. Plaquet A Duquesne Broquet Lerouge Chevalier Beauvais Debrabant Fin Letoir, Lehouc, Sasselange Coget Rossette, Van Bosseim Marchand Cacheux Bourgeois Sappen Debaralle, Suuteau Hulin Lecompt Delattre Pottier Mélisse Drecq Couteau Richez, Vilette Podvin, Potié Bosquet Dufrieux Vincq Sourd Cachera Cachera	Scoyer. Bernard. Carlier. Yden Delanghe Dutriez. Pruvol. Gravelaine. Hébert. Dumoulin. Desmons. Delannoy. V. Neuville-sur-E V. Brillon Dehuy. Debrabant, Van- bockstael Mar- chant, Sagary Rigaux. Larsonneur, D, Henry. Catteau. Renard. Bruaux. Massiet. Voir au chapitre des cultes. Corbier. Bégain. Pionnié. Sinsoyez Gourdin. Martin. Coillot Fontaine. Dekeister. Paris. V. Boussieres Dorlencourt. Gruson Huart. V. Somain. Piet. Cornil.	
Villers-Outreau C Villers-Ploulch C Villers-Pol A Villers-sir-Niccle A Volkerinckhove Dk	Maubeuge	Walincourt. Gouzeaucourt Le Quesnoy. Bureau Bollezeele	Tellier	Cailliez, Caillez . Capon Lefebvre Pronier Cockenpol	Lecœuvre. Rogie, Marcotte. Barbet. Dubrulle. Werkeyn.	

TABLEAU ALPHABETIQUE DES COMMUNES.

NOMS.		BUREAU	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du GANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES . du Culte.
Vred Wahagnies Walincourt Wallers Wallers Wambrechies Wambrechies Wambrechies Wambrechies Wambrechies Warneton B. Warneton B. Warneton B. Warneton B. Warneton B. Warneton B. Warneton B. Warneton S. Warneton S. W	D L A	Marchiennes. Pont-à-Marcq. Clary Trélon Valencien-N. Hazebrouck-N Carnières La Quesnoy-O Id Hondschoole. Quesnoy-S. D. Id Bouchain Roubaix Bourbourg Marbeuge Seclin Roubaix Bourbourg Marbeuge Seclin Roubaix Bourbourg Haubourdin Douai-Nord Cassel Quesnoy-sD. Bergues La Bassée Trélon Steenvoorde Wormhout Bourbourg Bergues	Marchiennes. Thumeries Bureau Bureau Hazebrouck Cambrai Bureau Marchiennes. Cysoing Jenlain Le Quesnoy Bergues Comines Id Bouchain Bouchain Bureau Baisieux Bureau Bureau Baisieux Bureau	Bailliez Vallois Proy Paul Delacourt Sénélar Cauvez Heddebault Dervaux Colmant, F N Vermès Ghestem Rohart Proulers Annier Cyrille Carnoye Dehau Pollet Leduc Caplier C ^{1e} O. d'Hespel Caudreller Looten, Henri Flipo Choqueel Brasme Poulet Delattre Bouttée Verriele Bauden Franchols	Crépin Delmarre, Dhalluin Gheminais Dolei	Vanreust. Dupire: Morelle Marbolin. Dubus. Salomé Leducq. Destombes. Vallez. Bernaert. Carlier. Bernaert. Carlier. Dernoncourt. Baudens V. Dealemont Id. Mullier. Vanalderwerelt. Boedt. V. Damousies Richard Lejeune. V. Denain. Huart. Dbinaut. Leroy. Barbry. Roussel. Corion Bonduel. Bernaux. Feuillet. V. Liessies. Huyser. Herreman Béroyer. Sadyn Serloolen.
zoggers-Cappel Zermezeele Zuytcoote Zuytpeene	H Dk H	Cassel Dunkerque-E. Cassel	Bsquelbecq Cassel Dunkergue Cassel	Vandaele Blanquart Bémart du Neuf- pré	Decuyper Vambelle Desmoudt	Vandermeersch Acke. Wallaert.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMÉAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

	NOMS	NOMS			
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondi s sement.
Abeele (l')	Boeschèpe	H	Booneghem	Lederzeele	Dk
Aire	Escaudœuvres	Ċ	Boucheneuil		V V
Allumette (l')	Wasquehal	L C	Boulette (la)	Blécourt	C C
Amervalles	Houplin.	Ľ	Bout-là-Haut (le)		A
	(Avelin	ĩ	Bracquemart (le)	Amfroipret	A
Antrœuille		ĩ	Bréaugies	Bellignies	Â
Arbre de Guise (l'	Mazinghien	Č	Briquette (la)	Marly	ÿ
Arbrisseau (l')	Wattignies	Ē	Broderie (la)	Bersée	L
Arbroye (l')	Etrœungt	A	Bruyère (la)	St-Amand	V
Ardomprez	Templeuve	L	Buffle (te)	Etrœungi	A
Asturies (les)	Auby	D	Buisson (le)	Lille	L
Avelu	Maretz	C	Buisson - Barbet	Prove 1	
Azincourt	Emerchicourt	V L	(le) Buisson-Moreau	Feron	A A
Bac-à-Wavrin	Gondecourt	Ľ	Buridon	Cartignies.	Ŷ
		ĭ	Buvignies	Château-l'Abbaye , Louvignies-Bavai	Å
Bains (les)	Rosendaël.	Dk	Cambrai (fau-	Valenciennes	Ŷ
Bargues	Watlignies.	L	bourg de)	Trith-St-Léger	İ İ İ
Basse - Maroilles		-		Lambersart	Ľ
(la)	Maroilles	A	Canteleu	Lille	L
Baviseau	Obies	A	Canteleux	Flers	L
Beaucamrs	Viliers-Plouich	C	Cantigneul	Cantaing	C
Beaulieu.	Wattrelos	L.	l u	Proville	C
Belle-Hôtesse	Blaringhem	H	Cantraine	'Etrœungt	A
Belle-Vue (la)	Denain	V Dk	[Carnoy	Gommegnies	A L
Benties Meulen.	Warhem	DK Dk	Carnoye (la)	Lambersart	Ľ
Bercu	Mouchin	ĩ	Cassel (faubourg	Quaedypre	Dk
Berlière (la)	Feignies	Ă	de)	Socx.	Dk
Béthune (fs de)	Lille	Î	· ·	Flines	D
Beumont	Willies	A	Cattelet (le)	Marchiennes-Ville	D
Bistade (la)	St-Pierre-Brouck	Dk	Cave-St-Paul (la)	Wambrechies	L
Bizet (le)	Armentières	L	Champeaux	Willies	A
Blanc-Coulon	Comines	L	Chapeau - Rouge	La Cuelca	
Blanc-Misseron	Quiévrechain	V	$(le) \dots \dots$	La Groise	Ċ
Blanc-Seau	Tourcoing	L	Chapelle (la)	Monceau-St-Vaast	A A
Blaton	Wervicg-Sud.	ĩ	Chaussée-du-	Beugnies	A
Bodelez (les)	St-Aubin	Ă		Taisnières-sur-Hon.	Â
Bois-des-Retz	Roost-Warendin	D	Chéne-au-Leup	(Audignies	Â
Bois l'Abbaye	Câtillon	Ē	(le)	Mecquignies	Ā
Bois-Lasson	Fournes	L	Chène Houpline		
Bois-Maillard	Crévecœur	C	(le,	Tourceing	L
Bois-St-Denis	Wignehies	A	Cheval-Blanc (le)	Gommegnies	A
Boistrancourt	Carnières	C	Chevireul	Etrœungt	A
Bonavis	Banleux	C	Cinq-Chemins	Oast Connel	D1.
	Crévecœur	Ч	(les)	Oost-Cappel	Dk
		••••	-		

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX.

	N O M S			NOMS	
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l arrondis- semcnt.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- semeat.
Cinq -Bu es Citadelle (la)	Bollezeele Bondues	Dk L	Bnchemont Bugrain	Lesquin Lesquin	L L
Cloche (la)	(Esquelbecq	Dk Dk	Ennecourt	Camphin-en-Carem-	L
Cohem Colbras	Lys-lez-Lannoy Halluin		Ennequin Epine (l')	Loos Solre-le-Château	
	Prisches (Bourbourg-Campa-	Ă	Epinoy Brkeisbrugghe	Clairfayt Bollezeele	A Dk
Coppenaxfort	Brouckerque	Dk Dk	Ermitage (l') Ermitage (l')	Beaufort Bstrées	A D
Coquerie (la)	Craywick	Dk L	Bscarpelle (i') Etoquies (les)	Roost-Warendin	D A
Cornet (le)	Brquinghem-le-Sec Santes	L L	Bugnles Bveltin	Houdain	A L
Couplevoie Coutant	Glageon	A A	Fives	Lille	L
Couvagne Crèche (la)	Bousignies Bailleul	A	Fléquières Folie (la)	Wattignies Hon-Hergies	Ĩ A
Créchet (lé) Crétinier	Croix	L L	Folie (la) Fontaine	Landrecies	A
Croisette (la)	Forest Solesmes	A C	Fosse-Thiers (la). Fcurmanoir	Bruay	V A
Croisette (la) Croix (la)	St-Amand	V A	Fourneau (le) Frais-Marais	Ferrière-la-Grande . Douai	A D
Croix-au-Bois (la) Croix-de-Pierre	Frelinghien	L L	Fresnoy (le)	Beaucamps	Ĺ
Croix-du-Bac (la) Croix-Rouge (la).	Steenwerck	H	Funquereaux Futoy	Frelinghien Louvignies-Quesnoy.	L
Croix Rouge (la). Croquet (le)	Tourcoing	L L		(Fretin	L
Crosse (la) Cruysse (la)	Renescure	H Dk	Gamand Gibraltar	Lesquin	L
Cyseaux (les)	Boeseghem	Ĥ	Glatignies Grand-Bréart	Quesnoy-sur-Deûle Prisches.	L A
Dacquerie Demicourt	Wambrechies	L C	Grand-Bois (le) Grand-Bray	Etrœungt Hasnon	Ă
Don.	Annœullin Sainghin-en-Weppes	L L	Grand-Cataine Grande-Carrière	Hasnon	v
DOIL	Wavrin	L D	(la) Grandes-Pátures	Berlaimont	A
Dorignies	Flers	D	(les)	Locquignol	A
Doulieu Douzies	Estaires Feignies	H A	Grandes-Zorées (les)	Sémeries	A
Drumez	Maubeuge	A L	Grand-Fort-Phi- lippe	Gravelines	Dk
Dunes (les) Dunes (ies)	Ghyvelde Mardyck	Dk Dk	Grand-Fussiau	Dompierre St-Hilaire	A A
Ecluses (les)	Deûlémont	L	Grand-Mille- Brugghe	Armbouts-Cappel	Dk Dk
Bipret Bmpempont	Marchiennes-Ville Hem	l) L	Grand-Pont Grand-Sart	Bsnes Gommegnies	C ▲
		~			-

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMBAUX.

4

	NOMS		N 0 M 8			
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.	des hameaux.	des communes dont. dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.	
Gravelin Grenovitlère (la) Gressart Grimonpont	Illies Bantouzelle Tressin Wattrelos	L Ç L L	Lommelet Longsart Louverval	Marquette Esnes Doignies (Cappellebrouck	L C C Dk	
Grisoelle Gros-Chéne (le) . Guerzignies Guides (les)	Mairieux La Longueville Bas-Lieu Feignies	A A A A	Lynck Machine (la) Macon	Looberghe Merckeghem Ferrière-la Grande Condé	Dk Dk A V	
Guindal (le) Guizette	Bourbourg-Campa- gne Béthencourt	Ðk C	Malgarni Malgarni Malgarni Malplaquet	Fontaine-au-Bois La Longueville Prisches Taisnières-sur-Hon	A A A A	
Hachette Haeghemeucleu. Haie-Catelaine Haie-Menneresse	Locquignol Warhem Beaurepaire Busigny Saint-Souplet	A Dk. A C C	Marais (le) Marchenelle Marcigny Marequais Marichon	Lomme Annappes Cousoire Chéreng Flines	L L A L	
Haies (les) Haies (les) Halot (le) Happegarbes	Couso!re Trélon Tourcoing Landrecies	A A L A	Marlière (la) Marly (faubs de). Martinsart	Tourcoing Wattrelos Valenciennes Seclin	L L V L	
Hautefois Hauterive Haute-Rue (la) Helin	Cappelle	L V V A L	Merchin Milourd Mitterie (la) Molinel (le)	Lesquin Anor Lomme Marcq-en-Barceul Wasquehal		
Herbignies Hôtel Huiteau Huquinville	Villereau Bachy Semousies (Capelle	A L A L	Molpas Mont-dPéruwelz Mont-des-Bruyè- res	Mérignies	⊢ L • V ■ V	
Huttes (les) Huvet	Templeuve Gravelines Fretin	Dk L	Marchipont Mont-à-Camp Mont-Berbu	Rombies Lambersart Lomme Tressin	V L L L	
Jardins (les) Jeune-Bois (le) Killem-Lynde	Marchiennes-Ville Beauvois	D C Dk Dk	Mont-Douriers Mont-du-Croquet. Montécouvez Montreuil Motte-aux-Bol ^a (la)	Dourlers Blaringhem Crévecœur Flines-les-Raches	H C D H	
Kreule (la) Kruys-Straëte(la) Labroye	Hazebrouck Bambecque	H Dk L	Mottes (les) Mottes (les) Moulins (les)	Morbecque Feignles La Longueville Lille	A A L	
Laboureur (i3) Lacherie (la) Lameries Laurette	Wattrelos Santes Vieux-Rengt Câtillon	L L A C	Nieppe Nieurlet Noir-Bonnet Noires-Terres	Renescure Lederzeele Wasquehal Fourmies	H Dk L A	
L'hem Ligny-le-Grand Lille (faubs de) Linières	Auchy Illies Valenciennes Prisches	Ð L V A	Notre-Dame (fg). Notre-Dame-au- Bois Nouvion (le)	Cambrai Bruille-St Amand Bavai	C V A	

.

.

108

.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMBAUX.

	N O M S	N O M S			
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.	des hameaux.	des commpnes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.
Ocron. Offies Offrande (1') Ogiers (les) Ostergnies Outforsteene Ouvignies Ovillers Ovillers Oversteel Paris (faub. de). Pas-de-l'Étang Petit-Cembrésis (le) Petit-Cataine Petit-Fort-Phi- lippe	Sainghin-en-Weppes Dimont Mons-en-Barœul Croix Colleret Bailleul Nomain Solesnies Watten Morbecque Cambrai Anor CAtillon Millonfosse	A L L D C D k H C A C V	Repsies Retteau Reugnies Rieux-de-Condé (le) Risquons-Tout Rivage (le) Rocq Rocq Romarin (le) Rond-Quèsne Ropsies Rouge-Croix Rouges-Barres (les) Romarin (le) Rouges-Cores Rouges-Barres	Ramousies. Floyon. Cousolre. Hergnies. Vieux-Condé. Neuville-en-Ferrain. Tourcoing. Marquillies. Recgulgnies. Flines-lez-Mortagne Lomme. Jolimetz. Villereau. Beaufort. Cartignies. Marcq-en-Barœul.	A A A V V L L A V L A A A A L
lippe Pétrie (la) Picterie (la) Pile (le) Placette (la) Planche-à-Ques- pov	Gravelines Mons-en-Povèle Coutiches Roubaix Raches	Dk L D L D	Rouillies (la) Rouillon Rue-Heureuse(la) Rue-Marle Rue des-Vignes (les)	Feignies Flines-lez-Mortagne. Féron Chapelle-d'Arment ^{es} Crévecœur	A V A L C
noy Plouck (le) Pomtà-Charrette. Pontà-Charrette. Pont-à-Tressin Pont-de-Douai Pont-de-Nieppe Pont-de-Petite- Synthe	Loos Phalempin Aubers Teteghem Beaudegnies Chóreng Lallaing Nieppe Armbouts-Cappel Petile-Synthe	L L D K L D H D K D K	St-Antoine St-Croud (faub.). Ste-Aldegonde St-Druon (faub.). Ste-Hélène Ste-Marguerite Ste-Marguerite Ste-Mulders St-Georges	Maubeuge Cambrai Maubeuge Cambrai St-Andró Comines Millam. Coudekerque-Bran- che	Á C A C L D k D k
Pont-l'Abbesse Pont-Rouge Porquerie (la) Posterie (la) Prayelle Prévôté (la)	(Cappellebrouck Merckeghem Millam Frelinghien Pont-sur-Sambre Bourghelles Viesly Frelingbien	Dk Dk Dk L A L C L	St-Ladre (faubg). St-Lazare St-Maurice St-Nicolas St-Pierre St-Quentin St Roch (faubg).	Cambrai Maubeuge Bourbourg-Campa- gne Wambrechies Maubeuge Cambrai	C ▲ L Dk L A C C
Quennaumont Quennelet (le) Ramponneau Raquet (le) Rejet-de-Beaulieu (le)	Pérenchies. Cysoing Ascq. Villereau Lambres Cåtillon	L L L D C	St-Sépulcre(faub) St-Waast-là-Haut Sambreton Sapin-Vert (le) Sarbaras Sarloton Sart (le) Sart (le) Sartel (le)	Cambrai Valenciennes Landrecies Wattrelos Berlaimont Gommegnies Flers Merville Wattrelos	L V A L A L H L
Renaissance (la).	Somain	Ď	Sarts (les)	Maubeuge	Ă

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX.

•	NOMS	N O M S			
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondis- sement.
Sec-Marais	Sebourg. Vieux-Berquin. Beuvry. Marchiennes. Cambral. Cappel Baisieux. Bailleul Lille. Taisnières-sur-Hon.	Dk	Vallée (la) Vallées (les) Vaucelles Vémy Vercognie Vertigneul Vicolgne Vigne (la) Vignette (la)	Ennetières-en-Wep- pes	L D C V L
Targette (la) Targette Tatimont Tente-Verte (la) Terrière (la) Téte-Noire (la) Téte-Noire (la) Théla Théla Touquet (le) Touquet (le) Touquet (le) Tramelois Trieux-de-Villers Triez (le) Trois-Baudets (les). Vacquerie (la)	Armentières Forenville Etrœungt. Rosendaël Liessies Honnecourt. Berlaimont Thumeries. Faches Marquetle Wattrelos Etrœungt. Illies. Obles Fourmies. Wasquehal Hem Roubaix. Gonfielieu	C A Dk A C A L L L L A L L L L L L	Wachemy Wagnonville Wargnories Wargnories Wattiessart Wattendam Waudrechies Wemy Westhouck Wez-Macquart Willy	chies Cappelle	D A L Dk L L L L L L

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Maes, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannoot, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondschoote, M. Debril, r. c.; Brangers, surveillant; Saint-Pol, M. Metsu,

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur) · r. c. (receveur central).

r. c.; Bailleul, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; Cassel, M. Ballet, r.c., Estaires, MM. N....., p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castribue, r. c.; Nieppe, Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuville, r. c.; Vieux-Berquin; M.Ingelrans, r.c.; Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r.c.; La Bassée, M. Graffigne, r. c., Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Ch. Levat, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Daire, r. c.; Lannoy, M. Herbaux, r c.; Lille, MM. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M Castelein, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Decottignies, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r.; Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Câteau, MM. Carpentier, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.; Avesnes, MM. Pinchart p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Boutteau, r. c.; Cousolre, M. Pringarbe, r. c.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Hautmont, M. Maîtrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Louvroil, M. Alvin, r. c.; Maubeuge, MM. Bierent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r.c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.; Aniche, M. Leteneur, r. c.; Douai, MM. Daullé, p ch.; Houssin, r. c; Orchies, M. Lorthioir, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Benoît, Etienne, r.: Anzin: MM. Coderlier, p. ch.; Dusart, r. c.; Saint-Amand, MM. Guillaume, p. ch.; Roquet, r. c.; Condé, MM. N...., p. ch.; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r c.; Lourches, M. Jonglet, r. c.; Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c., Cazin, J.-B., r.c.; Vieux-Condé, M. Trotin, r. c.

SAPEURS-POMPIERS.

Aux termes du décret du 29 décembre 1875, les corps de sapeurs-pompiers relèvent du ministère de l'Intérieur.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés.

ETAT-MAJOR. — MM. Armand Labbé, chef de bataillon; L. Croquet, *, capitaine-adjudant-major; Ch. Deperne, capitaine-ingénieur; Doutreligne, capitaine ingénieur; N....., capitaine d'habillemont et d'armement; Olivier, aide-major en premier; Castelain, aide-major en second; Manoury, id., id.; Verhaeghe, id., id.; Vanpeteghem, id., id.; Deblonde, id., id.; Anatole Boutry, id., id.; Bourelle, lieutenant, chef d'harmonie; Wyho, sous-lieutenant, sous-chef de musique; Parent, adjudant-sous-officier.

1^{re} COMPAGNIE. — MM A. Herland, capitaine; Em. Deléarde, lieutenant; Eug. Druez, sous lieutenant. — 2^o COMPAGNIE. — MM. J. Vermond, capitaine; F. Lainé, lieutenant; Ch. Thellier, sous-lieutenant. — 3^o COMPAGNIE. — MM. E. Delattre, cdpitaine; F. Phalempin, lieutenant; N..., sous-lieutenant. — 4^o COMPAGNIE. — MM. Jules Deperne, capitaine; N..., lieutenant; N..., sous-lieutenant. — COMPAGNIE DE VÉTÉRANS. — MM. Dusautoir, Hornez, Noffe, Desrousseaux, André, capitaines; Mouquet, Desprez, lieutenants, Dubar, adjndant-sous-officier.

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux.

Nous donnons dans la seconde partie de l'annuaire, un sommaire de l'effectif actuel des compagnies et subdivisions existantes.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, MM. Staës; Bourbourg, Chapé; Dunkerque, Calvet-Abet, commissaire central; Leroy, Decurre; Gravelines, Camson.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul, MM. Guyot; Hazebrouck, Cureau; Merville, Gavrel; Estaires, Bollier.

· Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE. — M. Gasser, commissaire central; 1^{er} arrond.; M. Simon; 2^e arrondiss., M. Barroyer; 3^e arrondiss., M. Jagot, 4^e arrondiss., M. Six; 5^e arrondiss., M. Desbant; 6^e arrondiss. M. Guilluy; 7^e arrondiss., M. Dumarchay; 8^e arrondiss., M. Maguero; — Armentières, M. Perlet; — Comines, M. Vancostenoble; — Halluin, M. Guilbert: — La Madeleine, M. Guargualé; — Loos, M. Grosteffan; — Roubaix, M. Broyer, commissaire central; MM. Denis, Masse, Henry, commissaires d'arrondissement, — Tourcoing, MM. Rembeauville, commissaire central; Dona, Vasseur; Wattrelos, M. Letoucq; Seclin, M. Robert.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai, MM. Mouroux, commissaire central; Bailly, Le-Câteau, M. Maurin; Solesmes, M. Roget.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes, MM. Bontemps; Maubeuge, Lemaire; Le Quesnoy, Foulon; Fourmies, Braibant; Hautmont, Guénin.

Arrondissement de Douai.

Douai, M. Delagrange, commissaire central.

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes, MM. Hénault, commissaire central; Condé, MM. Mercier; Denain, Petit; Saint-Amand, Piercy; Anzin, M. Salomez.

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Guilhen, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; de Beaufort, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Lanctin, à Baisieux; Echinard, à Lannoy; Brault, à Somain; Desbonnet à Caudry; Garrien, à Halluin; Bouchenaud, à Vieux-Condé; Waeles, à Godewaersvelde; Rodière, à Montagne; Vanhaecker, à Ghyvelde; Leibrand, à Bavai.

Inspecteurs spéciaux: MM. Audriffen, à Dunkerque; Pelte, à Tourcoing; Keller, à Jeumont: Royer, à Feignies; Houzelles, à Blanc-Misseron; Pector, à Baisieux.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit. circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont : l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-dc Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur: M. Nolen, *, () I; Inspecteurs: MM. Brunel, *, () I, a Lille ; Cune, () I, à Douai ; Zeller, *, () I, à Laon ; Bailliart, \bigcirc I, à Amiens; Beurier, A. \bigcirc , a Arras; Cornet, \divideontimes , \bigcirc I, à Mézières; secrétaire de l'Académie, M. Dauthuille, \bigcirc A; commis: MM. Leblanc, Gilles, Roger et Rozier.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, président ; les inspecteurs d'Acatémie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés : MM. Testelin, sénateur; Giroud, député : Carette, ancien maire d'Abbeville; Tiéfaine, Conseiller général, (Aisne); Gossin, proviseur du Lycée de Lille; Rigaux, principal du Collège de Cambrai.

Membres élus : MM. Bossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai ; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai ; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille ; Lescœur, professeur à la faculté de médecine de Lille ; Lenoël, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens ; Contet, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de St-Quentin ; Humbert, professeur de physique au Lycée de Lille ; Pacaud, professeur de philosophie au Lycée de Douai ; Choquet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque ; N..., N...

INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1º M. Brunel, #, I. Inspecteur d'Académie à Lille, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2º M. Cune, Q I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, () O. S. P, doyen de la Faculté; secrétaire, M. le Coz; bibliothécaire, M. Cousiu. 1^{re} année. — Droit romain : M. Piébourg, professeur ; histoire génerale du droit français public et privé : M. Aubry, agrégé, chargé du cours ; code civil : M. de Folleville, professeur doyen ; legislation criminelle : M. Garçon, agrégé, chargé du cours.

2^e année. — Droit romain : M. Drumel, professeur ; M. Poisnel-Lantillière, agrégé, chargé du cours ; code civil : M. Vallas, agrégé, chargé du cours ; procédure civile : M. Lepoittevin, agrégé, chargé du cours. M. Chevallier agrégé, chargé du cours ; cours complémentaire de code civil : M. Gambart chargé du cours.

3° année. — Code civil : M. Féder, professeur ; droit commercial : M. Lacour, agrégé, chargé du cours; droit administratif : M. Bourguin, agrégé, chargé du cours; droit international privé : M. de Folleville, professeur, doyen; droit maritime : M. Lacour, agrégé, chargé du cours.

4° année. — Conférences sur les Pandectes : M. Piébourg, professeur; histoire du droit romain et du droit français : M. Garçon, agrégé, chargé du cours; droit des gens public et législations comparées de l'Angleterre, de la Belgique et de la France : M. Lepoittevin, agrégé, chargé du cours; cours sur une matière approfondie du droit français : M. Féder, professeur; cours sur l'enregistrement dans ses rapports avec le droit civil : M. Chevalier, agrégé, chargé du cours; législation industrielle : M. Vallas, agrégé, chargé du cours; droit constitutionnel : M. Bourguin, agrégé, chargé du cours.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE, RUE JEAN-BART.

Doyen: M. Wannebroucq, \mathbf{x} , \mathbf{Q} I; secrétaire: M. de Valon (A. \mathbf{Q}) 61, rue de Douai.

Anatomie : MM. Demon; pathologie médicale : Bergeron, $(*, \\ \bigcirc I.)$ anatomie pathologique et pathologie générale : Hermann, clinique médicale : Hallez (A. \bigcirc); histologie : Tourneux; clinique chirurgicale : Parise, O. $*, \bigcirc I.$, N. . . ; clinique obstétricale : Pilat, $*, \bigcirc I.$; médecine légale : Castiaux; hygiène : Arnould, ($*, \bigcirc I.$); histoire naturelle médicale : Giard (A. \bigcirc); chimie minérale et toxicologie : Garreau ($*, \bigcirc I.$); chimie médicale organique : Lescœur, ($\bigcirc A.$); physique médicale : Terquem, ($*, \bigcirc I.$); pharmacie et pharmacologie : Lotar, ($\bigcirc A.$); physiologie : Laffont; thérapeutique et matière médicale : Joire, ($\bigcirc I.$); médecine opératoire Paquet $\bigcirc A.$; accouchements, maladies des femmes, Pilat, $*, (\bigcirc I.$); Agrégé : Gaulard.

Chargés des fonctions d'agrégés : MM. Castelain, Thibaut, N..., N....

Doyen et professeur honoraire : M. Cazeneuve, (O. 🗱, 😲 I.)

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Maladies nerveuses et mentales: MM. le docteur Dubiau, ophthalmologie: Cuignet, (*, O. 4.); maladies cutanées et véné riennes: Castelain; maladies des enfants : Looten.

Chef des travaux anatomiques : M. Demon; chef des travaux chimiques : M. Thibaut; chef de clinique : MM. Lober, Leroy, Raynal, Legroux, maîtres de conférences: MM. Morelle, Moniez, Looten et Gaulard; prosecteur d'anatomie: M. le docteur Chotin; bibliothécaire: M. S. Ozil; préparateurs de chimie: MM. Machelart, Lhomme; préparateur de physiologie : Meyer; préparateur d'anatomie pathologique : docteur Leroy; commis de secrétariat : M. Maguin; aides d'anatomie : MM. Lesur et Curtis; aides préparateurs : MM. de Guerne, Rogez, Legay, Huart, Berquet, Jacquié. —Appariteur : Duval.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

rue des Fleurs

Doyen: M. C. Viollette, *, \bigcirc I, rue Patou, 43; Secrétaire Roullier, rue Charles-de-Muyssart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits; mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés; ces bourses, données au concours, sout destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août; les candidats qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs.

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance. Mathématiques pures et appliquées, professeur: M. Boussinesq, quai Basse-Deâle, 58; Mécanique et astronomie, professeur: M. Souillart, rue Fontaine-del-Saulx, 20; Physique, professeur: M. Terquem, *, rue Nationale, 116; Chimie industrielle: M. Viollette. *, doyen; Géologie et minéralogie, professeur: M. Gosselet, *, rue d'Antin, 18; Chimie générale: M. Wilm, à la Faculté; Zoologie, professeur: M. Giard, rue Colbert, 37; Botanique, professeur: M. Bertrand, Grande rue de Béthune, 17, à Loos; Conférences; Géologie et minéralogie: M. Charles Barrois, docteur es-sciences, maître de conférences, rue Brûle-Maison, 45; Paul Hallez, docteur es-sciences, rue de Gand, 45; Lefebvre, professeur au lycée. Préparateurs: MM. Buisine, Emmanuel, Six, Lignier, Dutilleul, Cannissié.

COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

Géographie : M. Mamet, professeur d'histoire au Lycée de Lille ; Littérature française : M. Moy, professeur de littérature française a la Faculté des lettres de Douai ; Littérature ancienne : M. Courdavaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai ; Littérature étrangère : M. Bossert, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; Histoire : M. Desjardins, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres de Douai.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O *, II, membre correspondant de l'Institut, professeur d'histoire: Penjeon, II, professeur de philosophie; Courdaveaux, *, II, professeur de littérature grecque; Moy, A.I professeur de littérature française; Bossert, professeur, de littérature étrangère; Thomas, professeur de littérature latine; Geley, maître de conférences d'histoire; Lamy, maître de conférences de géographie; Dupont, maître de conférences de littérature française; Augellier, maître de conférences d'anglais; Bétout, chargé de conférences de littérature latine; Nicolas, chargé de conférences de littérature grecque; Cousin, II, secrétaire de la Faculté.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration. MM. Brunel, *, • I, inspecteur d'académie, président; le Préfet du département du Nord, *, • I; le maire de Lille; Gossin, • I, proviseur du Lycée; Viollette, *, • I, doyen de la Faculté des sciences; Corenwinder, O *; Rigaut, * • A, adjoint au maire ; Wannebrouck, * • I, doyen de la faculté de médecine; Faucher, *, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Ovigneur *.

Administration. MM. Gossin, () I, proviseur du lycée; Jacob, () I, censeur des études; Legrand, aumônier; Dufaure, () I, économe; Lefèvre et Lepan, surveillants généraux; Petitjean, Perbal, Vallelte, commis d'économat.

Professeurs. Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès, () A; philosophie, M. Debon; rhétorique, M. Lafont; phy sique et chimie, MM. Humbert, * () I, Gay et Boissart; histoire naturelle, M. Duponchelle; histoire, MM. Mamet, suppléé par MM. Epinay, () A, Guillot et Rompteaux; mathématiques pures et appliquées, MM. Bouvart C. () I, Lefebvre () A, Millot et Darchez () A; Seconde, M. Poiret; troisième, M. Rosman; professeur de lettres pour les classes de sciences, M. Berlemont; quatrième, MM. Doisy () I et Froissart; cinquième, MM. Dorémieux () A et Profillet de Mussy () A; sixième MM. Renard, () I et Dongny () A; septième, MM. Buridant, () A et Lemoine; huitième, MM. Locquette et Hebert,; classe préparatoire, MM. Swynghedauw et Dupret.

Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles. Littérature, M. Meunier; histoire et géographie, M. Michaux; mathématiques, MM. Basselart () A et Frœlich; chimie, manipulations chimiques, M. Boissart; histoire naturelle, M. Duponchelle; — Français: MM. Dubois et Antoine Céleste, professeurs de langue allemande, MM. Grandjean, Schwartz et Muller; professeurs de langue anglaise, MM. Guesnon, () A. Aigre et de Rocquigny. — Classes primaires, MM. Cœugnet et Antoine Charles. — Dessin d'imitation. M. Sératzki et Lecat.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. MM. Cune, (), l, inspecteur d'Acadénie, président; le Sous-Préfet; le Maire de Douai; Serres, O. *, (), I, procureur général; A. Chartier, *, () A, conseiller général; Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Farez, industriel; Margin, propriétaire; Bottin, président de chambre; Charles, *, proviseur.

Administration MM. Charles, *, 1, proviseur; Luquet, censeur; Fournet, *, 1, aumónier; Lamare, économe; Barbelet, Vaché, commis d'économat.

Professeurs : Philosophie, M. Pacaux ; rhétorique, M. Betoux, mathématiques spéciales, M. Piquet, U-A; physique, M. Offret, ↓ I; histoire, MM. Quesvin et Cardon; mathématiques pures et appliquées, MM. Mantrand; Théry ¥, Amoureux; professeur de physique, M. Fiévet; conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire, M. Hilaire; seconde. M. Nicolas, troisième, M. Giroux; quatrième, M. Petit; cinquième, M. Jaumart vixième, M. Théliez, A. ↓; septième, M. Bercq, ↓ I; huitième, M. Cousin; langue anglaise, MM. Thumerel, de Lauwereyns; langue allemande, MM. Kotzustski, ↓ I, Koscherperger; — Surveillants généraux, MM. Petain et Blaizot.

Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire, MM. Leleu et Delmer; directrice de la classe enfantine, M^{elle} Regnaud.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL : Professeurs : Sciences mathématiques, M. Lamy; sciences physiques et naturelles, M. Lirondelle; histoire et géographie, M. Boblin; morale, littérature et grammaire, MM. Nicolas, Leleu, Boblin; comptabilité, M. Riémain; législation, M. Paquier.

Maître des travaux graphiques, M. Guillet; Maître de chant, M. Detrain, Maître de dessin, M. Crépin; Maître d'écriture, M Flament; Médecin, M. Maugin; Chirurgien, M. Watelle fils; Maître de gymnastique, M. Deleplace et M. Demaire.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration. MM. Cune, () I, Inspecteur d'Academie, président: de Malherbe, sous-préfet; Bultot, () A, maire; Marcet, () A, proviseur; Bultot V., juge d'instruction; Beauvois, avocat; Debaralle, adjoint au maire; Berthet, ingénieur des Ponts et Chaussées; Doutriaux, avocat, juge suppléant; Rousseau, conseiller général.

Administration. — MM. Letrait, proviseur, Le Goff, A, Q, censeur; l'abbé Lehoucq, Q A, aumónier; Dournes, économe; Belloir, commis d'économat.

Enseignement classique. — Professeurs. MM. Gomien, Prevost, Descamps, Bleunard, de physique; Audic, Cannac, de mathématiques; Parrenin, de philosophie; de Cornillon, d'histoire; Becker, de rhétorique; Lemoine, de seconde; Pottier, de troisième; Godbout, de quatrième; Carton, de cinquième; Duburcq, () A, de sixième: Lebeau, de septième; Buridant, de huitième; Darras, Landa, M^{al} Wilfert, de neuvième; Szumowski, de langue anglaise; Labaere, de langue allemande.

Enseignement spécial. — Professeurs : MM. Parrenin, de morale : Carton, d'histoire littéraire ; Chanal, de Math ; Mascart, de mathé**matique**; Farez, () A, d'histoire naturelle; Simonet, d'histoire; Bouve, de mathématiques; Duchêne, de français; Delbove, de français; St-Quentin, de législation.

Dessin d'imitation, M. Gilliot. — Dessin graphique, MM. Chanal et Mascart. — Chant, M. Billoir. — Gymnastique, N...

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration. MM. le maire, président; Wanin, () A; Rémant, () A; Frémaux, L. Miellez, fabr. de toile et Becquart Henri, id. — Bailliez, () A, principal.

Professeurs. MM. Bartheleiny, physique et chimie; Manier, mathématiques; Bailliez, histoire; Bréard, rhétorique et seconde; Graux, troisième et quatrième; Pinon, cinquième et sixième; Bertemont, septième et huitième; de Lauwereyns, professeur de langues vivantes; Moral, maître de dessin. — Hieulle, A., surneillant général; Fontaine, professeur de l'enseignement spécial; Duformentelle, professeur de la classe préparatoire; Thiébaut, maître primaire; Bleuzet, Rousselle, Sanier et Levêque, maîtres d'études; Bachelet, professeur de gymnastique, Christmann, professeur de musique.

Collège communal d'Avesnes.

Bureau d'administration. MM. le Maire, président; Mention, Cromback, Mairesse. — M. Tirlemont, principal.

Professeurs. MM. Legrand, de physique; Baudet, de mathématiques; Marquet, de troisième et de quatrième; Demangeot, de cinquième et de sixième; Hervotte, de septième et de huitième; Fontaine, d'allemand.

MM. Véron, professeur de l'enseignement secondaire spécial, chargé de l'anglais, Tricot, Ruffin, maîtres d'études, chargés de cours de francais. Dessin : MM. Baudet, Tricot.

Maitres d'études : MM. Fauquet, Pique.

Collège communal de Ballleul.

Bureau d'administration. MM. le maire, président; Plichon, O téputé, l'abbé Conbronne, archi-prêtre, Liefooghe, P. Behaghel, De Coussemaker, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement. — l'abbé Pruvost, principal.

Professeurs. MM. le principal, de rhétorique et de seconde; Bellot, de mathématiques; Loviny, de troisième et de quatrième; Lefebvre, de cinquième et de sixième; Chatilliez, cours spéciaux (partie scientifique); Gouyet, cours spéciaux (partie littéraire). Declerck, cours élémentaires.

Collège communal de Cambrai.

Administration. MM. Rigaux, (). I, principal; M. l'abbé Courtois, aumónier; Jarlot, sous-principal.

Professeurs de l'enseignement classique. MM. Fournaud, QA; Lau rens; mathématiques; Watteau, physique, chimie. histoire naturelle; Capelle, QI; philosophie; Bauer, histoire et géographie; Liennart, rhétorique; Chauvin, seconde; Le Palud, troisième; Lemaire, quatrième; Buridant, cinquième; Déjardin, sixième; Raison, septième; Delaby, huitième. — Langues vivantes : MM. Dhiély, allemand; Le Breton, anglais. — Professeurs de l'enseignement spécial : MM. Blanchard, mathématiques et comptabilité; Lespilette, physique, chimie, histoire naturelle; Capelle, littérature; Dhiely, allemand; Le Breton, anglais; Waslet, grammaire francaise, histoire, géographie, écriture. — Enseignement primaire; MM. Lecuppre, Mauriaucourt, Cateluin. — Dessin d'imitation : MM. Berges, Dureux; dessin géométrique, MM. Christian et Decisy; gymnastique : M. Deflandre; solfège : M. Lourdault.

Mattres d'études. MM. Verdière, Fiévet, Lassaux, Lavallée, Fourmaut, Delplanque, Destailleurs, Hanot.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'administration. MM. Desmyttère, ¥, maire, président; Dehandschoewerker, Aimé; Vantroyen, Chevalier, Marant.

M. Pruvost, 😲 A, principal.

Professeurs : MM. le principal, de quatrième, de cinquième et du cours supérieur de français; Fourgault, professeur de mathématiques; Delahaye, de sixième et de septième; Bourel, maître primaire,

Collège communal du Câteau.

BURBAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, président; Ch. Seydoux, conseiller général, vice-président; Sariiaux, Jules, conseiller municipal; Ponsin, manufacturier; Lempereur, propriétaire; Francq, principal.

Principal et professeur d'enseignement spécial (lettres), M. Francq, **()**. A.

Prosesseurs de latin, M. Bricout; de mathématique, M. Bon-

vallet; do physique, M. Billet; d'enseignement spécial, M. Lhomme; de langues vivantes, M. Hartmann; de français, MM. Lozé et Burlion; de dessin, M. N...; de musique, M. Ferret.

Moniteur de gymnastique et d'exercices militaires, M. Carlin.

Collège communal de Condé.

Bureau d'administration, MM. Castiaux, maire, président; Martel, notaire honoraire; Petit, ancien receveur municipal; Fougnies, Jules, directeur d'usine, conseiller municipal; Cavel, conducteur des ponts et chaussées. — M. Bouchendomme, principal; M. Canonne, surveillant général.

Professeurs, MM. Thiéry, de physique et de chimie; Richard, de mathématiques; Meurani, de littérature et d'histoire, Pourchez, de l'année préparatoire; le principal, chargé de la troisième et de quatrième; Evin, professeur de cinquième et de sixième; Venet, de septième et de huitième; Canonne, de la classe primaire; Maussiaux, de langues vivantes; Pourchez, Venet et Grenez, maitré d'études; Coutainville et Thierry, professeurs de dessins, Vettge, et Provinsal, professeurs de musique vocale et instrumentale; Bernique, professeur de gymnastique; le docteur Wagnier, professeur d'hygiène; 2 sous-officiers, professeurs d'équitation.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, président; le maire de Dunkerque; Terquem, adjoint au maire; Collet, armateur; Coquelle-Gourdin, négociant; Pelletreau, procureur de la République; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées, L. Bouvart, principal

Professeurs : MM. Boone, philosophie; Défossé, histoire; Fouinat, rhétorique; Choquet, mathématiques 1^{re} chaire; Schmitt, mathématiques 2^o chaire; Cagnard, mathématiques 3^o chaire; Bouchon, physique; N....., seconde; Bonnemayre, troisième; Armand, quatrième; Dubus, cinquième; Bertemont, sixième; Dubuc, septième; Tirmont, huitième; Détaille, anglais 1^{re} chaire; Huot, anglais 2^o chaire; Dargegen, allemand; Morel, littérature française; Montfort, histoire naturelle; Lefranc, dessin, comptabilité; Hocquette, année préparatoire; Bataille, neuvième : Pruvost, premier cours primaire; Heulle, deuxième cours, idem.

Collège communal d'Hazebrouck.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, président; le maire, Carlier, adjoint, Bogaert, notaire, Thibaut, propriétaire, Monnier, principal et professeur de mathématiques.

Professeur de mathématiques, M. Monnier; aumónier, M. l'abbé Camerlynck; chaire latine, MM. Lebeau et Arnoux; enseignement spécial, littérature, M. Debierre; première année, M. Théry; année préparatoire, M. Hugoo; maîtres élémentaires, MM. Dumez, Cahier et Anselin; langues vivantes, N. Dolle; dessin, Wackernie.

Collège communal de Landrecies.

Bureau d'administration : MM. Hubert Quénot, maire, président; Manesse, Emile, propriétaire; Démoulin, docteur en médecine; Lefrancq, propriétaire: Bonnaire-Goffart, ancien maire. — Lemaire, **()** A, principal.

MM. Lemaire, () A, principal et professeur de physique; Robinet, professeur de mathématiques; Hallynck, professeur de latin: Lemaire, professeur d'anglais.

Enseignement spécial. MM. Chopin et Fontaine; Giffroy, professeur de la classe primaire.

Maitres d'études : MM. Collin et Dongny.

Collége communal de Maubeuge.

Bureau d'administration. MM. le maire, président; Culot, médecin; Sculfort, industriel; Michaux, pharmacien; Walrand, notaire; M. Dubois, ingénieur civie. — M. Parget, principal.

Professeurs. M. Stordeur, mathématiques; Vivot, physique; Tournoux, rhétorique et seconde; Thuillier, troisième et quatrième; Manier, cinquième et sixième; Berriot, histoire; Herrewyn, maître de langues vivantes Enseignement spécial, MM. Drucbert, Levaux, Cotreaux, classe primaire; Clouez, Louis, maîtres d'études.

Professeurs de dessin: MM. Laurain et Levaux.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'administration. MM. le maire, président; Petit, juge de paix; Beauvais, ancien banquier; Coquelain, propriétaire, Gorisse, notaire; Navez, directeur de la caisse commerciale; Avis, propriétaire; — Brepsant, principal.

Professeurs. MM. Laude, de rhétorique et de seconde; Galampoix, de troisième et de quatrième; Lays, de cinquième et de sixième; Meunier, professeur de septième et de huitième; Regnault, de mathématiques; Sueur, de physique; Lesnes d'enseignement spécial; Duval, chargé de la classe préparatoire; Delbreuve, chargé de la classe primaire; Galampoix, de langue anglaise; Sueur, de dessin; Despagne, de musique; X. de gymnastique.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration, MM. le maire, président; Davaine, Jules Sirot, Barbieux, Wauché, Doutriaux et Herbert—M. Cosserat, principal.

Professeurs, MM. le principal, sciences physiques et agriculture; Croix, sciences, mathématiques; Toulet, latinité; Desmarchelier, français, histoire et géographie; Hennequin, enseignement primaire; Provensal, Desplanques et Boutileux, maîtres d'étude.

Langues vivantes : M. Nizart. — Dessin de tête et d'ornement, M. Hennequin. — Travaux graphiques, M. Croix. = Gymnastique, M. Hennequin.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, * () I, président; Brunel, * () I, inspecteur d'académie, directeur départemantal de l'enseignement primaire, vice-président; Telliez, *, () A, juge au tribunal civil, secrétaire; Lasne, doyen de St-Maurice, délégué de Monseigneur l'archevèque de Cambrai; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, désigné par monseigneur l'archevêque de Cambrai; Lipman, *, () A, grand rabbin; Ollier, *, (), A, pasteur protestant; Maulion, procureur de la République; Le Roy, *, (), A président du tribunal civil de Lille; Seydoux, O. *, (), I, membre du Conseil général; Giroud, *, () A, député, membre du conseil général; Géry Legrand, maire de Lille; Toussaint, () I, inspecteur de l'instruction primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÉGES.

MM. Brunel, *, () I, inspecteur d'académie, *président*; Gossin, Doisy, Froissart, Renart, Rompteaux, Darchez, Meunier, Basselart, Guesnon, professeurs au lycée. — Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure. — Bertrand, inspecteur primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président*; Doisy et Darchez, professeurs au lycée de Lille; Toussaint, Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires; Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure,

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Mordacq, Q. I., pour l'arrondissement de Dunkerque; Dupont, Q A., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint, Q I., pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; Aubert, QI., pour la 2^e circonscription; Bertrand Q A, pour la 3^e circonscription de l'arrondissement de Lille; Delsart, Q A., pour la 4^e circonscription de Lille; Martin Q A, pour la circonscription de Cambrai; Moriez, Q I, pour la circonscription d'Avesnes; Richez, Q. A, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, Q. I, pour l'arrondissement de Valenciennes; Lancelin, Q. A., pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes.

Commission d'examen des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

LILLE. — MM. Humbert, Doisy, Rompteau et Aigre, professeurs au lycée; l'abbé Hélin, curé de St-Michel; le pasteur Ollier; Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires; Toussaint, inspecteur primaire, secrétaire.

DOUAI. — MM. Duhem, conseiller à la Cour d'appel ; Fournet, aumônier du lycée; Lamy; Offret; Koszutski et Thumerel, professeurs au lycée; Martin, inspecteur primaire à Cambrai; Richez, inspecteur primaire à Douai, secrétaire.

VALENCIENNES, — MM. Marcet, proviseur au lycée; Damien conseiller municipal; l'abbé Lehoucq, aumônier du lycée et le pasteur Funk; Dauthuille, N..... et N..... professeurs au lycée; Lancelin, inspecteur primaire au Quesnoy; Lambert, inspecteur primaire, à Valenciennes, secrétaire.

Commission chargée d'examiner les aspirants à la direction des écoles maternelles.

MM Brunel, directeur de l'enseignement primaire, président ; MM. Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires, Mademoiselle

Q

Descamps, inspectrice départementale et Mademoiselle Deghilage, directrice de l'école supérieure de filles ; M. Toussaint, inspecteur primaire, secrétaire.

Ecole normale primaire du département Établie à Douai.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Brunel, * () I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, président; M. Merlin, Sénateur, A. (), Lemaire, Conseiller à la cour d'appel de Douai; l'abbé Fournet, *, Aumônier du Lycée de Douai; Gruson, *, Ingénieur des Ponts et Chaussées; Maugin, () A, Adjoint au maire de Douai; Giroud, Député, * () A., Conseiller général; Alain-Chartier, * () A, Conseiller général

MM. Hilaire, *, UI, directeur; l'abbé Toupet aumónier; Monier, UA, économe, Leduc, professeur; Pamart, UA, Lesourd, Lemaire et Cœuil, mattres-adjoints; Herlin, UA, directeur de l'école primaire annexe; Prévost et Rogeaux, surveillants; Bonnet, instituteur-adjoint à l'école annexe; de Folleville, doyen de la faculté de droit, professeur de législation et institution civique; Moy, professeur à la faculté des lettres : littérature; Lamy, professeur à la faculté de lettres : psychologie et morale; Offret, professeur de physigue; Hilaire fils, professeur de mathématiques Crépin, professeur de dessin; Flament, professeur d'écriture; Gabriel, maître de chant; Delahaye, professeur d'orgue; Fournier, maître d'horticulture; Faucheux, médecin.

۶

Le nombre des élèves-maîtres est de 177, tous entretenus par l'Etat.

Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.

MM.Tilmant, ()A, directour, Mathieu, Herlemont, Helluy, Lefèvre, Daniel, Hecht, Lebrun, professeurs; Cochez, professeur de dessin; Bar, professeur de chant.

INSTITUT FÉNELON.

Collège municipal de jeunes filles.

Directrice, Mlle Lambret, Q A; économe, Mlle Bazin; professeur de la 4° année; morale, M. Debon; littérature, M. Lafont; histoire et géographie, M. Guillot; mathémathiques et dessin linéaire, M. Bouvart; physique et chimie, M Lescœur; histoire naturelle et hygiène, M. Monier. Professeurs de 2° et de 3° année: Mlle Lempéreur, pour les lettres; Mlle Rousseau, pour les sciences. Professeur de 1^{re} année: pour les lettres et les sciences, Mile Flamand. Professeurs de langues vivantes; allemand, Mile Lamorlette; anglais, Mile Abrey. Economie domestique et pédagogie, Mile Lambret; comptabilité et tenue des livres, M. Van Hende; dessin et peinture sur porcelaine, M. Pluchart; musique et chant, M. Boulanger; coupe de couture, Mme Pochez; gymnastique, M. Masurel danse et maintien, M. Vughs.

École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.

Mlle Deghilage, () A, directrice; mesdames Vrambout, Dupont, Pennequin; Mlles Marsy, Petit, Debay, Van de Wèghe, Dugardin, Mahieu, maitresses adjointes.

Des professeurs du lycée sont attachés à cet établissement pour les cours de 4° année, ainsi que des professeurs de l'Institut Fénelon.

FACULTÉS LIBRES.

FACULTÉ DE DROIT.

Droit naturel, M. Rothe. — Droit canon, M. l'abbé Pillet. — Droit romain, MM. Arthaud et Ory. — Droit civil, MM. de Vareilles-Sommières, doyen; Delachenal et Lamache. — Procédure civile, M. Vanlaer. — Droit criminel, M. N. — Droit administratif, M. Groussau. — Droit commercial, M. Trolley de Prévaux — Droit international privé, M. Selosse. — Economie politique, M. Béchaux. — Histoire de Droit, M. Rothe.

COURS DE DOCTORAT. — Pandectes, M. Ory. — Droit des gens, M. Selosse. — Histoire du droit, M. Roland. — Droit constitutionnel, M. Groussau. — Droit civil approfondi, M. N...

COURS COMPLÉMENTAIRES. — Droit maritime, M. Trolley de Prévaux.—Enregistrement et notariat, M. Vanlaer. — Conférences pour la licence, MM. Roland et Dubrulle.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Professeurs, MM. A. Béchamp, doyen; Desplats, Schmitt, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Eustache, J. Béchamp, Baltus, A. Faucon, Redier, Augier, Guermonprez, Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Monnet, Baelde, V. Faucon, Van Oye, Delassus.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs, MM. de Margerie, doyen; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orhand, Charaux, Canet, l'abbé Soulié, Hyver.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs, MM. Chautard, doyen; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor, l'abbé Bourgeat.

COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, doyen; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

Armentières : MM. l'abbé Coulon. — Bantigny : Bachelet. — Bavai : l'abbé Fournier. — La Bassée : Duchâteau. — Bergues : l'abbé Laurent. — Cambrai : l'abbé Foulon ; Meurisse (petit séminaire). — Douai : Faure ; l'abbé Loridan. — Dunkerque : l'abbé Durant ; Mahieu. — Gondecourt : Couvreur. — Estaires : l'abbé Delplanque. — Gravelines : l'abbé Denys. — Le Cateau : Honoré Debuyser. — Lille : Preys ; Pilate ; l'abbé Baunard. — Marcg-en-Barœul : l'abbé Lassé. — Merville : l'abbé Vanhaecke. — Hazebrouck : Baron (petit séminaire). — Roubaix : l'abbé Chabé. — Saint-Amand : l'abbé Moreaux. — Tourcoing : l'abbé Leblanc. --Valenciennes : l'abbé Juleaud ; Bachy-Nonclercq.

INSTITUT INDUSTRIEL ET AGRONOMIQUE.

L'institut industriel et agronomique a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

Il comprend deux écoles distinctes: Ecole industrielle, Ecole agronomique. La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1875.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, président; Bergerot, conseiller général; Dutilleul, id.; A. Legrand, id.; Rigaut, adjoiut au maire de Lille; E. Delesalle, président de la chambre de commerce de Lille; Wannebroucq, doyen de la faculté de médecine; Masquelez, directeur de l'institut, secrétaire; Olry, sous-directeur, secrétaire adjoint.

Ce conseil tient ses séances à la préfecture, sur la convocation du préfet, président.

ADMINISTRATION.

M. Masquelez, (O *, I. ()), ingénieur en ches des ponts et chaussées, Conseil des travaux municipaux de Lille, directeur; Olry, (A (), +), ingénieur des mines, sous-directeur et directeur des études; Lavigne, (*), capitaine en retraite, inspecteur principal des études, trésorier; Castandet, *, capitaine en retraite, inspecteur des études, Waidmann, *, capitaine en retraite, idem.

ENSEIGNEMENT.

Mathématiques pures et appliquées. MM. Boussinesq (I. 4), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (I. 4), idem; Bouvart, (I, O). professeur au Lycée de Lille. — Mécanique générale: Olry, (A, Q, *), ingénieur des mines. — Mécanique appliquée et construction des machines, Du Bousquet, ancien élève de l'Ecole centrale, sous-ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord; Codron, ancien élève de l'Ecole d'arts et métiers de Châlons. - Architecture, constructions civiles et chemins de fer, M. Faucher, (*, A. 4), ingénieur en chef des poudres et salpêtres; ---Physique générale, M. Terquem (*. I. 🤃), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. Q), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; — Physique industrielle, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; -- Chimie générale, Damien, (A, U), docteur ès sciences, maître de conférences à la faculté des sciences, Chimie analytique, M. Lacombe, ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufctures; - Chimie industrielle; M.Buisine, pharmacien de 1^{re} classe, Préparateur à la Faculté des Sciences. Teinture et apprêts, M.Viollette (*, I.O), doven de la Faculté des sciences: - Filature et tissage, M. Goguel, élève-lauréat de l'Ecole de Mulhouse; — Histoire naturelle. Minéralogie et geologie, M. Hallez, docteur ès-sciences, maître de conferences à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences ; - Exploitation des mines et métallurgie, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — Sucrerie et distillerie, M. Viollette (*, I. Q), doven de la Faculté des Sciences; — Économie rurale, M. Ladureau, directeur de la station agronomique du Nord et du laboratoire de l'Etat. Machines agricoles, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — Zootechnie, M. Charles, ancien élève de l'Ecole v & érinaire d'Alfort : - Droit, sciences économiques et commerciales, M Henry, docteur en droit.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, Ronchin ; l'autre pour les filles. à Lille. Des classes spéciales y ont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance : MM. le Maire de Lille, président : Théodore Aronio, propriétaire ; docteur Billon, conseiller d'arroudissement ; docteur Wannebroucq; N...

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel.

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1882, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans cinquante-six villes du département du Nord, est de quatre-vingtun, savoir : cinq hospices généraux, douze hôpitaux de malades, dix-sept hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins, six hospices pour les malades et les vieillards ; neuf hospices pour les vieillards et les orphelins, vingt-neuf hospices destinés spécialement aux vieillards, et trois hospices pour les orphelins:

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1^{er} et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par e ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX De Bienfaisance. (4)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — Hospices. Le Maire de la ville, président; G^{ve} Féron, vice-président; Daigremont, Vézien, Duriau, Deloince, membres, Mine, secrétaire, Vanthielt, receveur-économe; Bommelaer, aumônier. — Bureau de bienfaisance. Le Maire de la ville, président; Charpentier, vice-président, Coolen, Delval, B. Lefebvre, G^{ve} Tresca, Crujeot, Vanthielt, receveur-économe, Mine, secrétaire.

Bergues. — Hospices. MM. Guilbert, Louis; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas; Dupuy; Delautre; J^{ie} Swynghedauw. — Bureau de bienfaisance. MM. Carpentier, Arthur; Cieren, Jean; Delautre; J^{ie} Swynghedauw; J. Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas. MM. Vercnocke, receveur-économe-comptable; Braets, secrétaire de l'hospice; A. Guilbert, secrétaire du bureau de bienfaisance.

Bollezeele. — Hospice. MM. Bailleul, Bruno; Geesen, Aimé; Vanbalinghem, François: Vandenkerckhove, Louis; Isaert, Auguste; Léturgie, curé. — Bureau de bienfaisance, MM. Bonduaeux, Edmond; Pharaildis; Cattoor, Delater, Charles; Monsterleet, Polidor; Paccou, Aimé; Vanlerberghe, Édouard.

Bourbourg — Hospice. MM. Delepouve ; Bondu ; N...; Lesage; V. Declerq ; Tettart Adonis ; — Bureau de bienfaisance. — Les mêmes. — MM. Courdain, receveur; Dammarez, secrétaire-économe.

Esquelbecq. — Hospice. MM. Dejonghe, Pierre; Hamez, Martin; Cazem, Isidore; Belle, Ernest; Lootvoet, Désiré; Iserby,

(4) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 639 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Fidèle. — Bureau de bionfaisance, MM. Devey, Albert; Boddaert, Désiré; Vandamme, Émile; Schocmaecker, Amand; Lootvoet; Désiré; Iserby, Fidèle.

Ghyvelde. — Hospice. MM. Daullé; Decock; Duquenne, Louis; Popieul, Charles; Lagatie, Edouard et Rubbens, Gaspard. — Bureau de bienfaisance. MM. Coolen; Bockeelée; Mormentyn; Derancy, Scraphin; Noorenberghe, Pierre; Vanbatten, Constant

Gravelines. — Hospice. MM. Daullé, Brousse, Voituriez.; Flajollet, Elie; Torris, Adolphe; Salomé, Victor. — Bureau de bienfaisance. MM. Verheyden-Vigreux; Legoulon-Butez; Merlin, Joseph; Wasca, Constantin.

Hondschoote. — Hospice. MM. Coulier, Benoit; Brunet, Henri; Andries, Charles Debreus, Ferdinand; Libbrecht, Jacques; — Bureau de bienfaisance, les mêmes. — Receveur des deux administrations: M. Joathon.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazehrouck. — Hospice. M. le Maire, Président, MM. Duvet Louis, Leleu Charles, Massiet du Biest Louis, Salomé Fidèle, Tersen Gustave, Halinck Justin, receveur; Eugène Demey, économe-secrétaire. — Bureau de bienfaisance. MM. Duvet Henri, Deschodt Louis, Delbecq Alex., Salomé, curé-doyen, Taverne Charles, Deschodt Henri, Halinck, receveur; Deswarte, secrétaire.

Bailleul.—Hospice.MM.Baelde Ed., de Coussemacker Maximilien, Houriez, Gourmez Ed., Hamez, curé-doyen, de Coussemaker Henri.— Bureau de bienfaisance. MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curédoyen, Liefooghe Prosper, Perrier Léon, Petit-Hendrick, Verbaere Théophile.—Hopsomer Ch., receveur et secrétaire; Declercq, économecomptable.

Cassel. — Hospices. MM. Bafcop Louis, Bonnière Achille, Dehandschoewerker, Haeu Jules, Verhaege Edmond. — Bureau de bienfaisance. MM. Laporte Aimé, Smagghe Benoit, Vanbever Ambroise, Devrière Ildephonse. — MM. Decousser, receveur et secrétaire; Pastors, économe-comptable.

. Estaires.—Hospice. MM. Hennion Edouard, Duchateau, Pascalin, Fenart-Permanne, Singer, Donze et Lecomte Paul. — M. Bossu receveur, M. Bertin, secrétaire économe — Bureau de bienfaisance. MM. Blanquart, Guesquière, Watine, Salomé Georges, Singer Omer et Kieken, receveur M. Bossu.

Haverskerque. — Hospice. MM. Pruvost-Lotte, l'abbé Verbèque, Vandevelde Zéphirin, Colson-D'hem, Sénéchal-Delbecque, et Calonne Florimond. — Bureau de bienfaisance. MM. Delbecque JeanBaptiste, Danel Albert, Delansay Danel, Colson-Davrout et Suel Jean-Baptiste.

La Gorgue. — Hospice. MM. Duquenne Adolphe, Joye Jules, Lefer Louis, Leroy Louis, Marsy Louis, Pasquesoone Gustave. — Bureau de Bienfaisance. MM. Courtois Cyrille, Ducrocquet Jean-Baptiste, Dupont Antoine, Gailly Amédée, Ridez César, Vienne Eugène. — MM. Marsy, secrétaire-économe, Verhaeghe, receveur.

Merville. — Hospice. MM. Delassus Charles, Duhamel Léon, Blotin Léon, Lefebvre-Deroide, Potié Henri et Degruson Paul. Bureau de bienfaisance : MM. Becquart, curé-doyen, Beeseau Alphonse, Dambrine Edouard, Bouilliez Emile, Variscote Orphée, Delassus Achille. — MM. Bacrot, receveur, Lefebvre secrétaire de l'Hospice; Beeseau, secrétaire du Bureau de bienfaisance.

Morbecque. — Hospice. MM. Asseman Lambert, Boddaert Benjamin, Degroote Henri, Vandenabeele Charles, Baron de La Grange Alexis, Staelen, curé-doyen. — Bureau de bienfaisance. MM. Costenoble Henri, Lerouge Jean-Baptiste, Degroote Henri, Salomé Louis, Lyoen Emile, Vermelle Hippolyte. — receveur, M. Barbier, secrétaire, M. Sergheraert.

Nieppe. — Hospice. MM. Delbecque-Béghin, Gokelaere, Omer, Rattez Jules, Schaht Louis, curé, Vancostenoble-Deschildre, Watelet de Messange, Théobald. Bureau de bienfaisance. — MM. Delangue - Barbry, Demeulenare - Lamerand, Demulier François, Loridan Hanri, Poissonnier Henri, Chieus-Ernout Henri.

Steenbecque. — Hospice. MM. Deram, president, Naeye Henri, Deblonde Charles, Delattre, curé, Looten Célestin, Gantois Louis, Sockeel Charles, économe. — Bureau de bienfaisance : — MM. Deram, président, Lesage Jules, Cadet Edouard, Degrave Charles, Deblonde Henri, Delattre, curé, Deback Charles. — Receveur-percepteur : M. Barbier.

Steenvoorde. — Hospice. MM. Bariseel Louis, Fossaert Louis, Outters Alphonse, Rouseré Pierre, Vandamme Désiré. — Verbèke Louis. — Bureau de bienfaisance. MM. Degrave Henri, Vanpeene Pierre, Dejonghe Amand, Demey Désiré, Debeyer Benjamin. — M. Buns, receveur-économe-comptable et secrétaire.

Steenwerck. — Hospice. MM. Charlet Jean-Baptiste, Charlet Jean, Chieus François, Decherf Charles, Lefrançois, curé, Vanuxeem Pierre. — Bureau de bienfaisance. MM. Bourel Louis, Delaval Thomas, Lefrançois curé, Peucelle Fleury, Theeten Auguste, Chieux, secrétaire-econome, Hubert, Receveur.

Vieux-Berguin. — Hospice. MM. Bouquet Pierre, Dekeister.

curé, Lemière Charles, Loridan Albert, Senellart Florent, Deken Louis. — Bureau de Bienfaisance : MM. Acquart Auguste, Hernu François, Podvin Emile, Delassus Pierre, Roussel Henri, Lesaffre Abel. — MM. Vanhoucke, receveur, Blondeau, secrétaire.

ARBONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — Hospices. MM. Milson, vice-président ; Bouchée, Viseur, Warin, Thévenin, Wattrelot.

MM. J. Dumoutiez, receveur; Breunin, secrétaire; Bon, économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie; Bodin, économe de l'hôpital Saint-Sauveur; Lecomte, économe de l'Hospice-Général; Delrue, économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert; Mouquet, économe de l'hospice des Vieux - Ménages; Candelier, chef de comptabilité.

Armentières. — Hospices MM. Lebleu Jules, vice-président; Briquet, Loridan Charles, Dautricourt, Miellez Édouard, Wanin Gustave, — Bureau de bienfaisance. — Les mêmes. MM. Marcotte, receveur honcraire; Leroy, receveur-économe-comptable.

Bondues.—Hospices. MM. Lecœuvre, curé, Delefortrie, Delecourt, Crepel, Destombe, Despature. — Bureau de bienfaisance: MM. Delefortrie, Dupire, Montagne, Bonte, Ghesquière, Lecœuvre, curé, Tacquet, receveur, M. H. Hellin, secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.

Bousbecque. — Hospice. MM. Delannoy-Vanrullen, Duez, curé, Dalle-Leroux, Dumortier Louis, Van de Beulque Louis. — Bureau de bienfaisance. MM. Castelain-Deneuville, Duez, curé, Dumortier, Hazebroucq, Van de Beulque Jules, Pollet Louis.

Chappelle-d'Armentières. — Hospice MM. Nory André; Delannoy, Hippolyte; Behagle Émile; Deron, Henri; Ramery, Alexandre; Sevin, Louis. — Bureau de bienfaisance. MM. Desrousseaux, Florimond; Allard, Augustin; Nory, Ch; Olivier, Pierre; Hocheron. Auguste; Lemesre, Alexandre. — M. Delerue, receveur.

Comines. — Hospice. MM. Carissimo Henri, Dehaene François, Hassebroucq César père, Lecomte Ch., Logie Louis, Roussel Louis. — Bureau de bien/aisance. MM. Bourlet-Vermès, Cattiau Louis. Flavelle, Hassebroucq-Pollet, Salembié J.-B., Gaudron Emile, P. Desprez, receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance; Capelle, économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice, Dumont, secrétaire du bureau de bienfaisance.

Cysoing. Hospice. MM. Delecourt-Desmons, Desmons Arthur, Masquelier Alexandre, Montagne Edmond. Montois-Mouque, Parent-Delinselle. — Bureau de bienfaisance. MM. Ballenghien Charles, Bataille-Fabien, Descatoire Augustin, Bradefer Xavier, Dupont-Ledez, Ledez J.-B.

Erquinghem-Lys. Hospice. MM. Hocedez; Fauquenoy, Martin, Mullié, Wattelle, Augustin; Lys. — Bureau de bienfaisance. MM. Hocedez, Fauquenoy, Martin, Mullié, Wattelle Augustin, Lys.

Halluin. Hospice. MM. Catteau - Hespel; Dumortier, Pierre-François; Lemaire, Jules; Loridan Jules; Odoux Pierre, Phalempin Louis. — Bureau de bienfaisance. MM. Beuque François, Deyne, curé, Dewyn J.-B., Leduc-Dubois, Mahieu Alfred, Wouters-Delporte.

Haubourdin. Hospice. MM. d'Hespel Edmond, Fichaux Alexandre, Butin Auguste, Pélicier Auguste, Delefortrie Henri, Bonzel Fernand et Poullet Paul.— Bureau de bienfaisance. MM. d'Hespel Edmond, Butin Auguste, Bigo Pierre, Rose Ernest, Mazingarbe J.-B., Loridan Jules et Serret. — M. Blanchart, receveur.

Herlies. Hospice. MM. Buisine, Edouard; Canyn, curé; Cousin. François; Dubar, Fidèle; Dutilleul, Henri; Halluin, Désiré. — Bureau de bienfaisance. MM. de Beaulaincourt, Louis; Bolet, Louis; Buisine, Édouard; Merveille, Aimable; Dutilleul, Albéric.

Houplines. Hospice. MM. Delerue Louis, Duthoit Jules-César, Hellin Charles, Leroy Augustin, Petit Edouard, Roussel. — Bureau de bienfaisance. MM. Chombart Auguste, Delefortrie Amédée, Houcke, Leduc J.-B., Bonduel Carlos.

La Bassée. Hospice. MM. Cousin, ma re, président; Béghin-Dilly, vice-président; Ghesquière, Buisine, Lenglin, Wallart et Guénez. Bureau de bienfaisance. MM. Cousin, maire, président; Caron, Denis, Dubuisson, Martin, Lesage et Lefebvre, Leleux Florimond, receveur, Clarisse Edouard, secrétaire.

Lannoy. Hospice. MM. Jules Mulliez-Dewailly, maire; Florimond Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; l'abbé Destombes, curé-doyen; Parent Edouard et Despretz-Delerue. — Bureau de bienfaisance. MM. J. Mulliez-Dewailly; Parent Edouard; Deffrennes-Derache; Joseph Herbaux et Emile Séverin

Linselles. Hospice. MM. Leroux, Ducatteau, Bouillet, Delannoy, Destombes. — Bureau de bienfaisance. MM. Leroux, Bouillet, Six, Destombes, Ghesquière-Dillies, Delobel — M. Barbare, receveur.

Loos. Hospice. MM. Célarier, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — Bureau de bienfaisance. MM. Célarier, Henri; Cormorant; Delebassée, Amédée; Vanderaa; Monpays, Wacquez-Lalo.

Marcq-en-Barceul. Hospice. MM. Debailleul, Emile; Ducrocq,

Léon; Fremaux, Louis: Goulliard, Félix; Liénart-Binauld; Moreau. — Bureau de bienfaisance. MM. Casier, Edmond; Couvreur, Louis; Debailleul, Emile; Ducrocq, Léon; Edouard, Faillet; Louis, Delbecq.

Quesnoy - sur - Deûle. Hospice. MM. Coget, Dubuisset, Ghesquier-Poullier, Poullier Charles, Pasquesoone, Plouy, curé.— Bureau de bienfaisance MM. Plouy, curé., Leigniel Henri, Delannoy Isidore, Waigon Alphonse, Béreaud Jules, Cardon Jules.

Roncq. Hospice. MM. Couvreur Ch., Delahousse-Vienne, Manessier Henri, Delehaye, Haquette. Bureau de bienfaisance. MM. Couvreur Ch., Haquette J.-B., Manessier Henri, Piat Pierre-Louis, Delahousse-Vienne et Catteau-Destombes, Jean-Baptiste.

Roubaix. Hospices. MM. Auguste Leloire, vice président; Grimonprez-Cavrois, Deleporte-Bayart, D' Ct Godefroy, Henri Briet et Emile Moreau. — Vincre, secrétaire, Charles Caron, économe, Paul Foveau, receveur. — Bureau de bienfaisance. MM. Martel-Delespierre, vice-président, Ch. Dhalluin, Henri Caudrelier, A. Renaux, A. Florin et H. Dhalluin. Paul Foveau, receveur; L. Crombé, secrétaire.

Seclin. Hospice. MM. Desurmont, Pinte, J.-B., Duriez Pierre-François, Flinois J.-B., Guillemaud Claude.— Delacourt, receveuréconome-secrétaire. — Bureau de bienfaisance. MM. Caby Henri, Monchy Victor, Olivier Auguste, Couté Louis, Hue Louis et Leconte. — M. Hue-Delacourt, secrétaire du bureau de bienfaisance, Delacourt, receveur.

Tourcoing. Hospices. MM. Delepoulle Joseph, Hassebroucq-Pollet, Herbaux-Sion, Jonglez, Leloir Louis, Debisschop. — Bureau de bienfaisance. MM. Dervaux François, Masurel François. H. Vienne, A. Fourlignie, A. Duhamel, Ad. Vanoverbeck. — Bulté, receveur et secrétaire; Ch. Duhamel, économe-comptable des hospices.

Templeuve. Hospice. MM. Constant Hippolyte, Degand Louis, Montois Victor, Pottier Louis, Mortreux Jean. — Bureau de bionfaisance MM. Bernard Henri, Pottier Aimé, Demesmay Charles, Doignies Jules, Pottier Louis, Mortreux Jean.

Wambrechies. Hospice. MM. Destombes, curé, Clavessens, Ledoux, Villers, Delebecque, Duthoit. — Bureau de bienfaisance. MM. Mulié-Butin, Destombes, curé, Lelong, Duthoit, Ghestem, — M. Villemant, receveur de l'hospice; M. Cardon, secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance. Wattrelos. Hospice. MM. Delmarre-Dupont Bayart-Florentin, Dhalluin-Delanglez, Dhalluin-Pollet, Lejeune Louis, curé, Meurisse Louis.—Bureau de bienfaisance. MM. Delberghe Louis, Delmarre-Dupont, Lejeune, curé, Leruste Louis, Lepers Carlos, Liagre Etienne. — Delchambre J.-B., économe-secrétaire; Foutry, receveur.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — Hospices. MM. Dutemple-Delphin, fils, Lallement Joseph, Parent Alfred, Tabary Théophile, Wallerand Louis, et Galand-Ruskoné. — Bureau de bienfaisance. MM. Bertrand Alfred, Cornaille Alfred, Milcent, Adolphe. — Jacquemart, receveur: Béal, économe-comptable; Delattre, secrétaire.

Le Câteau. Hôpital-Paturle. MM. Ch. Ponsin, Flament-Gabet, Basquin, Sartiaux Jules, Seydoux Charles, Regnaudin Adolphe.—Bureau de bienfaisance. MM. Danjou Emile, Dubrulle François, Decaudin François Gard-Verin, Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet. — M. France, receveur et secrétaire.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. Hospices. MM. Caffieri, Charles, Corduant, Victor, Chevreux, Edouard, Stou, François, Manesse, Charles, Pasqual, Auguste. — M. Pinchart, receveur; M. Menu, économe-comptable et secrétaire. — Bureau de bienfaisance. MM. Druart, Adolphe, Caphain, Gustave, Wauthier, Bernard, Collinet, Azambre, Pécard, Henri, N...... — M. Pinchart, receveur-secrétaire.

Bavai. Hospices. MM. Peyron, Bernard Henri, fils, Colmant. Levent Louis, Libert, doyen, Wattiez. — Bureau de Bienfaisance MM. Lambert, Colmant, Fournier, Audin, Levent Ernest, Wauters.

Landrecies. Hospices. MM. Demoulin, Hubert-Quenot, Bonnaire-Goffart, Leblond, Lefrancq, Vendois. — Bureau de bienfaisance. MM. Blondel, curé-doyen, Duchateau, Sculfort-Renard, Sculfort-Abdon; Manesse E., MM. Leveaux, receveur; Martin, économe -comptable et secrétaire.

Maubeuge. Hospices. MM. Deharveng, Dubois, Halgrin, Herbecq, Mazel, Walrand. — Gir, receveur. Delarroqua, secrétaire et économe. — Bureau de bienfaisance. MM. Brasseur, Delgorge, Hennebert, Lasselin, curé-doyen, Rousseau, Sculfort Gustave. — M. Delarroqua, secrétaire et économe; M. Fabre, secrétaire.

Le Quesnoy. Hospices. MM. Chouleur, Avis; Lustremant, Motte, Beauvais, Salvan. — Bureau de bienfaisance. MM. Beautreuil, Cardon, Dutrieux, Lamelin, Largillière, Lotte, doyencuré. — MM. Vallet, receveur; — Feron, secrétaire, Collet, économe.

Solre-le-Château. Hospice. MM. Henri Lion, Fievet; Delcambre, Michaux, Pourpoint, Prissette. — Bureau de bienfaisance. MM. Bernard, Delcambre, Pourpoint, Declemy, Leroy, Michaux; — M. Coppens, receveur.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. Hospices. MM. Dubois-Estabel, Duhem, *, Edmond Lemaire, Legentil, Watelle père, Picot. — Bureau de bienfaisance. MM. Deloffre Léon, Goube-Piérarche, Hayez Charles, Honoré, Charles, *. Bottin Michel et Bourrion. — MM. Vasse, receveur; Dubois, économe-comptable; Vasse, Bertin, secrétaire.

Orchies. Hospice. MM. Broutin J. B., Butez Joseph, Chantraine, Desespringralle J.-B., Herbo François, Broutin Justin. — Bureau de bienfaisance. MM. Blanc Eugène, Coez Louis, Henno J.-B., Lecœuvre, Herbo, François, Legris.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. Hospices. MM. Rousseau, vice-président; Pesier, Sabès, Damien, Deladerrière, Doutriaux, administrateurs; M. Forichon, receveur; M. Fromentin, secrétaire; Vassart, économe. — Bureau de bienfaisance. MM. Sabès, vice president; Courtin, Bultot, Damien, Wattiaux. — M. Forichon, receveur; Crespel, secrétaire.

Bouchain. Hospice. Canonne, André, maire, président; Bouchez Victor, vice président; Tétar Valéry; Brillet, Jules; Fleury, Alexandre: Lefebvre, Gustave.—Bureau de bienfaisance. Canonne, André, maire, président; Fontaine, Émile, vice-président; Duvivier, Victor; Ghienne, Charles; Istas Joseph; Tétar Valère.

Condé. Hospico. MM. le Maire, président ; Amand, Crunelle; Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — Bureau de bienfaisance. Les mêmes. — MM. N. Gonthier, receveur; Wetige, économe.

St-Amand. Hospice. MM. Raviart Edouard, Dorchies, Herbert, Lacquement François, Vasseur Marcellin, Raviart-Gardin. — Bureau de bienfaisance. MM. Biller, Duflot Joseph, Carlier, de Visme, pasteur, Duriez, doyen et Vérez. — MM. Dambrin, secrétaire et économe des hospices; Portet, receveur des hospices et du bureau de bienfaisance, Portet, secrétaire du bureau de bienfaisance.

ENFANTS ASSISTES.

M. J. Bernard, inspecteur du service dans le département, rue Barthélémy-Delespaul, 24, à Lille. MM. Lagarde et Baré sousinspecteurs, à Lille; Romon, commis.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1º Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2º Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 207 circonscriptions, desservies chacane par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par airondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 53, — Douai, 28, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

Comité départemental. — MM. A. de Praneuf, A. Q, vice-président du Conseil de préfecture. président ; Mariage, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Milson, vice-président de la commission administrative des hospices ; Brunet, vice-président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille; Warin, membre de la commission administrative des hospices de Lille; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine; docteur Hallez; Bernard, inspecteur du service des enfants assistés; Coupey, chef de bureau a la préfecture, secrétaire rédacteur.

Asiles publies d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIERES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

Commission de surveillance. MM. Lacherez-Dewilde, président,

MM. Chas, Villara, Dulac, Cerf, Jules. — Directeur-médecin, M. le docteur Dubiau; aumónier, M. N. ...; receveur-économe, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Plichon, Député et Conseiller général; Bieswal, conseiller général; Henri de Coussemaker, conseiller d'arrondissement; Combronne, doyen-archiprêtre et Hié, maire de Bailleul. — Directeur, M.Leblond, médecin en chef, M. le docteur Bayle; médecin adjoint, M. Nollet, aumonier, M. Debusschère; receveur, M. Flahault; économe, M. Charpy.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Mar quette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Dethoor, curé de Marquette, Chombart, conseiller général du Nord; Castiaux, docteur en médecine; Deprez, conseiller-général du Pas-de-Calais, à Harnes; Basquin, avocat à Lille.

Directeur, M. Suzange; médecin en chef, M. le docteur Bouchaud; médecin-adjoint, M. Ellart; médecins consultants, MM. Pilat, #, Wintrebert, Desplats et Castelain, docteurs en médecine; aumónier, M. Sabouret.

Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 8 1/2 % à Lille, 12 à Dunkerque, et Cambrai; 9 % à Rouhaix, 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

LILLE. Commission administrative, MM. Meurein, Bouchée Jules Lefebvre, Ed. Desbonnets, Frédéric Milson, D. Deblock. — Directeur, M. Mille.

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, depuis plus de deux ans, s'adressent directement au mont-de-piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans sa donation

DUNKERQUE. Commission administrative, MM. le maire, président; Woutermaertens, vice-président: Charpentier, Delval, Feron, Delavaivre, B. Lefebvre. — Directeur, M. Hovelt, sous-caissier, M. Démaret.

BOUBAIX. Commission administrative, MM. le maire, président; 1. Watine-Wattinne, *, vice-président; François Ernoult, Grimonprez-Cavrois, Réquillart-Scrépel, J. Lagache, secrétaire. — Directeur: M. Dutilleul-Lorthiois.

CAMBRAI. Directeur, M. Marche; controleur, M. Delattre.

DOUAL. Agent responsable, M. N. . . .

VALENCIENNES. MM. Rousseau, vice-président; Pesier; Salés; Damien; Deladerrière; Doutriaux; administrateurs. — Directeurcaissier; M. Caudron; controleur, M. Crespel; Secrétaire, M. Fromenlin.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Willems fils, de Lesdain, N..... — A. Hazebrouck, MM. Ruyssen, Bloeme, Taverne. — A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Lancelle. — A Avesnes, MM. Guillemin, Manesse, Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu Charles, membres titulaires MM. Louis Legrand et Jules Dubois, suppléants. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, Paul Sautteau.

Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire. Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trentetrois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, président; E. d'Arras, vice-président; E. Hamoir, secrétaire; C. Collet, A. Delval, Bonpain, A. Leroy, L. Carlier, H. Lebleu, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre, G. Cavrois, Directeurs; J. Deman, A. Gérard, Alb. Ingelet, Ch. Bernard, M. Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, G. Lefebvre, G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, Gaston Dufour. René Hovelt, Thomas Deman, Directeurs-adjoints. — Caissier central: M. Ch. Lefebure.

BERGUES. MM. le maire, président; L. Guilbert, vice-président; Meneboo, Hagron, Dekester, J. Guilbert, Goetgheluck, Margory, Vercnocke, Vandenbroucke, Goutier, B. Dekyndt, Lefebvre, Bailleul; trésorier, M. Gilent.

BOURBOURG. MM. le maire, président; Bondu, vice-président; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain *, Schallier, A. Waguet, Cronier, F. Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, V. Vercoustre; trésorier, M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, président; Torris, vice-président; Salomé, secrétaire. — Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Danteuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, membres; trésorier, Reverend, Joseph.

HAZEBROUCK. MM. Carlier, Jean-Baptiste, notaire, adjoint au maire, président; Morice, *, vice-président; Tralage, secrétaire; Leleu, avoué, suppléant du juge de paix; Ruyssen, Alexandre; Bogaert, Fortuné, notaire; Houvenaghel, Ferdinand, propriétaire; Vandamme, Alfred; Leleu, Charles, propriétaire; Verlynde, sous-directeur des contributions indirectes; François, Valentin, banquier; Huyghe, Emile, négociant; Duvet, Louis, juge-depaix; Tersen, Gustave, négociant; Wypelier, chef de bataillon en retraite, membres; M. Deroo, propriétaire, caissier.

BAILLBUL. MM. le maire, président; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Liefooghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter, Dumez, Baelde, caissier.

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, *, président; Dehandschoewercker, vice-président; Windrif, secrétaire, Vantroyen, Delabaere, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe, Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel; trésorier, M. Pastoors. **ESTAIRES.** MM. le maire, *président*; Bossu-Revel, Roche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Ledieu, Fénart, Courdent-Salomé, Pascalin, Deroullers, Salomé, Georges, Salomé Paul; *trésorier*, Bertein

MERVILLE. MM. le maire, *président*; E. Delassus, A. Delassus brasseur; Verhaeghe – Duquenne, notaire; Arnould, Pruvost-Delos, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Traisnel-Salomé, Fatou, Halouchery-Bécue, Legrand, Lefebvre-Deroide, Ducatez, Auguste, Potiez; *trésorier*, Leroy.

STERNVOORDE. MM. le maire, président; Outters, député et conseiller général. vice-président; Verbèke, secrétaire; Snyders-Boone, brasseur; Dejonghe, fabricant de laines, Legrand, rentier; Vanheegher, pharmacien; Fossaert, propriétaire; Samsoen, rentier; Folcke, tanneur; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten, propriétaire; Snyders -Serlooten, brasseur; Vandanne, tanneur; trésorier, M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, président; Remy-Meurisse, viceprésident; A. Ledieu, secrétaire; Tripier-Durieux, A. Quecq, Devémy, ¥, J. Cuvelier, U. Vlrnot, X, membres. — M. A Samin, administrateur honoraire. — M. Dartois, caissier.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, président; Cerf Jules, vice-président; Guilbert Laurent, Leroy Emile, Debondues Désiré, Debosque-Bonte, Fontaine Emile, Decherf Louis, Becquart Henri; Mahutte Gustave, Debaene Henri, Duhot Fernand. Ryckewaert Gustave, Dumoulin Albert, Somon Léon, Hacot Gustave; trésorier, A. Willebois.

COMINES. MM. le maire président; Vandewynkele, Auguste, vice-président; Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Froidure; Catteau Charles fils; Lecomte, secrétaire; Plamont, trésorier.

LA BASSÉE. MM. le maire, président; Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Houssin, Deleplancque Martial, Cordier Philippe, Leleux Romain. Masure Louis; Leroy-Béghin, Warenghem; trésorier, M. Dubus Vincent.

ROUBAIX. MM. le maire, président ; A. Delfosse, **#**, vice-président ; Etienne Motte, secrétaire ; Louis Watine-Wattinne, **#**, Ach. Wibaux, Ach. Delattre, Eloi Toulemonde, E. Réquillart, J. Lagache fils, Victor Defrenne, Louis Mulliez-Delattre, Edouard Watine-Prouvost, Charles Dubar, E. Lecomte-Scrépel, Louis Lefebvre, Jean Frémont, trésorier.

TOURCOING. MM. le maire, président; Delepoulle vice-président; C. Merlin, secrétaire; J. Mathon, G. Desurmont-Motte, L. Duhamel, J. Lehoucq, J. Lemaire, A. Lefrançois, Leduc-Wattel, A. Fournier, F. Masurel-Jonglez G. Lombard, J. Ducoulombier, Em. Destombes, Em. Leprince. M. Paillart, caissier.

CAMBRAI. MM. le maire, président : Hattu Adolphe, vice-président; Brunel-Pamart, conseiller municipal, Lantoine, id., Lallement, id., Delalande, id., Maroniez Ernest, id., Simon, id., Brunelle, docteur en médecine, Delannoy, négociant, Bélami, propriétaire, Dubois-Ancelin, bijoutier; Delattre Victor, receveur municipal, trésorier central.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Déjardin-Denise, Collery, Lefebvre-Delvallée, Maréchal, Bracq, Gorin, Rohert, Cottiau, Regnaudin, Jacqz, Sartiaux, Soufflet, Picard, Blangille, Fiévet, Hallette, Bauduin, Lacourte, Mouton; *trésorier*, M. France.

AVESNES. MM. le maire, président; George, juge de paix, viceprésident; Lefebvre, rentier; Neuilles, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Lequime, rentier; Collinet, propriétaire; Druart, rentier; Mutiaux, propriétaire; Beaumont, banquier; Fosset, propriétaire; Goursault, propriétaire; Crombrack, filateur, Marquis, docteur en médecine; Ducarne, Brasseur; Menu Léon, propriétaire.—trésorier, M. Leloup; trésorier-adjoint, M. Kœlner.

LANDRECIES, MM. le maire, *président*; Vendois, Antoine Clavelle, Sculfort Abdon, Flament, Crapez Paul, Druez-Bénit, Pichard-Deconchy, Hubert Paul, Martin Eugène.

MAUBRUGE. MM. le maire, *président*; Houdart, Féret, Jules Walrand, Rousseau, Delcroix, Dubois, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean Huart, Wautier fils, Dubut-Halgrin, Hernoux, Autier Emile. — *Trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, *, conseiller honoraire, président; de Bailliencourt, notaire honoraire, vice-président; Bommart, juge au tribunal de première instance, secrétaire; Cartier, *, secrétaire - adjoint; Allard, propriétaire; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; Boutet, avocat; Dincq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Dewinck, *, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Grimbert, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lehèvre, propriétaire; Legrand, avocat; Rousseau, propriétaire, Tailliard, propriétaire; Waterneau, propriétaire; Durutte, * lieutenant-colonel, commandant le 1^{er} régiment territorial; de Warenghien, avocat; Colot, propriétaire; *trésorier*, M. Rattez. — Administrateurs honoraires : MM. Lagarde, **X**, conseiller honoraire; Émile Leroy, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Bultot Valère, juge au Tribunal civil, président; Didiez, Raymond, président honoraire; Devillers, Auguste, avoué honoraire, vice-président; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, secrétaire; Boulan Ernest, négociant, Wargny Isidore, propriétaire, Rousseau Jules, conseiller général, Dubois Henri, négociant, Dutemple Adolphe, propriétaire, Lecat Julien, négociant, Deladerrière Emile, avocat, Deltombe Eugène, négociant, Guillemart Jules, juge d'instruction, Fromont Jules, propriétaire, Thellier de Poncheville Louis, licencié en droit; trésorier central, M. Verchain.

Caisses de rétraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des Sociétés approuvées du département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, siégeant à Paris, rue Matignon, 19.

Cette association instituée par décret du 2 mars 1878, a pour but de concourir au soulagement des militaires blessés ou malades sur les champs de bataille, dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Elle est représentée en province par des délégués, accrédités par le ministre de la guerre auprès de chacun des commandants des corps d'armée.

Des comités correspondants sont établis dans les principales villes de France.

Délégué auprès du commandant du 1^{er} corps d'armée : M. N....

COMITÉ DE LILLE.

MM. Léonard Danel, * C - 4, Ed Longhaye, vice-présidents; Milson, O *, ex-sous intendant militaire, secrétaire-géneral; P. Reuflet, avocat, secrétaire; Pl. Le Blan, trésorier.

Conseillers : MM L. Allègre, notaire à Lille; Paul Bernard, Butin, *, ex-commandant des mobiles; P. Crépy, A Q, juge au tribunal de commerce; J. Decroix, avocat; P. Druez, Gauche, négociant; Houzé de l'Aulnoit, A Q, avocat, l'abbé Lasne, doyen-curé de St-Maurice; Levézier, ex-commandant des mobilisés; de la Serre, propriétaire.

COMITÉ DE DAMES. MILE Lefebvre, présidente, Mmes Gaume, Léonard Danel, Auguste Longhaye, Henri Loyer, vice-présidentes. — Mme Felix Le Roy, secrétaire, Mme Souriau, secrétaire-adjointe. Mme Alf. Houze de l'Aulnoit, trésorière.

Dames du Conseil. — Mmcs Ed. Longhaye, Méry, Birouste, Henri Scrive, Toussaint Pescamps-Crespel, Sauvaige, Arthur Gentil, Becquet, Delaporte-Decroix, Mlles de Montigny et Rosalie Trannin.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871 ; elle est administrée par un comité central ainsi composé :

Mme la baronne Séguier, présidente; Mmes Clayessens et Aug. Scrive, vice-présidentes; Mlle Elisabeth de Montigny, secrétaire; M. Edouard Longhaye, trésorier.

Les dames patronesses se sont imposées des cotisations annuelles et des quêtes ont été organisées dans les divers quartiers de la ville par les dames charitables.

Les dames patronesses sont : Mesdames Billon, Adolphe Casse, Catoire - Richebé, Victor Courmont, E. Crépy - Poullier, A. de Montigny, C. de Montigny, Floris Descat, la comtesse d'Hespel, Mahy, Jules Dutilleul, Gustave Lammens, Lepercq-Mourmant, E. Lonck, Edouard Longhaye, Mathon, Rouzé-Huet, C. Stéverlynck, E. Van de Weghe. Le Comité central de Lille s'étant engagé à secourir les orphelins adoptés jusqu'à l'âge de leur majorité, au nombre de 183, l'œuvre ne pourra terminer sa mission qu'en 1890.

Œuvre des invalldes du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 74 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2º Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président, M. le Maire de Lille, Vice-Président, M. E. Bommart, trésorier, M. P. Le Blan; secrétaire, M. Maurice Descamps.

Œuvre des vieillards indigents, à Lille.

Cette association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

ŀ

Président, M. Fiévet; vice-président, N...; trésorier, M. Jules Descamps; secrétaire, M. Auguste Bonte; rapporteurs, MM. Rigal, Laurenge; commissaires, MM. Charles Bonte, Rigal, Loingeville, Edouard Fauchille, Léon Rouzé, Louis Bigo, Demerode, Gustave Barrois. — Vestiaire: MM. Van Remoortère, Playoust, Marcel Sauvaige, Flourens.

Orphellnat de garçons de St-Gabriel, à Lille.

Cet établissement peut occuper cent lits. La pension est de

300 fr. par an, on admet gratuitement un orphelin de père et de mère sur cinq orphelins payants.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'ainé est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux.

Vice-présidente honoraire, Mme Ch. Verley.

Vice-présidentes, Mmes Blondeau-Herlin, Dc Norguet, Auguste Longhaye.

Dames pour la confection des vétements, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

Trésorier, M. Dujardin, notaire.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, A. Longhaye, Albert Scrive, H. Barrois, Rogez, Valdelièvre, V. Hourie, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyclle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, Paul Delemer, Bailleu-d'Avrincourt, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépaux, Paul Stéverlinck, Virnot, G. Desrousseaux, Bigo-Vanderhâgen, Georges Scrive, Vanverts, C. Mas, E. Remy, Hallez, Babled, V^e Reumaux, Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delecroix, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Devilder, Dujardin-Scrive. A. Desrousseaux, Albert-Fauchille, Roussel, L. Danel, Descamps-Crespel, Ledicu, Des Parcs, de Norguet, d'Halluin, Pouillier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Boisse, Behaghel, Traamin, Desmedt-Faucheur, J. Dutilleul, Mouquet, Ch. Delesalle, Reuflet, Braquaval, Edmond Agache.

Pour la section de Wazemmes. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Ed. Faucheur, H. Loyer, Lepercq - Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Le Blan, Boisse, Fontaine, E. Loyer, H. Faure, Crépy-Scrive Menessier, de Caumont, E. Crépy, Sonck, Hedde, Villette, Louis Dausette, Tesse-Bailleux.

Pour la section de Moulins - Lille. — DAME DÉLÉGUÉE: Mme Debailleux, — DAMES ADMINISTRANTES: Mme V. Olivier, Mlle Cliquennois, Mmes Boone-Bériot, Dequoy, Duprez.

Pour la section d'Esquermes. — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Chartier, Versmesch, Lherminez, Durif-Rose.

Pour la section de Fives. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTBANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, E. Barrois, G. Barrois, Debièvre, Léon Boutry.

Pour la section de Saint-Maurice. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglart-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme V° Mabille secrétaire, Mme V° Desse; conseillères, Mmes. Roguin, Miot; trésorière, Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'Association de bienfaisance, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la Société de charité maternelle dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-oi, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'Association de bienfaisance, se compose de M. le maire de la ville, président, et MM. Ch. Waternau, H. Allard, Treca-Legentil et Dauphin, fils, membres

La Société de charité maternelle, a particulièrement pour présidente, Mme Merlin. Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (Fondés en 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses Saint-Maurice et Saint-Sauveur;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses Saint-Etienne, Sainte-Catherine, la Madeleine et Saint-André:

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour la paroisse Saint Pierre-et-Saint-Paul (Wazemmes).

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses Saint-Martin (Esquermes), et Notre-Damo-de-Consolation (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse Saint-Vincont-de-Paul (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de Fives et de Saint-Maurice-lez-Lille.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

PRÉSIDENTE : M^{me} Henry Scrive. — DAMES DÉLÉGUÉES : Pour St Sauveur, Mme Auguste Wallaert ; pour St-Maurice, Mme Lemaitre, pour Saint-Etienne, Mme Sauvaige; pour Sainte-Catherine, Mmes Ovigneur et Charles Roussel; pour Saint-André, Mme Descamps-Crespel; pour La Madeleine, Mme Prosper Derode; pour St-Pierre-Saint-Paul, Mme Charles Faucheur; pour Saint-Vincent-de Paul, Mme Pouillier-Longhaye; pour Saint-Martin, Mme Alfred Crepy; pour Notre-Dame-de-Consolation, Mme Auguste Catoire; pour Saint-Maurice-lez-Lille, Mme E. Barrois; pour Fives, Mme Théodore Barrois; pour Saint-Michel, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur; une autre, la crèche Saint Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. Mmes Emile Wallaert, présidente; Emile Humbert, trésorière; Pouillier, secrétaire; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, de Montigny, Paul Deledicque, Sauvaige, Gentil, Loyer, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme Delelis; vice-présidente, Mme Rolland; secrétaire, Mme Emile d'Arras; vice-secrétaire, Mme Edouard de Clebsattel; trésorière: Mme Carlos-Bernard; vice-trésorière : Hip. Bourdon.

Conseil d'administration. MM. G. Lemaire, président; le Doyen de St-Jean Baptiste, docteur Blanckaert.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870. Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts

Conseil d'administration : MM. G. Beck, président. E. Didier, vice-président et trésorier, Ogez, secrétaire, Dewulf-Cailleret, secrétaire-adjoint. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, membres; Benard Pierre-Joseph, Pollefort Désiré, capitaines participants.

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(Statuts approuves par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).

Conseil d'administration. — MM. Ch. Lavie *, armateur; président, le trésorier des Invalides de la marine, trésorier. Le commissaire de l'Inscription maritime membre de droit, secrétaire, Devost, L Elie, armateur et Ecoreur, Delpierre, J. Patron, Vancauwemberghe-Lemaire, armateur et Ecoreur. Vanhille, B. Patron, Wullens Léon, armateur et Ecoreur.

Société charitable de la Miséricorde , à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres hontéux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, présidente et trésorière ; Mme V° Chocqueel-Sapelier, vice-présidente ; Mlle Galloo, secrétaire et lingère.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

- Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, nº 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déja, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers , à Douai.

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers au plus bas prix possible.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, président; Théry, juge de paix; Hanotte, #, adjoint au maire.

Fourneaux économiques Valenciennels (Société de Bienfaisance).

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

Président : MM. A. Bultot, maire; Vice-président : J. Sabès; Secrétaire-Trésorier : E. Clément.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siége de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Archevéque, S. G. Mgr Alfred DUQUESNAY, ‡, né a Rouen, le 23 septembre 1814, précédemment évêque de Limoges, sacré le 10 février 1872, institué archevêque de Cambrai le 13 mai 1881.

Vicaires-généraux, Mgr. Henri MONNIER, évêque de Lydda; MM. DESTOMBES, Cyrille, J.-B., MORTIER, Henri-Abel, agréés par le gouvernement; SUDRE, Augustin, et CAILLIAU, Pierre-Benoît, vicaires-généraux honoraires.

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semainesainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, secrétaire-général; Tersin, Louis, secrétaire.

453

OFFICINALITÉ DIOCÉSAINE

Mgr Monnien, vicaire-général, official; MM. Bury, chanoine, promotour; Tersin, greffier.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur, S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Langénieux, archevêque de Reims; Mgr D'Herbomez, évêque in partibus de Mélitopolis; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille, Mgr Fava, évêque de Grenoble, Mgr Le Hardy-Dumarais, évêque de Laval, Mgr Dennel, évêque de Beauvais, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

Chanoines titulaires, MM. Piquet, Bury, Cailliau, Marchaisse, Musin, Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft et Lemaire.

Chanoines honoraires, MM. Delautre, *, ancien vicaire-général; Giraud, id., Vallée, *, id., Larsonneur, Lotte, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Crombe, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Lasnes, Lecocq Augustin, Duriez, Coubronne, Vitse, Lecocq Jules, Chevalier, Deroubajx, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Masse'is, Delassus, Gadenne ct Deltour, *.

SEMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président, Mgr l'archevêque.

Vice-président, l'un de MM. les vicaires-généraux

Membres, MM. Sudre, supérieur du grand séminaire; Massart, chanoine, trésorier; Teissandier, économe du grand séminaire; Secrétaire: M. Tersin, secrétaire de l'archevéché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Sudre.

Professeurs, MM. Dautzenberg, Ecriture-Sainte; Mott, Dogme, Antier, Morale; Andrieux, Histoire; Préau, Philosophie.

Économe, M. Tessandier.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur, M. Meurisse, chanoine.

Économe et directeur de la petite division, M. Desmons.

Professours, MM. Delpierre, philosophie, Parent, G. rhétorique;

Parent P., seconde; Fercot, troisième; Hécart, histoire; Davoine, sciences; Martin, anglais.

Carlier et Gavelle, surveillants (grande division); Couvreur et Baudoux, quatrième; Goris, cinquième; Leplus, sixième; Duthoit, et Godfroy, surveillants (petite division).

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

Supérieur, M. Baron.

Econome, M. Lagatie.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Genuys, Architecte du gouvernement et Professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs, 87, rue de Monceaux, à Paris.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud, chef-lieu de cure, à Morbecque.

»	de Cysoing,	»	Templeuve.
))	de Pont-à-Marcq ,	Ŋ	Mons-en-Pévèle.
Ŋ	de Saint-Amand, rive gauche,	D	Lecelles.
»	d'Avesnes-Sud,	D	Etrœungt.
»	de Quesnoy-Ouest,	Ď	Gommegnies.
	as facturel a ready		

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent-trois succursales dont cinq sont situées en Belgique.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Mgr Monnier, vicaire-général, archidiacre.

Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, archiprétre.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, doyen; Dehaisnes, curé d'Iwuy, vice-doyen. Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Bouchart, doyen; Bourdon, curé d'Abancourt, vice doyen. — Le Câteau, MM. Decorne, doyen; Dapvril, curé de Neuvilly, vice-doyen. — Carnières, MM. Brunet, doyen; Bresson, curé de Rieux, doyen honoraire; Bécar, curé de Saint-Hilaire, vice-doyen. — Clary, MM. Senneville, doyen; Vandenbroucque, curé de Caudry, vice-dogen. — Marcoing, MM. Leriche, doyen; Selosse, curé de Gouzeaucourt, vice-doyen. — Solesmes, MM. Rousselle, doyen; Lecuppre, curé de Saint-Martin, vice-doyen.

Archlprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, archiprétre.

DECANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, doyen; Lecocq, curé d'Aniche, vice-doyen. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, doyen; Lefebvre, curé de Lallaing, vice-doyen. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, doyen; Lamorisse, curé de Cuincy, vice-doyen. — Arleux, MM. Vandepitte, doyen; N..., vice-doyen. — Orchies, MM. Flament, doyen; N..., vice-doyen. — Marchiennes, MM. Lefebvre, doyen; N..., vicedoyen.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, archidiacre.

Archiprétré de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, archipretre.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Berteloot, doyon; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, vice-doyon. — La Bassée, MM. Leblon, doyon; Millescamps, curé de Marquillies, vice-doyon. — Haubourdin, MM. Cateau, doyen, N..., vice-doyen. — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), Duriez, doyen. — Lille-Ouest (Saint-André),
M. Richard, doyen. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, doyen; Carton, curé de Wazemmes, vice-doyen. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, doyen; N...., vice-doyen. — Seclin, MM. Hutin, doyen; Helle, curé de Gondecourt, vice-doyen. — Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, doyen; Herrengt, curé de Cysoing, vice-doyen.

Archiprêtré de la 3º section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, archiprétre.

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, doyen. — Lannoy, MM. Destombes, doyen; Deltour, curé d'Hem, vice-doyen. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, doyen. — Lille-Centre. La Madeleine, M. Fremaux, doyen. — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, doyen. — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, doyen. — Roubaix, Saint-Martin, MM. Berteaux, doyen; — Roubaix, Notre-Dame, M. Evrard, doyen; Vanalderwerelt, curé de Wasquehal, vice-doyen. — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, doyen; Guillemot, curé de Marcq, vice-doyen. — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Debrabant, doyen; N...., vice-doyen.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, vicaire-général honoraire, archidiacre.

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Delautre, archiprétre.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, MM. Vitse, doyen; Bouden, curé du Rosendael, vice-doyen. — Dunkerque-Ouest, St-Jean-Baptiste, M. Scalbert, doyen. — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, doyen. — Bergues, MM. Delautre, *, doyen; Cockempot, curé de Steene, vice-doyen. — Gravelines, M. Brousse, doyen. — Hondschoote, MM. Wyckaert, doyen; Baudens, curé de Warhem, vice-doyen. — Wormhout, MM. Herreman, doyen, Léturgie, curé de Bollezeele, vice-doyen. — Bourbourg, MM. Dominicus, doyen; Boedt, curé de Watten, vice-doyen. —

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, archiprétre.

44

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, doyen; N....., vice-doyen. — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Staelen, doyen; Delattre, curé de Steenbecque, vice-doyen. — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, doyen; N...., vice-doyen. — Bailleul-Sud-Ouest, St-Amand, MM. Hamez, doyen; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, vice-doyen. — Cassel, MM. Loviny, doyen; Devos, curé de Nordpeene, vice-doyen. — Steenvoorde, MM. Reumaux, doyen; N...., vice-doyen. — Merville, MM. Becquart, doyen; N....., vice-doyen.

FARCHIDIACONE DE VALENCIENNES.

M. Mortier, vicaire-général, archidiacre.

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, Gaspard-Aimé, archiprétre.

DECANATS. Bouchain, MM. Bourgois, doyen; Vaast, curé de Denain, vice-doyen. — Valenciennes-Sud, St-Nicolas, MM. Cappliez, doyen; Dervaux, curé d'Aulnoye, vice-doyen. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, doyen; Lambelin, curé de Quarouble, vice-doyen. — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, doyen; Delattre, curé d'Anzin, vice-doyen. — Condé, MM. Béreaud; doyen; Margerin, curé de Crespin, vice-doyen. — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, doyen; Rogie, curé de Raismes, vice-doyen. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Béreaud, doyen; N..., vice-doyen.

Archiprêtré de la 1¹⁰ section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannove, archipretre.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord. Avesnes, MM. Hannoye doyen; Denis, curé de Dourlers, vice-doyen. — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, doyen; N...., vice-doyen. — Landrecies, MM. Blondel, doyen; N....., vice-doyen. — Solre-le-Château, MM. E. Echevin, doyen; Genain, curé de Cousolre, vice-doyen.. — Trélon, MM. Larsonneur doyen; Dhenry, pro-doyen; Soufflet, curé de Fourmies, vice-doyen.

Archiprêtré de la 2º section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, archiprétre.

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, doyen; Delannoy, curé de

Feignies, vice-doyen. — Berlaimont, MM. Dubois, doyen; Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, vice-doyen. — Maubeuge, MM. Lasselin, doyen; Sinsoillier, curé de N.-D. Sous-le-Bois; vice-doyen. — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, doyen; Trannois curé de Beaudegnies, vice-doyen. — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Proye, doyen; Barbet, curé de Villers-Pol, vice-doyen.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lillé comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefslieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président électif, M. F. Ollier, A, pasteur à Lille, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électit de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le conseil presbytéral de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du conseil presbytéral intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais ou allemands et un évangéliste. Elle a de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à St-Amand, *, Président honoraire du consistoire, F. Ollier, à Lille, () A, Président, V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, C. Van Oordt, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, P. F. Marre, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. Villeger à Lille, P Poulain, à Maubeuge, Maulvault, à Cambrai. L. Schmidt à Roubaix. Les pasteurs anglais ou allemands sont MM. Faulkner, à Croix, Hacksteen, à Roubaix, Inkeldom et son collègue, à Lille.

ORATOIRE ANGLICAN.

Pasteur, M. Stanley, LL. D, rue Jeanne d'Arc, 16. — Eglise anglai C rue Lydéric.

CULTE ISRAELITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix à Valenciennes et à Dunkerque.

Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, #. Rabbin de Valenciennes, M. Herrmann. Ministre officiant à Lille, M. Ab. Lévy Président du consistoire, M. Lipman, grand rabbin.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cours' s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siége ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assisés siége au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier président, M. Bardon, O. *, I. (). — Présidents, MM. Duhem, *, Jorel, *, Honoré, *. Présidents honoraires, MM. Deschodt, *, comte De Guerne, *, Bottin, *. Conseillers. MM. Hazard, Bottieau, Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, J., Desticker, Daunoy, *, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Maurice, Vandelet, Quinion-Hubert, Mauflastre, Delaby, Espinas, Clément, des Etangs, d'Arcambal, Poulle, Pierre de Borville, Aubry, Bosquet. — Conseillers honoraires, MM. Lagarde, *, Vanderwallen, *, Tournier, Devinck, Danniaux, *, Gautier, *, E. Deshayes, de Marcère, Davíd, Hardouin, *.

PARQUET. — Procureur général, M. Marignan, *. — Avocats généraux : MM. Chaloupin, *, De Vaulx d'Achy, Berton, 4. — Substituts pour le service du parquet, MM. Vibert et Blondel. — Secrétaire du parquet, M. A. Lenoir.

GREFFE. — Greffier en chef, M. Briquet, — commis-greffiers assermentés, MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE,

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier président, M. Bardon. Président, M. Duhem. Conseillers : MM. Hazard, Bottieau, Leroy, Delaby, Clément, des Etangs, Poulle, Bosquet.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président, M. Jovel. Conseillers: MM. Lefebvre du Prey, Daunoy, Martinet, Behaghel, l'oulmaire, Lemaire, Vandelet, Espinas, d'Accambal.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président, M. Duhem. Conseillers : MM. Bottieau, Hibon, Clément, des Etangs.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président, M. Honoré. Conseillers : MM. Dubrulle, Desticker, Maurice, Quinion-Hubert, Mauflastre, Pierre de Borville, Aubry.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Alf. Dupont père, bâtonnier; Clavon, secrétaire, Merlin, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois.

Avocats inscrits au tableau : MM. Dupont père, Clavon,

Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, J. Dubois, Hattu, Dupont fi's, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent, Delloye, Druelle, Grimbert, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, Vanwormhoudt, Monteuis, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Malotau de Guerne, Petit, Bottieau, Devimeux, Dubron, Maurice, Garçon, de Warenghien, Kremp, Lefebvre du Prey, Théry, Deschodt, Boucher, Broy, Renault du Motey.

Avocats admis au stage. MM. Lavoix, Lemaire, Legrand, Duhem, Coppin. Lesens, Lebleu, Testart, Rambourg, Poncelet, Henry, Zylof de Wynde, Wagon, Gobert, Allard, Plouvier, Cavroy, Gambart, Darras, Legentil, Bertin, Gracy, Legrand Albert, Adam, Tarlier, Poulle, Delajus.

Avoués près la cour. MM. Dussalian, Gennevoise, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedienne, Fardel, Fancompré.

Huissiers audienciers. MM. Pinsart, Lecq, Parent, Jaspard. Delinselle.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

Président, M. Doë de Maindreville. — Juges, M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et Cottez. — Juges suppléants, MM. Duvet N...., N.... — Procureur de la République, M. Pelletreau, — Substitut, M. Lespagnol. — Greffier, M. Spriet. — Commis-greffier, M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avocats, MM. Alf. Dumont, bâtonnier; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, G. Lemaire, Lefebvre, Lebleu, G. Cavrois, Stagiaires : MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, Réné Hovelt, Gabriel Beck, Paulmier.

Avoués, MM. Liem, Monteuuis, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont.

Huissiers, MM. Vollaeys, Vianne, Lion, Suywens, Cieren, à Dunkerque; Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Belvas, à Watten, Dehorter, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Olivier, suppléants: MM. Lefebvre et Montenuis. — Greffier, M. Cortois. Huissier-audiencier, M. Cieren.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

2° CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. de Villers. Suppléants, MM. de Clebsattel O *, et Willems. — Greffier, M. Ducrocq. Huissier-audiencier, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque, MM. Montigny, Deman, Lebleu, De Baecque, Caboche, Huret.

Commissaires-priseurs, MM. Braquaval et G. Henry.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Campignion.

3° CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix, M. Vandeper Suppléants : MM. Leceuche et Demeunynck. — Greffier, M. Isore. Huissier-audiencier, M. Zeghers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

Notaires du canton, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

Commissaire-priseur, M. Kieken.

4° CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. Juge de paix, M. Decarpentry. Suppléants: MM. Verschave et Milliez. Greffier, M. Boin. Huissier-audiencier, M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5° CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. Juge de paix, M. Flajollet. Suppléants: MM. Waguet et Salomé. — Greffier, M. Vermeersch. Huissier-audiencier, M. Macquet. Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6° CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes. Juge de paix, M.Vannuxem. Suppléants: MM. Vercamer et De-

prez. Greffier, M. Zoëte. Huissier-audiencier, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Boudewel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7° CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

Juge de paix, M. Vernimmen. Suppléants : MM. Dehaëne et Debreyne. Greffier: M. de Lylle. Huissier-audiencier: M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Debreyne, à Wormhoudt; Blanckaert, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à midi. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président, M. Ruhland. — Juges, MM. Demazière, juge d'instruction, Dufresne.— Juges suppléants, MM. N..., N... — Procureur de la République, M. Tellier. — Substitut, M. Lemaire. — Greffier, M. Olivier. — Commis-greffier, M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Oscar Grévin, Degroote, de Coussemaker, Desschodt.

Avoués, MM. Leleu, Taverne, Didry.

Huissiers, MM. Tersen, Fryson, Thounq ,à Hazebrouck; Crunel, à Bailleul; Baudry, à Cassel; Lassure, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Delalée. Suppléant, M. Carlier. Greffier, M. Legrand. Huissier-audiencier, M. Tersen.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2 CANTON — HAZEBBOUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Duvet. Suppléants, MM. Deram, Taverne. Greffier, M. Waryn. Huissier-audiencier, M. Deberdt

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck, MM. Bogaert, Carlier, Warein, à Hazebrouck; Goutier, à Renescure; Dormion à Wallon-Cappel; Demol, à Caestre; Deram, à Steenbecque.

Commissaire-priseur, M. Rollier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges de paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public. Greffier du tribunal, M. Gobrecht.

3^e CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. Juge de paix, M Lorthioir,

Suppléant, M. Herry. Greffier, M. Sename. Huissieraudiencier, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4° CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Pelé. Suppléants: MM. H. de Coussemaker et Biebuyck. Greffier, M. Loviny. Huissier-audiencier, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul, MM. Leroy, Guichart, Verbaere, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Helbecque, à Vieux-Berquin.

Commissaire priseur, M. Robeaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Loviny Victor.

5[°] CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes Juge de paix, M. Waeles. Suppléants : MM. Dehandschoewerke et Desmyttère. Greffier, M. Paresys. Huissier-audiencier, M. Baudry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel, MM. Moeneclaey, Deprieck et Singer, à Cassel; Bogaert, à Rubrouck.

6° CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. Juge-de-paix, M. Thouret, , à Merville. Suppléants : MM. Verhaeghe, Domarles. Greffier, M. Guy. Huissier-audiencier, M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville; Hennion et Domarles, à Estaires.

Commissaires priseurs, MM. Chassing, à Merville; Sion, à Estaires.

7[°] CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. Juge de-paix, M. Saudo. Suppléants, MM. Mortier, Verbecke. Greffier, M. Wydeauw. Huissier-audiencier, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde, MM. Outters et Baillieul, a Steenvoorde; Vansteenberghe, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

de l'arrondisement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, *au Palais de Justice*, tous les jours non-fériés, à onze heures et demie.

Président, M. Le Roy * () A. — Vice-présidents : MM. Parenty, de Valroger. — Juges: MM. Telliez (* () A), Gand, Marion, Coquelin, Enlard de Guesmy. Cousin. Juges d'instruction: MM. Hedde, de Brix, Baquet. — Juges suppléants : MM. Remy, Babled, Bieswal, Desjardin, de Salleles. — Procureur de la République : M. Maulion. — Substituts : MM. Herbaux, Duhamel, Plaisant, Fondi de Niort. — Attaché au parquet. M. Brackers d'Hugo. — Juges honoraires : MM. Bourdon, Desrousseaux, *, Théry. — Secrétaires du parquet, MM. Janssoone et Bailleul. — Greffier, M. A. Legrand. — Commis-greffiers, MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Delplanque, Deconinck, Bernard. — Interpréte judiciaire, M. Vintaer.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Avocats, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Labbe, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reuflet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Fichaux, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Selosse, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde, Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chammard, Mertian; Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chombart, Kien, Béchamp, Parenty, Bernard.

Avocats stagiaires, MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jaspar, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbec que, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine, d'Herbigny, Stoven, Godefroy, Faucompré, Legrand, Werquin fils, Laleman, de Caumont, Mathias, Roquette.

Avoués, MM. Lefrancq, Gennevoise, Blondeau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty, Godron.

Huissier, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Lallouette, Rattel. Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Douvrin, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Legrain, Jourdain, à Roubaix; Gille, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Coddeville, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de Paix, M. Desaute Suppléants: MM. Pajot, Blondeau. Greffier : M. Prouvost. — Huissier-audiencier, M. Moity.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2^e CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix, M. Caplet. Suppléants : MM. Ovigneur et Gennevoise, Greffier, M. Dugard, Huissier-audiencier, M. Leboucq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures.

3[°] CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. Juge de Paix, M Liechtenberger. Suppléants, MM. Deledicque et Coquelle Greffier, M. Becquart. Huissier-audiencier, M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

4° CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de Paix, M. Mertian. Suppléants : MM. J. Lefebvre, Labbe. Greffier, M. Lassime. Huissier-audiencier, M. Rattel.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique; lundi, à 3 heures, conseils de famille; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations; vendredi, à 3 heures, audience.

5° CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix, M. Boudry, Suppléants : MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. Greffier, M. Devriendt. Huissier-audiencier, M. Crapet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, Nº 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

Notaires des cinq cantons de Lille. MM. J. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Gennevoise, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille; Théry, àRonchin; Vallois, à Wambrechies.

Commissaires priseurs. MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges de paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Spriet.

6^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, Juge de paix, M. Clément. Suppléants : MM. Desmazières; Pouchain, Greffier, M. Mabutte, Huissier-audiencier, M. Dewerve.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton d'Armentières, MM. Desmazières, Debruyn, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

Commissaire-Priseur, M. Quintrel, à Armentières.

7º CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. Juge de paix, M. Borie. Suppléants : MM. Desmons, Pottier à Cysoing Greffier, M. Lefebvre. Huissier-audiencier, M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin; mardi, atfaires civiles; vendredi, simple police.

Notaires du canton de Cysoing, MM. Brunel, à Cysoing, Dorchies, à Templeuve.

8º CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. Juge de paix, M. Dewette. Suppléants : MM. Duverdyn et Platel. Greffier, M. Leclercq, Huissier-audiencier, M. Lis. Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et ven-

dredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin, MM. Delehelle, à Haubourdin; Desmotte, à Lomme; Galloo, à Radinghem; Chamonin, à Wavrin.

9^e CANTON. — LA BASSÉB. — 11 réunit onze communes. Juge de paix, M. D'Herbomez. Suppléants, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies. Greffier, M. Beghin, Huissier-audiencier, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis. à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée, MM. Buisine, Callens, à La Bassée; Deron, à Aubers; Cauchie à Fournes.

10° CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. Juge de paix, M. Jonville. Suppléants, MM. Deffrennes et Delerue. Greffier, M. Trempont, Huissier-audiencier, M. Deuvrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

Notaires du canton de Lannoy, MM, Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11^e CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. Juge de paix, M. Vittori, Suppléants : N... et N..., Greffier, M. Desmazières. Huissier-audiencier, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq, MM. Theys, à Pont-à-Marcq; Cousin, à Phalempin.

12° CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. Juge de paix, M. Samyn. Suppléants, MM. St-Léger, et N...... Greffier, M. Dhalluin. Huissier-audiencier, M. Lemar.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule., MM. Vandenbussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13° CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. Juge de paix: M. Claustre. Suppléants: MM. A. Delaoutre et A. Motte. Greffier, M. Balza Huissiers-audienciers, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14^e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. Juge de paix, M. Pannier. Suppléants : MM. Tournier, et Watine-Wattinne. Greffier, M. Legay. Huissiers-audienciers, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis , à dix heures.

Notaires des deux cantons de Roubaix. MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

Commissaire-priseur, M. Figuet.

15^e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. Juge-depaix, M. Deltombe (A). Suppléants, MM. Louis Collette et Louis Desmazières. Greffier, M. Dupont, Huissier-audiencier, M. Gilles. Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et les vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

Notaires du canton de Seclin, MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16^e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Legrand. Suppléants, M. Dercubaix et Destombes. Greffier, M. Vanaverbeck. Huissier-audiencier, M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux-mercredis et vendredis, à dix heures.

17° CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Goubet, Suppléants, MM. J. Delepoulle et Letuppe. Greffier. M. Farvacque. Huissier-audiencier, M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur, M. Huart.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à onze heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à onze heures.

Juges honoraires, MM. Quecq, Renard.

Président, M. Tabary. Juge d'instruction, M. Borel Juges, MM. Barbier, Guisse. Juges suppléants, MM. Prioux, Delame, Dutemple fils. Procureur de la République, M. Laisné. Substitut M. Lefrançois. Greffier, M. Hulot. Commis-greffier, MM. Petit et Limos. Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Delattre, Lancelle, Dutemple fils, Tribou, Flinaux, Doise, G. Delattre, La Rivière.

Avoués, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Truy, Chappeau.

Huissiers, MM. Doucedame, Hutin, Bernard, Cousin, Hecquet, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hautecœur⁴, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Pislet, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix, M. Tamboise. Suppléants, MM. Cirier et Lancelle, Greffier, M. Goy. Huissieraudiencier, M. Muguet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2° CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix, M. Berly. Suppléants, MM. Delattre, Bédorez. Greffier, M. Lefebvre. Huissieraudiencier, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai, MM. Taisne, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Moraux, Millot, à Cambrai.

Commissaires priseurs, MM. Jardin, Ronsin à Cambrai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences cous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Thiéry.

3[°] CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. Juge de paix, M. Plouvier. Suppléants, MM. Salez, Bisiaux, Greffier. M. Lansiaux. Huissier-audiencier, M. Dumont, à Carnières. Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières, MM. Bisiaux, à Avesnes-lez-Aubert; Delcroix, à Quiévy.

4° CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. Juge de paix, M. Herlem. Suppléants, MM. Sartiaux et Basquin Greffier, M. Godard. Huissiers-audienciers, MM. Hautecœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis onze heures.

Notaires du canton du Câteau, MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau; Basquin, à Catillon.

5° CANTON.— CLARY.— Il comprend dix-sept communes. Juge de paix, M. Labache. Suppléants, MM. Maronniez et Vatin, Greffier M. Bricout. Huissiers-audienciers, MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences: les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt: Dupont, Gérin, à Clary; Taisne, à Caudry.

6[°] CANTON. — MABCOING. — Il comprend vingt communes. Juge de paix, M. Boutemy. Suppléant, M. Leroy. Greffier, M. Delobel, Huissier-audiencier, M. Avis.

Jours d'audiences: tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing, MM. Bommier, à Flesquières; Boulanger, à Gouzeaucoourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. Juge de paix, M. Nugues. Suppléants. MM. Ratte et Mallet. Greffier, M. Decaux. Huissier-audiencier, M Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Avesnes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à cinq heures. Les mercredis, aux affaires correctionnelles; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations et adjudications à la barre, les vendredis et samedis, aux affaires civiles. Président, M. Hannotin. — Juge d'instruction, M. Lancien. — Juges, MM. Beaugrand, Champeaux. — Suppléant, M. Gauchet. — Procureur de la République, M. Guiral. — Substitut, M. Dulart. — Greffier, M. Castin. — Commis-greffiers, MM. Dubois, Wersinger, Brion. — Commis-expéditionnaires, MM. Caudry, Chauderlot, Cartigny.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir. Excepté les dimanches et jours fériés.

Avocats, MM. Delaville, Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand, Mutiaux, Fosset.

Avoués, MM. Caffiery, Couronne, Gauchet, Pecard, C. Paul Couppez, Bascourt.

Huissiers, MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Mansy, Leclercq, à Landrecies; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge; Bocquet, Marchand, Brébant, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château, Baudson, à Trélon; Marchand et Mercier, à Bavai; Demode, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Lamelin, Suppléants, MM. Pasqual et Colinet. Greffier, M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2[°] CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes. outre une partie du chet-lieu. Juge de paix: M. Piérard. Suppléants: MM. Couronne, Manesse. Greffier, M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers; Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur, M Herbecq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Daniel.

3° CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. Juge de paix, M.Gaudonnet. Suppléants MM. Richard et Coulmont. Greffier, M. Erouart fils, Huissiers-audienciers, MM. Marchand et Schier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Tréca, Payen, Richard.

4° CANFON. — BEBLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. Juge de paix, M Emond, Ernest. Suppléants, MM. Emond et Eliet. Greffier, M. Leporcq. Huissier-audiencier, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez et Favart à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. Juge de paix, M. Massaroli, Suppléants, MM. Desquesnes, Manesse. Greffier, M. Lenain. Huissiers-audienciers, MM. Leclercq et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures

Notaires du canton, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies, Azambre, à Maroilles.

6^e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Petit. Suppléants, MM. Lustremant et N..., Greffier, M. Douvrin, Huissiers-audienciers, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7[°] CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Véber. Suppléants, MM. Lefranc et Lustremant. Greffier, M. Michel. Huissiers audienciers, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges de paix.

Greffier, M. Brassart.

8 CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. Juge de paix, M. Dutilleul. Suppléants, MM. Deharveng, et Despret. Greffier, M. Favre. Huissiers-audienciers, MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Walrand, Durant, Herbecq et Gillet, à Maubeuge.

Commissaire-priseur, M. Bréda.

9[°] CANTON. — SOLRE-LE-CHATBAU. — Il est composé de seize communes. Juge de paix, M. Dupont. Suppléants, MM. Vallerand et N... Greffier, M. Jouniaux. Huissier-audiencier, M. Blas.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Cornu, Lecomte, à Solre-le-Château.

10° CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. Juge de Paix, M. Bourgeois. Suppléants, MM. Mehaut et Azambre. Greffier, M. Buchet, Huissiers – audienciers, MM. Baudson et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Azambre à Fourmies; Bastien, à Wignehies; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures du matin. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président, M. Paul. — juge d'instruction. M. Rousseau, — Juges, MM. Bommart, Bottin. — Juges suppléants, MM. Victor Théry et Dauphin. — Procureur de la République, M. Honnorat. — Substitut, M. Dassonville. — Greffier, M. Coppin. — Commisgreffiers, MM. Vallée, Vest.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués, MM. Boniface, Deltombe, Fabre et Parenty.

Huissiers, MM. Campion, Pinsart, Leureele, Saillard, Lecq,

Parent, Avis, Jaspard, Delinselle, à Douai ; Vasseur, à Arleux; Meunier, Behin, à Marchiennes ; Lemaire, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Ge canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Théry. Suppléants, MM. Waché, Druelle. Greffier, M. Duhen. Huissier-audiencier, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures:

2[°] CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de Paix, M. Rousseau, Suppléants, MM. Dubois, Regnault Greffier, M. Dehem. Huissieraudiencier, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3° CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de Paix, M. Bottin. Suppléants, MM. Desplanque et Boutet. Greffier, M. Jovenet. Huissieraudiencier, M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des trois cantons de Douai, MM. Cardon, Trinquet, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain.

Commissaires-priseurs, MM. Parenty, Delcambre, Mortreux, à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix.

Greffier du tribunal, M. Coutelier

4° CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. Juge de Paix, M. Potiez. Suppléants, MM. Pennequin et Bar, Greffier, M. Moreau. Huissier-audiencier, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Dransart, Herry, à Arleux.

5° CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. Juge de Paix, M. Savary, Suppléante, MM. Théry et Deprez. Greffier, M. Dubus Jules. Huissier-audiencier, M. Meunier. Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis , à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. Juge de Paix, M. Vandrival, Suppléants, MM. Pierart, Henno. Greffier, M. Dépret. Huissier-audiencier, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Delaroière, Dubus, N....., à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributiors indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président, M. Deberdt. — Juges, MM. Bultot, Danniaux, Guillemart (juge d'instruction). — Juges suppléants, MM. Courtin, Verdavaine, Doutriaux. — Procureur de la République, M. Gheerbrant (médaille milit.), — Substitut, M. Honoré. — Greffier, M. Malicorne. — Commis-greffiers, MM. Lejay, Guillaume, Ernoult.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Avocats, MM. Sautteau, batonnier; Regnard, Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Bossaut, Saint-Quentin, Armand, Désorbaix, Dubiez, Dellecourt, Foucart Paul, Boca, Boucly, Blocaille, Rombaut. — Stagiaires, MM. Ewbank, Henry.

Avoués, MM. Marbotin, président de la Chambre; Delhaye, Devillers, Boutry, Meurs.

Huissiers, MM. Chartier, (syndic); Dreyfus, Gardin; Lambert, Tabary, Coulon, Ghienne, Delgrange, Chaussez, Gibault, à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Watteau, Haussy, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Lavoix. Suppléants, MM. Sautteau, Lestoille, Greffier, M. Baboma, Huissier-audiencier, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

2³ CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Sabès. Suppléants, MM. Deromby et Lebacqz. Greffier, M. Godon. Huissier audiencier, M. Tabary.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3° CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Vandermersch. Suppléants, MM. Saint-Quentin, Fally. Greffier, M. Trelcat. Huissier-audiencier, M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes, MM. Beaupère, Lefebvre (Auguste), Bultot, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Lecointe-Desilles, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs, MM. Pillion (Jules), Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemoine.

4° CANTON. — BOUCHAIN. — !l est composé de vingt-et-une communes. Juge de paix, M. Canonne, à Bouchain. Suppléants, MM. Canonne et Lesebvre. Greffier, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. Huissiers-audienciers, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

Notaires du canton, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5° CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. Juge de paix, M. Beaudeloque. Suppléants, MM. Waterneau, Martel, à Condé. Greffier, M. Wettge. Huissier-audiencier, M. Marchand. Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Longatte, Carlier fils, F. Castiau, à Conde.

Commissaire-priseur, M. Charles, à Condé.

6° CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix, M. Bigot. Suppléants, MM. Barbieux Hippolyte, N..., Greffier, M. Copin. Huissiers-audienciers, MM Watteau et Haussy.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7° CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix, M. Waché. Suppléants, MM. Davaine et Barbieux, Louis. Greffier, M. Lenne. Huissiers-audienciers, MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, a dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand, MM. Mascaux, à Mortagne; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur. M. Desuette, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges de paix; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemaire. Commis-greffier, M. Dupire

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Danniaux, *, président, conseiller honoraire à la cour

d'appel ; Deschodt ¥, président de chambre honolaire ; Louis Legrand, avocat; Dupont père, avocat; Desmarets, conservateur des hypothèques; Hattu, avocat; Gennevoise, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Dubois, avocat, président; Allard ancien notaire; Demont, propriétaire; Desmarets, conservateur des hypothèques; Deltombe avoué; Coppin, greffier-secrétaire.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. De Lesdain, avocat, président Favière, s/inspecteur de l'enregistrement Deman; notaire. Dumont, ancien avoué; Lefebvre, père, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Bloeme, notaire; Bogaert notaire; Olivier, secrétaire; Toursel, ancien notaire, Degroote, avocat.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Blondeau, avoué, président; Joppé, conseiller de préfecture; Bayart, avocat; Lefrancq, avoué; Declercq, sous inspecteur de l'enregistrement; Legrand, secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. Renard, président : Ledoux, notaire; Dutemple, avocat; Delattre, secrétaire des hospices; Deloffre, receveur d'enregistrement; Hulot, secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Caffieri, avoue; président; Pillion, avocat; Mutiaux, avocat; Beghin, conservateur des hypothèques; Corduant notaire; Castin, Greffier-secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Thellier de Poncheville, président; Libert, avoué honoraire; Marbotin, avoué; Doutriaux, avocat; Lesourd, receveur des domaines; Malicorne, greffier, secrétaire.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes: ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — Président, M. Féron. — Juges, MM. Collet, Deloince, Woutermaertens, Lefébure. — Juges suppléants, MM. Vanhoutte-Flamant, J. Marchand, Trystram, Gérard. — Greffier, M.Michel. — Commis-Greffiers, MM. Dodanthun, Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE. — Président, M. Ch. Verley. — Juges, MM. J. Le Blan, Aug. Wallaert, Alfred Thiriez, Ch. Bocquet, G. Lemaitre, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, Hector Wargny. — Juges-suppléants: MM. Giraud, Wargny, Emile Rouzé, Alf. Scalbert. — Greffier, M. Broutin, rue Colbert, 39. — Commisgreffier, M. L. Capon, rue Hautes-Voies, à La Madeleine.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — Président, M. Edouard Ferrier. — Juges, MM. Achille Defrenne, Henry Ternynck fils, et Droulers-Prouvost. — Juges suppléants, MM. Léon Motte, Paul Watine, Dumortier-Cuignet et Emile Picavet. — Greffier en chef, M. Gustave Vincent. — Commis-greffier, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — Président, M. F. Masurel. — Juges, MM. E. Jourdain, Lesaffre-Lemaître, Mahieu-Lorthioit. — Juges suppléants, MM. P. Flipo-Van-Oost, A. Dewavrin, Jules Desurmont, N... — Greffier, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBBAI. — Président, M. Charles Petit. — Juges, MM. Edouard Moraux, Paul Mallez, V. Mazinghien, Th. Risbourg. — Juges suppléants, MM. Henri Vansstberghe, Messian-Langrand, Brunelle-Pierson, Alex. Pagniez. — Greffier, M. Gustave Férez. — Commis-Greffier, M. Albert Choquet.

Juges, MM. Nicole, Leduc, Dècle. — Juges suppléants. MM. L. Déprez, Pecqueur, Haillot et Debièvre. — Greffier, M. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE. — PATRONS. — 1^{ro} catégorie: MM. Loyer Ernest, Boutry Henri, Descamps Ange, Roger Henri. — 2^o catégorie: MM. Cocard Pierre, Lepan 'dolphe, Scrive Georges, Dilhac Jean-Baptiste. — 3^o catégorie: MM. Mille Célestin. Carlier Philippe, Huidier César, N. . — OUVRIERS. — 1^{ro} catégorie: MM. Poutrain Jean-Baptiste, N, N....., N..... — 2^o catégorie: MM. Lagache Ernest, Natiez Antoine, Corbez Charles, Pruvost Joseph. — 3^o catégorie: MM. Pascal Gustave, Facon Augustin, Boisseau François, Willoy Henri-Joseph.

ROUBAIX. — Président, M. N... — Vice-président, M. Charles Dervaux. — Secrétaire, M. Legay. — Patrons, MM. François Deletoile, Auguste Leloire, Georges Motte, Louis Watine-Wattinne ¥, Charles Dhalluin, Carlos Cordonnier, Paul Derville, Bonami-Picavet — Ouvriers, MM. Ferdinand Mesplomb, Charles Bonne, Jules Chevalier. Adolphe Mathon, Henri Leveugle, Charles Dervaux, Monnier.

TOURCOING. — Président, M. Bernard, Louis; vice-président, M. A. Rigonnier. — Patrons, MM. L. Honoré, L. Bernard, Scalabre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaître-Seynave, Lorthioit-Peenaert, Duhamel-Dujardin, N....., *Ouvriers*, MM. A. Rigonnier, J. Lefebvre, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nollet, A. Vanzuydt, J. Christory. — Secrétaire, M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — Président, M. Henri Becquart, vice-président, M. Bourcke Isidore. — Patrons. MM. Hacot, Louis Beun, Bernard Charles, Deren Félix, Gille Léopold, Gruson Charles, Wanin Gustave. — Ouvriers, MM. Bourcke, Wable Léon, Chauffoureaux Léopold, Delettré Charles-Henri, Pupont Louis, Pouchain Arthur, Rambaut Antoine, Fretin Pierre, Mahutte Gustave, secrétaire.

HALLUIN. — Président, M. Dumortier-Leconte; vice-président, M. Désiré Castelain. — Patrons, MM. Gustave Dassonville. Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc. — Ouvriers, MM. Ed. Drouart, Debaisier Emile. — Secrétaire, M. Bailly-Carette.

DOUAI. — Président, M. Cavroy; vice-président, M. Cousart; secrétaire, M. Richart. — Patrons, MM. de Bailliencourt Hanotte *, Jupin, Chartier, Cavroy, Desfontaines, Tesse, Lesurque, Leborgne et Abel Moreau. — Ouvriers, MM. Berton, Barre, Cochon, Dassouville, Dargaut, Gouy, Lucas, Phlièger, Cousart.

VALENCIENNES. — Président, M. Vernus Émile, Vice-président, M. Capon, François.

1^{re} catégorie, patrons, MM. N...., Renotte Adolphe, Vernus Emile; ouvriers: MM. Coutelier Auguste, Capon, Ratel Séraphin. — 2^o catégorie, patrons, MM. Motte Louis, Canqueteau, ouvriers, MM. Villars, Cambray Jules. — 3^e catégorie, patrons, M. Mineur; ouvriers, MM. Lemoine, Bataille. — 4^e catégorie, patrons, MM. Verdonck, N..., N...; ouvriers, MM. Binet. Gaisse. — Secrétaire greffier, M. Léon Clément.

CAMBRAI. — Président, M. Henninot; vice-président M. Belamy. — Patrons. MM. Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant.— Ouvriers, MM. Dubois, Legrand, Vallet, Bourgeois, N...

LE CATEAU. — Président, M. Robert Ledieu; vice-président, M. Bara. — Patrons, MM. Picard, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Edouard. — Ouvriers, MM. Bara, Lostria-Blangille, Deloffre-Marcelin, Demaret Hippolyte, Vitaux, — Secrétaire, M. Maquaire.

MAUBRUGE. == 1re catégorie, patrons, MM. Hensell, François: Fockedey, Henri; Segain, Oscar; Houdart, Prudent; Joubert, Louis. - 2e catégorie, Longueville, Victor; Forest, Philibert; Delcroix, Edmond. - 3e catégorie, Warnotte, Adolphe; Colart, Pierre; Rémy, Léonard, - 1^{re} catégorie, ouvriers, MW. Fauconnier, François ; Lecompte, Alfred, Gallois Victor ; Carion; Mathieu ; Demoulin, Jules. — 2e catégorie, Leleux, Emile ; Carlier, Frédéric ; Parisse, Désiré. — 3e catégorie, Duquesnoy, Victor ; Berteaux, Ed. ; Quenot, Alfred.

Des conseils de prud'hommes ont été créés à Fourmies et à Cousolre. Les élections n'ont pas encore eu lieu pour la nomination des membres.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMEE.

M. Lallemand (G. C. *, m^{lle} m^{re}), général de division, commandant le 1^{er} corps d'armée.

M. Mayran, lieutenant au 43° de ligne, officier d'ordonnance.

État-major général du 1^{er} corps d'armée.

MM. Fix, O. *, colonel du génie hors cadre, chef d'état-major général; Leplus, O. *, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, sous-chef d'état-major général; Le Bègue de Germiny, *, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Noiret, *, chef d'escadron d'artillerie hors cadre; Klipsfel, *, chef de bataillon du génie hors cadre; Emmery, *, capitaine d'infanterie hors cadre; du Moriez *, capitaine d'infanterie, hors cadre; Thil, capitaine de cavalerie hors cadre; de Wignacourt, capitaine de cavalerie hors cadre; Mercier, capitaine breveté au 19° régiment de chasseurs, stagiaire; Hocq, archiviste de 3° classe; Arnould, archiviste de 3° classe; Perruche, archiviste de 3" classe.

(" DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Japy, C. *, général de division, commandant.

MM. Rivière, lieutenant au 114° de ligne, officier d'ordonnance, Robert, *, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, chef d'étutmajor; de Grandprey, capitaine du génie hors cadre; de la Vaulx, capitaine breveté au 16° bataillon de chasseurs, stagiaire,

1^{ro} brigade d'infanterie, à Lille.

• MM. du Guiny, O. *, général de brigade, commandant: Peslin capitaine breveté au 127^e de ligne, officier d'ordonnance; Ducorbier, archiviste de 3^o classe.

2º brigade d'infanterie à Cambrai.

MM. Hubert de la Hayrie, C. *, général de brigade, commandant : Salle, lieutenant au 1^{or} de ligne, officier d'ordonnance, Tanguy, archiviste de 3^o classe,

2° DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Bardin, C. *, général de division, commandant ; Falret de Tuite, lieutenant au 33° de ligne, officier d'ordonnance; Poulain, *, hef de bataillon d'infanterie hors cadre, chef d'état major; Boyer, capitaine de cavalerie hors cadre; Régnier, capitaine breveté au 27° rég. d'artillerie, stagiaire.

3º brigade d'infanterie, à Arras.

MM. Broye, C. *, général de brigade, commandant; Barret, capitaine breveté au 73^o de ligne, officier d'ordonnance; Démont, archiviste de 3^o classe.

4° brigade d'infanterie, à Saint-Omer.

MM. Bosquillon de Frescheville. O. * , général de brigade, commandant ; Hélouis, capitaine breveté au 8° de ligne, officier d'ordonnance ; Labarrière, archiviste de 3° classe.

1^{re} brigade de cavalerie, à Lille.

MM. Gaume, C. *, général de brigade, commandant: Jacquelin-Duval, lieutenant au 19° chasseurs officier d'ordonnance.

3º brigade de dragons, à Valenciennes.

M. Lardenois, O. ¥, général de brigade, commandant; Bblé, lieutenant au 16^o dragons, officier d'ordonnance.

1^{re} brigade d'artillerie, à Douai.

.M. N....., géneral, commandant; Bombard, #, chef d'escadron au 15^o d'artillerie, chef d'état-major; N....., capitaine, aide-de-camp.

DIRECTION DU SERVICE DU GENIE DE LA 1ºº RÉGION, A LILLE.

MM. Weynand, O. *, général de brigade, directeur; Morges, capitaine, aide-de-camp; Paysant, *, adjoint de 2º classe

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ DE LA 1º RÉGION.

MM. Cuignet, O. *, médecin principal de 1^{re} classe, *directeur*; Richard, médecin aide-major de 2^e classe, adjoint.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — M. Jean #, chef de bataillon au 43° de ligne, major de la garnison.

DOUAI. — M. Pioct, O. *, chef d'escadron au 27^e d'artillerie, major de la garnison.

CAMBRAI. — M. Crotel, *, lieutenant-colonel du 16^e dragons, major de la garnison.

DUNKBRQUE. — M. Baum, ¥, colonel du 110° de ligne, commandant d'armes.

VALENCIENNES. — M. Tadieu, O. *, lieutenant-colonel du 127° de ligne, major de la garnison.

MAUBRUGE. — M. Dufaud, $\mathbf{*}$, colonel du 8° cuirassiers, commandant d'armes.

BOUCHAIN. — M. Bergeron, \mathbf{x} , capitaine au 1^{er} de ligne, commandant d'armes.

CONDÉ. — M. Manson, O \approx , chef de bataillon au 127° de ligne, commandant d'armes.

LANDRECIES — M. Colombier, \approx , chef de bataillon au 84° de ligne, commandant d'armes.

BERGUES. — M. Jubault, O. *, chef de bataillon au 110^e de ligne, commandant d'armes.

GRAVELINES. — M. Lherme, *, capitaine au 110° de ligne, commandant d'armes. AVESNES. — M. Besson, $O \approx$, colonel du 84° de ligne, commandant d'armes.

LE QUESNOT. — M. Corbin, ¥, capitaine du génie, commandant d'armes.

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Duchesne, ¥, lieutenant-colonel, hors cadre; Ferry, capitaine, hors cadre; Corneux, lieutenant adjoint; Dufour, ¥, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; Habert, ¥, capitaine en retraite, capitaine major du 1^{er} régiment de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Gravis, O. *, chef de bataillon, hors cadre; Fontaine, *, capitaine hors cadre; Bluteau, lieutenant adjoint; Mulot, *, capitaine en retraite, capitaine-major du 2° régiment de l'armée territoriale; Lelong, lieutenant adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, O, *, chef de bataillon, en retraite; Daman, capitaine, hors cadre: Lefebvre, lieutenant adjoint, Canoz, *, capitaine, hors cadre, capitaine-major du 3^o régiment de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

AVESNES. MM. Fruitier, ¥, chef de bataillon, hors cadre; Cacan, ¥, capitaine hors cadre; Galoteau, lieutenant adjoint; Lhotellerie, ¥, capitaine en retraite, capitaine-major du 4^e régiment de l'armée territoriale; Bossy, lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. MM. Dubois, *, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Orain, *, capitaine hors cadre; Domergue, lieutenant, adjoint; Assonion, *, capitaine en retraite, capitainemajor du 8° régiment de l'armée territoriale; Theis; lieutenantadjoint.

GÉNIE.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Leleu. O *, colonel, directour du génie; M. Ferron, adjoint de 2º classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Souriau, lieutenant - colonel, chef du génie; Leblanc, Pasquier-Vauvillier, de Feydeau, Barbin, capitaines de 2° classe; Schlouppe ¥, Boudaille, Mathis, adjoints de 1° classe; Girard, Martin, adjoints de 2° classe; Besson, adjoints de 3° classe; Fourré, sous-officier stagiaire. PLACE DE DOUAI. — MM. Mahieu, *, chef de bataillon, chef du génie; Demeunynck, capitaine; Levin, méd. m^{re}, Flamhert, méd. m^{re}, adjoints principaux de 2^e classe; Aubert, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CAMBBAI. — MM. Roshem, #, chef de bataillon, chef du génie; Pasquier, adjoints de 1^{ro} classe; Merveille, Guillaume, sous-officiers stagiaires.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Lafaille, adjoint de 3º classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Cossart, *, chef de bataillon, chef du génie; Castelin, capitaine de 1^{re} classe; Gengembre, Loustalot-Laclette, capitaines de 2[°] classe; Vahé, adjoint principal de 1^{re} classe; A. Loiseau, adjoint de 1^{re} classe; J. Loiseau, *, adjoint de 2[°] classe; Boquin, adjoint de 3[°] classe; Guyard, sousofficier stagiaire du génie.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 1^{re} classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Corbin, #, capitaine de 1^{re} classe, chef du génie; Cayatte, capitaine de 2^o classe; Bermont, #, adjoint de 2^o classe; Martin, adjoint de 3^o classe; Ternaux, sous-officier stagiaire.

PLACE DE MAUBRUGE.—MM. de la Taille, O ¥, lieutenant-colonel, chef du génie; Petit, Petithon, ¥, Mogino, capitaines de 1^{re} classe; Bornecque, capitaine de 2^e classe; Tavernier, méd. m^{re}, adjoint de 2^e classe, Keller, Faber, adjoints de 3^e classe; Lamboley, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Giroux, *, adjoint de 2º classe

PLACE D'AVESNES. — M. Baron, adjoint de 1^{re} classe.

BRIGADE TOPOGRAPHIQUE. PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Launey, mél. m^{re}. adjoint de 2^e classe ; Pothier, Gancel, adjoints de 3^e classe ; Peycam, sous-officier stagiaire.

Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Castel, O. *, colonel, directeur du génie.; Favarcq, *, capitaine de 1^{re} classe; Dupont, méd^e. m^{re}, adjoint de 2^e classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Corda O. *, chef de bataillou, chef du génie; Roux, capitaine de 1^{re} classe; Couderc de Fonlongue, capitaine de 2^e classe; Dillon, capitaine de 2^e classe; Berlemont *, Volboudt, méd^e. m^{re}, adjoints principaux de 2^e classe; Bailly, adjoint de 1^{re} classe; Bec, stagiaire.

PLACE DE BERGUES, - M. Carton, adjoint de 2º classe.

PLACE DE GRAVELINES. - M. N...

ARTILLERIE.

MM. N....., général de brigade commandant l'artillerie du 1^{er} corps d'armée; Bombard, *, chef d'escadron, chef d'étatmajor de l'artillerie; N....., capitaine aide de camp du général commandant l'artillerie.

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI.—MM. Pépin, *, lieutenant-colonel, directeur; Martin *, chef d'escadron dutrain d'artillerie, adjoint au directeur; Fraenkel, lieutenant au 15° d'artillerie, adjoint au professeur; Rodet *, chef de musique; Dietz *, garde principal de 2° classe, agent spécial; Simon, garde de 3° classe; Barthelet, garde de 3° classe, chef artificier.

Direction d'artillerie de Douai.

MM. Forqueray O *, colonel, directeur; Ravaut, *, chef d'escadron, sous-directeur.

DOUAI. — MM. Maisse, capitaine en 2° au 27° régiment d'artillerie; Hermant, capitaine en 2° au 27° régiment d'artillerie; Larcher, capitaine en 2° au 22° régiment d'artillerie; Carton, capitaine en 2° au 27° régiment d'artillerie; Sallerin, capitaine en 2° du train d'artillerie; Charbonnel, ¥, garde principal de 1°° classe; Pennetot, méd. m^{re}, Raymond, gardes principaux de 2° classe; Colson, Marnet, ¥, agent spécial, Noviant, méd^e m^{re}, chef artificier, gardes de 1^{re} classe; Capelier, garde de 2° classe; Thomas, Coste et Royer ¥, chefs ouvriers, gardes de 3° classe; Cardinot, méd. m^{re}, Laroche, méd. m^{re}, contrôleurs d'armes de 3° classe.

ARRAS. — MM. Benoist, capitaine en 1^{or}, commandant l'artillerie; Méeus, garde de 2^o classe; Ott, méd. m^{ro}, contrôleur d'armes de 3^o classe.

CAMBRAI. — M Marhem *, garde de 3º classe.

Direction d'artillerie de Lille

LILLE. — MM. Merlin, O *, colonel directeur ; Dumousseau, *, chef d'escadron, sous-directeur ; Lombard, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction; Chauvin. idem, Petit, idem, Lorentz, méd. m⁶, capitaine du train d'artillerie, adjoint à la direction; Pierrart, garde d'artillerie ; Friant, méd. m¹⁶ garde d'artillerie ; Bey, méd. m¹⁶, garde d'artillerie; Rôle, garde d'artillerie ; Bonnet, méd. m¹⁶ contrôleur d'armes; Brun, ouvrier d'état; Laurent, idem.; Courtot, gardien de batterie.

MAUBBUGE. — MM. Bessière, *, chef d'escadron, commandant

l'artillerie de l'arrondissement de Maubeuge; de Massacré, capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie, à Maubeuge; Mutin, méd. m^{re}, garde d'artillerie; Veuillequez, gardien de batterie.

LANDRECIES. — M. Tourencq, *, garde d'artillerie.

VALENCIENNES. — MM. Nicolas, *, chef d'escadron, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valenciennes; Pillière, capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie, à Valenciennes, Delporte, *, garde d'artillerie; Point, *, contrôleur d'armes; Courtin, gardien de batterie.

M. BOUCHAIN. - M. Fabaron, garde d'artillerie.

M. Condé. — M. Coulon, #, garde d'artillerie.

LE QUESNOY. - M. Bresson, méd. m^{re}, garde d'artillerie.

Birection d'artillerie de Saint-Omer.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Burelle, O *, colonel, directeur; Le Gressier de Bellannoy, *, chef d'escadron, sous-directeur; Lemonnier, *, capitaine d'artillerie, adjoint; Verdale, *, capitaine du train d'artillerie, adjoint; Chamton, garde principal de 2° classe; Weber, garde principal de 2° classe; Monvoisin, garde de 3° classe ; Fuchs, garde de 3° classe; Kind, contrôleur d'armes de 3° classe.

CALAIS. — MM. Jourdanet, O *, chef d'escadron, commandant l'arrondissement; Michel, garde d'artillerie de 2^e classe.

BOULOGHE. --- M. Dechers, garde de 3^e classe.

AIRE. — M. Mérey, garde de 3º classe.

DUNKERQUE. — MM. Rivet, #, chef d'escadron commandant l'arrondissement; Favre, capitaine adjoint; Aviez, garde d'artillerie de 3° classe; Gueneau, garde de 3° classe.

GRAVELINES. — M. Dewailly, garde de 1^{ro} classe.

BERGUES. — M. Guyot, garde de 2º classe.

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Ch. Vigneron, O *, chef de bataillon en retraite, commissaire du gouvernement; Lebon, *, capitaine en retraite, rapporteur; Chelle, *, capitaine au 127° de ligne, substitut du commissaire du gouvernement; Carnet, lieutcnant au 73° de ligne, substitut du rapporteur; Raymond, méd° m^{ro}, officier d'administration, greffier de 2° classe; Deschamps, officier d'administration de 4° classe, greffier; Garandeau, adjudant, commis-greffier de 2° classe; Cambours, adjudant, commis-greffier de 2^{mo} classe.

ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE. — MM. Méry, O. *, intendant militaire de la 1^{ro} région, à Lille; Joba, O. *, intendant militaire du 1^{or} corps d'armée, à Lille; Sannier, O. *, sous-intendant militaire de 1^{ro} cl., à Lille; Ligneau, O*, idem, à Lille; Cardin, *, sous-intendant militaire de 2^{me} classe, à Lille; Gatineau, idem, à Douai; Bauchond, *, idem, à Valenciennes; Gardien, sous-intendant militaire de 3^o classe, à Dunkerque; Berger, *, idem, à Cambrai; de Bergevin, idem, à Maubeuge; Lesueur, adjoint à l'Intendance, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. — MM. Doffe, officier d'administration principal, à Lille, chef des bureaux de l'intendance militaire de la 1^{re} région; Sauton, officier d'administration de 1^{re} classe, à Lille; Loth, idem, à Lille, chef des bureaux de l'intendance du 1^{-r} corps d'armée; Mèfre, officier d'administration de 2^e classe, à Lille; Fillieux, idem, à Dunkerque; Sarraute, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à Cambrai; Denoailly, idem, à Lille; Bertrand, idem, à Valenciennes; Maury, idem, à Lille; Bertrand, idem, à Lille; Dalmas, idem, à Maubeuge; Bédoas, officier d'administration adjoint de 2^e classe, à Lille; Raffaitin, idem, à Lille; Noël, idem, à Lille; Hébert, idem, à Lille; Flogny, idem, à Lille; Tacquet, idem, à Douai; Maire, idem, à Lille; Durand, idem, à Lille.

Place de Liile. — Hôpital militaire.

MM. Cuignet, O *, médecin principal de 1^{ro} classe, directeur du service de santé de la 1^{ro} région; Sala, *, médecin principal de 2° classe; Mabboux *, médecin-major de 1^{ro} classe; Morisson *, idem; Richard, médecin aide-major de 1^{ro} classe; Chuffart, médecin aide-major de 2^e classe; Arrufat *, pharmacien major de 1^{ro} classe; Garène, pharmacien aide-major de 1^{ro} classe; Mages, officier d'administration comptable de 1^{ro} classe; Mas, officier d'administration adjoint de 1^{ro} classe; Rémy, officier d'administration adjoint de 2^o classe; Adam, idem.

Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Breton, médecin major de 1^{re} classe; Brenac, pharmacien major de 2^e classe; de Bigault de Casanove, officier d'administration comptable de 2^e classe.

Place de Cambraí. --- Hôpital militalre.

MM. Malaval, **, médecin major de 1^{ro} classe; Pascaud, médecin aide-major de 2° classe; Balland, pharmacien-major de 1^{ro} classe; Coustié, officier d'administration comptable de 1^{ro} classe; Capelle, officier d'administration adjoint de 2° classe,

Place de Bunkerque. — Hôpital militalre.

MM. Van Merris, *, médecin major de 1^{re} classe; Poirier, médecin aide-major de 2^e classe; Quiquet, pharmacien major de 2^e classe; Schryve, officier d'administration comptable de 2^e classe; Delaporte, officier d'administration adjoint de 2^e classe.

Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.

MM. Rouflay, médecin major de 1^{re} classe; Bocquet, pharmacien major de 2^e classe; Austaut, officier d'administration comptable de 1^{re} classe; Maubecq, officier d'administration adjoint de 2^e classe.

Place de Coudé. — Hôpital militaire.

M. Petitmengin, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe.

Subsistances militaires.

MM. Bréard, **, officier d'administration principal, comptable, à Lille; Bouffard, idem, à Douai; Duvignal, offi ier d'administration, comptable de 1^{re} classe, à Dunkerque; Vendois, idem, à Valenciennes; Patez, officier d'administration, comptable de 2^o classe, à Cambrai; Surget, idem, à Maubeuge; Barbot, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à Lille; Decalonne, idem, à Douai; Guillier, idem, à Maubeuge; Mézin, idem, à Lille; Godet, officier d'administration adjoint de 2^o classe, à Lille; Billon, idem, à Lille; Douvry, idem, à Valenciennes; Billan, idem, à Cambrai; Baslu, idem, à Douai; Raphel, idem, à Lille; Wuillaume, idem, à Lille.

Habillement et Campement.

MM. Richard, **, officier d'administration principal, comptable, à Lille; Bunoult, officier d'administration, adjoint de 1^{ro} classe, à Lille; Michallat, officier d'administration, adjoint de 2° classe, à Lille.

SERVICE DES LITS MILITAIRES.

MM. Pierron, agent régional du service du 1^{er} corps, à Lille; Legros, préposé, à Lille, Morlens, idem, à Cambrai et Bouchain; Contart, idem, à Douai; Duflot, idem, à Dunkerque; Laffillé, idem, à Maubeuge; Meurant, idem, à Valenciennes; Ternaux, idem, à Avesnes; Delarroqua, idem, à Bergues; Bourgouin, idem, à Condé; Laine, idem, à Gravelines; Coudray, idem, à Landrecies; Vermez, idem, au Quesnoy.

GENDARMERIE.

La Compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1^{er} janvier 1870.

M. Pothé, *, lieutenant-colonel, chef de légion, à Lille.

M. Delache, brigadier, secrétaire du colonel.

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Guillaut, *, chef d'escadron commandant la compagnie, à Lille, M. Martin, capitaine trésorier, à Lille; MM. Dellys, capitaine, commandant la 1^{es} section de l'arrondissement de Lille; Corbière, sous-lieutenant, commandant la 2^e section du même arrondissement, à Roubaix; Orange, capitaine, à Dunkerque; Chrétien; capitaine, à Valenciennes; Herbay, capitaine, à Cambrai; Coutin, *, capitaine, à Douai; Dubois, lieutenant, à Avesnes; Dupré, lieutenant, à Hazebrouck; Langlois, maréchal des logis, adjoint au trésorier, à Lille; Bride, méd. m^{re}, adjudant sous-officier, commandant les brigades de Lille.

La Compagnie du département du Nord est composée de 79 brigades, dont 34 à cheval et 45 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS :

MM.

Une à cheval à Dunkerque.	Bugnard, maréchal des logis
Une à pied, id	Leclercq, brigadier.
Une à pied à Rosendael	(Non installée).
Une à cheval à Bergues	Lestienne, brigadier.
Une à pied à Bourbourg	Brunel, idem.
Une à pied à Gravelines	Malère, maréchal-des-logis.
Une à pied à Watten	Despretz, brigadier.
Une à pied à Hondschoote	Delplanque, brigadier.
Une à pied à Wormhoudt	Deltonne, brigadier.
Une à cheval à Hazebrouck	Moulis, marechal-des-logis, med.
Une id. à Cassel	Deramont, brigadier.
Une id. à Bailleul	Blanckaert, idem.

	• .
	MM.
Une à pied à Merville	Poiriez, maréchal des logis, méd.
Une id. à Steenvoorde	Petit, brigadier.
Trois à cheval à Lille	
TIOIS a cheval a Line	Bride, adjudant sous-officier.
	Gernez, brigadier.
	Fiquet, idem.
Cinqà pied à Lille	Aubry, maréchal des logis, méd.
· ·	Crouet, maréchal des logis.
	Leporca brigadier.
	Bach méd m ^{re} idem
	Henninot idem
Une id. à Halluin	Lafauvra idem
Une à cheval à Lannoy	Henninot, <i>idem</i> Lefeuvre, <i>idem</i> . Lefebvre, <i>idem</i> . Dartevert, <i>idem</i> .
	Leichvie, iden.
Une id. à Seclin	Dartevert, idom.
Une id. à Roubaix	Seguin, marecnai aes logis.
Deux à pied id	Hisette, brigadier.
	Fried, m.m ^{re} , idem.
Une à cheval à Pont-à-Marcq.	Monat idem
Une id. à Armentières.	Joven. idem.
Une à pied à Houplines	Blondé, brigadier,
Une à cheval à La Bassée	Luger idem
Une à pied à Haubourdin.	Fedain idem
Una id à Cusaina	Tonin manichal des logie
Une id. à Cysoing	Joyen, idem. Joyen, idem. Blondé, brigadier. Lugez, idem. Esdain, idem. Topin, maréchal des logis. Toril, idem médaillé
Une à cheval à Tourcoing	Taxil, <i>idem</i> . médaillé. Danten, <i>idem</i> .
Une à pied à Quesnoy-sD.	Danten, idem.
Deux à cheval à Cambrai. 🛛 🕻	Richez, idem.
	Wintzinger, brigadier.
Une à pied à Gouzeaucourt	(Non installée).
Une à pied à Iwuy	Robbe, brigadier.
Une à pied à Carnières	Pomme, maréchal des logis.
Una à chaval au Cataou	Ocquemant, idom. médaillé.
Une id. à Clary Une id. à Solesmes Une id. à Masnières Une id. à Busigny Une id. à Avesnes Une à pied id Une id. à Berlaimont	Deprey, brigadier.
Une id à Solesmes	Danel, idem.
Une id à Magniàrag	Viart, idem.
ling id à Dusigny	Dolonoir idem
Une id à Aussense	Delcroix, idem.
Une id. a Avesnes	David, maréchal des logis.
Une a pied id.	Taranne, brigadier.
Une id. a Berlaimont.	Blondeaux, idem.
one lu. a rourcong	Colliot, idem.
Une id. à Hazebrouck	Wambecque, idem.
Une à cheval à Maubeuge	Delattre, maréchal des logis
Unc à pied à Trélon	Cocquelet, maréchal des logis.
Une à cheval à Landrecies.	Deblock, brigadier.
Une id. au Quesnoy	Grognot, brigadier.
Une id. à Bavai	Géhéniaux, idem.
	avarations, mount

49\$

	M M .
Une à pied à Solre-le-Château .	Baudry, maréchal des logis
Une id. à Hautmont	Wuilbert, méd. m ^{re} , idem.
Une id. à Fourmies	Crépelle, maréchal des logis.
Une id. à Jeumont	Cottignies, brigadier.
Deux à cheval à Douai	Delplanque, m. d. log. 💥 et m.m ^{ro} .
	Corette, brigadier.
Une à pied à Douai	Lesaffre, idem.
Une à cheval à Orchies	Decamp, idem.
Une à pied à Marchiennes	Kempf, idem.
Une à cheval à Aubigny-au-B	Houlliez, idem.
Une id. à Valenciennes.	Hus, mar. des logis médaillé.
Une à pied à Valenciennes	Ryckebusch, brigadier.
Deux id. à Denain	Roussel, brigadier.
	Fraillon, m. m ^{re} , mar. des logis.
Une à cheval à Bouchain	Gérard, brigadier.
Une id. à Condé	Maghermann, idem.
Une id. à St-Amand	Chocreaux, m. m ^{re} , mar. d. l.
Une à pied à Anzin	Bally, maréchal des logis.
Une à pied à Blanc-Misseron	Gressier, idem.
Une à pied à Hérin	Moirez, idem.
Une à pied à Aniches	Grapoulet, brigadier.
Une à pied à Somain	Trogneux, maréchal des logis.
Une à pied à Dorignies	Nachin, brigadier.
•	, ····j······

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

LILLE. Chef de bataillon, M. Ovigneur *.

VALENCIENNES. Chef de bataillon, M. Michel, O * lieutenantcolonei en retraite.

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille peut avoir un effectif de 1000 hommes; celui de Valenciennes de 500.

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME. (Chef-lieu : Cherbourg).

M. Allemand (C \Rightarrow), vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

MM

Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par la ligne de Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et Saint-Valery-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats.

MM. Mancel (O. *), commissaire, chef du service de la marine. Kerdoueuf, sous-commissaire, chargé des détails administratifs; Berteloot, *, lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port; Kerespert, sous-agent du commissariat, chargé du Bureau central: Vanhoutte, écrivain du commissariat au secrétariat; Copillet, commis de 1^{ro} classe du commissariat, au secrétariat du chef de service; Langlet, sous-agent du commissariat, attaché aux détails administratifs; Denis, commis de 2° classe, id., idem.; Mauger, commis de 3° classe du commissariat, idem; Gourliau, agentcomptable, garde-magasin; Martin, magasinier du corps des comptables, transbordements des charbons de la marine; Doré, distributeur de 1^{ro} classe, idem, idem.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Lemerle, *, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime: Cattoen, agent du commissariat; Hémery, commis de 1^{re} classe, idem.; Vantomme, idem., idem.; Guernier, commis de 2^e classe idem.; Duponchel, commis de 2^e classe du commissariat; Landrieu, idem., écrivain du commissariat.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1^{ro} classe; Constans, garde maritime de 1^{ro} classe à Dunkerque; Agneray, idem, commune de Rosendael; Vanhille, idem, commune de Zuydcoote; Gens, commune de fort Mardyck.

École d'hydrographie.

M. Vallerey, professeur de 3º classe.

Trésorerie des invalides de la marine.

M. Bonnefin, trésorier de 1^{re} classe.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Canton-Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Oye.

MM. N..., sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime; Bouvier, commis de 2º classe du commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Gossart, syndic de 2^e classe au Petit fort Philippe; Agniéray, garde maritime de 1^{re} classe au Petit fort Philippe; Coppin, garde maritime de 2^e classe, au Grand fort Philippe.

GENDARMERIE MARITIME.

M. Levavasseur, maréchal des logis, commandant le détachement à Dunkerque.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

Trésorier-Payeur-Général du département du Nord, M. le marquis d'Audiffret, O. #, à Lille.

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. V. Crouan, *, Caissier principal, M. Robin.

Chef de la comptabilité, M. Clochez.

Chef du service de la recette particulière du chef-lieu M. Réaud. Chef du service de la dépense, M. Cassier.

Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Avesnes. M. Vincens, receveur des finances; M. Pépin, caissier, fondé de pouvoirs.

Cambrai, M. Pontallié, *, receveur des finances; M. Collardeau, caissier, fondé de pouvoirs.

Douai, M. Fischer #, receveur des finances; M. Fouque, caissier, fondé de pouvoirs.

Dunkerque, M. Jacob. O ¥, receveur des finances; M. Arents, fondé de pouvoirs, caissier.

Hazebrouck, M. Paulmier, receveur des finances; M. Bailly, caissier, fondé de pouvoirs.

Valenciennes, M. le baron Chabert, receveur des finances, M. Fouquet, fondé de pouvoirs; M. N...., caissier.

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

	OMMUNES at chaque réunion.	NOMS	60	COMMUNES mposant chaque réunion.	NOMS				
Nombre.	NOMS (1)	DES TITULAIR ES .	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.				
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE								
4) Arn Bier Hoy (Bol Bro	GUES. (2) n bouts-Cappel rne ymille LEZEELE xeele lerzeele	Baude Eugène, en résidence à Bergues. Parenty, en résidence à	- 5	PETITE-SYNTHE Armbouts-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pot. (PITGAM	Amiot, en résidence à Dunkerque.				
(Mer Vol	ckeghem ckerinckhove	Bollezeele.	5	Bissezeele Crochte Eringham	Rahou, en résidence à Pitgam.				
5 Bou Bro Spy	urbourg-camp. uckerque cker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg. Bris,	•	(Steene (QUAEDYPRE)Socx)West-Cappel Wylder	Decroocq, en résidence à Bergues.				
GRA Cra	velines ywick Jeorges	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.	4	(REXPOEDE)Bambecque)Oost-Cappel (Warhem	Marminia, en résidence Rexpoede.				
(Hon 3 Kill	NDSCHOOTE	Joathon, en résidence à Hondschoote.		TETEGHEM Coudekerque-Br Coudekerque-Vil. Ghyvelde	F. Béhagle, en résidence à				
4)Cap	obergene bellebroucq ngham Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.	0	Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	Dunkerque.				

(4) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.
(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

109					
COMMUNES composant chaque réunion.	NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.	NOMS		
NOMS	DES TITULAIRES	NOMS.	DES TITULAIRES.		
5 WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe	Breton, en résidence à Watten.	Wormhoudt Esquelbecq 5 Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel	Gérard, en résidence à Wormhoudt.		
	ARRONDISSEMENT	D'HAZEBROUCK.			
ARNÉKE Buysscheure Noordpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele	Artzet, en résidence à Zermezeele.	HAŻEBROUCK BORRE Caëstre Hondeghem Pradelles Strazeele	lsèbe, en résidence à Hazebrouck.		
CASSEL Bavinchove Hardifort 7 Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel	Poyé,) en résidence a Bailleul. A. Wyts, > en résidence à Cassel.	METEREN Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin 3 (MERVILLE Haverskerque	Vanhoucke, en résidence à Bailleul. Émile Béhaghel, en résidence à		
Zuytpeene EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel	Looten , > en résidence à Hazebrouck.	(Neuf-Berquin 4) Boeseghem Steenbecque Thiennes	Merville. Barbier, en résidence à Hazebrouck.		
ESTAIRES	Verhaeghe, en résidence à Estaires.	Steenwerck Nibppe	Hubert, en résidence a Steenwerck.		
EECKE Boeschêpe 5 Godewaersvelde Saint-Sylvestro-Cappel Terdeghem	Decool, en résidence à • Hazebrouck.	4 SrB5NV00RDE Houtkerque Oudezeele Winnezeele	Bué, en résidence à Steenvoorde.		

COMMUNES composant chaque réunion.	NOMS	COMMUNES composant chaque, réunion. NOMS
NOMS.	D ES TI TULAIRES.	E NOMS. DES TITUL AIRES.
	ARRONDISSEM	ENT DE LILLE.
ANNAPPES A STAR	Boucher, en résidence à Annappes.	Crysoing Bourghelles Bouvines 7 Campbin-en-Pévèle Péronne Saingbin-en-Mélantois
Allenues-lez-Marais Bauvin Camphin-eu-Carembault Carnin C'hemy Herrin Provin	Berton, en résidence à Annœullin.	(Wannehain) (Ennetières-en-Weppes Englos Brquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) (Wannehain) (Millon, en résidence à Haubourdin.
ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier	Delerue, en résidence à Armentières.	(Radinghem) (Fournes Aubers Fromelles (Gaudo-Paquet, en résidence à
BAISIBUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems	Dacquet, en résidence à Baisieux.	6 Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres (HALLUIN Bousbecques H. Barbare,
(Wittens (BASSÉE (LA) Hantay 5 Illies Marguillies	Rondeau, en résidence à La Bassée.	5 Roncq Linselles (Neuville-ca-Ferrain (HAUBOURDIN)
(Salomé COMINES Deûlémont 5 Warnêton-Bas Warnêton-Sud) Pillot, en résidence à Comines.	Hallennes-lez-Hanbourdin Blanchard, en résidence à Loos Sequedin Haubourdin.
(Wervick-Sud CROIX 3 Wasquehal Wattrelos) Foutry, O *, en résidence à Roubaix.	4 HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prémesques Houplines.

•

_				•	
cor	COMMUNES nposant chaque réunion.	NOMS	co	COMMUNES mposant chaque réunion.	NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
6 7 3	Madeleines Madeleine (ia) Mons-en-Barœul Ronchin Marco-en-Barœul Bondues Mouveaux Mouveaux Mons-En-Pévèle Bersée La Neuville Moncheaux		4 4 5 3 7	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem ROUBAIX-EST ROUBAIX-OUEST SAINT-ANDRÉ Lambersart Marquette Wambrechies SANTES Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin SECLIN Gondecourt Houplin TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin TOURCOING WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Charras, *, en résidence à Quesnoy. Bonnet, rue de la Promenade Rigodit. O *, rue Nationale. Villemant, *, en résidence à Lille, r. Nationale 223 Deman, en résidence à Haubourdin. Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin. Bécart, en résidence à Templeuve. Demasur, en résidence à Wattignies.

202					
COMMUNES composant chaque réunion. NOMS		cou	COMMUNES aposant chaque reunion.	. NOMS	
e. Noms.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	
	ARRONDISSEME	NT DI	CAMBRAI.	•	
ABANCOURT Blécourt Aubencheul-au-Bac Cuvillers 9 Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux 6 Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies Béthencourt 5 Béthencourt 5 Béthencourt 5 Bétourois Béthencourt 5 Bétourois Béthencourt 5 Bétourois Bétourois Bétourois Bétourois Serourners Fontaine-au-Pire 4 1 CAMBBAI Estournères Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil CATILLON Basuel 5 La Groise Mazinghien Ors	Sandubray, en résidence à Cambrai. Courcier, en résidence à Avesnes-lez-Aubert. Cornez, en résidence à Beauvois. Gavarry dit Charpenel. Vanackère, en résidence à Cambrai. Ch. Chenin, en résidence au Cateau. Derquenne, en résidence à Catillon.	7	CAUROIB Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies CLARY Bertry Busigny Maretz Montigny GOUZEAUCOURT Banteux Bantouzelle Gonnelieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich HAUSSY Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain Iwuy Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies • Thun-Lévêque Thun-St-Martin LIGNY Audencourt Caudry Caullery Esnes	Bildstein, en résidence à Cambrai. Cornuau, en résidence à Clary. Lopin, en résidence à Gouzeaucourt. Planchenault, en résidence à Haussy. Mallet de Chauny en résidence à Cambrai. Ricard, en résidence à Ligny.	

. 202

		-	
Nombre.	COMMUNE S nposapt shaque réunion. NOMS.	NOMS des titulaires.	CONMUNES composant chaque réunion.
7 4 6 4	MASNIÈRES Crèvecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribécourt Rumilly MCEUVRES Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut NEUVILLE-St-REMY Fontaine:ND. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Bécart, en résidence à Masnières. Hermand, en résidence à Fontaine ND. Demeyer, en résidence à Cambrai.	Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system Image: Solution of the system
		A RRONDISSEME	NT D'AVESNES.
7 (AVESNES AVESNELLES Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, cn résidence à Avesnes.	(BAVAI Audignies Houdain 7 Honhergies Louvignies-Bavai Mecquignies Obies

COL	COMMUNES n posant chaque réunion.	NOMS	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS	Ī
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES 💈	B NOMS. DES TITULAIRES.	
	BEAUFORT Damousies Eclaibes Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Vandevoir, en residence à Beaufort.	(EnglefontAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Yendegies-au-Bois	e.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Moncean-St-Waast Noyelles Saini-Remy-Chaussée Sassegnies	Bournazet, en résidence à Berlaimont.	(EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers WilliesChoquet, en résidence à Eppe-Sauvag6(Erscever) Wallers Willies3(Eracever) Floyon (Larouillies3(Eracever) Floyon à Etrœungt.	æ.
	CABTICNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit	Jeanjean, en résidence à Cartignies.	FOURMIES Anor Féron Wignehies Cadou, en résidence à Fourmies.	
	(Marbaix CousoLBE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.	GOMMEGNIES Bry Eth 7 Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	
	5 Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Bronsart, en résidence à Dourlers.	JEUMONT Cerfontaine ColleretVarlet,7 Marpent Quiévelon Recquignies RousiesVarlet,	

COMMU composant chaqu		NOMS	co	COMMUNES mposant chaque réunion.	NOMS
Nombre.	DMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
LA LONG Feignies Neut-Me Taisnièr	, ·	Vasse Joseph, en résidence à La Longueville	5	SAINS Felleries Ramousies Se eries Rainsars	P. Prestat, en résidence à Sains.
(LANDREC Bousies Croix 7 Fontaine Forest Preux-au Robersa	e-au-Bois u-Bois	de Cugnon d'Alineourt, en résidence à Landrecies.	7	SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies	Coillet, en résidence à Bavay.
LE QUES Baudegr Ghissign Jolimetz Louvignics- Potelle Villereau	nies nies -Quesnoy	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.	10	Dimont Eccles Lez-Fontaines	Coppen«, en résidence à Solre-le-Chateau.
(MAROILLI Favril Prisches Taisnières-(en-Thiérache	ChH. Passage. en résidence à Maroilles.	3	Sars-Poteries Solrinnes (TréLON Glageon Ohain	Ségard, en résidence à Trélon.
6 Boussois Ferrière-la- Hautmon Louvroil	G rand e n t	Meunier, en résidence à Maubeuge.	6	VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
(Pont-su Bachant Boussièr Ecuelin Hargnie Vieux-M	es s	Transch en résidence à Pont-sSambre	7	VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt	Fournier, en résidence à Maubeuge. 44

200							
	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS		CO	COMMUNES mposant chaque réunion.	NOMS		
Rombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.		
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.						
Gœ Car 7 Est Léc Hai Bru Bru Erc	rées } luse nel inémont } snicourt bhin	Barbarin en résidence à Arleux.	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Titloy Wandignies ORCHIES. Auchy Coutiches	Mouy en résidence à Marchiennes Fourmentin, en résidence		
8 Mo Fre Ma Au Fée (Cu	lers-au-Tertre nchecourt ssin rcq bigny-au-Bac shain ncy	Deroubaix , en résidence à Bugnicourt.	ł	(Faumont Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	à Orchies. Mantoulet en résidence à Pecquencourt.		
Es Co	by irs uwin-Planque uurchelettes. mbres	Dehorter, en résidence à Douai.		RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost - Warendin	Bianchi , en résidence à Douai.		
LA Ai: 5 Be No		Devise. Lacoste, en résidence à Orchies.		Sin Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en résidençe à Douai.		
7 7 Le Lo Ma	ic HE berchicourt aillon warde ffre isny ontigny	Juneau en résidence à Aniche.		Somain Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit, en résidence à Somain.		

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.					
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers,	Perrou en résidence à Anzin.	5	(FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq (LECELLES Maulde	Jager, en résidence à Condé.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Fauly	Baude, en résidence à Bouchain.	6	Nivelles Rumegies Rosult Thun (MABLY Curgies Préseau	Demarcy, en résidence à Saint-Amand. Libersat, en résidence
5	Condé Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Rennuit, en résidence à Condé.	5	Saultain Sebourg. Onnaing Etrœux Quaroube Quiévrechain	à Valenciennes Loze, en résidence à Valenciennes.
7.	(DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.	7.	Rombies RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortague Hasnon Mortague	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	Douchy Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles	Ch. Morel, en résidence a Bouchain.		Petite forêt de Raismes Rouvignies Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
7 <	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Querenaing Verchain-Maugré	Brbard, en résidence à Famars.	5 <	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières VALENCIENNES	Vasseur, en résidence à Saint-Amand. de Boucherville, rue St-Géry, 87.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES. — MM. Vermersch, Lefèvre, Dordin, Suret, Guyon et Voisin.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur général, M. Coppens d'Honschoote, à Paris.

Directeur, M. Boulart, *, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Inspecteur-premier commis, M. Bouthors, rue de la Halle, 2, Lille.

Inspecteurs, MM. Mote, rue Masséna, 25, et Baylet, boulevard Vauban, 3, à Lille.

Contrôleurs: (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypres, Hondschootc, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Cadart, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perceptions d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M.Painblan, a Roubaix, perceptions de Roubaix.-Ouest et de Croix

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

(4) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Desté, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Touzard, à Lille, 2^e perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Leib, à Lille, 1^{re} et 3^e perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnienville, à Lille, perceptions de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing. Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, , à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas. Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres-

M. Virally, au Câteau, perceptions de Le Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Hannard, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Hauss,, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Dhé, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes. perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. André, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Dusseaux, au Quesnoy, perceptions de Le Quesnoy, Fainars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai

M. d'Hôtel, a Mauheuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Avesnelles, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

MM. Lecœuche, Mote, Bricout, Lusson et Patte, surnuméraires.

CADASTRE.

M. Imbert, géomètre en chef, rue Colbert, 150, à Lille. Géomètre triangulateur : M. Martin. Géomètres de 1^{re} classe. MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur général, M. Lecler, rue de Rivoli, 192. à Paris.

La direction du Nord est la première après celle de Paris; elle produit annuellement plus de 25 millions; son personnel est composé ainsi qu'il suit:

Directeur, M. Presseq, *, à Lille. — Rédacteurs de la direction: MM. Delacourt; Dupire, contrôleur. — Inspecteurs, MM. Maleprade et Lambert, à Lille. — Sous-inspecteurs, MM. Declercq. Jombart et Malignon, à Lille; M. Favière à Dunkerque. — Vérificateurs, MM. Roy, à Avesnes; Lacoste et Galtier, à Valenciennes; Hémery, à Douai; Frère, à Cambrai; Ralle, à Hazebrouck. — Receveurs-contrôleurs, MM. Mahieu, Rolland et Decourtrai. à Lille. — Receveur du timbre extraordinaire, M. de Clément du Mez, à la direction. — Garde-magasin, contrôleur du timbre, M. Servière.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dixhuit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N° 58 : Grand'Place, N° 14; rue de Paris, N° 89; rue des Tanneurs, N° 1 ; rue Royale, N° 45 ; rue de la Barre, N° 108 ; rue Notre-Dame, N° 198 ; boulevard Montebello ; place des Reigneaux, N° 18 ; place des Quatre-Chemins, N° 1 ; rue des Chats-Bossus, N° 19 ; rue Esquermoise, N° 28 ; rue d'Arras, N° 56 ; rue Nationale, N° 153 ; rue de Douai, N° 47, rue du Metz, N° 7 ; rue des Prêtres, N° 40 ; boulevard de la Liberté, N° 117.

Nota. Il y a en outre dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BURBAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque. —Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Pitet; successions, baux et locations verbales, M. Langlois; domaines et actes judiciaires, M. Moizan; hypothèques, M. Ginalhac; Gravelines, M. Valmier; Hondschoote, M. Henry; Wormhoudt, M. Bissonnet.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Bailleul, M. Monbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Stoffaes; hypothèques, M. Guillaumin; Merville, M. Blotin; Steenvoorde, M. Latrasse.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Ackein; Cysoing, M. Blanc; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Graveline Lannoy, M. Mathellon; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu; successions, baux et locations verbales; 1^{er} bureau, M. Deschamps, 2^o bureau, M. Brasseur; 3^o bureau, M. Bertrand; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Rovel; actes d'huissiers et timbre, M. Sugier; hypothèques, M. Taché, Pont-à-Marcq, M. Leullier; Quesnoy-sur-Deûle, M. Poirson; Roubaix, actes civils, M. Caumartin; successions, M. Barbier; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M.Deloffre; hypothèques, M. Froussard; Carnières, M. Wallart, Clary, M.Bizot, Le Câteau, M. Pottier; Marcoing, M. Arsac; Solesmes, M. Laffont.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, enregistrement, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Rouyer, hypothèques, M. Beghin; Bavai, M. Paquet; Berlaimont, M. Piérard; Landrecies, M. Colinet; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, MM. Hermary et Aubert; Solre-le Château, M. Wavrin; Trélon, M. Perrin.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. Henry; Douai, enregistrement et timbre, M. Lelièvre; successions, baux et locations verbales, M. Capuron; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement; hypothèques, M. Desmarets; Marchiennes, M. Prolhiac; Orchies, M. Potel.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Fèvre; Condé, M. Clément; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Chamvoux; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Gandar; successions, baux et locations verbales, M. Heurteux; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Lesourd; hypothèques, M. Willaume.

DOUANES.

DIRECTION GÉNÉRALE.

M.E. Ambaud, C. *, Conseiller d'Etat, Directour général, au Ministère des Finances.

DIRECTION DE LILLE

Directour : M. Duserech, 24, rue Marais.

Bureaux de la direction, 24 bis, rue Marais. — Pemier commis, M. Rincheval; 2^e commis. M. Largé; 3^e commis, M. Lenglet; attachés aux bureaux de la direction, MM. Derveaux, Vermersch et Wacongne.

Inspecteurs : MM. Brajeux, Inspecteur principal à Lille, commandant le 2^o bataillon des douanes; Petit, Inspecteur sédentaire à Lille; Paulinier, Inspecteur à Armentières; de Fenardent, Inspecteur à Orchies.

Sous-inspecteurs: MM. Deligny, à Lille; Le Boucher de Brémoy, à Tourcoing; Vautier, à Baisieux.

SERVICE SEDENTAIRE.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — Receveur principal: M. Danican Philidor; contróleur: M. Deman; vérificateurs: MM. Sinsoilliez, Dru, Desmazières, Minon, Cousso, Gorsas, Netter, et Platelle; commisprincipaux: MM. Dugard, Basset, Champagne, Vercoustre, Demasur, Charreyron, Pagard et Guilbert; commis: MM. Béhague, Lemattre, Lobé, Réveillon et Richard; garde-magasin: M. Defives. Entrepôt réel: M. Duhem, contróleur; M. Cordier, garde-magasin.

HALLUIN, receveur, M. Desmidt; commis principaux, MM. Thiry et Delahaye; commis, MM. Laurent et Le Buhotel. — BISCONTOUT, receveur, M. Choffat — LA MARLIÈRE, receveur, M. Courtois. — LE TOUQUET, receveur, M. Pharisien. — TOURCOING, receveur, M. Leblanc; vérificateurs, MM. Delemotte et Bouvier; commis principal, M. Canoville; commis, MM. D'Estrée, Charton et Prévot. — BOUBAIX, receveur, M. Le François; vérificateurs, MM. Sailly et Laplace; commis principal M. N.....; commis, M. Elleboode.— WATTRELOS, receveur, M. Capelier; commis, N... — LEBRS, receveur, M. Dallenne.— TOUFFLERS, receveur M. Tancrez, commis, M. Hubrecht. — BAISIEUX, station, receveur, M. Chellonneix; vérificateur, M. Lefebvre; commis principal, M. Lernould; commis, M. Debreu. — BAISIEUX, route, receveur, M. Thomas. — MARCQ-EN-BARCEUL, receveur, M. Paillard. — MONS-EN-BARCEUL, receveur, M. Darcourt. — FIVES, receveur, M. Dernaucourt — SAINT-ANDRÉ, receveur, M. Roussel. — ENTREPOT RÉEL DE DOUAI, contrôleur-receveur, M. Dorigny; vérificateurs, MM. Briez et Hibon; garde-magasin, M. Quéva. — LOOS, (fabrique de soude), commis principal, M. N.; commis, MM. Anciaux, Riquier et Werquin. — LA MADELEINE, (fabrique de soude), commis MM. Lebreton, Derégnaucourt, Gauthier et Carnel. — Entrepôt réel de Wattrelos, annexe de l'entrepôt de Lille (pour les pétroles), vérificateur, M. Peyron.

PRINCIPALITÉ D'ARMENTIÈRES. — Receveur principal, M. Sapin, vérificateur, M. Médinger; commis, MM. Glénisson et Henrion. — SEAU, receveur, M. Magnier. — PONT-DE-NIEPPE, receveur, M. N... — HOUPLINES (route), receveur, M. Castel. — HOUPLINES (gare), receveur, M. Ogée. — FRELINGHIEN, receveur, M. Vieillard. — BIZET, receveur, M. Ruel. — PONT-ROUGE, receveur, M. N... — DEULÉMONT, receveur, M. Blondel; commis, M. N... — PONT-DE-WARNETON, receveur, M. Blondel; commis, M. N... — PONT-DE-WARNETON, receveur, M. Blicq. — COMINES, receveur, M. André; commis principal, M. Arnouts; commis, M. Thévenin. — WEEWICQ, receveur, M. Billiet; commis, M. Guilain. — QUESNOY-SUR-DEûLE, receveur, M. Couty. — STEENWERCK, receveur-buraliste, M. Hennebelle. — RUE DE LA LYS, receveur-buraliste, M. Girard. — WEZ-MACQUART, receveur-buraliste, M. Raout. — L'ARMÉE, receveur-buraliste, M. Paravicini.

PRINCIPALITÉ D'ORCHIES — Receveur principal, M. Dalverny; commis principal, M. N...; commis, M. Dubois — WANNEHAIN, receveur, M. Chiriaux. — MOUCHIN, receveur, M. Germain; commis, M. Gosselin. — PONT-A-MARCQ, receveur, M. L'upagny. — CYSOING, receveur, M. Lefebvre. — ANICHE, (Fabrique de soude), commis principal, M. Jourdan; commis, MM. Emal, Bacquart et Derambure.

SERVICE ACTIF.

CAPITAINERIE D'ARMENTIÈRES; MM. Guéricy, capitaine, à Armentières; Drouart, lieutenant, à Nieppe; Lemoine, id., à Houplines.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Chapelled'Armentières, Frelinghien.

CAPITAINERIE DE COMINES. — MM. Fontaine, capitaine, à Comines; Huot, lieutenant, à Werwicq; Louvet, idem, à Deûlémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deùlémont, Pont-de-Warneton, Comines, Werwicq, Bousbecques, Linselles et Quesnoy-sur-Deûle.

CAPITAINERIE DE RUE DE LA LYS. — MM. Tap, capitaine, à Rue

de la Lys; Béjannin, *lieutenant*, à Wez-Macquart; Darras, *idem*, a Sailly.

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-Boc, Rue de la Lys, Estaires, Sailly, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

CAPITAINERIE DE TOURCOING. — MM. Dardenne, capitaine, à Tourcoing; Lemaire, *lieutenant*, à Tourcoing (ville); Keilling, *lieutenant*, à Tourcoing (station); Cor, *lieutenant*, à Roncq; Gilotin, *lieutenant*, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscontout, La Marlière, Le Touquet, Tourcoing (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire; Wattrelos, Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINERIE DE CHÉRENG. — MM. Mouy, capitaine, à Chéreng; Largeris, lieutenant, à Lannoy; Eissendeck, lieutenant, à Baisieux (route).

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers, Toufflers, Lannoy, Sailly, Chéreng, Willems, Camphin, Baisieux (route), Baisieux (station).

CAPITAINERIE DE LILLE. — MM. Duval, capitaine, à Lille; Lannoy, lieutenant, à Marcq-en-Barœul; Magnies, lieutenant, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lambersart, de Saint-André, Marcq-en-Barœul, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Lezennes.

CAPITAINERIE DE GENECH. — MM. Delemotte, capitaine, à Genech; Carpentier, lieulenant, à Cysoing; Coquelet, lieutenant, à Mouchin.

Cette capitainerie comprend les brigades de Wannehain, Bachy, Cysoing, Genech, Mouchin, et Nomain.

CAPITAINERIE DE FRETIN. — MM. Davesnes, capitaine, à Fretin; Maret, lieutenant, à Péronne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Péronne, Lesquin, Templeuve, Pont-à-Marcq et Fretin

CAPITAINERIE D'ORCHIES. — MM. Sant, capitaine, à Orchies; Rolin, *lieutenant*, à Auchy; Maillet, *lieutenant*, à Péronne.

Cette capitainerie comprend la brigade d'Auchy, le Bar, Cappelle, Orchies, Beuvry, Coutiches et Rue-Jacques-Varlet.

DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Cornille *, directeur.

Bureau de la direction. — MM. Piérens, premier commis Herbecq, second idem; Duval, 3^e idem; Winnaert et Bacqueroet, commis attachés; Colombier, commis expéditionnaire.

INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Déborde, inspecteur divisionnaire; Paloc, inspecteur sédentaire.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — M. Astier, #, receveur principal.

MM. Brehier, sous-inspecteur; Godart, idem.

Controleurs, MM Evrard, Leclercq, Courtois et Tortel (Henri),

Vérificateurs, MM. Maillard, Quelin, Angois, Tortel (Édouard), Cardock, Alvernhe, de Baecque, Herbart, Salemon, Fauvel et Vanheeger.

Commis principaux, MM. Doué, Caron, Flament, Collet, Bossaert, Degracvc, Reveillon et Lemattre.

Commis, MM. Jannin, Duterte. Tillier, Le Pendu, Hecquet, Sauvage et Legrand,

Surnuméraires, MM. Dufaut et Lest.

Gardes magasins, MM. Hyver et Demersseman.

Receveurs particuliers de la principalité de Dunkerque.

Gravelines, MM. Beuzard, receveur; Le Pivain, commis principal.

Ghyvelde, (route), M. Danctoville, receveur.

Ghyvelde, (station), MM. Muchery, receveur; Leroy, commis. Labrouskstracte, M. Watbled, receveur.

Oost-Cappel, M. Vermeulen, receveur.

Hondschoote, M. Longueval, receveur.

Bergues, M. Bassompierre, receveur.

Worhoud, M. Pruvot, receveur.

Service actif. — CAPITAINERIE DE DUNKERQUE. — MM. Sauvage, capitaine, à Dunkerque; Fichaux, Lenoir, Bultel et Delattre, lieutenante, à Dunkerque; M. Couture, *lieutenant*, à Loon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Saint Pol, Dunkerque et Tente-Verte.

CAPITAINERIE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, capitaine, à Hondsehoote; Mazier, lieutenant, à Moërkerque; Charlet, idem, à Rexpoëde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moerkerque, Labroukstrate, l'Etoile, Killemlinde, Oost-Cappel; Locrustaete et Rexpoede. CAPITAINERIN DE BEBGUES. — MM. Réveillon, capitaine, à Bergues, Leprêtre, lieutenant, à Warhem, D'Estrée, lieutenant, à Wormhout.

Cette capitainerie comprend les brigades de Téteghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhout, Rosendael et Esquelbecq.

INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. Plancke, inspecteur.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Pichoir, receveur principal; Daux et Kerdavid, commis.

Bureaux particuliers.

Houtkerque, M. Winckel, recevour.

Steenvoorde, M. Dessinguez, receveur.

Godewaersvelde, MM. Maniez, idem; Salé, commis.

Boeschepe, M. Banckaert, receveur.

Bailleul, MM. Sindley, idem; N....., commis.

Schaexhen, M. Dehaeck, recevour buraliste.

La Cornette, M. Damatte, idem.

L'Hazewinde, M. Banckaert, idem.

Outtersteene, M. Pétel, idem.

Service actif. — CAPITAINERIE DE STEENVOORDE. — MM. Leys, capitaine, à Steenvoorde; Duchesne, *lieutenant*, à Houtkerque; Delaval, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezeele, Steenvoorde et Godewaersvelde.

CAPITAINERIE DE BAILLEUL.—MM. Liebaert, capitaine, à Bailleul, Lecerclé, lieutenant, à Berthen; Barbier, lieutenant, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats Berthen, Schaexhen, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINERIE D'HAZEBROUCK. — MM. Pocholle, capitaine, à Hazebrouck; Lemaitre, *lioutenant*, à Strazèele; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, Lacornette, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazèele. et Vieux-Berquin.

DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Favry, *****, directour.

Bureaux de la direction. — MM. Strub, premier commis de direction; Lécuyer, deuxième commis de direction; Moucheront, troisième commis de direction; MM. Petit, Gaillard, N..... et Margerin, commis attachés; M. Deulin, surnuméraire expéditionnaire.

Service administratif.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend deux principalités dont le cheflieu est à Condé et à Valenciennes.

Inspecteur, M. Planet.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Ponchau receveur principal, à Condé; Cartigny, sous-inspecteur, idem; Lebrun, Ruffin et Jeansen, vérificateurs de 1^{ro} classe; Musset et Noulin, commis principaux de 2^o classe; Danhier, commis de 2^o classe.

Mortagne, M. Bocquillet, receveur; Huart, vérificateur de 2° classe; Marchand, commis. — Hergnies. M. Audin, receveur. — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, receveur. — Vieux-Condé (gare), MM. Lefebvre, receveur; Maillard, vérificateur de 1^{ro} classe; N....., commis principal de 1^{ro} classe. — Le Coq, MM. N..., receveur; Davesne, commis.

Rumegies, M. Grandjean, receveur — Maulde-Mortagne (gare), MM. Dremaux, receveur; Godfrin, commis principal de 2^e classe; Maulde (route). M. Gérard, receveur.

Saint-Amand, M. Salomé, receveur. — Raismes, M. Landon, receveur-buraliste.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Aliamet, recevour principal, N....., controlour; de Varènes, Schillinger et Pirolle, vérificateurs de 1^{re} classe; Pochon, commis principal de 2^e classe; Goutière, Ridon et Laracine, commis de 1^{re} classe.

MM. Godin et Legat, gardes-magasins.

Blanc-Misseron, MM. N...., sous-inspecteur; Genin, *, receveur; Malavoy et Maisonnare, vérificateurs de 1^{ro} classe; Ballet et Bourdon vérificateurs de 2^o classe; Meurant, commis principal de 1^{ro} classe, Dunebrouck et Grandgirard, commis.

M. Delcourt, garde-magasin.

Marchipont, M. Bailly, receveur. — Sebourg, M. Aubert, receveur. — Crespin, M. Bruniaux, receveur.

Bruay, (route), M. Dubar, receveur-buraliste. — Saint-Saulve, M. Philippot, receveur. — Marly, M. Desbordes, receveur. Fabrique de soude de Trith-St-Leger, M. Lécuyer, commis principal, chef de service; Parmentier et Lamy, commis de 2^e classe.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefslieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Féval, inspecteur, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Martin, receveur principal, à Feignies; Ramond-Gontaud, sous-inspecteur; Guiomar, Gripon et Blondin, vérificateurs de 1^{re} classe; Lemoigne, commis principal de 1^{re} classe; Carra, commis principal de 2^e classe; Augustin et Bertrand, commis de 1^e classe; Rombouts, garde magasin.

St-Waast, M. Drapier, receveur. — Bry, M. Valin, receveur. — Eth, M. Hainaut, receveur.

Bellignies, M. Lépée, receveur — Hergies, M. Lavallard, receveur. — Hon, M. Bouillon, receveur. — Malplaquet, M. Lengrand, receveur. — Gognies-Chaussée. M. Venet, receveur.

Le Quesnoy, M. Dubois, receveur.—Pont-sur-Sambre, M. Grandais, receveur buraliste. — Bavai, M. Perriot, receveur.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, receveur principal; Vautier, sous-inspecteur; Beramet, contróleur; Lelong, Derycke, Jaugeon et Collart, vérificateurs de 1^{re} classe; Choffez et Galitien, commis principaux de 1^{re} classe; Docquier Jules-Léon et Doué, commis principaux de 2^e classe; Letourneur et Leclercq commis de 1^{re} classe; Choribit, Joly et Cousin, commis de 2^e classe; Leleu, garde-magasin.

Bettignies, M. Fossier, receveur. — Villers-sire-Nicole, M. Lemoine, receveur. — Vieux-Rengt, M. Vingt-deux, receveur. — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, commis principal de 1^{re} classe; Champagne, commis de 1^{re} classe, Ledoux et Audin, commis de 2^o classe.

Maubeuge, M. Hamel, receveur.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dant le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, inspecteur.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, receveur principal; Docquier, commis nrincipal de 2^e classe; Thiry, commis de 1^{re} classe. Cousolre, M. Deltour, receveur. — Hestrud, M. Despauy, receveur. — Beaurieux, M. Margerin, receveur. — Eppe-Sauvage, M. Vagogne, receveur. — Trélon, M. Baudet, receveur. — Ohain, MM. Fosset, receveur; Lacour, commis de 2º classe.

Etrœungt, M. Coderlier, receveur-buraliste. — Beugnies, M. Dumesnil, receveur-buraliste; Solre-le-Château, M. Rile, receveur, buraliste.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINERIE DE LECELLES. MM. Lecouvey, capitaine, à Lecelles; Claude, licutenant, à Saméon; Berteau, lieutenant, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rumegies, Saméon, Lecelles, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Saint-Amand, Landas et Rue Chorette.

CAPITAINERIE D'HASNON. MM. Masson, capitaine, à Hasnon; Flamant, lieutenant, à Brillon; Guilbart, lieutenant, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINERIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, capitaine, à Notre-Dame-au-Bois, Dominé, *lieutenant*, à Bruille; Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Abbaye, Vieux-Condé (ligne) et Vieux-Condé (gare).

CAPITAINERIE D'ONNAING. MM. Crépin, capitaine, à Onnaing: Lernould, lieutenant, à Blanc-Misseron; Bourdon, lieutenant, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Thivencelles et Marchipont.

CAPITAINERIE DE VALENCIENNES. MM. Dineur, capitaine, à Valenciennes; Tonnel, *lieutenant*, à Valenciennes; Jean-Baptiste, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint-Saulve, Anzin (mobile), Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecailon, Valenciennes (gare), Famars.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINBRIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, capitaine a

Wargnies-le-Petit, Lalou, lieutonant, à St-Waast; Delvallée, lieutonant, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Chassaing, capitaine, à La Longueville; Renoult, *lieutenant*, à Bavai; Lenquette, *lieutenant*, à Feignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville.

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, capitaine, à Jolimetz. Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Brimont, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINBRIE DE MAUBRUGE. MM. Blutel, capitaine, à Maubeuge; Hapiot, lieutenant, à Elesmes; Leveau, lieutenant, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare¹, Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, capitaine, à Solre-le-Château; Lépine, lieutenant, à Solre-le-Câteau; Laine, lieutenant, à Dimechaux, Jacquart, lieutenant, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Beugnies.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Gillard, capitaine, à Glageon; Boucher, lieutenant, à Trélon; Pène, lieutenant, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, capitaine, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Défossé, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.

DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, **#** Directeur.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, communes d'Anor et de Fourmies.

BURBAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Lachaise, receveur principal (station); Mille, vérificateur; Cousin, commis principal; Colmant, Deman et Mutuel, commis.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes: Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir en hiver et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

BURBAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Douce, receveur.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail, le jeudi et le samedi de chaque semaine de 1 h. à 4 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Maquin, receveur.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Petitjean, lieutonant.

Cette lieutenance comprend :

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-làl'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Directeur général, M. Renaut.

M. Camet, ¥, Directeur, rue des Fossés, 30, à Lille. Sous-directeur: M. Fine, rue Saint-Firmin, 28.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Controleur, 1^{er} Commis : M. Delebecque.

224

46 .

Contrôleurs: MM. Deplanque et Peltier. — Commis principaux de 1^{ro} classe: MM. Gadebois, Forel, Chocqueel, Charbonnet et Delbecque. — Commis principaux de 3^o classe: MM. Vadurel, Wallez, Lehut, Boulanger et Lefeuvrier. — Commis: MM. Bochent, Seigne, Rousselot, Gasnier. — Surnuméraires: MM. Gadebois et Dalinval. — Préposés: MM. Marie et Marrescau.

Inspecteurs départementaux : MM. Garnier, rue Dujardin, 12; Querrion, rue des Tours, 12; Cormon, rue Nationale, 110; Haumé, rue Dujardin, 10; Plancke, rue Manuel, 94.

Inspecteur sédentaire . M. Artigaud, rue Solférino, 222,

Receveur principal: M. Cantaloube de Camboulit, rue Gauthier de Chatillon, 5.

Entreposeur des tabacs et des poudres à feu : M. Chevanne, rue Solférino, 173.

Controleurs : MM. Martin, rue des Pyramides, 36; David, rue Charles de Muyssaert, 12; Ransquins, rue Palikao, 15.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Büchel, rue des Urbanistes, 9; Dausse, rue Barthélémy-Delespaul, 238 bis; Tabary, rue Valmy, 7, Lesne, rue d'Antin, 16.

Receveurs buralistes: MM. Martin, rue de l'Entrepôt; Van Bambecke, rue Durnerin; Salmon, rue Notrc-Dame; Devaux, rue de l'Hôpital Militaire, 16; Périer, gare Saint-Sauveur.

Service spécial de la garantie : Contrôleur : M. Ferrey, rue Puébla, 44.

Service spécial des sucres et distilleries, Inspecteur ; M. Jacquin, rue de la Gare, 4 ; Contrôleur : M. Nacry, rue Colbert, 222 ; Como, (entrepôt des sucres).

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Controleur : MM. Verry à Armentières; Chouvin, à Roubaix; Collin, à Tourcoing.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Croizet à Armentières; Dalinval et Lefebvre, à Roubaix; Lasnet, à Seclin; St-Gest à Tourcoing.

Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Durand, à Fournes; Gouëlin, à La Bassée; Masuit, à Marcq-en-Barœul; Appourchaux, à Pont-à-Marcq; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle; Delepierre, à Seclin.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-directeur: M. Dallard, à Avesnes. — Receveur principal :

M. Seigne, à Avesnes. — Contrôleur : M. Lemonnier, à Maubeuge. — Service des sucres, Contrôleurs : MM. Gouret, à Jenlain ; Lucas, au Quesnoy.

ARBONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-directeur : M. Sivène, à Cambrai. — Receveur principal : M. Lenglet, à Cambrai. — Entreposeur spécial des tabacs : M. Guillaume. — Contrôleur : M. Garrigoux, à Cambrai. — Service spécial des sucres distilleries, Inspecteur : M. Deny, à Cambrai ; Contrôleurs : MM. Sutils, à Cambrai ; Ollièr, à Solesmes; Étienne, à Masnières; Vouriôt, à Bouchain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-directeur : M. Raïssac, à Douai. — Receveur principal : M. Démasur, à Douai. — Contrôleur : M. Rossignol, à Douai. — Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Joubin, à Douai; Estagerie, à Cantin; Gernez, à Marchiennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-directeur : M. Barbier, à Dunkerque. — Receveur principal : M. Caudrelier, idem. — Controleurs : MM. Rooryck, à Dunkerque; Baré, à Bergues; (service de la garantie): (service des sucres) : Wallon, à Bergues.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-directeur : M. Verlynde, à Hazebrouck. — Receveur principal : M. Hellein, à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-directeur : M. Mangin, à Valenciennes. — Receveur principal : M. Troupeau, à Valenciennes. — Entreposeur spécial des Tabacs, M. Herbeaux. — Contrôleurs : MM. Leclerc, à Valenciennes; Collesolle, à Anzin; Werner, à Condé; Lagniez, à Denain; Duval, à Saint-Amand; service des sucres-distilleries, Inspecteur : M. Ravet, Contrôleurs : MM. Clauzel, à Valenciennes; Dalliez, idem; Alléguède, idem; Delalé, à Onnaing; Peltier, à Denain; Legrand, à Saint-Amand.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

irection dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacure des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorise, pour 1883, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur-général, M. Regnault, rue de Rivoli, Paris. Directeur des tabacs, M. Gerbet, *, à la manufacture.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur, M. Bère. — Contrôleur, M. Kling. — Sous-Ingénieur, M. Bancourt. — Garde-magasin, M. Petin. — Premier commis, M. Houzé. — Second commis, M. N. ... — Commis principal, M. Eudes. — Commis aux écritures, MM. Placet et David.

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur, M. Andlauer — Controleur de magasin, M. Broutta.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur, M. Andlauer, à Lille. — Commis de l'inspection, M. Taffin. — Controleurs de culture, M. Armand, à Lille, et M. David, à Merville. — Vérificateurs de culture, MM.Durigneux, Pelte, Hamant, Changeux et Philippot. — Commis de culture, M. Marc — Surnuméraire, M. N.... — Commis de surveillance, MM. Maigrot, Godin, Coudriet et Vouloir. — Commis de surveillance stagiaire, M. Poursuira.

MAGASINS DE LILLE.

Entreposeur, M. Scohyers. - Controleur de magasin, M. Meyer.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur, M. Didier. — Controleurs de magasin, MM. Decourchelle et Blot.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes, L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins. il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,524 hectares appartiennent à l'État, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,103 hectares; la forêt de Nieppe, de 2,500 hectares; la forêt de Saint-Amand, de 3,263 hectares; la forêt de Phalempin, de 900 hectares; le grand bois l'Évêque de 900 hectares; la forêt de Fourmies, de 900 hectares; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares; la forêt de Raismes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur, M. Honoré, à Amiens.

MM. de Champglin, inspecteur - adjoint sédentaire; Crouy, brigadier, Courtin et Philippe, gardes sédentaires.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord, et les arrondissements de Saint-Omer et de Béthune, dans le département du Pas-de-Calais.

MM. Cayet, inspecteur, chef de service, rue Colbert, nº 23, à Lille; Ouzelle, brigadier-sédentaire, attaché à l'inspection: Walmé, inspecteur-adjoint à Valenciennes; Froissart, inspecteur adjoint à Saint-Omer.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, inspecteur, chef de service, au Quesnoy; Taquet. commis, attaché à l'inspection; Gottigniaux, garde général, à Avesnes.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Blerzy ¥, directeur des postes et télégraphes du département, rue de Roubaix, 30 à Lille.

Bureaux administratifs de la direction : — MM. Hénon et Berteloot, inspecteurs, M. Crépin, sous-inspecteur; commis principaux, MM. Savary et Bourdonnais; commis de direction : MM. Terlet, Carré, Lesage, Trémeau et Despièrres.

Exploitation — Il y a dans le département du Nord 194 bureaux de poste et de télégraphe dont 95 bureaux mixtes, 53 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 43 chargés exclusivement du service télégraphique et 3 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont places ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARBONDISSEMENT DE LILLE. Lille (recette principale), boulevard de la Liberté, (Poste). MM. Dussourt, receveur principal; Parsy, Veslot, Ponsinet, Alavoine, commis principaux; LILLE (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutmy, receveur, chef de dépôt Greslé, Miélet, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut, Lavielle, commis principaux; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Houde, receveur; Lille-Moulins, id. M. Chapiron, idem ; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem; Lille (ruc de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, idem; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse ; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur ; Ascq, (poste et télégraphe), Mme Wallart, receveuse; Aubers, (poste), Mile Binaut receveuse; Baisieux, (Poste) Mme Pollet, receveuse; Bassée (La), (poste, Mile Tancrez, idem; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur; Bauvin, (poste), Mile Ducanchez, receveuse; Bondues, (poste), Mile Deschamps, receveuse; Bousbecques, (télégraphe), M. Devris, receveur; Comines, (poste et télégraphe) Mile Dubuisson, receveuse; Croix, (poste), Mme Brach, id; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur; Cysoing, (poste et télégraphe), Mlle Fourment, receveuse; Fournes-en Weppes, (idem), Mlle Lesage, idem; Halluin, (poste), MmeWallard, idem; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur; Haubourdin, (poste et télégraphe), Mme Reboux, receveuse; Houplines, (P. et T.), Mile Barbeconty, receveuse; Lannoy, (télégraphe et poste); Mile Cartier, receveuse; Linselles, (poste et télégraphe), Mme Deltête, receveuse, Lomme, id.; Mile Petitberghien, id.; Loos, (poste), Mme Estagerie, id.; Loos, (télégraphe, M. Bodou, receveur; Madeleine (La), (poste et télégraphe), Mile Annoot, receveuse; Marcq-en-Barœul, (poste et télégraphe, Mme Vasseur, idem; Marquette, telégraphe, M. Meertens, receveur; Phalempin, (poste et télégraphe), Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marcq, (poste et télégraphe), Mile Huguier, idem; Quesnoy-sur Deûle, (poste et télégraphe), Mile Guillaumc, idem; Roncq, idem; Mme Delangre, (idem), Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal, Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, réceveur; St-André, (télégraphe), M. N., idem; Templeuve, (poste), Mile Caplet, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mile Vaitte, idem; Thumeries, (poste et télégraphe), Mile Elise Fossé, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Berteloot, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Canonne, receveuse; Wattrelos, (poste et télégraphe), Mile Pottier, receveuse.; Wattignies, (poste); Mile Poitau, receveuse.

ARBONDISSEMENT D'AVESNES. - Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur; Anor, (idem), M Gomel, receveur; Bavav, (idem), Mme Dumay, receveuse ; Berlaimont, (idem). Mme Soyez, idem; Bousies, (poste), Mme Legrand, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle l.ebourlier, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (télégraphe), M. Dehove, receveur; Dourlers, télégraphe et poste), Mile Léonard, receveuse; Englefontaine, (poste), Mile Blary, receveuse; Etrœungt, (poste), Mile Godbille, idem; Etroungt, (télégraphe), M. Lefebvre, receveur; Feignies, (poste), Mile Théry, receveuse, Felleries, (poste et telégraphe), Mlle Marissal, receveuse ; Ferrière-la-Grande (télégraphe et poste, Mile Henrotel, receveuse; Fourmies, (poste et télégraphe). M. Rousseau, idem; Glageon, (poste), M. Gilles, facteur-boltier. municipal; Glageon (télégraphe), M. Laporte, receveur; Hautmont (poste), M. Thiébault, idem; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem ; Jenlain, (poste et télégraphe), Mlle Irma Serrier, receveuse ; Jeumont, (poste), M. Disneur, *, receveur; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem ; Louvroil, (télegraphe), M. Pauquet, idem; Maroilles (poste et télégraphe), Mme Hugot, receveuse; Maubeuge, (idem), MM. Riotte, receveur, Lechêne, commis principal; Poix, (poste et télégraphe), Mme Rosier, receveuse; Ques-noy (Le), (poste et télégraphe), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), Mlle Lebrun, receveuse ; Sars-Poteries, (idem), M. Lelong, receveur; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), Mme Goudeau, receveuse ; Trélon, (poste), Melle Cowez, receveuse ; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem; Villers-sire-Nicole; (poste), Melle de Morgny, idem; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem; Pont-sur-Sambre, (poste), Mile Canonne, receveuse.

ARBONDISSEMENT DE CAMBRAI. Cambrai, (poste et télégraphe). M. Dhoudain, receveur; Avesnes-les-Aubert, (idem), Melle Furgeros, receveuse; Beauvois (poste et télégraphe), Melle Dubois, receveuse; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur; Busigny, (poste et télégraphe), Melle Lefebvre receveuse; Carnières, (poste et télégraphe), M. Laude idem; Cateau (Le), (poste et télégraphe), M. Godard, receveur; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Maréchal, receveuse; Caudry, idem, M. Mayot, receveur; Clary, (idem), Mme Gérard, receveuse, Gouzeaucourt, (idem). Melle Devaux, idem; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem; Inchy (poste et télégraphe), Melle Tison, idem; Iwuy, (poste), Melle Taillefer, idem, Ligny, (poste et télégraphe), Melle Vercamer, idem, Marcoing, (poste), Mme Guilbert, idem; Marcoing, (télégraphe); M. Regnault, receveur ; Maretz, (poste et télégraphe), Mlle Wallez, receveuse; Masnières, (poste), Mlle Harvich, idem; Masnières, (télégraphe). M. Isbled, receveur; Neuvilly, (poste), Mlle Noury, receveuse; Noyelles-sur-Escaut, (télégraphe). M. Capont, idem; Quiévy, (poste et télégraphe), Melle Petitdemange receveuse; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîter-municipal; Saulzoir, (poste), Mile Burlet, receveuse; Solesmes, (poste), Mme Vivien, idem; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur; Walincourt, (poste et télégraphe), Mme Leclercq receveuse; St-Souplet, (poste), Mlle Cochard, receveuse; Viesly, (poste), Mlle Boniface, receveuse; St-Aubert (poste), Melle Lehmann, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. Douai, (poste et télégraphe), MM. Vandesmet receveur; Faux, commis principal; Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse; Arleux, (idem), Mme Tison, idem; Aubignyau-bac (poste), Mlle Tellier, idem; Cantin (poste), Melle Delesalle, receveuse; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem; Marchiennes, (poste et télégraphe), Mme Boubay, idem; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem; Râches, (poste), Mme Selle, idem: Somain, (poste), Mlle Mio, idem; Lécluse, (idem), Moreau, facteur-boîtier.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE Dunkerque, (poste et télégraphe) MM. De Biré, receveur; Bouclet, commis-principal; Dunkerque, (gare télégraphe). M. Devisch, receveur; Bergues, (poste et télégraphe), Mme Helle, receveuse; Bollezeele, (poste), M. Merlier, receveur; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mile Chassaing, idem; Esquelbecq, (poste), Mme Luyts, idem; Gravelines, (poste et télégraphe, M. Buleux, receveur; Hondschoote, (poste), Mile Dubrulle, receveuse, Hondschoote, (télégraphe, M. Dekayser, receveur; Moëres (les) (télegraphe), M. Colette, idem; Rosendaël, (télégraphe), M. N..., idem ; Steene, (télégraphe), M. Courtecuisse, idem ; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse ; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mme Cabotse, idem ; Loon, (idem), Melle Renaud, receveuse.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK Hazebrouck, (poste et télégraphe), M. Corbeau, receveur; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse; Bailleul, (poste et télégraphe), M. Dehaisne, receveur; Cassel, (poste et télégraphe), MileFelhoen, receveuse; Estaires, (poste), Mile Cornillot, idem; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur; Merville, (poste), Melle Rigaut, receveuse; Merville, (télégraphe, M. Leleux, receveur; Renescure, (poste), Melle Lecœuvre, receveuse; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles, receveuse; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem; Vieux-Berquin, (poste), Mile Grancier, idem; Godewaersvelde, (poste), Mme Rauwel, recevense.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES Valenciennes, (poste et télégraphe, MM. Blazart, receveur, Leclercq, Halluin, commis principaux; Arzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaut, receveur; Artres, (idem), Mlle Fossé Jeanne, receveuse; Bouchain. (idem), M. Mougin, receveur; Condé, (idem), M. Lobbé, idem; Crespin, (idem), Mlle Tilloy, receveuse; Curgies, (poste et télégraphe), Mlle Titremann. receveuse; Denain, (idem), Mlle Sévené, idem; Escaudain, Mlle Cuisinier, idem; Fresnes, (idem), Mlle François, idem; Hasnon, (poste), Mlle Butor, idem; Lourches. (poste et télégraphe), Mlle Nicolet, idem; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem; Onnaing, (poste et télégraphe), Mlle Lavinay, receveuse; Raismes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), Mlle Suin-Duvoyaux, idem; Trith, (poste et télégraphe), Mlle Caplet, idem; Vieux-Condé (poste-et-télégraphe), Mlle Jossé, receveuse; Wallers, (poste), Mme Dudant, idem; Saultain, (poste), Melle Serrier, Célina, idem.

Entreposeurs dans les gares de chemin de fer. — MM. Maurel, à Lille; Ratel, à Cambrai; Cendro, à Douai; Ruyssens, à Hazcbrouck; Prégnon, à Somain; Lejeune, à Valenciennes; Alliot, à Busigny.

Bureaux sémaphoriques.—Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote Bureaux d'écluse. Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun et Warlaing.

Bureaux d'intérét privé. Anzin, (forges d') Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Hauts-Fourneaux de Maubeuge; Madeleine (la), Marly; Pecquencourt, Prouvy. Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire Nicole, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe. Gares de chamin de fer ouvertes à la télégraphie privée, — Anor, Armentières, Arnèke. Aulnoye, Avesnes - sur - H, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busignies, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Haumont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

TÉLÉGRAPHIE.

SERVICE TECHNIQUE. - DIRECTION DE LILLE.

La direction régionale de Lille comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise. Directeur-ingénieur, M. Berthot, *, rue St-Jacques, 21-23 àLille

Directeur-ingénieur, M. Berthot, *, rue St-Jacques, 21-23 àLille Bureau de la direction, rue St-Jacques, 21-23 : M. L'heureux, contrôleur; MM. Lalisse Bourdeau, Carrey, Best et Just, employés;

M. Guilleminot, chef surveillant du Nord; M. Sintier, chef surveillant du Pas-de-Calais.

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais : Inspecteur-ingénieur, M. Hequet, ¥.

L'inspection d'Amiens comprend les départements de l'Aisne et de la Somme : Inspecteur-ingénieur, M. Vasseur, *. -

L'inspection de Paris-Nord comprend le département de l'Oise et partie de Seine-et-Oise: *Inspecteur-ingénieur*, M. Chauvassaignes, *.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3^e circonscription régionale : M. Girod, à Bar-le-Duc.

LILLE, MM. BOONE, vérificateur; Antoine, Bouverat, vérificateurs-adjoints. — ROUBAIX, M. Bertin, vérificateur. — DUNKERQUE, M. Sire, vérificateur. — HAZEBROUCK, M. Chaudron, vérificateur. — CAMBRAI, M. Delavenne, vérificateur. — AVESNES, MM. Gaude, vérificateur; Debruyne, vérificateur - adjoint. — DOUAI, M. Pinchart, vérificateur. — VALENCIENNES, MM. Loriaux, vérificateur; Guillemot, vérificateur-adjoint.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

MM. De Saint-Aignan, ¥, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission; Robert (Charles), ¥, membre de l'Institut, à Paris; Paillard, ¥, ancien préfet du Pas-de-Calais; Vincent (Charles), A. Q, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

Bureau : MM. Dehaisnes, I. (), chanoine honoraire, archiviste honoraire du département, président; Van Hende (Edouard), A. (), numismatiste, ancien chef d'institution, vice-président; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, secrétaire-archiviste; Ozenfant-Scrive, propriétaire, trésorier.

Membres titulaires résidants.

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaine; Bergerot, député ; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire ; le comte de Caulaincourt, A, propriétaire; Chautard, A, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, *, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; Dalle à Boushecque; Danchin, bibliophile; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres; David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. Q, conducteur des ponts et chaussées; Deligne (Jules), professeur, Demeunynck, *, ancien conseiller général; Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet (Jules), I. (), professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert, bibliophile; l'abbé Hyver, archéologue; Houdoy (Jules) A. Q, archéologue; Legrand (Géry), maire de Lille; Leuridan (Théodore), 4, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix; Marteau (Charles), 🛬, architecte du département; Mortreux, curé de Beaucamp; De Norguet, propriétaire; De la Phalecque, propriétaire; Quarré, bibliophile; Scrive-Bertin, archéologue ; De Smyttere, I. Q, propriétaire ; Ternant, sous-agentvover en chef a Lille; Verly, archéologue, Vernier, numismatiste.

Membres titulaires non résidants.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Cavernc, Eliacin, à Avesnes; Desilve, curé à Ohain; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy; Jennepin, maître de pension à Cousolre; Lhomme, maire à Liessies; Pierret, archéologue à Etrœungt; Sculfort, archivistepaléographe, à Maubeuge.

ABRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM.Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai; Delattre, receveur municipal à Cambrai; Desilve, curé à Basuel; Durieux, A. (), archiviste de la ville de Cambrai; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARBONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron de Bouteville, a Hornaing; Brassart (Félix), avocat à Douai; Bréan, ingénieur à Douai; Dechristé, imprimeur à Douai; Delplanque, conservateur du musée archéologique; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai; Favier, propriétaire à Douai; Hazard, conseiller à la Cour de Douai; Heuguebart, curé à Lambres; Lahaussois, à Orchies; Laloy (Roger), à Flines; De Sars (William), propriétaire à Douai; Le Chevalier de Ternas, propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bazy, propriétaire à Watten; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque; Lecocq, architecte a Dunkerque; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque; Outters, architecte à Bergues; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould - Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noorpeene · Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttère, *, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Flètre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. Q, docteur-ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekeerschieter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; Grar (Edouard), *, à Valenciennes; Legrand (Louis), député à Valenciennes; Martin (Adolphe), *, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, archiviste du département, à Amiens; Bollaert, ¥, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résidant; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais; de Boyer de Sainte-Suzanne, ¥, à Monaco; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société acadéque de Laon; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ¥, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin ; le baron de Girardot, *, à Nantes; Grimon, *, à Paris, ancien membre résidant: Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux; Le Glay (Edward), ¥, ancien sous-préfet, à Paris; de Linas, 💥, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen ; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette; le comte de Melun; Moreau Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris ; le comte de Resbecq, #, I. Q, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais); Van Drival, 4, A. 4, chanoinetitulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne); Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

Commission météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission météorologique du département du Nord se réunit à la Faculté des sciences, le 1^{er} jeudi de chaque mois, à deux heures.

Membres honoraires : MM le Préfet du Nord, président d'honneur; V. Meurein, inspecteur de la salubrité, président honoraire.

Bureau: MM. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, président; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille, vice-président; Berthot, inspecteur, ingénieur des lignes télégraphiques à Lille, archiviste; Damien, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, secrétaire; Schmeltz, ancien professeur au lycée de Lille, secrétaire-adjoint.

Membres titulaires: MM. Blerzy, directeur des postes et télégraphes à Lille; Gruson, ingénieur en chef à Douai; Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef à Dunkerque;-Quinette de Rochemont, ingénieur en chef à Valenciennes; Peslin, ingénieur en chef des mines à Douai; Olry, Gérard, Cosserat, Crépin, Berthet, Etienne, Salles, ingénieurs des ponts et chaussées; Faucher, ingénieur en chef, directeur des poudres et salpètres; Desmarets, directeur de l'Observatoire météorologique à Douai; Guary, ancien directeur des mines d'Anzin; Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Corenwinder, chimiste à Lille; Cayet, inspecteur des forêts à Lille; Humbert et Gay, professeurs au lycée de Lille; Offret, professeur au lycée de Douai; Mongy, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; A. Mangin, docteur en médecine, adjoint au maire de Douai.

Société contrale d'agriculture, solences et arts du département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour d'appel; le procureur-général; le Préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le général commandant l'artillerie; le président du tribunal de 1^{re} instance; le procureur de la République; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

'Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Lagarde, *, conseiller honoraire à la cour d'appel; Corne, sénateur; Vasse, *, ancien maire; Bagneris, *, docteur en médecine; E. Leroy, propriétaire; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant; le comte de Guerne, *, président honoraire à la Cour; Fleury, O *, recteur honoraire

Membres résidants.

MM. Dupont, avocat; Frédéric de Guerne, propriétaire; Offret, professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire; Luce, propriétaire; Maurice, conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Brassart, avocat; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil; Vuillemin, *, directeur des mines d'Aniche; B. Cambier, fabricant de sucre; Picot, fabricant de sucre; Boulanger, ingénieur civil; Dubrulle, architecte; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Waternau, propriétaire; Alfred Dupont fils, avocat; Bernard *, propriétaire; Laloy, fabricant de sucre; Dauphin, avocat; Deschodt, *, président honoraire à la Cour; Morel, propriétaire; Poncelet, propriétaire; L. Cambier, propriétaire; Faucheux, docteur en médecine; Taisne, avocat; Lebon, avocat; Bréan, ingénieur; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économe des hospices; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur; G. Maugin, propriétaire; Quinion-Hubert, conseiller; Béharelle, propriétaire; le baron de Bouteville; Dovillers, agriculteur; Vitrant, avocat; Hilaire *, directeur de l'École normale; Hazard, conseiller; le colonel de Bailliencourt, C *; de La Gorce, avocat; Champenois, *, médecin-major; le baron E. Boissonnet, avocat; Groult, fabricant de sucre; Durutte, *, officier supérieur en retraite; André. brasseur; Du Motey, avocat.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Fleury, président; Deschodt, 1^{er} vice-président; H. Leroy, 2^e vice-président; Quinion-Hubert, secrétaire général; Favier, premier secrétaire-adjoint; D'Faucheux, deuxième secrétaire-adjoint; Paix, trésorier; Brassart, archiviste-bibliothécaire.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BURBAU. MM. Terquem *, président; Colas, vice - président, V. Henry, secrétaire-général; P. Hellez, A (), secrétaire de correspondance; Marteau *, trésorier; Rigaux, bibliothécaire archiviste.

Membres honoraires.

MM. le général commandant le 1^{er} corps d'armée; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie à Lille

Membres résidants.

MM. Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. *, docteur en médecine; Bachy, A. Q, propriétaire; Chon, *, I. Q, ancien professeur d'histoire; Corenwinder, O. *, chimisteagronome; Lavainne, *, 4, professeur de musique; Parise, *, professeur à la Faculté de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, I. Q, peintre; Garreau, *, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, * 4, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Viollette, Ch., *, A. Q. doyen de la Faculté; Mathias, O *, +, ingénieur de la traction au chemin de fer de Nord; Van Hende A. (), ancien chef d'institution; Houne de l'Aulnoit, avocat, A. Q; De Norguet, propriétaire ; Lethierry, propriétaire; Vandenbergh, architecte; Leuridan, 4, bibliothécaire à Roubaix; Gosselet, *, A. (), professeur à la . Faculté; Telliez, A. (), juge; Dutilleul, Jules, *, () A, propriétaire; Scrive, A., propriétaire ; Houdoy, J., *, littérateur ; l'abbé Dehaisnes, I. (), archiviste du département; Dépret, () A, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, *, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences ; Hallez, A. Q, docteur en médecine; Rigaux, A 🕖, archéologue; Souillart, A.Q, professeur à la Faculté des sciences; Verly, 💥, littérateur; Marteau, *. architecte du département; Henry, docteur en droit, conservateur de la bibliothèque municipale, Charles Barrois, A. Q, maître de conférences de gèologie à la Faculté des Sciences; Faucher, *, ingénieur en chef des poudres et salpètres; Alfred Renouard, industriel; Masquelez, O*, O I, ingénieur, Paul Hallez, A O, chimiste; Darcq Albert, O A, professeur aux écoles académiques; Jules Barrois, docteur ès-science; Morat, professeur à la Faculté de médecine; Cornut *, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Desrousseaux A Q, chansonnier; Ozenfant-Scrive, propriétaire.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

BURBAU: MM. Martin, Adolphe, #, président; Bultot, Valère, 1^{er} vice-président; Cromback, Pierre, #, 2^e vice-président; Lecat, Julien, secrétaire-général; N...., conservateur du musée et du médaillier; N...., trésorier et bibliothécaire; Damien, conservateur du matériel des concours.

SECTION CENTRALE.

Membres titulaires élus.

MM. Martin, Adolphe, *, homme de lettres, à Saint-Saulve; Bouton, Ernest, ancien receveur des hospices à Valenciennes; Cromback, *, principal honoraire du collège, maire à Beuvrages; Hamoir, Gustave, *, agriculteur à Saultain; Bultot, Valère, juge au tribunal civil, à Valenciennes; Mariage, Jean-Baptiste, *, fabricant de sucre, maire à Thiant; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes; De Clercq, *, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; de Quillacq, *, industriel à Anzin; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau; de Carpentier, banquier, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, avocat à Valenciennes; Damien, conservateur du matériel des Concours.

Mombres de droit.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

Membres honoraires résidants.

MM. Boudousquié, *, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; Pesier, Edmond. *, chimiste, à Valenciennes; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Caffiaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes; Cromback, *, maire à Beuvrages.

Burcaux des Scotions.

SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ¥, chimiste à Valenciennes, président, N...., vice-président; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, secrétaire; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, secrétaire adjoint.

SECTION D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Cromback, ¥, principal honoraire du collège à Beuvrages, président; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, docteur en droit à Valenciennes, secrétaire.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, #, président; N...., vice-président; Fromentin, E., secrétaire; N..., secrétaire-adjoint.

SECTION DE MORALITÉ.

MM. Mangé, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes, président; Thellier de Poncheville, vice-président; Lehoucq, aumônier du lycée, secrétaire; N...., secrétaire-adjoint.

46

Société Dunkerquoise

Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences des lettres et des arts.

BURRAU : MM. Duriau, *, O (), président ; Terquem, viceprésident : Mordacq, secrétaire-général ; Minne, secrétaire-adjoint ; Daigremont, trésorier ; Devos, archiviste.

Membres titulaires résidants : MM. Bernaert, ancien négociant; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes; Desmit, professeur de peinture; Habar, journaliste; Mordacq, inspecteur des écoles primaires; Terquem, *, professeur d'hydrographie en retraite; Vandercolme Alex., *, propriétaire; Minne et Delbeke, rédacteurs de l'Almanach du commerce; Choquet, professeur; Vaneste, pharmacien; Daigremont, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite ; Bouvart, principal du collège communal; Duriau, docteur en médecine; Gardet, receveur municipal; Vezien, 💥, docteur en médecine ; D'Ortigue, ingénieur civil ; Vanmoé, architecte départemental ; Devos, bibliothécaire ; Thiéry, instituteur; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes; Bouchon, professeur ;Schmidt, professeur ; Tronchet, professeur; Debacker, conducteur des ponts et chaussées; Lecocq, architecte; Dutoit chimiste; Liénard, libraire; Valleray, professeur d'hydrographie; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées, Défossé, professeur au collège communal; Poiret, professeur au collège communal; Rau, négociant.

Membres titulaires non-résidants : MM. Galloo, propriétaire à Bergues; Outters, architecte à Bergues, Victor Derode, propriétaire et maire de Rosendael; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël; Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël; Vandercolme, docteur en médecine, à Bourbourg; Edmond About, homme de lettres à Paris; Vandevelde, agent-voyer principal, à Lille.

UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachees entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à Lille, Douai, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai. Le bureau central siègeant à Douai, se compose de : MM. Nolen, recteur, président de l'Union; Lamy, secrétaire-général; Alain-Chartier, trésorier général de l'Union.

BUREAU ET COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, président; MM. Bottin, président de Chambre honoraire; Cornet, chef d'escadron au 27° d'artillerie; Picot, conseiller municipal, vice-présidents; M. G. Mangin, secrétairegénéral; MM. Emile Evrard, industriel; Lachaume, lieutenant au 27° d'artillerie; Georges Cardon, professeur d'histoire au Lycée, secrétaires; M. C. Cardon, notaire, trésorier; M. Courtecuisse, banquier, trésorier-adjoint; M. Mille-Corbitt, bibliothécairearchiviste; MM. Espinas, conseiller; Farez, industriel; Guillet, architecte et professeur; Halphen, lieutenant au 27° d'artillerie; Meurant, architecte; Riémain, professeur de comptabilité; Scoutetten, avocat, membres de la commission administrative.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

MM. Trystram, député, conseiller général et président de la Chambre de commerce, président d'honneur; Terquem, *, *, A., ancien professeur d'hydrographie, adjoint au Maire, président; Berteloot, *, lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port,— Bouvart, principal du Collège, agrégé,— Mordacq, *, inspecteur de l'instruction primaire, vice-présidents; Albert Mine, assureur maritime, secrétaire-général; Défossé, professeur d'histoire au collège communal; — Thomas Deman, avocat, — Thiery, instituteur communal; secrétaires; — Girard, directeur de la succursale de la Banque de France, trésorier; Albert Dutoit, chimiste, trésorier-adjoint; Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées, bibliothécaire-archiviste.

Commission administrative : MM. Annould, lieutenant-colonel d'artillerie, #; J.-M. Delbecque, capitaine au long cours; Delval, notaire ; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées ; Hutter, ingénieur; Monnot, chimiste en chef des douanes, et Vesson, pasteur de l'Église réformée de France.

BURBAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM. Doutriaux, avocat, ancien bâtonnier, président; Delame, président de la Chambre de commerce; Lambert, inspecteur primaire, Jules Sirot, conseiller général, Wagret, conseiller d'arrondissement, vice-présidents; Paul Foucart, avocat, secrétaire-général; Damien, instituteur communal; Giard Pierre, libraire, secrétaires; Binet, chef de comptabilité, trésorier; M. Mariage, bibliothécaire.

Commission administrative: MM. Bouchez, notaire à Bouchain; Bultot, maire de Valenciennes; De Berny, négociant; Dombre, directeur des mines de Lourches; Lefebvre, chef de gare; Marcet, proviseur du Lycée; Sautteau, avocat, adjoint au maire de Valenciennes; Muscart, professeur au Lycée; de Cornillon, professeur d'histoire au Lycée.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

Depuis le 1^{er} janvier 1881, la Société de Géographie de Lille s'est séparée de l'Union géographique du Nord. Elle compte aujourd'hui 700 membres, son bureau est constitué comme suit:

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, président d'honneur; Paul Crépy, négociant, juge au tribunal de commerce, président; Henri Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix; Dejardin, avocat; Verly, publiciste; Faucher, ingénieur, directeur des poudres et salpêtres, vice-présidents; Guillot, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie au Lycée, seerétairegénéral ; Duflos, homme de lettres ; Boudry, ancien juge de paix ; Van Hende, vice-président de la commission historique du département, secrétaires; Fromant, Auguste, homme de lettres, trésorier; Alfred Renouard fils, manufacturier, vice-consul d'Italie, bibliothécaire; Bertoux, négociant; Bouffet, secrétaire-général de la Préfecture, N....., directeur de l'enseignement primaire; Chon, avocat; Damien, maître de conférences à la Faculté des sciences; Delamarre, chef de bataillon au 43° de ligne; Delessert. homme de lettres, à Croix; Ange Descamps, filateur; Victor Duburg, publiciste à Roubaix; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences; Masquelez, ingénieur, directeur de l'institut industriel du Nord; Jules Scrive, membre de la chambre de commerce; René Telliez, juge au tribunal civil; Tilmant, directeur de l'école supérieure; Warin, administrateur des hospices, membres du Comité d'études; D' Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris; Suérus, professeur d'histoire à Paris, ancien secrétaire-général; Foncin, ancien recteur, ancien président de l'Union géographique, membres d'honneur; A. Lacroix, chirurgien de la marine à La Martinique; Meyer, consul de France à Tananarive; Aug. Lepers, à Panama; D'Brock, à Christiania; G. Martin, à Toulon ; Theiler, officier de la marine Brésilienne à Rio Grande do sul, membres correspondants.

La Société a son siège rue St-Jacques. Des conférences sont faites tous les jeudis à 8 heures 1/4 du soir, par M. Guillot, secrétairegénéral et par MM. Alfred Renouard, Rosman, Faucher, Damien, Gosselet, Ardoin du Mazet, Watteau, membres de la Société.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD.

La Société géologique du Nord a été fondée a Lille, en 1870, grâce à l'initiative de M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences. Autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873, la Société tint régulièrement pendant plusieurs années des séances mensuelles ou bi-mensuelles dont les procès-verbaux restaient simplement manuscrits.

En 1874, le nombre des membres ayant beaucoup augmenté et des subventions ayant été obtenues du Conseil général du Nord, la Société publia un premier volume d'Annales où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 9° volume est aujourd'hui presque terminé. Les Annales paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les Annales du format in-8° la Société publie des Mémoires in-4° quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. La première partie du second volume des Mémoires est actuellement sous-presse.

La Société géologique compte 96 membres titulaires, domiciliés dans le ressort académique de Douai. — 18 membres correspondants — 32 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de 1,000 volumes et brochures.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÉVES DU COLLÉGE ET DU LYCÉE DE LILLE.

(Fondée le 3 juin 1857.)

MM. Gabriel Bouffet O 4, A (), président; Edouard Coquelle, vice-président; Armand Houdoy, secrétaire-général; Maurice Contamine, secrétaire-adjoint; Adolphe Fromont, trésorier.

COMMISSION: MM. Verdier Emile, Faucheur Edmond, Godron Emile. Danel Léonard *, C-J-, Legrand Géry, Ovigneur Emile, Decroix Jules, Lefebvre Jules, Wallaert Edouard, Dauchin Fernand.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE LILLE.

(Siége social, 2; rue du Lombard).

Cette Société, reconstituée le 8 février 1881 a pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants et sortis pour les aider dans le choix d'une carrière, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'école.

Président, MM. Jules Lefebvre A (. - Vice-président, Alfred Mongy A (. - Trésorier, Louis Broutin. - Secrétaire, L. Berthelon.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction gratuite des adultes dans le département du Nord. Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de completer leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique a eu lieu au Grand Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la véritable égalité.

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq beures de l'aprèsmidi.

BURRAU. MM. Olivier, président; Hallez, vice-président; Castiaux, secrétaire-général; Noquet, secrétaire-adjoint; Thibaut, bibliothécaire; Lotar, trésorier.

Membres honoraires.

MM. Despinoy, pharmacien; Feron, docteur en médecine. Gueury (O. *), docteur en médecine.

Membres titulaires résidants.

MM. Arnould, Bergeron, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O *, Cuignet, *, Daubresse, Delage, Demon, Folet, Gorez, Hallez, Joire, Lescoeur, Lober, Looten, Lotar, Meurein * 4, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, *, Patoir, Pilat, *, Pucelle, *, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, *, Wertheimer.

Membres titulaires non résidants.

MM. Windriff, à Cassel; Couvreur, à Seclin; Vincent, à Armentières; Van Merris, à Dunkerque; Manouvriez fils, à Valenciennes; Dransart, à Somain; Derville, à Roubaix; Leroy-Delhaye, à Solesmes.

Société Industrielle du Nord de la France.

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion sur un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BURBAU. MM. Mathias, ¥, président ; Auguste Wallaert, Edouard Agache ¥, Corenwinder, O ¥, Emile Bigo, vice-présidents ; Renouard, secrétaire-général ; Paul Crépy, Q, secrétaire du Conseil d'administration ; Faucheur trésorier ; Hartung, ¥, bibliothécaire. — Membres délégués de Roubaix, M. Emile Roussel ; de Tourcoing, M. J. Leblan, ¥ ; d'Arméntières, M. V. Pouchain.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. Président, M. Dubreucq; vice-président, M. Newnham; secrétaire, M. Hirsch.

Filature et tissage. Président, M. Faucheur; vico-président, M. Duplay; secrétaire, M. E. Loyer.

Chimie. Président, M. Ladureau; vice-président, M. Faucher; secrétaires, MM. Delaunoy et Collot.

Utilité publique. Président, M. Léon Gauche ; vice-président, M. le D^r Arnould ; secrétaire, M. Prouvost.

Commerce et banque. Président, M. E. Neut; vice-président, M. Dubar; secrétaire, M. Delecroix.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BURBAU: MM. Leonardi, docteur en médecine, président; Faucheux, fils, docteur en médecine, secrétaire; Frey, pharmacien, trésorier-archiviste.

Membres: MM. Watelle fils, docteur en médecine; Léonardi, idem; Maugin, () idem; Sockeel, idem; Delplanque, vétérinaire; Bagnéris *; docteur en médecine; Dransart, idem; Monnier, Lambilliotte, idem.; membres honoraires, MM. Watelle père, docteur et Faucheux père, docteur.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BURBAU: MM. Renard, #, président; C. de Vendegies, viceprésident; Durieux, Q, I, secrétaire-général; Blin, bibliothécairearchiviste; Roth, Ch., trésorier.

Membres honoraires.

Mgr l'archevéque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai; le recteur de l'Académie; le maire de Cambrai; Petit-Courtin, *, Jules Brabant, *, Wiart-Pinquet, auciens maires.

Membres résidants.

MM. Berger, directeur de l'école-de dessin; Blin, père, conservateur de la bibliothèque; Ed. Boulanger, agriculteur; L. Coupé, industriel; Crépin, *, agriculteur; V. Delattre, receveur municipal; Durieux, professeur de dessin; Dutemple, avocat; A. Jacqmart, médecin-vétérinaire; l'abbé Lemaire; C. Petit, ingénieur civil; Renard; Richard, géomètre; Roth, Charles, banquier; comte Charles de Vendegies, propriétaire, Blin, fils, négociant. Deloffre, receveur de l'enregistrement; Ronnelle, architecte; Douay, fils, propriétaire et Lallement, O. *, officier supérieur en retraite.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, président; Pierre Billet et Gustave Meurant, vice-présidents; Albert Dutilleul, secrétaire; Arthur Maroniez, secrétaire-adjoint; Édouard Crépin, trésorier; Edmond Demont, conservateur. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Favier, Delétrez et Poncelet, administrateurs.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU: MM. Bonvarlet président; Ch. Paeile et I. de Coussemaker, vice présidents; l'abbé Becuwe et J. Landron, secrétaires; l'abbé R. Flahault, trésorier; H. Rigaux, trésorier-adjoint; E. Vandercolme, archiviste.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BURRAU: MM Caverne, président; Mortier, vice-président; Tordeux secrétaire; Pauquet, trésorier; Gossart, bibliothécairearchiviste.

Mombros résidants, MM. Caverne, pharmacien; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire; Colinet (E); de Colnet; propriétaire; Fosset, ex-professeur au collège; Gossart, négociant; Guillemin, architecte; le comte de Mérode, propriétaire; Mutiaux, ancien notaire; Pauquet, propriétaire; Tordeux, filateur; Hannoye, doyen-curé; Dupont, propriétaire.

Société des architectes du département du Nord , à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a tou-» jours été entourée d'une juste considération; différentes causes » tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société » s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à » augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties « à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1882-1883. — MM. Vandenbergh, président; Leblan, vice-président, Mourcou, secrétaire; Cockenpot, archiviste; Cannissié, archiviste.

Membres, MM. Cannissié fils, à Lille; Cockenpot, à Lille; Contamine, idem, A. Contamine, idem; Cordonnier, à Haubourdin; Ch. Deperne, à Lille; Paul Destombe, à Roubaix; Dubuisson, à Lille; Dubrulle, à Douai; Dupire-Rozan, à Roubaix; J. Duthilleul, à Lille; Dutouquet, à Valenciennes; Gilquin, à Lille; Hannotin, à Lille; Leblan, à Tourcoing; J. Lecocq, à Dunkerque; Mahieu, à Lille; Marteau, à Lille; Meurant, à Douai; Meurillon, à Lille; Mourcou, à Lille; Newnham, à Lille; Outters, à Bergues; Pennel, à Lille; Sauvage, à Lille; Sproit, à Lille; Thibaut, à Roubaix; Vandenbergh, à Lille.

Cercle horticole du Nord.

Siège social: Grande-Place, 10, à Lille.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, présidents d'honneur; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, président; L. Peucelle horticulteur à Esquermes et Bocquet père, maraîcher à la Madeleine-lez-Lille, vice - présidents; Arthur Van den Heede, horticulteur à Saint-Maurice-Lille, secrétaire-général; Cuvelier, employé de commerce, secrétaire-adjoint; Delmotte-Ladein, fabricant de jalousies, à Lille, trésorier; Delobel-Dupont, horticulteur à Loos, trésorier-adjoint; Vallin, jardinier à Lille, bibliothécaire.

Conseil d'administration: MM. Casimir Berton, horticulteur; rue des Roses, à Lille; A. Delezenne, jardinier à Saint-Maurice; Leriche, maraîcher, à Canteleu; Ch. Devos, propriétaire à Saint-Maurice-Lille; Grolez-Vallet, horticult.-pépiniériste à Marcq-en-Barœul; Cornil Donat, jardinier, à Loos; Brou, jardinier, à Loos; L. Mesplomb, jardinier. à Marcq-en-Barœul; J.-B. Lorthois, borticulteur, à Canteleu; L. Demay, jardinier-maraîcher, à Mouveaux; E. Pénin, horticulteur, à Saint-Maurice-Lille; C. Plumcœcq, chef de bureau adjoint à la Préfecture du Nord.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégialle de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. à midi 1/2, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. du soir. Les dimanches et fêtes, elle n'est ouverte que jusqu'à midi 1/2.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 50 personnes qui viennent journellement en compulser les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le jeudi soir de 6 h. 1/2 à 9 h. etqui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la bibliothéque: MM. Henry, licencié ès-lettres, docteur en droit, bibliothécaire, Vandermersch, sous-bibliothécaire; Touvenot, Viart, employés.

Commission de surveillance, MM. Contamine, vice-président; de Prins, secrétaire; Corenwinder, Marteau, Debray, Lebigre, Rigaut, Danchin, Quarré, Debièvre, de Renty.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et aux moyens de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures et le jeudi de 5 à 7 heures. Le nombre des volumes est de 4,500.

M. Adolphe Rémant, bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1^{er} février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches. et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 8,200 volumes imprimés et 34 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV^e siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 34.

Bibliothécaire. M. Th. Leuridan, 4.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; parmi ces derniers il' en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

> COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES. (nommé par le Ministre).

MM. E. Fabre Q, vice-président; N....., secrétaire; Courdaveaux, G. Maugin, Dupont, Boulanger, Poulle Q, A, Grimbert.

Bibliothécaire, M. Benjamin Rivière : Surveillant, M. Dumarquez.

BIBLIOTHÈOUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 34,071 ou 34665 avec la bibliothèque populaire; les manuscrits forment un total de 1,236 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres, M. Renard, maire, président; de Liénard, vice-président; de Vendegies, Cirier, Barbier et A. Bertrand.

Conservateur, M. Blin.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté ; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en **1882**, **956** volumes.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1882, 823 volumes, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à environ 3,000 pour l'année précitée.

BIBLIOTHÈQUE DU CATBAU.

La bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,121.

Commission de surveillance: MM. Lozé, maire, président, Camus, docteur en médecine, Garin, Regnaudin et Sartiaux, membres du conseil municipal.

Bibliothécaire : M. Lacourte.

La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir ; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTBÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 24,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux,

ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur, M. Cromback, *****; sous-bibliothécaire, M. Wattecamps.

Bibliothèque et Musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHEQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,045 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux à quatre heures en hiver, et à cinq heures en été.

Bibliathécaire : M. Olivier.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,000 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte ies mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire, M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,199 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes. Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1^{er} mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

Commission de surveillance, MM. le maire, président; Gaspard, docteur en droit, Bouly de Lesdain, et Duriau, docteur en médecine.

Bibliothécaire, M. Devos.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 5,094 volumes, dont 2 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur, M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir aux secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire formèrent une Société : La Concorde.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la Concorde, sous la présidence de MM.Demarle-Fétel, maire; président honoraire: V. Salomé; membres: MM. Hautefeuille, Levent, Decreus, J. Cirot, L.-A. Leurette, L. Vosselle; bibliothécaire, L. Dubois.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-

Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÉT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe movenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telles que physique, chimie, etc., mises a la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Commission de surveillance, MM. Aug^{te} Herlin, (), vice-président; Sauvaige, (), A. Agache, Colas, (), professeur de peinture; Lenglart, Pluchart, Denneulin, artiste peintre; Ozenfant-Scrive, (); Louis Schoutteten; Darcq, (), sculpteur; Verly Hippolyte, *, Coquidé et Faure.

MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

Commission de surveillance : MM. Pluchart, vice-président; Colas, professeur de peinture; Houzé de l'Aulnoit; L. Sauvaige; Em. Delecroix; Auguste Herlin, Darcq, Marteau.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

Commission de surveillance, MM V. Meurein *, 4, vice-président; le président de la Société des sciences; de Norguet, proprietaire; Gosselet, Giard, Viollette, *, Lethierry, Hallez, Corenwinder O * et Barrois Charles.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, vice-président; Vanhende, Debray, Rigaux, Chon, l'abbé Dehaisnes, Giard, Faucher.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.

MM. Ozenfant, vice-président; Verly, Fontaine. Schoutteten, Marteau, Planquart, l'abbé Carnel, Roussel.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, vice-président; Vernier, Rigaux, Fromont. Demeunynck.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Cussac, vice-président; Sauvaige, Henri Labbe. Baudet, MUSÉÉ MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués

47

à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, vice-président ; Van Hende, membre de la Société des sciences ; de Norguet , propriétaire ; N . . .

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installe à l'ancienne halle aux sucres.

Commission chargée de la surveillance et du classement, MM. Ch. Bachy, (), vice-président; Léon Gauche, (), administrateur délégué; Ch. Viollette, *, (), doyen de la Faculté des sciences; Cornut, *, ingénieur, Gauche.

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'administration de M. Gaspard, en 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, du 1^{er} juin au 30 septembre, de midi à cinq heures de relevée et les dimanches et jeudis, du 1^{er} octobre au 1^{er} mai, de midi à quatre heures.

A la collection de 248 tableaux indiquée dans la dernière édition du catalogue établi, en 1880, par le secrétaire de la commission, il faut ajouter un grand nombre d'œuvres remarquables données en 1881.

Commission du musée: MM. le Maire, président de droit; Terquem, adjoint, vice-président; Gaspard, secrétaire.

Section des beaux arts. MM. Dagneau, Desmit, délégués; Coffyn, Detraux, E. Verleye, d'Arras.

Section d'histoire naturelle : MM. Prevost, Terquem, Ponchez, Duriau, Vaneste, délégués.

Section d'archéologie: MM. Bonvarlet, Ch. Collet, Alibert, délégués

BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand 1^{er}*, par Van Dyck, la Sainte Famille, par Bockorts, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtelde-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance, MM. Léon Claeys. maire, président; Bailleul, Bollaert, Vandenbroucke. — Secrétaire, M. Braets. — Conservateur, M. N....

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée : MM. le Maire, président; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Leroy, de Coussemaker et Vandewalle.

Conservateur, M. Swynghedauw.

Conservateur honoraire . M. Ch. Allo.

CAMBBAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

Commission de surveillance. MM. Peinte, vice-président: Berger, le comte de Vendegies, Ronnelle et A. Durieux, secrétaire

DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

Section d'archéologie. MM. Bréan, ingénieur, président; Favier, propriétaire, secrétaire; Hazard, conseiller; Brassart, avocat, Delannoy, propriétaire; Dubrulle, architecte; Faucheux père, docteur en médecine; Groult; fabricant de sucre.

Section des beaux arts. MM. Ed. Paix, président; Albert Dutilleul, propriétaire, secrétaire; Alphonse André, brasseur; Adrieu Demont, artiste peintre; P. Billet, artiste peintre; Edmond Demont, propriétaire; Achille Poncelet, propriétaire; Edmond Locoge, propriétaire, *président honoraire*.

Section d'ethnographie. MM. Farez, A, (), industriel, président ; Alphonse André, brasseur, secrétaire; Anicet Boulanger, industriel; de Sars, propriétaire; Faucheux fils, docteur en médecine; A.-P. Maugin, docteur en médecine; C. Mille-Corbit, négociant.

Section d'histoire naturelle. MM. le baron Frédéric de Guerne, président; E. Gosselin, ingénieur civil, secrétaire; Edmond Demont, propriétaire; Edmond Delplanque, conservateur du Musée; Emile Desmarets, propriétaire; Jules de Guerne, propriétaire; Léon Maurice, conseiller; Vasse aîné, chimiste; Watelle, père, docteur en médecine.

Bureau de la Commission générale. MM. le maire de Douai, président; Bréan, 1^{er} vice-président; Alf. Dupont fils, 2^e viceprésident; Albert Dutilleul, secrétaire-général: Alphonse André, secrétaire-adjoint.

Conservateur (pour toutes les sections), M. Ed. Delplangue.

VALENCIENNES. -- MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée renferme plus de 400 tableaux, parmi lesquels plusieurs fort remarquables, entre autres un tryptique représentant la lapidation de saint Etienne, par Rubens, une descente de croix du même auteur; des Vélasquez, Périda, Martin Pepin, Van Dyck, Jordaens, Crayer, Porbus, Fouquières, etc., et une tapisserie d'Arras; 35 miniatures ou dessins, et des salles de sculptures renfermant un grand nombre d'œuvres de Carpeaux.

Cet établissement est placé sous la direction d'une commission. Les membres de cette commission sont les mêmes que pour l'académie de peinture.

MM. Bultot, maire, *président*; Robert, Dècle et Canu. Conservateur, M. Nicolle, François.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Commission administrative. MM. Pesier, *; vice-président; De Clercq, *, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

Conservateur, M. Farez, **()** A.

ROUBAIX. - MUSÉB INDUSTRIBL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale. Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

1º quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2º quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; 3º seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; 4º quatre-vingt-douze carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement; 5º trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur, M. Th. Leuridan, 4.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement : 67 tableaux, 16 dessins, 30 gravures, lithographies et photographies, 17 sculptures; ensemble 130 numéros.

Conservateur, M. Th. Leuridan, H.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très-importantes de monnaies, médailles, jetons, mereaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Ile Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

Conservateur, M. Th. Leuridan, 4.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 600 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

Conscrvateur, M. Th. Leuridan, 4.

JARDINS BOTANIQUES ET ZOOLOGIQUE.

LIL**LE**.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban, il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin, Lille possède un vaste et magnifique jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière. Ce jardin, avec ses plantations séculaires, ses pelouses sillonnées de nombreux cours d'eau et ses collections d'animaux, est un séjour des plus agréables et des plus intéressants. Il complète très heureusement le vaste et bel ensemble des promenades de la grande cité transformée.

Commission de surveillance : MM. Meurein, #, #, viceprésident ; Van den Hende, Adolphe (fils aîné), horticulteur, Giard, professeur à la Faculté des Sciences; Lotar, Henri, professeur à la Faculté de Médecine; Corenwinder, O #, agronome Ed. Desbonnets, conseiller municipal; Bouchée, conseiller municipal; Charles, conseiller municipal; Bertrand.

Directeur des jardins, M. Jadoul.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef, M. Duriau.

THÉATRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires. Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs pri vilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis_par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMMUNALES.

LILLE.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de Société du grand Concert, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fût arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze ; ils recurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le micux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de Conservatoire secondaire de Paris. Ce vœu ne tut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820. elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la

musique à deux cent soixante - dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. MM. le maire, président; Ed. Desrousseaux, vice président honoraire; Th. Herlin, vice-président; Paul Pannier, secrétaire; Ed. Français, E. Vandeweghe, Faucher, G. Lammens, A. Ladureau.

ADMINISTRATION. Directeur, M. F. Lavainne *; secrétaire-archiviste, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. Professeurs. — Harmonie: demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, — Solfège : Classes supérieures de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugghe; classes supérieures de demoiselles; M^{me} Bulteau; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Dienne; classe élémentaire de garçons, M. F. Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — Chant : demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair; (hommes), M. Boulanger. — Piano : Classe supérieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monneret; classe préparatoire de demoiselles, MIles Pannequin, Magot, Ortille; classe élémentaire de demoiselles, MIles Pannequin, Magot, Ortille; classe élémentaire de demoiselles, MIle Valtier. — Piano et orgue. (garçons), M. Lefebvre. — Violon, 1^{ro} et 2^o classes M. Paul Martin. — Violoncelle, M. Delannoy. — Contre-basse, M. Darcq. -- Flûte et hautbois : M. Herman. — Clarinette, M. Gaubert. — Basson, M. Bar. — Saxophone, M. Gaubert. — Cor, M. Wybo. — Cornet à pistons et trompette, M. Sinsoilliez. — Trombone, M. Masurel. — Classe d'ensemble et instrumentale, (garçons et demoiselles), M. V. Delannoy.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Lille.

Commission administrative. MM. le Maire, président; Marteau, nice-président; Coquidé, Gavelle, Agache, Aug. Herlin, Marsillon, urcou, Huidiez père, Sproit, Denneullin, Cornut, Schoutteten, Van der Vinck.

Peinture, M. Colas, directeur. — Dessin de la figure. MM. Colas, professeur; Darcq, professeur en second. — Sculpture. M. Darcq, professeur. — Anatomie, M. le docteur Etienne Colas, *, professeur. — Architecture. M. Vandenbergh, professeur. — Cours d'ornement. M. Dubuisson, professeur. — Cours de perspective linéaire. M. Dubuisson, professeur. — Géométrie et mécanique appliquées. M. Vantiscotte, professeur. — Dessin linéaire. M. Dubuisson, professeur — Dessin élémentaire. MM. Lecat, professeur; Degouge, professeur-adjoint. — Histoire de l'art. M. Mamet, professeur.

Roubaix.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Commission de surveillance. MM. le Maire, président; Carlos Delattre, vice-président; Henri Verlais, Édouard Dupire, Harinkouck, Vinchon, E. Roussel, Cornut.

Directeur, M. Mils; () A. professeur de peinture et de bosse; Dessin de figure et académie, M. Bouzin; dessin élémentaire, ornement, histoire de l'art, M. Seratzki; Architecture, M. X....; géométrie descriptive, géométrie et mécanique appliquées, dessin de machines, M. Codron; dessin linéaire élémentaire et mathématiques, M. Alexandre Faidherbe, I. (); professeur-adjoint, M. Aristide Faidherbe.

Cours d'anglais, M. Hache, 1^{er} cours et M. Dorion, 2^e cours; allemand, M. Wilhem-Rohn; espagnol, M. Dorion; italien, M. H. Hache. Cours de langue anglaise pour jeunes filles, Mlle Debuchy.

Physique, chimie-manipulations-teinture, M. l'abbé Vassart; école de tissage, directeur, M. Sadon, () A; professur, M. Sadon, fils; cours des chauffeurs, M. X.....

ÉCOLE DE MUSIQUE. — Commission de surveillance. — MM. le Maire, président; Victor Delannoy, vice-président; P. Parent, Barrez, Bulteau, Pierre Destombes, Bossut-Plichon, A. Vaissier et A. Jourdeuil.

Directeur, M. V. Delannoy, A. 47; secrétaire, M. A. Turbelin.

Professeurs. Solfège, hommes, 1^{er} cours, M. Victor Delannoy () A.; 2^e cours, M. A. Turbelin; 3^o cours, M. E. Hodum; cours d'adultes, M. Turbelin; solfège, demoiselles, Mme Seynave et Mlle Letellier; piano, Mme Prus et Mlle Letellier; clarinette, MM. P. Fournier et E. Tesse; flûte, hautbois, basson et saxophone, M. Knoor; violon, M. V. Delannoy, () A.; violoncelle et contre-basse, M. Landouzy; instruments de cuivre, MM. D. Catteau, Géminick, Léopold Mercier et X.....; petits instruments de cuivre, M. Montigny.

Cours de chant pour hommes, M. Minssart.

pour dames, Mme Landouzy.

Classe d'harmonie, M. Victor Delannoy, Q, A.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Commission administrative. M. la Maire président.

Section de musique. MM. Dervaux-Wetzel, Dupret Henri, Grau-Libert, L. Duhamel, L. Marafui, G. Glorieux, A. Delcour, Adolphe Vanaverbeck, H. Balois.

Sertion d'architecture, de peinture et de dessin. MM. J. Leblan, #, Dervaux François, O. Devaux, Al. Deletombe, Goubet, Doublemart, Petit, Masure-Six, J. Duprez.

Membres honoraires. MM. L. Cadeau, J. Mathon.

Dunkerque.

ECOLES ACADÉMIQUES. Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin. MM. Detraux, président; Verley, secrétaire; E Dubuisson, Schelley, Vianne, Ch. Collet..

Ecole d'Architecture, M. J. Lecocq, architecte de la ville, directeur-professeur, M. Debacker, professeur de géométrie, Delannoy, professeur-adjoint.

Dessin et peinture, MM. Callot directeur-professeur M. N.... professeur.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — Commission municipale de musique. MM L. Crujeot, président; E. Pouleur, secrétaire; G. Dutoit, E. Petyt

Directeur. M. Neerman père.

Professeurs. MM. Vergriete; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen, Neerman père, Huot.

Bailieul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission d'administration. MM. le Maire, président; Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy, de Coussemaker Ignace et Vandewalle,

Directeur, M. Swynghedauw, professeur, M. Croes, fils.

Cambrai.

ECOLE DE MUSIQUE. — Administrateurs : MM. Dutemple, conseiller municipal, vice-président, Ernest Maronniez, Eugène Delalande, Alfred Delannoy, André Deloffre, Manière, conseur.

Professeurs, MM. Datte, professeur de violon, de violoncelle et solfége supérieur; Muguet, professeur de clarinette et de saxophone Mascret, professeur de flûte, hautbois et basson; Diennc et Etienne, professeurs d'instruments de cuivre; Caudriller, professeur de solfège, cours secondaire; Etienne, idem, cours élementaire. ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — Commission de surveillance, MM. le Maire, président; le comte de Vendegies, vice-président; Delannoy, Cornaille, Peinte, Bélamy; Ronnelle, Caluyer; directeur, M. Berger, fils; professeur, M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — Commission de surveillance, MM. Cornaille fils; Bertrand, Devilder, Carbonel, Boileau, Messian; Douay fils; directeur, M. Christian; professeur. M. Desicy.

Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudez, directeur.

Maubeuge. M. Neulliés , *directeur*.

COURS DE DESSIN.

Bouaí.

SECTION DES BEAUX ARTS. — Commission. M. le Maire, président. MM. Farez, A (), ingénieur civil, vice-président; Mahieu, O *, commandant; Meurant, architecte; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, *, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Abel Desjardins, O *, doyen de la Faculté des lettres; Gosselin, ingénieur civil; secrétaire, Giroud, *, député: Watelle, docteur en médecine; Surveillant général, M. Carpentier.

Géométrie et mécanique appliquées aux arts. Architecture, M. Guillet, professeur.

Perspective, M, Neveu, professeur.

Dessin, figuré, M. Petit, professeur; ornement, M. Delétrez, id. Modelage et sculpture, M. Délétrez.

Cours de comptabilité et de tenue des livres, M. Riémain. Cours de calligraphie, M. Flament.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Commission de surpeillance, M. le Maire, président; M. Clavon, vice-président; MM. Boulé, Evrard; Cuelenere, directeur; M. Delahaye, professeur de solfège (garcons); Mlle Dubus, professeur de solfège (filles); Mme Fonrobert-Beauclair, professeur de vocalisation et chant (hommes et demoiselles); Mlle Sarrazin, professeur de plano (demoiselles), M. Heisser, professeur de violon et d'alto; M. E. Henry, professeur de violoncelle et de contrebrasse; M. Auguste Bernard, professeur de flûte, et saxophone; M. Alfred Bernard, professeur de clarinette; M. Démoulier, professeur de basson et d'ophicléide; M. Delahaye, professeur de piano et d'accompagnement (jeunes gens); M. A. Détrain, chargé du cours pour la classe de hautbois; M. du cours pour la classe de trombonne à pistons et à coulisse, N. Fromont chargé du cours pour la classe de cornet à pistons, trompette, et saxophone soprano et contralto.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs. — La commission est en réorganisa tion.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres, Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs, MM. Henry-Eugène Delacroix, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modelure et ornements; Dussart, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur adjoint de peinture et sculpture.

Cours de printure pour les jeunes filles. — Mme Delacroix.

ECOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — MM. Nicolet, () A, professeur de physique; N. . . , professeur de chimie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Membres administrateurs, MM. le maire, président, Devillers, secrétaire; Boucher Charles; Labit, ¥, Dugardin; Georges Devémy, Aifred Trinquet, Emile Vernus.

Professeurs, MM. de Cornillon, violon et alto; Absalon, violoncelle et contre-basse; Gaubert, clarinette, saxophone et basson; Alfred Datte, flûte et hautbois; Cantin, cor; Martin, instruments de cuivre à pistons; Biloir, solfège élémentaire et supérieur; Labit Henri, délégué aux études.

Imprimeric et Librairie.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1370. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent jes Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	
Journaux politiques.			
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.			
Junkerque Id Id Bergues Id Bourbourg	L'Autorité Le Phare de Dunkerque Echo Maritime Le Nord Maritime Journal de Bergues Revue commerciale de Bergues Journal de Bourbourg	3 fois par sem Id. Quotidien. Id. Hebdomadaire Id. Id.	
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck Id Id Bailleul	L'Indicateur d'Hazebrouck L'Echo de la Flandre Journal d'Hazebrouck La Bailleuloise	Hebdomadaire 3 fois par sem	
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille Id	L'Bcho du Nord Le Mémorial de Lille et du Nord de la France. Le Propagaleur du Nord et du Pas-de-Calais. Le Progrès du Nord La Vraie France. La Vraie France. La Feuille des Campagnes. Les Afflches et Annonces. Le Petit-Nord La Semaine religieuse de Cambrai. Bulletin de l'OEuvre des facultés catholiques. La Gazette du Nord. Grains de Senevé Union de prières pour la ville de Lille La Dépèche. Le Carillonneur Le Nouvelliste du Nord. Le Forçat Le Grand Nord Le Grand Nord Le Grand Nord Le Gazette de Tourcoing L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix L'Echo de Tourcoing	Id. Id. Id. Id. Hebdomadaire Quotidien. Quotidien. Hebdomadaire Mensuel. Hebdomadaire Quotidien Hebdomadaire Quotidien. Id. Hebdomadaire Quotidien. Id. Hebdomadaire Quotidien. Id.	
Id Armentières	L' Raseur	Hebdomadaire	
ABRONDISSEMENT DE CAMBRAI.			
1 Id	L'Émancipateur de Cambrai La Gazette de Cambrai Le Libéral de Cambrai Le Cambrésis	1.3 fois par sem.	

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.		
1	ARBONDISSEMENT D'AVESNES.			
Avesnes Id Fourmies Id	Le Journal de Fourmies Le Courrier de Fourmies	ld. Hebdomadaire 2 fois par sem.		
		Hebdomadaire Id.		
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.			
Id	L'Indépendant de Douai L'Ami du peuple La Gazette de Douai La Petite Gazette de Douai et de l'arrondis. Le Vrai Gayant Le Petit Douai	ld.		
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.			
Valenciennes Id.	_	³ fois par sem. Id.		
Id	L'Impartial du Nord	Id. Id.		
Condé Id	Le Courrier de l'Escaut L'Éclaireur	1 id. 2 Id.		
St-Amand	Echo Amandinois	Hebdomadaire		
Denain	L'avenir de Denain Le Journal de Denain			
Ja		nendomacarre		
	Journaux non politiques.			
Paris(4) Id Id Id Lille	Le Diable Rose. Journal des marchands de modes Les Modes européennes. Le Génie de la Mode La dernière semaine financière Industrielle	Mensuel. Id. Id. Bi-mensuel.		
10	et commerciale Carillonneur du Nord	Hebdomadaire Hebdomadaire		
Id	Le Matériel industriel du Nord de la France et de la Belgique	Mensuel.		
ld ld	Le Portefeuille d'un Conteur Le Journal circulaire dumarché linier de Lille.	Id Hebdomadaire		
Id Id	Journal des brasseurs du Nord Le financier du Nord.	ld. Id.		
Id Id	La Feuille d'ann ^{es} du Nord et la halte de Paris La Région du Nord.	ld. Mensuel		
Id	Bulletin de l'Adoration réparatrice	Id.		
Id Id	Le Bonhomme Flamand Annonces des arrondiss. de Lille et d'Arras	Id. 2 fois par sem.		
Id	Le Nord-Arliste	Hebdomadaire		
Id Id	Gymnastic'S, ort-Nord Circulaire périodique de la Banque lilloise	Mensuel. Hebdomadaire		
Id	Journal général d'annonces, affiches et avis			
	du département du Nord	3 fois par sem.		

(1) Ces journaux paraissent à Paris, mais sont imprimes et déposés à Lille.

VILLES	TITRES ET SOUS-TITRES	
où paraissent les journeaux.	des Journaux.	Périodicité.
Id	La Semaine musicale de Lille	Hebdomadaire
Id	La Semaine agricole et financière du Nord	Le jeudi.
ld	L'Épargne du Nord	Hebdomadaire
Id	Le Nord-Épargne	·Id.
ld	Le Nord contemporain Journal des sciences médicales	2 fois pur sem.
ld	Le Pelit Lillois	Mensuel.
Id	La Halle de Paris	Hebdomadaire
Id	L'annonce illustrée	ld. Mensuel
Lille	Bulletin de la Société Industrielle	Trimestriel
Id	Archives botaniques	Mensuel
ld	Revue Générale des chemins de fer	Id.
Id	La Finance du Nord	Hebdomadaire
Id	Journal de l-Agriculture du Nord	Id.
Id	Les Saisons.	Tousl. quinzej
Id	Le Moniteur de l'Industrie	Mensuel.
Id	Le Renseignement. (Moniteur des ventes et	
	locations d'inmeubles	Hebdomadaire
ld	La Brouette Tourquennoise	Id.
Roubaix Id	Le Bulletin musical	Mensuel
	Feuille d'annonces Roubaix - Tourcoing Petites affiches ce Roubaix - Tourcoing	Hebdomad aire
ld Tourcoing	Le Carabinier Français	Id.
Id	Revue Colombophile	Hebdomadaire
ld	Le Brouetteur.	Id. Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces de l'arrondissement	10.
ld	et arrondissements voisins	Le jeudi.
	Le Coopérateur.	Mensuel.
St-Amand	Journal d'annonces	Hebdomadaire
Douai	L Echo commercial et industriel du Nord et	
	du Pas-de-Calais	Hebdomadaire
Id	L'Indicateur Financier	Le 1º de cn. m
ld	Indicateur théâtral et musical	Le 15 de ch. m
Id	Les Épreuves du baccalauréat	Session du bacca.
ld	La Région du Nord	Hebdomadaire
Id	Les Petites affiches et annonces Circulaire financière de la Banque	Id.
Id	Les Pelites affiches et annonces du Nord	2 fois par sem
Ju	de la France. (Sous titre : Journal de	
	Douai	Hebdomad a i re
Id	Le publicité Douaisienne et de l'arrondisse-	периощанацие
	ment	Id.
Id	Indicateur du chemin de fer	ld.
Maubeuge	Le Nord métallurgique.	Hebdomadaire
Dunkerque	Le Trésorier du soldat	Mensuel.
Id		Saison balnéa.
Id	L'ECho de l'Union des bienfaiteurs du soldat	
a	malade ou blessé	Monsuel.
Cambrai	Revue hebdomadaire, Agricole, et Com-	
14	merciale	Hebdomadaire
Id	Revue Agricole de la région du Nord Feuille d'annonces de l'arrondissement	ld.
Id	Le Petit Cambrésis	Id.
14	LO I CHI Gamma COLO	ld.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870, porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'*n* pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement de Dunkerque. MM. Dantu, maire à Steene: Lebecque, agriculteur à Coudekerque; Vandenbavière, agriculteur à Loon; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque; Dehaene, agriculteur à Wormhoudt; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, vice-président; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, secrétaire; Plouvier, maire de Steenwerck; Vandewalle, maire de Berthen; Bouilliez, à Merville; Becquaert, maire d'Arnèke; Desmarescaux, maire d'Eecke.

48

Arrondissement de Lille. MM. V. Meurein, * 1, agronome, viceprésident; Deleporte-Bayart, à Rouhaix, secrétairs; E. Behagle, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies; Bouchery Charles, cultivateur, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, * propriétaire à Lille; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Chieus, père, vétérinaire à Roubaix; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing; Lepercq, Alexandre, cultivateur, distillateur à Quesnoysur-Deûle.

Arrondissement de Cambrai. MM. Danquigny-Mallet, conseiller municipal à Cambrai; Herbet, maire d'Haynecourt; Dejardin, propriétaire à Carnières; Carpentier à Caudry; Lombois, maire de Catillon; Boulanger, propriétaire à Doignies; Vallez, maire de Briastre.

Arrondissement d'Avesnes. MM. le Sous - Préfet, président; Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, vice-président; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, secrétaire; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules, conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

Arrondissement de Douai. M. le Sous-Préfet, président; MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres; Vasse, ¥, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-Warendin; Couppé. maire et fabricant de sucre à Férin; Benoit Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, à Faumont.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, vice-président; Davaine Jonathan, à Saint-Amand; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing; Jouglet Théophile à Anzin; Macarez, agriculteur à Haulchin; M. P. J. Lemer, brasseur à Hergnie; M. Ségard, secrétaire.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. --- SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

BURBAU; MM. René Telliez, à Lille, président; B. Corenwinder,

(4) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre Sciences et Arts. de Sequedin; F. Desprez, à Cappelle; Bernard, à Roost-Warendin; Em. Macarez, à St-Python; Claudorez, à Hazebrouck; Boulangé, à Salesches; Delelis, à Dunkerque, vice-présidents pour les divers arrondissements, Vion, à Lœuilly (Somme), viceprésident pour la section étrangère; Gustave Dubar, à Lille, secrétaire-général; A. Renouard, à Lille, secrétaire; Roger Chieus, secrétaire - adjoint; Deleporte - Bayart, à Roubaix, trésorier; A. Renouard, bibliothécaire-archiviste.

DUNKBROUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

MM. Vandercolme, père, président honoraire; Fidèle Vanhersecke, vice-président honoraire.

BURBAU: président, M. J. Delelis, *;

Canton de Dunkerque-Est. — vice-président, M. Auguste Gaspard.

Canton de Bergues. — M. Léon Claeys.

Canton d'Hondschoote. — M. Mallengier.

Canton de Wormhoudt. — M. Dehaene; secrétaire, M. Coolen; .trésorier, M. Louis Debaecque; secrétaire-archiviste, M, Bradts.

BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau : MM. Ed. Hubert-Legaigneur, président ; Belle et Vandenbavière, cultivateurs, vice-présidents; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, secrétaire; P, Joos, secrétaire-adjoint; Louf, cultivateur, à St-Georges, trésorier-bibliothécaire.

M. Demeunynck, 💥, président-honoraire, à Bourbourg.

Membres titulaires de la société. — Ils sont au nombre de 74.

HAZEBROUCK.

Bureau. MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, présidentshonoraires; Margerin du Metz, president; Bouilliez, vice-président; Claudorez, Paul, secrétaire; de St-Mart, trésorier.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

BAILLEUL.

Bailleul. MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire de Bailleul, président; H. Bieswal et P. Becuwe, vice-présidents; D. Depuorter, secrétaire; C. Hopsomer, trésorier.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 140.

LILLE. --- COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Ce comice est composé de 4 membres honoraires et de 620 membres titulaires.

Membres honoraires. MM. le Préfet du Nord, président d'honneur. le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division.

Bureau. MM. Beaucarne-Leroux, #, président; Hellin, Vallet-Roger, #, vice - présidents; De Norguet, secrétaire - général; Rousseaux, secrétaire-adjoint; H. Butin, #, bibliothécaire; Nicole, bibliothécaire-adjoint; Tripier-Durieux, trésorier.

Le nombre des membres titulaires est de six cents vingt, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, président honoraire; Ernest Legrand, président; François Boulanger, vice-président; Léon Hannoye, secrétaire - général; Henri Pecard, secrétaire adjoint; Jules Hiroux, trésorier; Deharvengt-Derkenne, archiviste; Désiré Legrand, bibliothécaire

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES. — Agriculture, MM. Bultot, président; Hunet, 1^{er} vice-président; Mariage, #, 2^e vice-président; Damien, secrétaire.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, #, président; N. ., Elie, vice-président; Gouvion Jules, secrétaire, N..., trésorier.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine - Nicole, président; Davaine, Jonathan, vice-président; N....., secrétaire, Waché, trésorier.

CAMBRAI.

Bureau. MM. Tribou, à Hem-Lenglet, président; Dejardin, à Carnières, et Vallez, à Briastre, vice-présidents; E. Le Roy, à Crèvecœur, secrétaire-général; Blin, bibliothécaire, à Cambrai, secrétaire-rédacteur; Richard, secrétaire-archiviste; Millot, notaire, trésorier.

Nombre des membres, 290.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing a eu le sien en 1881, Le Câteau a eu son tour en 1882, Cambrai-Ouest l'aura en 1883, Clary en 1884 et Cambrai-Est en 1885.

Haras.

Le département du Nord fait partie du 1^{er} arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; direc teur : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1882, dans le Nord, 22 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; Bergues, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait ; St-Amand, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait ; Douai, 4 dont 3 demi-sang, 1 de trait ; Avesnes, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait ; Maubeuge, 4 dont 3 demi sang, 1 de trait ; Landrecies, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a en outre, approuvé 33 étalons qui ont touché 13,200 fr., et en a autorisé 6.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 87, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 21; Cambrai, 15; Avesnes, 18; Douai, 7; Valenciennes, 18; Hazebrouck, 4.

Vétérinaire du département du Nord, M. Pollet à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

Président, M. Bernard, à Aubencheul.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques,

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires cantonaux des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties; M. Pollet, vétérinaire départemental, à Lille.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de sept. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, président d'honneur; E. Delesalle, président; Decroix, vice-président; A. Masquelier; E. Agache; Th. Barrois; A. Delesalle; L. Bonduelle; H. Labbe; A. Descamps; P. Derode; P. Le Gavrian; J. Schoutteten; A. Vial; F. Brunet; J. Leblan; J. Scrive-Loyer.

Secrétaire de la chambre, M. H. Tournier.

DUNKERQUE. MM. Auguste Petyt, *, président honoraire; J.-B. Trystram, président, député du Nord; Alfred Petyt, vice-président; Th. Foort, trésorier; Ad. Fichaux; E. Lavergne, P. Marchand, J. Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, D. Vancauwenberghe-Bellenger, L. Herbart. L. Dubuisson, Deregneaucourt, Demarle-Fétel.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, *, président; Scrépel-Roussel, viceprésident; Th. Leuridan, 4, secrétaire; H. Mathon, trésorier; G. Wattinne; F. Roussel; J. Lagache, fils; Eloy-Duvillier; Parent-Monfort; A. Vinchon, Motte-Bossut, *, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Jonglez-Desurmont, président; E. Jourdain, vice-président; Scalabre-Delcour, trésorier-archiviste; Lorthiois-Desplanque, D. Leurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, secrétaire.

DOUAI. MM. Charles de Bailliencourt, president; V. Hanotte, #, vice-président; Maronniez, secrétaire; Alain-Chartier, #; Cavroy; Paix; Farez, Q A.; Giroud #; A. Trannin; Goube-Piérache; Delcroix; Messien, Vanderbraeck.

Membres correspondants. MM. Lanvin, à Fressain. — Secrétaire-archiviste de la Chambre, M. Richart.

CAMBRAI. MM. Wallerand, Louis. *, président; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. *, vice-président; Petit, Charles, secrétaire; N..., trésorier; Ménard, Antoine-Gérard, Hallette, Jules; Ledieu, René; Ménard, Henri; Delloye, Charles; Mallez, Paul-Marie; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, *; Wiart, Henri Joseph.

.VALENCIENNES. MM. Charles Delame, *, président; Harpignies, père, vice-président; Leduc, trésorier A. Wagret, J. Durel, Dubois, Jeronnez, Lamour, Debrabant – M. Ernest Bouton, Secrétaire.

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la monenclature des membres qui les composent :

ARMENTIÈRES.

Président: M. Miellez Edouard; Vice-président, M. Leuridan Bouche; Membres, MM. Vial; H. Becquart; L. Bouchez; Lutun; Gille; Félix Deren; Pierre Woussen; Victor Pouchain; Lacherez; Léon Fremaux, secrétaire.

AVESNES. MM. Boussus, Dubois, Georges, Pecqueriaux, Pigé, Carlier, Gillard, Clavon; Sculfort; Imbert.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT A ROUBAIX ET TOURCOING.

Etablissement comprenant:

1º Bureau de conditionnement des soies, des laines et des cotons ;

2º Bureau de pesage des matières textiles;

3° Bureau de décreusage officieux ;

4º Bureau de titrage et de numérotage des fils.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles. Le droit de pesage a été modifié par un autre arrêté préfectoral du 13 décembre 1861.

Commission de surveillance. MM. Bonne, Demarquette, Delebois, conseillers municipaux; A. Delfosse, \Rightarrow ; H. Mathon membres de la Chambre de commerce.

Directeur, M. A. Musin, 7 ; 1^{er} commis, M. Simoëns; receveur, M. A. Destrée; plus 36 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie. Un service de factage spécial *restitue gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

L'établissement de Roubaix sous le rapport du mouvement est le plus important de tous ceux qui existent.

Depuis le 16 octobre 1882 l'etablissement est transféré boulevard d'Halluin dans une belle et vaste construction spéciale qui se trouve reliée, par une voie ferrée, au chemin de fer du Nord et aux Magasins généraux qui sont à proximité.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Commission de surveillance. MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

Directour. M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES BAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing. *Directour-Ingénieur*. M. A. Binet; *inspectour*, M. Louchet (à Roubaix); *Régisseur-comptable*, M. Descamps; *piqueur*, M. Rifflard, \neq .

Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants et filles mineurcs ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.

La 6° circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

Inspecteur divisionnaire, M. Nadeau #, rue Boileux, 26.

Inspecteurs département » . MM. Arnold 4, rue d'Anvers, 30. à Lille ; Pastour *, a Valenciennes, rue Abel-de-Pujol, 14.

Comité linier du Nord et Association pour l'extension de la culture du lin.

(Fondé en 1849).

MM. Julien Le Blan, à Lille, président ; Georges Colombier, à Haubourdin, vice-président ; Eclouard Agache, à Lille, secrétairegénéral, Gustave Dubar, à Lille secrétaire.

Membres: MM. Bayeux fils, à Lille; Boutemy, à Lannoy; G. Cannissié, A. Casse, à Fives-Lille; Ch. Catel fils, Eugène Crépy, Ange Descamps, J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai; Duplay, à Frévent, Faucheur-Desmedt, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin, Lemaître fils, à Halluin; Leroy-Crépaux, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Jules Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils, Georges Saint-Léger, Scrive-Loyer, à Lille; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières.

Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez. président ; Alfred Delesalle, vice-président ; Jules Schoutteten, secrétaire-général ; Gustave Dubar, secrétaire.

Membres: MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Eloy-Duvillier.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. Directeur, M. Hartung, #; Administrateurs, MM. Bernard Henri, #; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, N....; Scalbert; Ed. Longhaye; Aug. Masquelier, #; A. Wallaert; censeurs, MM. Scrive-Bigo, #; Descamps-Crespel; C. Mas; controleur, G. Verron; caissier, M. Renut.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. Directeur, M. Boutoëy; Censeurs: MM. Guery, Bracq Amédée, Bultot, *. Administrateurs: MM. Dubois, Decle, Lecat, Pierard, de Quillacq *, P. Dupont, Delame. — Caissier, M. Van Gelder. — Chef de comptabilité, M. Ruellé-Duchéné.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. Etablie par décret du 13 juin 1855. Directour, M. Armand Girard. — Administrateurs, MM. Trystram Jean; Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, A. Vendercolme, J. N. Vancauwemberghe — Censeurs, MM. de Cleebsattel, O. ¥, Carpentier; caissier, Bameule. SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. Autorisée par décret du 31 décembre 1867 — M. L. Ronceray, directeur. — B. Trouslard, caissier.

SUCCURSALE DE CAMBRAI. — Autoricée par décret du 12 août 1880, (promulgué Journal officiel du 7 septembre 1880). — M. Teste, directeur. — Administrateurs : MM. Éd. Bertrand, Jules Delaporte, Jules Brunel-Pamart, Camille Maîresse, Cornaille Georges Wiart Gustave. — Censeurs : MM Brabant Jules, Seydoux Charles, Wallerand Louis. — Caissier : M. Jacquemart. — Teneur de livres : M. Coquenpot.

SUCCURSALE DE DOUAI. — Autorisée par décret du 7 janvier 1881 — M. Chevalier, directeur.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. Agents de change, courtiers d'assurances, interprétes et conducteurs de navires. — Chambre syndicale, M. D. Spiers syndic; A. Plaideau, premier adjoint; Debaecker, deuxième adjoint; A. Sergent, troisième adjoint; L. Toutain, quatrième adjoint; Leroy, Alibert, L. Deman, G. Ladureau, Lesidaner, Lefebvre.

Courtier honoraire; M. A. Vandercolme, père.

BOURSE DE LILLE. Agents de change, MM. Verbiest, Liagre, Févez, Pajot, Paquin, Crouan.

BOURSE DE DOUAI. Courtiers de commerce, MM. Pouille, Pochez, Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change.; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

BOURSE DE TOURCOING. Courtiers de commerce, M. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — Allemagne, consul: M. A. Wagner; Angleterre, vice-consul: M. Taylor; Autriche-Hongrie, consul: M. Numa Plaideau; Belgique, consul: M. L. Dewulf-Cailleret; Brésil, Mexique et Grèce, consul: M. G. Féron; Danemark, consul: M. Bonvarlet. Espagne, vice-consul: M. Th. Foort; Etats-Unis, vice-consul; M. Lemattre; Italie, consul: M. Th. Foort; Pays-Bas, consul: M. Ed. Petyt; Pérou; consul: M. N..., Portugal, vice-consul: M. Jodocius; Russie et Costa-Rica, consul: M. L. Debaecque; Suède et Norwège, consul: M. Ch. Collet: Turquie, consul: M. Ed. de Clebsattel.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de Suède, Norwège et Danemarck.

LILLE. MM. Dansaert, consul de Belgique; Crépy, vice-consul; Dubois Grégoire, consul des États-Unis; Desrousseaux, viceconsul de Portugal; Bayart, vice-consul du Brésil; Venot, viceconsul d'Espagne; Renouard, vice-consul d'Italie.

ROUBAIX. MM. Allard, -4 consul de Belgique; Lepoutre, consul des Pays-Bas; Piat, vice-consul des Etats-Unis; Albert Prouvost, vice-consul d'Espagne.

rouncoing. M. le docteur Sioen, 4, consul de Belgique.

CAMBRAI. M. Ch. Both Le Gentil (() A) 4, banquier, vice-consul d'Espagne.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de Belgique.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1^{er} juillet 1855 a établi dans chaque canton, une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétairesarchivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

Beuxième partie.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 2° 3' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5° de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont: au nord-ouest, la Manche; au nord-est la Belgique; au sud-est, le département de l'Aisne; et au-sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très variable dans les diverses parties qui le composent; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

Aspect.

ÉMINENCES. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,

coleau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises ; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cattes, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mêlé de pierre meulière; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu éleves, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200,250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

VALLÉES. Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont:

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mét. 77 de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon : longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres ; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 50 à 1,200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

RIVIÈRES. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 26 (1).

 $L^{*}Aa$, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

La Colme, branche de l'Aa, qui s'en sépare à Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Bergues.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

La Piene, très petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près Wylder.

La Lys, dont la source est à Lysbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais, qui vont se jeter dans la Lys à La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Préaven, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(4) Parmi (es rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, c'ans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Defile, à Marquette.

La Deule, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Lécluse, (arrondissement de Douai), alimente le canal de la Sensée et va se jeter dans la Scarpe à Lambres.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

L'Écaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Bassuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Campde-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

RUISSEAUX. On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naîl à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des Cattes et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, audessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

MARAIS. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires; le nombre considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moëres, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe;

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé;

Enfin, quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arroudissements d'Avesnes et de Cambrai;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

Météorologie.

CLIMAT. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrès de latitude septentrionale. Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

TEMPÉRATURE. D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de (- 19°,0) le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

Méréones. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

VENTS DOMINANTS. Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 663 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 663 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance.

LILLE. Chef-lieu du département, du quartier-général du 1^{er} corps d'armée, de la 1^{re} division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État: médecine et pharmacie, sciences; facultés libres: droit, médecine, sciènces, lettres; institutindustriel; ville d'industrie et de commerce. — Population: 178,144 habitants.— Distance de Paris: 236 kilom.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 91,757 âmes. Tourcoing. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 51,895 âmes.

DUNKERQUE. Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Population : 37,323 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siége de la cour d'appel et d'une académie universitaire; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 29,172 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population: 27,607 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 25,089 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 23,448 habitants.

MAUBRUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée, avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 17,221 habitants.

DENAIN. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 17,202 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 28 kil de Lille. — Population : 12,712 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 11,184 habitants.

HAZEBROUCK. Chel-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 10,595 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,564 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 8,416 âmes.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille. — Population : 7,028 habitants.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,731 âmes.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population · 6, 637 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants. AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 105 kil. de Lille. — Population : 5,714 habitants.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 66 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,385 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

CONDÉ. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,621 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille.— Population : 4,276 habitants.

LANDRECIES. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,203 habitants.

LE QUESNOV. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 67 kil. de Lille. — Population : 4,030 habitants.

• LA GORGUE. Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,885 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 26 kil. de Lille. - Population 3,757 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population: 3,545 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,472 babitants.

MARCHIENNES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, 34 kil. de Lille. — Population : 3,388 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population : 2,392 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,985 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. - Population : 1,863 habitants.

BOUCHAIN. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 49 kil. de Lille. — Population: 1,763 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,273 habitants.

SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉS	IGNATION	Nombre communes.	SUPER	FICIE
des arrondissements.	des cantons	Nom de coma	par canton.	par arrondissement
DUNKERQUE.	Bergues Bourbourg Dunkerque-Est Dunkcrque-Ouest Gravelines Hondschoote Wormhoudt	13 13 8 6 4 8 10	hect. ares 44953 > 44075 ~ 6775 > 4648 ~ 6944 ~ 13743 ~ 44205 ~	bect. ares
HAZEBBOUCK	Bailleul-Nord-Est Bailleul-Sud-Ouest Cassel Hazebrouck-Nord Marville Steenvoorde	4 5 13 10 7 5 9	9643 • 6863 • 44752 • 42526 • 8384 • 8274 • 42052 •	69 458 -
Lille	Armentières Bassée (La) Cysoing Haubourdin Lannoy Kord-Est Centre Sud-Est Sud-Ouest Ouest Pont-à-Marcq Quesnoy-sur Deùle Roubaix-Est Roubaix-Ouest Seclin Tourcoing-Nord Tourcoing-Sud	84 44 46 42 23 45 92 26 63	6285 ° 7007 ° 9644 • 8724 • 2625 • 285 ° 4244 • • 2965 ° 4244 • • 2965 ° 44680 ° 44680 ° 6575 • 2636 ° 4460 • 9592 • 6234 •	87564
Cambrai	Cambrai-Est Cambrai-Ouest Cambrai-Ouest Catleau (Le) Clary Marcoing Solesmes	44 47 46 47 47 20 47	8891 • 7892 • 40478 • 45948 • 43731 • 49959 • 42765 •). 89334 •

DÉSI	GNATION	ore nunes.	SUPER	FICIE
des arrondissemen is.	des cautons .	Nombre de communes.	par canton.	par arrondissement
			hect. a ^{res}	hect. ares
Avesnes	Avesnes-Nord Avesnes-Sud Bavai Berlaimont Landrecies Maubeuge Quesnoy-Est Quesnoy-Ouest Solre-lo-Château Trélon.	14 12 18 14 10 15 14 27 16 13	43046 » 45259 » 42748 » 8777 » 41463 » 20963 » 48048 » 7978 » 43483 »	 14006 <u>1</u>
Douai	Arleux Douai { Nord Sud Quest Marchiennes Orchies	45 6 40 44 45 9	8744 ***********************************	} { 47581 "
Valenciennes <	Amand (Saint-), r. g Amand (Saint-), r. d Bouchain Condé Valenciennes { Nord Est Sud	40 7 24 40 9 40 45	5856 » 40788 » 44244 » 8468 « 5799 » 9377 » 8552 »	63084 "
	Totaux	663	569389 »	569389 »

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	» 158,087hect. 411,302
	569,389
Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
- pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
- argileux	280,422
- limoneux ou marécageux	34,281
argileux	»
· · ·	569,389
Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois.	35,827 ·
vergers, pepinieres et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irriga-	
tion	1,096
Landes, pâtis, bruyères	
Canaux de navigation	7,000
Cultures diverses	7,568 361
	· 361
Superficies des propriétés bâties	361 3,731
Superficies des propriétés bâties	361 3,731 4,652
Superficies des propriétés bâties	361 3,731 4,652 15,832
Superficies des propriétés bâties Routes, chemins, places publiques, rues, etc . Rivières, lacs, ruisseaux Forêts domaniales, terrains improductifs appar-	361 3,731 4,652
Superficies des propriétés bâties Routes, chemins, places publiques, rues, etc . Rivières, lacs, ruisseaux Forêts domaniales, terrains improductifs appar-	361 3,731 4,652 15,832
Superficies des propriétés bâties	361 3,731 4,652 15,832 3,084

	1						2	OMBR	,
	CONTENANCE	Distan	ce en kilo 1 chef-lieu	metres l		Principal des quatre	des centir	ues com	
NOMS	CADASTRALE.		de la		POPU-	contri-	e	n 1883.	
des Communes	Superficie	du	Sous-	de la Pré-	LATION	butions directes		non	
des Communes.	totale.	canion.	Pré- fecture.	fecture.		pour 1882.	annuels.	an- nuels.	TOTAL.
1	. 2	3	4	5	6	7	8	9	10
ABB	ONDISSEMENT	r de di	INKERO	UE. 7	cantons.	62 comm	unes.		1
				_					l l
		Can	ton de	Bergu	8.				
Armbouts-Cappel	937hect	17	1 48	1 74	1159	9070	1 70.4	3 »	73 4
Bergues	451		9	66	5385	49868	9.	8 »	47 m
Bierne	4089	2	40	68	534	8973	53 4	3 »	56 4
Bissezeele	347	7	16	62	350	2753	82 6	3 "	85 6
Crochte	762	6	45	70	6ä9	6229	53 5	3 "	56 5
Eringhem	4139	12	49	66	653	6718	73 9	3 "	76 9
Hoymille	551	2	44	68	468	5565	104 6	3 »	107 6
Pitgam	229 3 .	9	45	68	1565	16868	34 5	10 7	45 2
Quaëdypre	1824	5	44	65	1546	16574	66 9	3 "	693
Socx	793	4	13	64	727	7208	72 3	3 .	75 3
Steene	4076	6	13	400	1038	1041	59 4	4 5	63 9
West-Cappel	745	8	16	62	866	6318	135 7	24 •	156 7
Wylder	. 249	9	19	60	309	2329	114 8	3 •	447 3
Totaux	41953hect.	1			45259	448914	}		
	,	Cant	on de l	Bourbo	ura.				
Bourbourg-Ville.	27hect	1 .	1 49	1 74	1 2392	22484	19.	1 20 •	129 .
Bourbourg-Camp	3784		19	74	2493	26783	34 .	19 9	
Brouckerque	4187	7	13	74	981	7352	68 8	3 -	
Cappelle-Brouck.	4714	5	23.	66	1147	11685	49 2	3.	
Drincham	336	10	19	64	244	2672	103 3	3 "	
Holque	377	41	28	67	512	3319	53 "	3.	
Looberghe	4922	1 7	18	67	1454	42755	52 7	3 .	55 7
Millam	4221	12	26	66	1006	9493	82 9	44 .	96 9
Momelin (St-)	596	20	33	66	304	3228	68 7	45 .	83 7
Pierre-Brouck (S)	881	7	25	74	666	6386	48 8	7 .	55 7
Spycker	• 938	10	40	75	670	5804	82 »	3 "	85 "
Watten	774	44	29	67	4763	43457	63 6	10 "	73 6
Wulverdinghe	291	48	29	70	321	2100	409 8	26 .	435 8
Totaux	14075hect.	1		-	13953	127518		•	•
		Canton	de Du	n hanaa	Eat		•		
Condole or man				4		1 8000	1		
Coudekerque				73	637	7889	70 3	3	
Coudekerque-Br		2	2	72	2420	16094	9 "	25	
Dunkerque-Est. Leffrinckoucke.		7	7	76	16631	418779 2690	1		
		3	3	81	6223	2690	69 »	28	
Rosendaël (Le).			7	81	1496	15064	46 4	5	
Téleghem		1. 10	1 40	73	437	4563	39 6	3	
		10	10	84	333	4000	104 9	24	
Zuytroote		-1	1 10	1 01			-1 9	141	1142 9
Tolaux	6778hect	•1			28511	493107	I	•	•

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS	CONTENANCE CADASTRALE.		ce en kilo 1 chef-lie		POPU-	Principal des quatre contri-	des centi	OMBR mes con an 1883	munaux
	·	du	de la Sous-	de la		butions		non	
des Communes.	Superficie	cauton.	Pré-	Pré-	LATION	directes pour 1882.	annuels.	an-	TOTAL.
	totale.		fecture.	fecture.		-		nuels.	
1	2	3	4	5	6	. 7	8	9	10
	Ċ	a n ton	de Du	n k erqu	e-Ouesl	•			
Cappelle	5 3 8hect	6	6	77	644	6505	75 2	3 "	78 2
Dunkerque-Ouest	3	7	7	76	20697		Dunke		
Fort-Mardyck	429	6	6	83	1375	4937	48 3	25 6	
Mardyck Grande-Synthe	682 4518	44	44	87 84	440 782	3274 7724	52 7 67 3	3 *	
Petite-Synthe	4439	4	4	82	2415	15385	80 "	5 4	85 4
Pol (Saint)	642				4406	43164	25 6	36 4	
Totaux	4648hect.	•			30756	47989			
1000000000000	40401000				100100 1	41000	•		
		Canto	on de G	raveli	nes.				
Craywick	772 hect.		43	83	547	5857	38 7	77	
Georges (St-)	812	4	2	95	357	3934	34 »	3 "	
Gravelines.	4927	2	20	97	8416	42853	9 "		9 .
Loon	3430	7	42	89	2324	48283	51 3	41 ×	623
Totaux	694 i hect.	1			11611	70924	1		
		Canto	n d' H a	ndsch	oote.				
Bambecque	4480hect.	1 40	21	1 67	1 998	9414	1405 6	13.	1408 6
Ghyvelde	2503	10	42	84	2438	44339	35 3	23 "	
Hondschoote	2472		20	82	3472	29343	54 "	28 2	
Killem	A 199	4	20	81	4485	9361	88 2	3 »	
Moëres (Les)	1945	6	47	75	847	9118	67 3	3.	
Oost-Cappel	293	7	23	82	404	3468	78 4	3 "	
Rexpoëde	4337 2784	6	49	78	4863	14316	83 9		103 2 78 2
Warhem			14	.74	2283	20361	75 2	3 "	10 3
Totaux	43743hect.	l			13490	106723	1		
		Canto	n de W	'ormho	udt.				
Bollezeele	4754hect.	44	25	65	1798	45228	83 9	14 2	98 4
Broxeele	376	15	27	65	357	3027	103 6		126 6
Esquelbecq	1230	3	20	63	4856	43017	109 1		118 1
Herzeele	1747	5	24	64	4647	13391	87 8	3 "	
Lederzeele	1888	47	29	66	1581	11849	84 3	3.	
Ledringhem Merckeghem	701 1073	44	24 27	57	642 838	5553	97 9 52 2	3.	
Volckerinckhove	1073 987	14 15	27	68 66	927	5840 8022	916	3 .	
Wormhoudt	2740	10	20	58	3649	29778	67 .	18 -	
Zeggers-Cappel.	1739	6	49	66	1699	43532	59 5	86	
Totaux	44205hect.	-		• • • •	14964	119237	1		
R TAMUTY	TAVOUCUL.	1			114704	110401	•		

NOMS	CONTENANCE CADASTBALE.		e en kilo a chef-lie		POPU-	Principal des quatre contri-	des centi	OMBR mescon en 1883	munaux
	` —	du	de la	de la		butions		non	1
des Communes.	Superficie		Sous- Pré-	Pré-	LATION	directes pour 1882.	annuels.	an-	TOTAL.
	totale.	canton.	fecture.	fecture.		-		nuels.	
1	2	8	4	5	6	1 7	8	9	10
ADD	ONDISSEMEN	אשים דו	7728BAI		cantons	53 com	nnes.		
	Cai	nton d	e Baill	eul-NO	ord-Est				
Bailleul-Nord-Est	4342 hect	×	47	28	7381	78237	9 n	43 5	62 5
Jans-Cappel (St-)	795	30	- 17	31	4479	6089	106 1	3 "	109 1
Nieppe	4729	9	26	20	4992	26526	93 6	76	111 2
Steenwerck	2747	6	49	26	4 229	27220	444 7	21 5	133 2
Totaux	9613 hect.				47784	158072			
	Car	nton de	Raill	ent-Su	d-Oues	t.		• .	
D-1111-0							Bailleul	Nond	Ret
Bailleul-Sud-O	» hect.		47	28 35	5334 660	3762	Baineui 82 »		BSL. 995
Berthen	518	67		35	4074	7388	82 °		99 0 116 1
Flêtre	897 4009	6	10 10	35	4208	7492	90 5		116 3
Merris		3	44	32	2516	16690	90 7		100 6
Meteren	1814	3 8	14 42	37	3217	19330	84 7		92 4
Vieux-Berquin	2595	-	12	01			01 1	[10.1	54 4
Totaux	6863 hect.				44006	54362		•	
		Car	nton de	Casse	l.				
Arnéke	1344 hect.	7	20	1 58	1488	12303	98 •		101 >
Bavinckhove	834	3	10	55	900	6706	729	11 4	84 3
Buysscheure	615 .	42	49	63	793	5756	64 2	29 4	
Cassel	1300		43	54	4276	28942	20 4	24 9	
Hardifort	614	3	43	54	539	4417	84 5	<u>3</u> »	875
Marie-Cappel(ste)	756	3	7	50	4695	6289	64 9		105 4
Noerdpeene	1711	7	26	58	4392	10303	92 9		412 9
Ochtezeele	557	7	20	57 ·	490	4560	83 4	3.	86 4
Oxelaere	465	2	40	52	543	4237	598	3 •	628
Rubrouck	1487	12	24	63	4335	12898	75 6	20 5	
Wemaers-Cappel	412	4	13	54	453	3221	79 4	3 .	82 1
Zermezeele	483	4	· 14	55	359	3408	94 4		104 9
Zuydtpeene	4480	7	43	56	822	8077	75 4	3 •	78 4
Totaux	44752 hect.				44085	444447	ł		
		inton a	l'Haze	brouck	-Nord.		. •		_
Blaringhem	4849 hect.	42	42	56	1924	42630			423 7
Caëstre	1009	7	7	38	4635	41544	101 3		123 8
Ebblinghem	9 08	9	9	54	703	5868	102 6		443 3
Hazebrouck-Nord	2725	.		45	5440	76393	15 7	23 »	
Hondeghem	4259	4	4	50	4385	10675	78 6	23 2	
Lynde	896	9	9	55	843	6480	98 2		121 2
Renescure	1881	12	42	57	2024	13605	86 1	5 "	
Sercus.	495	7	7	54	524	3938	140 4		113 4
Staple	995	8	8	53	937	8070	86 4	71	93 5
Wallon-Cappel	539	5	5	50	700	4950	108 5	3 "	444 5
Totaux	42526 hect.			•	16082	154153	ł		

•	CONTENANCE		ce en kilo u chef-lie			Principal	dog aanti	OMBR		
NOMS	CADASTRALE.	a		u 	POPU-	des quatre contri-		en 1883		
•	-	du	de la Sous-	de la		butions		non	1	=
des Communes.	Superficie	canton.	Pré-	Pré-	LATION	directes pour 1882.	annuels.	an-	TOTA	L.
	totale.		fecture.	fecture.		•		nuels.		į
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	_
	С	anton	d'Haze	brouck	-Sud.					
Boeseghem	695 hect.	44	44	56	1 4023	6238	106 4	39	140 3	3
Borre.	595	4	4	41	792		112	3 »		
Hazebrouck-Sud.	*	3 -		55	5155		Hazebro			. 1
Morbecque	4384	4	4	49	3547	30143	22 5	13 »		
Pradelles	323	5	5	54	295	2584	96 3	3.	99 3	
Steenbecque	1475	7	7	52	1944	41796	99 6		122 6	- 1
Strazeele.	466	8	8	38	630	4542	95 4	28 »		• •
Thiennes	743	10	40	51	1030	6660	93 1	21 •	119 1	'
Totaux	8381 hect.				14416	67134	Ι.			
		Can	ton de	Mervi	lle.					
Estaires	2523 hect.		20	30	6734	44300	34 4	23 .	57 4	4
Haverskerque	924	7	40	45	4607	8004	99 6	65	106 1	1
La Gorgue	1488	5	47	32	3885	25882	56 7	16 6		
Merville	2705		42	37	7028	44983	54 9		83 8	
Neuf-Berquin	631	4	45	34	1365	6227	82 5	25 4	107 9)
Totaux	8274 hect				20615	429396	1			
		Canto	n de S	teenvoo	orde.		·	,		
Boëschepe	4358 hect	9	46	36	2475		1413 8		424 8	8
Eecke	1029	4	40	40	1182	9206	97 2		104	
Godewaersvelde.	4189	5	15	40	4770	9889	134 8	10 5		- 1
Houtkerque	1312	9	20	58	1278	9327	113 9	15 2		- 1
Oudezeele	935	6	46	54	982	6191	135 8		146	
Steenvoorde	2984 843	" 5	44	48 46	4219	28879	87 7		120 4	- 1
Sylvestre-C. (St-)	882	4	10	40 53	4092 608	7353 6290	92 7		83	
Terdeghem Winnezeele	1553	4.	10	52	4466	9833	80 7	3 •	148	
		1 1	10	04			140 0	112.0	1.40 0	"
Totaux	42052 hect	I			14772	97402	1			
AI AI	RONDISSEMI	SNT DE	LILLB	, 17 cai	atons, 4	2 9 comm	unes.			
		Canto	n d'Ar	menti	ères.					
Armentières	649 hect.	m	46	46	125089	1 188770	14.	29 4	33	
Bois-Grenier	749	5	46	16	1225	7798	66 2	3.		
Capinghem	485	8	8	8	294	2511	95 6	23 .		6
Chapelle-d'Arm	1070	3	13	13	3960	20161	62 "	27 »		"
Erquinghem-Lys.	879	3	49	19	2224	13454	92 9	33 .		9
Frelinghien	4449	5	43	13	2388	20360	74 9	93		
Houplines	4429	3	16	16	6230	42041	56 5	26 4		
Prémesques	505	7	9	9	1168	6349	108.7	3.»	444	7
Totaux	6285 hect.	í			42575	304444	1			
		•					-	•		

295

د

2

ļ

	CONTENANCE		ce en kild 1 chef-lie			Principal	des centi	OMBRE nes communaux
NOMS	CADASTRALE.		de la		POPU-	des quatre contri-	6	an 1883.
des Communes.	Superficie	du	Sous-	de la	LATION	butions directes		non
ues Communes.	totale.	canton.	Pré- fecture.	Pré- fecture.	LATION	pour 1882.	annuels.	an- TOTAL. nuels.
4	2	3	lecture.	B	6	7	8	9 10
1	2	3	•	0	0	1 7		<u> </u>
		Cant	on de I	La Bas	sée.			
Aubers	4013 hect	10	23	23	4835	9930	95 5	52 3 447 8
La Bassée	344		.24	24	3545	28132	11 9	20 » 31 9
Fournes.	822	. 9	16	46	1734	42535	62 1	33 5 95 6
Fromelles	851	40	23	23	1213	6762	124 8	36 6 161 4
Hantay	209	5	24 20	24 20	575	2804 7282	435 » 98 8	16 » 151 » 21 7 120 5
Herlies	714	7			950	9902		21 7 120 5 31 9 151 9
Illies	791 691	4	24	24	1416	6804	120 • 51 •	31 2 82 2
Marquillies Sainghin-en-W	770	40	20	21	2573	11185	99 2	38 2 137 4
Salomé	525	3	24	24	1219	8380	66 6	34 9 400 6
Wicres	277	6	19	19	250	2398	139 7	23 462 7
		-	1 13	1 13			100 1	20 -1102 1
Totaux	7007 hect.	1			16537	406444	1	
		Can	ton de	Cysoi	ng.			
Bachy	635 hect.	4	1 48	1 18	1 4029	5288	93 2	23 »1446 2
Bourghelles	646	2	46	16	1290	6777	120 5	8 128 5
Bouvines	268	3	1 13	13	565	3879	444 0	3 144
Camphin-en-Pév.	639	5	16	16	4371	7523	93 2	46 . 409 2
Cappelle	806	8	18	48	1313	8983	88 9	40 2 99 4
Cobrieux.	278	4	- 47	17	414	2081	103 7	3 ° 406 7
Cysoing	4351		44	44	3460	21674	59 6	40 - 99 6
Genech	740	5	46	46	4131	5799	444 5	3 147 8
Louvil	248	3	14	44	679	2993	100 5	36 2 4 36 7
Mouchin	919	9	23	23	4492	9910	58 •	46 5 404 5
Péronne	413	5	42	12	718	2652	151 -	24 3 475 3
Sainghin-en-Méi.	1036	5	40	10	1792	44857	50 2	26 52 8
Templeuve	4565	7	18	18	2997	23625	63 7	3 • 66 7
Wannehain	367	4	48	18	565	2990	120 n	3 • 423 »
Totaux	9614 hect.	1			18516	116031		
		Canto	on d'H	aubour	din.	•		
Beaucamps	421 hect.	6	13	1 43	1 1141	5319	1 70 7	3 1 73 7
Emmerin.	490	3	10	10	1574	6723	53 -	13 5 66 5
Englos	134	3	10	10	484	1946	92 7	25 - 147 7
Ennetières-en-W	4044	I I	40	10	4739	10993	104 »	12 8 4 16 8
Brquinghem-le-S	474	5	12	12	264	4639	182 .	3 n 135 n
Escobecques	485	5	12	12	354	1883	145 2	25 5 440 7
Hallennes-lez-H	435	2	9	9	924	5699	86 4	7 5 93 9
Haubourdin		•	7	7	6409	53373	38 1	34 6 72 7
Le Maisnil	350	10	47	47	458	2840	446 »	49 5 465 5
Ligny	81	6	43	13	407	924	9 .	9 9
Lomme	930	7	6	1	4364	29420	95 4	21 6 147 »
A reporter	4772	1.			17812	120726	.1	

•

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS	CONTENANCE CADASTRALE.		ce en kilo u chef-lie		- POPU-	Principal des quatre	des centi	OMBR mescon en 1883	
	-	đu	de la Sous-	de la		contri- butions			
des Communes.	Superficie	canton	Pré-	Pré- fecture	LATION	directes	annuels.	non an-	TOTAL.
	totale.	canton	fecture	iecture		pour 188 2 .	•	nuels.	
4	2	8	4	5	6	7	8	9	40
Report	4772 hect.				17812	120726	n	•	n
Loos.	754	3	5	5	6617	40995	43	21	34
Radinghem Santes	682 756	8	15	45	1144	6908	138 2		138 2
Sequedin.	405	3		40	4963 648	13456 4760	613 1075	40 5	71 8
Wavrin	4355	7	14	44	3483	47616	58 6	23	130 5 61 6
				1			000	10	010
Totaux	5724 nect.	I			31667	204461	I		
			ton de				• • • •		
Annappes	1156 hect.	7	6	6	2654	15846	64 4	3	64 4
	226 659	9 8	10 8	40	650 2409	3010 13639	130	3	133
Ascq Baisieux	609 864	. 9	45	45	1966	43448	53 6 63 4	47 4	566 1102
Chéreng	444	8	10	42	1300	7365	92 2	12	104 2
Flers	907	8	6	6	3363	49706	79 9	5 3	85 2
Forest	403	5	42	12	769	2552	89 8	3	92 8
Gruson	311 -	40	42	12	382	2949	177 6	3	120 6
Hem	956	3	44	14	3320	49005	50 8	21	71 8
Lannoy	14	:	13	43	4985	14388	49 7	20	69.7
Leers	525	4	16	16	3459	14451	76 4	4 6	81
Lys-lez-Lannoy.	320 43 0	4	14	14	3773 885	21450	41	28 3 3	69 3
Sailly Toufflers	237		44	14	1542	5677 5222	92 4	23	954 409
Tressin	186	7	10	40	522	3700	87 3	20	107 3
Willems	570	5	15	15	2462	11480	93 8		116 2
Totaux	7872 hect.		•		31199	473888			
		Canton	de Lil	le-Nor	d-Est.	1.1.00000	•		
Hellemmes-Lille.	-			1 4	1 3880	23646	86 7	1.01	400 0
Lille-Nord-Est	2008			4	42222	2634204	65	24	4077 235
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2389	13204		18 8	
Totaux		Ť				2674054		,	04 0
Ittaux	20201000	Canto	n de L		•	2011004	1		
Tille Combre		1	n ue L						
Lille-Centre . Madeleine (La)	285 hect.	2	2	2	16686 8504	57340	r Lille-N 147		1.
Totaux	285 hect.	–	1 4	4	25190		11	ι.	17
		ł				57340	1		
		Canton	de Li	llé-Sud	l-Est.				
Faches	462 hect.		6	•6	3095	44437	58 5	7	65 5
Lezennes	243	6	6	6	4590		125 3		
Lille-Sud-Est	» 890				16195		Lille-N		
Ronchin	539	5	5	5	2650	13037	33 8	38 2	72
Totaux	1244 heci.	ł			23530	32054	L		

•	INRLEAD 211			uum u	NES PAN	GARIUN.			
NOMS	CONTENANCE CADASTBALE		ce en kilo au chef-lie		POPU-	Principal des quatre	des centi	OMBR mescon en 1883	munaux
des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture	LATION	contri- butions directes pour 1882.	annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
i	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lille-Sud-Ouest .		anton ,	de Lill	e-Sud	-Ouest		· Lille-N	ord-Bs	it.
		-							·
•	·	Canto	n de L	ille-0	uest.			•	
André (St-) Lambersart Lille-Ouest Marquette Wambrechies Totaux	313 hect. 625 485 1542 2965 hect.	3 3 • 5 7	3 3 5 7	3 3 5 7	2053 2775 12984 3770 4239 35824		86 2 Lille-N 86 »	48 » ord-E 20 »	
	(Canton	de Po	nt-à-l	Marcq.				
Attiches Avelin Bersée Fretin Kerignies Moncheaux Mons-en-Pévèle Ostricourt Phalempin Pont-à-Marcq Thumerles Tourmignies Wahagnies	668 hect. 1376 10:3 994 1347 394 864 497 1236 759 759 792 2222 702 203 569 14680 hect.	4. 35 55 7 29 5 14 8 8 8 8	44 42 49 47 46 23 49 23 45 45 45 45 45 46 49	44 42 49 47 46 23 45 45 45 45 45 45 45 45 49 16	849 1586 1843 1544 2179 380 931 1048	7047 44495 42212 41040 44928 3492 7940 5146 44658 6043 42984 42984 42984 6580 7652 2949 5660 434763	52 9 86 2 75 5 99 9 70 9 70 5 50 53 4 82 63 74 80 6 70 3	3 22 3 49 42 23 35 4 20 47 4 29 4 3	419 9 93 420 9 90 5
						•	•	•	
Comines Deùlémont Pérenchies Quesnoy sur-D Verlinghem Warnéton-Bas Warnéton-Sud Wervicq-Sud Totaux	994 309 303 4436 4007 279 437 508	8 5 7 6 4 6 5 10	18 16 8 14 7 16 15 18	18 46 8 41 7 46 45 48	6637 4862 707 2538 5054 4635 233 427 2545 24335	49832 44404 4337 43416 44853 44524 2682 4489 44450 4450	24 89 5 99 4 116 2 88 122 9 47 56 1 70		2 43 2 92 5 5 445 9 7 124 9 414 9 427 9 47 - 59 1 405 9

£					1			
	CONTENANCE		ce en kilo u chef-lie		ľ	Principal	dog oonti	OMBRE mes communaux
NOMS	CADASTRALE.			<u> </u>	POPU-	des quatre contri-		en 1883.
des Communes		du	de la Sous-	de la	LATION	butions directes		non
des Communes	totale	canton.	Pré- fecture.	Pré- fecture.	LATION	pour 1882.	annuels.	an- nuels.
1	8	8	iecture.	5	6	7	8	9 10
l						<u>.</u>		· · · · ·
		Cantor	1 de R o	ubaix-	-Est.			
Roubaix	4275 hect.		11	11		1124219	10	24 34
Wattrelos	4364	4	45	45	45725	53323	98 4	45 4 113 8
Totaux	2636 hect.				70790	4477542		
	(Canton	de Ror	ıbaix-	Ouest.			
Croix	474 hect.	3	8	8	8084			7 7 75
Roubaix	*	•	44	41	36692		r Rouba	
Wasquehal	686	4	7	7	3275	19804	656	30 6 96 2
Totaux	1160 hect.				48048	74732		
		Car	nton de	Seclin	.			
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	47	47	4047	6744	91 1	25 146 4
Annœullin	1129	3	49	49	4156	24400	46 4	6 52 4
Bauvin	385	13	24	24	4998	9606	31 5	3 34 5
Camphin-en-Car	739	6	47	17	906	8420	67 6	46 9 84 5
Carnin	236 348	6	47 45	47 45	426 355	2967 3563	94 9 82	16 6 108 5 3 85
Chemy Gondecourt	824	1	10	10	2095	44932	69 9	12 81 9
Herrin	217	6	46	46	444	2965	103 6	14 5 148 1
Houplin.	647	3	44	14	1635	10819	67 8	3 70 8
Lesquin.	851	7	7	7	4335	10845	79 3	7 863
Noyelles	238	7	9	9	339	3254	42	43 55
Provin.	339 ·	44	20	20	4610	6890	69 5	47 86 5
Seclin	4742		- 11	- 11	5379	49821	29 6	3 32 6
Templemars	460	4	8	8	982	5479	76 9	74 447
Vendeville	256	65	8	8	469	2638	127	13 5 140 5
Wattignies	630	θļ	- Y - I		2543	12548	81 4	37 4 442 8
Totaux l	9592 hect.			•	25686	472894		
	Ca	inton d	le Tour	coing-	Nord.			
Bousbecque	638 hect.	8	46	46]	2244	15222	95 9	19 5)115 4
Halluin	4248	9	47		4020	60520	81 1	34 4 112 2
Linselles	1169	7	43	43	4402		20 3	3 123 3
Neuville-en-Ferr.	614	3	47	47	4266		108 7	32 440 7
Roncq	1056 1509	5	14	44	5716 20094	27433 545439	94 4	31 2 125 6 23 33 3
Tourcoing-Nord		"	14				100	40 0000
Totaux	6234 hect.			l,	50742	688208		
	C	anto <mark>n</mark> d	de Tour	rcoing-	Sud			
Bondues	4292 hect.	71	8	8 1	3206	20611	84 8 1	10 91 95 7
Marcq-en-Barœul	1390	8	5	8	9266	50656		13 · 83 4
Mouveaux	414	3	10	10	3678	16859		20 6 100 6
Tourcoing		· • 1	44	14	34804		'ourcoin	g-Nord.
Totaux	3096 hect.			Į	7954	88426		

	CONTENANCE		ce en kilo 1 chef-lier		DODA	Principal des quatre	des centi	OMBR mes con	imunaux
NOMS	CADASTRALE.		de la		POPU-	contri-		on 1883	
des communes.	Superficie totale.	du canton.	Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.	LATION	butions directes pour 1882.	annuels.	non an- nuels.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
								·	
AR	RONDISSEME	NT DE	CAMBR	Al, 7 ca	antons, 4	148 comm	nunes.		
		Cantor	n de Ca	ımbrai	-Est.			•	
Awoingt		6	6	65	551		418 4		150 5
Cagnoncles		7	7	66	837	6191	84 5	3	87 5
Cambrai-Est	4654	•		59	9482	264 097	40 4	45	25 4
Cauroir	559	6	6	65	684	6554	78 5	23 2	
Escaudœuvres	663	3	3	62	2411	18140	392	11 5	
Etrun	268	41	44	58	627	3048	87 2	66	453 2
Eswars	274	7	7	63	470	2865	414 n	32	146 "
Forenville	335	7	7	63	97	2892	596	48	776
Iwuy	4269	9	9	62	3853	20665	52 4	26	78 4
Naves	513	7	7	66	868	5527	135 9	46 4	182 3
Niergnies	435	5	5	64	593	3504	464 3	44 8	179 1
Ramillies	508	5	5	65	570	5385	75 9	25 5	
Thun-Lévêque	562	8	8	63	852	5153	111 7	23	134 7
Thun-St-Martin.	603	8	8	66	852	7133	93 7		416 7
Totaux		ľ	1 0	1 00	22447	353536			
I Utaux		anton	de Can	nbrai_		1 000000	I .		
Abancount			• ••	1 54	634	1 8300			102 8
Abancourt	561 hect.	11	44	48		5398	93 7		105 5
Aubencheul-au-B	316				545	3936	35 5	29	64 5
Bantigny	315	7	7	62	557	3189	72 4	3	75 4
Blécourt	355	6	6	56	419	3478	73 8		793
Cambrai-Ouest	,			59	14266		r Camb		
Cuvillers	283	6	6	56	348		103 9		442 4
Fontaine-Notre-D	4038	6	6	66	2074	10066	67 4	96	76 7
Fressies	463	10	40	54	663	3997	46	32 4	78 4
Haynecourt	585	7	7	54	365	5392	80 3	3	83 8
Hem-Lenglet	485	10	40	54	747	4077	39	23 6	62 6
Morenchies	450	3	3	59	108	4317	147 5	3	120 8
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	4280	6575	76 5	'n	76 8
Paillencourt	748	4.0	10	60	4249	6670	60 9	25 5	86
Proville	622	3	3	62	787	6490	65 8	76	73 4
Raillencourt	697	5	5	65	1188	9224	.64 6	46 7	
Sailly.	324	- 5	5	56	594	3474	107 4	50	157
Sancourt	387	6	6	53	426	3922	76 7	3	79
Tilloy	329	3	3	57	388	2947	92 7	3	95 '
Totaux					26605	82347			
LOWINY	1 .1002 4000		tim de	C		04931	I		
			ton de			1	1100 0		
Aubert (St.)	842 hect.	8	15	74	2418			12 2	
Avesnes-lez-Aub.		5	12	74	3920	11941	135 8		478 4
Beauvois.	352] 5	42	74	3333	47544	67 4	40 3	107





NOMS	CONTENANCE CADASTRALE		ice en kilo 1 chef-lie		POPU-	Principal des quatre	des centir		munaux
NUMES			de la	de la	roros	contri- butions		n 1883	
des Communes.	Superficie	du	Sous- Pré-	Pré-	LATION	directes	annuels.	non an-	TOTAL.
	totale.	canton	fecture	fecture		pour 1882.	annueis.	nuels.	IUIAL.
1	2	3	4	5.	6	7	8	9	- 10
Report.	2058 hect.				9671	40124	1		
Béthencourt	514	9	46	74	4463	6673	109 »	28	137
Bévillers	478	• 4	14	73	4119	4938	176 6		208 9
Boussières	481	2	12	74	4423		108 6		151 5
Carnières	823	*	- 11	70	4817	40784	100 "	25	125
Callenières	539	5	10	69	4284	5978	89 6		121 3
Estourmel.	534	4	8	67	724	3838	433 4		145 8
Fontaine-au-Pire	757	6	13	72	1934	8014	101 n		146 7
Hilaire (St.)	646	7	. 44	72	2277	8643	145 6	10 9	
Quiévy	686	6 5	48	76	3240	44604 40341	131 7		464 99-4
Rieux	764 388	8 8	44 9	69 66	2220			35 30	
Séranvillers Villers-en-Cauch.	388 894	40	44	77	404 1606	329 8 7292	118 1 106 2	25	148 1 131 2
Wambaix	616	· 6	14	68	1000	4542	100 2 109 6		134 7
		v 1		•			109 0	40 1	104 1
Totaux	10178 hect.				29596	434648			
		Can	ton du	Câtea	u.				ĺ
Basuel.	4170 hect.	4	28	87	1056	8557	432 6	33	465 6
Beaumont	327	7	17	76	828	3467	166 2	37	203 2
Benin (St-)	461	4	28	87	730	3794	140 1	73	213 1
Câteau (Le)	2697	2	24	83	9564	94055	42 2	33	45 2
Catillon	4968	8	31	90	2451	20469	82 7	48	100 7
Honnechy	646	8	26	84	4360	5105	448 6	93 4	242
Inchy	384	6	48	77	4498	7793	99 7	36	135 7
La Groise	929	44	35	93	914	8348	58 4	9	674
Maurois	208	8	25	83	832	4638	64 6	33	976
Mazinghien	896	9	33	80	4076	5479	162 6		495 4
Montay	546	2	26	85	543	5315	48	28	76
Neuvilly	1245	5	25	84	2644	44488	89 2	37 3	127 2
Ors	4797	7	31	90	888	40776	89 5	3	92 5
Pommereuil	587	4	28	87	1329	7277	95 8	46 08 8	111 8
Reumont	277	6	25	82	904	3322	118 6	25 5	
Souplet (St-)	947	6	3 0 22	89	2490	42797 40 26 4	75 101 4	46 2 24 7	124 2 126 4
Trois-Villes.	833	0	1 22	81	1801		101 4	A# 1	120 1
Totaux	45948 hect.	l			30908	222644	1		
		Car	nto <mark>n de</mark>	e Clary					
Audencourt	223 hect.	6	47	1 76	300	4548	240	42	282
Bertry	854	3	23	82	3001	40682	432 4	29	464 🛓
Busigny	4681	8	28	85	3086	48043	408		420 7
Caudry	4069	5	15	74	5334	28647	57 9	33 9	918
Caullery	249	2	47	77	926	4379	176	43 8	
Clary	99 2 ·	•	20	77	2657	10164	477 4	20	497 4
Deheries	186	6	47	77	100	752 ·	145 4	3	148 3
Elincourt	840	5	20	78	1842	6334	82 2	29	414 2
A reporter.	6094 hect.	•			17216	80749	1		
• •		• •			-		•		

2

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

302

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS	CONTENANCE CADASTRALE.		ce en kilo u chef-lie		· POPU-	Principal des quatre	des centi	OMBR mes con en 1883	omunaux
	-	.	de la	de la		contri- butions			
des Communes.	Superficie	du	Sous- Pré-	Pré-	LATION	directes	annuels.	non an-	TOTAL.
	totate.	canton	fecture	fecture		pour 1882.	annueis.	nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	6094hect.		1	1	147246	80749	i	1	1
Esnes	1444	8	44	69	4590	40503	118 7	38	422 5
Haucourt	357 .	Ğ	43	74	650	2646	496 5		260
Ligny	877	i.	16	74	2147	9298	426 7	17	143 7
Malincourt	4030	8	18	75	4052	5475	115 5	33	148 5
Mareiz	4428	4	24	82	3228	45766	88 9	54 1	143
Montigny	586	2	20	79	4450	4143	221 6	73	294 6
Selvigny	615	4.	47	75	756	3550	136 8	37 7	174 5
Villers-Outreau.	709	40	24	78	2967	8924	98 4	3	101 4
Walincourt	394	5	45	74	2514	40579	95 7	3	98 7
Totaux	13731 hect.				33267	151663			
		Cant	on de l	Vanasi			•	•	
	POOL								
Anneux	538hect.		9	68	478		132 *		143 3
Banteux	607	9	14	82	969	5076	135 4		450 9
Bantouzelle	754	40	44	83	1040	5464	446 4 94 7		138
Boursies	757 639	12	45 8	74 67	704 605	6496 5868	94 7 406 4		445 2 443 2
	3691	4 6	40	79	2569	20968	100 4		113 2 1
Crèvecœur	733	43	47	76	725	20908 6723	123 3		90 3
Doignies Flesquières	649	10 · 5	43	72	677	5438	95.4		118 4
Gonnelieu	496	8	46	75	868	4351	156 4	1	492 4
Gouzeaucourt	4207	9	18	77	2409	12907	88 4		103 4
Honnecourt	1522	4Ŏ	47	76	1806	10502	404 8		107 1
Lesdain	844	8	12	74	1115	5082	150 1		473 4
Marcoing	1497		8	` 66	1936	12787	65 .	6 4	74 4
Masnières	4089	3	Ť	66	4983	16940	73 5	44	84 5
Mœuvres	727	42	14	73	884	5726	91 2	3	94 2
Noyelles	488	2	- 6	64	794	6071	72 2	3	75 2
Ribécourt	876	3	42	68	647	5909	413 9	23	136 9
Rumilly	665	4	6	64	2016	8058	92 6		130 6
Villers-Ghislain.	4142	10	48	77	1954	40998	100 9		139 4
Villers-Plouich	4098	6	16	75	980	6875	4458	44	156 8
Totaux	19959 hect.		-		25156	466253	•	•	ľ
		0	. ,	<u>а</u> з.'		• •			
		Can	ton de	Solesm	68.				
Beaurain J	99 hect.	5	25	84	388	4347	237 5		260 5
Bermerain	647	10	24	82	4433		108 9		132 8
Briastre	687	4	24	79	1006		104 8		119 8
Capelle	507	8	28	83	32 9	4186	49	25	74
Escarmain	637	7	27	84	905		447 8		152 5
Haussy	1609	5	19	85	3074		107 7		127 3
Martin (St-)	· 525	9	29	82	695	4520	94	3	97
Montrécourt	353	8	49	89	295		279		302
Python (St.)	733	2	18	77	1819		129 5	3	132 ö
A reporter	5797hect.			1	9641	60294			

--

303

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

~	·									
•	NOMS	CONTENANCE CADASTBALE.		se en kild a chef-lie	L	POPU-	Principal des quatre contri-	des centis	OMBRE nes commi n 1883.	inaux
	des Communes.		du canton	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.	LATION	butions directes pour 1883 .	ânnuels.	non an- nuels.	DTAL.
8	. 4	. 2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Report	5797bect.				9644	60294			
- {	Romeries	594	3	23	82	868	5853	137 2	47 48	4 2
	Saulzoir	4003	ğ	20	80	2259	46210	84 4	42 3 12	
	Solesmes	2306	,	20	89	6390	49056	51 1	4 6 8	
	Sommaing	355	40	30	79	519	3450	125 3	11 -	8 3
- 1	Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	1485	7943	432 9	1 - 1	79
	Vertain	574	4	. 24	85	4470	6065	93 7	46 8 44	
	Viesly	4054	6	49	78	3024	42492	430 5	34 7 46	5 2
	Vaasi (SI-)	435	6	14	73	1 8 56	7205	111 9	3 41	49
	Totaux	12765hect.			-	26909	467935		•	
1			•					•		
	ARI	RONDISSEMEN	•			•	53 comm	nunes.		
		_		ı d'Ave			•			
- 1	Aubin (St-)		6	6	92	472	5818	893		33
╸║	Avesnes-Nord		:		105	3863	54467	9		9
	Bas-Lieu.	764	3	3	402	440	5428	19 8		28
- 8	Beugnies.	894	.8	8	405	649	5816	62 5		55
- 6	Dompierre	1320	8	8 7	9 2 99	890 743	9353 6693	70 5		19 ·
	Dourlers	874 1949	7 · 8	8	444	1932	45217	56 4 409 7		54 4
	Felleries Flaumont et W	570	Å	ů ř	409	402		109 7	8444	-
	Floursies	464	8	8	400	483		440 5		135
	Hilaire (St-)	1541	3	8	93	925	8518	63 2		36 2
	Ramousies	946	9	9	415	585	3840	154	16 8 4	
	Semeries	1345	6	9	441	799	7234	135	20 8 4	
	Semousies	308	6	6	93	226	2059	82		90
Ī	Taisnières-en-T	849	40	40	100	734	7432	77 2	44 1	88 2
	Totaux	13046 hect.		-		12780	437224	1	••••	
			Canto	on d'At	Dest. 38-	Sud.	•	• •		
	Avesnelles	1 4270hect.		12	1 407	2149	1 46993	1 55 3	1 7 41	89 7
	Avesnes-Sud			1.	405	4854	Voi	r Avesn	es-Nord	04 1
	Beaurepaire		144	-44	93	438	3865	1 95		95
	Boulogne		7	7	404	456	5770	81 5	26 5 4	
	Cartignies		8	8	96	1670	16146	68 5		79
	Etrœungt		7	7	443	2565	23956	77		80
	Grand-Fayt	879	44	44	93	584	6746	444		34
	Petit-Fayt	816	40	10	95	3 39	4503	400 4		03 1
	Floyon	. 1746	14	11	108	4053	40865	92 4		93 4
>	Haut-Lieu		4	4	444	456	4533	93 4	32 1 1	
i	La Roullies		9	. 9	416	405	4366	94 4		02 3
	Marbaix		7	7	97	684	5728	57 9		64 3
·	Sains	1617	8	8	405	4043	28993	60 7	[18 3]	79
	Totaux	45250hect.	-1			46690	432464	1		

9	Λ.	L
ø	U4	÷

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

. .

	CONTENANCE		nce en kile u chef-lie			Principal des quatre	des centi	OMB mes con	munaux
NOMS	CADASTRALB.		de la		POPU-	contri-		en 1883	
des Communes.	Superficie	du	Sous-	de la Pré-	LATION	butions directes		non	
ues commutes.	totale.	canton.	Pré- fecture.	fecture.		pour 1883.	annuels.	an- nuels.	TOTAL.
	2	8	1001u10.	B	6	7	8	9	10
									·
		Ca	inton d	le B avo	z i .				
Amfroipret	453 hect.		26	74	288		407		134
Audignies	355	2	23	75	203	4877	50	3	53
Bavai	353	- 1	24	73	4863	45958	46 5	27 5	74
Bellignies Bermeries	514 529	- 4 5	28 26	77 62	922 399	6755 3380	49 6- 79 4	3	526 824
Bettrechies	333	5	20	73	362	2980	95 •	3	98
Feignies	4876	9	24	85	2618	49257	64 4	28 3	
Flamengrie (La).	204	6	30	70	306	4754	108 6	200	441 6
Gussignies	344	7	29	80	508	3445	86 1		403 3
Hon-Hergies	4402	i i	28	77	4144	44379	30 9	25	55 9
Houdain	1211	2	26	73	4006	44423	54	25	79 .
Longueville (La).	4736	5	21	77	1178	42743	32 *	40 4	42 1
Louvignies-Bavai	67 9	- 4	23	74	1033	7695	572	20	77 2
Mecquignies	477	3	22	-73	886	4254	59 7	8	62 7
Neuf-Mesnil	426	9	48	88	4254	3472	20 5	20	40 5
Obies	53 8	4	22	77	940	5308	56 9	3	5 9 9
Taisnières-s-Hon.	1610	4	26	77	4335	44839	45 5 37 3	43 5	59
Waast (St-)	587	3	27	70	734	8483	37 3	3	40 3
Totaux	12718 hect.				46976	436472			
	•	Cant	on de l	Berlain	nont.				
Aulnoye	446 hect.	4	44	83	1 4085	40243	47	37 2	84 2
Aymeries	447	2	44	84	242	8043	44	98	53 8
Bachant	9 37	5	44	89	976	6822	83 🕹	3	86 4
Berlaimont	4300 .		- 14	82	2689	20934	. 47	95	56 5
Boussières	327	- 44 -	16	85	394	2475	456	3	48 6
Ecuelin	340	8	· 9	90	449	4563	99	8	402
Hargnies.	514	7	48	80	528	3783	32	3	35
Leval	589	4	- 44	87	869	5614	62	2	62
Monceau-St-W.	592	5	.9	88	547	4665	53 7	3	56 7
Noyelles	649	8	43	95	445	6702	35 4	24	38 4
Pont-sur-Sambre	44 32 547	56	45 8	87 88	4443	44643 3898	39 2 95 4	47	60 2 142 4
Rémy-Chaussée (St-) Sassegnies	517 444	3	47	88 85	487	3898 37 2 3	90 * 78	3	81
Vieux-Mesnil	594	8	48	85 85	398	3017	65 6	3	68 6
Totaux	8777 hect.	0	10	00	10596	88059		~ 1	
IVHQUA	01114006.]	•		'	•	99099			
		Cant	on de l	Landre	cies.		•		
Bousies	979 hect.	6	25	79	3012	47479	63 2	44 9	
Croix	39 6	9	28	80	483		115 8		126 8
Favril	4141	- 4	19	85	630	6285	87 4	40 5	97 6
Fontaine-au-Bois	768	4	23	83	996	7070	60 »		60
Forest	887	9	28	84	4372		108 1	43 [124 4
A reporter	4174	. '		l	6693	44784			

Ì

NOMS CONTENANCE capartal. Distance en kllomètre au othér-lette POPU- ta de tabler PoPU- test method pré- testare PoPU- test method pour 1883 Contributions of des continues on testare 1 3 4 5 7 8 9 10 1 3 4 5 6 7 8 9 10 Landrecies 2152 - 49 82 4203 39373 42 8 20 3 Marolilles 2193 6 13 88 4964 28079 47 46 63 30 4 6 43 84 90 4394 4234 87 7 3 90 7 Robersart 230 5 24 77 263 44 65 3 6 44 92 455 7 48 87 7 3 90 7 Robersart 230 5 24 77 26 255 4 89 <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th>											
NOMES CLASTRILE. Totale. de la Sout- canton de Sout- totale. de la Sout- canton de Maubenge. POPU- totale. de la de la de la de la Sout- pour 1853. TotAL. 4 Superfaile 3 4 5 6 7 8 9 40 Roport 4171 hect. - 49 82 6603 41784 - 8 9 40 Roport 24153 6 43 88 4954 28079 47 4 6 63 9 44 6 63 9 44 6 63 9 47 4 6 63 9 9 4 455 - 455 Totaux 232 8 43 90 472 4736 77 8 42 89 46 653 3 66 3 4653 3 68 444 96 974 4736 5 4 85 448 575 8 44		CONTENANCE				1	Principal	300 0004		n e===	
$ \begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	NOMS	CADASTRALE.			<u></u>	POPU-					
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $			du				butions			<u></u>	
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	des Communes.			Pré-		LATION		annuels.	an- TO	TAL.	
Report. 4174 hect. 9 82 4203 39373 42 3 8 90 3 39373 42 3 8 90 39373 42 3 8 90 39373 42 3 8 90 39373 47 46 63 38 4964 38079 47 46 66 3 90 4394 4234 87 7 3 90 7 30 90 7 30 7 3 90 7 30 7 3 90 7 30 7 3 90 7 30 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 90 7 3 30 7 3 90 7 3 30 7 3 30 7 3 30 7 3 30 83 66 3 36							•		nuels.		
Landrocies 2452 • 49 82 4203 30373 42 3 8 20 3 Maroilles 2493 6 43 88 4954 28079 47 46 63 Preux-aux-Bois 395 6 24 76 4670 5688 430 87 7 3 90 7 Robersart 2320 5 24 77 263 22564 455 * 455 Totaux 487 hect. 4 24 89 472 4736 77 8 42 89 8 Beardiort 4876 8 44 96 4446 763.3 5 68.3 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 66 3 6 44 4071 44073 545			3	4	<u> </u>		-	8	91	10	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$											
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $			-								
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $											
Robersart 230 5 24 77 263 2564 455 * 455 Totaux 44463 hect. 5 24 77 263 2564 455 * 456 * 455 * 455 * 456 * 455 * 456 * 455 * 456 * 455 * 455 * 455 * 455 * 455 * 455 * 455 * <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>											
Totaux											
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	1 1			AT .				100	1 " 10	U	
Assevent487 hect.4948947247367784289Beaufort4276'8449644467634574485756Bertsillies2826929346947446533683Bettignies4646259249427487836444Boussois628523926794375424567Colleret386519944972460554-554Colleret3865499444972460554-654Beamousies50084496275474972677726Riesmes62342394493462273248885Ferrière-la-Petite53564794874527849352Gognies-Chausses7948279584050266947586368Jeumont4227545869204768946536852Jeumont4227545869204768946339842Jumont4227545	LUIAUX	11403 11001.		-			129.198	1			
Beaufort 4276 8 44 96 4446 7634 57 4 48 5 75 6 Bertsjilies 292 6 94 93 469 4744 65 3 66 3 Boussois 628 5 23 92 679 4375 42 45 677 Collerct			Can	to n de .	Maube	uge.					
Bersillies28262493469474465 3368 3Bettignies6985926794375424557Cerfontaine38654994497246055 44557Cerfontaine38654994497246055 455 4Colleret4377924954490404736 56 5Damousies50084496275474972 672 6Relaibes4884040972922273393939Blesmes62342394493462273 244 885Ferrière-la-Gr.40004489034752053044 44253 4Ferrière-la-Gr.40004489034752053044 44253 4Gognies-Chaussee7948279584050266947 586 5Lumot42275458692047689465368Jeumoti42275458692047689465368Jeumoti42275458692047689465368Jeumoti42275458692047689465368Jeunoti63										98	
Bettignies 464 6 25 92 494 2748 78 36 444 Boussois 628 5 23 92 679 4375 42 45 57 Cerfontaine 386 5 49 94 497 2460 55 4 55 4 Colleret 4877 9 24 95 4490 40473 6 5 55 4 Belames 603 8 44 96 275 1749 72 6 72 6 55 4 Belames 623 4 23 94 83 4622 73 244 8 85 Ferrière-la-Petite 535 6 17 94 874 5278 49 3 52 Gognies-Chaussee 794 8 27 5 45 86 9204 76894 65 3 68 3 48 27 5 45 86 32 48 27 5 15 16 <	Beaufort							57 4	48 5 7	56	
Boussols628523926794375424557Cerfontaine3865499449724605545656Colleret48779249544904047365457Banousies5008449627547497265726Belaibes488404097292297339-3939Blesmes6234239449346227324485Ferrière-la-Gr.4000448903475205044442534Ferrière-la-Petite53564794874527849352Gognies-Chaussee79482795810502669175865Hautmont42275458692047689463368Jeumont4020402996270726604948525Lowroil59024789462053982665368Maireux64852392493456344344283Obrechies5429448725096663123342Quiévelon4882923<											
$\begin{array}{c} \label{eq:constraint} \hline Cerfontaine 386 5 49 94 497 2460 554 854 8554 \\ Colleret 4877 9 24 95 4490 40473 65 8654 8565 \\ Damousies 500 8 44 96 275 4749 72 6 856 856 856 850 850 850 850 850 850 850 850 850 850$										-	
Colleret48779249544904047365 $^{\circ}$ 65Damousies500844962754749726 $^{\circ}$ 726Belaibes488404097992297339 $^{\circ}$ 3939Elesmes62342394493462273214885Ferrière-la-Gr.40004489034752053044442534Ferrière-la-Petite53564794871527849352Gognies-Chaussee7948279584050266917568Hautmont42275458692047689465368Jeumont40204029962707266049485275Louvroil590247893436344344283Maireux6485239249343634434730Obrechies5429448725090663123342Quiévelon434923944954127134502Quiévelon434923948443547233452Recquignies646 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>											
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$											
Belaibes488404097292227339.39Elesmes62342394493462273244885Ferrière-la-Qr10004489034752053044442534Ferrière-la-Petite53564794874527849352Gognies-Chausses79482795810502669175865Hautmont42275458692047689465368Jeumont40204029962707266049485275Limont-Fontaine.67794097582382893342Louvroil5902478934773579426329Mairieux648523949343634434730Obrechies5429448725020663123342Quiévelon43492394495422744723450Recyuignies57842094405722442384434730Obrechies57842094405722236620562463390398<											
Elesmes.62349394493462273214885Ferrière-la-Qr.1000448903752053044442534Ferrière-la-Petite53564794874527849352Gognies-Chausses79482795840502669475865Hautmont422754586920476894653685275Limont-Fontaine.67794029962707266049485275Louvroil5902478934773579426329Mairieux64852392493436344344282Matpent48282594984620539826668Maubeuge482923944954227447231502Quiévelon434923944954227447231502Recquignies578420944954227447231502Recquignies578420944036723236620566Ville	Relaibes										
Ferrière-la-Gr.40004489034752053044442534Ferrière-la-Petite53564794874527849352Gognies-Chaussee79482795810502669478652Hautmont42275458692047689465368Jeumont4020402996270726604948527Limont-Fontaine.67794097582382893342Louvroil64852392493436344344283Mairieux64852392493436344344283Maineuge4882*4997472244238444344283Maubeuge43492394995422744723450Obrechies54294487250908631<2	Elesmes.										
Ferrière-la-Petite53564794874527849352Gognies-Chaussee7948279581050266947586Hautmont42275458692047689465368Jeumont4020402996270726604948527Limont-Fontaine.67794097582382893342Louvroil5902478934773579426329Mairieux64852392493436344344283Marpent48282594984620539826658Maubeage482923944954227447231502Quióvelon434923944954227447231502Recquignies646623944954227447231502Recquignies57842094403672323620566Vieux-Rengt57842094403672323620566Vieux-Rengt463827<											
Gognies-Chaussee79482795840502669475865Hautmont42275458692047689465368Jeumont10204029969207266049485275Limont-Fontaine.67794097582382893342Louvroil5902478934773579426329Mairieux48282394984620539826658Maubeuge4882•4997472244238444344282Obrechies54294487250208631<2			6								
Jeumont10204029962707266049485275Limont-Fontaine.67794097882382893342Louvroil5902478934773579426329Mairieux64852392493436344344283Marpent48282594984620539826658Maubeuge4882*499747224423844434730Obrechies5429448725090863123342Recquignies646623948147705262488Remy-Nai-Bati (S-)59481493841351776823998Rousies57842094403672323620566Vieux-Rengt416382794886742548324Villers-sire-Nicole845827954406428944944534Wattignies20963 hect.53474124569779752891234Wattignies20963 hect.5										65	
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $											
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Jeumont		••								
Mairieux64852392493436344344283Marpent48282594984620539826658Maubeuge48299747224423844434428344283Obrechies542949974722442384443a4730Obrechies5429448725090663123342Recquignies646623944954227447234502Recquignies5948449384137052624828Remy-Mal-Bdu (St-)5948449384137052624828Rousies578420944036723236620566Villers-sire-Nicole84582794886742548324Wattignies63440429923946649033933Totaux20963 hect.83474194569779752891234Beaudignies40772674490040654962721034Ghissignles45042970528 <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>											
Marpent48282394984620539826658Maubeuge4882199747224423814434730Obrechies5429448725099663123342Quiévelon434923944954227447234502Recquignies6466239484177052624828Remy-Mai-Bati (St-)59484493841354776823998Rousies578420944036723236620566Vieux-Rengt446382794986742548324Villers-sire-Nicole84582795466642894494534Wattignies63440429923916643903933933Totaux20963 hect.553474124569779752891234Hecq4359257652839444452864426Hecq43592576528206612724448448Jolimetz394426749576359703979											
Maubeuge4882•49974722442384443 n4730Obrechies54294487250908631 2334 2Quiévelon434923944954227447 23150 2Recquignies64662394814770526 248 28Remy-Nai-Bati (St-)59481493814351776 82399 8Rousies578420944036723236 62056 6Vieux-Rengt416382794486 742548324Villers-sire-Nicole8458279544064289449 4453 4Wattignies634404299239464390 3393 3Totaux20963 hect.5534741245697797 528 91423 4Kingle-Fontaine407726741245697797 528 91423 4Hecq43592576528394444428 6448Jolimetz339442674957635970 39 279 5											
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			-								
Oulévelon 434 9 23 94 495 4227 447 2 3 450 2 Recquignies 646 6 23 94 844 7705 26 2 4 8 28 Rémy-Mal-B4ti (st-) 574 8 14 93 844 3647 76 8 23 99 8 Rousies 578 4 20 94 4366 7232 36 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 20 56 6 24 44 4 53 4 40 42 99 239 4643 90 3 3 93 3 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>											
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$											
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $											
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	Rémy-Mal-Bâti (St-)	594		- 14	93				23 9	98	
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	Rousies										
Watignies 634 40 42 99 239 4643 90 3 3 93 3 Totaux 20963 hect. 20963 hect. 9 239 1643 90 3 3 93	Vieux-Rengt										
Totaux 20963 hect. 50232 391510 Canton du Quesnoy-Est. Beaudignies 785 hect. 5 34 74 1215 6977 97 5 28 9 25 7 28 128 9 25 7 28 9 25 7 28 9 25 7 28 3944 4450 4 29 70 528 3944 44 26 7 24 448 6 6 28 394 4 26 7 24 448 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 <th col<="" td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></th>	<td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>										
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $			40 [42				80.3	3 1 9	53	
$\begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	Totaux	20963 heci.				50232	391510				
Rngle-Fontaine 407 7 26 74 4900 40654 96 2 7 2403 4 Ghissignles 450 4 29 70 528 3944 445 28 6 442 6 Hecq 435 9 25 76 528 2066 127 24 448 6 Jolimetz 394 4 26 74 957 6359 70 3 9 24 79 5			Canto	n du Q	uesnoy	- Est .					
Ghissignles 450 4 29 70 528 3944 444 28 6142 6 Heoq 435 9 25 76 528 2066 127 24 448 Jolimetz 394 4 26 74 957 6359 70 3 9 24 79 5											
Hecq 135 9 25 76 528 2066 127 21 148 Jolimetz <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>											
Jolimetz 394 4 26 74 957 6359 70 3 9 24 79 5											
			9								
A reporter 2474 hect. 5128 29967			4	26	74			70 3	9° 24 · 74	0	
	A reporter	2474 heci.				5128	2 9967		•		

NOMS	CONTENANCE GADASTRALE	nètres u	POPU-	Principal des quatre	des centi	OMBR mescon an 1883	munaux		
Nome	— .]	.	de la	de la		contri- butions			
des Communes.	Superficie	du	Sous- Pré-	Pré-	LATION	directes	annuels.	non an-	TOTAL.
	totale.	canton	fecture	fecture		pour 1882.	aunues.	nuels.	IUIAD.
· •	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	2474 hect.			1 • •	5128	29967			1
Locquignol	9755	8	22	· 75	661	36140	44 2	44	25 2
Louvignies-Quesnoy.	833	4	27	70	4039	7562	400 5	25 5	
Neuville	314	8	31	75	526	2836	454	26	480
P oix	920	8	28	74	4805	40903	148 4		147 6
Potelle.	400	3	27	70	243	2932	77 6	3	80 6
Quesnoy-Est	1412	8	8	67	2114	33444	22 6	14 3	36 9
Raucourt	103	6	24	72	263	4259	110 6	" "	140 6
Ruesnes	665	- 4	33	70	485	4468	94 4	35	129 1
Salesches	458	8	.30	74	614	4220	92 6	3	95 6
Vendegies-au-B.	989	10	29	77	893	6754	122	48	140
Totaux	18018 hect		•	· •	13744	140449			
	(Canton	du Qr	iesnoy-	-Ouest.	•			
Bry	284 hect.	9	34	63	350	2277	1884	3	1 94 4
Eth	278	10.	32	62	339	3249	414 5	23	137 5
Frasnoy	572	- 10. 5	28	71	539	5750	29 3	26 6	
Gommegnies	1534	6	25	68	3517	19583	45 2	23	68 2
Jenlain	584	7	35	60	924	7898	40 4	23	63 4
Maresches	472	7	35	58	983	7042	463 4		186 7
Orsinval	332	3	31	64	503	3648	75	3	78
Preux-au-Sart.	499	7	27	66	399	3707	66 6	115	80 6
Ouesnoy-Ouest.	*200		30	67	1916		ir Quesi		
Sepmeries	596	7	35	60	852	5328		172	1460 4
Villereau	564	3	27	68	4065	6935	94 3		102 8
Villerspol	1206	5	32	64	1443	14876	52	22	74
Wargnies-le-Grnd	555	8	34	64	965	8048	65 2	15	80 2
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	854	5656	63 4	18	81 4
		Ű	1 49	1 00			03 1	110	1011
Totaux	7978hect.	1			44616	90967	1		
	(Canton	de Sol	re-le-(Château	ŧ.			
A18-1-	1. 0.01.			1	1				
Aibes	946 hect.		19	100	349	2958	109 1	3	112 1
Beaurieux	729	3	17	106	236	2154	65	3	68
Berelles	577	5	19	101	. 187	1571	410 5	3	413 5
Bousignies	42 00	15	29	105	810	5188	46 2	47 9	
Choisies	244	8	15	98	102	753	10 4	3	13 4
Clairfayt	739	3	16	107	341	2827	420 5	3	423 5
Cousolre	2069	12	26	102	3346	49774	9	26	35
Dimechaux	473	5	13	99	259	4708	9	3	12
Dimont	737	11	11	104	426	3030	74 3	48 9	
Eccles	346	4	18	104	156	954	100 3	3	103 3
. Fontaines (lez)	<u>44</u> 3	3	13	101	289	4803	40 4	3	43 4
A reporter	8473 heci.				6471	42717	1.		

	TABLEAU ST	ATISTIQ	UE DES	COMMU	NES PAR	CANTON.	•		
NOMS	CONTENANCE CADASTRALE.	Distan a	ce en kil u chef-lie	omètres u	POPU-	Principal des quaire contri-	des centi	OMBR mes con en 1883	munaux
des Gommunes.	 Superficie - totale.	du canton.	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture.	LATION	butions directes pour 1882.	annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
· 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	8473 hect.			1	6471	42747	1		
Hestrud	600	6	20	449	514	2937	63 5	20 ·	83 5
Liessies	4732	7	13	106	970	7274	64 2	19	80 2
Sars-Poteries	777	5	10	103	2560	44354	35	38	73
Solre-le-Château	4367		44	403	2669	23056	9 83 2	24 5 3	33 5 86 2
Solrinnes	534	4	10	402	471	4543	03 2	13	80 2
Totaux	43483hect.	1			43355	91875	1		ľ
		Ca	nton d	e Trélo	n.			•	
Anor	2205 hect.	9	22	424	4539	30027	79 `		105
Baives	784	7	23	121	256	229 0	795	3	825
Eppe-Sauvage	1666	40	25	124	617	7457	9		9
Féron	1324	8	42	447	540	632 0	72 2	3	75 2
Fourmies	2276	9	47	115	15052	449895	44 8	37 2	49
Glageon	1165	2	14	112	2156	45375	24 3	3	24 3
Moustier	709 4473	40 3	20 18	124	472 4357	2459 7886.	86	3 92	89 26 2
Ohain Rainsars	1173 605	42		414	1357	2404	448 5	3	121 5
Trélon.	3949	14	46	444	3752	30010	72 4		72 1
Wallers	775	6	24	420	472	3147	24	43 5	
Wignehies	4352	40	15	108	5232	32772	23 2	28	54 2
Willies	412	, Š	10	111	271	1996	51 4	14	65 1
Totaux	48365hect.			,	34740	261695			
							•		
	RRONDISSE	IENT D	B DOUA	I, 6 ca	ntons, 6	6 commu	nes.		
		Ce	anton d	l'Arleu	x.				
Arleux	1110hect.		1 14	47	1 1723	46464	13	176	20 6
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	47	1012	5131	9	18	27
Brunemont	499	6	13	46	464	2452	29 3	3	32.3
Bugnicourt	628	4	- 44	44	769	6872	53 4	23 2	
Cantin	934	5	8	4	977	41987	58 6	3	64 6
Brchin	528	8	40	44	490	4906	76 4	49	95 4
Estrées	582	3	9	42	4043	6438	37 6	16	58 6
Fechain	514	12	17	43	4372	5545	49 7	8	57 7
Fressain	638	8	13	36 39	884	6980	42 6	19 5	
Gœulzin Hamel	478 358	63	6 43	39	902 437	6875	37 6	3	40 6
Lecluse	496	7	13	46	437	3525	398	3	42 8 12
Marcq	627	42	22	53	522	5714	39 7	78	
Monchecourt	679	10	15	50	4062	9534	38 3	8	46 3
Villers-au-Tertre.	457	17	43	45	408	4117	49 2	34 5	
Totaux			,	1	13871	405220	1 .		,
						-	-		

>

-

7

					1				
	CONTENANCE		ice en kild u chef-lie			Principal	N des centi	OMBR	
NOMS	CADASTRALB.	a	1	<u> </u>	POPU-	des quatre contri-	103 00411	en 1883.	and a start a
	_	du	de la Sous-	de la		butions		nen	
des Communes.	Superficie	-,	Pré-	Pré-	LATION	directes pour 1882.	annuels.	an-	TOTAL.
	totale.	canton.	fecture.	fecture.		· .	-	nuels.	
<u> </u>	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Canto	on de I)ouai-1	Nord.				
Anhiers	462hect.	8	1 8	28	418	2214	9	»	9
Douai-Nord	4674 ·		•	33	10479	341986	91	40	49 4
Flines-lez-Raches	4959	12	12	28	4020	25676	- 17		47
Lallaing	552	8	8	38	2063	8372	9	3	42
Sin	4475	3	3	35	5634	30551	9	13	22
Waziers	432	3	3	39	2134	41437	9	15	24
Totaux	5954 hect.				24748	420236			
•		Cant	on de i	Douai-	Sud.				
Aniche	654 hect.	44	1 44	1 45	5864	40487	1 44	1 37 8	54 8
Auberchicourt	711	43	43	48	2453	14691	37	46 5	
Dechy	906	4	Å	36	2028	11927	9	· 3	42
Douai-Sud	*	,		33	6470		ir Douai		
Ecaillon	400	42	12	37	614	5237	53 6	143	66 6
Ferin	h52	6	6	39	799	8525	43 3	10	533
Guesnain	· 400	6	6	43	944	7052	39 1	48 3	57 4
Lewarde	390	7	7	40	4302	8277	37 6	20 3	57 9
Loffre	26 0	7	7	40	498	2799	55 5	3	58 5
Masny	745	10	40	44	1094	9588	43 1	44	574
Montigny	541	40	10	46	855	7824	44	40	54
Roucourt	318	7	7	42	308	3930	48 9	21 5	70 4
Totaux	5844hect.				22596	420334	1		
		Canto	on de L)ouai-(Ouest.				
Auby	706hect.		17	40	1 2440	1 48285	135	1298	43 3
Courchelettes	465	1	1	40	344	5834	31 9	88	
Cuincy	693	Ā	1	37	1208	41354	27 5	91	
Douai-Ouest				33	12523	Vo	ir Douai		
Esquerehin	528	6	6	38	684	5983	39 6	56	45 2
Flers	742	5.	5	38	1424	41842	33	46 3	
Lambres	881	3	3	37	1146	45584	29 9	46	
Lauwin-Planque	365	4	4	37	692	5227	33 8	44 8	
Raches	485	7	7	26	1613	10236	15	3	48
Raimbeaucourt	4404	9	9	28	2357	45740	9	17 2	
Roost-Warendin.	705	7	7	28	2003	40383	9	3	12
Totaux	6341 hect.				26374	440465	1		
		Cante	on de I	lar chi	ennes.				
Alpos	1 200h	1 1	1 02	1 27	1 684		1 21 4	1.00	56 4
Alnes	388hect.	45	23	37	654	3212 10207	34 1 55 6	22	00 1 78 6
Bouvignies Bruille-lez-March	879 433	6	10	48	1018	5168	28 3	10 3	
Brre	588	9	48	43	1471	6492	58 6	23	84 6
			1 10	1 70					
A reporter	2288 hect.	I .			4794	25079	1		

							•		
NOMS	CONTENANCE CADASTRALE		ċe en kilor u chef-lie		POPU-	Principal des quatre	des centi	OMBR mes con	imunaux i
	-	du	de la	de la		contri- butions			
des Communes.	Superficie		Sous- Pré-	Pré-	LATION	directes	annuels.	non an-	TOTAL.
•	totale.	canton	fecture	fecture		pour 1882.	(All doib)	nuels.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	2288hect.				4794	25079			
Fenain	578	8	47	42	2489	12154	50	49 5	695
Hornaing	895	40	20	40	429 0	9236	41	3	44
Marchiennes-Vill. Marchiennes-Cgne	2443 556	, 5	49 46	34 39	3388	27237 3449	9 504	3	9 534
Pecquencourt	959	8	10	47	4324	44078	9	3	42
Rieulay	174	5	46	39	514	2044	70 8		70 8
Somain	987	6	45	40	5590	36926	45 8	11 8	57 6
Tillov	550	Å.	24	38	414	3679	56 2	93	
Villers-Campeau	245	7	46	40	2 09	30 33	85 7	3	88 7
Vred	344	6	45	39	4763	4403	22 7	•	22.7
Wandignles et Ham	6 29	4	24	38	935	5986	42 1	23 7	658
Totaux	10345hect.				23181	444270			
		Ca	nton d'	Orchi					
		Cu	nion a	UI CIIII	. 6.				
Aix	655hect.	5	23	32	930	7228	75 8	43 5	149 3
Auchy	779	3	19	23	4347	40245	54 7	85	
Beuvry	1252	4	21	30	1810	14713	52 2	34	
Coutiches	1634	5	43	28	4955	15155	26	29 6	
Faumont	957	40	12 22	21	1617 21 62	11465	20 4	44 6	
Landas Nomain	4193 4914	4	22	30	2385	15657 20996	56 5	3	756 595
Orchies	4094		47	26	3757	35627	9	24 5	
Saméon	882	8	26	34	1458	40519	85	23	408
		ľ.] =0	1 01	47424	444575		1 40	
Totaux							•		
ARRO	ONDISSEMENT						mmune	s .	
	Canto	n de S	aint-A	mand	(rive d	roite).			
Amand (St-)r.dr.	3343hect.		43	37	6129	92616	9	13 5	
Bruille-St-Amand	785	7	47	44	1810	42274	45 6	7	52 6
Château-l'Abbay.	436	10	23	40	766	5465	78 7	4 5	
Flines-1Mortag.	1435	10	23	40	1924	42567	17	47	34
Hasnon	4262	5	48	39	3597	19178	9	3	12
	246 3344	8.	21	38	489 6	10506 39569	9 35 2	62	9 44 4
Raismes		Ö	1 9	44			30 Z	0 2	41 4
Tolaux	10788hect.				20395	191872			
	Cantor	ı de Sa	int-A	mand (rive ga	auche).			
Amand (St.) r. g.	• hect.		13	37	1 5055	l Voir	St-Ama	nd (r.	dr.)
Bousignies	345	7	20	34	334	2749	27 4	1 3	30 4
Brillon	282	8	20	34	682	4541	43 6	3	49 6
Lecelles	1614	4	46	33	2170	19309	44	3	17
A reporter	2244 hect.	-			8238	26569	<u>į</u>		

	CONTENANCE		ce en kilo			Principal		OMBR	
NOMS	GADASTRALE.	<u></u>	u chef-lie	u	POPU-	des quatre contri-	des centi	mes con an 1883	
des Communes.		du	de la Sous-	de la	LATION	butions		non	
des Communes.	Superficie	canton	Pré- fecture	Pré- fecture	LATION	directes pour 1882.	annuels.	an- nuels.	TOTAL.
t	2	3	4	5	· 6	7	8	9	10
Report	2214 hect.		1	1	8238	26569			
Maulde.,	515 ·	7	. 20	37	4033	6024	9		9
Millonfosse	345	3	16	38	547	4309	33 2	14	47 2
Nivelle	594	3	46	40	4081	7425	34 8	23	578
Rosult	811	6	49	34	1286	40949	66	85	
Rumegies	759	8	20	29	4620	40089	42	3	45
Sars-et-Rosières.	257 367	7	20 47	34 43	527	3324	34 5	3	34 5 64 9
Thun		4	1 1/	43	571	3680	36 2	28 7	64 9
Totaux	5856 hect.				44873	72333	l		
		Can	ton de	Bouch	ain.				
Abscon	726hect.	8	19	42	2996	16 020	52 5	74	
Avesnes-le-Sec	4038	6	20	55	4785	44342	83 9	3	92 9
Bouchain	4238		49	.49	4763	22051	479	7	54 9
Denain	1147	40	11	49	47202	119972	26	3	29
Douchy	92 0	6	42 26	53	2393	45346	48 4	40	58 4 34 4
Emerchicourt	541	78.	20 45	49	336	4744	31 4	-	
Escaudain	1022 1220	44	47	44 57	3633	49866	64 6 9	30 8	904
Haspres	469	44	14	50	2763	45849 8407	27 9	23	50 9
Haveluy Hélesmes	736	45	15	45	4334	7409	50 6	6	56 6
Hordain	565	3	20	52	4440	7693	60 5	23	83 5
Lieu-St-Amand.	540	2	18	51	835	6474	-58 4	20	78 4
Lourches.	264	7	15	54	4025	43847	9		9
Marquette	746	5	22	49	2472	12003	27	55	
Mastaing	648	Ă	19	47	835	6345	66	3	69
Neuville-sl'Esc.	474	6	45	54	4419	9065	20 3	27 5	48
Noyelles- e e.	504	6	43	53	664	5874	62	3	65
Rœulx	402	6	46	49	4680	7988	36 4	24	57 1
Wasnes-au-Bac	518	5	25	54	784	4241	105 8	31 3	
Wavrechain-s-D.	236	44	12	50	492	4151	33 2	9	42 2
Wavrechain-s-F.	380	3	22	51	618	4064	56	3	59
Totaux	14244 hect.				54514	322328	1		
		Ca	inton d	le Con	dé.				
Aybert (St-)			48	57	374	4933	26 7	1 8 8	
Condé	1839		44	54	4624	46443	9	40	49
Crespin	994	2	44	58	4926	20354	46 5	4	20 5
Escaupont	574	2	40	64	4380	40436	75 9	40 8	
Fresnes	1177	2	40	49	6342	46249	9		9
Hergnies.	4075	6	48	47	3130	45830	40 4	3	
Odomez	486		15	44	547	2983	45 6	88	
Thivencelles	402 392	4 5	46	55	568	6497	32 7	14	46 7
Vicq Vieux-Condé	1406	2	40	52 49	915 6296	4874	2 2 5		3 40 8
			1 10	1 43				1	סייוי
Totaux	8468 hect.	l			26066	188453	1		

		_						_	
NOMS	CONTENANCE CADASTRADE.		ce en kilo 1 chéf-liei		POPU-	Principal des quatre contri-	des centi	OMBR nies con en 1883	munaux
des Communes.	Superficie	du canton.	de la Sous- Pré-	de la Pré-	LATION	butions directes pour 1882.	aunuels.	non an-	TOTAL
	totale.		fecture.	fecture.		-		nuels.	
<u> </u>	2	8	4	5	6	7	8	9	10
	Ca	inton a	le Vale	ncienn	es-Est				
Curgies	602 hect.	6	16	66	1144	9389	77 7	36	113 7
Estreux	524	7	7	57	624	6924	676	23	90 6
Marly	795	2	2	54	4874	49626	64 4	25 4	89 5
Onnaing	1260	6	j 6	55	4066	28577	624	23 5	859
Préseau	6 2 1	. 7	7	57	2092	40484	92	45 5	
Quarouble	1216	8	8	55	2644	47120	359	42 4	78
Quiévrechain	465	42	42	61	4262	7992	52 2		5 2 2
Rombies	470	12	42	59	584	5103	76 6	21	97 6
Saultain	637	4	4	54	4043	9536	66 7	18	84 7
Sebourg	1408	10	40	60	1829	15860	63 3	40 5	
Valenciennes-Est	4379		•	50	8023	340780	93	44	233
Totaux	9377 heci.				25479	474388	l	•	
· •	Ca	nton d	e Valer	icienne	ss-Nord				
Anzin	352 hect.	2	2	48	10043	81443	44	40	24
Aubry	427	5	5	53	1174	5904	82	20	402
Bellaing	336	9	9	51	368	3608	79 4		79 1
Beuvrages	294	4	4	48	1513	7403	63	3	66
Bruay	664	5	5	52	4549	22211	55	20	75
Petite-Foret	453	1	4	4	4207	4981	88 1	24	112 1
Saulve (St-)	4494	2	2	2	2468	27305	35 9		35 9
Valenciennes-N.				50	10169		Valenci		
Wallers	2082	42	42	48	3776	24316	9	3	1 1 2
Totaux	5799 hect.	}			35267	177174			
	C	anton d	de Vale	ncienn	es-Sud	!.			
Artres	647 hect.	1 9	1 [′] 9	59	1 4048	1 8479	82	3	85.
Aulnoy	609	3	3	52	2007	10462	76	20	96
Famars	468	5	5	55	848	6675	84 4	3	87 4
Haulchin	510	9	9	53	4244	14014	52 5	42	61 5
Hérin	441	7	7	53	2552	11209	54	29 5	
La Sentinelle	384	7	7	55	2947	40665	20 3	15	35 3
Maing	4452	8	8	57	2245	45669	41	20 2	61 2
Monchaux	447	14	44	56	557	4543	82 6	3	85 6
Oisy	253	8	8	52	298	2265	414	3	414
Prouvy		8	8	53	904	7419	18 5		48 5
Quérenaing		8	8	58	509	4073	48 9	8	56 9
Rouvignies	321	8	8	53	308	29 06	46 8		40 8
Thiant	826	12	12	54	1618	11339	42 7	19	61 7
Trith-St-Leger.	683	7	7	55	2777	26972	47	14 8	
Valenciennes-S				50	9415	Voir			
Verchain et Maugré .	9 ö 3	44	48	59	1427	999 6	73 7	23	7 97 4
Totaux	8552 hect.				30644	443386	1	-	

) •

Récan	i ta	latio	a dar	canton.

Construction of the second second second second second second second second second second second second second	الالافار البنية والمتحد والمتراجية ومعتقوي							
N		PBINGIPAL des guatra						
•	POPULATION.	des quatre contributions						
		directes						
ABRONDISSEMENTS.	CANTONS.	8	pour 1882.					
1	2	ə						
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.							
	Bergues	4 5259	448944					
	Bourbourg	43953	427548					
	Dunkerque-Est	2854 4	493407					
DUNKEROUB.	Dunkerque-Ouest	30756	4798 9					
DUNKBRUUB	Gravelines	44644	70924					
	Hondschoole	4349 0	406723					
	Wormhoudt	4 4 9 6 4	449237					
•	Totaux	428544	4144412					
	ARRONDISSEMENT D'HAZEB	BUICK						
			438072					
	Bailleul {Nord-Est Sud-Ouest	47784	43807 x 54362					
			07302 414447					
HAZBBROUCK	Cassel	44085 46082	454453					
	Hazebrouck { Nord	46082	67434					
	(Suu	20615	429396					
	Merville	44772	97402					
			754636					
	Totaux		101030					
	ARRONDISSEMENT DE L	LLE.						
	Armentières	42575	301444					
	Bassée (La)	46537	408444					
	Cysoing.	48516	446034					
	Haubourdin	34667	204464					
	Lannoy	31199	473888					
	(Nord-Est	48494	2674054					
	Centre	25190	57340					
•	Lille Sud-Est	2 3530	32054					
LILLE	Sud-Ouest	90057	402204					
	Ouest	25824						
	Pont-à-Marcq	47972	434763 453084					
	Quesnoy-sur-Deule	24335 70 79 0	4477542					
	Roubaix {Est	48048	74732					
	Seclin	25686	472894					
		50712	688208					
	Tourcoing {Nord Sud	47954	88426					
		636077	6250930					
	Totaux		0200300					
	ARRONDISSEMENT DE CAM							
	Cambrai { Bst	22447	353536					
	Cambrai { Bst	26605	82347					
	Carnieres	29596	131648					
Cambrai	Cateau (Le)	30908	222614 454663					
	Clary	33267	466253					
	Marcoing	25456 · 26909	467935					
	Solesmes.							
	Totaux	494888	4275963					

Acceptentation par cultor (suit).							
N	POPULATION.	PBINCIPAL des quatre contributions directes					
ARBONDISSEMENTS.	CANTONS. 2	3	pour 1882.				
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.							
	Avesnes {Nord	42780	437224				
	(Sua	46690	432464				
	Bavai	46976	436472				
•	Berlaimont	40596 46474	88059 429799				
AVESNES	Landrecies	80979	394540				
	Maubeuge Quesnoy { Est Ouest	43744	140449				
	Quesnoy Conest	44646	90967				
	Solre-le-Château	43355	94875				
	Trélon	34740	264 695				
	Totaux		4600214				
• •			1000214				
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.							
	Arleux	43874	405220				
	(Nord Douai { Sud	24748	420236				
		22596	420334				
DOUA1	(Ouest	26374	440465				
	Marchiennes	23484 47424	444270 444575				
	Orchies						
	Totaux	42 8494	4042100				
A	RRONDISSEMENT DE VALEN	CIENNES.					
	Amand (St-) { rive g	44873	494872				
			72333				
	Bouchain	54 54 4	322328				
VALENCIENNES	Condé	26066	488453				
	(Est	25179	474388				
• •	Valenciennes { Nord	35267	477474				
	(Sud	30644	143386				
	Totaux	203932	4566934				
Bécapitulation par arrendissement .							
ARRON	POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1882.					
	2	pour 1882.					
Dunkerque	428544	4114412					
Hazebrouck	441757	754636					
Lille	636077	6250930					
Cambrai	494888	4275963					
	••••••••••••••••••••••	499870	4600244				
Douai	428494	4042100					
valenciennes		203932	4566931				
	-		1				

Totaux.....

.

Récapitulation par canton (suite).

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Session d'avril 1882,

Le 17 avril 1882, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'hôtel de la préfecture, en vertu de la loi du 12 Août 1876 qui fixe au second lundi après Pâques l'ouverture de la première session annuelle des Conseils généraux.

M. Testelin, président, déclare la session ouverte.

M. Alain Chartier, *l'un des secrétaires*, prend place au bureau.

M. Jules Cambon, Préfet, assiste à la séance.

M. le Préfet prononce les paroles suivantes :

« Messieurs, je suis très heureux que peu de temps après » mon arrivée dans le département du Nord, la session du » Conseil général me permette de me mettre en rapport avec » vous.

» Je succède ici à un homme dont il ne m'est pas permis de » faire l'éloge, mais qui a laissé de vifs souvenirs dans le dé-

» partement : aussi rencontré-je partout une sympathie qui » m'est un grand encouragement et qui me fortifiera dans l'ac-

» complissement de la tâche qui m'incombe.

> Il a été fait beaucoup depuis quelques années, soit par
> le gouvernement, soit par votre initiative pour satisfaire
> aux besoins du département. Il reste, beaucoup à faire et
> quelles que soient les difficultés que nous puissions rencontrer,
> j'espère que nous parviendrons à les surmonter.
> Nous y parviendrons par notre accord. Vousêtes, Messieurs,

» la plus grande assemblée régionale de France, vous repré» sentez le plus important de nos départements français, vous
» comptez parmi vous des hommes qui jouissent d'une auto» rité incontestée. Je serai toujours heureux de m'inspirer
» de vos délibérations et de vos conseils, de vous aider de
» mon autorité, de concourir avec vous à la bonne adminis» tration de ce beau département.

Ainsi, nous parviendrons à répondre aux vœux de ces
 populations du Nord si sages, si laborieuses, si respectueuses
 des lois et qui s'attachent chaque jour davantage au gou-

» vernement de la République. » (Vive approbation.)

M. le Président répond ainsi :

Je pense, en effet, que M. le Préfet pouvait se dispenser
de faire l'éloge de son prédécesseur : nous avons conservé
de lui le meilleur souvenir. Nous sommes convaincus qu'il
marchera sur ses traces, et je crois pouvoir lui garantir
l'appui sincère et résolu du Conseil général. » (Assentiment.)

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après :

Bâtiments départementaux. — Vote en principe d'un crédit de 2441 fr. 48 pour réparations et acquisitions urgentes à la sous-préfecture de Douai ; d'un crédit de 300 fr. pour remplacement d'un poutre à l'infirmerie des hommes de la maison d'arrêt de Lille; d'un crédit de 3400 fr. pour reconstruction de trottoirs à l'hôtel de la préfecture ; d'un crédit de 316 fr. pour acquisition de mobilier à lasous-préfecture d'Hazebrouck ; d'un crédit de 450 fr. pour renouvellement de carrelages, tapisseries et peintures aux archives départementales ; d'un crédit de 1950 fr. pour acquisition de mobilier pour les cabinets des substituts et pour travaux d'appropriation du palais de justice. La Commission départementale est déléguée pour voter le crédit demandé pour réparations aux calorifères de l'hôtel de la préfecture.

Bourses. — Les bourses de demi-pensionnat du Lycée de Lille sont complétées au moyen du prélèvement, sur le crédit spécial, d'une somme de 975 fr. pour l'année scolaire 1881-1882. La demande de création d'une bourse d'agrégation auprès de la faculté des lettres de Douai est ajournée à la session d'août.

Canaux et rivières — Le Conseil vote une somme de 568 fr. 50 pour les années échues et maintient à 94 fr. 75 la redevance annuelle due par le département à la ville de Valenciennes pour l'occupation de la surface du canal du Grand-Bruille qui longeait la sous-préfecture de Valenciennes. — -Vœu que le projet du canal de l'Escaut et à Meuse soit mis à exécution le plus tôt possible. — Vœu que les ponts situés sur la rivière l'Yser, notamment ceux de Bambecque. Wormhoudt et Esquelbecq soient reconstruits et élargis, de manière à ne plus être un obstacle à l'écoulement des eaux.

- M. le Préfet annonce au Conseil que le gouvernement accepte les propositions du Conseil municipal de Tourcoing en ce qui concerne le canal. — Vœux : que les ponts établis sur la Basse-Colme soient exécutés le plus tôt possible et que ce canal soit approfondi; que l'approfondissement et l'élargissement du canal de Bergues à Dunkerque soient entrepris en vue d'assurer un écoulement plus régulier à la mer des eaux du pays waeteringué; que les travaux de curage de la Basse-Deule soient executés prochainement ; que des mesures soient prises pour éviter le rétour des inondations de la rivière de la Sensée, pour le rétablissement du pont de Wasquehal, et pour éviter les inconvénients du pont de Dorignies ; que les travaux du grand canal du Nord sur Paris soient entrepris le plus tôt possible ; que les projets définitifs de la dérivation de la Deûle aux abords de Lille soient présentés; que les cultivateurs soient exonérés de toute redevance pour la circulation sur la rive gauche de la Scarpe dans la traversée de Millonfosse; que les ponts et passerelle a péage à Rosendael et à Ghyvelde soient rachetés; que les travaux de rectification de la Scarpe à Douai soient prochainement entrepris ; que la Commission internationale soit saisie de la question relative à l'ouverture de l'écluse de Solre-sur-Sambre (Belgique) en même temps que les écluses supérieures.

Casernes de gendarmerie. — Vote en principe d'un crédit de 5000 fr. pour travaux d'appropriation à la caserne d'Iwuy. — Vœu qu'une brigade soit créée à Wignehies.

Chambres de Commerce. — Avis favorable aux demandes des villes de Bailleul, Merville, Estaires et La Gorgue, d'être comprises dans la circonscription de la Chambre de Commerce de Lille, par l'intermédiaire de la Chambre de Comdes arts et manufactures d'Armentières. — Vœu qu'une chambre de commerce soit créée à Avesnes.

Chemins de fer. — Vœux ; que le train nº 4 fasse arrêt à la halte de Wattignies et qu'il soit délivré à cette halte des billets d'aller et retour ; que le gouvernement presse l'exécution du chemin de fer d'Avesnes à Solre-le-Château par Felleries et Sars-Poteries ; qu'une station soit créée à Sous-le-Bois (Maubeuge) ; — Le Conseil décide que la déchéane à prononcer contre la Compagnie de Lille-Valenciennes, en ce qui concerne la ligne d'Haubourdin à Saint-André est d'ordre administratif et qu'il n'a pas à émettre d'avis sur ce point ; qu'il y a lieu de surseoir quant au retrait du décret du 17 août 1875, en tant qu'il concerne l'utilité publique dudit chemin de fer, jusqu'à la présentation du projet d'ensemble comprenant la modification de la grande gare de Lille, la rectification de la Deûle et la création du chemin de fer de ceinture, qu'il y a urgence pour qu'une entente s'établisse entre les divers services publics de l'État, de la Ville et de la Compagnie du Nord, pour l'étude du projet d'ensemble dont il s'agit.

M. le Préfet annonce au Conseil qu'il interviendra auprès du Ministre de l'Instruction publique, pour obtenir de la Compagnie du Nord l'admission des instituteurs, institutrices et inspecteurs primaires, à voyager en chemin de fer au moyen de billets à prix réduit. — Vœux : que le train nº 3902 partant de Dunkerque à 9 h. 13 du matin, arrivant à Bourbourg à 9 h. 40, soit mis en correspondance avec le train nº1481venant de Watten pour partir de Bourbourg vers 10 h. et arriver à Gravelines à 10^h. 15; que la voûte du passage inférieur de la route de Dunkerque à Saint-Pol soit remplace par un tablier métallique ; qu'un service dit des Bains de mer soit établi sur Gravelines ; qu'une étude d'ensemble soit faite sur les modifications projetées à la gare de Lille ; que le service des voyageurs et de la grande vitesse soit rétabli à la gare des Postes à Lille, et que cette gare soit munie d'une grue et d'une bascule ; que le train qui part de Lille le mercredi à 5 h. 40 du soir soit quodition et prenne les voyageurs et les dépêches de Paris pour Armentières ; qu'un train soit établi au départ de Lille pour Armentières vers 9 h. du soir ; que les aménagements de la gare des voyageurs à Armentières soit mieux installés et que la Compagnie du Nord fasse couvrir les voies de service au moyen d'un vitrage général ou tout au moins d'un abri fermé entre ces voies ; que la ligne de Lille à Lannoy par le Breucq et l'Empenpont soit mise à exécution dans le plus bref délai ; que le chemin de fer d'Orchies à Tournai soit prochainement livré à l'exploitation; qu'au départ de Douai, un train soit organisé pour correspondre à Lille avec celui de 6 h. 48 pour Calais et Dunkerque et autant que possible avec celui de Bruxelles de 6 h. 20 ; que le train express qui arrive à Paris à 11 h. 15 du matin soit mis en communication plus rapide avec Valenciennes ; que la section de Bavay à Dour soit livrée à l'exploitation et qu'un service de voyageurs soit établi au garage de Bettrechies; que le train partant de Maubeuge à 7 h. 31 du soir pour Bavay et Valenciennes soit mis en correspondance avec les trains arrivant de Paris et d'Avesnes quelques minutes après le départ de ce train et qu'en général les trains arrivant de ces deux directions aient une correspondance plus commode avec ceux qui partent de Maubeuge pour Bavay et Valenciennes ; qu'une sonnerie électrique soit établie au

24

passage à niveau de la route départementale nº 2; que des mesures soient prises pour éviter les désordres qui se produisent à la gare de Tourcoing, les jours d'affluence, au moment de la visite en douane des voyageurs venant de la Belgique. — Le Conseil appelle la sérieuse attention de l'Administration sur la question du transport des exposants et des objets envoyés aux concours agricoles. — Acte est donne de la promesse faite par la Compagnie concernant : la création d'un train partant d'Aulnoye pour Hirson vers 4 heures du matin ; l'arrivée à Paris à 4 h. 20 du matin au lieu de 5 h. 05, du train de marée partant de Dunkerque et de Gravelines le soir ; la création d'un poste de garde de nuit au P. N. du chemin de Berlaimont à Sassegnies sur la ligne de Valenciennes à Aulnoye; la mise en exploitation de la section de Solesmes au Cateau et de la section d'Orchies à la frontière belge ; l'établissement d'une halte à Villers-Plouich ; la mise en exploitation de la ligne du Quesnoy à Bavai et de celle d'Aubigny-au-Bac à Somain ; la création d'un service direct entre Lille et Nancy ; le départ du train d'Aulnoye pour Hirson à 8 h. 30 du matin au lieu de 8 h. 55, afin de le faire correspondre à Anor avec le train 3 à destination de Chimay ; la représentation de la région du Nord dans le Comité consultatif des chemins de fer. — Le Conseil ne croit pas devoir insister de nouveau sur les vœux suivants : ouverture de la halte de Landas au service des marchandises ; ouverture de la halte de Beuvry au service de la petite vitesse ; établissement d'une halte sur la ligne de Douai à Orchies, au P. N. du chemin dit des Annettes (commune de Roost-Warendin) ; création d'un train express entre Calais et Charleville par Aulnoye; création d'un nouveau train de voyageurs partant vers 10 heures du soir de Cambrai pour Péronne ; gardiennage d'un P. N. à Wargnies-le-Petit. — Le Conseil réitère les vœux ayant pour objet : l'établissement d'une gare de marchandises et d'une halte pour voyageurs au lieu dit : le Petit-Ronchin ; l'emprunt du territoire étranger ; la transformation en station de la halte de Saint-Pierrebrouck ; le transfèrement de la halte de Petite-Synthe le long du chemin d'intérêt commun dit Quaede-Straete-Sud et l'établissement d'un service complet de marchandises ; la prompte exécution du chemin de fer du Cateau à Laon; le prolongement jusqu'à Valenciennes du train partant de Bruxelles à 5 h. 50 pour Quiévrain ; la déviation de la route nationale nº 42 à Armentières; la suppression des deux passages à niveau aux abords de Lille; l'embranchement d'Aniches à Abscon ; la délivrance des billets d'aller et de retour entre toutes les gares même sans prix

réduit ; l'établissement d'une gare ou halte avec service de marchandises à grande vitesse à Fives-Lille; l'établissement d'une halte entre Le Cateau et Busigny pour desservir Honnechy, Maurois et plusieurs communes de l'Aisne ; l'établisse-ment d'un P. N., rue du Jolimetz, à Valenciennes ; l'établissement d'une halte à Sin-le Noble et à Aubencheul-au-Bac ; l'établissement d'une station vers le kilomètre 3, entre Valenciennes et Artres ; le prolongement jusqu'à Douai du train 33 de Paris à Cambrai, de manière à le faire correspondre avec le train 35 passant à Douai à 1 h. 55 du matin ; l'étude d'un service plus rapide entre Hirson et Lille, correspondance du train partant de Lille à 5 h. 47 avec le train partant de Valenciennes à 6 h. 45 pour Aulnoye, correspondance du train partant de Maubeuge à 7 h. 31 du soir pour Bavai et Valenciennes avec les trains arrivant de Paris et d'Avesnes quelques minutes après le départ de ce train ; l'établissement d'une halte à Sainte-Marguerite, sur la ligne de Lille à Comines ; l'établissement d'une halte à Recquignies ; l'abréviation des délais de transport sur les chemins de fer du Nord; la construction d'une nouvelle gare à Roubaix ; l'agrandissement de la gare d'Armentières; l'unification des tarifs pour le transport des animaux avec réduction des taxes et des délais ; la création d'un nouveau train de Lille à Armentières vers 9 heures du soir ; le chauffage et l'entretien des voitures de voyageurs ; — Vœux : qu'une halte soit établie à Avesnes-lez-Aubert ; que le train de 11 h. 45 du matin de Somain à Douai, s'arrête à Montigny ; qu'un train, aller et retour, entre Lille et Comines, soit créé entre celui du matin et celui de midi; qu'une gare soit établie à Saint-André. - Acte est donné de la communication faite des documents cencernant la question du rachat des chemins de fer, le tunnel de la Manche et le percement du mont Saint-Gothard. - M. le Préfet est prié de poursuivre les négociations entamées avec l'Etat en ce qui concerne la subvention kilométrique demandée pour la construction du réseau d'intérêt général et d'obtenir, de concert avec les sénateurs et députés que la subvention de 30,000 francs réclamée, soit abaissée et mise en rapport avec les ressources budgétaires du département. - Vœu que la ligne de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde soit déclarée d'utilité publique sans retard.

Chemins de fer d'intérêt local. — Le Conseil décide qu'il n'est actuellement dû aucune indemnité pour les chemins de fer d'intérêt local du Cambrésis, puisque des 3 lignes demeurées jointes au point de vue des subventions, il n'y a de

construits et livres à l'exploitation provisoire que 22 kilomètres sur les 30 kilomètres qui composent la ligne de Cambrai à Câtillon. - Le Conseil donne à M. le Préfet et à la Commission départementale le mandat de se prononcer sur toutes les questions relatives à la concession et à l'approbation des projets d'exécution de la ligne de Denain au Catelet après déclaration d'utilité publique. Il maintient le cahier des charges types, en donnant toutefois à la Commission départementale le droit de faire, en ce qui touche les modifications demandées par le ministère des Postes et Télégraphes, les concessions égales à celles qui auraient été consenties par d'autres compagnies dans des conditions analogues. — MM. E. Legrand, Hiroux et Boussus sont nommés pour faire partie de la Commission interdépartementale chargée de donner son avis sur le chemin de fer de Caudry à Fourmies. — MM. Legrand (de Lecelles), Desmoutiers et des Rotours sont nommés pour faire partie de la Commission interdépartementale du chemin de fer de Saint-Amand à Lens. — M. le Préfet est invité à soumettre à l'enquête d'utilité publique les avants-projets de Valenciennes à Denain, Thiant au Quesnoy, Valenciennes au Quesnoy, Valenciennes à Maubeuge, Saint-Amand à Lens, Lille à Solesmes par Douai et Aniches. — Vœu que le tracé de la ligne de la vallée de l'Ecaillon au Quesnoy soit infléchi de façon à desservir les communes de Salesches, Poix, Englefontaine, Roucourt, Louvignies et Le Quesnoy.

Chemins de grande communication. — Vote en principe, comme annexe du chemin n° 35 avcc une largeur de 12 mètres, le classement du chemin d'accès à la cour des voyageurs de la station de Flines sur une longueur de 270 mètres, et fixe à 7,000 fr. la part de cette commune dans la dépense évaluée à 14,000 fr., dont l'autre moitié sera à la charge du département. — Classement comme annexe du chemin n° 20, du chemin d'accès à la gare de Fourmies, dit rue Thiers. — Le Conseil fixe, quant à présent à 1.200.000 fr. l'emprunt sollicité à la caisse des chemins vicinaux pour l'achèvement des chemins de grande communication et d'intérêt commun, et demande que le projet de loi soit soumis aux Chambres le plus tôt possible.— Vœu qu'une étude soit faite du raccordement du chemin n° 62 au réseau du Pas-de-Calais par Illies et Ligny.

Chemins d'intérêt commun. — Elargissemement et fixation des limites du chemin stratégique n° 18, dit des Postes. — Redressement du chemin n° 72 bis aux abords du pont du Doulieu dans la traverse d'Estaires. — Fixation des limites du chemin n° 211 dans la traverse d'Inchy. — Élargissement du chemin nº 109 bis dans la traverse de Douai et autorisation de prélever sur l'emprunt départemental de la loi du 30 juillet 1880 une somme de 2,500 fr. dont la ville de Douai paiera l'amortissement pendant 30 ans. — Approbation du projet de redressement du chemin 122 bis aux abords du pont à construire sur la Lawe à La Gorgue. — Fixation des contingents communaux dans les dépenses d'entretien du chemin nº 74 bis de Ligny à Avesnes-le-Sec. — Renvoi pour instruction de la demande de classement de la voie d'accés à la gare de Wargnies-le-Grand comme annexe du chemin nº 227. — Vœu que le Génie militaire lève l'interdiction sur la création et l'entretien des chemins nº 227, allant de Seymeries à Bry, et 226, allant de Dourlers à la gare d'Aulnoye.

Chemins vicinuax ordinaires. — La commune de Landas est autorisée à bénéficier de la subvention départementale qui lui a été allouée pour l'entretien de ses chemins vicinaux en 1881. Vote d'un crédit de 2,880 fr. pour participation dans les dépenses d'amélioration du chemin nº 4 à Watten en laissantà la charge de cette commune une somme de 1,120 fr. — Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu pour le moment de classer le chemin dit des Bois-Blancs dans le nouveau réseau d'intérêt commun. — Vœu que le Gouvernement mette à la disposition du département sur les fonds de la caisse des chemins vicinaux des crédits suffisants pour que les engagements intervenus avec l'État soient remplis en ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires du réseau subventionné, du nouveau réseau des chemins d'intérêt commun et des chemins stratégiques. Le Conseil décide, en raison de l'insuffisance des crédits ouverts, que des travaux pourront être exécutés par anticipation, mais seulement pour les communes qui s'engageront à payer elles-mêmes, aux époques ordinaires, les entrepreneurs, sauf à être remboursées avec les fonds du département, lorsque les crédits se trouveront disponibles, sans intérêts, ni indemnités. Une délégation spéciale est donnée à cet effet à la Commission départementale sur le mode d'exécution des travaux. La Commission spéciale instituée pour examiner les propositions et projet de loi sur les chemins vicinaux, propose les conclusions suivantes quisont adoptées par le Conseil général: Rejet des propositions de loi émanées de MM. Dubost et de La Porte, et de M. Casimir Périer; maintien de la législation actuelle et spécialement de la loi du 21 mai 1836; augmentation notable des ressources affectées aux chemins de toutes catégories et demande qu'une loi de finances affecte chaque année à l'entretien des chemins de toutes catégories une

•

subvention nécessaire et en prononce la répartition entre les différents départements de France, tout en laissant aux Conseils généraux le soin d'en faire la sous-répartition entre les communes de chaque département sur la proposition du Préfet ; Demande que les Conseils généraux aient le droit de classer les chemins ou tronçons de chemins traversant des communes qui se refusent à demander ce classement, mais seulement dans le cas où ces chemins ou tronçons de chemins font lacune dans d'autres chemins, déjà classés et desservant des communes limitrophes et où ces dernières communes en demanderont elles mêmes le classement en s'offrant d'en supporter toutes les charges; Déclare, en ce qui concerne l'amélioration de la situation des agents-voyers, que les Conseils généraux peuvent, sans qu'il soit besoin d'une loi, pourvoir au but indiqué dans le projet de loi. - Répartition des 25^t,510^m, restant disponibles sur la longueur primitive de 2,600 kilomètres. Le Conseil décide qu'une Commission de quinze membres, composée de MM. E. Legrand, Sculfort, Dutemple. Seydoux, Mention, le baron de Bouteville, Claeys, Boudewel, Duquenne, Plichon, Desmoutiers, Bouchery, Potié, Caullet et Legrand (de Lecelles) répartira les cent nouveaux kilomètres de chemins accordés par MM. le Ministre de l'Intérieur.

Commission départementale. — Acte est donné du rapport de la Commission présenté en exécution de l'article de la loi du 10 août 1871.

Communes. — Vœu pour l'agrandissement du périmètre de la ville de Dunkerque.

Dessèchements. — Vœux : qu'une allocation du tiers de la dépense, soit accordée sur les fonds de l'État pour le dessèchement mécanique des marais de Roost-Warendin ; que l'instruction de la dérivation du courant de Coutiches soit activement poursuivie ; qu'une allocation de 25,000 fr. sur les fonds de l'État soit accordée pour la restauration des digues de la Traitoire et du Décours ; qu'une prompte décision intervienne sur le projet de dérivation de la Rache et du Bouchard.

Ecole normale d'institutrices de Douai. — Le projet du mobilier s'élève à la somme de 141,500 fr. sur laquelle un secours de 41,500 fr; est demandé sur les fonds de l'État et un emprunt de 70,000 fr. est voté sur la caisse des lycées et collèges, comptant que la ville de Douai participera à la dépense du mobilier dans la même proportion de la dépense des constructions.

Eglises et presbytères. — Une subvention de 1,000 fr. est

accordée pour réparations à l'église et au clocher d'Alnes et 3,652 fr. 24 sont demandes à l'Etat. - Une subvention de 1,203 fr. 59 est demandée à l'Etat pour appropriation à l'église de Thun-Lévêque. - 900 fr. sont alloués pour restauration de l'église et du presbytère du Petit-Baisieux et 2,094 fr. 66 sont demandés à l'Etat. - Une subvention de 1,000 fr, est demandée à l'Etat pour reconstruction de l'église de Marly - Vote en principe : d'un crédit de 1,000 fr. pour travaux de réparations au clocher de l'église d'Ecaillon; d'un crédit de 500 fr. pour réparation à la flèche du clocher de l'église de Lompret ; d'un crédit de 800 fr. pour réparations à l'église d'Ennetièresen-Weppes et avis favorable d'une subvention de 1.746 fr. sur les fonds de l'Etat; d'un crédit de 500 fr. pour reconstruction de la toiture de l'église d'Hérin et avis favorable d'une subvention de 1,500 fr. sur les fonds de l'Etat. - La Commission départementale est déléguée pour statuer sur une demande de secours pour réparations à l'église de Dompierre.

Elections municipales. — Ajournement à la session d'août de la demande de sectionnement de la commune de Wattrelos.

Élèves artistes.— Vote d'une indemnité de 500 fr. en faveur de M. Charles Pety, élève du conservatoire national de déclamation à Paris.

Enfants du 1^{er} àge. — M. Mariage est désigné pour faire partie du Comité départemental de la protection des enfants du 1^{er} âge en remplacement de M. le docteur Demeunynck.

Epizooties. — Le tarif des vacations à accorder aux médecins-vétérinaires, chargés du service des épizooties, est arrêté comme suit : constatation de la maladie et rédaction du procèsverbal 1 vacation 4 fr.; estimation de bêtes malades ou contaminées, rédaction du procès-verbal, 1 vacation 4 fr.: exécution de l'ordre d'abatage et d'inoculation, 1 vacation 4 fr.; autopsie des bêtes abattues et procès-verbal, 1 vacation 5 fr.; indemnité de parcours 0,25 c. par kil. tant pour l'aller que pour le retour. La rédaction des rapports et procès-verbaux ne donnera droit à aucune indemnité supplémentaire. Vœu que le règlement d'administration publique ordonné par l'art. 40 de la loi du 21 juillet 1881 soit rendu le plus tôt possible et que les indemnités dues aux propriétaires d'animaux abattus soient payées prochainement.

Etablissement thermal de Saint-Amand. — Le Conseil demande la déclaration d'utilité publique pour les sources minérales qui alimentent l'établissement thermal, propriété du département, et remet à une époque postérieure la fixation

323

d'un périmètre de protection sous la réserve du droit de l'Administration d'arrêter les travaux dangereux par des mesures de suspension provisoire. — Vote un crédit de 224 francs 40, pour payer les frais de l'instruction relative à l'enquête d'utilité publique. — La Commission départementale est déléguée pour désigner le concessionnaire de l'établissement en remplacement de M. Prévost, décédé.

Exposition internationale d'art industriel à Lille. — Vote en principe d'un crédit de 1,000 francs pour acquisition de médailles d'or, d'argent et de bronze à décerner au nom du Conseil général dans chacune des diverses catégories d'exposants.

Exposition maritime, industrielle et artistique à Dunkerque. — Vote en principe d'une subvention de 1,000 francs et vœu que l'Etat accorde un subside pour cette exposition.

Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Le Conseil décide : 1º la suppression des bourses d'élèves sages-femmes entretenues par le département à la Maternité de Paris, à mesure que les titulaires arriveront au terme de leur éducation professionnelle ; 2º l'institution de huit bourses d'élèves sages-femmes près la faculté de Lille ; 3º l'inscription d'un crédit de 2,000 francs pour quatre bourses à attribuer à compter du 1^{sr} juillet 1882.

Foires et marchés. — Avis favorables aux demandes de la ville de Péronne (Somme) pour établir un marché aux bestiaux gras le lundi de chaque semaine; de la commune de Roisel (Somme) pour un marché d'animaux gras le lundi de chaque semaine; de la commune de Saint-Venant (Pas-de-Calais) pour un franc-marché aux chevaux, vaches et porcs le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Forages. — Vœu qu'une étude soit faite sur le forage commencé à Bourbourg.

Hôpital maritime.—Vœu qu'une commission soit constituée pour étudier la question de création d'un hôpital maritime contre la scrofule.

Impôts. — Vœu pour le dégrèvement des impôts sur le pétrole. — Le Conseil n'adopte pas pour le moment le vœu déposé tendant à un nouveau dégrèvement sur les sucres, mais demande l'application d'un droit unique pour la perception de cet impôt.

Instruction publique. — Le Conseil vote la prorogation des deux centimes additionnels pour faire face aux dépenses de

l'instruction publique en 1883. — Vœu que l'État intervienne dans les secours accordée aux veuves des instituteurs.— Rejet d'une demande de subside présentée par M. Matrat pour la distribution des livrets de la caisse nationale des retraites à titre de récompenses dans les écoles et les cours d'adultes.

Le Conseil émet l'avis que, pour l'application de la loi du 19 mars 1882 sur l'enseignement obligatoire et les règlements, il y a lieu de permettre au père de famille ou au représentant du père, d'assister aux diverses épreuves de l'examen de son enfant, et demande qu'une sanction efficace assure la présence simultanée de trois examinateurs au moins pendant toute la durée de l'examen.

Maisons d'arrêt. — Approbation du contrat passé avec la Compagnie l'Union pour l'assurance contre l'incendie de la maison d'arrêt de Cambrai.

Maisons d'école. — Les projets de maisons d'école et de mobilier scolaire s'élèvent à une somme de 1,891,890 francs s'appliquant à 43 communes. Cette somme est ainsi répartie : contingent des communes 1,215,768 francs; contingent du département 66,960 francs; secours proposés sur les fonds de l'Etat 608,262 francs.

Monuments historiques. — Une subvention de 1,500 fr. est votée pour la restauration du beffroi de Comines.

Octrois. — Prorogation et révision des tarifs et réglements des octrois de Lille, Denain, Merville, Bavai, Tourcoing, Estaires, Hazebrouck.

Orphelins pauvres. — Le Conseil, vu l'ambiguité des lois existantes et l'insuffisance des ressources mises à la disposition du département au cas d'accession de tous les orphelins pauvres à l'assistance départementale : 1º émet le vœu que 'a législation concernant les enfants assistés soit révisée, notamment sur les points ci-après : Désignation claire et précise des diverses catégories d'enfants à admettre au bénéfice de l'assistance publique ; contingent de l'Etat portant, à raison d'un cinquième sur les dépenses extérieures, tout en maintenant le contingent de 1/5 sur les dépenses intérieures ; imposition aux hospices et aux bureaux de bienfaisance d'une contribution, soit proportionnelle, soit égale à la dépense moyenne appliquée durant les 5 dernières années au service des orphelins restes à leur charge; -2° en ce qui touche les réclamations de la Commission des hospices de Lille : sur le premier point, surseoir à statuer, sous réserve expresse de tous droits et moyens, notamment de ceux résultant du reglement général du 21 mars

1870 et de la loi du 10 août 1871 ; sur le second point, est d'avis que l'action en répétition des sommes précédemment dépensées n'est pas admissible.

Pensions. — La pension des orphelins Bar est réglée à la somme de 210 fr., et le secours annuel de 300 fr. qui était accordé à leur mère, veuve d'un agent-voyer, leur est maintenu. — L'indemnité de 300 fr. allouée pour 1882 à M^{me} Rains, veuve d'un chef de burcau à la préfecture, aujourd'hui décédée, sera mandatée au nom de sa fille.

Plans d'alignements. — Approbation des plans de la traverse de Bousbecques sur le chemin de grande communication n° 69 — de la traverse de Mortagne sur le chemin d'intérêt commun n° 15 — de la traverse de Provilles sur le chemin de grande communication n° 63 — de la traverse de Fourmies sur le chemin de grande communication n° 20 et du chemin n° 65.

Police sanitaire. — L'attention de M. le Préfet est appelée sur l'inexécution des réglements de police et notamment de l'arrêté préfectoral sur la divagation des chiens.

Ports maritimes. — Vœux : que le raccordement de la gare au port de Gravelines soit exécuté de manière à pouvoir être mis en service au cours de la présente année ; que des dragages soient exécutés d'urgence dans le bassin et dans le chenal du port de Gravelines ; que le gril de carénage soit rétabli sans aucun retard ; que le nombre des officiers et des maîtres de port à Dunkerque soit augmenté ; qu'une entrée nouvelle soit créée pour le port de Dunkerque ; que les parties du port en état de recevoir un commencement d'outillage, en soient pourvues immédiatement ; que le personnel des bureaux des Ingénieurs du port soit augmenté en vue de faire face aux besoins des services ; que les travaux de la Cunette à Dunkerque soient exécutés immédiatement.

Postes et Télégraphes. — Le Conseil constate que, depuis la dernière session, des recettes de poste ont été autorisées à Pont-sur-Sambre, Godewaersvelde, Escaudain, Saultain, Renescure, Wattignies-Lille, Ferrière-la-Grande, St-Aubert, et un établissement de facteur-boîtier à Lécluse. — Pour la télégraphie, de nouveaux bureaux ont été installés ou vont l'être prochainement à Arleux, Dourlers, Felleries, Wattrelos, Poix, St-Pol, Wavrin, Vieux-Condé, Ligny, Onnaing, Trith-St-Léger et Lourches. — La part des communes dans les dépenses d'établissement des lignes télégraphiques a été abaissée par décret du 11 février 1882 de 120 fr. à 100 fr. par kil. pour les lignes neuves, et de 60 à 50 fr. par kil. pour les fils à établir sur appuis existants.- Les communes en instance pour une recette de 4° classe sont : Crévecœur, St-Aubert, Bersée, Inchy, Sebourg, Raimbeaucourt, Beauvois, Rexpoëde, Frelinghien, Wargnies-le-Grand, Cattenières, Lécluse, Bousbecques, Caestre, Fretin, Coutiches, Thiant et Maing. -Environ 400 communes rurales du département n'ont qu'une seule distribution ; 200 sont dans les conditions pour en avoir deux. — Le Conseil émet le vœu que des crédits suffisants soient mis à la disposition du ministre pour des améliorations à apporter au service des postes et télégraphes dans ce département. - Vœux qu'un bureau de poste soit créé à Bousbecques ; que des guichets auxiliaires établis au bureau télégraphique de la place de la République soient affectés aux services des chargements, des mandats postaux et des affranchissements, les guichets de la recette principale des postes étant tout à fait insuffisants. — Vœu ayant pour objet l'institution de services maritimes postaux.

Race chevaline. — Vote d'une somme de 500 fr. pour cinq primes supplémentaires de 100 fr. accordées lors du dernier concours d'étalons.

Retraites.— La retraite de M. Mallebrancq, chef de bureau à la préfecture, est fixée à 2,153 fr. et une indemnité annuelle de 150 fr. lui est allouée pour services gratuits à la préfecture avant sa nomination comme employé.—La retraite de M.Leroy, agent-voyer en chef, est liquidée à 4,200 fr. Le Conseil vote des remerciements pour l'intelligence, le zèle et le dévouement avec lesquels M. Leroy a défendu, en toutes circonstances, les intérêts du département. — Une somme annuelle de 300 fr. est votée à titre de complément de la pension de 3,400 fr. allouée par l'Etat à M. Foucault, inspecteur primaire délégué à la préfecture comme chef de la division de l'instruction publique. — La pension de retraite de la dame Délion, veuve d'un agentvoyer cantonal, à Denain, est fixée à 127 fr.

Routes départementales — Renvoi pour instruction de la demande de classement de la partie du chemin d'intérêt commun N° 87 bis, comme annexe de la route départementale N° 23 à la gare de Gommegnies,

Salubrité publique. — Vote d'un crédit de 1,000 fr. pour frais d'impression de la 3^e édition d'un vade mecum devant servir à l'instruction des demandes relatives aux établisse ments dangereux, insalubres ou incommodes. — Vœu pour le déplacement immédiat du clos d'équarrissage de la ville de Lille établi à St-André. Servitudes militaires. — Vœux: pour le déclassement et la démolition des fortifications de la ville de Bergues, que la législation en vigueur sur les zônes frontières et les places fortes soit modifiée dans un sens plus libéral et donne toutes garanties aux populations intéressées, et que les charges résultant des travaux imposés pour la défense de tous incombent à l'Etat.

Sociétés de Gymnastique de France. — Vœu que l'Etat crée une école nationale de gymnastique.

Société topographique de France. — Le Conseil décide que l'école normale de Douai et les bibliothèques pédagogiques du département recevront le bulletin et le manuel de la société de topographie de Paris et vote à cet effet un crédit de 2,000 fr.

Subventions. — Vote d'un crédit de 3,000 francs comme primes d'encouragement à la culture de la betterave. - Vote d'une subvention de 100 francs en faveur de la Société de gymnastique et d'armes de Wazemmes - Lille. Le Conseil accorde à chacune des cinq sociétés ci-après désignées, une médaille d'or de 100 francs décernée avec cette inscription : Tir à l'arme de guerre. — Prix du Conseil général. 1º Ecole d'instruction de tir des officiers de l'armée territoriale et de la réserve de l'arrondissement de Lille à Lille ; 2º Société territoriale et de la réserve de l'armée de Valenciennes à Valenciennes ; 3º École de tir du 4º régiment territorial d'infanterie à Maubeuge ; 4° École de tir du 8° régiment territorial d'infanterie à Dunkerque ; 5º Société de tir du 4º régiment territorial d'infanterie au Cateau. Vote d'une subvention de 3,000 francs pour l'érection de la statue de Dupleix à Landrecies et vœu que l'état intervienne dans cette œuvre de réparation envers la mémoire d'un des plus grands patriotes de la région du Nord par un subside en argent et par le don du bronze destiné à la statue. Sans en faire une condition sine qua non, l'exécution de la statue sera confiée à un statuaire du département du Nord, et la mémoire de la femme de Dupleix, Jeanne de Castro, sera rappelée par une inscription ou par un bas relief. - Le Conseil n'accorde pas de subvention pour l'érection à Lunéville d'une statue à l'abbé Grégoire, à Guise d'une statue à Camille Desmoulin et à Paris d'une statue à Victor Hugo, par le motif que les subsides de cette nature sont réservés pour les localités et les illustrations du département du Nord.

Tabacs. - Le Conseil présente des observations sur la

décroissance de la culture du tabac dans le Nord et exprime le regret que la demande d'indemnités en faveur des planteurs éprouvés par la grêle ait été rejetée par M. le Ministre des finances. — M. Mention est nommé membre de la Commission de classement des demandes de débit de tabacs.

Taxation pour travaux d'intérêt public à la charge des particuliers. — Vote d'un crédit complémentaire de 30,000 francs en recette et en dépense pour taxes de curage d'office des cours d'eau non navigables.

Tramways. — Vœux que les demandeurs en concession du tramway de Cambrai à Arras soient invités à compléter leurs études pour la session d'août ; que le tramway de la ville de Lille jusqu'au Calvaire de Wambrechies soit établi le plus tôt possible; que M. le Ministre des Travaux publics autorise l'enquête d'utilité publique des deux projets de tramways, l'un à voie large, l'autre à voie étroite, entre Aniches et Douai, ainsi que du projet entre Douai et Lille par Pont-à-Marcq si le demandeur en concession déclare renoncer à réclamer une subvention ou une garantie d'intérêt. - MM. Mariage, Desmazières et Potié sont désignés pour faire partie de la commission interdépartementale chargée d'examiner les questions qui se rattachent à l'établissement du tramway de Lille à Lens et la commission départementale est chargée de donner son avis sur les résultats de l'enquête. - Le Conseil autorise la mise à l'enquête des projets de Condé à Vieux-Condé et Hergnies et de Fourmies à la frontière belge vers Momignies par Ohain, Trélon et Glageon. - Vœu que la ligne que dessert le pont de Canteleu soit prolongée jusqu'à Lomme.

Travail dans les manufactures. — Une commission composée de MM. Boussus, Ch. Seydoux, Mention, Claeys, Duquenne, Mariage, Desmazières et Sirot est instituée à l'effet d'ouvrir une enquête et de faire un rapport sur la question de la durée des heures de travail dans les manufactures du département du Nord.

Tribunaux de commerces.— Rejet du vœu déposé tendant à obtenir que le département intervienne dans les dépenses de construction diun tribunal de commerce à Roubaix.

Ventes partages et judiciaires. — Vœu que le Gouvernement fasse voter une loi protectrice des incapables dans les opérations de ventes et de partages judiciaires d'immeubles, par la réduction des formalités et des frais auxquels donne lieu la procédure actuelle.

Session d'août 1882.

Le 21 août, à trois heures de relevée, le Conseil genéral s'est réuni dans la salle de ses séances, à la Préfecture, en vertu de l'article 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

M; *Desmoutiers*, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la pré sidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, *M*. *Outters*, prend place au bureau comme secrétaire.

M. Jules Cambon, Préfet du Nord, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés : Président, *M. Testelin*, 1^{er} Vice-Président, *M. Trystram*, 2^e Vice-Président, *M. Ch.* Seydoux, 1^{er} Secrétaire, *M. Outlers*, 2^e Secrétaire, *M. Ernest* Legrand.

M. Desmoutiers, doyen d'âge prononce les paroles suivantes :

« Messieurs, ma mission est terminée. J'ai occupé momenta-» nément ce fauteuil par le privilège de l'âge. Je suis heureux » d'être remplacé par M. Testelin, qui est appelé à ce poste » élevé par son mérite et par son dévouement inébranlable à » la République. (Applaudissements). Je demande qu'elle soit » libérale et modérée; c'est une condition de durée pour tout » gouvernement. (Nouvelle approbation). »

M. Testelin prend place au fauteuil de la présidence et s'exprime en ces termes :

« C'est la troisième fois, Messieurs, que vous me faites
» l'honneur de me nommer pour présider à vos délibérations.
» Je vous en remercie du plus profond du cœur et je vous
» affirme que je ferai tout ce que je pourrai pour ne pas rester
» au-dessous de la tâche que vous m'imposez.

Ceux qui m'ont précédé à ce fauteuil n'ont jamais abusé
de leur position pour faire des discours politiques. Vous ne
trouverez pas que je déroge à cette sage et salutaire coutume, en félicitant notre collègue M. Pierre Legrand de
l'honneur que vient de lui conférer M. le Président de la
République en l'appelant au ministère du commerce. (Applauw dissements).

» Chacun se rappelle quel zèle, quelle autorité, quel dévoue-» ment il a déployés pendant les longs mois de l'année terrible » où il a été préfet de ce département. Chacun se rappelle » avec quelle affabilité il a reçu tous ses administrés. Ce sont
» ces qualités éminentes qui lui ont valu les suffrages des élec» teurs et qui ont attiré sur lui l'attention de M. le Président
» de la République, que nous devons remercier d'avoir confié
» les fonctions importantes de ministre du commerce à un de
» nos élus.

Permettez-moi de faire remarquer, en passant, combien il
serait à désirer qu'on prît l'habitude de faire toujours figurer
dans le ministère l'un des élus du Nord de la France. (Approbation). Je n'entends pas, par cette expression, le département du Nord seul, mais toute cette vaste région si considérable par sa population, par sa richesse et par son dévouement aux intérêts de la France.

» Je félicite, pour mon compte, mon ami Pierre Legrand
» d'avoir bien voulu entrer dans une administration qui a pris
» pour devise la concilation. Oui, l'union, la conciliation, voilà
» le mot d'ordre que la République doit inscrire sur son dra» peau. Je vous prie de croire que je ne parle pas ici en
» homme de parti, mais en bon citoyen, et que personne plus
» que moi ne désire l'union entre tous les vrais Français, c'est» a-dire tous ceux qui sont animés d'un amour ardent pour la
» patrie et savent mettre au-dessus de tout son honneur, sa
» prospérité, sa grandeur et sa gloire. (Applaudissements).

« Je termineral en vous priant de voter des remerciements à » notre bureau provisoire (Assentiment unanime).

M. Fierre Legrand reçoit à son banc les félicitations de beaucoup de ses collègues.

M. Claeys, Président de la Commission départementale, dépose le rapport que la Commission doit, en vertu de l'article 79 de la loi du 10 août 1871, présenter sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril. Acte est donné du dépôt de ce rapport qui sera imprimé et distribué.

Dans cette session, le Conseil général a pris les délibérations ci-après analysées (1).

Agents-voyers. — Renvoi pour examen des vœux concernant l'augmentation des traitements des agents-voyers, la diminution des travaux de bureau imposés au service actif et la création d'un agent-voyer par canton.

Aliénés. — Le Conseil décide que le prix de la journée de traitement des aliénés indigents à l'asile d'Armentières est

(4) Pour ce qui concerne les crédits de l'exercice de 4883, voir le budget à la suité.

fixé à 1 fr. 15 pour 1883 et nomme une Commission composée de MM. Sculfort, Cirier, le baron de Bouteville, Clayes, Plichon, Albert Legrand, Meurillon et Rousseau avec mission d'examiner si les constructions nouvelles que réclame M. le Directeur d'Armentières pour compléter l'asile sont toutes réellement indispensables à son fonctionnement régulier, et si l'on ne pourrait pas trouver dans le bénéfice des cultures mieux ordonnées, les ressources nécessaires au service des annuités d'un nouvel emprunt à contracter. — Vote d'un crédit de 14,810 fr. 44 au budget rectificatif pour le paiement de l'excédent des dépenses d'entretien et de traitement des aliénés indigents en 1881.

Bégaiement. — Vote d'un crédit de 2,000 fr. pour le cours de bégaiement par la méthode Chervin. Les cours auront lieu en 1883 à Lille et à Valenciennes.

Bourses. - Les bourses de Caniez, Dufour, Gauquié, Bellinck, Delemerre, Charlot et Ketels, à l'école des Beaux-Arts leur sont continuées. — Deux bourses à l'école des Beaux-Arts sont attribuées à Spriet (peintre) de Roubaix, et à Demon (sculpteur), de Steenwoorde.- Les bourses de Déteneuille et de Mlle Vial au conservatoire national de musique leur sont continuées. — La bourse du jeune Marliac, élève du Conservatoire, ne lui est pas continuée; une bourse de déclamation est attribuée à Pety Charles, de Cambrai - La demande d'une deuxième indemnité exceptionnelle de 1,000 fr. en faveur de M. Peene de Bergues, 1^{er} second grand prix de Rome, section de sculpture n'est pas admise, - Deux demibourses à l'école vétérinaire d'Alfort sont attribuées à Telliez, d'Aubigny-au-Bac, et à Gostiaux, de Leval. - Une prolongation pour une année est accordée au jeune Derome Albert, élève demi-boursier au Lycée de Valenciennes. — Une somme de 200 fr. équivalente à un quart de bourse est accordée au jeune Caudemont, élève demi-boursier au Lycée de Valenciennes. — Une bourse de demi-pensionnat est attribuée au jeune Cousin, Paul, élève du Lycée de Douai. - L'élève Marsy est tranféré de Valenciennes à Lille avec 2/3 de bourse. — Il est accordé au jeune Leblanc, Gustave, qui était demi-boursier au Lycée de Lille, une demi-bourse au collège d'Armentières. - Des demi-bourses sont concédées par voie de transfert aux jeunes Pruvost et Piquet du Lycée de Douai, et Rondelle pour l'enseignement classique. Des demi-bourses sont concédées aux jeunes Servin, Sizaire, du Lycée de Lille, et Delemer, du Lycée de Douai. — Des tiers de bourses aux jeunes Boulanger, du Lycée de Lille, Busignies et Taquet du Lycée de Valenciennes. — Trois quarts de bourse au collège de Dunkerque: à Depaepe et Wuit; demi-bourse au collège de Cambrai: Houriez; idem, au collège de Cambrai: Vandenolme; idem, au collège de Dunkerque: Verdière; idem, au collège de Condé: Dubromelle; idem, au collège d'Estaires: Fromont; idem, au collège de Cambrai: Malaquin. - Rejet de la demande de subvention en faveur du jeune Doffe, élève à l'école d'horlo-gerie de Paris. — Vœu que M. le Ministre du commerce veuille bien créer quinze bourses de frais d'études de 400 fr., à raison de cinq affectées à chacune des trois promotions de la division du génie civil de l'Institut du Nord de la France. — Le Conseil approuve le règlement relatif aux couditions du concours pour l'obtention des huit bourses d'élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, ainsi que le programme des études, et vote un crédit de 5,200 fr. pour l'entretien d'élèves sages-femmes. Rejet du crédit de 1,500 fr. demande par M. le Doyen de la Faculté de Douai pour la création d'une bourse d'agrégation ; La Commission départementale est déléguée pour l'attribution des trois bourses disponibles à l'école d'arts et métiers de Châlons. - Une demi-bourse à l'école d'arts et métiers de Châlons est accordée au jeune Flament, Paul, de Solesmes.

Budgets. — Le compte de 1881 tel qu'il a été présenté par M. le Préfet est approuvé. — Des remerciements à M. le Préfet sont votés pour la bonne direction imprimée à la comptabilité. — Le budget rectificatif de 1882 pour l'instruction publique est approuvé dans son entier. — Le budget rectificatif de 1882 est arrêté comme suit : en recettes 10,775,272 fr. 75, en dépenses 10,768,954 fr. 50. — Les budgets ordinaire et extraordinaire de 1882 sont arrêtés comme suit :

	Ordinaires.		Extraordinaires.	Total	
Recettes.	4,835,671 fr.	38	3,318,306 fr. 08	8,153,977 fr	46
			3,242,868 82		
Excédent disponible	17,517 fr.	84	75,437 fr. 26	92,955 fr.	10 .

Bureaux de Bienfaisance. — Acte est donné de la communication relative à la situation en 1881 de 639 bureaux de bienfaisance du département. — Vœu que les communes, privées jusqu'à ce jour de bureaux de bienfaisance, en soient pourvues dans la mesure du possible.

Cadastre.— La demande de la commune d'Estrun, tendant au renouvellement de son cadastre avant son tour, n'est pas accueillie.

22

Caisse d'épargne. — Les yœux formulés par le Conseil d'arrondissement de Lille à l'effet d'obtenir:1° pour les femmes mariées, la faculté de déposer et de retirer leurs fonds sans l'autorisation du mari; 2° la même faculté pour les mineurs sans l'autorisation ou tuteur; 3° l'elévation du maximum fixé pour le dépôt des fonds, ne sont pas admis; — celui concernant l'abréviation des formalités et des délais pour les retraits de fonds est émis.

Canaux el rivieres. - Vœu que les formalités nécessaires pour la construction du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse soient poussées très-activement. — Avis favorable à la reconstruction et à l'élargissement des ponts sur la rivière de l'Yser. — Vœux : que le régime hypothécaire soit rendu applicable à la navigation fluviale. — Que la question de la dériva tion de la Deûle, aux abords de Lille, soit mise à l'étude, en observant que la dérivation doit nécessairement faire partie, dans l'avenir, du grand canal du Nord et qu'il y a lieu, par conséquent, de lui donner la même largeur, le même tirant d'eau, des écluses jumelles. --- Que ce projet comprenne l'établissement d'un vaste port destiné à desservir Lille et sa banlieue industrielle, en reliant ce port, par des voies ferrées, à la gare demandée à St-André : qu'en conséquence il convient d'englober ce projet dans le grand projet d'ensemble demandé pour l'Est, le Nord et l'Ouest de la ville de Lille. - Que les fravaux de curage de la Basse-Deûle soient mis à exécution le plus tôt possible; que la 4^e section de Waeteringues soit exonérée de toute contribution dans les travaux d'amélioration de la Basse Colme ; que l'approfondissement et l'élargissement de la Basse-Colme ainsi que la construction des ponts soient exécutés le plus tôt possible ; que le plan d'eau du canal de Bergues à Dunkerque soit abaissé; que le nouveau règlement relatif à la Sambre canalisée soit rigoureussment appliqué au point de vue des dragages et des curages à exécuter par la compagnie concessionnaire ; que les améliorations réclamées dans les sessions précédentes pour l'Escaut, l'Oise et la Scarpe soient promptement exécutées; que des registres destinés à recevoir les observations des mariniers soient déposés dans les maisons éclusières; que des plantations abritent les bateaux aux abords des écluses; que le halage et le pilotage soient organisés sur l'Oise; que les compagnies houillères soient invitées à participer aux travaux à exécuter dans les vallées de l'Escaut et de la Scarpe notamment sur les points où, par suite de leur exploitation, des affaissements se sont produits; que des mesures soient prises pour remédier à l'insalubrité

des eaux du Canal de Bourbourg; que le pont fixe actuel, dit de la Belle-Vue, sur l'Escaut à Fresnes, soit remplacé par un pont tournant; que les cultivateurs, dont les canaux longent ou traversent leurs propriétés, soient autorisés à circuler gratuitement sur les chemins de halage pour la desserte de leurs exploitations; qu'une allocation de 16,000 fr. montant de la dépense du vannage du moulin de Wasquehal sur la Marque soit accordée sur les fonds de l'Etat ; qu'un tablier métallique soit substitué au pont en maçonnerie, au moyen duquel le chemin de fer de Valenciennes à Aulnoye franchit la rivière Balhaut, au lieu dit le Jolimetz, et que les deux branches de ladite rivière longeant, l'une, la voie ferrée, l'autre, le chemin latéral, soient élargies. - Le Conseil émet le vœu que le complément du canal du Nord avec ses embranchements soit mis 'à l'étude dans les conditions suivantes : « 1º Le canal de Cour-» celles à Lille-Roubaix consisterait en l'amélioration de la » Haute et de la Basse-Deûle, avec contournement de la » citadelle de Lille, port fluvial à Lille Nord-Ouest, et abou-» tissant au port maritime à créer dans la vallée de la Margue, » entre Lille et Roubaix; le tout avec une largeur en plafond » de 17 mètres, un tirant d'eau de 2^m50 susceptible d'être » porté plus tard à 3^m par une disposition spéciale des » ouvrages, enfin avec des écluses jumelles; 2º Le canal mari-» time relierait les ports de Dunkerque et de Calais au port » intérieur de Lille-Roubaix ; il desservirait Armentières et » pourrait avoir 25 mètres de largeur au plafond et 5 mètres » de tirant d'eau ; 3º Le branchement d'Arleux-Valenciennes, » destiné à mettre le bassin houiller du Nord en communica-» tion avec le grand canal, consisterait dans l'amélioration de » la Sensée et d'une partie du canal de l'Escaut, la largeur » de la cunette pourrait être réduite à 11 mètres, mais le tirant » d'eau serait le même qu'à la grande artère; 4º le branchement » de Bauvin-Béthune, destiné à desservir le complément du » bassin du Pas-de-Calais, exigerait l'approfondissement d'une » partie du canal de La Bassée dans des conditions identiques.» Vœux: que la rivière des Laies soit améliorée; que le chemin de halage du canal de Furnes reçoive un pavement ou un empierrement; que l'Etat rachète la concession du canal de Furnes; que les ponts et passerelles du canal de Furnes soient rachetés; que le chômage des canaux de Belgique et de France s'accordent comme début et comme durée ; qu'un chemin de contre-halage soit établi entre le pont de Spycker et les abords de la ville de Dunkerque; que le chemin de halage de la rivière de l'Aa soit classé dars la vicinalité, — Les propositions de M. lePréfet au sujet de la reconstruction des ponts sur la

Marque sont approuvées. — Vœux: que les travaux de défense contre les inondations projetés sur l'Escaut soient ajournés et qu'une étude soit faite pour que ces travaux soient exécutés en même temps que ceux sur la Scarpe; que les études à entreprendre aient pour objet un canal maritime reliant Lille et Roubaix, par Armentières, au port de Dunkerque, canal indépendant, à grand tirant d'eau, évacuateur, distributeur et régulateur des eaux de notre région; que les travaux d'amélioration de la Deûle soient exécutés le plus tôt possible ; que les cultivateurs soient autorisés à circuler gratuitement sur les chemins de halage des rivières et canaux pour l'exploitation des terres riveraines, et notamment à Millonfosse. — Le vœu proposé en faveur de l'établissement d'un grand canal central de Châlon-sur-Saône à l'Océan Atlantique n'est pas émis. — Vœu que des travaux soient exécutés pour ' faire baisser les eaux de la rivière de la Sensée.

Casernes de gendarmerie. - M. le Préfet est prié d'étudier la question d'éclairage au gaz des casernes dans les localités pourvues d'un gazemètre et de doter, dès à présent, de cet èclairage les casernes où il existe des appareils. – Le Conseil constate que la brigade demandée pour Rosendaël est concédée et que celle pour Bousies le sera prochainement. Il classe en 1^{re} ligne les brigades à établir à Bousies et à Wignehies. - Vœu que la brigade provisoire de St Pol soit transformée en brigade définitive. — Une délégation spéciale est donnée à la Commission départementale pour l'étude de la question de construction d'une nouvelle caserne à Valenciennes. — Rejet, quant à présent, d'un crédit de 650 fr. demandé pour travaux à la caserne de Dunkerque. - Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour résiliation du bail passé avec le propriétaire de la caserne de la rue du Faisan, à Lille, et d'un crédit de 1,125 fr. pour résiliation du bail de la caserne rue du Gard, à Lille.— Âutorisation de passer un bail de 18 années avec un sieur Courquin pour le logement de la brigade de Bourbourg, movennant un lover de 1,700 fr.— La Commission départementale est déléguée pour statuer sur le casernement de Rosendaël. - Vote d'un crédit de 28,665 fr. au budget rectificatif pour construction d'une 8º brigade à Lille. - Vote d'un crédit de 39,300 fr. pour acquisition et frais de la caserne d'Iwuy et vœu que cet immeuble soit déclaré d'utilité publique.

Chambres de commerce. — Vœu que les cantons de Bailleul et de Merville soient rattachés à la Chambre de commerce de Lille, par l'intermédiaire de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières. — Renouvellement du vœu que la Chambre consultative des arts et manufactures d'Avesnes soit érigée en Chambre de commerce. — Vœu pour une réorganisation complète de la représentation commerciale et industrielle, tant au point de vue de l'électorat qu'à celui de la composition et de la formation des Chambres de commerce et des Chambres consultatives, et de la création d'un nouveau Conseil supérieur général du commerce et de l'industrie.

Champs de tir. — Vœu que l'autorité militaire prenne toutes les précautions nécessaires pour qu'aucun accident ne puisse se produire par les exercices à feu des champs de tir, relativement au chemin de Wattignies.

Chasse. — Avis que l'ouverture de la chasse reste fixée au 3 septembre et que la fermeture ne comprenne qu'une seule date.

Chemins de fer. - Le Conseil vote le principe de la subvention de 66,000 fr. à payer, en 1883 et en 1884, pour la part contributive du département dans les dépenses de construction du chemin de fer du Cateau à Laon. - Vœux : pour l'établissement d'une gare entre Somain et Wallers, sur la ligne de Douai à Valenciennes: que l'embranchement du chemin de fer de Marcoing à Masnières soit prolongé jusqu'à Busigny pour la mise en exploitation immédiate de la section de Solesmes au Cateau; que des haltes soient établies sur le chemin de fer de Valenciennes au Cateau, l'une en face de Briastre, l'autre à proximité du chemin d'intérêt commun nº 86, pour desservir Montay. Forest et Croix; qu'un service de marchandises soit établi à Nomain-Ouvignies; qu'une halte soit établie à Renescure; que le train de marchandises partant de Cambrai à 10 heures du soir pour Péronne, soit rendu mixte; qu'une gare soit établie à St-André; que les trains express de Paris à Lille continuent leurs parcours vers les villes de Roubaix-Tourcoing, vice-versá; que des rapides internationaux de Paris à Anvers, par Lille, Roubaix, Tourcoing et Gand, avec détachement de Lille vers Dunkerque, soient mis à l'étude; que les relations rapides et directes de l'arrondissement de Lille vers Dunkerque, Calais et Boulogne soient améliorées; que ces trains directs régionaux desservent la ville d'Armentières; qu'une voiture de 3º classe au moins. soit attelée à ces mêmes trains; que les voitures de 2º et de 3º classe faisant partie des trains rapides, soient sérieusement améliorées;

qu'un projet de gare répondant à l'importance de la ville de Roubaix soit étudié le plus tôt possible, et qu'il soit tenu compte dans ce projet de la direction de la rue de la Gare et de la nécessité de couvrir les voies de cette gare; que la Compagnie du Nord soit invitée à examiner, de concert avec la ville de Lille et l'Administration militaire, un vaste projet de transformation de la gare *lerminus* en gare de transit, et que, pendant la période des études, une passerelle pour piétons soit établie entre Fives et St Maurice; que le service de la douane soit amélioré à la gare de Tourcoing ; qu'une gare de marchandises soit établie à la halte de la Tente-Verte sur la ligne de Dunkerque à Furnes; que la gare des Postes à Lille soit réouverte in médiatement et qu'on y établisse une grue et une bascule; qu'une communication rapide soit établie entre le Nord de la France et le Nord de l'Italie en empruntant les voies existantes ou se raccordant à elles par des trançons à construire et traversant le Mont-Blanc par un tunnel; que les tarifs des chemins de fer soient abaissés afin de permettre l'utilisation de la voie du St-Gothard; que des billets d'aller et retour, même sans prix réduits, soient créés entre toutes les gares ; qu'il soit distribué, à la gare de Seclin, des billets à prix réduit, aller et retour, pour Douai, Roubaix et Tourcoing ; que les travaux commencés pour établir l'embranchement ferré qui réunira le bassin à la gare de Gravelines soient continués avec toute la célérité possible ; qu'il soit établi un train partant le matin de Calais à Gravelines et pouvant arriver à Dunkerque pour l'ouverture des bureaux; qu'en supplément des trains actuels, il parte, vers 1 h. 30, un train de Dunkerqne pour Gravelines, de façon à séparer au milieu de la journée, le long intervalle qui existe maintenant entre les trains de 10 h. 25 et 5 h. 10; qu'il soit délivré à Gravelines, des billets d'aller et retour vers l'intérieur ; qu'un train express quotidien soit établi de Dunkerque à Lille; qu'une halte soit établie au lieu dit « la Bleuse-Borne , » près du passage à niveau de la route nationale nº 48; que tous les trains express partant de Paris vers Douai ou de Douai vers Paris, conservent le caractère d'express jusqu'à Valenciennes; qu'il soit mis fin à l'abus qui est fait par la Compagnie du Nord, des caisses soi-disant louées ; que le train qui part de Tournai vers St-Amand à 5 h. 21 du matin soit avance de 15 minutes, de manière à permettre aux stations de Maulde-Mortagne et de Lecelles de correspondre à St-Amand avec le train de 6 h. 05 du matin pour Orchies, Douai, Paris; que le train qui part d'Orchies vers St-Amand à 9 h. 20 du matin, prenne les voyageurs à Rosult tout au moins les vendredis de chaque

semaine, afin de permettre aux habitants de cette commune et des environs de se rendre au marché de St-Amand; que le train rapide qui part de Lille à 5 h. 40 du soir pour Dunkerque soit retardé de 5 m., de façon à ce que les voyageurs d'Amiens, d'Arras et Douai, allant à Dunkergue et arrivant à Lille à 5 h. 39 aient la certitude de trouver la correspondance, qui leur échappe quelquefois lorsqu'il y a un retard dans leur train de 2 ou 3 m.; que le service des voyageurs entre Lille et Comines soit complèté par l'addition d'un train aller et retour dans la matinée, entre ceux de 5 h. 52 et 10 h. 35 de Lille; gu'une halte soit établie à Ste-Marguerite, sur la ligne de Lille à Comines; qu'un passage à niveau soit établi au chemin des Murets, à Armentières; que le passage voûté qui se trouve sous le pont du chemin de fer, à l'entrée de la gare de Dunkerque, soit converti en une voie large, de manière à ce que deux voitures et un tramway puissent s'y croiser; que la gare de Busigny porte à l'avenir le nom de gare de Busigny-Maretz; qu'il soit organisé un train partant de Cambrai par Douai, chemin de Picardie et Flandres, vers 6 h. du matin, afin que les voyageurs puissent prendre le train quittant la gare de Douai vers 7 h. 30 pour Paris; que des voitures de seconde classe soient ajoutées au train express qui part de Paris pour Cologne à 8 h. du soir ; que le train de marchandises nº 316. montant vers Paris et arrivant à Busigny vers 7 h. du matin, soit rendu mixte entre Aulnoye et Busigny, de manière à permettre aux voyageurs d'Aulnoye, Landrecies et Le Cateau de correspondre à Busigny avec le train nouvellement créé qui part de Cambrai à 6 h. 15 du matin et arrive à Paris à 11 h.; que les inspecteurs primaires soient admis par les Compagnies de chemins de fer et bénéficient d'une réduction du prix des places égale à la moitié; que le chemin de fer d'Avesnes à Solre-le-Château, par Felleries, classe comme chemin d'intérêt général, soit construit dans le plus bref délai possible; que tous les trains express allant de Bruxelles à Paris, et vice-versa, arrêtent à la gare d'Aulnoye; qu'on enlève la clôture qui sépare la cour des voyageurs de la gare d'Aulnoye du chemin lateral contigu, afin de donner un accès plus facile à ces constructions; que le train 38 bis partant actuellement de la station d'Aulnoye à 6 h. 32 du soir, soit retardé de façon à être en correspondance avec le train qui arrive d'Hirson et Avesnes vers 7 h.; que les travaux de la ligne de Maubeuge à Fourmies avec embranchement sur Cousolre soient activement poursuivis; que la halte de Beuvry soit ouverte au service des marchandises; que la gare de Landas soit ouverte au service des messageries; qu'une halte

de voyageurs et une station de petite vitesse soient établies à Sin-le-Noble. — Le Conseil a réitéré les vœux suivants : établissement d'une halte entre le Cateau et Busigny, au lieu dit & Embranchement. » — Etablissement de haltes à Sainte-Marguerite et à Erquinghem-sur-la-Lys. - Établissement d'une halte à Fives-Lille. -- Déplacement du bâtiment des voyageurs à la gare de Roubaix. - Halte à Aubencheul-au-Bac. - Halte à Sin-le-Noble. - Uniformité des tarifs, réduction des délais de transport. - Suppression de deux passages à niveau aux abords de Lille. — Établissement d'une gare à St-André. — Transformation en station de la halte de Saint-Pierrebrouck. — Création d'une station à Sous-le-Bois, près Maubeuge. - Organisation au départ de Douai d'un train correspondant à Lille avec celui de 6 h. 48 pour Calais et Dunkerque, et autant que possible avec celui de Bruxelles de 6 h. 20. - Communication plus rapide avec Valenciennes du train express arrivant à Paris à 11 h. 15 du matin. - Correspondance à Bourbourg des trains 1481 et 3802 en prolongement des trains 1481 et 1482 entre Bourbourg et Gravelines. - Modifications projetées à la gare de Lille. - Établissement d'un train au départ de Lille pour Armentières vers 9 h. du soir. - Amélioration de la gare des voyageurs à Armentières et couverture. par la Compagnie du Nord, des voies de service au moyen d'un vitrage general ou tout au moins d'un abri fermé entre ces voies. - Suppression de l'impôt sur les transports à grande vitesse et diminution des droits de timbre sur les récépissés et généralement sur toutes les charges qui, directement ou indirectement, pèsent sur les transactions. --Agrandissement de la gare d'Armentières. - Déviation de la route nationale nº 42, à Armentières. - Mesures à prendre pour éviter les désordres qui se produisent à la gare de Tourcoing, les jours d'affluence, au moment de la visite en douane des voyageurs venant de la Belgique. - Création d'un nouveau train entre Lille et Comines. - Voyage à prix réduit en faveur des institeurs et institutrices. - Train express direct de Tourcoing, Roubaix, Lille à Reims, ne s'arrêtant qu'à Douai, Somain, Cambrai, Busigny, St-Quentin, Tergnier, Laon et Reims. — Le Conseil prend acte de la réduction à 25,000 fr. consentie par M. le Ministre des Travaux publics de la subvention departementale de 30,000 fr. par kilomètre précédemment demandée pour la construction des chemins de fer d'intérêt général, et charge M. le Préfet de présenter à la session d'avril un rapport special sur les voies et moyens. -Nomination de M. Dutemple pour faire partie de la Commission instituée par le décret du 20 mars 1882 pour l'examen des

comptes d'entretien et d'exploitation des chemins de fer du Cambrésis. - La Commission départementale est déléguée pour approuver les projets d'exécution du chemin de fer de Denain au Catelet et pour toutes approbations que pourraient nécessiter les formalités d'expropriation. - Vœux ayant pour objet : la prompte ouverture de l'enguête d'utilité publique du chemin de fer de St-Amand à Lens; la prochaine exécution du chemin de fer à voie étroite de La Bassée à la ligne de Dunkerque; l'ouverture de la halte de Fontaine-Bouillon, tout au moins du 1er mai au 1er octobre, dans l'intérêt de l'établissement thermal de St-Amand; que les communes de Bousbecques et Linselles soient desservies par les lignes projetées d'Armentières à Halluin et de Roncq à La Madeleine. - Le Conseil nomme une Commission composée de MM. Sculfort, Dutemple, des Rotours, Boudeweel, Plichon, Chombart, Emile Moreau et Louis Legrand (de Valenciennes), à l'effet de régler les conditions de l'adjudication des chemins de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille avec embranchements de Bergues à Hondschoote et vers La Bassée; de Lille à Solesmes et de Caudry à Fourmies, ainsi que de toutes les autres lignes dont l'instruction serait complète avant la session d'avril 1883. -Le chemin de fer d'Hénin-Liétard à Vis-en-Artois est concédé sans subvention et sans garantie d'intérêt à la Société qui obtiendra la concession dans le département du Pas-de-Calais. - Renvoi pour examen au point de vue des intérêts du département, d'une proposition de loi de M. Lesguillier, député, tendant à la création d'un réseau de chemin de fer d'intérêt général à voie étroite d'un mètre de largeur. - Le Conseil autorise la mise à l'enquête du chemin de fer du Catelet à Cambrai.

Chemins de grande communication. — Classement du chemin d'accès à la station de Flines-lez-Raches comme annexe du chemin nº $\gtrsim 5$. — Vœux : que la plantation entre Bourbourg et le canal de la Colme soit remplacée l'hiver 1882-1883 ; que des travaux de grosses réparations soient exécutés sur le chemin nº 3, entre le Pont-au-Cerf et le pont du Pankenswerve ; que les ponts de Bambecque et de l'Yser à Esquelbecq soient reconstruits ; que la rampe rapide qui existe au Favril au point de jonction du chemin nº 72 et le chemin nº 213 de la Groise à Floyon soit corrigée ; que les travaux à exécuter aux chemins nºº 7, 9, 14, 22, 36, 58, 68 et 69 soient promptement poursuivis ; que le classement du tronçon d'environ 3 kil. nécessaire pour relier le chemin nº 63 du centre d'Herlies au chemin nº 27 du Pas-de-Calais soit mis à l'étude ; que la restauration du pont de la Sensée sur le chemin n° 60 fasse l'objet d'un examen ; que la rectification du chemin n° 9 entre Roubaix et la frontière, et son prolongement vers Linselles, au point d'intersection des chemins n° 12 et 36 fassent l'objet d'une étude. — Renvoi à l'examen de M. le Préfet des vœux concernant le prolongement du chemin n° 9, et le prolongement jusqu'au réseau du Pas-de-Calais du chemin n° 62.

Chemins d'intérêt commun. — Répartition des contingents d'entretien du chemin nº 38. — Renvoi pour complément d'instruction de la demande de classement comme annexe du chemin nº 227, du chemin d'accès à la gare de Wargnies-le-Grand. - Vœux : que les chemins d'accès aux gares de Fenain et de Somain soient admis à l'entretien ; que l'interdiction de création et d'entretien du chemin nº 227 soit levée par le génie militaire ; que la demande de classement comme chemin d'intérêt commun nº 11 du chemin des communes de Fournes et d'Aubert à la gare de Wavrin soit l'objet d'une étude. -L'attention du service vicinal est appelée sur les demandes de classement des chemins de Bertry à Prémont, de prolongement vers Ramillies du chemin de Cuvillers à Bantigny, de prolongement vers Estrun du chemin nº 5, de prolongement du chemin 76 vers Forenville et le chemin 76 bis, d'augmentations de crédits pour le chemin 115 bis, de réparation au chemin de Bousignies à Denain. - Vœu pressant que M. le Ministre de l'Intérieur ouvre les crédits nécessaires pour pousser activement les travaux. - Déclaration d'utilité publique et ouverture de la section du chemin nº 188, comprise entre les faubourgs de Cambrai et de Paris. — Rejet du pavage demandé par les chemins nº 72 et 82. — Renvoi pour examen du vœu concernant la construction du chemin nº 88 bis. – La Commission départementale est déléguée pour statuer sur les modifications proposées au chemin nº 80 bis. - Rejet de la demande de la commune de St-Pol tendant à la substitution d'un pavage à l'empierrement dans la traversée du chemin nº 52 bis.

Chemins ruraux reconnus. — Le projet de règlement général est renvoyé à la session d'avril 1883. — Vœu pour le prompt classement et la mise en état des chemins ruraux.

Chemins vicinaux ordinaires. — Renouvellement du vœu pour la réouverture par la porte de Bierne, du chemin de Bergues à Bierne. — Ajournement de la demande de classement dans le réseau subventionné du chemin du Banc-Vert à Petite-Synthe. — Renvoi pour examen du vœu relatif à la reconstruction d'un pont à Aymeries. — Admission au réseau subventionnéduchemin nº11 dit Broukeboom-Straete, d'une étendue de 834 mètres et pour une dépense de 8,900 fr. en substitution du chemin nº 14, d'une étendue de 1,030 mètres et pour une dépense de 11,000 fr.

Circonscriptions communales et cantonales. — Rejet du vœu deposé tendant à la séparation du territoire de Ghyvelde en deux communes distinctes. - Vœu pour la division du canton Sud-Ouest de Lille. - Avis favorable à l'érection en commune du hameau du Grand-Fort-Philippe, dépendant de la ville de Gravelines. - Rejet de la demande du Conseil municipal de Fourmies tendant à la division du canton de Trélon en deux cantons. — Ajournement de l'affaire relative au projet de division du canton de Bouchain et de création d'un nouveau canton ayant Denain pour chef-lieu. - Avis favorable à la séparation de la commune de Ghyvelde du hameau des Dunes, et à l'érection de ce hameau en commune sous le nom de Bray. - Avis favorable à l'érection en commune sous le nom de commune du Rejet de Beaulieu, des hameaux du Rejet de Beaulieu, de la Louvière, de la Laurette et du Petit-Cambrésis, dépendant de Catillon. - Rejet de la demande de translation à Notre-Dame, du chef-lieu de la commune de Bruille-Saint-Amand. — Avis défavorable à la demande de distraction d'une partie du territoire d'Avesnelles pour être annexée au territoire de la ville d'Avesnes.

Colonie agricole de St-Bernard. — Le Conseil désigne à nouveau MM. Chombart et Albert Legrand pour faire partie de la Commission de surveillance.

Commission départementale. — Sont nommés membres : MM. Dutemple, Alain Chartier, Sculfort, Potié, Claeys, Joets de Metershof et Jules Sirot.

Concours hippiques ou agricoles. — Le Conseil décide : 1º Que dorénavant les Sociétés d'arrondissement subventionnées par le département comprendront dans les programmes de leurs concours annuels un programme officiel, uniforme pour chaque arrondissement, programme qui sera rédigé par une commission spéciale, nommée par le Conseil général. Ces concours d'arrondissement auront lieu en juillet ou en août de chaque année ; — 2° Qu'il n'y aura plus qu'un concours départemental qui sera général et se tiendra en septembre de chaque année à Lille, chef-lieu du département. Dans ce concours devront figurer tous les animaux reproducteurs primés dans les arrondissements d'après le programme officiel. — La Commission chargée d'arrêter, de concert avec M. le Préfet, le programme officiel des concours d'arrondissement et du concours départemental est composée de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Boulangé, Baron de Bouteville, Potié, Albert Legrand, Clayes, Bieswal et Macarez. — Rejet d'un subside de 2,000 francs en faveur du concours qui se tient chaque année à Bergues, le dimanche des Rameaux.

Conseils de prud'hommes. — Vœu qu'une modification législative assure un fonctionnement régulier des Conseils de prud'hommes.

Contributions directes. — Rejet de la demande du Conseil municipal de Thun-Lévêque tendant à obtenir la diminution du contingent de la contribution personnelle et mobilière assigné à cette commune.

Courses. — Rejet du vœu présenté pour la création d'un prix en faveur des courses de Rosendaël. — Rejet d'une demande de subvention pour les courses de Lille.

Culle israélite. — Vote d'un crédit de 3,000 francs et vœu qu'un secours de 7,000 francs soit accordé sur les fonds de l'Etat pour la construction d'un temple pour le culte israéliet à Valenciennes.

Desséchements. — Le Conseil autorise M. le Préfet à adhérer, au nom du département, aux statuts du syndicat de l'Hogneau. - Vœu qu'il soit donné suite au projet d'association des propriétaires riverains de la Sensée pour se préserver des inondations. -- Vœu pour l'exécution de l'amélioration du Schelvliet, du Roocamerdyck et du Langhegracht, de l'élargissement et de l'approfondissement du canal de Bergues et de la Colme ainsi que des travaux de curement de la Cunette. Vœu qu'une subvention de l'Etat soit accordée pour les travaux de dessèchement mécanique de Roost-Warendin, de dérivation du Bouchard, de dérivation de la Rache, de dérivation du courant de Coutiches, de restauration de la Grande-Traitoire et de ses affluents en amont de Saint-Amand, de restauration du Décours et de la Rache et de leurs affluents en amont de Saint-Amand. - Vœux que les travaux du Roocamerdyck et du Langhegracht, dans la 2° section, soient poussés avec activité; que la 1^r section reçoive de l'Etat une subvention pour l'amélioration du Schelvliet.

Ecole d'Arts et Métiers. — Vote d'un crédit de 200,000 fr. au budget rectificatif pour la part contributive du département au paiement des terrains acquis pour la création de l'Ecole des Arts et Métiers à Lille.

Ecoles normales. — Le Conseil prend à la charge du département la dépense totale du mobilier de l'Ecole normale primaire d'institutrice à Douai, sans que cette décision puisse créer un précédent pour l'avenir, et vote à cet effet les crédits nécessaires. — Ajournement à la session d'avril de l'affaire relative à la construction d'une Ecole normale d'instituteurs à Lille.

Eglises et presbytères. — Vote d'un crédit de 3,000 francs et demande d'un subside à l'Etat de 25,000 fr. pour la construction d'une chapelle vicariale à Petite-Forêt — Vote d'un crédit de 400 fr. et demande d'un subside à l'Etat de 800 francs pour travaux de réparation au clocher de l'église de Salesches. --Vote d'un crédit de 1,500 francs et demande d'un subside de 2,000 francs à l'Etat pour restauration de verrières à l'église de Flètre. - Vote d'un crédit de 300 francs et demande d'un subside de 700 francs à l'Etat pour réparation à la toiture de l'église de Wandignies-Hamage. - Vote d'un crédit de 300 francs et demande d'un subside de 795 francs pour travaux de recouverture de l'église d'Hem. - Vote d'ún crédit de 244 francs pour travaux supplémentaires à l'église de Mouchin. -Vote d'un crédit de 1,000 francs et demande d'un subside de 8.000 francs à l'État pour achèvement du clocher de l'église de Radinghem — Vote d'un crédit de 2,000 francs et demande d'un subside de 7,500 francs à l'État pour réparations à la couverture de l'église de Bourbourg-Ville. — Vote d'un crédit de 1,600 francs et demande d'un subside de 3,000 francs à l'État pour réparations à l'église et au clocher de Bugnicourt. - Vœu qu'un secours de 7,000 francs soit accorde par l'État pour reconstruction du presbytère d'Avesnelles.-La demande de secours pour l'église de Mardyck est ajournée.

Épidémies. — Le rapport de M. le docteur Pilat fait connaître que la fièvre typhoïde, la variole et la rougeole ont été constatées à l'état épidémique dans un certain nombre de communes en 1882.

Epizooties. — Vœu pour une réorganisation du service des épizooties de nature à donner satisfaction aux intérêts des cultivateurs. Le Conseil émet l'avis que, comme en Belgique, une commission soit chargée de délivrer, chaque année avant la monte, une patente de santé, sans laquelle aucun étalon ne pourra être admis à faire la monte.

Établissements insalubres. — Vœu pour le déplacement du clos d'équarrissage de la ville de Lille à St André.

Etablissement thermal de St-Amand. — M. le Préfet et la Commission départementale sont chargés de s'entendre avec le concessionnaire pour l'exécution des améliorations réclamées par le médecin-inspecteur. L'acte de concession ne donne lieu à aucune observation.

Événements malheureux. — Vœu que les propriétaires et cultivateurs soient plus largement indemnisés de leurs pertes occasionnées par des évènements malheureux.

Foires et marchés. — Avis favorable à la demande du Conseil municipal d'Arras, tendant à transférer au mardi le marché aux bêtes grasses qui se tient le jeudi de chaque semaine. — Avis favorable à l'établissement d'une foire à Esnes le 23 novembre de chaque année.

Fonds d'abonnement de la préfecture et de sous-préfecture. — Vœu que ce fonds soit augmenté de 20,000 fr.

Hospices et hôpitaux, — M. le Préfet est prié de se mettre en relation avec l'administration de l'assistance publique de Paris, afin d'examiner à quelles conditions les enfants pauvres rachitiques ou scrofuleux du département pourraient être admis à l'hôpital maritime de Berck. Acte est donné de la situation générale au 31 décembre 1881.

Hygiène des manufactures. — Vœu qu'il soit formé, dans les villes industrielles, des conseils locaux d'hygiène des manufactures et que des lois sanitaires soient faites pour protéger les ouvriers contre l'insalubrité des ateliers.

Impôts. — Fixation à 20 centimes du maximum des centimes communales extraordinaires. Rejet de la demande tendant à la suppression du monopole des allumettes chimiques et vœu que la qualité des allumettes soit améliorée, — Fixation de la taxe personnelle pour l'année 1883. — Renouvellement des vœux tendant : à la réduction à 0 fr. 25 du prix du timbre des récépisse des chemins de fer et à l'abolition du droit sur les transports à grande vitesse, tant des marchandises que des voyageurs ; à la suppression des octrois ; au dégrèvement des sucres employés au sucrage des vins, bières, cidres, poirés et hydromels ; au dégrèvement des propriétés foncières

non hâties; à l'abolition du timbre des quittances; à la création, en dehors des pouvoirs publics, d'une commission de contrôle des dépenses de l'Etat; à ce que les inconvénients des droits sur le café soient signalés à l'attention du gouvernement ; à ce que la bienveillance du gouvernement soit appelée sur les souffrances de l'agriculture ; à ce qu'une caisse nationale de retraite soit créée par les invalides du travail; à ce qu'il soit présenté et voté une loi vraiment protectrice des incapables dans les opérations de ventes et partage judiciaires d'immeubles, par la réduction des formalités et des frais auxquels donne lieu la procédure actuelle. — Rejet du vœu tendant à mettre la contribution personnelle et mobilière au nom des propriétaires. - Le Conseil ne renouvelle pas le vœu que l'impôt sur le pétrôle soit aboli, mais il exprime l'espoir que le moment est proche où la situation financière permettra un dégrèvement de l'impôt qui frappe les huiles minérales. - Le tableau du répartement des contributions directes de 1883 est arrêté tel qu'il est proposé par M. le Préfet. -Vœu pour le remplacement du régime saccharimétrique actuel par un droit unique de 25 fr. par quintal de sucre de toute qualité.

Indemnités. — Rejet de la réclamation de M, Tanchon, docteur en médecine à Valenciennes, tendant à obtenir une indemnité de 1000 fr. pour perte d'un cheval pendant la guerre 1870-1871.

Industrie minérale. — Acte est donné de la communication du rapport de M. l'Ingénieur en chef des mines.

Instruction secondaire et primaire. — Vœu que les bateliers soient autorisés à envoyer leurs enfants aux écoles des localités où ils font station. — Renvoi à la Commission départementale de l'instruction publique des vœux : que le règlement des écoles primaires publiques soit modifié de façon à permettre à l'inspecteur d'Académie d'autoriser les communes où les autorités locales qui en feront la demande, à avancer la date des vacances, pour les faire coïncider avec le temps de la moisson ; qu'à l'avenir, les examens au baccalauréat soient supprimés, et qu'on admette, de droit, bacheliers, tous les élèves ayant passé, au moins, leurs deux dernières années de classes supérieures dans un collège universitaire de l'État, et ayant obtenu, pendant le cours de ces deux années, un classement représentant au moins la moyenne des places de tous les élèves de leur classe. Jeunes libérés. — Vote d'un crédit de 1,500 francs à la condition expresse que le Comité de patronnage des jeunes libérés fonctionnera régulièrement et que chaque année il adressera le résultat de ses travaux.

Jury d'expropriation. — Formation de la liste pour l'année 1882-1883.

Livrets d'ouvriers. — Vœu pour leur abolition.

Lycèes et collèges. — Vœu que le collège de Dunkerque soit érigé en lycée.

Maisons d'arrêt. — Vœu que des mesures soient prises pour que le transport des prévenus de la prison de Dunkerque au Palais-de-Justice de cette ville s'opère au moyen de voitures. — Ajournement à la session d'avril 1883 de la question relative à la construction d'une prison cellulaire aux environs de Lille, et de la demande de M. Marteau, architecte, qui réclame une somme de 30,062 tr. 20 pour ses honoraires, sur la dépense évaluée à 3,006,209 fr. 53 du projet qu'il a présenté pour la construction de la prison cellulaire.

Maisons d'ecole. — La dépense totale des travaux à exécuter et des fournitures à faire aux maisons d'école s'élève à 3.249.512 fr. dont 1.605.338 fr. au compte des communes, 42,940 fr. au compte du département et 1.601.234 fr. formant le secours sollicité sur les fonds de l'Etat. - M. le Préfet est autorisé à user de la faculté accordée par l'article 15 de la loi du 1er juin 1878, pour doter d'une maison d'école le hameau de Demicourt, commune de Boursies. - Renvoi à la Commission départementale de l'instruction publique des vœux : que l'État et le Département accordent à la ville de Roubaix, une subvention nouvelle de 100,000 fr. et que le gouvernement autorise cette même ville à emprunter 255,000 f. à la Caisse des écoles ; que des mesures soient prises pour obtenir la création de maisons d'écoles ou des améliorations à celles qui existent à Avelin (hameau d'Ennetières), La Chapelle d'Armentières, Comines, Cysoing. Fournes, Genech, Houplines, Loos, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Tourmignies, Seclin et Warneton Bas.

Maison du Bon-Pasteur de Lille. — La proposition tendant à nommer une Commission de cinq membres avec mission d'examiner s'il y a lieu : 1º de procéder par voie d'extinction à la suppression graduelle des bourses ; 2º de mettre à l'étude le projet de création d'un établissement réservé aux enfants pauvres ou abandonnés n'est pas admise. — Le Conseil réduit à 30 le nombre de bourses.

Monts-de-pitié. — Acte est donné de la communication relative à la situation en 1881, des six monts de-pitié établis à Dunkerque, Lille, Roubaix, Cambrai, Douai et Valenciennes.

Monuments historiques. — Le Conseil, sans prendre d'engagement, demande que les travaux de restauration de la tour de Saint-Amand soient étudiés exclusivement au point de vue de sa consolidation.

Octrois. — Prorogation et révision des tarifs et règlements des octrois d'Hondschoote, Roubaix, Armentières, Avesnes, Saint-Pol, Bavai. — Vœu en faveur du rétablissement de l'octroi de Petite-Synthe.

Pêche fluviale. — Avis que la pêche soit interdite en 1883, dans les mêmes conditions qu'en 1882.

Pensions de retraite. — La pension de la dame Delaire, veuve d'un directeur de l'asile d'aliénés d'Armentières, est fixée à 892 francs avec jouissance à partir du 19 février 1882. — Vote du nouveau règlement de la caisse des retraites des agents du département du Nord. — Acte est donné de la sit…ation de la caisse des retraites au 31 décembre 1881.

Plans d'alignements. — Règlements des alignements du chemin d'intérêt commun nº 15, dans la traverse de Maulde; du chemin de grande communication nº 65 dans la traverse de Fourmies; du chemin nº 14, dans la traverse d'Armentières; du chemin nº 6, dans la traverse d'Hem; du chemin nº 9, dans la traverse de Mouveaux; des chemins nº 39 et 41, dans la traverse d'Annœullin; du chemin d'intérêt commun nº 112 bis, dit de la Makellerie, dans les traverses de Roubaix et de Tourcoing; du chemin d'intérêt commun nº 115 bis, dans la traverse de Caudry; des chemins d'intérêt commun nº 76, 76 bis et 238, dans la traverse de Cambrai; du chemin de grande communication nº 22, dans les traverses d'Haubourdin et d'Hallennes-lez-Haubourdin.

Ponts à péage. — Vœu pour le rachat du pont à péage de Ghyvelde. — Le Conseil vote les propositious de M. le Préfet. pour le rachat de la concession du pont du Chapeau-Rouge et de la passerelle situés sur le canal de Furnes à Rosendael.

' 349

Ports mantimes. — Vœux : que le dragage de la Cunette soit continué en aval de la porte des Dunes; que la tour de Mardyck qui a son utilité pour les navigateurs, soit restaurée ; que le Conseil d'arrondissement de Dunkerque recoive à l'avenir un exemplaire du rapport de M. l'Ingénieur en chef des Ports; qu'un pont soit construit sur la Cunette dans le prolongement de la rue Herrestraete, à Rosendael. - Vœux : en ce qui concerne le port de Dunkerque : que le phare soit éclairé à la lumière électrique ; que les feux flottants reçoivent des appareils d'éclairage pouvant toujours être maintenus en tête de mat ; que les bouées jalonnant la rade soient éclairées ; que les crédits d'entretien soient en rapport avec les besoins ; que la Chambre de Commerce puisse demander la concession de l'outillage du port ; que l'administration soit promptement appelée à se prononcer sur les projets relatifs à la nouvelle entrée du port ; que les études relatives à l'agrandissement de la ville de Dunkerque soient poursuivies avec l'intention d'arriver à l'extension la plus grande ; que dans les études sur la jonction du grand canal du Nord à Dunkerque, on tienne compte de la nécessité de rendre indépendants l'un de l'autre les services des Waeteringues et de la navigation ; que la Compagnie des chemins de fer du Nord soit amenée à abaisser ses tarifs de manière à ce que le trafic français ne soit pas forcément obligé à se servir des ports belges ; que l'emprunt du territoire étranger pour les transports de gare en gare française soit rendu possible; qu'un tablier métallique soit substitué à la voûte du passage nord du chemin de fer sur le rec à voleurs, afin que la commune de Saint-Pol puisse être reliée à Dunkerque par un tramway; que le personnel des bureaux des Ingénieurs du port soit augmenté de manière à ce que ni projets, ni travaux ne subissent de retard. — En ce qui concerne le port de Gravelines : que le fonds d'entretien soit augmenté : que la jonction par rails, de la gare au port, ne subisse pas de retards : que le dragage du chenal et du bassin Vauban, soit ordonné d'urgence ; que le projet du nouveau bassin soit dressé et transmis à M. le Ministre des Travaux publics avant la prochaine session d'avril ; que M. le Ministre de la Guerre examine de nouveau la possibilité de permettre la pose sur les quais du port du bassin de Gravelines, de hangars légers destinés à abriter les marchandises débarquées ou à embarquer ; . que le gril de carénage soit réédifié sans retard.

Postes et télégraphes, — Vœux : que les bureaux télégraphiques et téléphoniques établis par le service hydraulique soient ouverts au public pour la correspondance privée; que

le service soit mieux en rapport avec les besoins du département où, en 1881, les recettes totales ont produit 5,103,773 fr.; que les dépêches soient transmises directement d'Avesnes au Quesnoy; que le bureau télégraphique d'Avesnes comprenne Avesnelles dans son rayon pour dispenser cette dernière comcommune des frais d'exprès; qu'un bureau télégraphique soit créé à Flines-les-Raches ; qu'un facteur soit attaché au bureau d'Aubigny -au-Bac dans le but de desservir deux fois par jour Féchain et les communes environnantes; que la première distribution de Gravelines soit faite plus tôt; que le hameau des Huttes soit desservi dans la matinée; qu'il soit établi un bureau télégraphique à Bollezeele, Watten et Esquelbecq; que les employés des postes soient transportés gratuitement en chemin de fer pour les besoins du service ; que Dunkergue soit doté d'un réseau téléphonique à l'exemple de Roubaix-Tourcoing et que le chiffre de l'abonnement soit réduit notablement; que la durée de la suspension (de midi à deux heures) soit abrégée dans les bureaux où les services des postes et télégraphes sont réunis; qu'un bureau de poste et de télégraphe soit établi à Rruay; qu'un départ postal soit organise par le train quittant Valenciennes à 10 h. 07 du matin, afin que les correspondances soient distribuées à Paris assez tôt pour permettre d'y répondre le même jour par le courrier du soir : que la levée des lettres déposées dans les boîtes postales soit faite à tous les trains; qu'au passage des trains le dépôt soit fait à chaque gare des correspondances pour la localité, afin de permettre des distributions plus rapides; que tous les bureaux télégraphiques des gares soient ouverts à la correspondance privée; qu'un bureau de poste soit créé à Gondecourt qui desservirait Herrin, Allennes-lez-Marais, Chemy et Carnin; qu'un bureau de poste et de télégraphe soit établi à Rosendaël et à Nieppe; qu'un bureau de poste soit établi à Wargnies-le-Grand ; qu'un second courrier quotidien soit créé dans la commune de Cartignies.

Publications. — Le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de souscrire à la revuenititulée « Le génie civil. » — L'opuscule intitulé « la santé des enfants dans l'école » du docteur Felix Grosjean est recommandé à M. le Directeur de l'enseignement primaire.

Routes départementales. — Le Conseil décide l'abattage des arbres plantés sur le côté gauche de la route nº 14, entre Roubaix et Mons-en-Barœul — Vœu que toutes les fois que desplantations devront être faites sur une route, le Conseil général soit saisi de la demande après avis de la commission syndicale. — Ajournement de la demande de classement comme annexe de la route nº 23 de la partie du chemin d'intérêt commun nº 27 bis comprise entre cette route et la gare de Gommegnies. — Le Conseil recommande l'étude des deman des relatives à des travaux de réparation à exécuter sur la route nº 9, entre Merville et la Gorgue, au relèvement de cette route à la hauteur du pont Guislain, à l'établissement d'un large aqueduc sur la route au même endroit, à la réparation du pont de la Sambre et à l'ouverture d'un aqueduc longeant les bâtiments de la gare de Maubeuge.

Routes nationales. — Vœu que des travaux de réparation soient exécutés aux routes nºs 16 et 40. — Acte est donné de la communication relative à la situation des routes nationales.

Salubrité publique. — Renouvellement du vœu que le gouvernement fasse étudier un projet de loi destiné à empêcher l'infection des cours d'eau.

Sapeurs-pompiers. — Etude du vœu émis par le Conseil d'arrondissement de Lille, pour que des retenues soient imposées aux compagnies d'assurances en faveur des corps de sapeurs-pompiers.

Sections électorales. — Maintien de la division de la ville de Roubaix en deux sections pour les élections municipales. — La commune de Wattrelos n'est pas sectionnée. — Maintien du sectionnement de Cysoing. — Le Conseil arrête le tableau des sectionnements établis pour les élections municipales. Les modifications s'appliquent à Lambersart et à Lomme qui sont sectionnées dans les conditions proposées par M. le Préfet.

Sourds-muets. — Des prolongations pour une année sont accordées aux jeunes Hégo, sourde-muette, boursière; Lacquement, sourde-muette, demi-boursière. — Fruit, Léontine, aveugle, demiboursière. — Des demi-boursesde sourds-muets sont concédées aux jeunes Bulté, Caron, Beauvois, Armény, Chantry, Demory — Des demi-bourses de sourdes-muettes aux jeunes : Vandrisse, Desmet, Gaillot, Delfolie, Williame, Sourdeau, Bridelance, Hivergneaux, Marescaux, Criquelion, Demont. — Des demi-bourses d'aveugles garçons aux jeunes Deloffre, Brunin et Debucquoy. — Des demi-bourses d'aveugles filles aux jeunes François, Leblond et Happe.

Subventions. — Le Conseil n'alloue pas le subside demandé par la Société de secours aux familles des marins français naufragés par le motif que cette Société n'a pas son siège dans les ports de mer du département. — Il maintient pour 1883 la subvention de 1,000 fr. allouée à la Commission historique en émettant le vœu que l'Etat accorde un subside de 4,000 fr. formant le complément de la subvention demandée par ladite Commission. — Il n'accorde pas sa souscription quant à présent pour l'érection de statues à la mémoire d'Armand Barbès (ville de Carcassonne), à la mémoire du marquis Claude de Jouffroy, inventeur de la navigation à vapeur, à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. — Le laboratoire maritime créé en 1874 à Wimereux (Pas-de-Calais) par M. Giard, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, est recommandé à l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique. — Renvoi à M. le Préfet des demandes de subventions en faveur des Sociétés de gymnastique et d'armes d'Orchies et d'Avesnes.

Tabacs. — Vœux : que la qualité du tabac soit améliorée ; que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur ; que l'Etat donne à l'agriculture des graines de variétés de tabacs propres à être employées à l'usage des scaferlatis ; que l'Etat n'achète à l'étranger des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite. — MM. Chombart et Joets de Metershof sont désignés comme membres des Commissions de délivrance des permis de culture pour les arrondissements de Lille et d'Hazebrouck. — Vœu que les 67 communes de l'arrondissement de Cambrai comprises dans la 3^e zone pour la vente du tabac, soient classées dans la 2^e zone.

Tarif de rachat des journées de prestation.. — Approbation du tarif pour 1883.

Tvamways. — Vœux : que le tramway de Lille soit prolongé jusqu'à Wambrechies ; que les formalités nécessaires pour le tramway de Lille à Lens soient remplies le plus tôt possible. — Avis favorable à la déclaration d'utilité publique du tramway à traction de locomotives et de chevaux, de Lille (Calvaire de Lomme) à Armentières et Houplines. — Vœu que le cahier des charges de toutes les concessions de tramways contienne des articles tutélaires garantissant les capitaux qui s'y engagent, stipulations portant que le capital-actions devra être effectivement versé, et à l'exclusion des actions d'apport. — La Commision départementale est déléguée pour autoriser la mise à l'enquête du tramway de Comines à Roubaix. — Approbation des projets d'exécution du tramway de Fourmies à Wignehies. — Vœu que Rosendaël soit relié à Dunkerque par un tramway. — Le Conseil déclare que la subvention kilométrique de 7,000 fr. pour les lignes du Cambrésis ne sera payable en dix annuités sans intérêts que conformément à la convention originaire du 16 septembre 1878, et aux conditions, clauses et cahier des charges de la Compagnie concessionnaire. — Concession à MM. Delattre et C^o du tramway destiné à relier les établissements industriels de Trélon à la gare de Trélon-Glageon.

Travail des adultes dans les manufactures. — Vœu que le maximum de la journée soit réduit à onze heures de travail effectif.

Tribunaux et Chambres de Commerce. — Le Conseil désigne, pour 1883, les mêmes membres qui ont siégé en 1882 pour faire partie des Commissions de révision des listes électorales pour les élections aux Tribunaux et Chambres de Commerce, ainsi qu'aux Chambres consultatives des Arts et Manufactures. — Renouvellement du vœu que pour les élections des Tribunaux et Chambres de Commerce, le droit de vote soit étendu à tous les patentés, et que le vote ait lieu par sections territoriales, le scrutin de liste étant maintenu.

Voirie urbaine. — Acte est donné de la communication relative aux améliorations de la voirie urbaine dans les villes industrielles et commerciales.

Zones frontières. — Vœu que, dans le projet de loi en élaboration, la législation sur les zones frontières soit modifiée dans un sens plus libéral et que les dommages résultant des travaux imposés pour la défense de tous soient mis à la charge de l'Etat.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1883.

Budget ordinaire.

SOUS-CHAPITRE Ier.

Dépenses obligatoires.

HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art.	4 01	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture	34,150	
•	2.	Entretien des hôtels des sous préfectures d'Avesnes, Cam-	•	
		brai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes	2,050	
	3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque,		
		7,000 fr.; d'Hazebrouck , 3,000 fr	40,000	

MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4. Préfecture. — Entretien	9,000	
5. Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions	3,360	*
6. Mobilier de l'école normale d'institutrices à Douai	41,500	,
7. Entretien du bâtiment de l'Ecole normale de Douai	3,700	

CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

8.	Entretien des casernes appartenant au département	4,930	
9.	Loyer des casernes au nombre de 37	75,230	19
40.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, as-	•	
	surance des risques locatifs, ramonage	4,200	
44.	Indemnité de literie aux militaires admis dans la gen-	•	
	darmerie	3,000	

COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

42. Entretien des bâtiments	2,8 00	
43. Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux	2,465	. •
44. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux	4,800	۲
45. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	27,600	n
16. Menues dépenses des justices de paix	8,830	
47. Service des épizooties	25,000	n '
48. Frais d'impression et de publication des listes pour les		
élections consulaires, des listes électorales et du jury.	4,000	•
Total du sous-chapitre Ier	260,645	17

SOUS-CHAPITRE II.

Propriétés départementales immobilières.

Art. 4 ^{er} . Batiment des archives départementales : Entretien	650 »
2. Casiers et rayonnages	2,304 •
3. Entretien des prisons.	5,000 •
4. Établissement thermal de St-Amand.	2,000 »
5. Traitement des architectes du département	5,000 -
6. Assurance des propriétés départementales	2,806 66
7. Contributions dues par les propriétés du Département.	1,939 56
8. Chauffage et éclairage des bâtiments.	3,095 •
9. Service des eaux (abonnement).	2,300 -
10. Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête	5,000 .
14. Gages des concierges et garçons de bureaux	5,600 -
42. Traitement des gardiens des palais de justice	2,800 .
43. Caserne de gendarmerie de Clary, 4º annuité	4,800 -
Total du sous-chapitre II	40,295 22

SOUS-CHAPITRE III.

Routes départementales.

S 1ºr -- ENTRETIEN.

rt, 4er	Route :	Nº 1, de Lille à Valenciennes	
2.	_	2, de Lille à Ypres	
3.		3, de Douai à Tournai	
4.		4, de Cambrai à Tournai	
5.		5, d'Avesnes à Philippeville 45,500	
6.		6, de Landrecies à Chimay	
7.		7, de Condé à Mons	
8.	—	8, de Condé à Saint-Amand	
9.	_	9, de Lille à Saint-Omer	
40.		40, de Valenciennes à Bohain	
44.		44, de Cambrai à Guise	•
42.		42, d'Avesnes au Quesnoy	
43.		43, de Maubeuge à Maroilles	
44	_	44, de Lille à Courtrai	
45.		45, de Dunkerque à Furnes	
46.	_	46, d'Estaires à La Bassée	,
47.		47, d'Haverskerque à Aire	,
48.		48, de Béthune à Armentières	,
49.		49, de Roubaix à Saint-Amand	•
20.	-	20, de Cassel à la frontière	
24.	-	24, de Bergues à Saint-Momelin	,
22.		22, de Lille à Tourcoing	
23.		23, de Cambrai à Malplaquet	,
24.		24, d'Hélesmes à Denain 6,700	,
25.	-	25, Ceinture de Maubeuge	,
26.		26 Ceinture de Cambrai	
		A reporter	

09.200

S 2. - GROSSES RÉPARATIONS.

Art	4 er	Réserve pour travaux imprévus	40.000	
	2.	Trailement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc	70,430	'n
	3.	Frais d'impression, etc.	2.570	. 19
	4.	Indemnités fixes des ingénieurs	8,000	•
		Indemnités extraordinaires aux Ingénieurs et conducteurs	3,500	3
•		- Total du sous-chapitre III	503,700	

SOUS-CHAPITRE IV.

Chemins vicinaux de grande communication.

nunéros des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
4	4	40,800	1.1	40,800
2	8	7,500		7,500
3	3	46,500		46,500
2 3 4 5 6 7 8 9	4	6,150		6,150
5	5	8,500		8,500
6	6	8,000		8,000
7	7	8,000		8,000
8	8	24,000		21,000
9	9 · · · ·	45,500	,	15,500
10	40	6,000	n .	6,000
14	44	22,000	,	22,000
42	12	5,000		5,000
43	13	14,500		44,500
14	44	8,000		8,000
45	15	45,000	•	45,000
46	46	8,200		8,200
17	47	20,500	2,400	22,900
48	48	4,000		4,000
49	49	5,000	•	5,000
20	20	38,000	2,307 76	40,307 76
21	21	9,200	• .	9,200
22	22	2 ,200	•	2,200
23	23	20,500	•	20,500
24 25	24	46,500		46,500
20 26	25	46 ,000	2,695 4 0	48,695 40
20 27	26 27	2,000	· ·	2,000
27	27	8,600		8,600
20 29	29	5,680	•	5,680
4 3	47	4,350	•	4,350

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	entretien.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
30	30	6,500		6,500
34	34	300	4, 307 45	4,607 45
32	$32 \dots$	8,000		8,000
33 34	33 34	8,000	n	8,000
35 ·	35	5,500 46,300	5,000	5,500
36	36	42,000	0,000 *	21,500 12,000
· 37	37	500		500
38	38	45,000		15,000
39	39	40,000		10,000
40	40	7,500		7,500
41	44	9,500		9,500
42	42	47,500		47,500
43	43	42,000		12,000
44	44	4,400	n .	4,400
45	45	46,000	n	16,000
46	46	9,700		9,700
47	47	9,800	n	9,800
48	48	5,500	•	5,500
49	49	8,800	•	8,800
5 0	50	20,000		20,000
51	54	5,000		5,000
52	$52 \dots$	44,200	695 45	41,895 45
53	53	2,800	•	2,800
54 ##	54	4,000		4,000
55 56	55	42,500 4,200		4 2,5 00 4,200
57	56 57	8,000		8,000
58	58.	14,000		14,000
59 59	59	15,900	724 52	16,621 52
60	60	9,000		9,000
61	61	6,600	n	6,600
62	62	44.000		44,000
63	63	13,000	800 -	43,800
64	64	8,000	•	8,000
65	65	45,400	376 20	45,476 20
66	66 .	3,200	•	3,200
67	67	2,700	• •	2,700
6 8	68	7,000	°	7,000
69	69	13,700	n •	13,700
70	70	40,000	2 000	40,000
74	74	9,55 0	3,000	12,550
72 73	72 73	43,500 2,600	800 -	44,300 2,600
73 74	74	2,800		2,200
75	76	7,500		7,500
76	77	2,900		2,900
77	78	5,000	n	5,000
78	79	800		.800
	Totaux	754,430	20,403 78	774,233 78

Subvent. de l'Etat pour les chemins nºs 2 et 5..... 7,222 Art. 79 à 203. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun 696,640 204 à 255. Entretien du nouveau réseau de 1400 kilomètres de chemins d'intérêt commun 204,390 256 à 266. Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques..... 82,430 267 à 290. Restauration des chemins du réseau de 4,400 k. 48,400 294. Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin. 10,000 292. Réserve pour travaux imprévus. 30,000 293. Traitement des agents-voyers, y compris 62,300 francs sur les contingents communaux.... 241,600 294. Dépenses des chemins vicinaux de grande communication et dépenses des chemins d'intérêt commun imputables sur les contingents communaux 4,000 § 2. — Chemins de fer d'intérêt local.

Art. 1er Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . . 6,640 96

Total du sous-chapitre IV 2,097,734 74

SOUS-CHAPITRE V.

Enfants assistés.

 Art. 4^{or} Dépenses du service intérieur Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 4342 enfants. Mois de nourrice et pensions, socours, indemnités, frais de layettes, etc. 	230,000	•
Total du sous chapitre V	230,000	,

SOUS-CHAPITRE VI.

Aliénés.

SOUS-CHAPITRE VII.

Assistance publique.

Art. 1er Secours de route et frais de transport pour les voyageurs 4,600 2. Indemnité pour la propagation de la vaccine 6,000 5,000 4. Protection des enfants du premier âge **53,50**0 5. Subvention aux sociélés de secours muluels. 3,000 6. Bureaux d'assistance iudiciaife 540 7 Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties. 6.750 8. Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de men-6,000 4,000 40. Allocation pour le traitement des bègues indigents. . . 2.000 11. Entrellen de sourds-muets et jeunes aveugles à Paris. 59,000 4.500 43. Subvention pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle 🔺 🔒 🖌 🖌 🖌 🖌 🖌 🗸 🗸 🗸 🗸 🗸 🗸 🗸 🗸 . 500 14. Secours aux familles des pêcheurs morts à la pêche de 500 15. Secours à la caisse des marins qui vont à la pêche du 500 2.000 4,000 300 19. Secours aux blessés des armées de terre et de mer. 150 20. Subvention à la Société de l'enfance abandonnée . . . 400 4,000 22. Société de patronage des libérés adultes de l'arrondissoment de Valenciennes 200 Total du sous-chapitre VII 455,140

SOUS - CHAPITRE VIII.

Culte catholique.

Ndanı.

SOUS-CHAPITRE IX.

Archives départementales.

Art. 1er Appointements du conservateur et des employés auxi-		
llaires	42,750	
2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc	4,700	
3. Publication de l'inventaire	4,600	
4. Inspection des archives communales	5 0 0	b
5. Mise en état des archives des sous-préfectures de Dun- kerque et d'Hazebrouck	700	10
Total du sous-chapitre IX	47,250	•

SOUS - CHAPITRE X.

Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

 Art. 1^{er} Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc. 2. Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts: 	2,000	2
Suby. à la société des sciences de Lille 4,500 »		
Id. id. d'émulation de Cambrai 500 »		
Id. · id. des sciences et des arts de Valenciennes . 500 •		
Id. id. des sciences de Douai. 500 •		
ld. id. dunkerquoise 500 •		
Id. id. d'émulation de Roubaix 300 •		
Id. à l'institut industriel de Lille 29,200 - 🔪	52,800	
Id. à la facuité de droit de Douai 500 • (04,000	-
Id. à la société de médecine de Lille. 800 »		
Id. à la société de géologie de Lille . 500 •		
ld. à la société de géographie du Nord de la France		
Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille 4,000 » / Élèves artistes		
Art. 3. Subvention à la commission historique de Lille	1.500	
4. Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de	1,000	
Châlons ou à l'école centrale des arts et manufactures.	1,800	~
5. Service des observations météorologiques.	4,000	
6. Élèves sages-femmes envoyées à Paris	5,200	
7. École des mattres-mineurs à Douai	4,000	10
Total du sous-chapitre X	68,300	,

SOUS-CHAPITRE XI.

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.

Art. 4 ^{er}	Chambres d'agriculture 4,700 • Société d'horticulture de Valenciennes. 4,000 » Cercle horticole du Nord	9,200	
2.	Encouragements pour l'amélioration de la race chevaline	5,0 0 0	•
3.	Concours général départemental	27,100	
4.	Encouragement aux artistes vélérinaires	30 0	,
-5.	Entrelien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de		
	Toulouse	3,000	
6.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles	4,000	
7.	Dépenses des comices agricoles d'arrondissisment	22,000	n
	Total du sous-chapitre XI	69,600	,

SOUS-CHAPITRE XII.

Subventions aux communes.

•		
Art. 1er Établissement de pompes à incendie	3,00 0	
2. Subvention et pensions aux sapeurs-pompiers	4,000	٠
3. Subvention aux communes privées d'établissements hos-		
pitaliers	6,000	3
4. Faculté de médecine et de nharmacio	44.500	n

- 5. Subventions pour construction ou reconstruction d'églises:

	Gomme				
Saint-André Roncourt Gruson St-Jans-Cappel Hem-Lenglet Terdeghem Beaudignies Bergues Maretz Crèvecœur Cattenières Blincourt	1,000 » 4,000 » 931 59 1,000 » 667 » 1,000 » 1,000 » 750 » 4,000 » 750 » 4,000 » 750 » 4,000 »	Lederzeele Louvignics-Quesnoy St-Hilaire Templemars Willems Balsieux Balsieux Balsieux Ecaillon Ennetières-en- Weppes Hértn Lomprel	4,000 4,000 465 4,000 500 800 700 800 800 800 500 500	" 50 " " " " " " " " " " " " " " " " " "	20,000 >

COMMUNES DE :

Total du sous-chapitre XII 41,500

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dépenses diverses.

Art. 4 ^{er} Indemnités de logements aux aumôniers des prisons	4,200	พ
2. Dépenses des conseils de salubrité	44,300	n,
3. Mesures contre les épidémies	4,000	,
4. Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie	2,000	n
5. Avances pour travaux d'intérêt public	50,000	4
6. Frais d'impression des délibérations du conseil général		
et des conseils d'arrondissement, etc	20,800	n
7. Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	7,50 0	÷
8. Subvention à la Caisse des retraites	46,239	Ŋ
9. Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux		
extraordinaires	9,000	n
40. Allocations aux employés de la préfecture et des sous-		
préfectures	. 34,000	'n
14. Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil		
de préfecture	2,400	•
42. Gratifications pour belles actions	1,400	>
43. Société de tir	4,000	n
14. Id. de la réserve de l'armée active et de l'armée		
territoriale	500	•
45. Allocation aux Sociétés de gymnastique	4,000	n
46. Dépenses de la commission départementale	2,000	'n
47. Subside au Sporting Dunkerquois.	300	•
48. Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de		
Cysoing	250	. *
19. Allocation aux vérificateurs des poids et mesures	3,250	*
20. Frais de surveillance du travail des enfants dans les		
manufactures	6,000	*
24. Frais de conservation et de garde des pierres lithogra-		0 8
phiques de la carte départementale de M. Raillard .	335	• -
22. Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers	7,000	?
23. Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de ports, gardiens de fanaux,		
aux omciers et mattres de ports, gardiens de lamaux,	. 8,200	ň
24. Réserve pour dépenses diverses et imprévues	40.000	11 15
25. Canal du Grand Bruille. Redevance	10,000	•
26. Œuvre du patronage des aliénées indigentes	2,000	10
201 OBUATO UN PALIONABO UCO ALIONOCO INVISCINCO,	£,000	
Total du sous-chapitre XIII	4 97,26 9	70

SOUS-CHAPITRE XIV.

Dettes départementales.

Néant.

SOUS-CHAPITRE XV

Instruction publique.

§ 1ºr.

Total du sous-chapitre XV..... 549,298 88

SOUS-CHAPITRE XVI.

Cadastre.

Subvention pour le renouvellement du cadastre . . . 55,000 -

Budget extraordinaire.

SOUS-CHAPITRE XVII.

Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.

Art. 4 ^{er} Subvention pour le	es travaux des chemins ordinaires . 217,000		
	communes pour le remboursement ractés à la caisse des chemins vici-		
naux			
3. Confection des tabl	es décennales de l'état civil 30,000)	*
4. Acquisition de la ca	serne de gendarmerie d'Iwuy 39,300)	10
5 Chemin de fer de B (4er à-compte).	usigny à Hirson et du Câteau à Laon		
6 Banquettes à la So	us-Préfecture de Douai	4	0

Instruction publique.

§ 2.

Art	. 4 er	Annuité pour la construction de l'École normale de filles à Douai et de l'École normale de Lille	20,000		
	2 .	Subvention aux communes pour maisons d'école et mobiliers scolaires	75,109	44	
	3.	Bourses accordées dans les lycées et colléges	42,000	n	
	4.	Bourses à l'école de Cluny	800	n	
		Traitements et indemnités des employés de la division de l'instruction publique	22,700		
	6.	Supplément de traitement au directeur de l'École nor- male et aux inspecteurs primaires	48,900	8	
		•			

7. Frais de tournées à M. le Directeur de l'enseignement primaire	2,400	•
8. Supplément de traitement au Directeur de l'écoie normale de Douai	5,800	
9. Ecole normale de Douai. — Abonnement aux journaux scolaires et dépenses imprévues	500	n
10. Indemnité au secrétaire de l'academie	500	n
44. Traitement de l'Inspectrice départementale des salles d'asiles (4,500 fr.) et frais de tournées (4.000 fr.)	2,500	,
12. Bulletin de l'instruction primaire	2,400	n
13. Bourses au cours normal d'institutrices (Douai)	10,125	1
44. Bourses au cours normal d'institutrices (Lille)	5,625	*
45. Subvention à la directrice du cours normal d'asile	800	n
46. Bourses en faveur des aspirantes à la direction des salle	es	
d'asile	4,000	٥
17. Certificats d'études. — Frais d'examen	6,500	
48. Subvention pour achat de livres d'école destinés aux élèves indigents des communes pauvres	3,000	*
49. Traitement d'instituteurs suppléants et d'institutrices suppléantes et indemnités de déplacement	6,400	
20. Fournitures et impressions diverses pour le service de l'instruction primaire	2,000	
24. Secours à d'anciens instituteurs ou institutrices et à des parents d'anciens instituteurs ou institutrices qui sont dans le besoin	40,000	ħ
22. Indemnité aux instituteurs ou institutrices admis à la retraite	7,000	B -
23. Indemnité aux élèves sortant de l'École normale d'ins- tituteurs	6,000	'n
24.Indemnité aux éléves sortant du Cours normal de Douai		
ou de Lille	5,000	'n
25. Fourniture de livres aux mêmes élèves	1,190	*
26. Secours aux instituteurs ou institutrices qui se trouvent dans le besoin	6,000	19
27. Encouragements aux instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués	4,500	n
28. Subvention aux communes pour bibliothèques scolaires	2,000	
29. Abonnements à diverses publications	400	
30. Dépenses imprévues	500	8

§ 3.

Emprunts	départementaux	368,895	3
	Total du sous-chapitre XVII	1,850,408	84.

- 24

SOUS-CHAPITRE XVIII.

Dépenses imputables sur fonds d'emprunt.

§ 1er.

۰.

Art.	4	à	34.	Construction ou transformation de chemins d'in-	
				térêt commun 4,188,200	•
				•	

§ 2.

Art	l ^{er} Acquisition du mobilier pour l'école normale de filles à		
	Douai	400,0 00	n

§ 3.

Restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

Art. 1 à 14. 90,000 •

• •	Total du	sous-chapitre XVIII	1,378,200 »
-----	-----------------	---------------------	-------------

SOUS-CHAPITRE XIX.

Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.

Art. 4 ^{er} . Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 4880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	7, 4 31	20
2. Service du même emprunt ; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins		
stratégiques)	7,128	80
Total du sous-chapitre XIX	14,560	\$

RÉCAPITULATION.

Depenses ordinaires	
Dépenses extraordinaires	• •
	Total

Le hudget est liquidé avec un excédan, de recettes de 92,405 ir. 08 cent.

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1881.

	1	ENFANTS		
ARRONDISSEMENTS.	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	TOTAL.
Dunkerque	4466	70	204	4740
Hazebrouck	3252	2 2	434	3408
Lille	18934	852	22 94	22080
Cambrai.	4833	453	437	5423
Avesnes	4630	425	383	5438
Douai	3434	437	479	3750
Valenciennes	5639	205	347	6191
	45188	1564	3978	50730

NAISSANCES.

Le nombre de naissances en 1881 a été supérieur de 248 à celui de 1880. Les arrondissements de Dunkerque, Lille, Avesnes, Douai et Valenciennes sont en accroissement ; mais ceux d'Hazebrouck et Cambrai sont en diminution. La majeure partie de l'accroissement total est fourni par le plus grand nombre d'enfants naturels.

ARBONDISSEMENTS.	EN FANTS L	ÉGI TIME S:	ENFANTS I	NATURELS.	TO	TAL.
ARBUNDISSEMEN 18.	GARÇONS	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GABÇONS.	FILLES.
Dunkerque	2 2 6 6	2200	436	438	24 0 2	2338
Hazebrouck	4698	15 54	59	97	4757	4654
Lille	9691	9243	4604	1542	44295	40785
Cambrai	2503	2330	302	288	2805	2618
Avesnes	2 382	2248	253	255	2635	2503
Douai	4748	4746	157	459	4875	4875
Valenciennes	2857	2782	290	262	3447	3044
	23445	22073	2804	2744	25916	24814

Division par sexe.

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques. Dans l'arrondissement de Douai, le nombre de garçons a été précisément égal à celui des filles et il est à remarquer que, depuis quelques aunées, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le nombre des filles, parmi les enfants naturels, a été supérieur à celui des garçons.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	POPUL	ATION
	urbaine.	rurale.
	345 9 ·	4584
zebrouck	2175	4233
lle	2 0013	2067
mbrai	3474	2252
vesnes	4874	3264
ouai	2184	4566
alenciennes	4578	4613
-	37454	43576

Sur 1000 naissances, on en trouve 734 pour les villes et 266 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

Division par mois.

Janvier Février Mars	4475 4656		Mai Juin Juillet	4216 4378		Septembre Octobre Novembre	4298 4241
Avril	4655	1	▲ 0ût	4 39 3	}	Décembre	4362

La moyenne mensuelle a été de 4437. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai ont dépassé cette moyenne; les autres mois ne l'ont pas atteinte. Les naissances, comme on le voit, restent plus nombreuses en hiver et au printemps, que dans l'été et l'automne

Naissances multiples.

ll y a eu, en 1881, 627 accouchements multiples, c'est-à-dire 70 de plus qu'en 1880.

Ils ont produit 1,225 enfants, savoir: 629 garçons, dont 539 vivants et 90 mort-nés, et 596 filles, dont 513 vivantes et 83 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 219 ont donné des garçons ; 199 des filles, et 209 garçons et filles.

Il y a eu 5 accouchements triples, ensemble 15 enfants dont 5 garçons vivants et 2 garçons mort-nés, et 7 filles vivantes et 1 mort-née.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,629, savoir :

ARBONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque Hazebrouck. Lille. Cambrai Avesnes Douai. Valenciennes.	129 102 1028 176 79 92 233	73 63 270 448 436 47 83	465 1298 294 215 4 39 316
	4839	790	2629

Ce nombre de mort-nés représente environ 19 % sur le chiffre total des naissances. L'arrondissement de Lille en représente seul presque la moitié.

MARIAGES.

Les mariages, en 1881, ont été de 11,979, savoir :

		MARJAGES	entre :		
ABRONDISSEMENTS	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veuís et veuves.	TOTAL.
Dunkergne Hazebrouck Lille. Cambrai Avesnes Douai Valenciennes	900 636 3974 4202 4347 830 4440	58 27 217 28 54 33 43	64 73 350 73 70 46 403	42 27 224 29 40 30 55	4064 763 4762 4332 4481 939 4644
	4 02 9 6	460	776	447	44979

Il y a eu, en 1881, 625 mariages de plus qu'en 1880. Ces mariages se divisent ainsi :

Population urbaine8,262Population rurale3,717

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier Février		Mai Juin	Septembre Octobre	
Mars Avril	518	Juillet Août	Novembre Décembre	

C'est en Mars qu'on se marie le moins, à cause du carême ou du temps clos; mais c'est dans les deux mois suivants qu'on se marie le plus.

Se sont mariés : 10,756 garçons, 10,072 filles, 1,223 veufs et 907 veuves.

18,286 mariés, dont 9,864 hommes et 8,422 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 5,580, dont 2,069 hommes et 3,511 femmes.

95 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 3.824.

Il y a eu 2 mariages entre neveux et tantes, 5 entre oncles et nièces, 38 entre beaux-frères et belles-sœurs et 94 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,646, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés de 2,005.

DÉCÈS

Décès par âge et par état civil.

	8	EXE MAS	CULIN.			SEXE FÉ	MININ.		
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Fommes mariées.	Veuves.	• TOTAL.	TOTAL.
De 0à 1an	5027	,	3	5027	3878		×.	3878	8905
De 1 à 5 ans	2378	•	•	2378	2210	•		2240	4588
De 5à40ans	474			474	542	•	×	542	4043
De 40 à 45 ans	276	•	•	276	267	•	D	267	543
De 45 à 20 ans	286	10	- 14	310	442	36	4	482	792
De 20 à 25 ans	557	65	10	632	416	210	9	635	4267
De 25 à 30 ans	292	209	43	514	227	366	44	607	1121
De 30 à 35 ans	188	303	27	518	451	365	34	-550	4068
De 35 à 40 ans	429	340	33	502	87	382	28	497	999
De 40 à 45 ans	444	422	44	607	69	324	36	426	1033
De 45 à 50 ans	129	427	71	627	74	320	62	453	1080
De 50 à 55 ans	437	474	89	700	309	308	429	746	4446
De 55 à 60 ans	153	601	470	924	83	364	463	610	4534
De 60 à 65 ans	432	596	245	973	88	332	269	689	1662
De 65 à 70 ans	434	590	353	4077	94	334	343	774	1848
De 70 à 75 ans	426	535	404	1062	418	300	520	938	2000
De 75 à 80 ans	103	318	383	804	412	173	599	884	4688
De 80 à 85 ans	82	487	423	692	402	97	570	769	4464
De 85 à 90 ans	24	60	140	224	60	32	284	373	597
De 90 à 95 ans	5	13	30	48	43	40	88	444	149
De 95 à 100 ans	•	2	2	4	. 1	•	20	21	25
De 100 et au-dessus.				•	- 4		•	4	4
	40770	5152	2448	18370	9344	3950	3469	46463	34833

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 27 p. % du chiffre total des extinctions : les femmes mariées décédées de 20 à 40 ans ont été en nombre dépassant le double de celui des hommes mariés décédés au même âge. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

87)

	81	XE	
ARRONDISSEMENTS.	masculin.	féminin.	TOTAL.
Dunkerque	1720	4481	3204
Hazebrouck	1216	4498	2414
Lille	8044	7229	45273
Cambrai	497 8	4947	3895
Avesnes	1890	4544	3434
Douai	4369.	4232	2601
Valenciennes	2453	1865	4048
	4 837 0	464 63	34833

Décès par arrondissement.

Les décès ont éprouvé en 1881, une diminution de 2,359, par rapport aux chiffres de 1880. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a près, à lui seul, plus de 44 $%_0$.

Décès de la promière année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avantdernier tableau, se sont produits de la manière suivante

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours in- clusivement	529		919
De 8 à 15 jours inclusivem ^t	333	301	634
De 15 à 3 0 id	524	422	946
D'un mois à 6 mois id	2386	4644	4000
De 6 mois à 12 mois id	4255	4454	2406
	5027	3878	8905

872

Il y acu diminution de 1992 relativement à l'année 1880, et cette diminution s'est produite en plus grand nombre sur les filles que sur les garçons.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7324 enfants légitimes et 1,581 enfants naturels.

	POPUL	ATION	
ARRONDISSEMENTS	urbaine.	rurale	
Dankerque	2164	4040	
Hazebrouck	1591	823	
Lille	13519	2754	
Cambrai	2302	1593	
Avesnes	1203	1228	
Douai	1479	1122	
Valenciennes	2954	1064	
	25209	9624	

Division ontre les villes et les campagnes.

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 72 et la population rurale 28.

Division par mois.

Janvier	3202	Mai	2976	Septembre	2702
Février	2940	Juin	2643	Octobre	286 3
Mars	3234	Juillet	2827	Novembre	2 6 86
Avril	3220	Août	2827	Décembre	277 3

La moyenne mensuelle des décès a été de 2902. Les 5 premiers mois, ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en juin que la mortalité a été la plus faible, et c'est en mars qu'elle a été la plus forte.

ABRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Bxcédant des naissances
Dunkerque	4740	3204	4539
Hazebrouck	3408	2414	994
Lille	22080	45273	6807
Cambrai	5423	3895	1528
Avesnes	5438	3434	4707
Douai	3750	2604	1149
Valenciennes	6194	4048	2173
	50730	34833	45897

Comparaison des nuissances et des décès,

Les naissances ont surpasse les décès de 15,897. L'excédant en 1880 ayant été de 12,290, la population a ainsi éprouvé une cause de plus-value de 3667 individus.

Recensement général de la population en 1887.

Conformément au décret de M. le Président de la République en date du 3 novembre 1881 et aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, il a été procédé dans le cours de ladite année à un nouveau démembrement général de la population du département.

Il résulte de cette opération que la population de	
habitants. Celle de 1877 ayant été de	
Le nouveau recensement constate une augmentation de	83.674

égale à 5 4 % du nombre total de 1877.

La population du département a fait de remarquable progrès depuis le commencement de ce siècle. Les recensements successifs qui ont eu lieu depuis 1806 ont donné les chiffres suivants, a la suite desquels nous signalons les augmentations moyennes annuelles soit totales, soit proportionnelles:

ANNÉES DE RECENSEMENT.	RÉSULTATS.	Augmentation moyenne par an.	PROPORTION annuelle %/0.
4806	839833		
4824	905761	4395	0.5
4826	962648	11377	1.26
4834	989928	5456	0.57
1836	1026417	7228	0.74
4841	4085298	44776	1.45
1846	1132980	9336	0 86
1851	1458285	5264	0.47
4856	4242353	40814	0.93
4864	1803380	18205	1.50
4866	1392044	47732	4.36
4872	4447764	9287	0.67
4877	1519585	14364	0.99
4882	4603259	46735	4.10

L'augmentation depuis 1806 a donc été de 763,426 soit de 98 p. 0_0 . Il est peu de départements où la population totale atteigne le chiffre de cet accroissement.

Les excédants des naissances sur les décès ayant été de 75,008, pendant la dernière période quinquennale, et le recensement de 1882 ayant donné un résultat supérieur de 83,674 à celui de 1877, la différence ou 8,666 représente l'immigration, ou le nombre d'individus étrangers au département qui s'y sont fixés.

Le tableau qui suit établit par arrondissement la comparaison des chiffres donnés par les recensements de 1877 et 1882.

	POPUI	DIFFÉRENCE	
ARRONDISSEMENTS.	En 1882.	En 1877.	s ur 187 7.
Dunkerque	428544	121844	+ 6700
Hazebrouck	111757	111775	- 18
Lille	636077	· 591134	+ 44943
Cambrai	194888	196418	- 1230
Avesnes	199870	182577	+ 17293
Dou a i	428191	123619	+ 4572
Valenci ennes	203932	192518	+ 11414
Totaux	4603259	1519585	83674

Ainsi qu'on le voit par ce tableau, l'augmentation de la popuation s'est très inégalement répartie entre les divers arrondissements. L'arrondissement de Lille en a pris plus de la moitié; les autres ont eu le surplus, savoir : ceux d'Avesnes 20, 66 %, de Valenciennes 13,87, de Douai 5, 46 et de Dunkerque 8 %. L'arrondissement d'Hazebrouck est resté à peu près stationnaire, et celui de Cambrai a subi une diminution de 1, 47 %.

L'accroissement de population s'est réparti entre 354 communes qui ont ainsi obtenu une augmentation de 97,197 habitants.

Les communes dans lesquelles la population a diminué sont au nombre de 305 ainsi divisées entre les arrondissements: Dunkerque, 38; Hazebrouck, 34; Lille; 45; Cambrai, 79; Avesnes, 59; Douai, 33; Valenciennes, 17. Ces communes ont éprouvé ensemble une diminution de 13,523 habitants. C'est surtout dans les petits villages que cette diminution s'est produite, et ce sont les agglomérations industrielles qui en ont le plus profité.

Les communes d'Allennes-lès-Marais, de Maing et de Vicq ont conservé le même nombre d'habitants en 1882 et en 1877.

Les accroissements de population les plus remarquables sont ceux des villes ou agglomérations ci-après: Lille, 15,639; Roubaix, 8,096; Fourmies, 3,664; Armentières, 3,343; Tourcoing, 3,261; Mauheuge, 2,823; Denain, 2,783; Croix, 2,340; Dunkerque, 2,257; Hautmont, 2,231; Douai, 2,173; Rosendaël, 1,832; Valenciennes, 1,524; Houplines, 1,424; Cambrai, 1,369; Wignehies, 1,269. — Puis viennent avec des augmentations d'un millier d'habitants: Avesnes, La Madeleine, Anzin et Haubourdin.

Population selon l'Etat-Civil.

La population résultant du dernier recensement se divise en outre comme cuit dans chaque arrondissement par catégorie d'habitants:

· · · · ·	SEXI	SEXE MASCULIN.		SBXE FÉMININ.			
ARRONDISSEMENTS.	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariés.	Veuves.	TOTAL.
Dunkerque Hazebrouck Lille. Cambrai Avesnes. Douai Valenciennes	34327 193 596 62113	18194 107012 29933 40785 21833	2826 20544 4924 4940 3250	35012 33466 181345 62370 50994 35623 55609	48379 409595 30030 37945 24833	4565 23988 5524 8934	128544 441757 636077 194888 199870 428194 203932
Totaux		277992 809734	44025	454416	277002	62110	4603259

La population masculine est supérieure d'environ 16,000 à la population féminine.

La proportion par arrondissement de chacune des catégories d'habitants considérées selon l'état-civil, se traduit par les chiffres suivants :

	ÊLÉ	ABNT
Arrondissoment de Dunkeroue.	MASCULIN.	FÉMININ.
•	%	°/,
Garçons et filles		27.24
Hommes et femmes mariés	48.54	47.89
Veufs et veuves	4.94	4.86
Arrondissement d'Hazebrouck.	50.04	49.96
Garçons et filles	30.64	29.34
Hommes et femmes mariés	46.43	46.58
Veuss el veuves		4.64
· · · · ·	9.50	50.50

	ÉLEN	(BNT
	MASCULIN.	FÉMINUN.
Arrondissement de Lille.	%	%
Garçons et filles	30.34	28.56
Hommes et femmes mariés	46.81	47.28
Veufs et veuves	3.32	3.6 9
	50.47	49.53
Arrondissement de Cambrai.		. 40.00
Garçons et filles	31.61	34.92
Hommes et femmes mariés.	45.37	45.38
Veufs et veuves	2.61	3.64
	49.61	50.34
Arrondiesoment d'Avesnes.		
Garçons et filles	28.05	25.97
Hommes et femmes mariés	20.44	48.62
Veufs et veuves	2.52	4.43
	50.98	49.02
Arrondissoment de Douai.		
Garcons et filles	30.44	28.45
Hommes et femmes mariés	16.68	47.78
Veufs et veuves	2 38	4.57
	49.20	50.80
Arrondissement de Valenciennes.		
Garçons et filles	30.97	27.29
Hommes et femmes mariés	47.74	47.55
Veufs et veuves	2.55	3.84
	54.23	48.68
La proportion pour l'ensemble du département est représentée par les chiffres ci-après :		
Garçons et filles	30.43	99.40
Hommes et femmes mariés	30.43 17.25	28.40 47.29
Veufs et veuves	17.25	17.29
	50.62	49.38

•

L'élément féminin domine dans les arrondissements de Douai, d'Hazebrouck et de Cambrai, à l'inverse de ce qui existe dans les autres où l'élément masculin est le plus fort. Ce fait s'était produit en 1872 dans le seul arrondissement d'Hazebrouck et en 1866 dans celui de Dunkerque. C'est surtout dans les arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes que la supériorité de la population masculine est le plus accentuée.

La moyenne des garçons et des filles est de 58 à 59 % et celle des individus mariés de 35 à 36 %. Les veufs et les veuves sont dans la proportion de 6 à 7 %.

Le nombre des premiers dépasse la moyenne dans les arrondissements d'Hazebronck et de Cambrai et reste au-dessous dans les autres, notamment dans celui d'Avesnes. En revanche, la population des gens mariés est surtout nombreuse dans ce dernier arrondissement; elle est également supérieure dans ceux de Dunkerque et de Valenciennes et remarquablement plus faible dans les arrondissements d'Hazebrouck, de Lille, de Douai et de Cambrai.

Dans toutes les parties du département, à l'exception de celui de Cambrai, et selon l'ordre ordinaire, le nombre des garçons est supérieur à celui des filles. D'autre part, il y a égalité presque complète entre les sexes parmi les personnes vivant en état de mariage. Il n'en est pas ainsi dans la dernière catégorie, les veuves étant toujours en grande majorité comparativement aux veufs.

					SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
De	0	à	12	mois accomplis	18643	18653	37304
De	1	à	2	ans	16080	46207	32287
De	2	à	. 3	ans	20204	19440	39644
De	3	à	4	ans	17674	17852	35726
De	4	à	5	ans	47420	17435	34855
De	5	à	6	ans	46884	16956	33807
De	6	à	7	ans	47302	17484	34876
De	7	à	8	ans	47053	17125	34178
De	8	à	9	ans	46256	46765	33234
De	9	à	40	ans	46343	46386	32699
De	40	à	41	ans	45010	45148	30158

Population par âge.

··· · · · · · · · · · · · · ·	SEXB masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
De 11 à 12 ans	14394	14830	29224
De 12 à 13 ans	15562	15104	30663
De 13 à 14 ans	45298	44974	30272
De 14 à 15 ans	45360	15473	30773
De 15 à 16 ans	45376	45144	30517
De 46 à 47 ans	15209	14836	30045
De 17 à 18 ans	14916	14823	29739
De 18 à 19 ans	15203	15108	30344
De 19 à 20 ans	14673	4 4 2 26	28901
De 20 à 21 ans	44384	14607	28994
De 21 à 22 ans	14476	14091	28567
De 22 à 23 ans	45142	16462	34574
De 23 à 24 ans	44435	15035	29150
De 24 à 25 ans	45734	46334	32062
De 25 à 30 ans	51967	54548	406545
De 30 à 35 ans	54122	50366	404488
De 35 à 40 ans	54436	47663	9879 9
De 40 à 45 ans	506 90	4505 5	95745
De 45 à 50 ans	44787	41363	86170
De 50 à 55 ans	39441	38203	77644
De 55 à 60 ans	364 52	.33932	70084
De 60 à 65 ans	29369	26445	55814
De 65 à 70 ans	20884	20947	41835
De 70 à 75 ans	44572	44516	29088
De 75 à 80 ans	9334	40643	19974
De 80 à 85 ans	5274	6260	44534
De 85 à 90 ans	2156	2440	4596
De 90 à 95 ans	· 487	583	1068
De 95 à 100 ans	66	7 7	137
Centenaires	2	3	5
Age inconnu	43 5	67	202
TOTAL	809734	793528	1603 259

La population générale du département divisée en deux parties comprend dans la première les personnes de 0 à 25 ans et dans la seconde celles de 26 à 101.

380

Jusqu'à l'âge de 65 ans, la population masculine domine; sauf de 22 à 30 ans où la population féminine est plus grande audessus de 65 ans, c'est en moyenne la population féminine qui l'emporte.

Résultats généraux du recensement.

Nombre de maisons d'h	abitation		303.987
	Total	•••••••••	1.603,259
Population comptée à part en vertu de l'article 2 du décret du 24 aost 1876.	Militaires et marins. Autres catégories	49,049 49,909	38 ,95 8
Population normale ou mu- nicipale	Agglomérée	4,471,456) 392,845)	4,564,304

Nambas J.			
Nombre de	menages	******	 88 8,373

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
Français d'origine ou nationalisés	665918	659630	1325548
Anglais, Écossais, Irlandais	763	877	1640
Américains.	47	47	34
Allemands	645	744	4386
Autrichiens et Hongrois	345	35	380
Belges	139810	430544	270354
Hollandais	724	655	1376
Italiens	432	182	614
Espagnols	94	90	184
Portugais	10	12	22
Suisses	233	488	421
Russes	435	73	208
Suédois, Norwégiens, Danois	27	33	60
Turcs, Égyptiens, Grecs	7	13	20
Chinois, Indiens et autres asiatiques.	479		479
Autres étrangers	479	477	356
Nationalités inconnues	16	274	287
Тотаих	809734	793528	1603259

Population selon l'origine et la nationalité.

25

Ce qui est surtout remarquable dans cette nomenclature c'est le nombre considérable de beiges existant dans le pays. Le chiffre n'en était en 1861 que de 126,441; il a augmenté successivement depuis lors et forme aujourd'hui plus du cinquième de la population totale du département.

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL
Ágriculture	200232	192613	392845
	200232	152010	054040
Industrie	383196	374515	757744
Commerce et transports	135743	137286	273029
Professions libérales	26491	26032	52523
Personnes vivant exclusivement de leurs revenus,	21107	32375	53482
Mendiants, vagabonds, filies publiques inscrites	15 2 5	4416	2944
Professions inconnues	6308	4950	44258
Тотаих	774602	769487	4543789
Population comptée à part	351 2 9	24344	59470
Bnsemble de la population générale .	809734	793528	4603259

Population générale classée par professions.

Population communale par ordre de quotité.

2 communes de moins de 101 habitants, toutes deux dans l'arrondissement de Cambrai;

15 de 101 à 200, dont 11 dans l'arrondissement d'Avesnes, 1 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai et 2 dans celui de Lille;

27 de 201 à 300, dont 17 dans l'arrondissement d'Avesnes, 2 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 4 dans celui de Dunkerque, 1 dans celui d'Hazebrouck, 4 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes;

38 de 301 à 400, dont 12 dans l'arrondissement d'Avesnes, 5 dans celui de Cambrai, 2 dans celui de Douai, 8 dans celui de Dunkerque, 1 dans celui d'Hazebrouck, 5 dans celui de Lille et 5 dans celui de Valenciennes;

41 de 401 à 500, dont 16 dans l'arrondissement. d'Avesnes, 5 dans celui de Cambrai, 7 dans celui de Douai, 4 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazekrouck, 6 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes;

178 de 501 à 1,000, dont 47 dans l'arrondissement d'Avesnes, 42 dans celui de Cambrai, 15 dans celui de Douai, 18 dans celui de Dunkerque, 16 dans celui d'Hazebrouck, 21 dans celui de Lille et 19 dans celui de Valenciennes;

113 de 1,001 à 1,500, dont 19 dans l'arrondissement d'Avesnes, 21 dans celui de Cambraı, 15 dans celui de Douai, 8 dans celui de Dunkerque, 14 dans celui d'Hazebrouck, 20 dans celui de Lille et 16 dans celui de Valenciennes;

70 de 1,501 a 2,000, dont 8 dans l'arrondissement d'Avesnes, 11 dans celui de Cambrai, 8 dans celui de Douai, 9 dans celui de Dunkerque, 5 dans celui d'Hazekrouck, 18 dans celui de Lille et 11 dans celui de Valenciennes;

50 de 2001 à 2.500, dont 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 11 dans celui de Cambrai, 10 dans celui de Douai, 7 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 10 dans celui de Lille et 8 dans celui de Valenciennes;

26 de 2,501 à 3,000, dont 6 dans l'arrondissement d'Avesnes, 5 dans celui de Cambrai, 1 dans celui d'Hazebrouck, 8 dans celui de Lille et 6 dans celui de Valenciennes;

23 de 3.001 à 3,500, dont 4 dans l'arrondissement d'Avesnes, 7 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 1 dans celui d'Hazebrouck, 8 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes;

17 de 3,501 à 4,000, dont 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 2 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 6 dans celui de Lille et 3 dans celui de Valenciennes;

20 de 4,001 à 5,000, dont 4 dans l'arrondissement d'Avesnes, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 4 dans celui d'Hazebrouck, 5 dans celui de Lille et 5 dans celui de Valenciennes;

26 de 5,001 à 10,000, dont 3 dans l'arrondissement d'Avesnes, 3 dans celui de Cambrai, 3 dans celui de Douai, 3 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 10 dans celui de Lille et 2 dans celui de Valenciennes

9 de 10,001 à 20,000, dont 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 2 dans celui d'Hazebrouck, 2 dans celui de Lille et 3 dans eelui de Valenciennes;

8 de 20,001 et au-dessus, dont 1 dans l'arrondissement de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 4 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes. Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers Géné raux,

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 3 juillet 1882, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	N O M B R E do Jurés.
Avesnes	Avesnes-Nord — Sud Bavai Berlaimont Landrecies Le Quesnoy-Est — Ouest Maubeuge Solre-le Château Trélon	42,059 45,424 46,444 40,358 48,982 43,456 44,379 42,462 42,847 29,469	5 6 6 6 72 6 47 5 42
CAMBRA1	Cambrai-Est — Ouest Carnières Clary Le Câteau Marcoing Solesmes	22,005 24,971 29,263 33,744 32,219 25,924 27,995	8 40 42 43 43 43 40 44 77
DOUAT	Arleux. Douai-Nord. — Ouest — Sud. Marchiennes. Orchies.	43,864 23,944 24,309 24,299 22,747 47,462	6 9 40 8 9 7 49 7
	A reporter	502,344	498

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	N O M B R E de Jurés.
	Roport	502,344	498
DUNKERQUE {	Bergues. Bourbourg Dunkerque-Est. — Ouest. Gravelines Hondschoote. Wormhoudt	15,344 14,115 25,318 27,016 10,961 13,694 15,396	$ \begin{array}{c} 6 \\ 6 \\ 10 \\ 11 \\ 4 \\ 5 \\ 6 \end{array} $ 48
HAZEBROUCK	Bailleul-Nord-Est. — Sud-Ouest Cassel Hazebrouck-Nord — Sud Merville Steen voorde	17,750 14,419 14,219 15,857 14,169 20,574 14,787	7 6 6 6 8 8 6
Lille	Armentières Cysoing Haubourdin La Bassée Lannoy. Lille-Centre — Nord-Est. — Sud-Est. — Sud-Est. — Sud-Ouest. Pont-à-Marcq Quesnoy-sur-Deûle Roubaix-Est. — Ouest. Seclin Tourcoing-Nord. — Sud	37,047 48,460 29,922 46,408 29,508 24,364 44,284 24,459 23,807 80,742 47,999 24,005 64,2997 42,794 25,480 49,625 44,572	$ \begin{array}{c} 15\\7\\12\\6\\12\\10\\16\\10\\9\\32\\7\\8\\26\\17\\8\\26\\17\\10\\19\\17\end{array} $
VALENCIENNES	Bouchgin Condé Saint-Amand (rive droite) (rive gauche) Valenciennes-Est — Nord — Sud	47,521 24,773 49,829 44,694 24,836 32,804 28,064	49 40 8 6 40 13 44
	Totaux	4,549,585	600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Chambre des Députés.

BALLOTTAGE.

2º tour de scrutin. — Inscrits : 19,572. — Votat	nts : 13,247.
MM. Giard (élu)	· 7028
Rousseau	· 6219

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton de Lille-Sud-Est.

Election du 12 février 1882 en remplacement de M. Chéri Dumez, démissionnaire. Inscrits : 4662. — Votants : 2569. MM. Mariage (élu)
MM. Mariage (élu) 1868 Carrette 541 Divers et voix perdues 160 Canton de Bourbourg. 160 Élection du 1 ^{er} octobre 1882, en remplacement de M. Demeunynck, démissionnaire. 180 Inscrits : 3462. Votants : 2227. M. Edmond Duriez (élu) 2102 Divers et voix perdues 125 Canton de Tourcoing-Sud. 125 Élection du 22 octobre 1882, en remplacement de M. Desurmont, décédé. 1802 Ínscrits : 3132. Votants : 5519.
Carreite
Canton de Bourbourg. Élection du 1 ^{er} octobre 1882, en remplacement de M. Demeunynck, démissionnaire. Inscrits : 3462. — Votants : 2227. M. Edmond Duriez (elu)
 Élection du 1^{er} octobre 1882, en remplacement de M. Demeunynck, démissionnaire. Inscrits : 3462. — Votants : 2227. M. Edmond Duriez (elu)
M. Edmond Duriez (elu)
Divers et voix perdues
Divers et voix perdues
Élection du 22 octobre 1882, en remplacement de M. Desurmont, décédé. Inscrits : 3132. — Votants : 5519.
Inscrits : 3132. — Votants : 5519.
WW Televise $\langle t u \rangle$ 0000
MM. Lehoucq (élu) 3339
Duvillier-Labbe 2157
Divers et voix perdues 23
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.
Canton de Bavay . Élection du 8 janvier 1882, en remplacement de M. Darche-Levant, élu conseiller général.
Inscrits: 3986. — Votants: 1947.
M. Gravis Aimé (élu)

Canton d'Hondschoote.

Élection du 5 mars 1882, en remplacement de M. Boudevel, élu conseiller général.

	Inscrits : 2897. — Votants : 2216.	
MM.	Outters (élu)	1200
	Deprez	1005
	Voix perdues	11

Cette élection a été annulée par arrêté du Conseil de préfecture du 28 mars 1882. L'affaire est actuellement déférée au Conseil d'État.

Canton de Bouai-Nord.

Élection du 26 mars 1882, en remplacement de M. Béhaque, décédé.

	Inscrits: 5144. — Votants: 3785.	
MM.	Renard (élu)	2224
	le baron Boissonnet	1469
	Divers et voix perdues	92
	Conton d'Hazebronek-Nord	•

Élection du 5 novembre 1882, en remplacement de M. Lespagnol, décédé.

Inscrits: 3971. — Votants: 1344.

MM. Dausse (élu)	1045
Wambergue	116
Divers et voix perdues	183

Canton d'Orchies.

Election du 10 décembre 1882, en remplacement de M. Josson, décédé. Inscrits : 5061. — Votants : 4093.

MM.	Josson fils (élu)	2255
	Simon-Legrand	1787
	Divers et voix perdues	51

Canton de Lille-Centre.

Election du 10 décembre 1882, en remplacement de M. Schneider-Boucher, décédé.

1er tour de scrutin. — Inscrits : 4158. — Votants	: 2578.
MM. Charles Simon	966
Jules Leduc	782
Blondel	6 90
Divers et voix perdues	140
BALLOTTAGE. 2º tour de scrutin. — Inscrits : 4158. — Votants	: 2436.
MM Jutes Leduc (élu)	1164
Charles Simon	1102
Divers et voix perdues	168

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER (1).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueura en exploitation.			
Lignes d'intérêt général.						
Réseau de la	: Compagnie du N	ord.				
Paris à la frontière par Lille, et raccordement Douai à la frontière par Valen-	Loi d u 45 juillet 4845	47.304	47.304			
ciennes, et raccordement Lille à Calais et raccordement	Idem.	47.840	47.840			
vers Roubaix	ldem.	89.783	59.783			
Hazebrouck à Dunkerque St-Quentin à Erquelines	Idem . Décr.du 19 févr.1852	39.503 60.647	39.503 60.647			
Busigny à Somain	Idem.	48.743	48.743			
Hautmont à la front. vers Mons Arras à Hazebrouck (ligne des	Décr.du 19 août 1854	44.409	44.409			
houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 4857	14.214	44.214			
Lens à Le Forest	ldem.	2.015	2.045			
Lille à la front. vers Tournai	Décr. du 6 juill. 4862	42.534	42.534			
Hirson à Anor	Idem.	4.447	4.447			
Anor à la frontière	Idem.	5.899	5.89 9			
Valenciennes à Aulnoye	Idem.	34.525	34.523			
Aulnoye à Anor Cambrai à la front, vers Dour	Idem. Loi du 45 juin 4872 .	32.538 50.336	32,538 50,336			
Douai à Orchies et à la front.	Loi du 3 août 4875	28.500	20.595			
		494.475	486.269			

(1) Le kilomètrage du réseau du Nord, qui avait depuis longtemps Paris pour origine unique, a été modifié. Les grandes lignes seules sont mesurées à partir de Paris, et toutes les lignes transversales dans le département du Nord, ont Lille pour origine de kilomètrage.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longeuurs en exploitation			
Réseau de la Compagnie d'Anzin.						
Anzin à Somain	Ordonn. des 24 oct.					
Anzin à la front.vers Péruwelz.	4835 et 2 oct. 4846 Décr. du 24 oct. 4868	48.525 47.876	18.525 17. 876			
Embranchement houiller de cette ligne	Deer dn 3 jany 4875	990	473			
	. Door . Gu o juli v. 4010	37.394	36.874			
	ľ					
Réseau de la Compo	ıgn ie de Picardie et	Flandre	5.			
Cambrai à Douai Aubigny-au-Bac à Somain et	Loi du 6 juillet 1875.	29.442	29.442			
Abscon	Idem.	46.830	44.500			
		46.242	43.942			
Lignes concédées d	à des Compagnies d	iverses.				
Dunkerque à la frontière vers	· · ·	·	1			
Furnes Hazebrouck à la frontière vers	Décr. du 23 mai 4863	45.384	45.384			
Poperinghe Armentières à la frontière vers	Décr. du 49 déc. 4866	43.779	43.779			
Ostende	D écr. du 26 mai 1866	2.944	2.944			
		32.407	32.407			
	•	•				
Lignes concédées à la Co	mpagnie du Nord-L	Est reprie	ses par:			
la Con	npagnie du Nord.					
Lille à Comines	Décr. du 22 mai 4869 Idem .	44.850 42.349	44.850			
Tourcoing à Menin Gravelines à Watten	idem.	12.349 18.559	42.349			
Armentières à Berguette	Idem.	45.754	45.754			
Berguette à St-Omer	Idem.	2.085	2.08			
Dunkerque à Calais	Idem.	47.007	47.007			
Somain à Roubaix et Tourcoing Maubeuge à Fourmies et em-	ldem.	43.593	43.593			
branchement de Cousobre	Idem	41.610				
		465.807	124.197			

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS Cutilité publique.	Dévelop- pement.	Longueurs on exploitation.
Lig nes du rése au de la	Compagnie de Lille	à Valen	ciennes
reprises par l	la Čompagnie du	Nord.	

Lille a Valenciennes et raccord	Décr.du 29 août 1863	25.430	43.942
Lille à Bélhune	et 8 mars 1865		25.430
St-Amand à Blanc-Misseron	Décr. du 26 oci. 4874	49.430	49.430
St-Amand à la frontière vers	Idem.	8.639	
Tournai	ldem.	8.039	8.639
	·	97.414	97.444

Lignes d'intérêt local.

Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.

Cambrai à Epéhy Marcoing à Masnières	Décr. du 22 mai 4873 Déc. du 40 sept. 4876	2.354	2.354
		23.330	23.330

Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes que la Compagnie du Nord s'est engagée à reprendre après construction.

Don à Hénin-Liétard	Déc. du 14 janv. 4874	6.341	6.344
Valenciennes à Douzies-Mau- beuge	Déc. du 44 nov. 1874		
		37.694	37.691

Compagnie d'Achiet à Bapaume.

Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 4875	5.477	5.477
	· •		

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉSIGNATION DES LIGNES. d'atilité publique.		Longueurs en exploitation.			
Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.						
Chemin de ceinture de la ville de Lille (exploitée par la Compagnie du Nord)		6.447	6.147			
Embranchement des mines de l'Escarpelle	• 24 fév. 4866.	89 6	8 9 6			
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy	» 4 août 1869.	2.000	2.000			
Chemin de fer des mines d'A- niches		4.070	4.070			
Chemin de for de Dénáin à Lourches		5.000	5.000			
		48.443	48.413			
Embranchements industriels divers	*	28.998	28.998			

,

ì		1						
	COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.					
	Lignes d'intérêt général.							
Compagn	ie du No rd	494.474	486.269					
īd.	d'Anzin	37.394	36.874					
Jd.	de Picardie et Flandres	46.242	43.912					
Id.	diverses	32.407	32.407					
Jd	du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est).	465.807	424.197					
Id.	du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	97.411	97.444					
		873.432	820.770					
	Lignes d'inté	rêt local.						
Compage	ie de Picardie et Flandres		23.330					
Id.	du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes)		37.691					
id.	d'Achiet à Bapaume	5.477	5.477					
		66.498	66.498					
L	Intérét général	873.432	820.7 70					
	Intérêt local	66.498	66.498					
	Totaux	939.630	887.268					
Lignes	Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.							
	rses		18.443					
Em branche	ments industriels divers	28.998	28.998					
		47.414	47.414					

RÉSUMÉ.

Réseau complémentaire des chemins de fer d'intérêt général créé par la loi du 17 juillet 1879.

Les lignes du .Nord comprises dans ce réseau sont les suivantes :

D'Armentières à Lens par Don ;

D'Armentières à Tourcoing et à Roubaix ;

De Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde ;

De Valenciennes à Denain et Lourches par ou près Trith-St-Léger ;

De Denain à St-Amand ;

"De Don à Templeuve ;

De Lille, La Madeleine à Lannoy par le Breucq l'Empempont et Flers;

D'Hirson à Busigny, avec embranchement vers Guise;

De Solre-le-Château à Avesnes;

De Valenciennes à Laon par ou près le Cateau.

DÉSIGNATION des lignes.		DÉCLARATION d'utilité publique.	Développement .		LONGUBURS en exploitation	
Tramwa	ys de Lille	4 octobre 1873 — 12 mars 1875 et décret du 12 octobre 1877	63.940	n	42.477	n
Id.	de Roubaix	Décret du 3 décembre 4875 et du 26 avril 4880	49.740	n	13.467	'n
Id.	de Tourcoing	Décret du 26 avril 1880	9.420	n	3.936	a l
ld.	de Valenciennes	récret du 30 juin 4877	45.580	ນ່	45.400	.
Id.		Décret du 14 septembre 1875.		n	2,950	•
Id.	de C ambrai à C atillon			n	26.302	
Id.	de Fourmies à Wi- gnehies			'n	'n	
			458.325	N	403.932	n

TRAMWAYS.

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 592 kilomètres, 230 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos			LONG	UEUR	Longueur
des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	en pavé.	en empier- rement.	
			k. m.	k. m.	k. m.
2	4 10	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.447	9.763	36.910
46	20	De Paris à Dunkerque	54.402	•	54.402
47	20	De Paris à Lille et à Ostende	96.361	•	96.361
25	30	Du Håvre à Lille	45.644		45.611
29	30	De Rouen à Valenciennes	58.441		58.441
39	30	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	40.292	40.343
40	30	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres	32.97 0	4.304	34.271
44	36	De St-Pol à Lille et Tournai	40.367	•	40.367
42	3e	De Liile à Boulogne	52.9 35	2.414	55.349
43	30	De Bouchain à Calais	27.941		27.944
44	30	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.	4.298	2.391	6.689
45	3e .	De Marles à Valenc. et à Tournai	46.821	43.879	60.700
48	30	De Valenciennes à Condé et à Gand	48.230	•	18.230
49	3₀	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	25.621	47.078	42.69 9
50	30	De Douai à Arras	3.946	*	3.946
		Totaux	535.412	57.448	592.23 0

La construction de zônes empierrées, qui embrasse aujourd'hui un développement de 319 kilomètres, 530 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussees, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérable, pour compromettre le roulage

BOUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 514 kilomètres 634 mètres; elles sont ci-après indiquées:

Ma	LONGUEUR		UEUR	Longueur dans
des contes.	 DÉNOMINATION. 	en pavé.	en empier- rement.	le départe- ment.
·	•	k.	k.	k.
4	De Lille à Valenciennes	2 5.980	•	25.980
2	De Lille à Ypres	45.322	•	45.322
2 3 :4	De Douai à Tournai	46.038		46.038
:4	De Cambrai à Tournai	48.624	•	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.634	45.426	46.060
6.	De Landrecies à Chimay	6.436	35.074	41.507
7	De Condé à Mons	9.025		9.025
8 9	De Condé à St-Amand	42.240		42.240
9	De Lille à St-Omer	46.507	,	46.507
10	De Valenciennes à Bohain	42.435	•	42.435
44	De Cambrai à Guise	48.663	,	48.663
42	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	48.851	27.654
43	De Maubeuge à Maroilles		20.476	20.476
44	De Lille à Courtrai	22.302		22.302
45	De Dunkerque à Furnes	. 685	42.955	13.640
46	De La Bassée à Estaires	4.590	3.700	5.290
47	D'Hazebrouck à Aire	a 1	7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
49	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567		43.567
20	De Cassel à la frontière	44.323		44.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	47.887	24.944
22	De Lille à Tourcoing	9.112		9.442
23	De Cambrai à la frontière	34.180	49.982	54.162
24	D'Hélesmes à Denain	7.448	•	7.448
25	Ceinture de Maubeuge	0.280	4.52ŏ	4.805
2 6	Ceinture de Cambrai	0.460	2.047	2.507
	Totaux	357.278	457.356	544.634

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur les questions relatives à la révision du classement des voies de

communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-huit, ainsi que l'indique le détail ci-après:

Mos	,	LONG	UEUR	Longueur
des ohemins.	dénomination.	en pavé.	en empier- rement.	totale.
		mètres	mètres	Beifes
4	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	19578
2	De Dunkerque à Bourbourg	490	44890	12080
3	D'Hondschoole à Watten	47244	20864	38072
4	De Bergues à Furnes	390	44622	42042
5	De Bergues au pont de St-Folquin.	514	43142	13653
6	De Lille à Lannoy	8040	•	8040
7	De Lomme à Fournes	9558	,	9558
8	De Douai à Seclin	29496		29496
9	De Mouveaux à Roubaix, à la fron-			
	tière et la route nationale Nº 47.	9476	2337	44543
40	De Douai à Bapaume	6546		6546
44	De Cassel à Gravelines	4797	29605	34402
42	De Linseiles à Quesnoy-sur-Deûle .	510	5824	6334
43	De Valenciennes à Somain	49373		49373
14	D'Armentières à Ypres	7413		7143
45	D'Esnes à Busigny	46085		46085
46	De Solesmes a Caudry	9734		9734
47	D'Hondschoote à Wormhoudt	2055	24924	23976
48	De Bailleul à Ypres	4000	3406	4106
49	De Sainghin à Pont-à-Marcq	9252		9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson.	1263	35141	36404
24	De St-Amand à Hélesmes	9455	,	9455
22	D'Englos à Haubourdin	4890		4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville.	2406	19434	24540
24	De Gussignies à Avesnes		2 2 072	22072
25	D'Arleux à Orchies	20018	2	20018
26	De Merville à Béthune		4770	4770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.		43384	13381
28	De Maubeuge à Binche	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye		4682	4682
30	De Carvin à Orchies	9404	Ŋ	9404
31	De Gognies-Chaussée à Aulnois	4476		1476
32	D'Etrœungt à Prisches		13515	43545
33	D'Hazebrouck à Merris	2624	8032	40656
34	D'Auberchicourt à Absoon	5144	•	5114

Nos			UEUR		
des chemins.	DÉNOMINATION.	en pavé.	en empier- rement.	Longueur totale.	
÷		metres	motres	metres	
35	De Douai à St-Amand	27492	•	27492	
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20486	•	20186	
37	De Lannoy à Néchin	580		580	
38	De Bailleul à Estaires et au Seau	4572	45566	47438	
39	De Seclin à La Bassée	44962	•	41962	
40	De Neuf-B rquin à Haverskerque .	574	9777	40348	
44	D'Haubourdin à Carvin	40395	۶.	40395	
42	De Solre-le-Châleau à Jeumont	n	46744	46714	
43	De Landrecies à Solesmes	45566	•	45566	
44	De Ghyvelde à Hondschoote	70	7761	7834	
45	De Denain à St-Vaast; par Haspres				
	et Villers-en-Cauchies	46812		46812	
46	De Bourbourg à Lederzeele		47447	47447	
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt	44810	•	44840	
48	De Lomme à Loos, p.la Planche-à-Q	3831	•	3834	
49	De Denain à Maslaing	9030		9030	
50	De Fresnes à Jenlain	45566	3144	18710	
54	De Seclin à Pont-à-Marcq	5475		5475	
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	4346	4979	6295	
53	De Courchelettes	4448		4418	
54	D'Etrœungt au Nouvion		4876	4876	
55	De Bailleul à l'Absele	2566	9790	12356	
56	De Béthune à Estaires	710	395	4405	
57	De Caestre à Vieux-Berquin	4018	6798	7816	
5 8	D'Armentières à La Bassée	9693	6365	46058	
59	De Caudry à Aubencheui-au-Bois.	42435	4424	46556	
60	De Marquette à Neuville-St-Remy.	45138	•	15138	
64	De Cassel à Lederzeele	4506	6589	44095	
62	D'Estaires a Don	44929	870	12499	
63	De Cambrai à Metz-en-Couture	3376	9458	42834	
64	D'Arras à St-Quentin	•	8209	8209	
65	D'Elrœungt à Anor	376	44940	42316	
66	De Fourmies à la Gare		400	400	
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde	4395	•	4395	
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle	2707	4582	7289	
69	D'Armertières à Halluin	743	42327	43040	
70	DeVendegies à la pyram.de Denain	40243		10213	
74	De Maubeuge à Brquelines	•	40207	40207	
72	De Prisches au Nouvion	•	10144	: 10144	
73	De Trélon à La Capelle	•	5821	5824	
74	De Solre à Sivry	*	4192	4492	
76	De St-Waast à la Guizette	7375		7375	
77	D'Oisy à Metz-en-C.(tr.de Mœuvres)	*	2380	2380	
78	Ceint. de Valenciennes	465	3677	3842	
79	Ceinture de Bergues	•	1236	1236	
	Totaux	449061	461736	910797	

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou

en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zônes latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté d'une longueur de 1400 kilom. dont le classement est échelonné sur une période de 7 années commençant à 1880. (1).

Le nombre de ces chemins à l'état d'entretien était au 31 décembre 1880 de 148. Il est pour l'aunée 1882 de 194.

En voici l'énumération :

- .÷

	1 .	L	ONGUEU	JR .		
. Ne.	DÉNOMINATJON.	Pavage.	Empier- rement	TOTALS.		
	de Straenstraet, de la route départ.					
2	Nº 45, à Téteghem de Claperdyckstraet, de la même route	690	3700	4390		
• • •	a Uxem		9744	9744		
3	de Bergues au Sprewkot d'Aubers au Fin de la Guerre et à	4800	8735	40535		
	Salomé	8824	7852	16676		
5	de Thun-l'Evéque à Cambrai	6580		6580		
6.7.	de Renescure à Noordpeene	, x	4415	4445		
. 7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	•	9954	9954		
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	n	4472	4472		
9	de Bellignies à Bettrechies	,	4500	4500		
40	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac	6775	×	6775		
4 4 4	de Douai à Roost-Warendin	3996	•	3996		
42	d'Haubourdin à Wattignies	7090	,,	7090		
43	de Sequedin à Haubourdin	435	3650	3785		
14	de Vendegies à Escarmain	7700		7700		
45	de Bruille à Maulde	9663		9663		
46 47	d'Hazebrouck a Vieux-Berquin de Godewaersvelde à Flétre et à Cal-	,	8687	8687		
	cannes	69	7082	74 54		

(1) Dans un but de simplification d'écritures, on a attribué aux nouvelles lignes qui ne sont que le prolongement naturel ou formant le complément d'anciennes lignes, le même numéro qu'à ces dernières, en ajoutant provisoirement à ce numéro le mot dis, afin d'éviter toute confusion, entre les deux réseaux pendant la période d'exécution des travaux d'achèvement.

...Pour les anciennes lignes susceptibles d'être réunies à d'autres, en vue également d'une simplification d'écritures dans l'avenir, on a de même appliqué un numéro *bis*, à l'une des nouvelles lignes, le mot *bis* étant aussi destiné à disparaître ultérieurement.

(2) On remarque que le nombre de chemins est moindre pour l'année 1883 que pour 1882. Cette différence provient de ce que certains N^{of} bis ont disparu. Ces chemins ne formant que le prolongement d'anciennes lignes ont été rattachés à la ligne principale.

Image: Terment. Torage: Terment. Torage: Terment. Torage: Terment. 18 de Lewarde à Fressin. 4060 2970 7 19 de Bourghelles à Baisleux. 7900 7 20 de Vred à Somain 4540 4 21 de Aubencheul à Hem-Lenglet 7500 7 22 de Steenwoorde à Winnezeele. 393 8520 55 24 de Steenwoorde à Winnezeele. 393 8520 56 25 de Calillo à Ribeauville. - 5062 56 26 de Ramilites à Escandœuvres 460 750 41 28 de Clary à Toisvilles. 8360 836 33 30 de Bergues à Bambeque. 300 300 8968 93 34 de Roost-Warendin à Auby. 5284 56 56 32 de Roost-Warendin à Anches. 749 445 57 33 de Peoquencourt à Aniche. 6325 56 57 34 de Root-Warendin à Au			LONGUEUR		
49 de Bourghelles à Baisleux		DENOMINATION.	Pavage.		TOTALE.
49 de Bourghelles à Baisleux	18	de Lewarda à Pressin	1000	0070	
20de Vred à Somain4540445022d'Aubencheul à Hem-Lenglet75007723de Steenwoorde à Winnezcele393852024de Sailly à Baisieux6406-25de Catillon à Ribeauville-506226de Ramilites à Escaudœuvres-46027d'Avesnes au Nouvion et à Barsy-4656428de Ribécourt à la chapelle d'Anneux64804729bit de Selvigny à Clary3022-30de Bergues à Bambeque300896530de Bergues à Bambeque300896531de Roost-Warendin à Auby5284-32de Roost-Warendin à Anby5284-33de Peequencourt à Aniche63325-34de Peequencourt à Aniche63325-35d'Ors à Basuel36de Ladrecies à Ors-268737de Ladrecies à Ors-268738de Villereau à Orsinval39de Roucourt à la route nationale N° 45-39de Roucourt à la route nationale N° 45-39de Roucourt à la route nationale N° 45-39de Roucourt à la route nationale N° 45-30de Fourmies au pont de Sains-30de Roucourt à la route nationale N° 45-30de Roucourt à la route nationale N° 45-39de Roucourt à la route nationale N° 45-<		de Rourghalles à Paisiany			7030
22 d Aubencheul à Hem-Lenglet 7500 77 23 de Steenwoorde à Winnezcele 393 8520 85 24 de Sailly à Baisleux 6406 5062 56 25 de Catillon à Ribeauville 5062 56 56 26 de Ramillies à Escaudœuvres 460 700 61 27 d'Avesnes au Nouvion et à Barsy 5664 65 65 28 de Ribécourt à la chapelle d'Anneux 64 8047 88 29 de Clary à Troisvilles 8360 865 93 30 de Bergues à Bambecque 300 8965 93 31 de Tourmignies à Avelin 4190 44900 4490 4490		de Vred à Somain		-	-7900
23 de Steenwoorde à Winnezeele. 393 8520 83 24 de Sailly à Baisieux. 6406 5 65 25 de Catillon à Ribeauville. 5062 56 26 de Ramilites à Escaudœuvres 460 750 47 27 d'Avesnes au Nouvion et à Barsy. 566 66 67 28 de Ribécourt à la chapelle d'Anneux. 64 8047 83 29 de Clary à Troisvilles. 8360 58 93 30 de Bergues à Bambeque. 300 8965 93 31 de Roost-Warendin à Aches. 749 5284 56 32 de Roost-Warendin à Raches. 749 5232 56 34 de Pecquencourt à Aniche. 6325 66 6445 66 35 de Landrecies à Ors. 5268 223 5330 3375 87 36 de Ladregies Arouic All bys. 5330 3375 87 38 6445 660 49676 200 37 de Landrecies à Ors. 5330 3375 87 3		d'Anhenchent à Hem-Longlet		÷.	4540
24 de Sailly à Baisieux		de Steenwoorde à Winnergele		• .	7500
25de Catilion à Ribeauville		de Sailly à Raigiany		0020	5913
26 de Ramillies à Escaudœuvres 460 750 43 27 d'Avesnes au Nouvion et à Barsy 64 8047 83 28 de Ribécourt à la chapelle d'Anneux 64 8047 83 29 de Clary à Troisvilles	25	de Catillon à Ribeauville	0400	5069	6406 5062
27 d'Avesnes au Nouvion et à Barsy 54 45564 453 28 de Ribécourt à la chapelle d'Anneux 64 8047 83 29 de Clary à Troisvilles		de Ramilies à Escandrenvres	ien		4210
28 de Ribécourt à la chapelle d'Anneux 64 8047 84 29 de Clary à Troisvilles	27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy			45561
29de Clary à Troisvilles.8360836029de Selvigny à Clary.3022332230de Bergues à Bambecque.300896531de Tourmignies à Avelin.4490449032de Roost-Warendin à Auby.5284553233de Pecquencourt à Aniche.63256633534de Nost-Warendin à Raches.749528433de Pecquencourt à Aniche.63256633534de Novelles".64456633535biede Landrecies à Ors.268736de Ledringhem à Wormhoudt.5030337537de la Croix-de-Pierre à la Lys5330337538de Fournes à Fromelles3400340044de Fournes à Fromelles3400340044de Boeseghem à Aire.4004400445de Cobrieux à Bourghelles.400446dougeele.506946de Noyelles à Frontaine-Notre-Dame40047de Cobrieux à Bourghelles.274048d'Hazebrouck à Blaringhem.44549de Mubeuge à Taisnières-sur-Hon961650de Villers-Guislain a Gonnelieu à Rephi330054de Noyelles à Ancoisne340055de Racke à Watten.45656de Cobrieux à Bourghelles.274056de Racke à Ancoisne340057de Boeseghem à Aire.961656de Unkerque à Loon.961656<	28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneny	61		8078
29 645 de Selvigny à Clary	29:	de Clary à Troisvilles		0017	8360
30 de Bergues à Bambeoque. 300 8965 93 34 de Tourmignies à Avelin. 4490 4490 4490 32 de Roost-Warendin à Auby. 5284 55 55 32 de Roost-Warendin à Anches. 749 55 33 de Peoquencourt à Aniche. 6325 63 34 de Nouville à Noyelles'. 6445 66 35 d'Ors à Basuel. * 32300 33 35 de Ladrecies à Ors. * 2687 22 36 de Ledringhem à Wormhoudt. * 5079 56 37 de la Croix-de-Pierre à la Lys 5330 3375 8' 40 Uilereau à Orsinval. 660 49676 200 39 de Roucourt à la route nationale N° 45 * 2568 22 40 d'Esquerchin à Douai 4505 425 42 44 de Fourmies a Fromelles 3400 * 3400 * 42 de Fourmies a Lysen. * 40044 400 43 de Sommaing à Vendegies-sEcai	29 bis	de Selvigny à Clary			3022
34 de Tourmignies à Avelin 4490 * 44 32 de Roost-Warendin à Auby 5284 * 55 32 de Roost-Warendin à Raches. 749 * 55 33 de Pecquencourt à Aniche. 6335 66 52 34 de Neuville à Noyelles". 6445 * 66 35 de Landrecies à Ors. * 3230 33 36 de Landrecies à Ors. * 3230 33 36 de Landrecies à Ors. * 3230 33 36 de Ladrecies à Ors. * 3230 33 37 de la Croix-de-Pierre à la Lys * 5330 3375 8 38 de Villereau à Orsinval. * 660 49676 203 39 de Roucourt à la route nationale N° 45 * 2568 21 40 d'Esquerchin à Douai * 4505 425 42 46 Fournes à Fromelles * 4300 * 4300 * 41 de Roucourt à la gare de Bourbourg *	30	de Bergues à Bambecque.			9265
32de Roost-Warendin à Auby5284533de Roost-Warendin à Raches.749534de Roost-Warendin à Raches.749533de Pecquencourt à Aniche.6325634de Neuville à Noyelles'.6445635d'Ors à Basuel5323036de Landrecies à Ors.5268737de la Croix-de-Pierre à la Lys5330337538de Villereau à Orsinval.6604967639de Roucourt à la route nationale Nº 455256840d'Esquerchin à Douai450542544de Fournes à Fromelles3400340045de Sommaing à Vendegies-s. Ecailon.40004043de Boeseghem à Aire.400440045de Cobrieux à Bourghelles50695646de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame400373047de Cobrieux à Bourghelles9616961648d'Hazebrouck à Blaringhem4454354049de Mubeuge à Taisnières-sur-Hon9616961650de Villers-Guislain a Gonnelieu à Epehi280484052de Villers-Guislain a Gonnelieu à Epehi280484055de Rexpoède à Hondschoote44057056de Wormhoudt à Rexpoède9370937056de Barézel à Lys (ch. de Messine).628444	34	de Tourmignies à Avelin			4490
32 44 de Roost-Warendin à Raches. 749 749 33 de Pecquencourt à Aniche. 6325 6325 34 de Neuville à Noyelles ⁴ . 6445 6445 35 d'Ors à Basuel. 3230 33 35 4e Landrecies à Ors. 3230 33 36 de Ledringhem à Wormhoudt. 5079 530 37 de la Croix-de-Pierre à la Lys 5330 3375 38 de Villereau à Orsinval. 5030 3375 39 de Roucourt à la route nationale Nº 45 2568 22 40 d'Esquerchin à Douai. 4505 426 426 41 de Fournies a up ont de Sains. 6280 65 42 de Fournies au pont de Sains. 6280 65 43 de Sommaing à Vendegies-sEcaillon. 40044 400 45 de Cassel à Oudezeele. 5069 50 46 d'Accès à la gare de Bourbourg 430 44 47 de Cossel à Oudezeele. 5069 50 48 d'Hazebrouck à Blaringhem. 445		de Roost-Warendin à Anby		,	5284
33 de Pecquencourt à Aniche	33 . pre	de Roost-Warendin à Raches			749
34 de Neuville à Noyelles"	33	de Pecquencourt à Aniche			6325
35 d'Ors à Basuel	34	de Neuville à Noyelles'			6145
35 642 de Landrecies à Ors		d'Ors à Basuel	•	3230	3230
36 de Ledringhem à Wormhoudt 5079 50 37 de la Croix-de-Pierre à la Lys 5330 3375 8' 38 de Villereau à Orsinval	35 64	de Landrecies à Ors	n		2687
37 de la Croix-de-Pierre à la Lys 5330 3375 33 38 de Villereau à Orsinval. 660 49676 203 39 de Roucourt à la route nationate N° 45 2568 213 40 d'Baguerchin à Douai. 4505 425 444 41 de Fournes à Fromelles 3400 3400 344 42 de Fournies au pont de Sains. 5605 425 444 43 de Fournies au pont de Sains. 56280 663 43 de Sommaing à Vendegies-sEcaillon. 4000 404 44 de Boeseghem à Aire. 400 4004 4004 45 de Cassel à Oudezeele. 5069 50 5069 50 45 de Cobrieux à Bourghelles. 2740 22740 22 24 47 de Cobrieux à Bourghelles. 2740 9616 96 3400 3370 47 de Cobrieux à Bourghelles. 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400 3400	36	de Ledringhem à Wormhondt			5079
38 de Villereau à Orsinval		de la Croix-de-Pierre à la Lvs	5330		8705
39 de Roucourt à la route nationale N° 45 . 2568 22 40 d'Esquerchin à Doual		de Villereau à Orsinval	660		20336
44de Fournes à Fromelles3400,42de Fournies au pont de Sains,628043de Sommaing à Vendegies-s-Ecaillon,400044de Soeseghem à Aire.,,45de Boeseghem à Aire.,,46Boeseghem à Aire.,,47de Cassel à Oudezeele.,,48d'Hazebrouck à Blaringhem,,49de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon,,49de Noyelles à Fondaine - Notre-Dame,,48d'Hazebrouck à Blaringhem,,47de Cobrieux à Bourghelles,,48d'Hazebrouck à Blaringhem,,50de Nayelles à Ancoisne,,51d'Hazebrouck à Blaringhem,,52de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi,,53de Lederzeele à Watten,,54de Intergeu à Loon,,55de Rexpoéde à Hondschoote,,56d'Esnes à Marcoing,,56d'Esnes à Marcoing,,57de St André à la Lys (ch. de Messine).,,62810389,,		de Roucourt à la route nationale Nº 45			2568
44de Fournes à Fromelles3400,42de Fournies au pont de Sains,628043de Sommaing à Vendegies-s-Ecaillon,400044de Soeseghem à Aire.,,45de Boeseghem à Aire.,,46Boeseghem à Aire.,,47de Cassel à Oudezeele.,,48d'Hazebrouck à Blaringhem,,49de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon,,49de Noyelles à Fondaine - Notre-Dame,,48d'Hazebrouck à Blaringhem,,47de Cobrieux à Bourghelles,,48d'Hazebrouck à Blaringhem,,50de Nayelles à Ancoisne,,51d'Hazebrouck à Blaringhem,,52de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi,,53de Lederzeele à Watten,,54de Intergeu à Loon,,55de Rexpoéde à Hondschoote,,56d'Esnes à Marcoing,,56d'Esnes à Marcoing,,57de St André à la Lys (ch. de Messine).,,62810389,,		d'Esquerchin à Douai	4505	425	4930
43 de Sommaing à Vendegies-sEcaillon. - 4000 44 43 de Sommaing à Vendegies-sEcaillon. - 430 44 44 de Boeseghem à Aire		de Fournes à Fromelles	3400		3100
43 bie d'Accès à la gare de Bourbourg - 430 430 14 de Boeseghem à Aire. - 40044 400 45 de Cassel à Oudezeele. - 5069 50 46 de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame 400 3730 44 47 de Cobrieux à Bourghelles. 2740 - 2740 48 d'Hazebrouck à Blaringhem 445 43510 43 49 de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon - 9616 96 50 de Noyelles à Ancoisne 3400 - 33 54 d'Hazebrouck à Hondeghem 750 8472 85 52 de Villers-Guislain a Gonnelieu à Epehi 280 4840 52 52 de Unkerque à Loon - 42600 426 53 de La Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle 485 6818 77 54 de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle 440 5770 53 55 de Wormhoudt à Rexpoède - 9370 9370 9370 56 d'Esnes à Marcoing - 440		de Fourmies au pont de Sains	,	6280	6280
14 de Boeseghem à Aire		de Sommaing à Vendegies-sEcaillon.		4000	4000
45 de Cassel à Oudezeele		d'Accès à la gare de Bourbourg		430	430
46 de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame 400 3730 44 47 de Cobrieux à Bourghelles		de Boeseghem à Aire		40044	40044.
47 de Cobrieux à Bourghelles. 2740 2740 48 d'Hazebrouck à Blaringhem. 445 43540 49 de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon 9616 96 50 de Noyelles à Ancoisne 3400 3300 34 64 d'Hazebrouck à Hondeghem. 750 8472 85 52 de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi 280 4840 56 52 de Dunkerque à Loon. 9 42600 426 53 de Lederzeele à Watten. 485 6818 77 54 de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle. 440 5770 55 55 de Wormhoudt à Rexpoède 9370 9370 35 56 d'Esnes à Marcoing 4107 40653 447 57 de St.André à la Lys (ch. de Messine). 625 40389 447		de Cassel à Oudezeele	•	5069	5069
48 d'Hazebrouck à Blaringhem		de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame		3730	4130
49 de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon 9616 94 50 de Noyelles à Ancoisne		de Cobrieux à Bourghelles	2740		2740
50 de Noyelles à Ancoisne 3400 3 54 d'Hazebrouck à Hondeghem 750 8472 85 52 de Villers-Guislain a Gonnelieu à Epehi 280 4840 56 52 de Dunkerque à Loon • 42600 422 53 de Lederzeele à Watten • 42600 422 54 de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle 4420 3285 54 55 de Rexpoède à Hondschoote 410 5770 55 55 b46 de Wormhoudt à Rexpoède • 9370 93 56 de St-André à la Lys (ch. de Messine) 625 40389 44		d'Hazebrouck à Blaringhem	445		43625
54 d'Hazebrouck à Hondeghem		de maudeuge à Taisnières-sur-Hon			9646
52 de Villers-Guislain a Gonnelieu à Epehi 280 4840 55 52 ## de Dunkerque à Loon		de Noyelles à Ancoisne			3100
52 64 de Dunkerque à Loon		d Hazebrouck a Hondeghem			8922
53 de Lederzeele à Watten		de villers-Guislain a Gonnelieu à Epehi			5120
54 de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle 4420 3285 44 55 de Rexpoède à Hondschoote 440 5770 58 55 b44 de Wormhoudt à Rexpoède 9370 93 56 d'Banes à Marcoing 4107 40643 44 57 de St-André à la Lys (ch. de Messine) 625 40389 44	-	de Lederreele à Wetter	-		42600
55 de Rexpoède à Hondschoote		do la Prévété à Organisation			7003
55 66 de Wormhoudt à Rexpoède » 9370 93 56 d'Esnes à Marcoing 4107 40643 44 57 de St André à la Lys (ch. de Messine). 625 40389 44		de la Frevole a Quesnoy-sur-Deule			4405
56 d'Esnes à Marcoing 4107 40643 44 57 de St André à la Lys (ch. de Messine) 625 40389 44		de Wormhoudt à Purposdo			5880
57 de St-André à la Lys (ch. de Messine). 625 40389 440		d'Banes à Margoing			9370
		do St. Andro à la Iva (ab. da Maasina)			44750
					44044
		d'Rtrany à Senitain			3538
		de Oniévrechain à Cantain		-	2275
		de Valenciennes à Orginuel			4352
		de Watten à Rollevola	0100	9292	6700 8686
20 II CITATION IN PARLACECO				0000	0000

1		LONGUEUR			
. Met	DENOMINATION.	Pavage.	Empier- rement.	TOTALE.	
				0000	
61 🕄 👘	d'Haveluy à Wallers	2892		2892	
64 . bis	de Denain à St-Amand	2726		2726	
69	de Bois-Grenier à Wavrin	5545	2172	7747 8445	
64	de Bond ues à Bousbecques	8445	0000	7875	
65	de Douai à Oisy	5242	2 633	2025	
66	de Marcq à Marquette	2025		2396	
66 bis	de Villers-au Tertre à Bouchain	2396	7176	10684	
67	de St-Souplet au Câteau	3518	1110	4023	
68	de Wavrechain à Denain	4023	8500	8500	
69	de Wulverdinghe à Boilezeele	4260	8000	4260	
70	de Cuvillers à Bantigny	7025		7025	
74	de Paillencourt à Hordain	1400	3895	5295	
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	1400	3348	3548	
73	d'Arnéke au Ménégat à Nordpeene	200	5430	5430	
73 64	de Craywick à Loon	5266	0100	5266	
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand	6062		6062	
74 bis	de Ligny à Avesnes-le-Sec.	734	4487	5648	
75	de Zermezeele à Cassel et à Ledringhem	101			
7B bis	de Petite - Synthe au Grand - Mille		9966	9966	
	Brugghe				
-76	de Niergnies à Cambrai et à Beau-	47578	70	47642	
	revoir.	228	7692	7920	
-77	d'Estaires à Steenwerck	11520	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	11520	
78	du bac de Wavrin	11020	14222	41222	
79	de Steenbecque à Bbblinghem	,	11370	44370	
80	de Beugnies à Sains	8450	,	8450	
81	d'Hornaing à Marchiennes de Demicourt à la route nation. Nº 29	0100			
82 ·	et à Mœuvres	,	2906	2906	
20	d'Ohain à la frontière		2395	2395	
83	de Bavai à la frontière		7064	7064	
84	d'Haspres à Solesmes et à St-Python .	40780	•	10780	
85	du Quesnoy au Câteau	4632	42643	47275	
86	de Gommegnies à Roisin	4000	7606	11606	
87	de Dunkerque au Rosendaei	,	2225	22 25	
88	de Bailleul au Mont-Noir à la frontière		9784	2784	
89 90	de Genech à Baisieux	9530		9530	
94	de Leers à Tourcoig	7850	. .	7850	
92	du Câleau à Landrecies	•	40380	40380	
93 93	de Seclin à Haubourdin	5450	•	54.50	
94	de Seclin à la Maisoncelle	44450	•	41450	
96	de La Longueville au bois des Dames.		8520	8520	
97	de Montigny à Lallaing	4370		4370	
98	de Maing à Famars et Valenciennes	614	2040	2 654	
99	d'Hasnon à Raismes	8950	•	5950	
90 He	de Marchiennes à Hasnon	4064		4064	
400	de Ruesnes à Famars	49036		19036	
101	de St-Aubert à la route dép. Nº 7	2014	•	2011	
102	de Condé à Bruille-St-Amand	6367	•	6367	
	A CONTRACTOR			•	

•

	k k	L	NGUEU	k
Nos	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empier- rement.	TOTALS.
		1000		
408	de Busigny à Vaux	4806		4806
404	de Felleries à Avesnes		7840	7840 4800
105	de Wallers à Hasnon	48 00	2220	3522
105 64	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe	• •	3529	3000
406	de Solrinnes à Dimechaux	•	3000	3000
407	de Caëstre à Steenvoorde et à Hond-	300	18826	49126
	schoote	2000	10020	2000
108	de la Madeleine à la route dép. Nº 44	7780		7780
409	de ceinture de Douai	665		665
109 Mr	d'Accès à la gare de Dorignies	3000		3000
440	de Wattignies à Faches	752	4557	5339
444	d'Englefontaine à la Balance	42314	1001	12311
414 848	de Montay à Serain de Roubaix à Mouscron	6325		6325
442	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	2900	5570	8470
443		2000	4984	1984
444	de Renescure à Campagne de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par	_		
445	Mazinghien		6120	6120
445 64	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise	3068		3068
446	de Querenaing à Trith-St Léger	8472	•	8172
447	de Beaurain à Solesmes	2020		2020
448	d'Iwuy à Cattenières.	42544		42544
449	d'Hélesmes à Escaudain	5453	•	5453
420	de Pont-à-Marcq à Mérignies	4350	•	4350
424	de Templeuve à Cysoing.	2070	•	2070
422	de Merville à Estaires	956	5328	6284
422 14	d'Estaires au Pont-de Nieppe	ň	670	670
423	d'Hantay el Salomé à La Bassée	4000	500	4500
424	de Vendegies-au-Bois à Ovillers		2419·	2419
425	de Therouanne à Cassel		3165	3165
426	de Marchiennes à Landas	5010		5040
428	de Steenvoorde à Wormhoudt	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	41501	44504
429	de Péronne à la gare de Fretin	7298		7298 7023
131	d'Hazebrouck à Bailleu!	•	7023	4988
435	de Steenwerck au Bac Saint-Maur	2	4988	4043
-436	de La Gorgue à Laventie	*072	4043	5973
454	d Halluin à Tourcoing	-5973		5739
452	de Wambrechies à Halluin	5739		6449
453	du Dronkart	6449 6975		6975
4 5 8	d'Houplin à Carvin	40538		40538
461	de Mons-cn-Pévèle à Auchy	100-10		1204
169	de Masny à Fressies	1204		1825
176	de Quérenaing à Saint-Saulve	4695		4695
1:7	d'Abscon à Emerchicourt	4123		4123
479	de Condé à Blaton	5884	, ·	5884
485	de Fresnes à Crespin	926	2940	3866
495	d'Elincourt à Audencourt d'Estourmel à Serain	4640	810	2450
497	de Mazinghien à Forest	495	40542	40707
499				

		LONGUEUR				
Nos	DÉNONINATION.	Pavage.	Empier- rement.	TOTALE.		
200	de Carnières à Montrécourt	2149		2449		
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt		6021	6081		
202	de Bantouzelle à Bpehy	. 49	6745	6794		
203	de Graincourt à Gouzeaucourt	293	14110	14403		
204	de Gouzeaucourt à la Terrière	·	9775	9777		
205	de Malincourt à Maretz	4988	- 4524	: 6549		
209	de Solesmes à Escarmain	5465		5465		
240	de Briastre à Solesmes	205	2520	2725		
812	de Capelles à Beaudegnies	4847		1847		
243	de la Groise à Floyon, par Prisches		9344	9341		
214	de Berlaimont à Malplaquet		13256	13256		
245	de Maroilles à Prisches		6153	6153		
216	de la route natione Nº 49 à Favt		6330	6330		
222	d'Etrœungt à Felleries	ņ	10320	10320		
223	de Bousies à la Forét de Mormal		4464	4461		
225	de Maubeuge à Hautmont.		5024	5021		
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme	-		1 0041		
	Bellevue	•	5550	5550		
	LIGNES STRATÉGIQUES.	•				
21 64 8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul.	8677		8677		
63 bis 2	de Wez-Macquart a Santes	9547	4340	10887		
444-1	du Maisnil à Pérenchies	2505	7325	9830		
142-7	d'Emmerin à Loos et à Faches.	8197	1040	8197		
43(3-4)		45588	1030	46648		
444-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barceul.	9604	1000	96 01		
145-9	du Moulin de Lesquin à Ronchin	40975		40975		
146-10	de Lille à Sainghin-en-Mélantois	7820		7820		
47-11	de Wattignies à Houplin	6390		6390		
191-16	d'Estreux à Saint-Saulve.	3954		3951		
. '	Τσταυχ	593930	637484	1231084		

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais du département et des communes et avec le concours de l'Etat.

۶.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

-ABRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		1]	
ARAUNDISSEREN 13.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre das lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	
Dunkerque Hazebrouck Lille Cambrai Avesnes Douai Valenciennes	8 42 47 44 44 8 7	463089 449534 457045 448578 464392 443493 50 77029	49 24 41 40 28 47 22	430308 449722 291960 245097 225045 80368 408584	33 58 54	293397 269253 448975 363675 386437 493864 50 485643	
Totaux	17	940427 50	488	1234084	2 65.	8,141,211 50	- -

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la longueur de ces deux catégories de chemins :

	RÉ	RÉSEAU				
ARRONDISSEMENTS.	subventionné.	non-subventionné	TOTAL.			
Dunkerque	536788	173674	710459			
Hazebrouck	605258 85 7489	259583	864844 4053060			
Cambrai	670935	282804	953739			
Avesnes	797667	300209	1097876			
Douai Valenciennes	402948 439229	466775 247643	569723 6 86872			
Total	4340344	4626256	5 936570			

Dépenses et ressources du service visinal de l'exercice 1881.

	CHEMINS						
DÉPENSES.	de grand communi cation.		d'intérêt commun		Ensemble	».	
Entretion Grosses réparations	745,631 62,804	09	856,477	63	918,9 84	12	
Travaux neufs Acquisitions de terrains, etc	9,731	n 1	2 83,434 335		335	n	
Dommages et dépenses diverses	9,517 32,91 0		40,042 1 33,09 0	-			
Frais généraux. — Personnel				-			
Total des dépenses	860,595	33	2,445,070	90	2,975,666	23	
RESSOURCES.							
Revenus communaux et produits divers ordinaires	53 ,24 7	5 3	237,444	25	290, 391	80	
Prestations	30,677		•		. ·		
(en argent Centimes spéciaux	22,572 436,6 4 9		37,578 92,945		60,450 229,595		
Impositions extraordinaires	n	"		ñ	•		
Produits extraordinaires	55,407	04	500		500		
Subventions industrielles Souscriptions particulières	9,928		23,775 40 ,38 5		· ·	- 1	
Fonds (ordinaires	51.349		•		1,036,183	1	
départementaux { extraordinaires	10,592	14	462,080	30	472,672	30	
Fonds de l'État	1,200	n	59,284	'n	60,481	•	
Emprunts à la caisse des chemins			629,482	48	62 9,482	48	
Excédant à la clôtu ^{re} de l'exercice 1880		" "			4,391,088		
Bnsemble	874,323	83	3,303,808	71	4,175,132	54	
Pour non-valours d'excedts de crédits	50	ņ	\$1,848	42	51,898	42	
Total des ressources	874,273	83	3,251,9 60	29	4,123,234	12	

(

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

				-		
	RÉSEAU				_	
DÉPENSES.	subvention	né.	non subvention	né.	Totaux.	
Entretion	2,343,465	12	484,437	13	2,527,902	25
Grosses réparations	85,441	26	392		85,83 3	2 6
Constructions.	4 ,964 ,2 2 9	51	69,639	31	2,033,868	82
Acquisitions de terrains	47,627	84	750	n	18,377	84
Dommages et dépenses diverses	44,339	46	580	92	14,920	0 8
Frais généraux	64,042	18	3,993	3 9	68,005	57
Remboursements et intérêts d'em- prunts	873,564	97	4,904	80	878, 469	77
Total des dépenses	5 ,359,6 80	04	264,697	55	5,624,377	5 9
RESSOURCES.			- -			
Ressources d'origine communale	3,945,092	2 5	251,737	37	4,196,829	62
Subventions industrielles et offres particulières	45,847	53	265		46,082	5 3
Subventions du département et de l'Etat	935,942	20	9,162	6 0	945,074	80
Excédent à la clôture de l'exerc. 4880	4 ,76 3,697	18	712,706	84	2,476,404	02
Ş asemble	6,690,5 19	46	973,871	84	7,664,390	97
A déduire :				•	:	••••
Degrèvements et non-yaleurs	38,406	48	2,154	04	40,560	22
Total des reassources	6,652,112	98	971,717	77	7,62 3,830	75

Dépenses et ressources de l'exercice 1881.

RESUMÉ.

	DÉPENSES.		RESOURCE	68 .
			·	
Chemins de grande communication	8 60,595	33		83
Chemins d'intérêt commun	2,445,070	90	3,251,960	29
Chemins vicinaux ordinaires	5,624,377	59	7,6 23, 830	75
(1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,				
Τογνα	8, 600,043	82	44,747,064	87
:	····			

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1881 comme suit :

•		• •	:		
•	A l'état d'entration.	À l'élat de viabilité.	En construction.	En iacune.	TOTAL.
Chemins de grande mmunication	849, 337	58,566	2,224 ,50	'n	940,427,50
Chemins d'intérêt commun	93 4,798	273,94 0	5 ,339	8,314	1,222,394
Chemins vicinaux ordinaires :			• • •		
Réseau subventionné	3,946,537	54, 98 8	74, 664	237,125	4,340,344
Réseau non subven- tionné	247,667	62,548	4,007	4,345,034	4,626,256
Totaux	5,948,339	: 447,049	83,234,50	1,590,473	8,069,088,50

. . .

CHEMINS DE FER.

Travaux d'entretien et de grosses réparations. — On a poursuivi la substitution du ballast en cailloux, grès ou laitier, au ballast terreux ou de mauvaise qualité, sur certaines sections, notamment entre Valenciennes et Quiévrain, entre Hazebrouck et Dunkerque, et entre Seclin et Wattignies.

On a continué aussi, sur les voies principales, la substitution des rails en acier aux rails en fer Cette substitution a été achevée sur les lignes de Lille à Tournai et de Lille à Béthune.

Mesures de sécurité. — La Compagnie a installé le block-system de Paris à Lille et de Lille à Tourcoing.

Les anciens indicateurs de bifurcation, dont le plateau était éclairé par réflexion, ont été remplacés par de nouveaux appareils dans lesquels la lumière traverse directement un écran en verres blanc et vert.

L'application des freins continus a pris une certaine extension. De nombreux véhicules et machines ont été munis récemment de freins à vide, système Smith, savoir:

94 locomotives,

254 voitures à voyageurs,

169 wagons de grande vitesse;

ce qui porte le nombre total des machines et véhicules, ainsi aménagés à 1,460, savoir :

263 locomotives à voyageurs,

32 locomotives à marchandises,

796 voitures à voyageurs,

et 369 wagons de grande vitesse.

La plupart des trains express du réseau du Nord sont actuellement munis du frein à vide.

La Compagnie du Nord est occupée actuellement à faire appliquer le frein à air comprimé, système Westinghouse, à celles de ses machines et voitures qui sont destinées à remorquer les trains internationaux ainsi que les trains directs qui empruntent les réseaux des Compagnies de l'Est et de Paris-Lyon-Méditerranée. Lesdites machines et voitures étant déjà munies du frein à vide, la mesure prise par la Compagnie du Nord aura pour effet de supprimer les inconvénients que présente la composition hétérogène des trains en question au point de vue de l'emploi des freins continus.

Accroissement du matériel. — La consistance du matériel moteur s'est accrue de 160 locomotives (10. de grande vitesse, 120 à 4 essieux accouplés, 25 locomotives-tenders et 5 machines de gare).

L'effectif total des locomotives du réseau du Nord était de 1313 au 1^{er} janvier 1882.

Un nombre très important de véhicules a été livré à la Compagnie du Nord dans le courant de l'année 1881; il s'élève à 4,181, dont 266 de grande vitesse et 3,915 wagons et de marchandises.

37 wagons à sable ont été démolis.

L'effectif des véhicules de toutes catégories comprenait, au 1^{er} janvier 1882, 41,309 véhicules, dont 3,370 de grande vitesse et 37,939 affectés au service des marchandises.

Exploitation commercials. — Les produits des stations exploitées dans le département par la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont élevés, en 1881, à 43,767 858 fr. 07, ce qui correspond à une augmentation de 2,151,891 fr. 91 sur les produits de 1880, soit une différence en plus de 5 %.

Lignes nouvelles. — La ligne d'Aubigny-au-Bac à Somain (Compagnie de Picardie et Flandres) a été livrée à l'exploitation le 15 juin 1882.

Ligne de Valenciennes au Câteau. — La section de Solesmes au Câteau ne pourra être livrée à l'exploitation que vers le milieu de l'année 1883, et celle de Valenciennes à Solesmes, que vers la fin de la même année.

Ligne de Lens à Armentières. — La partie de la ligne comprise entre Lens et Wavrin, a été livrée à l'exploitation le 1^{er} décembre 1882. On espère pouvoir livrer à l'exploitation au milieu de 1883, la partie comprise entre Wavrin et Armentières.

Ligne de Busigny à Hirson. — Les travaux de l'infrastructure sont avancés; ils se poursuivent au milieu de sérieuses difficultés; cette ligne comporte de profondes tranchées dans la glaise et la marne bleue et des remblais d'une grande importance.

Ligne du Câteau à Laon. — On espère commencer les travaux près de Laon et entamer le tunnel de Guise et de ses abords au commencement de 1883, ces ouvrages étant les plus importants de la ligne. Produits, par station de provenance, des chemins de fer d'intérêt général, dans le département du Nord.

Exercices 1880 et 1881.

Chemins de fer de la Compagnie du Nord (ancien et nouveau réseau).

Nos d'ordre.		GARES	NOMBRE	PRODUITS.			
~	<u> </u>	par ordre d'importance des produits	de voyageurs en 1881.	4881.	1880.		
1887 423456789044234567890442345678904423456789044234567890442345567890404040040000000000000000000000000000	432456789024435467849022473358 144435467849022473358 233333 33333	par ordre d'importance des produits Dunkerque Lille Somain Valenciennes. Lille (Saint-Sauveur). Douai Roubaix Lourches. Front. de Baisieux. Cambrai. Gare des Usines. Hautmont Pont-de-la-Deúle Armentières. Tourcoing Maubeuge Jeumont La Madeleine Foarmies. Avesnes. Fives Blanc-Misseron. Frontière d'Anor Raismes. Le Câteau Hazebrouck. Bergues. Aulnoye Landrecies. Seclin Caudry. Anor Sains Croix-Wasquehal. Le Quesnoy	en 1881. 228,993 4,788,324 422,756 299,756 366,004 554,335 31,226 437,639 492,499 77,829 34,445 234,040 354,597 473,204 32,936 24,038 402,657 417,593 20,984 21,997 44,996 46,762 403,345 405,448 84,547 36,902 87,004 54,380 84,287 36,902 87,004 59,475	$\begin{array}{c} 1r. & \bullet \\ 6, 427, 638 & 511 \\ 3, 678, 785 & 05 \\ 3, 489, 946 & 55 \\ 3, 489, 946 & 55 \\ 3, 489, 946 & 55 \\ 3, 489, 946 & 55 \\ 3, 489, 946 & 55 \\ 4, 285, 630 & 44 \\ 4, 100, 573 & 50 \\ 4, 285, 630 & 44 \\ 4, 100, 573 & 50 \\ 4, 285, 630 & 44 \\ 4, 100, 573 & 50 \\ 1, 021, 427 & 05 \\ 958, 493 & 38 \\ 884, 399 & 94 \\ 812, 370 & 03 \\ 800, 290 & 05 \\ 698, 905 & 45 \\ 568, 471 & 65 \\ 698, 905 & 45 \\ 568, 471 & 65 \\ 698, 905 & 45 \\ 568, 471 & 69 \\ 393, 520 & 05 \\ 698, 905 & 45 \\ 564, 190 & 30 \\ 466, 449 & 34 \\ 447, 796 & 85 \\ 446, 600 & 80 \\ 393, 520 & 67 \\ 371, 740 & 39 \\ 325, 342 & 58 \\ 824, 254 & 77 \\ 258, 524 & 34 \\ 223, 323 & 79 \\ 208, 226 & 85 \\ 208, 458 & 82 \\ 490, 395 & * \\ 473, 845 & 06 \\ 467, 983 & 77 \\ \end{array}$	$\begin{array}{c} 1$		
26 37 38 39 40	-36 66 .37 38 40	Busigny. Bavai (a) Solesmes Bailleul Bouchain	62,462 27,630 34,200 57,926 27,842	466,069 25 454,430 20 443,504 34 439,484 09 124,469 09	45,525 50 435,141 08 419,405 78		

. . . .

(a) 4 mois d'exploitation en 1880.

- Nº		GARES	NOMBRE	PROD	UITS.
Ĩ		par ordre d'importance des produits.	do voyageurs en 1881.	4884.	1980.
44 42 43 445 466 47 489 554 555 555 555 555 558 59 60 462 664 65	081 449 45 443 45 443 45 443 45 443 45 45 45 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55	produits. Baisieux Feiguies Montigny. Bertry Watten Iwuy Cassel. Strazeele. Onnaing. Cattentières Bsquelbecq Flines (b). Steenwerck. Raches (c). Artres Saint-Aubert. Aranèke Ascq. Waliers Pérenchies. Salesches. Domplerre. Bbblinghem Phalempin Thiennes	en 151. 35,546 47,494 34,502 47,874 38,809 26,747 29,821 46,534 34,439 42,245 33,452 48,946 48,946 48,946 48,946 48,946 48,946 49,229 40,989 49,224 43,840 49,229 30,083 8,519 20,305 42,949 24,769 6,477	fr. 421,635 69 406,745 20 {04,357 74 404,002 66 403,466 77 97,764 66 89,624 73 86,513 08 70,804 43 69,232 52 66,256 52 57,296 84 55,207 68 54,535 57 53,432 42 53,232 42 54,535 57 63,266 72 7 53,432 42 53,232 42 54,208 85 47,803 98 47,803 98 47,767 27 46,358 67 33,466 24 30,770 18 28,863 69 23,698 76	fr. c. 96,288 20
66 67 68 69 70 71 72 73	63 64 65 67	Steenbecque	6,780 14,551 8,683 3,461 7,319 2,484 2,484	20,668 03 49,900 94 4,079 70 3,226 24 2,495 44 4,885 70 4.460 65 350 55	•
		Totaux	6,439,500	39,61 6,196 27	37,862,295 54
		Chemin de fe	r de Lille à	Béthune.	
4 3 4 5 6 7 8 9	4 3 2 4 5 6 7 8 9	Haubourdin Don-Salnghin La Bassée Loos Wavrin Lille (porte d'Arras) Santes Marquillies Lille (porte des Postes). Totaux	24,948 27,275 38,484 46,074 26,664 9,768 6,404 44,704	285,498 48 493,823 34 494,278 80 98,569 29 64,039 69 44,127 99 22,401 32 49,475 47 44,077 96 929,692 74	466,096 94 494,745 95 88,379 41 58,844 78 28,830 43 20,217 24 45,929 27
) (a)	1 mois d'exploitation en 18			013,001 44

(d) 3 mois d'exploitation en 18 (d) 3 mois d'exploitation en 1880.

Nos d'ordre.		GARES	NOMBRE	PRODUITS				
1881	par ordre d'importance des produits.		de voyageurs en 1881.	4881.	1880.			
	-		Sec. 1. 9					
		Chemin de fer d	le Lilie à Vo	lenciennes.				
1	1 1	Fresnes	12,720	644,997 45				
2	2	St-Amand	77,836	284,146 16	244,689 4			
3	3	Bruai (Nord)		479,648 05	189,135 4			
5	4 5	Orchies Raismes-Vicoigne	67,759 14,144	463,635 62 147,282 90	447,904 2 109,391 4			
6	6	Templeuve	31,738	58,743 59	58,229 6			
7	16	Maulde-Mortagne (a)	16,256	22,277 70	4,359 4			
8	7	Rosult	14,414	24,444 09	49.800 6			
9	8	Fretin	49,754	19,045 97	48,702 4			
10	41	Odometz	5,522	44,675 42	41,748 4			
14	9	Nomain	7,100	14,673 36	13,005 2			
12	40	Lesquin	8,583	14,458 51	42,786 7			
13	47	Lecelles (a)	4,800	42,447 78	524 4			
44	12	Landas	7,575	10,597 32	9,483 4			
15	- 13 - 14	Beuvrages	4,320	3,943 08 830 47	3,431 7			
10	45	Vicq La Fontaine-Bouillon	1,440 694	596 47	457 8			
•	10 %	Frontière de Maulde (b).	5,829	4,497 33	401 0			
		Tolaux	300,178	4,586.907 37	1,467,326 5			
		Chemine d	e fer du Nor	d Fat	محمد نصيف			
			•		363 704 8			
4	4	Gravelines	39,926	368,668 05				
4 92 3	. 3	Gravelines	39,926 31,947	368,668 05 190,834 52	474,410 0			
1934		Gravelines Merville La Gorgue-Estaires	39,926 31,947 44,186	368,668 05	474,440 0 208,839 3 422,539 0			
3	· 3 2	Gravelines	39,926 34,947 44,186 48,777	368,668 05 490,834 52 478,496 85	474,440 0 208,839 3 422,539 0			
3456	324 65	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Dedle	39,926 31,947 44,186 48,777 32,802 38,050	368,668 08 490,834 52 478,496 88 442,954 45 408,583 64 400,623 49	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5			
34567	394658	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deûle Roubaix Wattrelos	39,926 31,947 44,186 48,777 32,802 38,030 3,024	368,668 08 190,834 52 178,496 85 142,951 15 108,583 64 400,623 19 81,733 72	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,892 5 55,859 3			
345678	3246589	Gravelines Merville La Gorgue Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deûle Roubaix Wattrelos Halluin	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560	368,668 08 490,834 52 478,496 88 442,954 45 408,583 64 400,623 49 84,733 72 76,847 24	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 54,687 6			
3456789	32465897	Gravelines Merville La Gorgue Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deùle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487	368,668 05 490,834 52 478,496 85 452,954 45 408,583 64 400,623 49 81,733 72 76,847 24 57,043 43	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 54,687 6 57,434 3			
34567890	324658970 10	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deûle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009	368,668 05 190,834 52 178,496 85 142,951 15 100,623 19 84,733 72 76,847 72 57,043 13 53,343 57	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4			
34567890101	3246589701 101	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Dedle Roubaix Wattrelos Halloin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974	368,668 08 490,834 52 478,496 88 442,954 45 408,583 64 400,623 49 84,733 72 76,847 24 57,043 43 53,343 57 48,407 56	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 34,948 3			
34567891044 12	32465897 1011 12	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deâle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529	368,668 08 490,834 52 478,496 88 422,954 15 408,583 64 400,623 49 84,733 72 76,847 24 57,043 43 53,343 53 48,407 56 28,698 67	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,892 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 34,948 3 29,261 7			
3456789011 123	3246589701 101	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deûle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974	368,668 08 490,834 52 478,496 88 442,954 45 408,583 64 400,623 49 84,733 72 76,847 24 57,043 43 53,343 57 48,407 56	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 31,948 3 29,261 7 46,993 7			
345 6789 1011 14 14	3246589701121 121	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deâle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529 5,942	368,668 05 490,834 52 478,496 85 408,583 64 400,623 49 81,733 72 76,847 24 57,043 43 53,343 57 48,407 56 28,698 67 24,299 75	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,892 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 31,948 3 29,261 7 46,993 7 46,993 7			
345 6789 1011 1234 15 16	32465897 1011214 11214 13	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deûle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529 5,942 40,986	368,668 08 490,834 52 478,496 88 442,954 65 408,583 64 84,733 72 76,847 24 57,043 43 53,343 57 48,407 56 28,698 67 24,299 75 24,036 87 24,532 70 16,146 27	474,440 0' 208,839 3: 422,539 0' 407,433 0' 409,832 5: 55,859 3' 51,687 6' 57,434 3: 50,967 4' 34,948 3! 29,264 7' 46,993 7' 46,993 7' 43,644 9' 6,786 4!			
345 6789 1044 1434 145 145 145	32465897044243586	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deâle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy. Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies Roncq Fenain Loon	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529 5,942 40,986 40,986 49,647 8,605 8,064	368,668 05 490,834 52 478,496 85 42,954 15 408,583 64 400,623 49 84,733 72 76,847 24 57,043 43 53,343 53 48,407 56 28,698 67 24,299 75 24,036 82 19,532 70 16,146 27 45,614 36	474,440 0° 208,839 3° 422,539 0° 407,433 0° 409,892 5° 55,859 3° 51,687 6° 57,434 3° 50,967 4° 34,948 3° 29,264 7° 46,993 7° 23,708 3° 43,544 9° 6,756 4° 43,584 0°			
3456789011423445 14123445 1454678	39465897042435867 1412435867	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deûle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs. Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies Roncq Fenain. Loon Blaringhem	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529 5,942 40,986 49,647 8,605 8,064 7,347	368,668 05 190,834 52 178,496 85 142,954 15 100,623 19 84,733 72 76,847 72 76,847 72 53,343 57 48,407 56 28,698 67 24,036 82 19,532 70 16,146 27 15,614 36 14,614 36 14,670 22	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,892 5 55,859 3 54,687 6 57,434 3 50,967 4 34,948 3 29,264 7 46,993 7 46,995 7 46,955 7 4			
3456789011423445161789	32465897044243586679	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deùle Roubaix Wattrelos Halloin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies Roncq Fenain Loon Blaringhem Tressin	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529 5,942 40,986 49,647 8,605 8,064 7,347 44,035	368,668 05 190,834 52 178,496 85 142,954 15 140,623 19 84,733 72 76,847 24 57,043 13 53,343 57 48,407 56 28,698 67 24,299 75 24,036 82 19,532 70 16,146 27 45,614 36 14,570 22 9,543 85	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 31,948 3 29,261 7 46,993 7 46,993 7 43,584 9 6,756 41 43,584 9 6,756 4 9 6,514 9			
345 67890 114 12314 145 16 1789 16 1789 19 20	32465897001412443518667920	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Dedle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies Roncq Fenain Loon Blaringhem Tressin Bouvry-lès-Orchies	$\begin{array}{c} 39,926\\ 34,947\\ 44,186\\ 48,777\\ 32,802\\ 38,050\\ 3,024\\ 26,560\\ 20,487\\ 23,009\\ 44,974\\ 22,529\\ 5,942\\ 40,986\\ 49,647\\ 8,605\\ 8,064\\ 7,347\\ 44,035\\ 6,484 \end{array}$	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 31,948 3 29,261 7 46,993 7 46,993 7 43,544 99 6,756 4 43,575 9 6,544 9 6,546 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9			
3450789014 1014234 14516 1507890 144234 1507890 1490224	3246589700112453586679201	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Deàle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies Roncq Fenain Loon Blaringhem Tressin Beuvry-lès-Orchies Genech	39,926 34,947 44,186 48,777 32,802 38,050 3,024 26,560 20,487 23,009 44,974 22,529 5,942 40,986 49,647 8,605 8,064 7,347 44,035 6,484 5,397	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c} 474,440 & 0\\ 208,839 & 3\\ 422,539 & 3\\ 422,539 & 3\\ 55,859 & 3\\ 55,859 & 3\\ 51,687 & 6\\ 87,434 & 33\\ 29,261 & 7\\ 46,993 & 71\\ 46,993 & 71\\ 46,993 & 71\\ 43,584 & 05\\ 6,756 & 41\\ 43,584 & 05\\ 6,584 & 99\\ 6$			
345678	32465897001412443518667920	Gravelines Merville La Gorgue-Estaires Bourbourg Comines (France) Quesnoy-sur-Dedle Roubaix Wattrelos Halluin Marchiennes Lannoy Tourcoing-les-Francs Cysoing St Pierre-Brouck Wambrechies Roncq Fenain Loon Blaringhem Tressin Bouvry-lès-Orchies	$\begin{array}{c} 39,926\\ 34,947\\ 44,186\\ 48,777\\ 32,802\\ 38,050\\ 3,024\\ 26,560\\ 20,487\\ 23,009\\ 44,974\\ 22,529\\ 5,942\\ 40,986\\ 49,647\\ 8,605\\ 8,064\\ 7,347\\ 44,035\\ 6,484 \end{array}$	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	474,440 0 208,839 3 422,539 0 407,433 0 409,832 5 55,859 3 51,687 6 57,434 3 50,967 4 31,948 3 29,261 7 46,993 7 46,993 7 43,544 99 6,756 4 43,575 9 6,544 9 6,546 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9 6,544 9			

(a) 8 mois d'exploitation en 1880.
(b) 7 mois d'exploitation.

¢

•

Шi

.

d'or	dre.	GARES	NOMBRE	PRODUITS			
1881	par ordre d'importance des produits.		de voyageurs en 1851.	1881.	4880		
	÷	Ligne de Dunkerque à l (6 mois	la <i>frontière</i> d'exploitation	•	État)		
4	"	Frontière de Ghyvelde .	4 2985	36,976 43			
2	n	Ghyvelde	7510	13,255 74	•		
3	"	La Tente-Verte	9033	6,158 91	. *		
4	•	Rosendael	2963	3,048 04	۵		
5	. *	Zuydcoote	2032	877 05	'n		
		Totaux	34523	60,315 84	•		

RÉCAPITULATION.

Chemins de fer de la Cie du Nord (ancien et nouveau réscau)	Voyageurs. 6,439,500	4881. 39,616,196-27	1880 37,862,295 54
Chemin de fer de Lille à Béthune	457,7 18	929 ,692 74	849,664 44
Chemin de fer de Lille à Valenciennes	300,478	4,586,907_37	4,467,326 54
Chemins de fér du Nord- Est	432,694	4,574,745 85	1,466,682 67
Chemin de fer de Dun- à la frontière vers Furnes	34,523	60,315 84	- P
Totaux	7,364,910	43,767,858 07	41,615,966 46
Augmentation	•••••	2,154,894 91	

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les resultats indiqués ci-après, pendant les années 1880 et 1881. Les produits sont indiqués par station de provenance.

		Nombre de	RECETTES	TOTALES
EXPLOITANTES.	STATIONS.	Voyageurs en 1881.	1880.	1881.
	(Cambrai	50,748	fr. 161,607 »	fr. 100,188 40
	Rumilly (halte) (a)		3	454 75
Picardie et Flandres.	{ Marcoing	17,746	31,844 25	
61 F6U7647 65.	Gouzeaucourt	46,511	28,773 65	26,649 35
	Masnières (b)	3,271	15,290 20	37,470 20
Achiet	(Marcoing	4,427	49,927 40	43,738 30
à Bapaume.	Flesquières	4,170	4,774 05	1,833 55
	Valenciennes (c)	28,494	53,853 55	82,998 35
	Marly (c)		42,916 59	1 ' '
	Saultain (c)		13,143 11	·
	Curgies (c)	16,948	26,550 69	
	Wargnies-l-Gr. (c)		23,550 97	
	St-Waast-l-Valléec		8,167 80	
Nord.	Bavai (d)	27,453		109,835 30
	La Longueville: (d)		3,936 62	
I	Douzies (d)	•	2,613 67	
	Maubeuge (d)	25,884	12,209 10	,
	Don-Sainghin		5.459	
	Bauvin-Provin	46,336		135,605 22
	Baavin 10010	10,000	01.024 00	100,000 ##
	· Totaux	280,212	548,466 88	780,682 33
	Augmentation			232,545 45
(a) 2 mois 1/2 d'	exploitation en 1881.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	loitation en 1880.			
(c) 11 id	. id.			
(d) 4 id	. id.			

413

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord posséde deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service spécial des ports, phares et balises du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zône du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare, un feu sur la tour du Leugenaer et des feux de marée à Dunkerque; enfin, trois feux flottants, dont deux, le Dyck et le Snouw, jalonnent l'entrée Ouest de la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 25 bouées en place à la mer et de 33 bouées de rechange. Un bateau à vapeur, le *Baliseur* N° 2 pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service des ports est divisé en deux arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1^{er} arrondissement comprenant l'entretien du port de Dunkerque, les grosses réparations, les manœuvres d'eau nécessaires aux desséchements, l'éclairage et le balissage de la rade et des bancs de Flandre et les travaux d'amélioration ;

Le 2^e arrondissement comprenant les travaux de restauration du port de Dunkerque et le service du port de Gravelines avec les manœuvres des ouvrages à la mer destinés aux desséchements et à l'hygiène du littoral.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

Gravelines, ce port de 3° ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque autorisés par la loi du 14 décembre 1875 sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1882 ont été de 13,224,738 fr. 38 c. Le crédit de 1882 est de 790,000 fr.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875 sont en cours d'exécution. Les avances que le département et la Chambre de commerce de Dunkerque avaient été admis à faire et qui s'élevaient à la fin de 1880 à 4,800,000 fr., leur ont é é remboursées par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1881 à 4,446,367 fr. 29 c. Et le crédit de 1882 est de 895,000 fr.

Mais ces dépenses quoique considérables seront loin de suffipour compléter les installations du port de Dunkerque et lui donner l'importance qui lui est due par sa situation. Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique des travaux complémentaires d'amélioration et d'extension du port et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1881, a été de 4,995,656 fr. 20 c et un crédit de 4,500,000 fr. a été ouvert en 1882 pour ces travaux.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés à Gravelines par décrets du 16 septembre 1867, du 18 janvier 1871 et par diverses décisions IIs sont aujourd'hui terminés à l'exception de deux : la construction d'une digue avec jetée en charpente à l'ouest du chenal, dont la dépense autorisée est de 606,890 fr. 42 c., et la réparation d'affouillements à l'écluse 63bis, dont la dépense autorisée s'élève à 80,000 fr. Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1881 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,737, jaugeant ensemble 1,793,857 tonneaux et portant 1,586,955 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1880, diminutiou de 269 navires, mais augmentation de 76,131 tonneaux de jauge et 90,439 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 312.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 512, jaugeant ensemble 73,794 tonne aux et portant 39,818 tonnes de marchandises. Il v a diminution sur 1880, de 149 navires, de 12,888 tonneaux de jauge et de 1,375 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

A Dunkerque	Français. 2,202 354	Étrangers. 3,535 158	
	2,556	3,693	

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 97, de 9,138 tonneaux de jauge, montés par 1,396 marins, et à Gravelines de 8, de 911 tonneaux de jauge, avec 134 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 50,241 quintaux d'une valeur de 3,050,300 fr. et pour les seconds de 3,859 quintaux évalués 234,260 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 66 bâtiments de 395 hommes d'équipage et à Gravelines 94 navires montés par 752 marins. Leur produit a été: pour Dunkerque de 5,360 quintaux métriques d'une valeur de 536,000 fr.; pour Gravelines de 25,650 quintaux métriques, valant ensemble 730,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1881 a été, à Dunkerque, de 3 jaugeant ensemble 388 tonneaux, à Gravelines, de 8 d'une capacité totale de 206 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 18 dans les parages de Dunkerque avec perte d'un homme. Dans les parages de Gravelines, le nombre des navires naufragés ou échoués, a été de 3, sans perte d'hommes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 32, savoir :

	Ferce	Capacité		PASSA	GERS.
NOMS	en	Ton-	STATIONS.	Maxi-	Trans-
des Navires.	chevaux.	neaux.		mum.	en
	·		l		it mois.
Albert	237	269	Bordeaux.	60	44
Jean-Bart	436	419	Bordeaux.	42	5
Flandre	59	420	Rotlerdam.	42	28
Nord	400	630	Bordeaux.	10	3
Newa	279	207	Bordeaux , Hâvre , Rotterdam.	2	46
Dunkerquois.	518	195	Dunkerque.	Servi remore	
Marine	474	92	Idem.	Id	
Progrès	438	82	Idem.	Id	
Mouche	45	24	Idem.	I. Id	
Haleur Nº 4	· 92	16	ldem.	Id	•
Baliseur Nº 2.	59	69	ldem.	balis	
Gravelinois	49	32	Dunkerque, Calais.	_ •	•
Charles (chpe)	47	- 48	Bou ourg et St-Omer.	Remor	
tin the (above)			. totan	de bél	
Émile (ch¤) . Ville de Lille.	420 420	35 735	Idem Baltique. Méditerran., Afrique,	8	d.
ville de Lille.	440	100	Bordeaux, Håvre.	0	
Courrières	230	309	Havre.	7	45
Ville de Camb.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique,	-	ň
			Bordeaux, Hâvre.		
Ville de Dunk.	506	667	Idem.	7	
Abeille nº 2.	84	33	Dunkerque, bancs du large.	Rem.de c charg. de	
Etincelle (chpe)	42	- 4	Dunkerque et canaux dépen-	Rem.de c	
	•		dant du port.	charg. de	e vases.
Hébé (chalpe)	3	. 4	Navigation de plaisance,	8	28
Courageuse	58	70	Dunkerque.	Draga Rem.de c	
Aurore	420	273	do	oharg. d	
Marie	45	200	do .	Draga	1g::8.
Marie-Gabriel	23	43	ďo	Transpt. douce p ^r l	o'eau
Lucien	430	34	do .	Rem.de c	halands.
Pilote	· 46	7.9		charg. d	
Persévérante.	10 58	200	Dankerque.	S° du pi Drag	
Marie	400	533	Bordeaux, Håvre.		
Émile	95	428	Côle anglaise.	Å.	n
Roub -Toure .	171	179	Cardiff.	40	
Galindo	680	662	Bilbao.	4	2
Émilie	440	492	Petit et grand cabotage.	3	•
Présid. Leroy-			n 1		
Lallier	750	921	Bordeaux . Hâvre, Baltique	42	45
Nautilus	2	8	Navigation de plaisance dans les canaux.	1	10
Stella	8	5	D° D° D°	45	35

- 447

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1º De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell; Blonde, Blanche.

2º De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra ou Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Marie Stuart King-Horn, Windsor, Osborne.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, steamers Annie, John Wells.

5° De Dunkerque à Grangemouth ; Amelia; Bertha.

6º De Dunkerque à Rotterdam, steamer Néva, tous les samedis.

7º De Dunkerque à Liverpool tous les 10 jours et plus tôt si nécessaire; steamers Tern ou Lestris.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Voici leur nomenclature et leur description.

Nº 1. Rivière d'Aa. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer, et débouchant d'ans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, est de 28 kilom. 396 mètres.

N° 2. Canal de la Haute-Colme. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondscoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 4. Canal de Bourbourg. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrièreport. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 5. Canal de Furnes. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. Canal de Bergues. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2° et 3° sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres.

Nº 7. Canal de Neuf-Fossé. — Ce canal qui forme la jonction de la Lys à l'Aa part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kilom. 950 mètres. — Aux Fontinettes, se trouvent cinq sas superposés rachetant une chute de 13.13. — On va y construire un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute sera franchie par les bateaux en 4 ou 5 minutes.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin est de 71 kilom. 902 mètres. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

Nº 9. Canal de la Nieppe. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 10, Canal d'Hazebrouck. — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 11. Canal de Préaven. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.

№ 12. *Rivière de la Bourre*. — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven, et son confluent dans la Lys à Merville. Sa longueur est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

Nº 13. Rivière de la Lawe.— Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 14. Canal de la Haute-Deule. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

Nº 15. *Rivière de la Basse-Deule*. Cette rivière, qui fait suite à la Baute-Deule, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deulémont. Sa longueur est de 16,714 mètres.

N° 16. Canal d'Aire. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 17. Canal de Roubaix. — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de ~ 20,038 m.

N° 18. Rivière de Scarpe. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 20. Canal de Saint-Quentin. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

Nº 21. Canal de la Sensée.—Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

N° 22. Canal de Mons à Condé.— La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

Nº 23. Rivière de la Sambre canalisée.—Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

N° 24. Canal de jonction de la Sambre à l'Oise. — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres, dont 13,202 dans le département.

Situation du service de la navigation intérieure.

Les voies navigables du Département sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires, dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement commercial des transports par eau s'est accru en 1881. Il avait été en 1880 de 10,616,407 tonnes et s'est élevé, en 1881, à 10,632,225 tonnes, soit une augmentation de 15,818 tonnes.

En somme, le mouvement des transports par eau a été, en 1881, de 10.632.225 tonnes, suivant le détail ci-après :

							Tonnage moyen.
Canal de Mons.							785,059
Escaut							· 1,359,1 36
Canal de St-Quentin							1,947,016
Sambre.					•		453,014
Sambre. Canal de jonction de l	la S	am	bre	à l'(Oise		435.047
Canal de la Sensée							1,252,930
Scarpe moyenne .	•	•	•	•	•	•	1,339,758
Scarpe-Inférieure .	•	•	•	•	•	•	236,057
Haute Deule							1,221,557
Basse-Deûle	•	•		•	•	•	355,484
Canal de Roubaix .	•		•	•	•	•	120,941
La Lys							157,371
Canaux d'Hazebrouc							13,404
Canal de la Haute-C	olma).					141,453
Canal de Bourbourg					•		625,496
Canal de Bergues.							113,817
Canal de Furnes .							51,384
Canal de la Basse-	Coln	ne	•.		•		23,301
						• .	10,632,225

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à $2^{m}00$ et à permettre la circulation des bateaux de 1^m80 d'enfoncement.

Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés.

L'entreprise touche à sa fin.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879

Un décret du 6 mars 1880 a autorisé la rectification du canal de la Haute-Colme dans la traversée de Bergues. La dépense est évaluée à 427,000 fr.

Un autre décret du 26 juillet 1881 a autorisé la transformation de ce canal en ligne de grande navigation. La dépense est évaluée à 2,450,000 francs.

Un décret du 3 août 1880, a autorisé l'amélioration du canal de la Deûle. La dépense est évaluée à 3,418,000 francs.

Un décret du 18 octobre suivant a déclaré d'utilité publique l'amélioration du canal de Seclin. La dépense est évaluée à 215,000 francs.

Un décret du 17août 1880, a autorisé l'amélioration de la Lys. La dépense est évaluée à 1,077,000 francs.

Un décret du 3 août 1880 a autorisé une dépense de 720,000 fr. pour travaux complémentaires à exécuter sur le canal de Roubaix

¹ Un décret du ⁹ décembre 1880, a autorisé une dépense de 557,000 pour le perfectionnement de la Scarpe Moyenne.

Une allocation de 1.425,000 fr. a été accordée au canal de la Sensée par décret du 9 décembre 1880.

Un décret du 14 novembre 1881 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de l'amélioration de la Scarpe inférieure. La dépense est évaluée à 2,560,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la vallée de la Scarpe.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons a Paris. Les travaux sont en cours d'exécution.

Un projet montant à 100,000 fr. pour l'établissement d'une ligne télégraphique le long des voies navigables entre la Belgique et Paris a été approuvé le 24 juillet 1880.

Un service spécial d'Ingénieurs est chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. L'avant-projet a été présenté et a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les dires de l'enquête dans le Département du Nord sont unanimes pour demander que le canal du Nord ait une largeur de 17 mètres au plafond, 2^m50 au moins de profondeur utile et des écluses jumelles.

Un autre service spécial est chargé des études d'un canal de jonction de la Mense à l'Escaut. L'avant-projet a été soumis à l'enquête d'utilité publique, qui a été entièrement favorable. L'exécution du projet est vivement sollicitée.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

'Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage.

Dunkerque. — Douai. — Condé. — Cambrai. — Maubeuge.

Bureaux de déclaration.

Aa, écluse du Guindal. — Canal de Bergues, écluse de Bergues. — Canal de Bourbourg, écluse du Jeu de Mail. — La Bourre, écluses du Grand-Dam et de Merville. — Colme, écluse de Wattendam. — Deùle, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — Canal de Furnes, écluses octogone à Dunkerque et de Zuydcoote. — Canal d'Hazebrouck, écluse de la Motte-au-Bois. — Lawe, écluse de la Gorgue. — Lys, écluses St-François; de Thiennes et d'Houplines. — Canal de Roubaix, écluses de Marquette et du Sartel. — Scarpe, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — Canal de la Sensée, écluses d'Estrées et de Fressics — Escaut, écluses d'Hergnies, Mortagne, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — Sambre, écluses de Marpent, Maubeuge, Ouartes et Landrecies.

Bureaux télégraphiques.

Colme, écluses de Wattendam et de Lynck. — Canal de Bourbourg, écluse de Guindal. — Scarpe, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — Escaut, écluse de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai — Canal de St-Quentin, écluses de Bracheux, Vaucelles et du Bosquet

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les desséchements, les curages, les irrigations, les usines a eau, le drainage, la surveillance de la pêche le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Desséchements. — Les desséchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

	Superficie.
Waeteringues $\begin{pmatrix} 1^{re} \text{ section } & \cdots & \cdots & \cdots & \cdots \\ 2^{re} \end{pmatrix}$	9298
1 - 12 - 12 - 12 - 12 - 12 - 12 - 12 -	10189
	8509
de Dunkongue)4° — (y compris 8,750 hect. environ	n
de Dunkerque. (4 — (y compris 8,750 nect. environ situés en Belgique)	10884
	2091
Près Duhem, territoire d'Armentières	76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de	10
	10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut	3697
Prairies de Château l'Abbaye et de Mortagne	120
Marais de Bruay et de l'Épaix	340
Prairies de Flines-lez-Mortagne	140
Vallée de la Naville	416
Vallée de la Vergne	113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche, à Achette.	64
— — rive droite	723
Vallée de la Moyenne-Sambre, à Berlaimont	434
- Basse-Sambre	 9
Marais de la Haute-Deûle	1223
Marais de Bourlain et de Trith	189
Marais de Lauwin-Planque	250
Total	59540

Les desséchements établis sont au nombre de quatorze ; ils comprennent une superficie de 59,188 hectares ; ils fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable. Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le desséchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Dans ces dernières années, le territoire des Waeteringues a beaucoup souffert de l'abondance et de la persistance des crues; la première et la quatrième sections laissent à désirer sous le rapport de l'écoulement des eaux. Pour la première, on espère que la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Gravelines permettra d'améliorer le dessèchement.

La seconde section exécute le dessèchement mécanique du bassin du Roodkamer-dyck et l'amélioration du Longhegracht; l'État paiera le tiers de la dépense de ces travaux.

La quatrième section est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du desséchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se desséche uniquement par le canal des Moëres qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. La construction de l'écluse à la mer du bastion 28 à l'extrémité des nouveaux fronts de l'est des fortifications. améliorera les conditions actuelles du desséchement du bassin dont il s'agit, mais ne lui permettra pas d'assurer la continuité des écoulements qui s'opèrent par le canal des Moëres lesquels resteraient soumis aux intermittences résultant des mouvements de marée; or, pour compléter l'amélioration de son territoire, la 4° section a installé au pont de Steendam deux pompes pouvant débiter ensemble jusqu'à 350 mètres cubes par seconde. Le canal des Moëres étant barré, l'eau est prise en amont et rejetée en aval où son niveau peut s'élever jusqu'à 2^m50 au-dessus de celui d'amont. L'eau est ainsi emmagasinée dans le canal même, qui fait fonction de réservoir, depuis le pont de Steendam jusqu'à Dunkerque, et la quantité qu'il peut ainsi recevoir, en élevant son niveau de 2^m50, est d'environ 110,000 mètres cubes, ce qui correspond à une durée de marche de machines de 6 heures environ. Lorsque la marée est basse, cette énorme masse d'eau est évacuée rapidement par l'ouverture des écluses à la mer.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut aura à remettre ses ouvrages en bon état d'entretien.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le rachat de la Scarpe inférieure ayant été effectué, le syndicat sera sans doute bientôt en mesure d'entreprendre les travaux, qui sont subventionnés par l'État.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois

que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1881 ont embrassé une étendue de 787 kilomètres.

M. le Ministre des travaux publics a approuvé le 8 juillet 1881 les instructions et règlements du service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Les observations hydrométriques et météorologiques ont été commencées en 1881; les lignes téléphoniques devant relier plusieurs stations hydrométriques au réseau des lignes télégraphiques ont été construites en 1882.

La commission instituée par les gouvernements français et belge pour examiner, suivant le programme adressé le 23 mars 1881 par M. le Ministre des travaux publics à M. le Ministre des affaires étrangères, différentes questions qui se rapportent à l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, a soumis aux deux gouvernements les mesures qu'elle propose d'adopter pour que les cours d'eau non navigables qui servent de frontière soient remis en bon état et entretenus, pour que la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing n'occasionne pas de débordements sur le territoire français. Elle a indiqué également les mesures à prendre pour l'amélioration du régime de la Lys, de l'Escaut, de la Hayne et du canal de Mons à Condé et la transmission des avis et avertissements des crues des cours d'eau communs aux deux pays. La question de l'assainissement de l'Espierre est à l'étude.

La Commission internationale est composée ainsi qu'il suit :

Membres français : MM. Derôme, ingénieur en chef du service de la navigation entre la Belgique et Paris, à Compiègne; Gruson, ingénieur en chef du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai; Doniol, ingénieur en chef du service hydraulique, à Lille; Peslin, ingénieur en chef des mines du du département du Nord, à Douai; Meurein, chimiste à Lille, ins pecteur de la salubrité et vice-président du Conseil Central d'hygiène du Nord.

Membres belges : MM. Morelle, inspecteur général des ponts et chaussées, à Bruxelles; Leclercq, inspecteur général des chemins vicinaux et de l'agriculture, membre du Conseil supérieur d'hygiène public, à Bruxelles; Honorez, inspecteur provincial de la voirie vicinale dans le Hainaut, à Mons; de Raeve, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de Hainaut, à Mons; Piens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de la Flandre occidentale, à Bruges.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1881.

				BRE			
	Étendue	NOMS	d mach	ines.	loyé	NOMBRE	
NOMS	de la	des Compagnies	a i	\sim	dua	de	QUANTITÉS
des Mines.	surface	des Combagnice	vers	age	. E		extraites.
	concédée	exploitantes.	d'extraction. et divers.	ď térage.	Ou vriers employés.	chevaux.	
			<u>ہ ج</u>		· •	<u> </u>	quint métr.
Anzin	bectares. 44857	Cie d'Anzin	93	8	8523	330	4384460
Denain	4343	Id	6		529	48	84300
Raismes	4819	Id	9	4	4438	41	239295
St-Saulve	2200	· Id	8	2	997	34	153525
Fresnes	2073	Id	4	4	342	43	50387
Vieux-Condé.	3996	Id	12		4939	45	382494
Odomez	346	īd		,	42	'n	n
Aniche	14850	Cie d'Aniche	54	6	3289	423	636508
L'Escarpelle .	4724	- de l'Escarplie	45	4	4250	56	296638
Douchy	3419	- de Douchy	26	1	1406	38	208294
Vicoigne	1320	- de Vicoigne	9	•	642	23	135474
Escaupont	440	- deThivencelles et Fresnes-M.	6	,	2 39	6	5 4 50 8
Thivencelles.	987	- deThivencelles et Fresnes-M.	6	1	98	1	48629
Azincourt	2182	- d'Azincourt	5	2	306	6	37299
Marly	3343	- de Marly	2	,	34		200
Crespin	2842	de Crespin	2	,	20	1	
Hasnon	4488	- d'Anziu	,	•			
Bruille	403	- de Vicoigne	'n		•		,
Château-l'Abb	946	Id		n	•	•	
St-Aybert	455	- deThivencelles et Fresnes-M.	n				7
Annœullin	920	- d'Annœullin.	n	•	. 19	s a	n
Totaux	61548		254	26	20704	735	3674702

427

Le nombre des fosses en exploitation dans la dernière campagne a été de 46 dont 19 appartenant à la Compagnie d'Anzin, 9 à cellé d'Aniche, 5 à celle de l'Escarpelle, 5 à celle de Douchy, 3 à celle de Vicoigne, 2 à celle de Fresnes-Midi, 2 à celle d'Azincourt et 1 à celle de Marly; 3 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1881, de 3,671,702 tonnes. Cette quantité est inférieure de 29,887 tonnes à celle de 1880. Il y a augmentation du chiffre de l'extraction pour plusieurs des Compagnies les plus importantes.

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1881, de 16,026 et celui des ouvriers du jour de 4675. Il avait été en 1880 de 16,098 pour les ouvriers du fond et de 4,561 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu, en 1881, une légère diminution sur le chiffre des ouvriers du fond et une augmentation à peu près égale sur le chiffre des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1881 a été de 20,529,406 fr., ce qui correspond à 991 fr. 70 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1880, le total des salaires a été de 20,077,772 fr. ce quicorrespond à 971 fr.86 c. de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. Il y a donc une augmentation sensible.

Le compte-rendu de la situation par le service des mines contient en outre les renseignements suivants :

Compagnie d'Anzin. — Cette compagnie a eu, en 1881, 19 fosses en activité de même que l'année précédente. Une fosse nouvelle, celle de Lambrecht, a été mise en service vers le milieu de l'année, mais, par contre, la fosse Amaury, abandonnée vers la fin de 1881, n'a pas été reprise. — L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 120,775 tonnes, chiffre sensiblement égal à celui de l'année précédente. — A la fosse Renard, la production journalière moyenne, calculée sur 300 jours de travail, a atteint le chiffre de 920 tonnes. Le chiffre de 500 tonnes a été dépassé aux fosses Chabaud-Latour, Casimir Périer, Saint-Marck, Réussite et Thiers. — Les travaux de foncement de la fosse d'Escaudain ont été poursuivis avec activité pendant le second semestre de l'année 1881.

Compagnie d'Aniche. — Cette Compagnie a eu 9 fosses en exploitation, soit le même chiffre que l'année précédente. La fosse l'Archevêque est la seule dont l'extraction journalière moyenne ait dépassé le chiffre de 300 tonnes. — Les travaux de reconnaissance de la fosse Rocourt ont été poursuivis activement au moyen de la perforation mécanique.

Compagnie de l'Escarpelle. — Cette Compagnie a eu 5 fosses en activité; à l'une d'elles, la fosse nº 4, l'extraction moyenne a dé-

passé le chiffre de 400 tonnes. La fosse nº 1 n'a été en extraction que pendant 5 mois ; elle a été mise en chômage au 1^{er} juin pour cause de réparations importantes à faire subir à la colonne du puits.

Compagnie de Douchy. — Cette Compagnie a eu 5 fosses en activité sur 8; les trois autres fosses out été consacrées au service de l'aérage

Compagnie de Vicoigne. — Trois des fosses de cette Compagnie ont été en activité, en 1881; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes.

Compagnie de Fresnes-Midi. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont et la fosse S!-Pierre dans la concession de Thivencelles.

Compagnie d'Azincourt. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en activité. La seule où l'exploitation ait été régulière est la fosse St-Roch; à la fosse St-Édouard l'extraction n'a pu être qu'intermittente, vu l'irrégularité du gisement.

Compagnie de Marly. — Les travaux de la fosse St-Saulve, de cette Compagnie, ont été poursuivis sans donner de meilleurs résultats que l'année précédente. Cette fosse a été abandonnée le 1^{er} Mai 1881.

Compagnie de Crespin. — Les travaux de foncement de l'avaleresse de Quiévrechain, ont été poursuivis avec activité dans le courant de l'année 1881. La profondeur atteinte au 31 décembre 1881- était de 145 mètres.

Travaux de recherches. — Il n'a été exécuté pendant le courant de l'année aucun travail de recherche par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires et que nous venons de passer en revue.

Concessions inexploitées. — Les concessions de Saint-Aybert, de Bruille de Château-l'Abbaye et d'Hasnon sont restées inexploitées pendant tout le cours de 1881, de même que pendant le cours des années précédentes.

Demandes en concession. — Aucune demande en concession ou extension de périmètre n'est en instance devant l'Administration.

Accidents. — Les accidents survenus en 1881, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 11 ouvriers, ce qui correspond à une victime pour 1889 ouvriers. La proportion avait été en 1880 de une victime pour 1721 ouvriers et en 1879, de une victime pour 812 ouvriers.

28

MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Aucune n'a été exploitée en 1881.

MÉTALLURGIE.

USINES A FER.

Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département pour les années 1880 et 1881.

	188	0.	1881.			
NATURE DES PRODUITS.	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.		
Fonte d'affinage	223.424 tonnes	68.22	239 449 tonnes	71 f		
Fers marchands	237.498	470 •	247.534	470 •		
Rails	24.848	47ŏ •	49.263	475 »		
Fers spéciaux	58.9 52	465 »	62.257	165 [°] »		
Tôles	23.058	2 50 •	23.677	260 •		
Acier Bessemer	42.8 65	220 95	47.781	190 »		
•						

USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine a produit en 1881, 10,445 tonnes de zinc brut, vendues au prix moyen de 387 fr. 50.

En 1880, la production avait été de 8,368 tonnes.

APPAREILS A VAPEUR.

Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année 1881.

	Nombre	CHAUI	IÈRES	Réci-	MACHINES		
DÉSIGNATION.	d'éta- blisse- ments.	motrices	calori- fères.	pients de vapeur.	Nombre.	Force en chevaux	
Mines et Carrières	22 8	485	ά	4	336	10506	
Usines métallurgiques	387	940	•	47	760	16156	
Agriculture	256	30 0		3	3 0 4 .	4357	
Industries alimentaires	· 955	1631	594	2695	4556	16773	
Industries chimiques et tan- neries	253	384	72	240	332	4302	
Tissus et vêtements	768	4572	292	2094	998	42770	
Papeteries, teintureries et im- primeries	148	493	209	785	<u>4</u> 84	3242	
Objets mobiliers et d'habitat.	492	497		3	495	1185	
Bâtiments et travaux	487	244	6	9	234	29 92	
Établissements de l'État	6,	- 44	4	2	40	300	
Тотаця	3380	8957	4 1 7 1	5849	4903	99583	

Ont chômé pendant l'année 1881, 135 chaudières motrices, 20 calorilères, 92 récipients, et 129 machines d'une force totale de 2,916 chevaux.

434

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale dressée le 18 octobre 1882 en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 28 de la loi du 21 germinal même annce et de l'art. 12 de l'artêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1062, dont :

ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	Officiers	AGES-	FRMMES.	PHARM	Herbo-	
		de santé.	1 ^{re} classe	2º classo	i ^{re} classe	2º classe	ristes.
Avesnes,	44	24	37	45	16	22	•
Cambrai Douai	27 20	28 24	44	-15	42	7 49	
Dunkerque Hazebrouck	45	44	. 9	9 2	72	· 42	2) 2
Lille	422 33	93 24	24 56	62 42	44 5	60 23	ŝ
Totaux	287	217	494	422	89	454	2

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1881, contient les renseignements ci-après :

ABRONDISSE MENTS.	POPULATION.	Nais- sances.	Vacci- nations.	Re- vaccina- tions.	Apres vaccination.) 5	Sans vaccination,	Morts	Déßgurés.	Moyenne des vaccinations.
Avesnes. Cambrai Douai Dunkerque Hazebrouck Lille Valenciennes	482.577 496.448 423.619 424.844 444.775 594.434 492,518	5.429 5.423 3.758 4.740 3.573 20.449 6.491	2.663 2.360 2.253	544 942 443 249 442 6.757 488	8	4 43 43 98	43 38 2 6 42 "	42 94 7 6 66	°/。 72.91 80.24 70.86 49.79 64 10 88.67 64.99
Totaux	1.519.585	49.263	37.425	8 872	514	3 34	103	192	75.00

Les vaccinations ont été plus nombreuses en 1881 qu'en 1880. Elles avaient été en 1880 de 32,255. Par suite de cas de variole qui se sont produits dans le cours de l'année et qui ont atteint notamment des sujets vaccinés, les revaccinations se sont élevées à un nombre de 8,872. Il avait été de 7,903 en 1880.

L'année 1881 a fourni un total d'opérations un peu au-dessus de la moyenne. À part les arrondissements de Lille, Cambrai et un peu celui d'Hazebrouck, l'épidémie variolique n'a dû faire qu'un nombre assez restreint de victimes sur une population la plus nombreuse, après la Seine, de tous les départements de France.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Comité central de vaccine a de nouveau demandé que la vaccine devînt obligatoire dans toute la France, que la source du vaccin pût être renouvelée le plus souvent possible afin de révivifier ce virus, dont la dégénérescence devient de plus en plus manifeste; que la rémunération de trente centimes pour la vaccination des indigents soit raisonnablement augmentée, et qu'un service de contrôle de la vaccine et plus particulièrement de la variole soit établi.

Une somme de 6,000 fr. a été attribuée pour la propagation de la vaccine.

Nous donnons ci-après le nom du vaccinateur qui s'est le plus distingué, en 1881, dans chaque arrondissement :

Arrondissement d'Avesnes, dame Foucart-Moreau, sage-femme à Maubeuge, 286 vaccinations.

Arrondissement de Cambrai, dame Piérard-Legrand, sage-femme à Carnières, 204.

Arrondissement de Douai, dame Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 248.

Arrondissement de Dunkerque, docteur Reumaux, à Dunkerque, 236.

Arrondissement d'Hasebrouck, docteur Smagghe, à Hazebrouck, 246.

Arrondissement de Lille, dame Desplanques, sage-semme à Tourcoing, 830.

Arrondissement de Valenciennes, dame Bertrand-Faux, sagefemme à Denain, 328. Une médaille d'or a été attribuée à M. Petit Charlemagne, docteur en médecine à Lille, et aux dames Dourlet Stéphanie et Dalle Émélina, sages-femmes à Sars-Poteries et à Bavai.

SAGES-FEMMES.

Par délibération en date du 22 août 1882, le Conseil général a décidé l'entretien de huit bourses d'externes élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, et a adopté le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1881.

	ABMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LORMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 4 ^{er} janvier Admis pendant l'année		1071 222	804 449	2226 547
Sortis ou décédés pendant	797	4293	683	2773
l'année	202	220	442	534
Restant le 31 décembre 4884.	595	4073	574	2239

Dont : Hommes 4466

Femmes 4073

Il y a en 1881 augmentation sur 1880 de 11 hommes et de 2 femmes.

Ces 2239 aliénés qui ont séjourne en 1881 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

•	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple	683	854	4537
Folie compliquée d'épilepsie	148	72	220
Folie paralytique	58	34	89
Démence sénile et démence organique	66	42	408
Idiotie et crétinisme	214	74	285
	4466	4073	2239

Plus des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un septième environ du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

Épidémies.

EXTRAIT du rapport de M. le Docteur PILAT, sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1881.

On peut considérer l'année 1881 comme moins favorable sous le rapport sanitaire que les années précédentes,

Le 1^{er} trimestre de l'année a été marqué par des froids excessifs, alternant avec une grande humidité du sol. Le vent du Nord, vif et froid, a régné presque constamment. Les fièvres éruptives et principalement la variole, les bronchites, les pneumonies, ont donné pendant cette période.

Le 2° trimestre plus doux, mais également humide, a été caractérisé par la continuation des mêmes maladies, et la manifestation des différentes formes de rhumatisme.

Le 3° trimestre, pendant lequel la température s'est élevée à un très haut degré pour notre région, a été marqué par un grand nombre d'entérites cholériformes, surtout chez les enfants. Dans le 4° trimestre relativement sec, les fièvres éruptives ont repris leur empire, ainsi que les affections rhumatismales. Le département du Nord a été visité principalement par deux maladies distinctes : la fièvre typhoïde et la variole.

• Fière typhoïde. — La fièvre typhoïde est une des maladies qu'on rencontre le plus fréquemment dans nos contrées. Il est certaines communes où elle existe à l'état endémique et, chaque année, on y constate un certain nombre de cas isolés ou sporadiques dans les diverses parties de l'agglomération communale. Lorsque les circonstances atmosphériques sont favorables à son développement, elle y revêt facilement le caractère épidémique.

Les communes de Roncq, de Linselles, d'Armentières, d'Houplines, de Quesnoy-sur-Deule et d'Halluin tiennent le premier rang sous ce rapport.

Au hameau de Berckem, commune de La Madeleine, la fièvre typhoïde a fait son apparition dans les premiers mois de l'année; dans ce hameau de 700 habitants environ, les habitations sont généralement humides, les rues étroites sont souvent couvertes de détritus de toute espèce qui entrent facilement en fermentation; les fils d'eau mal entretenus permettent aux eaux ménagères de former des mares stagnantes, qui, l'été, dégagent des odeurs infectes. L'eau des puits qui alimentent le population, ne présente pas toutes les conditions d'une eau salubre. C'est dans ces conditions défectueuses que la maladie débuta au mois de février; une fois développée, elle s'est transmise de maison en maison. L'affection a revêtu deux formes distinctes; la forme muqueuse et la forme typhoïde. Les tonques et le sulfate de quinine ont formé la base du traitement; des aspersions d'eau phéniquée ont été ordonnées dans toutes habitations renfermant des malades

La fièvre typhoïde s'est montrée aussi cette année dans la prison du palais de justice; elle a été importée par deux jeunes fraudeurs de la Belgique, appartenant à une commune où régnait la fièvre typhoïde.

Des mesures de précautions ont été prises immédiatement par l'Administration et l'épidémie s'est éteinte en quelques jours; un seul malade est mort à l'hôpital. Dans l'arrondissement d'Avesnes, la fièvre typhoïde a fait son apparition au chef-lieu au mois de juin, elle a régné jusqu'à la fin de septembre; dans la population civile elle n'a causé que peu de décès, mais dans la garnison elle a fait sept victimes.

A Hazebrouck la fièvre typhoïde a revêtu la forme franchement épidémique; sur 158 malades, on compte 23 décès.

A Caëstre, il y a eu également une épidémie de fièvre typhoïde mais qui a été très bénigne.

Variole. — La variole semble être restée en permanence depuis quelques années dans le département et surtout dans l'arrondisse. ment de Lille. En 1881, eHe s'y est montrée avec une intensité qu'on d'avait pas observée depuis 1870. A St Aubert, commune de 2505 habitants, il y a eu 250 personnes environ atteintes par la variole. A Avesnes-lez-Aubert, commune voisine de la précédente, la variole a régné pendant cinq mois de l'année; sur 143 personnes atteintes, on compte 140 enfants; il y a eu chez ces derniers 11 décès. Dunkerque a été éprouvé par la variole pendant toute l'année; on a relevé 110 cas et compté 23 décès. Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, la variole a été observée épidémiquement à Flêtre et à Wallon-Cappel. L'épidémie a été constatée également dans plusieurs communes de l'arrondissement de Lille, à Ascq. Bondues, Linselles, Hellemmes, Marcq-en-Barœul, Roncq, Wavrin, Wambrechies, Herlies, etc.

A Lille, l'epidémie s'est déclarée en octobre 1880, dans le quartier habité par la population belge qui compte environ 25,000 individus. Dès le commencement de 1881, l'épidémie a envahi les autres quartiers de la cité. A l'hôpital Ste-Eugénie sur 145 entrées, on a constaté 32 décès. Le nombre des décès constatés dans toute la ville, s'est élevé à 326. Le meilleur moyen de remédier à une situation si désastreuse c'est de rendre la vaccine obligatoire aussi bien que la revaccination.

Rougeole.— La rougeole à l'état épidémique a été constatée dans cinq communes de l'arrondissement de Lille, à Wambrechies, Aubers, Quesnoy-sur-Deûle, Halluin et Camphin-en-Pevèle, sauf dans cette dernière commune où elle a fait 27 victimes; elle a été bénigne et peu meurtrière.

A Steenvoorde, le nombre des malades a été considérable; les décès au nombre de 13, ont porte sur des enfants de 3 mois à 2 ans 1/2.

On signale encore comme maladies épidémiques ayant montré un caractère peu grave le croup, la diphthérie et la conjonctivité granuleuse.

Épizeeties.

Extrait du rapport de M. POLLET. médecin vétérinaire départemental, sur les épizooties qui se sont produites en 1881 dans le département,

Fièvre aphtheuse. — La fièvre aphtheuse ou cocotte a sévi en 1880 sur un très grand nombre d'animaux sans occasionner toutefois une mortalité notable. Elle s'ést continuée, en s'affaiblissant dans les premiers mois de l'année de 1881, pour s'éteindre complètement vers le mois d'avril. Elle n'a pas moins atteint 1158 bovines et 1 chèvre. Cette affection n'a duré si longtemps dans le département du Nord, malgré la surveillance active de l'Administration, que parce qu'elle y a été entretenue, par l'introduction sans cesse renouvelée des bœufs que le commerce de la boucherie allait chercher toutes les semaines au marché de la Villette, pour l'approvisionnement de nos citées populeuses.

Péripneumonie. — La péripneumonie contagieuse ou pleuropneumonie exsudative, durant une série d'années, a régné dans le Nord à l'état épizootique.

Comme la plupart des maladies contagieuses, après un certain laps de temps, elle s'est acclimatée dans le pays. Il est à remarquer qu'elle n'apparaît pas ou fort incidemment, dans nos principaux centres d'élevage, comme dans les arrondissements d'Avesnes, d'Hazebrouck et de Dunkerque. En 1881, dans le département du Nord, on compte 913 animanx atteints de la péripneumonie contagieuse et on peut évaluer la perte en argent à 110,230 fr.

Morve. — Il y a eu en 1881 dans le département du Nord, 75 chevaux déclarés atteints ou suspects de morve.

Un seul est mort de cette maladie, 44 ont été abattus, 3 sont restés en surveillance.

La rage. — En 1881, la rage a sévi surtout dans les arrondissements de Dunkerque, de Lille et d'Hazebrouck. Elle n'a fait que des apparitions partielles dans les autres arrondissements. On signale comme ayant été atteints de la rage 53 chiens, 2 chevaux, 2 génisses, 1 veau et 19 porcs. On a abattu préventivement 171 chiens errants considérés comme suspects. La statistique de 1881 élève à 13 le nombre des personnes mordues, mais elle se tait sur les suites déterminées par ces morsures.

Le charbon. — Les cas d'affections charbonneuses sont tout à fait exceptionnels dans le département du Nord. Dans les environs d'Avesnes, on a signalé le charbon symptomatique sur 23 animaux de l'espèce bovine et sur 6 auprès de Cambrai; tous sont morts dans un laps de temps assez court, 2 à six jours.

La clavelée. — On a signalé la clavelée sur 105 moutons, à Steenwerck, où jamais elle n'avait paru. La clavelée est une si grande rareté dans le département que sa présence a étonné tout le monde. Elle n'a eu, du reste, aucune gravité; 2 moutons seulement sont morts.

Fierre typhoïde du cheval. — L'affection dominante de cette

année fut la fièvre typhoïde du cheval. Cette maladie peut avoir la forme pectorale, abdominale ou nerveuse, attaquer les poumons, les plèvres, le péricarde, les intestins, le foie, la moëlle épinière, et acquérir une gravité plus ou moins grande selon l'organe attaqué.

La fièvre typhoïde du cheval est une affection non seulement inflammatoire et enfectieuse, mais encore éminemment contagieuse. C'est vers le milieu du mois de mai qu'elle fit son apparition; elle s'est vite étendue sur tout le département et de préférence, semble-t-il, dans l'arrondissement de Lille, où elle a sévi jusque dans les premiers mois de 1882. La mortalité a été relativement minime; environ 5 °/o. Il y a eu à peu près 3,000 chevaux atteints de cette maladie. Sa durée moyenne a été de 20 jours; les chevaux les plus malades, n'ayant pas succombé ont eu un chômage de 6 semaines à 2 mois.

L'hydrothérapie bien appliquée est sans conteste le meilleur régime à employer. Il a été expérimenté sur 4 des chevaux les plus malades à la Compagnie des tramways du Nord, ce sont eux qui ont été le plus vite remis au service.

La fièvre typhoïde du cheval, dans les conditions où elle a sévi, n'a eu de gravité que par le temps perdu et par l'aiffaiblissement organique des animaux atteints.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1881.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

S

ubdivision de Lille (arrond.) id. de Valenciennes (arrond.)	4,207
id. de Valenciennes (arrond.)	1,672
id. de Cambrai (arrondissements	
de Cambrai et de Douai)	2,232
id. d'Avesnes (arrondissement)	2,072
id. de Dunkerque (arrondiss. de	•
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,035
Total	12,218

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 827 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste aepartementale du recrutement s'est trouvée réduite à 11,391 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste du recrutement — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif						• .	5	493
	•	•	•	•	•		U	

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Aînés d'orphelins, fils de veuve Aînés de deux frères concourant	677	
au même tirage	5 1340	2,022

Troisième partie. — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Élèves de l'école polytecnique et de l'école iorestière.5Voués à l'enseignement105Élèves ecclésiastiques du culte catholique84Élèves des autres cultes salariés par l'Etat1Jeunes gens auxquels il a été fait application de1	1,468
l'art. 21 de la loi : Engagés volontaires de 5 ans	575
Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un an	
Total de la liste du recrutement	
Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les tirage.	listes de
Ne sachant ni lire ni écrire	1,676 954

Ne sachant ni lire ni écrire	1,676
Sachant lire seulement	254
Sachant lire et écrire	2,076
Ayant une instruction primaire complète	7,713
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences	143
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	
Total	

Indication de la taille des jeunes jens du service acti

Ayant moins de 1 m. 54	Ď
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	952
Ayant de 1 m. 53 à 1 m 66	
Avant de 1 m. 67 à 1 m. 69	1,091
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-	
dessus	986
Dont on n'a pu connaître la taille	
Total	5,493

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire et ajournés à un nouvel examen, 1 était atteint de maladies de la peau, 5 de maladies du cuir chevelu, 33 de myopie, 22 de strabisme, 14 de surdité légère, 19 de perte des dents, 6 de bégaiement, 5 de goître, 141 de hernie, 20 de maladies génito urinaires, 71 d'affections des membres et 238 d'infirmités diverses, soit un total général de 575.

Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 17 et celui des inscriptions ajoutées, de 26.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,170. Parmi eux : 863 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, 4 ont été rayés après le tirage et 296 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Sur ces 296 jeunes gens, 121 ont été compris dans la première partie du contingent, 32 exemptés pour infirmités, 43 ajournés à un nouvel examen, 37 déclarés propres à un service auxiliaire, 63 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi.

Un certain nombre de jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 60, ont concouru au tirage de la classe de 1881.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire, était de 10,186 sur 12,218 inscrits, ou 83 0 . — Ce rapport est supérieur à celui de 1880 de 3 ./°. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont convenablement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64. — Le Préfet a présidé toutes les séances qui ont eu lieu en dehors de la ville de Lille.

La tournée a eu lieu en 64 jours. 46 membres du Conseil général et 50 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 10,510 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,218.

Sur les 12,218 hommes convoqués, 11,978 se sont présentés; 65 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter. 175 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 956, y compris 129 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente près de 8 % du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 889 pour la classe de 1880. Le nombre des ajournés qui avait été de 1088 en 1881 est de 1833 cette année. Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1879 à 1882, au nombre de 841 ont été classés, savoir : 677 dans l'armée de terre et 164 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 891, dont 575 appartenant à la classe de 1881 et 316 ajournés des classes de 1879 et 1880.

Les 533 ajournés de 1879 et les 1,088 ajournés de 1880, ensemble 1,621 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 560 propres au service armé, 316 classés dans le service auxiliaire, 129 exemptés pour infirmités et 591 ajournés à une troisième visite.

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci-après l'état de leur matériel. — 1881.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvaes de pompes.	NOMBRE de pompes possódées par les communes.
	`	1
Dankerque	46	42
Hazebrouck	19	42 ·
Lille	99	494
Cambrai	55	- 74
Avesnes	63	85
Douai	44	64
Valenciennes	67	97
Totaux	36 0	592

Cette situation indique 1 pompe de plus que l'année précédente et deux communes de plus pourvues de pompe.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

Un crédit de 3,000 fr. est également alloué annuellement au budget départemental pour venir en aide aux communes dans leurs dépenses d'achat de pompes à incendie.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1º Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, aflecté aux condamnés, ayant à subir des peines de deux mois à un an.

2º Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3º 52 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la grosse vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, le peignage du lin, etc., etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT. MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1881 de. 1,151 savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'empri-	
sonnement	
Quartier correctionnel	213

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine -et-Oise, Somme.

Colonie agricole de St-Bernard.

Les jeunes détenus étaient au nombre de 389 au 31 décembre 1881, savoir :

Condamnés en vertu des { à moins de deux ans. 4 } articles 67 et 69 du C. P., { à plus de deux ans » } Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du	4
Code pénal	374 11
TOTAL	

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SURETÉ.

Population au 31 décembre 1881.

								Hommes.	Femmes.	Total.
Lille	•••							270	80	3 50 °
Avesnes		•	•			•	•	107	11	118
Cambrai		•	•			•	•	68	16	84
Douai					•	•		149	3 6	185
Dunkerque.			•			•		75	- 10	85
Hazebrouck.								68	8	76
Valenciennes								63	9	72
Chambres de	sûre	té	•	•		•	•	۵ د	»	»
To	otauy	κ.	•	•	•	•	٠	800	172	972

Ce nombre de 972 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

Prévenus et accusés	Hommes.	Femmes.	Total
	217	27	244
	382	118	500
	130	18	148
	71	9	80
Totaux .	800	172	972

Récapitulation.

Maison centrale.	•	1,151
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté		972
Colonie agricole de St-Bernard	•	389
Total de la population des prisons.	• ,	2,512

29

ADMINISTRATION COMMUNALE.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions dont la quotité est indiquée au tableau statistique ont eu pour objet, en 1881:

1º Le traitement des gardes-champêtres;

2º Le service des dépenses municipales ordinaires,

3º Le service ordinaire du culte paroissial;

4º Le service ordinaire de l'instruction publique ;

5° Le service des chemins vicinaux;

6° Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

Les communes qui ont voté des ressources pour travaux et dépenses extraordinaires, sont au nombre de 451 et la quotité des centimes qu'elles y ont affectés est indiquée ci-après : De 1 à 5 centimes, 45 communes; de 5 à 10, 67; de 10 à 15,58; de 15 à 20, 75; de 20 et au-dessus, 199.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montaut du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1881.

Arrondissement de Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bergues. Bourbourg-Ville Bourbourg-Campagne. Coudekerque-Branche. Dunkerque Gravelines. Hondschoote. Saint-Pol	24,460 87 44,249 40 6,877 59 773,120 94 52,8 5 6 09 45,627 30	Bailleul. 406,175,44 Cassel. 24,884 Bailleuls. 43,863 Hazebrouck 414,562 La Gorgue 44,508 Merville. 55,262 Morbecque. 40,496 Nieppe 48,026 Steenvoorde. 46,275 Vieux-Berguin 9,704
Total	OFR 010 01	

Tolal.... 955,948-94

Total.... 407,454 30

Arrondissement de Lille.

Annœullin 14,396	39
Armentières	62
La Bassée	63
Bois-Grenier 3,566	28
Chapelle-d'Armentières. 42,002	59
Comines	83
Promingham Lug	
Brquinghem-Lys 5,328	46
Halluin 57,672	99
Haubourdin 31,037	28
Houplines 20,763	38
La Madeleine 40,904	76
Lannoy	64
Lille 4,350,000	
Lomme	05
Loos	10
Roncq	36
Quesnoy-sur-Deûle 28,848	27
Roubaix	81
Soalin 08 683	
Seclin	38
Tourcoing 757,409	47
Wambrechies 17,010	76
Total7,612,695	75

Total...

Arrondissement d'Avesnes.

Solesmes..

Avesnes Bavai.

Landrecies	43,663	37
Maubeuge,	200,376	58
Louvroil	46,043	43
Le Quesnoy	55,598	
Sars-Poteries	44,974	42
Solre-le-Château	16,280	02
Wignehies.	48,247	07
Total	625,495	12

Arrondissement de Douai.

Aniche Douai Flines Orchies	525,194 28 4.948 28	3
	874,332 58	-

Arrondissement de Valenciennes.

Amand (St-)	75,854 25
Anzin	407,783 28
Condé	50,085 83
Freshes	38,846 18
Lourches	24,705 89
Denain	123,879 65
Valenciennes.	497,181 18
Vieux-Condé.	28,978 94
Total .	943,845 17

Récapitulation par arrondisseme	nt.
Dunkerque 935,948	94
Hazebrouck 407,454	30
Lille	75
Cambrai 580,700	
Avesnes	
Douai 574,332	
Valenciennes 943,845	47
Total 14,700,444	88

40,458 57

580,700 02

90.217 44

11,874 60 7,000

102.913 48

Le produit de 1881, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 14 fr. par habitant.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville	chiens d'agrément ou servant à la chasse	10))
de Lille.	chiens de garde	jõ.	ő
Dans les autres	chiens d'agrément ou servant à la	2	-
	chasse	8	N
communes.	chiens de garde	2	ø

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1881.

ÉTABLISSEMENTS.	Ma- lades.	Vieil-	DE LIT	TS.	RES- SOURCES de toute nature. 1884	DÉPENSES de toute nature. 1881	EXCÉDANT des recettes de 1880.	
Arr	ondis	semen	rt de	Dunk	erque.			
Bergues	28	72	50	450	57354	58053		
Bollezeele	. 6	39	n	45	27207	45322	9981	
Bourbourg	48	48	39	405	34657	32261	24828	
Dunkergue	427	248	83	428	16915 5	467286	5423	
Esquelbecq	'n	42	n	12	5632	4715	2208	
Ghyvelde	9	9	"	· 48	47483	27709	43215	
Gravelines	· >	40		40	44469	7217	769	
Hondschoote	5	3 9	4	48	7070	7045	61 8	
Arrondissement d'Hazebouck.								
Baillant (Hospice	Ι,	100	2 3	423	30922	27845		
Bailleul {Hôpital	46	100		46	42446	14625	5448	
	**	36		36				
Cassel { Hospice Pauvre-Ecole Estaires			36	36	18326	47743	0	
Estaires		34		34	44664	8689	416	
Haverskergue	,	12		12	4200	4200	2	
Hazebrouck	14	80	55	149	42585	46179	5555	
La Gorgue	Þ	28	2	28	5146	56 29	526	
Merville	•	40		40	27140	15870	7361	
Morbecque		26		26	3787	3274	619	
Nieppe	2	27	'n	29	9080	8948	4641	
Renescure		6	'n	6	4400	4400		
Stecnbecque.	"	23	۲	23	1304	1307	42	
Steenvoorde	n	44		44	41019	43941	3534	
Steenwerck	40	51	5	66	19029	18307	3517	
Vieux-Berquin	Ň	28	z	28	4 819	4359	456	
	4rron	disse	ment	de La	ille.			
Armentières	88	70.	93	254	47218	480847	22169	
Bondues	2	50	42	64	19133	25167	30519	
Bousbecque		24	n	84	4944	2113	29	
Comines (hôpital)	28	64	•	92	27454	25329	12034	
Cysoing		46		16	2803	6362	4583	
Brquinghem-Lys	4	42		43	3578	3459		

	N	OMBRE	d e li t	'8.	RES- SOURCES	DÉPENS ES de	EXCÉDANT
ETABLISSEMENTS.		\sim	-		de	toute	des
÷	Ma-	Vieil-	En-	TOTAL.	toute nature	nature	recettes
4	lades.	lards.	fants.	101.4.	1881.	1881.	de 1880.
Halluin		35	,	35	9536	9437	76
Haubourdin	8	28	40	46	38396	26775	5647
Herlies	'n	10	n	40	3452	2800	151
Houplines		21	*	21	6299	6181	1181
La Bassée	6	30	2 5	61	44486	38729	166
La Chapelle-d'Arment	2	16		18	3384	3885	404
Lannoy	Ň	20	"	20	13098	13720	4681
, Hospice-Général.		4066	100	1166			
(Hôp. St-Sauveur.	304			304			1
VxHommes et Bieuets	•	94	56	150			
Lille Hospice Gantois .	n n	478	en"	178	2547576	2333442	,
Hospice Stappaert		2	60	60 387			
Hôpit. Stc-Eugénie		"	n 5	40)		
Maison de santé.	40	, »		40	Ι.		
\ F ⁿ Baës (vx mén ^{es}) Linselles.		40		40	8786	9530	4604
Lomme	1 :	1 7,	.	- T	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
	1 10	24		34	18202	57581	46 065
Loos Marcq-en-Barœul		32	;	32	12653	41573	336
Ouesnoy-sur-Deûle		29		29	13062	12297	749
Roncq.		24		24	4872	4467	127
Hosp. civil		166	66	232	1001000	263381	2373i
Roubaix { Hosp. civil Hôpital	200		,	200	254899	203301	
Seclin (hôpital)	84	74		155	9625 6	88336	44012
Templeuve	n	24	· •	24	5464	5380	281
Tourcoing { Hosp. Génér Hôpital		132	»	132	433338	487065	n 1
Hopital	77	2	»	77	29896	29896	
Wambrechies	•	44	•	44	9254	9506	1947
Wattrelos .) Hospice	'n	97	5	97	21534	17228	4506
Hopital	20	•	۳ (20	7600	7550	"
Arrondissement de Cambrai.							
Cam-) Hosp. Général	۳ I	200	75				
Cam- Hop. St-Julien	407			407	1	81940	22160
brai Hice Vanderburch	100		1	100		61789	55774
Le Cateau (nop. l'aturie)	1 83	•	, "	33	•	66261	504
A	r r on	disse	ment	ď Av			•
Avesnes	40	60		400			30628
Bavai		16					3452
Landrecies		1 1.				17454	15145
Le Quesnoy						35882	30347
Maubeuge			45				39940 2808
Solre-le-Château	•	2		2	864	384	2008
1	1 rron	disse	ment	de D	ouai.		
Doubt (Hosp -Général		500			\$ 423348	\$ 413857	247019
Douai { Hôtel-Dieu	. 410	1			2		, i
Orchies	. 20	48	40	108	49782	40/10	4/01

	N	OMBRE	DE LIT	rs.	RES- SOURCES de	DÉPENSES de	EICÉDANT des
etabliss eme nts.	Ma- lades.	Vieil lards.	En- fants.	TOTAL.	toute nature. 1881	toute nature. 1881.	recelles de 1880.
Arro	ndiss	emen	t de]	Valen	ciennes.		
Bouchain	2	29	•	31	23296	22468	27195
Condé, hee des vieillards		n	•	n 1	- "		
Condé, hosp. des veuves	Ŋ	20		20	7344	3265	3705
St-Amand Hospice	40	70	18	98	30224	29439	42586
St-Amana {Orphelins	4 m	a a	25	25	40921	40889	1395
/ HospGénéra ¹ .	×	400	30	430	\		
Valon \ilotel-Dieu	122	•		422	1	1	
Valen- Hotellerie	u	9	•	9	\$401789	380475	249384
ciennes Chartriers		50		50	١.		
Orphelins	•		n	"	1		
Totaux	2501	4962	1004	8467	5413694	5301441	1303360

Les établissements hospitaliers, au nombre de 84, sont situés dans 62 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 189 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

Arrondissement de Lille: Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

Arrondissement d'Avesnes : Maubeuge et Le Quesnoy ;

Arrondissement de Cambrai : Cambrai ;

Arrondissement de Douai : Douai ;

Arrondissement de Dunkerque : Dunkerque et Bergues ;

Arrondissement d'Hazebrouck : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1° les enfants trouvés, 2° les enfants abandonnes, 3° les orphelins pauvres. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont placés à la campagne chez des nourriciers qui reçoivent pour ces enfants une rétribution décroissante de 16 fr. à 7 fr. par mois jusqu'à l'âge de 13 ans.

Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont supportées par l'État pour 1/5 et par le département pour 4/5. Les dépenses extérieures sont payées par le département pour 4/5 et par les communes pour 1/5.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1880 et 1881, s'établit comme suit :

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	34 dé	CEMBRE
	4884.	4880.
Enfants trouvés	9	11
Bnfants abandonnés	459	496
Orphęlins pauvres	446	434
A quoi viennent s'ajouter :	584	644
Les pupilles de 12 à 21 ans	738	810
Les enfants secourus temporairement	637	674
Total	959	2122

Il en résulte une diminution de 163 sur les premières classes et qui porte principalement sur la catégorie des *abandonnés*.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralite, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Le concours des Comités de patronage assure à l'administration une surveillance indispensable à la marche régulière du service. La moyenne des décès qui avait été, en 1880, de 18,70 p.% sur la population totale des enfants, est descendue, en 1881, à 13,36 p.%. Elle se répartit comme suit : pour les enfants d'un jour à 12 ans : 46 décès sur 979, soit 4,69 p.%; pour ceux de 12 à 21 ans : 3 décès sur 897. soit 0,33 p.%, et pour les enfants secourus temporairement : 82 sur 983, soit 8,34 p.%. En ce qui concerne les enfants du premier âge, c'est-à-dire de 1 jour à 1 an, la moyenne de la mortalité a fléchi également dans une grande proportion, de 56 p.% qu'elle avait été en 1880 pour les enfants *abandonnés* et de 29,11 p.% pour les enfants *secourus temporairement*, elle est descendue à 41,42 p.% pour les premiers et à 18,05 p.% pour les seconds en 1881.

Les dépenses du service se sont élevées en 1881 à 214,596 fr. 47 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures.	•	•		•	•	•	•	•	•	•	49,437 07
Dépenses extérieures .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	165,395 68
	E	ase	m	ble	•	•	•	•	•	•	215,832 75

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 639 dans le département. Le nombre des communes étant de 663, il en résulte que 24 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1881 à 239,502.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1881, ont été les suivantes:

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établis- sements.	RÉS SOURCES.]	DÉPENSES.	FONDS Libres.
Dunkerque	64	348.408	357.333	189.019
Hazebrouck	53	327.349	294.719	57.198
Lille	429	4.801.911	4.694.866	163.002
Cambrai	108	607.591	521.348	374.227
Avesnes	143	466.84 3	431.584	235.879
Douai	64	262.604	243.110	430.798
Valenciennes	84	537.477	486.718	258 229
Τοτ ι υ χ	639	4.352.180	4.026.668	4.405.352

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS - DE - PIÉTÉ.

VILLES dans lesquèlles	ENGAGI	EMENTS.	DÉGAG	EMENTS.	VEN	TES.
ies établissements sont situés.	Nombre d'articles.	Sommes prétées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque Lille { Mont-de-piété { fond .Masurel Roubaix Cambrai Douai Valenciennes	36294 173719 3318 48407 10798 21861 36209	405600 1346540 58644 390442 61944 426956 304509	34 570 466792 3314 50500 9948 21478 33404	379274 1231528 57911 414032 53050 130061 270651	3249 4542 4035 440 4303 4546	3628 0 70576 4100 46485 5878 9921 22866
Totaux	330606	2664245	320000	2536507	45284	196106

Résumé des opérations de l'année 1881.

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr.87 en 1880, ct de 8 fr. 06 en 1881. Celle des dégagements a été de 7 fr. 63 en 1880 et de 7 fr. 92 en 1881. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 13 fr. 03 en 1880 et à 12 fr. 83 en 1881.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1881 se sont élevés : à Dunkerque, à 3,249 fr. 00 c., Lille, 11,334 fr. 55 c., Roubaix à 4,035 fr.; Cambrai, 692 fr. 82 c. Douai à 2,627 fr. 49 c.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 3,956 fr. 18.

L'interêt des prêts est fixé, savoir: à Dunkerque, 12 p. 0_0 ; à Lille, 9 p. 0_0 ; à Roubaix, 12 1/2 p. 0_0 ; à Cambrai, 12 p. 0_0 ; à Douai, 10 p. 0_0 ; a Valenciennes, 7 1/2 p. 0_0 .

L'intérêt a été réduit à 8 1/2 pour le Mont-de-Piété de Lille à partir du 1^{er} juillet 1881. Il a été réduit à 9 % à partir du 1^{er} janvier 1882 pour le Mont-de-Piété de Roubaix.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1881, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit:

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6; Cambrai, 5; Avesnes, 4; Douai, 1; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 42 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 69. Le nombre des succursales s'est accru en 1881 de deux : celle de Lomme, dépendant de la caisse de Lille, et celle de Bousbecque, dépendant de la caisse de Tourcoing.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1881 les résultats consignés dans le tableau suivant :

STITIA		NOMBR	NOMBRE DE LIVRETS	RETS		SOLPE DÛ	VERSEVENTS	CREDITS des livrels	INTÉRÊTS	ARRÉRAGES	REMBOUR-	sotre pû
où sont situées 1es Caisses d'épargne.	existant au 1 ^{or} janvier 1881.	ouverts pendant l'année.	reçus par Iransfert	soldés pendant l'année.	restant au 31 déc. 1881.	déposants au 1ºr janvier 1881.	effectués peadant l'aunée 1881.	ouverts par suite de transferts. en 1881.	alloués aux déposañts.	rentes perçus par les caisses.	effectués pen- dant l'anuée tant en rentes qu'en argent.	deposants deposants au 1881.
Armentières	1846	177	11	904	3069.	703538	939539	95.19	03050	4	452.093	909606
Avesnes	6740	786	6	388	7447	1328649	555999	2090	51058	*	472476	1465590
Bailleul	3264	104	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	201	3478	4452747	346196	2743	54079	a	289214	1566554
Bergues	4151	298	4	469	4284	1439834	388434	934	54394	A	350815	4532774
Bourbourg	4974	231	4	148	2064	475514	147043	2437	18107	<u></u> 2	121515	524337
Cambrai	13702	1539	E.	1050	14268	3350469	1143133	10743	127963	34	962007	3670306
Cassel	1252	235	ŝ	158	1332	536822	145704	1798	19426	1579	143576	561754
Câteau (Le)	1802	461	-	216	2054	282914	468694	12.37	12102	•	80484	384563
Clary	2442	189	ŝ	4	2257	304945	127332	361	11995	*	89769	354865
Comines	1282	184	4	141	1325	734663	135994	1020	26815	8	447026	748467
Douai	20844	2377	55	940	22336	6435306	1703509	15111	246843	80	1398597	7001924
Dunkerque	13364	1270	49	336	14347	3709435	4143346	14266	137065	535	1222346	3782004
Estaires	639	93	*	50	682	176320	53570	ء	6281	•	54072	184099
Btrœungt	1094	80	*	21	1153	236094	136207	*	8334	. 2	126149	254484
Gravelines	1392	196	~	111	1478	345984	454485	138	11943	٩	138973	370577
Hazebrouck	2541	284	<u>5</u>	158	2676	835234	238133	2896	32/27	*	195258	943430
Iwuy	921	66	-	8 8	933	259732	52458	5 38	9082	R	65305	256504
La Bassée	825	150	-	13	903	324294	61273	138	12120	403	42614	355613
Landrecies	15691	24	-	274	1538	380600	135805	4148	13240	8	119740	441052
Lille	33154	4679	183	3264	34749	9326243	2267342	42172	352445	1163	2093130	9896236
Maubeuge	10145	4072	34	588	4 0663	2559872	1048443	7239	10/653	2	700296	3046944
Merville	645	73	67	34	656	184870	55646	747	6377	•	50828	1970/3
Roubaix	15169	1882	46	1462	15605	4904038	987835	2593	181830	128	1075908	5000515
Solesmes	1 263	312	3	135	1440	322441	126456	"	13040	•	62011	399626
Steenvoorde	1060	468	•	5 5	1173	373033	96484	•	14106	*	63888	419736
Tourcoing	7825	1152	6	747	8239	4237476	888462	2993	160344	27	195589	4493713
Valenciennes	21722	3636	62	18/9	23604	5418122	485/3/6	15692	195688	.1	1371853	6408966
TOTAUX	172924	22832	555	12871	183440	50725852	14390331	131216	1907374	3 99 9	12387862	54770940

Le service des caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1881. Le solde dù aux déposants qui, au 31 décembre 1880, était de 50,722,648 fr. en augmentation de 3,004,853 fr. sur 1879, s'est élevé au 31 décembre 1881 à 54,770,910 fr. Il s'est ainsi accru de 4,048,262 fr.

Les versements qui avaient été en 1880 de 12,923,907 fr. ont produit en 1881 une somme de 14,390,331 fr.

Le nombre des versements a été de 157,814 et celui des remboursements de 54,962. Il résulte sur 1880, une différence en plus de 2,341 pour les premiers, et de 1603 pour les seconds.

La division des livrets et des crédits par classes de quotité était au 31 décembre 1881 celle ci-après :

	Totaux	183,440	54,770,909 59
1001	(non réductible).	1254	1,541,140 89
1001	et au-dessus	16,765	17,326,505 01
801	à 1000 · · · · · · · ·	15,381	13,678,671 23
501	à 800	19,089	11,717,799 48
500 fr	. et au-dessous	130,951	10,506,792 98
		Livrets.	Crédits

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année et dont le nombre a été de 22,832 se divisent comme suit par classes de déposants:

Livrets.	Crédits.
4,534	847,537 »
1,534	226,324 »
807	152,350 >
518	61,029 44
5,336	1,336,408 97
10,086	586,108 43
17	8,056 »
2 2, 8 32	3,217,813 84
	4,534 1,534 807 518 5,336 10,086 17

Le compte des rentes sur l'Etat achetecs au nom des déposants'établit d'après le détail suivant :

292 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1881, 300 inscriptions, montant ensemble à 4,986 fr. 346 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,192 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom de 345 déposants; 4 autres, s'élevant à 145 fr., sont arrivés par transfert. — Eusemble 650 titres montant à 14,323 fr.

422 titres, montant ensemble à 10,461 fr., ont été retirés par 413 personnes. — 3 autres titres montant à 15 francs ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1881, 225 incriptions appartenant à 224 titulaires, et d'une valeur de 3.847 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1881, de 1,741,438 fr. 53 c. dont en fonds de dotation 1,600.096 fr. 54 et en fonds de réserve 141,339 fr. 99.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Opérations de l'année 4884.

Le tableau ci-après indique la situation de ces sociétés au 31 décembre 1881.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	Membres hono- raires.	Membres participants. Hommes Fem- mes.		Secours accordés aux malades.	Bonoraires des médecins.	Frais pharma- ceutiques.	
A vesnes Cambrai Douai Dunkerque Inazebrouck Lille Valenciennes	5 6 45 4 23 457 20	353 1053	832 807 4658 527 3579 22846 5558	188 28 894 7 31 2128 287	6208 48 6472 08 20764 40 5050 4 18166 40 185864 69 36866 30	2834 3602 2970 75 4640 40 38203 37	6367 26 43962 02	
Situation au 34 dé- cembre 4884 Situation au 34 dé- cembre 4880	231 225	7314 7249	36107 35270	3563 3649	282412 29 258154 99			
Augmentation pour l'ennée 1881 Diminution	, 6	265	837	86	24257 3 "	4899 27	2099 1 4 "	

Les recettes se sont élevées à			•	•	•	•	638,508 fr. 10
et les dépenses de toute nature à			•		-	•	623,776 fr. 81
d'où un excédent de recettes de	•	•	•	•		•	14,731 fr. 29

L'avoir des Sociétés qui était de 2,585,687 fr. » c. au 31 décembre 1880, s'est élevé au 31 décembre 1881 à 2,625,979 fr. 20 se décomposant comme suit :

En capitaux placés	636,318 fr.	. 68
A la caisse des retraites	1,989,660	52
Total égal	2,625,979	20

Depuis longtemps, le Conseil général vote un crédit annuel de 3.000 francs pour encouragements aux Sociétés de secours mutuels.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 5 novembre 1882.

ou les éta	VILLES blissements sont situés.	Pension - naires.	Demi pension- naires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES	Lille Douai Valenciennes	225 286 159	187 46 72	435 470 489	847 502 420
	Dunkerque Bailleul Cassel Hazebrouck Armentières	94 • 3 14 48	43 4 2 2 35	460 79 33 422 469	227 477 38 438 252
COLLÈGES (Cambrai Le Câteau Avesnes Maubeuge Le Quesnoy	423 49 60 29 79	44 6 10 47	474 104 76 61 40	308 429 446 407 449
	Landrecies Saint-Amand Condé	64 38 34	5 5 22	46 84 98	115 124 154
	Tolaux	4329	440	2034	3803

Instruction primaire.

Extrait du rapport sur la situation du service, par M. Carré, inspecteur d'académie.

Toutes les communes du département, sauf 13, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique, est de 45; 18 d'entre elles, parmi lesquelles 4 n'ont 500 habitants que depuis le recensement de 1881, possèdent une école mixte ; 26 ont une école libre de filles tenant lieu, en fait, d'école publique et une, celle de Sailly (Cambrai), pourvue d'une école spéciale de garçous, n'entretient pas d'école pour ses petites filles qui sont admises à l'école publique de Raillencourt, commune voisine. — 12 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants. Du 1^{er} octobre 1881 au 31 juillet 1882, 18 communes de 500 habitants ont dédoublé leur école mixte.

A la fin de l'année scolaire 1879-1880, il y avait dans le département du Nord, 1649 écoles de toute nature. Les états de situation en donnent 1661 pour 1880-1881, soit une différence en plus de 12 écoles. Cette augmentation se décompose comme suit : écoles *publiques*, 16 en plus ; écoles libres, 4 en moins. — Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 27 (de 987 à 1014). Les congréganistes ont perdu 11 établissements (de 341 à 330). Le nombre des écoles libres congréganistes est de 225, comme l'année 1881. Celui des écoles libres laïques est tombé• de 96 à 92.

Le mouvement général du personnel se résume par une augmentation totale de 175 instituteurs et institutrices publics et libres dont : pour l'enseignement public, 163 instituteurs et institutrices laïques et 36 instituteurs et institutrices congréganistes, et pour l'enseignement libre 12 laïques et 60 congréganistes.

Le nombre des classes est de 3,895 soit une classe pour 412 habitants. Il s'est accru en 1880-1881 de 126 : 123 dans les écoles publiques (66 spéciales aux garçons et 57 spéciales aux filles) et 3 dans les écoles libres. Il est à remarquer que l'accroissement du nombre de classes publiques (3 21 °/ $_{0}$) est sensiblement supérieur à celui des écoles qui n'est que de 0.72 p. °/ $_{0}$.

Le nombre total des élèves des écoles publiques et libres,

laïques et congréganistes est de 234,759. De 1879-1880 sur 1878-1879, l'augmentation du nombre des élèves avait été de 7,046; de 1880-1881 sur 1879-1880, elle est de 3,506, soit un accroissement de 1,49 p. %. — Les écoles publiques ont gagné 5,012 élèves, tandis que les écoles libres en ont perdu 1,506. Les écoles publiques laïques ont une augmentation de 7,635 élèves; les écoles congréganistes ont perdu 2,623 élèves. Dans l'enseignement libre le nombre des élèves a partout diminué, mais d'une manière beaucoup plus sensible chez les laïques qui perdent 5,58 p. % que chez les congréganistes, dont la perte n'atteint que 3,66 p. %. En somme, la diminution totale dans le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles congréganistes pendant l'année 1830-1881 est de 3,761 (2,623 pour les écoles publiques et 1,138 pour les écoles libres).

Elèves payants et élèves gratuits. — Au moment de la promulgation de la loi du 16 juin 1881, les 234,757 élèves qui peuplaient les écoles primaires du département du Nord étaient répartis en 80,327 payants et 154,432 gratuits, soit presque 66 gratuits sur cent élèves. Mais si l'on sépare les élèves des écoles publiques de ceux des écoles libres, la proportion change. Les élèves gratuits des écoles libres étaient au nombre de 14,444 sur 36,129, soit 39 p. % seulement, tandis que les écoles publiques qui recevaient 198,630 élèves en admettaient gratuitement 139,988, soit 70 p. %. C'est donc 30 p. %, c'est-à-dire moins d'un tiers seulement des élèves des écoles publiques du Nord qui sont ajoutés à la charge du budget de l'Instruction publique, La moyenne générale pour la France était de 34 p. %.

Enfants d'age scolaire. — D'après le recensement de 1876, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) était de 218,830. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1880-188 1est de 204,826, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 13,693. La différence entre les enfants recensés et ceux inscrits dans un établissement quelconque d'enseignement primaire serait donc de 311. — Mais l'augmentation du chiffre de la population du département constatée par le dénombrement de 1881, étant de 83,674 et la moyenne des enfants d'âge scolaire étant de 12,2 p. % des habitants, il y aurait de ce chef 10,108 enfants à ajouter aux 311 trouvés plus haut, soit 10,419 enfants qui ne fréquentent aucune école primaire; Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce nombre : 1° les enfants reçus dans les établissements publics d'enseignement secondaire ; 2° les élèves des établisse ments secondaires libres ; 3° les enfants recevant l'instruction dans leurs familles. Le nombre 10,419 indiqué ci-dessus scrait donc diminué d'autant.

Élèves des écoles mixtes publiques — 9,286 élèves sont encore reçus dans des écoles mixtes publiques, soit 4,68 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 9,286 élèves, 8,873 fréquentent des écoles dirigées par des intituteurs et 913 des écoles dirigées par des institutrices. (Sur ce nombre 623 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 9,286 élèves des écoles mixtes publiques en 5,111 garçons et 4,175 filles. Et si l'on veut rechercher quel est dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de maîtres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 3,682 filles est confiée à des instituteurs et que celle de 420 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles (Salles d'asie) et personnel dirigeant. — Ecoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que libres, sont au nombre de 345, en augmentation de 12 sur l'année précédente. Cette augmentation se répartit comme suit : 11 aux écoles maternelles publiques (214 au lieu de 203) et 1 aux écoles maternelles libres (131 au lieu de 130). Le progrès des écoles maternelles publiques est général ; mais il est plus sensible pour les laïques qui gagnent 8 établissements (79 au lieu de 71), que pour les congréganistes qui n'en gagnent que 3 (135 au lieu de 132). Le progrès des écoles maternelles libres s'est fait en faveur des congréganistes qui gagnent 2 établissements (113 au lieu de 111) contre les laïques qui en perdent 1 (18 au lieu de 19).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sousdirectrices des écoles maternelles est de 595 (13 de plus que l'année précédente), dont 370 publiques et 225 libres.

Élèves des Salles d'asile (écoles maternelles). — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 2.230 plus élèvé que celui de l'année précédente (66,300 au lieu de 64,070), soit une augmentation de 3,36 p %. Cette augmentation est supérieure de 1,87 p. % à celle que l'on constate dans les écoles primaires de toute nature. Mais il est à noter que le progrès des écoles maternelles publiques est sensiblement supérieur à celui des écoles maternelles libres. L'augmentation p. % du nombre des élèves reçus dans les premiéres est de 3,76; elle n'est que de 2,13 pour les deuxièmes. Les écoles maternelles publiques laïques ont gagné 2,097 élèves, tandis que les congréganistes en ont perdu 200. Le mouvement se produit dans un sens inverse pour les écoles libres ; les laïques perdent 163 élèves et les congréganistes en gagnent 514, dépassant ainsi leur perte de 314 élèves. Au point de vue de la quantité, 9.512 enfants des écoles maternelles publiques, soit

80

19 p. %, ont bénéficié de l'application de la loi du 16 juin 1881, qui supprime toute rétribution scolaire.

Il y avait en 1879-1880, 105 non brevetés sur 1,976 maîtres et maîtresses laïques, soit 5.31 % et 1,525 non brevetés sur 2,012 maîtres et maîtresses congréganistes, soit 75,79 %. Il n'y a plus en 1880-1881que84 non brevetés sur 2,121 instituteurs et institutrices laïques(3,96 %) et 1,201 non brevetés, sur 2,036 instituteurs congréganistes (58,98 %). C'est donc une diminution totale de 1,35 % sur les laïques et de 16,81 % sur les congréganistes non brevetés des deux sexes, qui peut être portée à l'actif de la loi du 16 juin 1881 sur les titres de capacité.

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — En 1879-1880, il y avait: Sur 90 directrices laïques, 11 non brevetées, soit $12,22 \, {}^{\circ}{}_{0}$; Sur 243 directrices congréganistes, 227 non brevetées, soit $93,41 \, {}^{\circ}{}_{0}$; Sur 57 sous-directrices laïques, 19 non brevetées, soit $33,33 \, {}^{\circ}{}_{0}$, Sur 192 sous-directrices congréganistes 175 non brevetées, soit $91,14^{\circ}{}_{0}$.

En 1880-1881; Sur 97 directrices laïques, 11 non brevetées, soit 11,34 $?_0$; Sur 248 directrices congréganistes, 210 non brevetécs, soit 84.73 $?_0$; Sur 62 sous-directrices laïques, 13 non brevetées, soit 20,96 $?_0$; Sur 188 sous-directrices congréganistes, 163 non brevetées, soit 86,86 $?_0$.

Il y a donc un peu progrès partout.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1880 de 551, est actuellement de 600; augmentation: 49. Elles renferment 76,657 livres de lecture à préter aux familles au lieu de 70,434; soit 6,223 livres de plus qu'en 1880. Le nombre des prêts augmente progressivement; il atteint cette année le chiffre de 107,239, soit une différence d'environ 5,000 prêts de plus en faveur de l'année qui vient de s'écouler. Le montant des dons faits en faveur de cette institution pendant l'année 1881 est de 21,004 fr; il était de 20,760 fr. 92 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte. à l'usage des instituteurs et institutrices, 33 bibliothèques pédagogiques qui renferment 7,280 volumes.

Caisses d'épargne scolaire. — Les caisses d'épargne scolaire continuent à progresser. Leur nombre s'est accru de 32 (913 au lieu de 881). — 26,991 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 593,506 fr. Le département du Nord est signalé par la statistique ministérielle comme étant l'un de ceux où cette institution a pris des développements les plus remarquables. Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881, il en a été créé 287 dans le courant de l'année 1882.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. — Elle comptait, au 1⁹ janvier 1882, 867 membres participants (710 hommes et 157 femmes) et 101 membres honoraires. L'avoir de la Société, à la même époque, était de 97,186 fr. 13 dont 64.690 fr. 51 à la Caisse des dépôts et consignations. Les recettes pour l'année 1881, en y comprenant un legs de 7,245 fr. 21, se sont élevées à 15,348 fr. 68. Pendant cette même année, 46 secours, montant ensemble à 3,787 fr. 80, ont été distribués à des sociétaires malades. 58 membres participants recoivent sur les fonds de la Société une pension viagère de 40 fr. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

Association des anciens élèves de l'école normale de Douai et des instituteurs du Nord. — Dès son origine, en 1868, cette Société avait pris pour titre: « Association des anziens élèves de l'école normale de Douai . » L'année dernière, à sa réunion générale, elle ajoutait : « et des institutenrs du Nord. » Le chilfre de la cotisation annuelle qui était primitivement de 5 fr. fut abaissé à 3 fr. Elle comptait, au 1^{er} janvier 1882: 46 membres honoraires et 458 membres titulaires. Actuellement, le nombre des membres s'élève à environ 600. Cette Société publie un bulletin mensuel composé presque exclusivement de devoirs scolaires.

Certificats détudes primaires. — 2,970 aspirants, au lieu de 2,570, se sont présentés en 1881 pour l'obtention du certificat d'etudes primaires. Malgré cette augmentation de 400 candidats en faveur de 1881, 1,558 sculement au lieu de 1,621 ont été reçus, soit une diminution de 63. Il faut attribuer cette diminution à la nouvelle réglementation, qui a élevé le programme des examens, et surtout au choix des compositions qui ont peut être été plus difficiles ainsi qu'à leur correction qui a été plus sèvère. 2,060 aspirante³, au lieu de 1,638, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études; 1.665 au lieu de 1,145, ont été admises, soit 520 de plus que l'année précédente. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles est de 1,37. Elle était de 1,19 l'année précédente.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1881-1882, il a été ouvert 532 cours d'adultes, dont 420 pour les hommes (417 publics, 3 libres) et 112 pour les femmes (tous publics). Les premiers ont réuni 15,329 hommes (15.199 dans les cours publics, 130 dans les cours libres); les seconds, 3,261 jeunes filles; en résumé 18,590 auditeurs. Le nombre des cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 509 et le chiffre des auditeurs de 18,490, soit 23 cours de plus et une augmentation de 100 dans le nombre des élèves en faveur de l'année courante. En somme l'institution se maintient.

Cours d'apprentis. — 200 cours d'apprentis (157 dirigés par des instituteurs ou des institutrices publics, 43 par des maîtres et maîtresses de l'enseignement libre), ont reçu 9,425 élèves dont 7,389 (5;409 garçons et 1,980 filles), dans les cours publics et 2,036 (1,205 garçons et 831 filles) dans les autres. Ces cours sont inexactement suivis et donnent assez peu de résultats.

Ecoles normales. — Le département du Nord possède une école normale de garçons à Douai. Elle est bâtiepour recevoir 150 internes (50 par année). Une école normale de filles est actuellement en construction dans la même ville. Elle pourra recevoir également 150 élèves internes.

Brevet élémentaire. — 845 aspirants et 958 aspirantes se sont présentés en 1881 dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire : 434 aspirants et 509 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1881 avait été de 539 dont 193 aux aspirants et 346 aux aspirantes La moyenne générale des brevetés est pour les aspirants de 51,36 % et de 62.52 % pour les aspirantes.

Brevet supériour. — La réglementation relative au brevet supérieur ayant été modifiée, il n'y a pas lieu d'établir de comparaison entre les résultats de l'année 1881 et les années précédentes. Le brevet supérieur, qui remplace actuellement les brevets complet et facultatif, a été obtenu, en 1881, par 69 aspirants sur 160, soit 42.5 % et par 84 aspirantes cur 266, soit 31.57 %

Situation matérielle, ressources et dépenses générales. — Les améliorations matérielles ont continué pendant l'année 1881: 152 projets de construction, de réparation d'agrandissement de maisons d'école ont été présentés au Conseil départemental; ils ont tous été acceptés, sauf 10. — Pour ces 142 projets, la dépense a été de 3,386,906 fr. dont 2,317,120 fr. sur les fonds des communes, 108,736 fr. sur ceux du département, 961,050 fr. sur ceux de l'État. Elle avait été, en 1880, de 1,881,209 fr. L'État a, de plus, contribué pour une somme de 12,530 fr. à l'acquisition de 35 mobiliers personnels ayant coûté 26,280, et il a eoncédé des cartes et des sphères pour les classes à 59 communes. Le département, de son côté, a consacré sur le reliquat de son budget rectificatif, 1,500 fr. à l'acquisition de cartes du département du Nord. La somme totale payée pour le traitement des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1881, de 3,028,597 fr. dépassant d'environ 205,000 fr. la somme payée en 1880.

Les ressources deslinées à faire face à cette dépense ont été :

Dons et legs	22,666	٠
Dons et legs Rétribution scolaire	280,150	•
Part des communes	2,115,755	
Subvention du département	195,550	•
Subvention de l'État	424,476	
Total égal	3,028,597	

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'Etat réalisés en 1879 dans le départe ment se sont élevés à la somme de 142,137,300 fr. 01, suivant le détail ci-après :

Contributions directes	46,774,327	63(1)
Taxes assimilées aux contributions directes	4,226,120	57
Enregistrement, timbre et domaine	23,957,335	57
Produits des forêts	4,668,792	47
Douanes et sels	29,462,444	'63
Contributions indirectes	44,554,970	48
Postes	3,633,529	98
Télégraphes	854,072	96
Impôt de 3 p. % sur le revenu des valeurs mobilières	837,635	67
Produits universitaires	226,697	50
Produit des amendes et condamnations pécuniaires	308,420	27
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles.	894,833	70
Produits divers	4,343,555	95
Ressources spéciales	46,700,862	93
Total	442,437,300	01

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1879, un revenu total de 3,576,572,598f.75. Le département du Nord a

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et dont le montant est de 14,079,714 fr. 27, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes dont le détail est donné ci-après s'élève ainsi à 30,851,041 fr. 90 c. fourni dans ce produit un contingent de 142.137,300f.01, équivalent à un 25° environ des ressources totales de l'État.

Le département du Nord est celui, sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 845,168,272 fr. 27, on voit que le produit des autres départements est de 2,671,404,326 fr.48 et que l'apport du Nord est d'un dix-hui ième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

 Les rôles de l'exercice se sont élevés en lotalité à 30,851.044
 fr. 90, savoir :

 Contribution foncière
 44,562,480
 06

 Personnelle et mobilière
 4,414,650
 73

 Portes et fenêtres
 3,903,830
 03

 Patentes
 44,244,327
 83

 Taxes du premier avertissement aux contribuables
 25,753
 25

 Total.
 30.851,044
 90

Ces chiffres présentent une augmentation de 1,446,507 fr. 94 avec ceux de l'année 1878.

Le nombre des patentés a été en 1879 de 82,953. Ce nombre représente le 22° des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,855,401.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière. — Fonds de secours et de non valeurs, 2; centimes départementaux, 49,5; centimes communaux, 71,8.

Total, 123, 3.

Contribution personnelle et mobilière. — Centimes généraux, 17; fonds de secours et de non-valcurs, 3,7; centimes départementaux, 49,5; centimes communaux, 56,1;

Total, 126,3.

Portes et fenétres. — Centimes généraux, 15,8; fonds de secours et de non-valeurs. 3, 1; centimes départementaux, 24,7; centimes communaux, 52,8;

Total, 96,4.

Patentes. — Centimes généraux, 14,6; centimes généraux extraordinaires, 43; fonds de secours et de non-valeurs, 5; centimes départementaux, 25,2; centimes communaux, 46, 4; Total, 134,2. CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1882.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

	CONTRIBUTIONS						
Arrondissements	foncière. (1)	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	TOTAL.		
Dunkerque	499,433	457,007 »	453,468	304,803 51	1,114,411 51		
Hazebrouck	442,770	99,907 »	107,224	401,735 05	. 754,636 05		
Lille	1,811,618	928,00 0 "	1,164,349	2,346, 96 2 90	6,250,929 90		
Cambrai	604,461	481,663 •	462,092	327,747 09	1,275,963 09		
Avesnes	746,235	221,916 »	178,786	453,276 60	1,600,213 60		
Douai	5 0 6,424	153,808 »	440,642	241,225 80	4,042,099 80		
Val encie n nes	703,335	2 27,095 "	194,568	441,936 25	4,566 934 25		
Totaux	5,314,276	4,969, 396 »	2,100,829	4,217,687 20	13,602,188 20		

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,402 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales. produits, savoir: 1^{10} classe, de 8,001 francs et au-dessus; 2^{0} , de 5,001 à 8,000 fr.; 3^{0} , de 3,601 à 5,000 fr.; 4^{0} , de 2,401 à 3,600 fr.; 5^{0} , de 2,400 fr. et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1882 :

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Porceptions.	Arrondis- sements.	Produit.	No. d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondis- sements.	Produit.
$\begin{array}{c} 4\\ 2\\ 3\\ 4\\ 5\\ 6\\ 7\\ 8\\ 9\\ 1\\ 1\\ 1\\ 2\\ 3\\ 4\\ 1\\ 5\\ 6\\ 7\\ 8\\ 9\\ 1\\ 1\\ 1\\ 1\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\ 2\\$	1 ^{re} Classe. Halluin Tourcoing Lille (extra-muros) Roubaix-Est Roubaix-Ouest Lille (at division) Fourmies Haubourdin Croix Lille (at division) Denain Anzin Armentières Lille (at division) Samt-André Maubeuge Yalenciennes Dunkerque Marcq Famars Gouzeaucourt: Le Câteau	L L L L L L L V V L L L A V D V L D D L	47980 46646 46445 45435 45420 45313 44350 44299 44052 43560 44299 44052 43560 43545 43247 4344 41340 40893 40770 40448 40213 9943 99830 9830 9830 9849 99714 9600 9574 9574 9574 9574 9574 9574 9574 9574	39 40 44 42 43 44 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 601 62 63 64 62 63 64 62 63 64 62 63 64 62 63 64 65 66 67 74 78 77 77	Somain. Cambrai. Fournes. Cysoing. Haussy Culney. Iwuy. Marly. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Méteren. Templeuve. Landrecies. Sin le Noble. B ::chain. A nuœullin. Hazebrouck. Morbecque. Inchy. Villers-Pol. Cátilion. Bourbourg. Fresnes. Ligny. Raches. Bavai. Gravelines. Houplines. Bbblinghem. Steen werck. Seclin. Le Quesnoy. Leceiles. A vesnes. Arleux. Orchies. Saint-Amand	DCLLCDCVLAHLDV ADVLHHCACOKVCDADLHHLAVADDV	8856 8808 8795 8685 8662 8564 8504 8504 8249 8249 8249 8249 8249 8249 8249 824

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondis- sements.	Produit.	Nos d'ordro	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondis- sements.	Produit.
78 79 80 84 82 83 84 85 85	Becke. Neuville-St-Remy Comines. Berlaimont Beauvois. Annappes Arnêke Englefontaine. Bugnicourt	H C L A C L H A D	6785 6767 6690 6652 6640 6634 6599 6575 6557	108 409 410 441 442	Merville La Longueville Villers-sire-Nicole . Bailleul Staires 3 ^e Classe.	H A H H	5390 5306 5203 5468 5443
87 88 89 90 94 92 93 94 95 96 97 98 99	La Bassée Santes Gommegnies. Petite-Synthe Solre-le Château. Baisieux. Maroilles. Abancourt. Walincourt. Bollezsele. Hondschoote Cassel. Vendegies.	CLCDKALACCDKHA	6546 6453 6355 6289 6277 6269 6233 6132 6140 6030 5993 5968 5947	443 414 445 446 447 448 449 120 424 422 423 424	Cauroir	C Dk Dk C Dk A D A A D	4932 4907 4833 4776 4693 4505 4328 4305 4328 4347 4247 4247 3979 3886
400 404 402 403 404 405 106 107	Trélon Rexpoède Looberghe Steenvoorde Wattignies Cartignies Mœuvres Jeumont.	A Dk Dk H L A C A	5917 5889 5756 5755 5471 8470 5463 5404	425 426 427 428	4° Classe. Watten St-Waast Eppe-Sauvage Dourlers	Dk A A A	3524 3458 3058 2726 •

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 486,128 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1881 les produits indiqués ci-après :

ESPÈCES de	nbre d'hectares ensemencés.	tite moyenne semence r hectare.	par h	DUIT lectare 1881.	PRODUIT de ch espèce d et de fa en f	e grains rineux	s moyen de litre do chaque de grains de colte de 1881.
grains et de farineux.	Nombre ensen	Quantite de se par h	Becto- lit res.	Quin- taux	Hectolitres	Quintaux	Poids l'hectoli espece la réci
Froment Méteil. Seigle. Orge Sarrasin. Avoine. Millet. Autres menus grains	138384 875 11538 10754 27 56107 49 13861		23.07 20.95 37.15 18 • 44.20	47.84 47.02 44.91 20.55 10.80 48.92 48.44 47.54	3278347 48628 244721 402664 486 2479932 502 286780	44886 472032 220926 30	77 74 70 60 60 42 69 76
Tolaux	234562	····			6709047	4177411	

La récolte en blé dans le département du Nord étant généralement insuffisante pour les besoins, on en fait venir d'Amérique ou d'Odessa. Le frêt coûte environ 8 francs à l'hectolitre pour son introduction en France.

Les orges nécessaires pour les brasseries viennent généralement de la Beauce ou d'Afrique.

Les avoines destinées à combler le déficit de la récolte proviennent de la Russie.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE	d	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d hectolitres de grains unnuellement nécessaire						
dés GRAINS.	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distillerles brasseries et autres usages.	des besoins annuels.			
Froment Méteil Seigle Orge Sarrasin Avoine Millet Autres menus grains	47.443 467.154 "	448.597 31.037 20 2.679.425 495	25 1.859 1.504 24.345 21.405 35 154.857 48 30.246	409.856 1.410.943 44.487	1.461.365 55 2.818.469 213			
- Tolaux	3.98 2.838	3.041.408	484 . 239	4.544.376	9.047.875			

Égale à près de 35 p. % des produits.

POMMES DE TERRE.

La consommation de ce tubercule dans le départeent est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants Pour celle des animaux domestiques Pour les semences Pour les distilleries, etc	2,233,790 576,191 381,422	3,191,40 3
	-	

Les produits de 1881 présentent conséquemment	
un déficit de	579,994

AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN	PRODUIT TOTAL.
		en 1881.	en 1881. 9 k.
Betteraves à sucre. Id. fourragères Houblon Colza (graines). Chanvre } filasse graines Lin } filasse Tabac. Prairies naturelles. Trèfle. Luzerne Sainfoin. Cultures fourragères non dé- nommées ci-dessus	$\begin{array}{r} 37.094\\ 6.656\\ 4.252\\ 2.886\\ 449\\ 56\\ 7.799\\ 6.456\\ 552\\ 44.463\\ 20.937\\ 9.054\\ 4.782\\ 3.323\\ \hline\end{array}$	462.82 498.88 41.31 46.55 7 , 6.50 9.46 7.78 23.50 47.45 52.42 37.44 49.27 67.22	47.467.815.08 3.320.905.73 14.460.42 47.762.47 4.046.50 367.25 73.773.84 50.234.57 42.969.41 2.096.430.45 4,091.247.38 547.436.34 87.799.14 223.372.06

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour, si c'est un lundi, trois jours. - Bourbourg, le 25 juin, le lundi après le troisième dimanche de septembre, le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la sête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — Dunkerque, le 1^{er} janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — Esquelbecq, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet. un jour. - Gravelines, le 15 août, neuf jours. - Herzeele, le 15 août, un jour. — Hondschoote, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le premier vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre, pour les bestiaux, un jour; le deuxième dimanche de juillet, cing jours. — Warhem, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. - Wormhoudt, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre, pour les chevaux, vaches, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailteul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre. — Caestre, le dernier mercredi d'avril, le premier vendredi qui suit le 1^{er} décembre, un jour. — Cassel, les 1^{er}, 3°, 5°, 7°, 9° et 14° jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; le dernier jeudi de novembre, un jour. — Estaires, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — La Gorgue, le premier mardi de mai, deux jours; le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après

le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour; le premier lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, un jour pour les bestiaux. - Merville, le deuxième mercredi de septembre, un jour ; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois ; une foire aux chevaux le 24 juillet et le 24 décembre de chaque année. - Morbecque, le mardi qui suit le premier lundi de mai. un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le 21 novembre, un jour.-Renescure, marché aux bestiaux le mercredi des cendres et le 19 juillet. — Steenvoorde, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour. - Steenwerck, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1^{er} juillet, un jour; le 20 novembre; un jour. — Vieux-Berguin, troisième samedi d'avril, troisième samedi de novembre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre. un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois; le premier dimanche de mai, dix jours. — La Bassée, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché, le deuxième lundi de chaque mois. — Comines, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — Cysoing, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché les 1er et 3° mardis de chaque mois, un jour. — Haubourdin, le 21 janvier, un jour; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour; le 21 octobre, un jour. — Lannoy, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. - Lille, le 26 août, quinze jours. - Mons-en-Pévèle. le 3º jeudi de chaque mois pour les bestiaux.-Roubaix, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi inclusivement: le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours; franc marché le samedi, de quinze jours en quinze jours. - Seclin, le troisième lundi de mai, un jour; le troisième lundi de novembre, un jour; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. -Templeuve, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — Tourcoing, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre ct décembre, un jour. - Wavrin, marché aux bestiaux le troisième

samedi de chaque mois. — Lille (*Wazemmes*), le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre, un jour pour les bestiaux. — Cambrai, le 28 octobre, neuf jours; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — Le Câteau, le 22 septembre, neuf jours; franc marché le 22 de chaque mois; un jour. — Câtillon, franc marché le 10 de chaque mois; un jour. — Câtillon, franc marché le 10 de chaque mois. — Caudry, le 26 de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les bestiaux. — Clary, le 6 de chacun des mois de janvier, juillet et septembre. — Esnes, le 23 novembre. — Crèvecœur, le 25 juin, un jour. — Gouzeaucourt, le 8 de chaque mois, un jour. — Honnecourt, le 22 mars, un jour; le 22 juillet, un jour. — Iwouy, le premier jeudi de chaque mois : marché aux bestiaux. — Maretz, le premier de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — Solesmes, franc marché le premier mercredi de chaque mois.—Walincourt, le 12 avril, un jour; le 23 octobre, un jour.

ABRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour, le premier lundi des mois de janvier, lévrier, mars, juin, juillet, août, novembre et décembre, un jour. — Avesnes, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour ; le premier dimanche d'août, neuf jours ; le 1^{er} septembre, un jour, franc marché et foire aux bestiaux le 8 de chaque mois. - Bavai, le 15 août, quatre jours; franc marché le 9 de chaque mois, un jour; le 17 de chaque mois pour les chevaux. — Berlaimont, le 17 de chaque mois, un jour. - Cartignies, foire le 1er mercredi du mois de mars, avril, octobre, novembre.- Cousolre, le 18 de chaque mois, un jour. - Etræungt, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — Felleries, le premier mercredi de chaque mois. - Fourmies, le premier lundi de chaque mois, un jour. — Gommegnies, le 15 de chaque mois de mars, septembre et octobre. - Hautmont, le 1er mardi de chaque mois un jour, foire aux bestiaux - Landrecies, le quatrième jeudi de carême, un jour; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — Maroilles, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — Maubeuge, le 28 de chaque mois, un jour; le 19 mars, un jour. — Prisches, le 3 février, un jour le 12 mai, un jour. le deuxième lundi de septembre, un jour, le 26 novembre, un jour - Le Quesnoy, le 25 octobre, huit jours franc marché les 12 et 29 de chaque mois,

un jour. — Sains, le 7 de chaque mois. — Solre-le-Château, le 1^{er} mars, un jour; le 1^{er} octobre, un jour; le premier mardi de chaque mois, un jour. — Trélon, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — Wignehies, le dernier mardi de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1^{er} juin, cinq jours; le 1^{er} octobre, quinze jours; franc marché le premier mercredi de chaque mois, un jour. — Marchiennes, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et et et cetobre, un jour. — Orchies, le lendemain de la Trinité, un jour; le dimanche après la Nativité, un jour; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour; le premier lundi de chaque mois, un jour.

ARBONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Saint-Amand, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — Bouchain, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — Condé, le 1^{er} octobre, neuf jours. — Fresnes, le quatrième lundi de chaque mois. — Hasnon, le premier jeudi de chaque mois. — Valenciennes, le 15 septembre, dix jours; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois pour les chevaux, et les lundis pour les bestiaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, dimanche et jours de fête. — Bergues, lundi et vendreili; le lundi pour les grains. — Bollezeele, mercredi. — Bourbourg, tous les mardis pour les grains, graines, connestibles et menues denrées; — les 1^{er} et 2^e mardis de chaque muis pour chevaux et bestiaux; — tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux. — Brouckerque, dimanche. — Capellebrouck, dimanche. — Dunkerque, mercredi et samedi; samedi pour les grains. — Esquelbecq, dimanche, mercredi et samedi. — Ghyvelde, jeudi. — Gravelines, mercredi et vendredi. — Herzeele, dimanche. — Hondschoote, mardi et vendredi. — Les Moeres, dimanche et mercredi. — Looberghe, jeudi. — Loon, jeudi. — Pitgam, dimanche. — Rexpuede, jeudi et dimanche. — Volkerinckhove, jeudi. — Warhem dimanche. — Wormhoudt, mercredi.

ARBONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, mardi pour les grains. — Caestre, dimanche pour les légumes. — Cassel, jeudi pour les grains. — Estaires, mercredu et jeudi; jeudi pour les grains. — Hazebrouck, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — Houtkerque, mercredi. — Merville, tous les jours; mercredi pour les grains. — Rubrouck, le vendredi pour le beurre et les œufs. — Steenvoorde, samedi pour les grains — Steenwerck, vendredi pour les menues denrées et grains. — Vieux-Berquin, samedi pour les légumes, fruits et menues denrées.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annæullin, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales. — Armentières, dimanche, lundi, vendredi; lundi pour les grains. — La Bassée, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — La Madeleine, dimanche et jeudi pour les légumes, volailles, etc. — Comines, lundi et jeudi. — Cysoing, mardi pour les comestibles et graines. - Fournes, vendredi. - Halluin, samedi. - Haubourdin, mardi et samedi. - Lannoy, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — Lille, tous les jours; mercredi pour les grains. — Linselles, vendredi. — Loos, jeudi. — Mons en-Pevele, jeudi. — Pont-à-Marcq, vendredi. — Quesnoy-sur-Deule, jeudi. — Roubaix, mardi, jeudi, samedi et dimanche; mardi après midi pour les bestiaux. - Seclin, lundi. - Templeuve, le samedi pour les porcs, veaux, œufs, volailles, etc. - Tourcoing, lundi, jeudi et dimanche; jeudi pour les grains; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. - Wattrelos, dimanche. - Lille (Wazemmes), mardi et vendredi. - Willems, vendredi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Busigny, samedi.— Cambrai, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — Catillon, mercredi. — Clary, samedi. — Elincourt, jeudi. — Le Câteau, mardi, jeudi et samedi; les mêmes jours pour les grains. — Maretz, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — Masnières, vendredi.— Quiévy, mercrèdi. — Solesmes, samedi.— Walincourt, vendredi.

ABRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes, lundi, mercredi et vendredi. — Bavai, mardi,

84

vendredi.— Berlaimont, mardi et samedi.— Cartignies, mercredi. — Etræungt, jeudi. — Ferrière-la-Grande, jeudi. — Fourmies, mercredi et samedi. — Jeumont, jeudi. — Glageon, jeudi. — Gommegnies, jeudi. — Hautmont, mardi et vendredi. — Landrecies, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains. — Maroilles, mardi et vendredi. — Maubeuge, tous les jours; samedi pour les grains. — Maubeuge-sous-le-Bois, mardi et vendredi. — Le Quesnoy, mardi et vendredi. — Prisches, lundi. — Sains, jeudi pour les légumes et comestibles. — Sars-Poteries, jeudi et lundi. — Solre-le-Château, mardi et vendredi. — Trélon, lundi. — Wignehies, mardi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, mardi et vendredi. — Arleux, lundi. — Auberchicourt, mardi. — Douai, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux. — Fenain, mardi. — Flers, vendredi. — Marchiennes, mercredi pour les fruits et samedi pour grains et autres produits.— Orchies, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — Sin-le-Noble, mardi et vendredi pour les légumes.— Somain, jeudi, lundi pour les légumes, le beurre, les fruits et autres comestibles.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, mercredi pour les légumes et comestibles. — St-Amand, tous les vendredis pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées. — Bouchain, mardi et vendredi; vendredi pour les grains. — Curgies, mardi de chaque semaine pour les bestiaux et jeudi pour les denrées. — Condé, mercredi et samedi. — Denain, mardi, jeudi et samedi. — Escaudain, vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — Fresnes, marché aux bestiaux tous les lundis, excepté le premier lundi d'août, le troisième lundi de septembre et les lundis qui ont pour date 10, 20 ou 30 du mois. — Hasnon, tous les jeudis. — Lourches, mercredi et vendredi. — Marquette, jeudi. — Raismes, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées. — Trith-St-Léger, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — Valenciennes, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; lundi pour les chevaux et bestiaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF

DES

PRÉSIDENTS, VICE PRÉSIDENTS ET SECRETAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801

ANNÉES	MODE de	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
	NOMINATION.	_		
		MM.	MM.	MM.
Wet 4802	Elections .	De Warenghien		Emmery.
13 à 4805	Elections.	De Warenghien		Farez.
15 à 1809	Elections.	De Warenghien		Michel.
	R lections.	De Warenghien Gossuin		Michel.
14 à 4843	Elections .	Gossuin		Dhaubersart.
	Elections .	Gossnin		Marquis de La Coste.
	Elections .	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
	Elections.	Gossuin		Marquis de La Coste.
	Elections.	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
12 à 4826	Elections.	Comte de Muyssaert		Marquis de La Coste.
17 et 1828	Elections .	Comte de Muyssaert		Fiezau de La Martel.
B	Elections.	Comte de Muyssaert		Béthune-Houriez.
	Elections .	Barrois-Virnot		Farez.
2	Elections.	Farez		Lorrain, fils.
3	Elections.	De Brigode		Lorrain, fils.
4 et 1835	Elections .	Ferrier		Lorrain, fils.
6et 4837	Elections .	Ferrier		Leroy de Béthune.
	Blections .	Ferrier		Marchant.
9	Elections .	Comte de Montozon		Marchant.
0 à 1845	Elections .	Ferrier		Marchant.
6et 4847	Elections.	Ferrier Delespaul		Marchant.
8et 1849	Elections.	Marchant.		Lestiboudois.
0 et 1851	Elections.	Danel Marchant		De Clebsattel.
2 à 4859	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
0à 1867	Décret	Comte Mimerel	Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
8 et 1869	Décret	Comte Mimerel	Danel el Sevdoux	De Clebsattel et Malliet.
10	Elections.	Danel		Mailliet.
4	Elections .	Danel	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Légor.
2 et 4873	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux. Desrousseaux et L.Legrand
4 à 4877	Elections .	Plichon	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L.Legrand
		D11 4	NF	(de Lecelles).
8et 1879	Elections.	Plicnon	Mailliet et L. Legrand	Roussci-Defontaine et Van der
h	Elections .	Testalin	(de Lecelles).	Stracton.
W	LICCHOUS .	109001111	de Valenciennes).	Van der Stracten et Duponchel
1	Elections .	Testelin	L. Legrand (de Valen-	Alain Chartier et Outters.
*			ciennes) et Trystram	
8	Blections .	Testelin	Trystram et Ch. Sev-	Outlers et Ernest Legrand
			doux	

NÉCROLOGIE.

M. ROUCOU.

Directeur général des contributions indirectes.

M. Roucou, directeur général des Contributions indirectes, conseiller d'État en service extraordinaire, est décédé à Lagny (Seine-et-Marne), le merçredi 10 mai 1882, à onze heures du soir.

M. Roucou (Charles-Louis-Honoré-Aimé), né le 20 novembre 1820, à Stecnbecque (Nord), avait débuté dans la Régie à l'âge de vingt ans. Nommé au premier emploi rétribué le 17 août 1842, il avait successivement parcouru, dans le service actif, tous les degrés inférieurs de la hiérarchie.

Entré à l'Administration centrale en 1850, à la suite d'un travail remarquable sur les sucres, il y avait fait preuve d'une intelligence vive et peu commune.

Nommé chef de bureau en 1860, M. Roucou s'était distingué par des travaux sérieux et approfondis. C'est lui qui, au lendemain de nos désastres, alors que l'incendie du ministère des Finances avait détruit les archives administratives, avait préparé les projets de loi portant augmentation des impôts indirects existants et création de nouvelles taxes : dans la rédaction des exposés des motifs, dans l'élaboration des décrets, des règlemeuts d'administration publique et des circulaires, il avait montré des connaissances théoriques et pratiques très étendues, une capacité de travail véritablement étonnante. De 1871 à 1876, il avait activement collaboré avec les membres du Parlement qui s'occupaient des impôts indirects de consommation : plus d'un député lui doit en partie la réputation qu'il a acquise en matière de finances.

Le 25 janvier 1879, les services de M. Roucou, longtemps méconnus en raison de son attachement aux idées républicaines, recevaient leur récompense par une nomination au grade d'administrateur. Moins de deux ans après (novembre 1880), une plus haute consécration leur était réservée : M. Roucou était appelé à succéder à à M. Audibert dans les fonctions de directeur général. Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur le 20 février 1880.

Pendant sa longue carrière, M. Roucou avait conquis de précieuses amitiés dans tous les rangs de nos assemblées parlementaires : à force de travail, de dévouement et de probité politique, il s'était imposé au respect de ses adversaires eux-mêmes.

Il occupera une place honorable dans l'histoire de l'administration des Contributions indirectes : son nom restera à côté de celui des Molroguier, des Barbier, des David, etc., qui ont été l'honneur de la Régie.

Conformément au vœu exprimé par la famille, la dépouille mortelle de M. Roucou fut transportée à Steenbecque, son pays natal. Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe, en présence d'une foule considérale. Ne pouvant les reproduire tous, nous donnons presque en entier celui de M. Massiet du Biest, sénateur, maire d'Hazebrouck;

a Messieurs,

• Il y a un peu plus d'un an, Steenbecque était en fête. Non seulement chaque habitant avait tenu à orner et à pavoiser sa maison, mais toutes les rues étaient décorées et présentaient un aspect inaccoutumé de réjouissance.

Ce jour-là, Messieurs, il s'agissait de fêter un compatriote, un enfant du peuple qui, parti de bas, avait su, à force de travail et d'intelligence, s'élever au poste le plus éminent de son administration et devenir un personnage dans l'État. Nous voulions tous lui prouver combieu nous étions fiers de lui, et lui manifester tout le bonheur que nous éprouvions.

Aujourd'hui, tout cela a changé. La joie a fait place au deuil, et nos visages, au lieu de refléter le bonheur, n'expriment que la douleur; nos yeux sont baignés de larmes.

L'homme que nous fêtions, l'ami que nous acclamions n'est plus; il vient de nous être enlevé subitement, encore plein de force et d'intelligence Nous nous trouvons en présence de sa tombe, et il ne nous reste plus de lui que son souvenir.

Mais quel souvenir! Peu d'hommes en laissent un pareil et méritent plus les regrets de leurs concitoyens, peu d'hommes ont une vie plus honorable et mieux remplie. Je ne toucherai à la politique que pour vous dire que M. Roucou a toujours été républicain et qu'il s'en est jamais caché, même quand cette opinion pouvait lui nuire.

Je ne vous parlerai que de l'homme et de ses qualités.

La vie de M. Roucou peut se résumer en deux mots, « travailler et faire le bien ».

Ces mots, Messieurs, sont le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme, et personne ne les a plus mérités que notre ami.

Qui, en effet, a travaillé plus que lui et a été plus utile à son pays? Il était parti de bas, vous ai-je dit tout à l'heure; il n'avait reçu d'autre instruction que celle qui était donnée à l'école de ce village quand il entra dans l'administration des contributions indirectes.

Mais M. Roucou, outre une énergie et une volonté de fer, avait une intelligence rare; il avait, de plus, la faculté d'assimilation poussée à un extrême degré

Il se mit donc à l'œuvre et, dans les moments que ses devoirs professionnels lui laissaient libres, il s'adonna à l'étude et travailla.

Tout ce qui concernait l'administration des contributions indirectes fut l'objet de ses études constantes, et ses connaissances étaient tellement appréciées que, longtemps avant qu'il fût parvenu au sommet de sa carrière, rien d'important ne se faisait sans qu'il fût consulté.

J'ai dit qu'il a fait beaucoup de bien.

Est-ce ici, au milieu de cette population qu'il aimait tanf, et qui le lui rendait si bien, qu'il est besoin d'insister sur ce point?

A Lagny, où il est mort, ses collaborateurs, ses subalternes, jusqu'aux plus modestes employés ou serviteurs du ministère, ont entouré son cercueil de leurs regrets et de leurs larmes. Il n'était pas pour eux un chef, c'était un ami. Cette administration des contributions indirectes, qui, à elle seule, est une armée, était considérée par lui comme sa famille; tous ceux qui la composent étaient connus de lui, traités comme ses enfants, et l'aimaient comme un père.

La simplicité était tellement dans sa nature, qu'il ne paraissait pas savoir combien il avait monté et le rang élevé qu'il occupait dans l'État. Le plus humble habitant de Steenbecque et des environs se trouvait à l'aisc devant M. Charles, comme vous l'appeliez et comme il était heurcux de s'entendre appeler.

Le voyez-vous encore, dans vos rues, accosté et suivi par vos enfants qui eux, l'appelaient simplement Charles? Le voyez-vous encore causer familièrement avec eux, les caresser et les encourager à travailler et à s'appliquer à l'école?

Ah ! mes enfants, vous qui m'écoutez ici, n'oubliez pas que M. Roucou est parti des bancs sur lesquels vous êtes maintenant assis. Il eut, comme vous, le bonheur de rencontrer un maître excellent et dévoué, et il sut profiter de ses leçons. Faites comme lui, travaillez et écoutez votre maître. Si les hommes comme M. Roucou sont rares, si Dieu n'a pas donné à tous une intelligence aussi grande, sachez au moins vous souvenir de lui et de l'exemple qu'il vous laisse, pour apprendre comment on sert son pays par le travail, comment on sait se rendre utile, se faire aimer par ses concitoyens, et se faire regretter par eux après sa mort.

Roucou, mon ami, au nom de tous vos concitoyens, au nom de tous ceux que vous avez aimés et qúi vous aimaient tant, je vous dis un dernier adieu. Vous laissez parmi nous un bien grand vide, difficile à combler, mais vous y vivrez toujours par le souvenir de vos belles qualités, de vos bienfaits et des services que vous avez rendus.

Adieu | Roucou | mon ami, adieu !

M. DESURMONT-DESURMONT

Conseiller général.

M. Gaspard Desurmont-Desurmont, aucien maire de Tourcoing, Administrateur de la succursale de la Banque de France, Conseiller genéral, Chevalier de la Légion d'Honneur, est décédé à Tourcoing, le 23 août 1882, à l'âge de 61 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 26, au milieu d'une affluence considérable.

Les coins du poële étaient tenus par MM. Désiré Debuchy, député; Hassebroucq, maire; Chombart, conseiller général; Duchochois, Ronceray, directeur de la Banque de France, et Charles Jonglez, président de la Chambre de Commerce.

Le défunt étant chevalier de la Légion d'Honneur, les sapeurspompiers rendaient les honneurs militaires.

Immédiatement après le cercueil venaient: M. Jules Cambon, préfet du Nord; M. Testelin, président du Conseil général et une députation de ce Conseil; M. Plichon, député; le Conseil municipal de Tourcoing; la Chambre de Commerce; les censeurs, administrateurs et le personnel de la Banque.

Trois discours ont été prononcés, par M. Hassebroucq, maire, par M. Charles Jonglez, conseiller général et président de la Chambre de Commerce, et par M. Testelin, président du Conseil général. Voici les paroles prononcées par M. Charles Jonglez :

« Messieurs,

» J'aurais voulu pouvoir me soustraire à la douloureuse mission qui m'a été confiée de venir jeter quelques paroles d'adieu sur cette tombe, et je suis obligé de faire appel à toute mon énergie pour dominer mon émotion et accomplir ce pénible devoir; car M. Desurmont-Desurmont n'était pas seulement pour moi un collègue estimé, il était aussi un ami intime.

» Issu d'une des plus anciennes et des plus honorables familles tourquennoises, Gaspard Desurmont, jeune encore, fut distingué par ses concitoyens comme un esprit sérieux, un jugement net, un caractère élevé.

» Son entrée, en 1848, à la Chambre consultative des arts et manufactures, alors qu'il n'était âgé que de 27 ans, mit en relief ses qualités solides ; et en 1852, il était appelé à les utiliser d'abord comme adjoint, au service de l'Administration municipale, puis, comme maire, de 1855 à 1857. Mais il n'avait accepté ces hautes fonctions que par intérim et forcé par un privilège qui l'honorait encore davantage, celui de premier inscrit, comme nombre de voix, au tableau des élections qui l'avaient amené au Conseil municipal. Il continua à y siéger comme simple conseiller jusqu'en 1870, partageant ses soins entre les administrations des Hospices. de la Caisse d'épargne et de la Chambre de Commerce, à laquelle il réservait la meilleure part, et dont il conserva la présidence effective jusqu'en 1876, ses collègues n'ayant pu le retenir au milieu d'eux, malgré tous leurs efforts, et lui conférant, à son départ, le titre de président honoraire, qui consacrait toute une longue carrière, déjà récompensée, du reste, par la Croix de la Légion d'Honneur.

» Il avait témoigné, à cette époque, l'intention formelle de rentrer dans la vie privée pour se consacrer tout entier à sa propre famille et à ses enfants adoptifs, les dix ou douze orphelins laissés par son frère et par sa sœur. Il n'avait retenu qu'une seule fonction, celle d'administrateur de la succursale de la Banque de France; c'était pour lui une sorte de retraite, où il se complaisait, et où l'autorité de son expérience et son entente des affaires étaient hautement appréciées. Mais il avait compté sans l'insistance de ses amis et le choix des électeurs, qui voulurent couronner une carrière si bien remplie en l'appelant, en 1877, au poste élevé de Conseiller général.

» Vous rappelez-vous cette aménité de caractère, cette égalité d'humeur, conservées malgré de nombreuses et rudes épreuves, et ce bienveillant sourire qui était comme le reflet de sa bonté d'âme? Que vous dirai-je de plus? L'énorme affluence d'amis, de notabilités, venus de tous les points du département, la tristesse peinte sur tous les visages, sont plus éloquentes que tous les discours.

Puissent ces témoignages de sympathiques condoléances, adoucir la douleur de ces enfants, calmer le chagrin de son frère, qui nous rappelle plus d'une de ses aimables qualités, et sur qui nous reporterons l'affection qui se brise aujourd'hui. Dieu, dans ses arrêts impénétrables, en marquant le terme de cette existence d'abnégation et de sacrifices, aura voulu récompenser plus tôt un homme de bien.

» Adieu, cher et digne ami, adieu !»

Faroles de M. Testelin.

M. Testelin, dans une improvisation pleine de sentiment, a dit, au nom du Conseil général, combien M. Desurmont-Desurmont était tenu en haute estime par ses collègues, les regrets qu'il laisse après lui dans la première assemblée du département. Il a rendu justice à son caractère ferme et conciliant et a constaté que là, comme dans toutes les Administrations dont il a fait partie, on a apprécié son jugement droit et sûr et le charme de ses relations.

LHOMME

Professeur agrégé du Lycée de Lille.

L'Université de France a perdu cette année dans la personne de M. Ernest Lhomme un des membres les plus distingués de son enseignement secondaire. Deuil cruel surtout pour notre Lycée, dont il était l'honneur depuis 17 ans, et pour les générations d'élèves qui lui devaient plus encore qu'à tous leurs excellents maîtres leur éducation morale et intellectuelle. Il confinait sa vie modeste dans ses travaux professionnels et dans son bonheur domestique. Mais la reconnaissance et la vénération de ses élèves lui avaient gagné tous les cœurs. Esclave du devoir, toujours enclin à exagérer sa responsabilité, il a, par ses veilles prolongées, usé sa santé et succombé à sa tâche. Ses collèges et ses élèves n'ont pas été les seuls à ressentir l'étendue d'une telle perte. Sa morta été pour notre ville, comme pour Châlons, sa patrie, un deuil public. Le Conseil municipal de la ville de Lille, en prenant sous son patronage ses enfants, s'est acquitté, selon l'expression d'un de ses membres, d'une dette de cœur. L'Association des anciens élèves du Lycée a aussi honoré sa mémoire en aidant à l'éducation de son fils ainé. Nous avons lieu d'espérer que l'Etat saura aussi reconnaître le prix de ses services en s'associant pour sa part à l'immense et solennelle manifestation par laquelle notre ville a marqué une sympathie unanime à son honorable veuve et à ses cinq jeunes enfants.

Nous ne raconterons pas nous-même ici le détail de cette belle vie. Nous laisons la parole à l'ami qui en a été l'un des témoins les plus intimes. Voici le discours que prononçait sur sa tombe le 7 septembre 1882, à Châlons-sur-Marne, M. Gustave Bouvart, professeur au Lycée de Vanves :

« Messieurs,

» Les compatriotes de mon intime ami ont fait à sa dépouille mortelle et au désespoir de sa veuve, de ses parents, de ses enfants, un cortège bien honorable et bien touchant. Mais les amis absents qui apprennent à cette heure notre deuil, sont bien plus nombreux encore. C'est au nom de ces amis lointains que je crois devoir dire ici ce qu'ils pensaient de celui qu'ils vont pleurer avec vous.

» Vous, Messieurs, vous ne connaissiez de son mérite que ce que sa modestie ne parvenait pas à vous cacher. Vous le voyiez en vacances : vous saviez qu'il était le modèle des fils, des pères, des époux, des frères, des amis.

» Mais, loin d'ici, quand il redevenait professeur à Strasbourg d'abord, puis, à St-Quentin, puis, durant 17 ans à Lille, là, dans le service actif de notre Université de France, là seulement, malgré qu'il en eût, son rare mérite éclatait aux yeux de ses élèves et de ses collègues.

» Au savoir le plus vaste, fruit de ses labeurs, son esprit fin et délicat savait donner une saveur exquise. Il haïssait le pédantisme. Il était simple et enjoué autant qu'érudit. Il séduisait par sa bonhomie ceux qu'il éclairait par sa science. Il avait une puissance extraordinaire d'application. Quand ses amis le suppliaient de ne plus trop prolonger ses veilles, il se reprochait la lenteur et l'insuffisance de son travail. Il s'en fallait de peu qu'il s'accusât de paresse. Lui qui aimait les arts avec passion et qui était si fier d'en voir le goût s'éveiller prématurément chez son petit Victor, sa classe ne lui laissait jamais le temps de leur sacrifier une heurc.

» L'autorité qu'il exerçait sur ses élèves ne recourait jamais à la sévérité, elle émanait naturellement du respect, de l'estime, de l'affection, de la reconnaissance. Il était adoré d'eux. C'est en s'adressant à leurs cœurs qu'il formait leurs caractères en même temps que leurs esprits. Les lycéens se promettaient ou se rappelaient comme une année de honheur leur classe de seconde. Dans un des trois cours où il préparait des jeunes filles aux brevets, le jour où l'on dut annoncer à ses élèves que M. Lhomme allait les quitter, elles fondirent toutes en larmes, élèves et maîtresses, et lui, étonné autant qu'ému de leur désespoir, ne put faire sa dernière leçon.

Les Inspecteurs généraux, qui tous les ans sortaient de sa classe frappés de son mérite et de son succès, n'ont jamais pu décider sa modestie à accepter un poste plus en vue. Je l'ai vu consterné d'apprendre que le ministre l'avait nommé membre d'un jury d'agrégation. Pouvait-il se croire capable de juger des collègues, lui, le plus humble de tous? S'il eût daigné accepter une place honorable dans l'administration universitaire, il vivrait encore aujourd'hui sans doute: mais sa modestie s'effarouchait, et il aimait trop sa profession. Un groupe nombreux d'électeurs universitaires de l'Académie de Douai désirait qu'il siégeât au conseil académique : jamais je ne l'ai vu si malheureux que le jour où il apprit notre conspiration. Il nous fallut renoncer à un candidat aussi désespérant. Un ministre eût un jour attaché à sa boutonnière ce ruban rouge que l'administration partage trop rarement avec les maîtres éminents qui honorent la chaire, nul n'aurait été étonné que lui-même. Certains de ses amis étaient devenus des person. nages en restant ses amis : il ne jouissait de leur amitié qu'en secret, et, redoutant leur bienveillance, il ne s'appliquait qu'à la décourager.

» Tolérant, bienveillant à tous, infiniment bon, désintéressé jusqu'à l'abnégation, il ne fuyait que les puissants. Il aimait passionnément ses amis. Serviable jusqu'au dévouement le plus absolu, il les aidait de ses lumières avec autant de modestie que de zèle, mais avec une constance infatigable. On peut m'en croire sur parole, et j'en sais plus d'un autre qui lui doivent leurs positions. Il enveloppait la critique sous des formes qui flattaient l'amour propre. Son ironie même, son affectueuse ironie, avait la grâce de l'éloge; nous ne la saisissions que dans la douceur d'un sourire.

» Ses vertus privées, comme son mérite, cherchaient l'obscurité. Dans la vie calme et simple où il trouvait le bonheur auprès d'une femme adorée, de ses cinq enfants et de quelques intimes, que de bien il savait faire autour de lui, dans ce faubourg d'une grande ville manufacturière! Il avait bien peu d'argent à donner aux misérables : pourtant lui et les siens savaient les secourir ; la machine à coudre suppléait la bourse. Là seront longtemps bénis son nom et celui de Mme Lhomme, qui y a souvent rendu tous services d'une sœur de charité. Ses enfants eux mêmes ont un jour, à l'insu de leurs parents, suivi leur exemple en soulageant la misère.

» Hélas! tout ce bonheur est à jamais évanoui. Mon pauvre ami à pavé de sa vie son dévouement au devoir. Le corps n'a pas supporté les veilles que lui imposaient une âme infatigable et une conscience scrupuleuse.

» La maladie s'est manifestée ici même, vers Pâques, par des symptômes qui inquiétèrent ses parents. Ses fonctions, qu'il reprit, aggravèrent le mal. On le supplia de prendre un peu de repos. Un de ses collègues, un homme de mérite et de cœur aussi, celui-là, M. Lafonf, offrit avec le désintéressement d'une touchante amit 5 le joindre au service desa classe de rhétorique celui de la classe de seconde. Notre ami est venu ici au milieu de ses deux familles également chères. La science, 'le dévouement, la tendresse, rien ne fit : la mort avait marqué sa victime. Venu pour prendre un peu de repos, il a trouvé l'éternel repos au sein de Dieu.

» Mourir ainsi, dans notre noble profession, n'est-ce pas mourir au champ d'honneur? Pourquoi faut-il, hélas! que, pour reconnaître les services d'un tel serviteur, l'Etat, même aujourd'hui, n'ouvre à lu veuve et aux orphelins qu'une main avare? Ah! la révision de cette loi des retraites et des pensions importe à l'honneur de la République française.

» Mes pauvres enfants ! » s'écriait notre ami, quand on a dû lui faire pressentir la gravité de son mal.

» Croyez, mon ami, que votre nom est un héritage qui portera bonheur. Prenant ve tre belle vie pour modèle, encouragés par vos amis, soutenus par la tendresse de deux familles qui adorent votre mémoire, ces enfants chéris seront dignes de vous; et Dieu, dont vous avez béni la main appesantie sur vous, mettra bientôt sa justice d'accord avec ses rigueurs.

M. SCHNEIDER-BOUCHEZ.

M. Léopold Schneider-Bouchez, adjoint au maire de Lille, vice-Président du Conseil d'arrondissement, Président de la Commission de surveillance de la Bibliotèque municipale, et Président de la Société des Orpheonistes Lillois, est décédé subitement à Lille, le 19 octobre 1882, à l'âge de 69 ans et demi.

La mort l'a frappé à son poste, au milieu des devoirs de sa

charge municipale ; c'est dans le cabinet même du maire de Lille qu'il subit l'attaque d'apoplexie qui, quelques heures plus tard, devait l'emporter.

Le 23 octobre, une foule nombreuse et recueillie se pressait aux abords de l'église Saint-Maurice pour assister aux obsèques de cet homme de bien.

Le cercueil, couvert de couronnes et de fleurs, était exposé dans une chapelle ardente établie sous le porche de la maison mortuaire.

A onze heures et demie, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

Un détacement de Sapeurs-Pompiers, les membres honoraires des Orphéonistes lillois, précédés d'une magnifique couronne d'immortelles ainsi que des médailles, (couronnes et palmes gagnées par l'Orphéon dans les concours, pendant la présidence du défunt), la musique des Pompiers, le clergé, le char funèbre, suivi immédiatement de la famille;

Puis venaient M. Jules Cambon, Préfet du Nord, M. Géry-Legrand, Maire de Lille, Président du Conseil d'arrondissement, les membres de ce Conseil et les conseillers municipaux, les membres exécutants de la Société des Orphéonistes et de nombreuses députations venues de différents points du département; enfin la foule au milieu de laquelle figuraient les sommités du monde commercial, industriel et artistique de Lille.

Pendant le service religieux, célébré par M. Lasne, doyen de Saint-Maurice, la Société des Orphéonistes lillois a exécuté la messe de *Requiem*, de Mazingue. Plusieurs solistes, parmi lesquels M. Boulanger, professeur de chant au Conservatoire, et M. Degrave, première basse au Grand-Théâtre, ont chanté des morceaux. funèbres.

Après la messe, le cortège s'est remis en marche dans le même ordre et s'est dirigé vers le cimetière de l'Est.

Sur la tombe, au milieu d'une grande affluence d'assistants, M. Géry-Legrand a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Un double titre nous impose le douloureux devoir de prendre la parole devant cette tombe Adjoint au Maire de Lille, Vice-Président du Conseil d'arrondissement, Schneider-Bouchez était deux fois notre collaborateur, et nous avons pu apprécier les services que n'a cessé de rendre à la Ville et à la démocratie cet excellent collègue.

» Tous ont rendu justice à l'affabilité de son caractère, à la sûreté de ses relations.

» Négociant justement considéré, il apportait dans la direction des affaires publiques cette loyauté et cette largeur de vues qui sont restées l'apanage du négoce de nos Flandres.

» Son amour pour les arts l'avait désigné pour la mission qu'il remplissait avec tant de tact et d'ardeur. La direction des services artistiques de la ville était bien placée dans les mains du Président des Orphéonistes lillois.

» Homme politique, son libéralisme n'a jamais varié, et ses sentiments de conciliation lui ont valu l'estime de tous ses concitoyens.

» Il est tombé tout à coup et tout entier, à l'Hôtel-de-Ville, dans l'accomplissement de ses fonctions, mourant comme il avait vécu, en travaillant. Il repose dans le dernier sommeil, entouré des regrets de tous ceux qui l'ont connu. Mais tout ne finit pas à la tombe

» Son souvenir vivant restera gravé dans nos cœurs. Homme de bien, citoyen dévoué, sa vie modeste, laborieuse et utile. restera comme un encouragement et un exemple. Ami et collègue, au nom de la municipalité lilloise, fière de t'avoir compté dans ses rangs, au nom du Conseil d'arrondissement qui t'a appelé à le présider, au nom de la démocratie lilloise que ta mort plonge dans le deuil, nous apportons sur ta tombe un dernier hommage, un suprême adieu ! »

M. Lequenne a pris ensuite la parole au nom des Orphéonistes lillois :

« Il est difficile, a-t-il dit, de dominer notre émotion devant ce cercueil qui va bientôt disparaître à nos regards. Le sentiment de douleur qu'éprouvent tous ceux qui sont reunis autour de cette tombe est la marque la plus expressive des regrets que laisse après lui l'homme si remarquable que la mort, comme la foudre, vient de trapper à son poste de magistrat municipal.

» Il est, en effet, bien digne d'un aussi éclatant témoignage de la douleur publique, le vénéré Président de la Société des Orpheonistes lillois, son guide et son soutien durant trente-six années.

» Une voix plus autorisée que la mienne a rappelé les services qu'il a rendus comme Vice-Président du Conseil d'arrondissement et dans ses fonctions d'adjoint au Maire de Lille, mais la reconnaissance nous fait un devoir de dire ce qu'il a été et ce qu'il a fait pour notre Société.

» Schneider-Bouchez possédait le sentiment du beau; l'amour de l'art musical et la pratique du bien ont été le charme de sa vie; ces précieuses qualités étaient entièrement associées en lui, et fidèle à sa devise « C'est pour la charité », il voulait que le bien fût la splendeur du beau.

» Dans sa jeunesse, réuni à quelques amis qui partageaient ses goûts, il cultiva le chant et sa voix, d'une étendue puissante, lui valut des succès intimes qu'il aimait à se rappeler. En 1846, il fut l'un des fondateurs du premier orphéon créé à Lille, et depuis lors. il n'a pas cessé de soutenir cette utile institution.

» L'œuvre orphéonique n'a rencontré nulle part ailleurs un défenseur plus convaincu ni plus dévoué. Il aimait ces paisibles et charmantes réunions de jeunes gens qui préfèrent à des plaisirs malsains le culte de l'art choral. Les Orphéonistes lillois étaient sa seconde famille; il vivait au milieu d'eux et suivait pas à pas leurs progrès; bon, serviable, généreux, il était plutôt un père qu'un administrateur; par son zèle infatigable, il préparait toutes leurs victoires artistiques qui ont tant contribué à consacrer la réputation musicale de la ville de Lille. Qu'il était heureux quand un jeune talent se révélait ! Il lui prodiguait les encouragements et les services ; aussi sont-ils nombreux ceux qui lui doivent le rang distingué qu'ils occupent dans le monde musical.

» Sa nature compatissante ne cessait de faire appel à ses chanteurs pour soulager l'infortune, et tous étaient heureux d'y répondre. Il n'appartient pas à ceux qui ont été ses collaborateurs de rappeler le bien qu'ils ont fait sous sa noble et constante impul sion : la reconnaissance publique en témoigne assez haut.

» Comment s'étonner que cette âme généreuse ait enchaîné tous les cœurs par ses services et par ses bienfaits ?

» Vénéré Président, ta chère cité de Lille te devait bien cette unanime manifestation de son deuil.

» Puissent les regrets que tu laisses, adoucir la douleur de ton épouse souffrante et de tes dignes enfants !

» Il ne nous reste plus maintenant qu'à te dire adieu au nom des Orphéonistes lillois qui, eux aussi, étaient tes enfants et dont tu resteras le modèle respecté, au nom de tous ces artistes dont tu as été le bienfaiteur et qui te pleurent au loin, au nom des malheureux que tu as secourus si aboudamment.

» Nos cœurs ne t'oublieront jamais. — Quand on laisse, comme toi, un souvenir impérissable, on ne meurt pas tout entier, et l'injuste oubli, ce second linceul des morts, ne couvrira pas ton nom.

» Adieu, Schneider ! »

M. DESSAIN.

Peintre Valenciennois.

Le 8 novembre 1882, la ville de Valenciennes a perdu une de ses célébrités artistiques en la personne de M. Dessain, Emile, François, peintre, administrateur des Académies de peinture, de sculpture et d'Architecture.

M. Dessain était né à Valenciennes le 2 juin 1808. Il y fit ses études, et de bonne heure manifesta l'intention de se livrer à l'art. L'entrée de cette carrière, vers laquelle le poussait une vocation instinctive, lui était d'ailleurs facilitée par la direction qu'il pouvait recevoir de son grand-père, M. Momal, aussi recommandable par son talent que par sa bonté.

Dessain, entré en 1820 à l'académie de peinture, y remportait en 1822 la médaille de dessin copié, en 1823 celle de la bosse, en 1824 celle du modèle vivant.

Ses succès fixèrent l'attention da Conseil académique et bientôt il partit pour Paris avec une pension de la ville de Valenciennes.

Il entra d'abord à l'atelier Lafon, puis devint élève d'Abel de Pujol. Celui-ci, qui l'aimait beaucoup, l'envoya chez Boisselier pour apprendre le paysage et chez Ciceri pour étudier la perspective et la décoration.

Dessain, sous la direction de ces maîtres, ne tarda pas à acquérir une certaine force, à se faire connaître avantageusement; dans les ateliers, on se disputait ses études.

En 1827, il fut admis au grand prix de paysage.

De 1830 à 1936, il obtint différentes médailles et mentions aux expositions de Douai, Cambrai, Valenciennes, Lille, etc.

Ses tableaux exposés au Louvre en 1831, 1833, 1834, 1835, 1836, 1839, 1841 et 1842 lui valurent une certaine reputation dans le monde artistique.

Tout en se livrant à la peinture à l'huile, Dessain fit paraître plusieurs livraisons de gravures à l'eau forte représentant des animaux, des sujets de genre, des principes et des études de paysage.

Pendant une bonne partie de l'année 1843, il travailla en compagnie de Théodore Rousseau, de Diaz et de Célestin Nanteuil. Son nom allait percer, lorsque, tout-à-coup, en 1844, cédant à des propositions avantageuses, il partit pour la Russie.

À Saint-Pétersbourg, Dessain ne tarda pas à acquérir une réputation méritée; l'empereur de Russie l'attacha à su personne; il abandonna alors la peinture à l'huile pour le pastel, qui était peu connu en Russie; l'impératrice, les princes, les princesses, les gouverneurs, les célébrités du pays, voulurent avoir leur portrait signé de l'artiste valenciennois, consacrant ainsi son talent.

Vers 1866, il rentra à Paris; alors il s'appliqua avec activité à prendre connaissance du mouvement artistique qui s'était produit pendant son absence.

Il alla étudier les maîtres modernes au musée du Luxembourg, et y fit une grande quantité d'études et de pochades destinées a orner son atelier, où il aimait à vivre au milieu de souvenirs artistiques.

Mais le besoin de la tranquillité venant avec l'âge, il se sentait attiré par le pays natal; il se décida à revenir et à s'établir à Valenciennes.

Nommé le 5 juillet 1875 administrateur des Académies de peinure, de sculpture et d'architecture, il s'attacha à cet établissement et suivit avec intérêt le travail et les études des élèves.

Le 2 juillet 1877 il fut nommé membre agréé de l'Académie.

La Société d'agriculture après l'avoir admis au nombre de ses membres eut le bon esprit de lui confier le soin de ses tableaux. Elle le nomma de plus, vice-président de la section de peinture.

Dessain était aimé et estimé de tous ses concitoyens. Simple, modeste, aux manières affables et douces, il ne faisait pas parade de son talent. Depuis longtemps il ne voulait plus qu'on le considérât comme un artiste; il vivait retiré dans une maison de la rue Famars où il mourut.

Pendant sa douloureuse maladie, comme pendant toute sa vie, il ne cessa d'associer dans une même pensée de reconnaissance son grand père et sa ville natale, qui lui avaient ouvert la carrière des arts.

La mort d'Émile Dessain laisse un vide réel parmi les artistes valenciennois.

M. HOUZE DE L'AULNOIT.

Docteur en médecine.

M. Alfred-Désiré-Parfait Houzé de l'Aulnoit, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Lille, membre de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, médecin du Lycée, delégué régional de la Société de Secours aux Blessés militaires près le 1^{er} Corps d'armée, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, etc., est décédé : Lille, le 19 novembre 1882, à l'âge de 56 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 23, à l'église Saint-Etienne de Lille.

Le corps avait été déposé dans un triple cercueil, qui dispa raissait littéralement sous les bouquets et les couronnes. Parmi ces dernières, on a fort remarqué celle qu'avaient offerte à leur ancien professeur de clinique chirurgicale, les étudiants de la Faculté de médecine.

Le cortège qui suivait le cercueil dont les rubans étaient tenus par MM. Wannebroucg, doyen de la Faculté de médecine, Léonard Danel, représentant la Société de la Croix-Rouge; Olivier, pour la Société de médecine; Beligne, président de la Société des Sciences; un membre du Comité départemental et un membre de la Société industrielle. Le deuil était conduit par M. Aimé Houzé de l'Aulnoit, frère du défunt ; puis après la famille, venaient M. Nolen, recteur de l'Académie ; les membres des Facultés de médecine, des sciences et des lettres, en grand costume ; des élèves des Facultés; une députation des élèves du Lycée de Lille: une députation de l'Orphelinat de Saint-Gabriel, dont le défunt avait été le bienfaiteur ; les membres des sociétés savantes et un nombre considérable de notabilités parmi lesquelles on remarquait M. Jules Cambon, préfet du Nord, accompagné de M. Bouffet, secrétaire général; M. le général Lallemand; M. d'Audiffret, trésorier général; M. Géry Legrand, maire de Lille, accompagné de plusieurs conseillers municipaux ; MM. Maulion, procureur de la République; MM. Maulion. procureur] de la République; Delaporte, conseiller de préfecture; Cuignet, chef supérieur du service de santé militaire, et les majors et aides-majors ; M. Crepy, président de la Société de géographie; MM. Crespel-Descamps, Catel-Béghin, ancien maire; Lesergent de Monnecove, délégué de la Croix-Rouge de Paris; Gorenwinder, Billon, etc.; la magistrature et le barreau, le corps médical presque entiers, en un mot, tout ce que la ville compte de sommités en tout genre.

Dans l'église, au pied du maître-autel, sous la grande nef, avait été élevé un magnifique catafalque au-dessus duquel s'élevait un dôme. Sur ce catafalque avaient été déposés les insignes et les décorations du défunt. Le service d'honneur était fait par un piquet du 43° de ligne, sous le commandement d'un sous-lieutenant.

Pendant l'office divin la maîtrise a exécuté un très beau Requiem, de Mazingue. Les soli étaient chantés par MM. Leclercq. basse. . est dat

aint-Eten

élaient E

le médec:

Irois-Boz

sident é

reptal el :

condut)

slatan

des Parc

:fume; è

e de Là

le der

tes el !

emantă

Boul

adiltä

GODA

ures :

ubliqu

rient :

. Creat

CIDE:

依

10.1 -

cher

1

١Ľ.

ETG

ŧ.

٠C

(^{ti}

13

et Morel, ténor, des Orphéonistes lillois. Une foule compacte se pressait dans l'église, trop petite pour contenir tous les assistants.

Sur la tombe, au cimetière de l'Est, des discours ont été prononcés par MM. Wannebroucq, Deligne, Danel et Olivier.

all, qu'é prononces par main vanification de la Faculté de offerte i udians é
 M. le doyen Wannebroucq, qui a parlé au nom de la Faculté de médecine, a retracé dans ses nombreux détails toute la carrière de son regretté collègue, comme professeur, comme praticien et homme de science, comme organisateur de la Croix-Rouge :

« Ce n'est pas sans un cruel déchirement, a-t-il dit, que nous venons ici, au moment où la terre va le recevoir, dire un dernier adieu à celui qui, pendant 26 ans, a été notre ami, notre compagnon de route. » Et après avoir longuement exposé les travaux divers du docteur Houzé de l'Aulnoit et ses incontestables titres à la reconnaissance publique, il a terminé par ces paroles d'adieux:

» Cependant les énormes labeurs assumés par notre collègue, les fatigues corporelles comme les travaux d'esprit qu'il s'imposait, devaient prématurément épuiser ses forces. Il commença, il y a un peu plus d'une année, à éprouver les premiers symptômes, très insidieux encore, du mal que devait l'emporter. Il voulut résister d'abord, se refusant à prendre un repos nécessaire; mais bientôt il dut céder à la souffrance et se décida à rompre avec cette vie dévorante qu'il avait menée jusque-là. Sa lutte contre le mal qui le torturait fut héroïque, mais vaine, hélas ! malgré les secours que lui prodiguèrent ses amis, malgré les soins assidus de son épouse dévouée qui entourait son chevet de toutes les plus tendres sollicitudes.

Il avait parfois le pressentiment de sa fin prochaine et s'en exprimait sans terreur comme un sage qui n'a rien à redouter de la mort, comme un chrétien pénétré de foi et d'espérance. L'un de ces derniers jours, sentant ses efforts impuissants, voyant les dernières lueurs de sa vie sur le point de s'éteindre, il me chargeait, dans un moment d'effusion, mais avec calme et fermeté, de dire à tous ceux qui s'étaient intéressaient à lui, à tous nos collaborateurs communs, combien il leur était reconnaissant de leurs marques de sympathique, combien il regrettait de quitter à jamais ses amis, ses collègues, et il me faisait le dépositaire de ses derniers adieux.

» Cet ultime élan de ton cœur, cher et noble ami, nous l'avons recueilli précieusement, et c'est au nom de tes collègues à qui s'adressait une de tes dernières pensées, que je viens, en retour, au moment de la suprême séparation, affirmer leur inconsolable douleur et t'offrir l'hommage de leurs inaltérables regrets. » M. Léonard Danel s'est exprimé au nom de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Il a exposé les résultats entraînés par l'énergique initiative du docteur Houzé pour le développement général de cette grande œuvre d'humanité, et il a cité les termes émus de la lettre de regrets que M. le duc de Nemours, président du comité central, venait d'adresser à M^{mo} Houzé de l'Aulnoit.

M. le docteur Olivier, président de la Société de médecine, a rappelé surtout les travaux médicaux de son défunt confrère. Enfin, M. Jules Deligne, président de la Société des sciences, s'est particulièrement attaché à retracer la vie et les œuvres de M. Alfred Houzé de l'Aulnoit pendant les vingt années qu'il a passées dans cette savante compagnie.

M. EDOUARD DECAUDAVEINE,

Président de la Chambre honoraire à la Cour d'appel de Douai.

M. Decaudaveine, Président de Chambre à la Cour d'appel de Douai, Chevalier de la Légion d'honneur, est décéde à Boulognesur-Mer, le 22 septembre 1882, dans sa 79° année.

M. Decaudaveine a appartenu à la magistrature du ressort pendant plus de 50 ans. Nommé substitut à Montreuil en mai 1831, il a été successivement nommé substitut à Boulogne, à St-Omer et à Lille où il fut ensuite nommé juge d'instruction. En novembre 1843, il fut appelé à la présidence du Tribunal civil de Boulogne; en mai 1856 il obtint un siège de conseiller à la Cour de Douai, et en février 1871, il fut nommé président de Chambre à la même cour.

Atteint par la limite d'âge, il fut, par un décret du 7 mai 1874, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé conseiller honoraire.

M. Decandaveine avait eu, pendant près de 13 années, la présidence du tribunal de Boulogne; il s'y était marié à l'une des filles de son prédécesseur, M. le président Dessaux. Un nombreux concours d'amis assistait à ses obsèques qui ont eu lieu à Boulogne le 24 septembre 1882. On y remarquait les sénateurs et les députés de Boulogne, les membres des tribunaux civils et de commerce, plusieurs magistrats du ressort, les avocats et les avoués.

Le deuil était conduit par M. Boucher-Cadart, sénateur, son neveu, qu'accompagnait M. de Marcère. Après la cérémonie religieuse qui eut lieu à la cathédrale de Boulogne, le cortège se rendit au cimetière ou plusieurs discours furent prononcés par M. de Beaumont, président du tribunal civil de Boulogne, par M. Aubry, conseiller à la Cour d'appel de Douai et par M. Sergent, ancien avoué à Boulogne.

Voici le discours de M. Aubry :

Messieurs,

« Au moment de laisser à la terre les restes mortels de M. le Président Decaudaveine, permettez à l'un des membres de la Cour, dont il a si longtemps fait partie, de déposer sur sa tombe l'expression des sympathiques souvenirs qu'il y a laissés.

» M. le Président Decaudaveine n'était pas, Messieurs. un inconnu parmi vous, il y a près de quarante ans qu'il prenait, à Boulogne, possession du siège de Président du Tribunal qu'avait occupé si honorablement et pendant de longues années M. le Président Dessaux, son beau-père.

» Ai-je besoin de vous dire qu'il se montra digne à tous égards de lui succéder et qu'il y continua les traditions d'honnêteté et d'impartialité qui honorent le magistrat?

» D'un esprit fin, délié, observateur, d'une intelligence cultivée, sachant parler, sachant écrire, il joignait à la pureté et à l'élégance de la forme, les qualités, solides du carætère, la courtoisie de l'homme du monde et les connaissances juridiques du magistrat.

» M. le Président Decaudaveine, du reste, n'était plus à ses débuts dans la magistrature; il n'était arrivé à cette importante présidence de Boulogne qu'après avoir occupé successivement, avec distinction, les postes de substitut à Montreuil, à Boulogne, à Saint-Omer et à Lille, et celui de juge d'instruction dans cette dernière ville, il y arrivait magistrat éprouvé et apprécié, dans la maturité de l'âge et du talent.

» Aussi il ne tarda pas à recevoir une nouvelle récompense de ses bons et loyaux services et, après deux ans à peine de présidence, il fut décoré de la Légion d'honneur ; il était dès lors désigné, dans le monde judiciaire, comme devant occuper un siège à la Cour d'appel. Ce ne fut que onze ans plus tard, en 1856, qu'il y fut appelé.

» Ce ne fut pas sans hésitation qu'il se décida à accepter ce nouveau poste. Bien des liens de bonne confraternité et d'amitié l'attachaient à cette bonne et hospitalière ville de Boulogne.

> Les hommes de cette époque se souviennent des regrets qu'il laissa parmi les justiciables et parmi ceux avec lesquels ses fonctions le mettaient en rapport, regrets partagés par la Société boulonnaise qui avait apprécié son commerce si sûr et si agréable.

» Ces précieuses qualités de l'homme du monde et du magistrat, M. le Président Decaudaveine les conserva dans le poste auquel l'appelaient la confiance et l'estime des chefs de la Cour.

» Ses connaissances du droit criminel qu'il avait pratiqué dès le début de sa carrière et son expérience ne tardèrent pas à le désigner pour la presidence des assises.

» Fonction redoutable, Messieurs, pour l'accomplissement de laquelle la science juridique est insuffisante si elle ne se joint à une grande expérience, à la rectitude et à la sûreté du jugement, en même temps qu'à la modération du caractère et à l'indulgence de l'esprit.

» M. Decaudaveine fut à la hauteur de la situation. Comme tous les hommes de valeur, il trouva autant d'occasions de succès que de difficultés à surmonter et la façon remarquable avec laquelle il sut diriger les débats des nombreuses sessions qu'il présida, mit en évidence les ressources de son heureuse nature. Il y avait plus de trente années que M. Decaudaveine appartenait à la magistrature. Une carrière aussi longue, aussi utile, aussi laborieusement et honorablement parcourue appelait une récompense en rapport avec les services rendus.

» Cette récompense lui fut donnée en février 1871.

> Il fut nomme Président de Chambre à la cour d'appel de Douai.

» C'est dans cette haute position, vers la fin de sa carrière, qu'il nous a été donné de le connaître dans l'intimité, c'est-à-dire dans le détail de la vie où les hommes les plus distingués perdent souvent de leur prestige. M. Decaudaveine gagnait à être connu sous tous les aspects; son esprit, libre des entraves officielles qui paralysent la spontanéité et l'originalité des aperçus, se donnait libre carrière, et l'on était agréablement surpris et charmé de trouver, sous une bonhomie naturelle et bienveillante, pleine d'abandon et empreinte d'une gaieté douce, des connaissances étendues et variées.

» Il avait toujours aimé et cultivé les lettres, il leur avait consacré une part du peu de temps que lui laissaient ses devoirs professionnels et la vie de famille; elles lui furent d'un grand secours, lorsqu'atteint par la limite d'âge il dût, en 1874, au grand regret de ses collègues et dans toute la plénitude de ses facultés, se résigner à l'honorariat.

» Plus tard, et presqu'en même temps, lorsqu'il eut le malheur d'être, par la mort, séparé de l'épouse aimée qui faisait le charme de sa vie, la culture des choses de l'esprit furent sa consolation. Mais six années s'étaient écoulées depuis sa mise à la retraite et son affaiblissement général, qui allait s'aggravant, avait fait perdre toute espérance.

» Il y a quelques mois, M. le Président Decaudaveine quittait Douai pour venir, me disait-il, mourir auprès de la tombe de celle à laquelle il voulait être réuni dans la mort.

> Il ne croyait peut-être pas si prochain le jour où son vœu se réaliserait.

» Il y a quinze jours environ, il y eut chez lui comme un réveil de mémoire et d'intelligence, on crut à une amélioration, c'était une rilusion qui devait de peu de jours précéder ses funérailles.

» Adieu, cher et vénéré Président, de votre bienveillance et de votre amitié il reste la reconnaissance dans le cœur de ceux que vous en avez honorés.

> De votre vie consacrée à l'accomplissement de tous les devoirs, il reste un durable souvenir, et parmi ceux qui vous ont succédé, un exemple à imiter.

» Adieu. »



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A cadémie de Douai
Académie de musique de Lille 260
Administration académique 413
- communale 84 et 446
- départementale 37 et 314
- des bureaux de bien-
faisance
des hospices (per- sonnel) 430
- diocésaine
- militaire. Intendance 494
- municipale 84 et 446
- des forêls 224
- des postes et télégr. 226
— financières 197
Adresses des sénaleurs du Nord, à
Paris 7
— députés 16
Agents consulaires étrangers en ré-
sidence dans le département 279
Agents sanitaires 78
Agents-voyers charges du service
des chemins d'intérêt commun et
vicinaux ordinaires
Agriculture
Algérie (Administration départe- mentale)
mentale)
Aliénés
Anciens préfets du département 34
Annonces judiciaires
Appareils a vapeur
Architectes départementaux
des communes , hospices
et autres établissements
publics 67
— examens à passer 69
Archives communales 48
— du département 48
Artillerie
Art vélérinaire
Asiles d'aliénés 439 et 434
Assistance judiciaire
- publique
Associations charitables

Associations syndicales. — Dessection- ments	70
	10
Association pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai	452
Association pour l'extension de la	104
culture du lin	277
- philotechnique du Nord.	
— des anciens élèves du Ly-	
cée de Lille	244
— amicale des anciens élèves de l'École pri-	
maire supérieure de	
Lile	242
Aumôniers des prisons	82
Avocats à la cour d'appel	162
- (Voyez Tribunaux de 4 re ins-	
tance).	
Avoués près la cour d'appel	162
- (Voyez Tribunaux de 4re ins-	
tance).	•
Ranque de FranceSuccursales.	277
Dibliothèques publiques 247 à	
Bourses de commerce	278
Budget départemental Bureaux de bienfaisance (nombre	355
d'indigents et ressources)	452
- de blenfaisance (personnel)	430
- de conditionnement à Rou-	
baix et à Tourcoing	275
- de la Préfecture (personnel)	42 487
- de recrutement	107
Cadastre	229
Uaisses d'épargne 141 et	454
Caisse de retraites pour la vieillesse.	445
Caisse de secours à Dunkerque, en	
faveur des familles des marins	
morts ou présumés péris à la pêche à la morue	151
Caisse de secours. — Péche du	
poisson frais	454
Canal du Nord	60
- de la Meuse à l'Escaul	60

504

Canaux at rivià	res 282 et 7	448
		495
		246
	illatives d'agriculture	269
	- des arts et	
manufactures		275
Chambres de co		274
Chambro dos D	éputés 8 et	
		154
Glialionics		104
Chemins de fer.	-Service de contrôle	
	de l'exploitation des	
	chemins de fer du	
	Nord	56
	Service du contrôle	
	des travaux 58 e	1 59
-1	Cie du Nord 64, 388 et Cie de Lille à Valen-	407
 .	Cie de Lille à Valen-	
	ciennes et ses exten-	
	sions	65
	sions du Nord-Esi	65
` .	Personnel 56 e	t 59
	Cie de Picardie el	
	Flandre	65
i	Cie du Cambrésis	66
Chamina da an	nde communic.396 et	
d'anti	At commun 209 of	404 101
	rét commun 398 et ux	404
		400
Colleges comm	unaux 420 à 421 et	408
College munic	pal de jeunes filles.	126
Colonie agricol	e de Saint-Bernard	83
Comices agrico	les de Lille, Avesnes, alencienn. et Cambrai	
Maubeuge, v	alencienn. et Cambrai	272
	d de France	245
	lalifs	441
— de va	cine	79
Comité linier d	u Nord, it du 1 ^{er} corps d'armée	217
Commandemen	it du ler corps d'armée	
	livision militaire	184
Commerce		274
Commissaires of	le police	112
— d	e surveillance admi-	
	ès les chemins de fer.	
Commissaires	et inspecteurs spéciaux	_
aux stations	de chemins de fer et	
à la frontièr	e	413
Commissaires-	priseurs (Voyez Tri-	
hunaux de 4	re instance).	462
Commission de	parlemale permanente	
Ah	partementale des bâti-	
	nents civils	67
2010 —	prisons	- 81
hia	torique du départe-	
118	nent du Nord	230
m4	téorologique du Nord.	200
841	ilaire de Dunkerque.	79

Commission d'assainissement des lo-	
gements insalubres de la ville de	
Commissions administratives des	77
	30
- cantonales d'hygiène	
publique	77
— cantonales de stalis-	~~
que 2' Commission d'examen des candidals	79
aux bourses dans les lycées et	
collèges 4	24
Commission d'examen pour l'ensei-	
	25
Commission d'examen chargée de	
constater l'aptitude des personnes	
qui aspirent à diriger les écoles maternelles	25
Commission d'examen des aspirants	40
aux bourses de l'enseignement	
provide the provide the test of the test of the test of the test of the test of the test of te	25
	59
Communes (tableau des) 94 et 2 Conditions des soles et laines à Rou-	92
baix et Tourcoing 2	75
	14
- des ministres	4
 d'État. départemental de l'instruc- 	47
tion publique	24
the part of the second s	37
Conseil général du departe-	
ment	79
Conseils d'arrondissement et sous-	01
prefectures 49 et 3 – de guerre 4	90
- de prud'hommes 4	82
 de prud'hommes	
salubrité	75
— municipaux des villes du département	84
Consommations diverses(tableau des) 4	
Consulats 2	279
Contributions directes 208 et 4	
	221
	84
Corps des ponts et chaussées (per	52
sonnel) Cour d'appel de Douai	0Z
Cours d'eau non navigables	74
Crues (annonce des) service spécial.	60
Cuite catholique 94 et	153 160
	100 159
hi naccomma de construite en construire en construire en construite en construite en construire en cons	

	· •		-	
Thécès (en 1881		3	71
40.004	amont du No	and a second second		34
T ebut	en 1881 ement du No	ru	••• 2	
—	Aspect.		2	80
-	Division	du territoi	re. 9	86
• •				85
—		ogie		
-	Superfic	ie	2	89
_	Tonogra	phie	9	80
B	ToboRia	pmo		20
vessecnen	nents		10 et 4	24
_	Moëres		70 et 🛦	24
Diogdcog				34
Dioceses	•••••••••••••••	• • • • • • • • • •	•••	
Diocese d	e Cambrai		4	53
Dénutés			8 et 3	84
putos	Nord. — Ad		-10	46
· _ uu	Nora Au	resses a ra	113.	40
Direction	de l'enregis	trement et	des	
				40
—	des contribu	itions direct	les. 2	08
	de l'enseigi	oem, prima	aire	
	du dánasi	omoni du N	land	47
		ement du N		
Direction	des contribu	itions indire	et. 2	24
	des postes e	t tálúaranh	00 9	26
	uco posica e	terestahr	103. 4	
	des tabacs.		2	23
— des	travaux mi	micin, de I	ille	64
Directions	d'artillerie			89
Directions	artifierte	• • • • • • • • • •	1	
	du génie		1	87
Direction				55
Division of	in diocese			
Division of	iu diocèse	• • • • • • • • • •		
Division of the second	du territoire		2	86
Division of Document	du territoire is statistique		2	86
Division of Document	du territoire is statistique		2	86 80
Division of Document	du territoire Is statistique Direction de	s Lille	···· 2 ··· 2 ··· 2	86 80 42
Division of Document	du territoire Is statistique Direction de		···· 2 ··· 2 ··· 2	86 80
Division of Document	du territoire is statistique	s Lille Dunkerqu	2 2 2 8 2	86 80 42 45
Division of Document	du territoire Is statistique Direction de	s Lille Dunkerqu Valencien	2 2 2 e 2 nes 2	86 80 42 45 46
Division of Document	du territoire Is statistique Direction de	s Lille Dunkerqu	2 2 2 e 2 nes 2	86 80 42 45
Division of Document	du territoire Is statistique Direction de	s Lille Dunkerqu Valencien	2 2 2 e 2 nes 2	86 80 42 45 46
Division of Document Document Douanes	du territoire is statistique Direction de 	s Dunkerqu Valencien Charlevill	2 2 e 2 nes 2 e 2	86 80 42 45 46 24
Division of Document Douanes	tu territoire is statistique Direction de	s Dunkerqu Valencien Charlevill	2 2 e 2 e 2 nes 2 e 2	86 80 42 45 46 24
Division of Document Douanes	tu territoire is statistique Direction de	s Dunkerqu Valencien Charlevill	2 2 e 2 e 2 nes 2 e 2	86 80 42 45 46 24 80
Division of Document Douanes	t boues de S l'artillerie d	s Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai	2 2 b 2 b 2 b 2 nes 2 b 2	86 80 42 45 46 24 80 89
Document Document Douanes Ecole des	t boues de S l'artillerie d maitres-min	S Dunkerque Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Do	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2	86 80 42 45 46 24 80
Document Document Douanes Ecole des	t boues de S l'artillerie d maitres-min	S Dunkerque Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Do	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2	86 80 42 45 46 24 80 89
Division of Document Document Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole des Ecole des	t boues de S l'artillerie d maltres-min male primai	s Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Do re du dépa	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2	86 80 42 45 46 24 80 89 64
Division of Document Document Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole norm	t territoire is statistique Direction de L'artillerie d maîtres-mi male primai	s b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill st-Amand e Douai neurs de Do re du depa ai	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4	86 80 42 45 46 24 80 89
Division of Documend Document Document Ecole of Ecole des Ecole des Ecole nor ment é Ecole prin	tu territoire is statistique Direction de 	S. b Lille. b Lille. b Lille. b Lille. valencien Charlevill St-Amand e Douai. neurs de Do re du dépa ai bure de garc	2 2 e 2 e 2 e 2 e 4 ouai rte- 4 xons	86 80 42 45 46 24 80 89 64
Division of Documend Document Document Ecole of Ecole des Ecole des Ecole nor ment é Ecole prin	tu territoire is statistique Direction de 	S. b Lille. b Lille. b Lille. b Lille. valencien Charlevill St-Amand e Douai. neurs de Do re du dépa ai bure de garc	2 2 e 2 e 2 e 2 e 4 ouai rte- 4 xons	86 80 42 45 46 24 80 89 64 26
Division of Documend Document Document Ecole of Ecole des Ecole des Ecole nor ment é Ecole prin	tu territoire is statistique Direction de 	S. b Lille. b Lille. b Lille. b Lille. valencien Charlevill St-Amand e Douai. neurs de Do re du dépa ai bure de garc	2 2 e 2 e 2 e 2 e 4 ouai rte- 4 xons	86 80 42 45 46 24 80 89 64
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole prin ment é Ecole prin à prin	t torritoire is statistique Direction de L'artillerie d maîtres-mi male primai tablie à Dou naire supérie Lille	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill Si-Amand e Douai neours de Do re du dépa ai sure de garge eure de fille	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 youai rte- yons s 4 yons	86 80 42 45 46 24 80 89 64 26 26
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin à prin	t territoire is statistique Direction de t boues de S l'artillerie di maîtres-mi maite a Dou naire supérie Lille naire supérie ratuite	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Doual neurs de Doual re du dépa ai eure de garg	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 4 cons 4 cons 4 cons 4	86 80 42 45 46 24 80 89 64 26 26
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin à prin	t territoire is statistique Direction de t boues de S l'artillerie di maîtres-mi maite a Dou naire supérie Lille naire supérie ratuite	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Doual neurs de Doual re du dépa ai eure de garg	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 4 cons 4 cons 4 cons 4	86 80 42 45 46 24 80 89 61 26 26 26 27
Division of Document Document Ecole des Ecole norm ment é Ecole prin é Ecoles acc	t boues de S l'artillerie d male primai tablie à Dou naire supérie Lille naire supérie Lille	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Douai. re du dépa ai eure de garg	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 4 cons 4 cons 4 4	86 80 42 45 45 24 80 89 61 26 26 26 26
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole prin à - prin Ecoles acc - spo	t territoire is statistique Pirection de 	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai. Beurs de Do re du dépa ai eure de garg eure de fille	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 cons rte- 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 c 2 c 2 c 2 cons 4 co	86 80 42 45 46 24 80 89 61 26 26 26 27
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole prin à - prin Ecoles acc - spo	t territoire is statistique Pirection de 	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai. Beurs de Do re du dépa ai eure de garg eure de fille	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 cons rte- 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 c 2 cons 4 c 2 cons	86 80 42 45 45 24 80 89 61 26 26 26 26
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecoles acc Ecoles acc Ecoles acc	t boues de S d'artillerie d maltres-mi male primal tablie à Dou naire supérie Lille adémiques . éciales comm	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai e Douai e aure de Douai re du dépa ai sure de garq eure de fille uurales ubliés dan	2 2 nes 2 e 2 e 2 e 2 e 4 ouai rte- 4 cons 4 cons 4 2 s 4	86 80 42 45 45 24 80 89 61 26 26 26 26
Division of Document Douanes Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecoles acc - spe Ecrits pé départé	t boues de S l'artillerie d maltres-mi male primai tablie à Dou naire supérie Lille adémiques . éciales comm riodiques p ment du No	S b Lille b Lille b Lille b Lille valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Dou re du dépa ai bure de garg eure de fille ubliés danj de tjourn	2 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 2 e 2 e 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 cons 4 con	86 80 42 45 46 80 89 61 26 26 26 26 80 61 26 80 61 26 80 61 26 80 61 26 80 61 26 80 61 26 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Documend Document Document Ecole des Ecole des Ecole prin Écoles acc Becole prin Écoles acc Becoles ac	tu territoire is statistique Pirection de 	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Dore du dépa ai eure de garq eure de fille ubliés dan; rd et journ	2 2 nes 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 cons 	86 80 42 45 46 89 61 26 26 26 26 89 61 60 86
Division of Documend Document Document Ecole des Ecole des Ecole prin Écoles acc Becole prin Écoles acc Becoles ac	tu territoire is statistique Pirection de 	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Dore du dépa ai eure de garq eure de fille ubliés danj rd et journ	2 2 nes 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 cons 	86 80 42 45 46 89 61 26 26 26 26 89 61 60 86
Division of Documend Documend Documend Documend Documend Ecole of Becole des Becole prin & Cole of Becole prin & Becoles acc Becole acc Becole des Becole	tu territoire is statistique Pirection de 	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Dore du dépa ai eure de garq eure de fille ubliés danj rd et journ	2 2 nes 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 cons 	86 80 42 45 46 89 61 26 26 26 26 89 61 60 86
Division of Document Document Document Document Ecole des Becole des Becole prin à prin Ecoles acc Cole sacc Becoles acc Cole des Becoles acc Secular se départe politiqu	t boues de S t boues de S d'artillerie d maîtres-mi male primai tablie à Dou naire supérie ratuite adémiques . éciales comm riodiques poment du No les	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai e Douai neaurs de Do re du dépa ai eure de garq eure de fille nunales ubliés dan rd et journ que	2 2 8 2 6 2 6 2 6 2 6 2 6 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 2 4 2 4 2 4	86 80 42 45 46 21 80 89 61 26 26 26 80 89 61 26 80 80 61 26 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin à prin Ecoles acc départe politiqu Élections. Enfants a Encreist	t boues de S l'artillerie d maltres-mi male primai tablie à Dou naire supérie Lille adémiques . éciales comm ratoite Statisti ssistés	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill Si-Amand e Douai neurs de Dou re du dépa ai bure de garq eure de fille nunales ubliés dan; rd et journ que	2 2 2 2 2 2 4 	86 80 42 45 46 89 61 26 26 26 26 89 61 60 86
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin à prin Ecoles acc départe politiqu Élections. Enfants a Encreist	t boues de S l'artillerie d maltres-mi male primai tablie à Dou naire supérie Lille adémiques . éciales comm ratoite Statisti ssistés	S b Lille Dunkerqu Valencien Charlevill Si-Amand e Douai neurs de Dou re du dépa ai bure de garq eure de fille nunales ubliés dan; rd et journ que	2 2 2 2 2 2 4 	86 80 42 45 46 21 80 89 61 26 26 26 80 89 61 26 80 80 61 26 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Document Document Document Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecoles acc - spe Ecrits pé départe politiqu Élections. Enregistr	t boues de S i'artillerie d maîres-min maire supérie tablie à Dou naire supérie tablie à Dou naire supérie tablie à Dou naire supérie ciales comm riodiques p ment du No es	s. b.Lille. Dunkerqu Valencien Charlevill st-Amand e Douai. neurs de Dou re du dépa ai 	2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 2 e 4 ponai rie- 4 ponai rie- 4 ponai rie- 4 ponai 2 s 1e aux 2 2 s 1e aux 2 2 1 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 ponai 2 4 4 ponai 2 4 4 ponai 2 4	86 80 82 80 82 80 82 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Documend Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecole prin é Ecole prin é Ecole des Ecole des	t boues de S is statistique Direction de d'artillerie d maîtres-min male primai tablie à Dou naire supérie Lille naire supérie Lille adémiques éciales comm riodiques p ment du No nent primai Nord	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Dore du dépa ai bure de garq eure de fille nunales ubliés dan; rd et journ que fre du dépa	2 2 2 2 2 2 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 2 4 2 4 4 4 2 4 	86 80 82 80 82 80 82 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Documend Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecole prin é Ecole prin é Ecole des Ecole des	t boues de S is statistique Direction de d'artillerie d maîtres-min male primai tablie à Dou naire supérie Lille naire supérie Lille adémiques éciales comm riodiques p ment du No nent primai Nord	S. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Dore du dépa ai bure de garq eure de fille nunales ubliés dan; rd et journ que fre du dépa	2 2 2 2 2 2 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 2 4 2 4 4 4 2 4 	86 80 82 80 82 80 82 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Documend Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecole prin é Ecole prin é Ecole des Ecole des	t boues de S t boues de S t boues de S d'artillerie d maîtres-mi male primai tablie à Dou naire supérie ratuite adémiques coales comm riodiques p ment du No tes ement et don ment primai	S Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Do re du dépa ai eure de garq eure de fille nunales ubliés dan rd et journ que4 maines re du dépa	2 2 2 2 2 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 2 4 2 2 2 4 4 4 2 4 2 4 2 4 2 4 	86 80 42 45 46 89 61 26 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Documend Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin é Ecole prin é Ecole prin é Ecole des Ecole des	t boues de S t boues de S t boues de S d'artillerie d maîtres-mi male primai tablie à Dou naire supérie ratuite adémiques coales comm riodiques p ment du No tes ement et don ment primai	S Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand e Douai neurs de Do re du dépa ai eure de garq eure de fille nunales ubliés dan rd et journ que4 maines re du dépa	2 2 2 2 2 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 2 4 2 2 2 4 4 4 2 4 2 4 2 4 2 4 	86 80 42 45 46 89 61 26 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80
Division of Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole de	t boues de S is statistique Direction de direction de	s. b.Lille. b.		86 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 8
Division of Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole de	t boues de S is statistique Direction de direction de	s. b.Lille. b.		86 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 8
Division of Documend Documend Documend Documend Documend Ecole des Ecole des Ecole des Ecole des Ecole prin à prin Ecoles act politiqu Élections. Enfants a Enregistr Enseigner ment di Enseigner	t boues de S t boues de S t boues de S d'artillerie d maîtres-mi male primai tablie à Dou naire supérie ratuite adémiques coales comm riodiques p ment du No tes ement et don ment primai	S. Dille. Dunkerqu Valencien Charlevill St-Amand . e Douai. neurs de Dore du dépa ai		86 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80

Btablissements et services de bien-	
faisance 130 et	453
· — libres d'instruction	
	128
Etat-major des places du départe-	
ment	186
Etat des divers sols du département	291
Bvéchés	34
Exploitation télégraphique	230
Faculté de Droit de Douai	444
I aculté de médecine et de phar-	
macie de Lille Faculté des sciences de Lille	415
Facuité des sciences de Lille	446
Faculté des lettres de Douai	447
Facultés libres	127
Foires	473
Forêts (administration des)	224
Fourneaux économiques valencien-	
nois	452
	•
Gendarmerie	193
Génie.	487
Hameaux	106
Laras	273
Laras. Hôpitaux et hospices 430 et	148
Hooilaux militaires	494
Hospices et hôpitaux 430 et	448
Houilles (mines de)	427
Houilles (mines de) Huissiers (Voir tribunaux de 4 ^{re} ins-	
tance).	
Huissier's près la Cour d'appel	162
Impositions extraordinaires com- munales	
L munales	446
Imprimerie.	263
Industrie. — Commerce	274
Industrie houillère	427
Industrie métallurgique	430
Industrie minérale	427
Inscription maritime	495
Inspecteurs primaires Inspection départementale de salu-	425
Inspection départementale de salu-	
brité Inspection du travail des enfants	77
Inspection du travail des enfants	~~~
dans les manufactures	276
Institut indústriel et agronomique. Institut Fénélon. — Collège munici-	128
nistitut reneion. — College munici-	100
pal de jeunes filles Institution de sourds-muets et de	126
institution de sourds-muels et de	120
jeunes aveugles à Lille	100
Instruction publicate 102 of	160
Instruction publique	494
Inscincting ministring	101

•
Jardins botaniques et zoologique. 259 ournaux et écrits périodiques publiés
O our naux et corris per rourques publies
dans le département du Nord. 266 Jury
Justices de paix Avesnes
— Douai 477
- Dunkerque 463
- Hazebrouck 465
- Lille 168
— Valenciennes 479
T ibrairie 965
Librairie
Lycée de Lille
Lycee de Valenciennes 149 et 458
Mairies
LVLaison centrale de detention de
Loos 84 et 444
Maisons d'arrêt du département 81 et 444
Maison militaire 4
Maison d'Acole, — Commission nour
l'examen des projets de construct. 69
Manufactures de l'État
Marais
marais de Bouriain et de Trith-Saint-
Léger
Marais de la Haute-Deule
Marais de l'Epaix et de Bruay 72
Marchés
Mariages en 1884 370
Marine et colonies
Marins morts ou présumés péris à la
pêche à la morue (Caisse de se-
cours en faveur des familles) 454
Médecins des prisons 82
Mélallurgie 430
Météorologie
Mines (personnel, statistique). 61 et 427
Mines de fer 430
Mines de houille 427
Ministères 49 à 30
Ministres Secrétaires d'Etat
Moëres
Monastère dn Bon-Pasteur
Monts-de-Piété 140 et 453
Monvement de la normation en 1881-367
Mouvement de la population des
Mouvement de la population des asiles d'aliénés
Musées 252 à 258
Naissances en 1881 367
\perp N avigation a value $\Gamma_1, \ldots, \Gamma_n$ et $\mathbf{A}^{\mathbf{T}}$
Nécrologie
Nécrologie
instance) 162
145 HUUC /

Notice topographique et statistique sur le département	280
Observations hydrométriques. – Service spécial	60
Octrois. Communes où ils sont établis	110
Octrois. Produits	146
Ordre politique 4 à Orphelinat de garçons de Sainte-Ga-	30
brielle	47
OBuvre de la Crèche, à Dunkerque. — des crèches, à Lille	154 150
- des invalides du travaii	146
 des orphelins de la guerre de secours aux blessés mili- 	146
taires	(45
— des vieillards indigents	147 160
Oratoire anglican Organisation administrative du dé-	100
partement du Nord	34
	197 160
— militaire	184
— municipale	84
Payeur du département	197
rectes	98
Perceptions (état de classement des) 4 Personnel des administrations des	1 67
hospices et des burcaux de bien-	
faisance Personnel des Cies de chemins de fer	134
- des employés des octrois.	64 140
. — du corps des ponts et	
chaussées Poids et mesures. — Vérification 9	52 230
Police de la pharmacie	78
Police sanitaire des ports Ponts et chaussées	78 52
Population. Mouvement cn 1881 367 et	374
Ports maritimes 54 et /	\$15
Postes et télégraphes . (Voir aussi le tableau des communes, p. 94) 5	226
Poudres et salpêtres	61
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne	72
Prairies de Flines-lez-Mortagne	72
Préfecture Préfectures et évêchés	37 34
Prés Dahem	51 74
Président de la République	4
Prêt du linge à domicile aux indi- gents	150
Prisons	

Protection des enfants du premier	
âge Produits des stations des chemins	439
de fer	409
To offinaria da colnétra da Lilla	62
Raffinerie de salpêtre de Lille	04
lation en 4882	374
Receveurs particuliers des finances.	198
Récoltes en 4882 Recrutement de l'armée et ré-	470
Recrutement de l'armée et ré-	
serve	439
République française	. 4
Kivieres 282 et	418
Riviere des Laies et courant des	74
Breux Rivière de l'Helpe-Mineure	74
Routes départementales	395
Routes nationales	394
Ruisseaux	284
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon	
et du Riez-St-Joseph	74
Sages-femmes	434
Santé publique	17
Sapeurs-pompiers 141 et	404
Sciences et arts	230
Secours mutuels	
- publics	430
Secrétariat général de la Préfecture	37
Seminaires diocesains	154
Sénat Sénateurs du Nord — Adresses à	2
Senateurs du Nord — Adresses a	7
Paris Services de santé	75
Services de santé Service des contributions indirectes.	224
- des douanes	212
- des douanes Services spéciaux d'études des ca-	
naux de navigation projetés dans	
le département.	60
Services spéciaux d'études et travaux	
des chemins de fer à exécuter	50
par l'Etat Service des routes, des irrigations et	59
des dessèchements	53
Service des ports	411
des dessèchements	64
 des tabacs	223
— hydraulique 53 et	424
- des ponts et chaussees	52
— spécial de la navigation de	**
la Beigique sur Paris	5 5
Service special de la navigation inté-	
rieure du Nord et du Pas-de-	110
Calais	KL

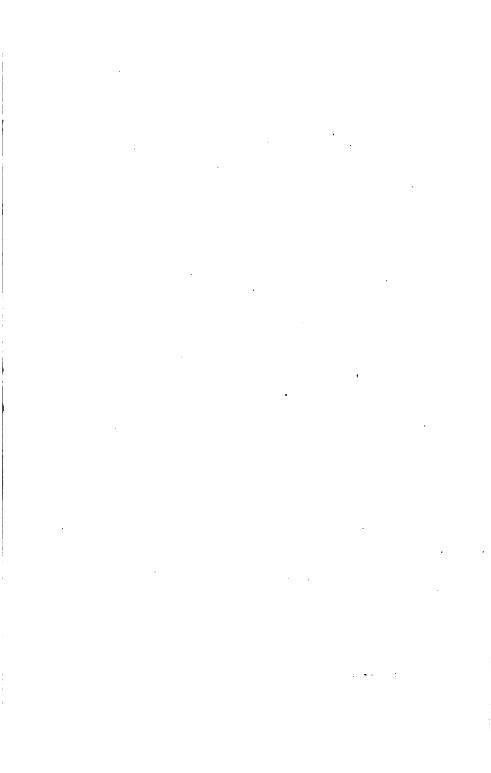
Service spécial d'observations hy-	
drométriques et d'annonces des	
crues dans les bassins de la Sam-	
bre, de l'Escaut et de l'Yser	60
Service sanitaire des maladies con- tagieuses épizootiques	072
Service municipal des eaux des villes	273
de Roubaix et de Tourcoing	277
Services publics et départementaux.	52
Service vicinal 62 et	396
Service vicinal	245
Société centrale de médecine du dé-	_
partement, à Lille	242
Société des agriculteurs du Nord	270
Société d'agriculture de Dunkerque.	274
- de Bourbourg.	274
- de Bailleul	274
- d'Hazebrouck.	274
Sociétés d'agriculture, Société d'agriculture, des sciences	270
et des arts de Valenciennes	026
	236
Société d'architecture du départem. — de la Miséricorde à Bergues.	246
- de charité maternelle	452 448
- d'emulation de Cambrai	242
- de patronage des jeunes con-	
damnés libérés	83
— des Amis des arts, à Douai	245
Sociétés de secours mutuels 445 et	457
Société Dunkerguoise pour l'encou-	
ragement des sciences, des lettres	
et des arts Société des sciences, de l'agriculture	238
Societe des sciences, de l'agriculture	ດາະ
et des arts de Lille	235
Société centrale d'agriculture, scien-	
ces et arts du département, établie	234
à Douai Société de secours aux blessés mili-	404
taires	445
Société des vieillards indigents	447
— industrielle du nord de la	
France	242
- du prêt du linge à domicile	
aux indigents malades Société charitable de Saint-François-	150
	152
Sociétés médicales	242
	244
	230
Sociétés de géografie	238
	240
Société géologique du Nord	244
Solre et canal de Bourgogne	74
Sols du departement	294
	130
. ,	

Sous-préfectures 49
Stations des chemins de fer Pro-
duits 409
Statistique électorale
- de l'industrie minérale. 427
- des voies de communica-
tion
- des mouvements de la
navigation intérieure . 423
Statistique financière 465
Subsistances militaires
Superficie du département 289
Surveillance administrative
Syndicat de Berlaimont
— de Maubeuge
— des filateurs de coton du
Nord 277
Tabacs
Tabacs
munes
Tableau alphabétique des hameaux. 106
Tableau des circonscriptions de per-
ceptions
- du mouvement de la navi-
gation sur les canaux et
rivières du département
du Nord 423
- statistique des communes
par canton
Tableau des distances
Taxe municipale sur les chiens 447
Télégraphie
Théâtres
Topographie du département 280
Tramways
Travail des enfants dans les manu-
factures
-

Travaux municipaux de la ville de
Lille
Trésorerie généraie des finances 197
Trésor public
Tribunal des conflits
Tribunaux de commerce 181
Tribunaux de première instance :
Avesnes 473
Cambrai 474
Douai
Dunkerque
Hazebrouck
Lille 466
Valenciennes 478
Tribunaux de simple police (Voyez
tribunaux de 4 ^{re} instance).
Union géographique du Nord de la France 238 Usines à fer et à zinc
Tracing 70 of 123
Vaccine. — Comité central du dé-
partement
Vallée de la Basse-Sambre
- de la Haute-Deûle
- de la Haute-Sambre
Vallée de la Hayne et de l'Escaut 74
- de la Naville
- de la Scarpe
— de la Vergne
Vallées
Vétérinaires
· .
Wasteringues



tille imp. L.Danni.



• · · · · . .

.

